

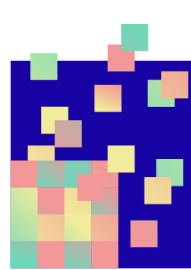
Nouveaux **C**ursus à l'**U**niversité ■

Actes du colloque

Cinq années de transformations
de l'Enseignement Supérieur

NCU

Champs sur Marne
25, 26 & 27 septembre 2024



Réseau national des projets NCU .

 Université
Gustave Eiffel


MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



anr®

Sommaire

Préface - [Page 4](#)

Thèmes 1 et 2 : Les NCU et l'Approche Par Compétences - [Page 7](#)

Thème 3 : Les outils et la flexibilisation des parcours étudiants - [Page 138](#)

Thème 4 : Les NCU au service de l'orientation et des réussites - [Page 185](#)

Thème 5 : L'évolution des métiers dans l'Enseignement Supérieur et la valorisation de la pédagogie universitaire - [Page 245](#)

Thème 6 : Le pilotage des projets NCU et les apports de la recherche - [Page 301](#)

Regards croisés des membres du jury international sur le colloque NCU - [Page 378](#)

Acteurs du colloque NCU 2024 : [Page 383](#)

Remerciements : [Page 386](#)

Préface par la Présidente du jury international NCU

Visions et perspectives pour l'enseignement supérieur

Quelle est la mission fondamentale de l'éducation au 21^e siècle? D'un point de vue sociétal et environnemental, il s'agit avant tout de répondre aux exigences des problèmes mondiaux urgents, tels que le changement climatique et l'influence de la technologie sur les relations entre les êtres humains. En même temps, d'un point de vue plus spécifiquement socioéconomique et social, l'éducation est un investissement qui sert à renforcer l'employabilité et la compétitivité des jeunes, mais aussi une formation citoyenne de l'individu à sa participation dans la société, afin de faire avancer le progrès social en faveur de l'égalité. Enfin, pour l'individu, il s'agit d'un moyen de développement personnel, professionnel, et de sociabilisation. Selon l'objectif visé, l'éducation peut donc adopter une approche instrumentale, sociale, pratique ou personnelle.

De nos jours, l'accent politique est mis sur l'intérêt de la société et les besoins de compétences spécifiques du marché du travail et la compétition entre les individus, les entreprises et les Nations pour attirer les jeunes les plus qualifiés. Ainsi, le concept de l'enseignement universitaire en tant que préparation ciblée au marché du travail tend à être privilégié par rapport à la préparation académique générale à un avenir plein de défis.

Il n'en reste pas moins vrai que la motivation individuelle est essentielle si l'on veut développer l'engagement et la collaboration tout au long du parcours professionnel. De même, l'adaptation à l'évolution de la société et de la planète demande un effort extraordinaire de collaboration entre les secteurs et les approches qu'elles soient artisanales, professionnelles ou académiques.

Le colloque « Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur » organisé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et le Réseau des Nouveaux Coursus à l'Université (NCU) a été une occasion unique pour les établissements d'enseignement supérieur impliqués de partager et de réfléchir autour des innovations structurantes et pédagogiques pour répondre aux enjeux du monde contemporain. L'objectif du colloque était de présenter et d'essayer les méthodes d'initiation aux compétences du 21^e siècle et d'accompagner à la mise en place de l'approche par compétences, les modalités de flexibilisation des parcours, des modalités originales de collaboration entre lycées et établissements du supérieur, mais aussi de porter un regard sur l'évolution des métiers et le pilotage des projets NCU.

Au centre de tous les efforts déployés, il y a les étudiants, les jeunes avec toute leur diversité : quelle est leur vision de l'avenir, leur motivation, leur capacité à s'orienter, leur engagement à construire non seulement les entreprises et les institutions du futur, mais aussi une société en pleine transformation ? Placer les étudiants au cœur du système éducatif implique de reconnaître et valoriser leur diversité, leur motivation et leur engagement. Les services d'orientation et d'accompagnement, les salons de l'emploi, les événements de recrutement et les possibilités de stage sont autant de dispositifs qui facilitent non seulement l'insertion professionnelle des étudiants, mais aussi l'inclusion d'un point de vue plus général.

Les projets NCU manifestent une volonté de repenser l'enseignement supérieur pour un avenir complexe, plein de défis. Les réflexions et les réponses sont développées avec engagement, empathie et une grande expertise basée sur la recherche. Beaucoup de projets vont vers l'inclusion, la diversification et le changement par la collaboration entre les disciplines, les jeunes et les partenaires internes et externes. Ces projets visent un enseignement supérieur souvent plus abordable, plus engageant et plus souple en termes de formats d'enseignement afin que davantage de jeunes puissent s'y engager.

Certains projets visent l'intégration des compétences transférables et de l'esprit d'entreprise dans les programmes et travaillent activement pour créer des rencontres et des interactions entre les jeunes et les entreprises ou services publics où ils travailleront après les études. Il ne s'agit pas nécessairement de compétences à court terme, car ce que demandent les entreprises pour le futur, ce sont souvent des compétences développées en appliquant une approche scientifique où les étudiants doivent apprendre à définir eux-mêmes les problèmes, les analyser avec une méthodologie scientifique adaptée, tout en collaborant au-delà des frontières disciplinaires.

Il est donc important de souligner que le modèle de l'école n'est plus viable pour les universités et doit être remplacé par le modèle basé sur la recherche, où les étudiants sont encouragés à adopter les processus et les méthodes de la recherche et à développer un raisonnement critique. Il peut s'agir de stimuler la formulation de problèmes, la formation de groupes de travail, et l'évaluation formative en groupe de pairs. Ces approches méthodologiques impliquées dans la recherche contribuent à développer des compétences importantes pour les étudiants, telles que la collaboration et la réflexion critique. Comme le précise également l'Association des Universités Européennes (EUA), il est essentiel de relier l'éducation et la recherche, également par des politiques visant à garantir que les programmes sont mis à jour en fonction des résultats et des méthodes de recherche récents et que les initiatives visant à renforcer le lien entre la recherche et l'enseignement soient financées. L'EUA souligne par ailleurs que pour le futur, quelques-unes des évolutions les plus importantes pour les établissements universitaires sont le numérique, la prise en compte de l'écologie, les objectifs de développement durable (ODD) ainsi que le développement sur le plan économique.

Pour ce qui est du développement durable, il est crucial de former les jeunes qui soient des acteurs du changement, prêts à relever les défis planétaires et résoudre des défis sociétaux concrets. Nul ne peut ignorer les menaces environnementales et le changement climatique, ni la situation des réfugiés et la polarisation de la société. Une approche à ces grands défis repose sur l'apprentissage socio-émotionnel et comportemental pour développer une nouvelle résilience et une nouvelle capacité d'agir en collectivité, à travers les frontières sectorielles. Les établissements d'enseignement supérieur constituent des points stratégiques pour faire face à l'urgence environnementale, et l'intelligence artificielle jouera un rôle crucial dans cette transformation, non seulement en tant qu'outil pédagogique, mais aussi comme compétence qu'il faut acquérir, avec un esprit critique et une réflexion éthique sur son utilisation.

Pour conclure, je retiens de ce passionnant colloque qu'il est important de souligner que les projets NCU sont des pionniers dans toutes ces évolutions innovantes de l'enseignement supérieur et de la pédagogie universitaire qui en rejoignent d'autres dans le monde entier. Pour développer l'enseignement, que ce soit la structuration, l'accompagnement, la didactique ou la collaboration externe et technologique, il est indispensable de se focaliser sur le prestige de la tâche d'enseignement, parfois éclipsée par la tâche fondamentale de recherche. Aujourd'hui, peut-être plus que jamais, la qualité de l'enseignement offert aux étudiants est centrale, tout en restant étroitement liée à la qualité et à la méthodologie de la recherche. La reconnaissance des efforts déployés pour expérimenter et développer de nouvelles méthodes d'enseignement est essentielle, qu'il s'agisse de technologie, d'intelligence artificielle ou de collaboration innovante.

Voilà pourquoi la transformation pédagogique continue doit être subventionnée, respectée, et même célébrée.

Pr Hanne Leth Andersen
Rectrice de l'université de Roskilde

Thèmes 1 et 2

Les NCU et l'Approche Par Compétences

INTT
25-03-2024

MISE EN OEUVRE DE L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES

NCU LCeR ULCO

- + Livrets !
- + Processus de déploiement systématique en 18 mois
- + Catalogue de SAÉ

Déploiement en 18 mois !
Accompagnement LabSet
7 IGP
Webinaire + Accompagnement
Catalogue des SAÉ
Thèse sur les liens organisationnels (freins, leviers, ...)

Déploiement en 5 livrets



NCU EPIONE



Batiment dédié à la simulation pour les mises en situation

Tutorat
Etudiant co-créateur
Bien-être étudiant
Etudiants actifs

NCU Mistral Licence SV Toulon

- + Distinguer SAÉ & ressources dans l'évaluation
- + EDT adapté avec banalisation 1/2 journée SAÉ
- + Prime pédagogique pour enseignants

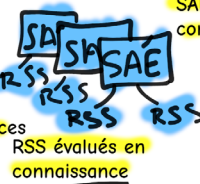
1 cellule pédagogique (1 conseiller péda + 2 enseignants)

Choix politique

1 enseignant responsable par groupe de TD

Comparaison taux de réussite
+ motivé
= L1
+ sentiment de compétences
+ L2
+ travail en équipe
+ L3

L1 : 6 SAÉ/26 ECTS
L2 : 6 SAÉ/25 ECTS
L3 : 5 SAÉ/30 ECTS



SAÉ évalués en compétences

edt adapté à la formation et pas aux enseignants
Mardi matin : CC
Mardi après-midi : SAÉ

CADRÉ :

grille critériée
action de qualité
étudiant doit justifier, s'améliorer

NCU PRELUDE

Fac de droit ICL - Licence de droit

- + ENT pour suivi des compétences
- + APC en droit !
- + Très gros effectifs

Référentiel de compétences en 5 blocs

CC sur connaissances



Grille critériée

Volonté politique de l'université + doyen de la faculté + une équipe motivée

ENT refondu pour intégrer APC pour permettre suivi à 5 ans

Mise en situation



+5 à 10% réussite en +
Pas de compensation
Suivi tutoré
Surcharge des enseignants
Changement par cercles concentriques

Les NCU et l'Approche Par Compétences

Même si la mise en œuvre de l'approche par compétences ne faisait pas partie explicitement des attendus de l'appel à projet, nombre de NCU se sont emparés de cette thématique. C'est d'autant plus vrai pour les projets de la vague 2 qui ont pris en compte dès le dépôt de leur dossier le nouvel arrêté licence de 2018 qui intégrait la notion de blocs de compétences et de modalités de contrôle des connaissances et des compétences : évaluer les connaissances implique en premier lieu de former les étudiants à ces compétences ! Deux sessions du colloque ont ainsi porté sur l'APC, l'une d'elles en focalisant plus particulièrement sur le volet évaluation.

Si tous les chantiers évoqués lors de ce colloque portent évidemment leur part d'écueils, celui de l'APC est peut-être toutefois le plus ardu ! Ardu tout d'abord car il nécessite pour les enseignants et enseignants-chercheurs de s'acculturer à cette notion, et parfois de surmonter l'idée préconçue que les compétences viendraient reléguer au second plan les connaissances, alors que bien au contraire il n'est de compétences qui ne s'appuient sur des connaissances. Ardu aussi car il nécessite la mobilisation de toute une équipe pédagogique, puisque l'APC ne prend tout son sens que lorsqu'elle est déployée collectivement, au sein d'une formation complète, même si l'on peut comprendre que parfois la masse des étudiants en première année puisse limiter les possibilités.

Les objectifs et méthodes déployés dans chacun des projets sont variables et dépendent des contextes des établissements, de leur point de départ, et parfois des champs disciplinaires : ils ont tous leur légitimité. Dans certains cas l'entrée est celle des compétences transversales, des humanités numériques, ou va jusqu'à une mise en œuvre complète du L1 au L3 sur un modèle de « type Tardif ».

Une première étape dans la démarche APC est généralement la création d'un référentiel partagé, qui s'appuie sur le cadre national en ce qui concerne les licences, à savoir le RNCP. Plusieurs communications ont porté sur la présentation d'outils accompagnant la démarche (tableaux croisés, syllabus de cours, ou guides explicitant toute la démarche).

La question de l'évaluation des compétences, et de leur valorisation, a donné lieu à un nombre significatif de communications portant par exemple sur les situations d'apprentissage et d'évaluation (les SAé) ou sur le portfolio et ses usages. Ce dernier sujet a été l'occasion de faire un pont avec le volet ESR du projet Avenir(s) qui porte notamment sur le développement d'un e-portfolio adaptable aux différentes approches des établissements, et interconnectable avec le e-portfolio de l'enseignement secondaire.

Mais au-delà des aspects « techniques » de la mise en œuvre de l'APC, cette démarche peut-être également vue comme un outil d'amélioration continue de l'offre de formation, favorisant la diversification des méthodes et l'alignement pédagogique : c'est ce que plusieurs contributions ont pu clairement nous montrer.

Un axe important de la série de présentations de ces deux sessions a porté sur la formation aux compétences transversales, qu'il s'agisse des compétences méthodologiques, psychosociales ou en français par exemple. Un focus a été fait, à l'occasion d'une table ronde, sur les connaissances et compétences à acquérir dans le cadre de la formation à la transition écologique pour un développement soutenable qu'il est dorénavant obligatoire de mettre en place en premier cycle.

Les étudiants n'ont pas été oubliés avec plusieurs communications mettant en avant comment ils pouvaient être acteurs de leur formation aux compétences transversales.

Ainsi, avec plus de 30 communications ces deux sessions nous ont permis d'aborder des contextes variés et de percevoir la richesse des approches engagées dans les établissements et au travers de plusieurs travaux de recherche de prendre un peu de recul sur les enjeux.

Mieux, les présentations mais aussi les échanges ont permis de montrer combien les changements pédagogiques liés à l'APC permettaient à de nombreux étudiants de (re)trouver du sens dans leurs études et de s'y investir davantage.

Des outils pour la déclinaison en compétences des formations

- Portail APC - génération des tableaux croisés UE/ECUE versus apprentissages critiques - [page 13](#)
- Syllabus de cours - [page 16](#)
- PANEC une application numérique de valorisation et de matérialisation des écritures en activités et en compétences des parcours de formation - [page 18](#)
- Un outil d'apprentissage par compétences dans le cadre de formation par projet - [page 21](#)

La mise en œuvre de l'APC

- De la connaissance et des compétences, l'exemple de la Faculté de Droit de l'ICL et du NCU PRÉLUDE - [page 28](#)
- Licence de SV en APC, un modèle pour déployer les autres licences générales - [page 33](#)
- Les livrets de l'Approche Par Compétences - [page 36](#)
- Evolutions du système de santé : accompagner l'émergence de nouvelles compétences et de nouveaux cursus pour répondre aux besoins - [page 38](#)

L'évaluation des compétences

- Dispositif d'accompagnement pour la mise en oeuvre de SAÉ - [page 44](#)
- L'évaluation des compétences : labellisation des SAE et appels à projets SAE - [page 46](#)
- Recherche : Apprentissage et évaluation par portfolio / Évaluer les effets d'une démarche portfolio au sein d'une grande promotion d'étudiants de licence 3 avec une méthodologie mixte (qualitative et quantitative) et hybride (transversale et longitudinale) : le cas de la régulation des apprentissages - [page 49](#)
- Thèse : Elaboration d'un outil d'évaluation de compétences, outil d'évolution des pratiques d'enseignement-apprentissage universitaires vers une Approche Par Compétences - [page 52](#)
- Dispositif d'auto évaluation des compétences par les apprenants - [page 55](#)
- Valorisation et évaluation des compétences transversales au sein des activités solidaires engagées - [page 58](#)
- Thèse : L'approche-compétence en réseau à l'Université : un changement de paradigme pédagogique à la croisée de politiques nationales, européennes et de stratégies d'acteurs locaux- [page 61](#)

Le développement des compétences pour améliorer la formation et l'insertion professionnelle

- L'Approche Par Compétences à l'USMB : un outil d'amélioration continue - [page 64](#)
- Mise en œuvre de l'approche par compétence à l'université de Poitiers - [page 67](#)
- L'alignement pédagogique au bénéfice du développement des compétences des étudiants- [page 70](#)
- Une APC certificative (APCC) pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiant.es - [page 75](#)

La formation aux compétences et la certification des compétences transversales

- écrit+, le dispositif de développement des compétences en français écrit - [page 78](#)
- Compétences transversales et enseignements disciplinaires - [page 80](#)
- La modularisation des parcours en box et développement des compétences du XXIème siècle : BC développer un agir éthique et responsable (ICL) et BC polytechnique et d'ouverture (UPHF) - [page 82](#)
- Thèse : évaluation automatique de la compétence rédactionnelle : le cas de l'outil écrit+ - [page 87](#)

Des compétences transversales pour accompagner la réussite

- Une démarche globale d'acquisition et de valorisation des compétences transversales - [page 91](#)
- Accompagnement à la Réussite de mon Projet : un EC transversal de professionnalisation lors des 3 années de licence - [page 94](#)
- Expédition BU : une formation hybride aux Méthodologies du Travail Universitaire - [page 97](#)
-

Des outils pour favoriser la réussite

- Passeport étudiant - [page 101](#)
- Pack Méthodo, Dispositif d'Aide à la Réussite - [page 104](#)
- Outil IBOU - [page 107](#)
- OTOPO plugin Moodle pour l'auto-évaluation des étudiants - [page 110](#)
- Renforcer le tutorat-mentorat en améliorant l'ancrage pédagogique grâce à un outil de micro-learning - [page 111](#)

Les apprenants, acteurs de leur formation aux compétences transversales

- Je teste mes compétences psychosociales au cœur d'une formation expérientielle ! - [page 115](#)
- Parcours apprendre à s'orienter : intégration d'un nouveau PPE repensé sur la base des compétences du XXIe siècle et dans le cadre du programme AVENIR(s) - [page 118](#)
- La mise en œuvre d'un projet d'autoformation et de formation aux compétences transversales : Nautilus - [page 121](#)

Table ronde

Former aux compétences du XXIème siècle dans un monde en mutations

- **SoSKILLED** - Compétences transversales et défis sociétaux - [page 125](#)
- **NeptUNe** - UE « Transition écologique et développement soutenable » - [page 128](#)
- **CUPS** - Former dès 2024 100% des étudiants de L1 aux enjeux du XXIème siècle - [page 130](#)
- **ATYPIE-Friendly** - Les outils d'accessibilité - [page 133](#)
- **TEDS** - Créer le pôle national de ressources TEDS (transition écologique pour un développement soutenable) - [page 136](#)

Sous-thème

Des outils pour la déclinaison en compétences des formations

- Portail APC - génération des tableaux croisés UE/ECUE versus apprentissages critiques - [page 13](#)
- Syllabus de cours - [page 16](#)
- PANEC une application numérique de valorisation et de matérialisation des écritures en activités et en compétences des parcours de formation - [page 18](#)
- Un outil d'apprentissage par compétences dans le cadre de formation par projet - [page 21](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Portail APC – génération des tableaux croisés UE/ECUE versus apprentissages critiques

NCU : L@UCA

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Côte d'Azur

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- MARTIN Annick, Ingénieure pédagogique CAP / Projet L@UCA annick.martin@univ-cotedazur.fr
- DE CIAN Marie-Cécile, Co-pilote Projet L@UCA marie-cecile.de-cian@univ-cotedazur.fr
- BORDONADO Christophe, Université Côte d'Azur – DSI christophe.bordonado@univ-cotedazur.fr

Maturité de l'action : En phase de test

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : 800

Date de lancement de l'action : Septembre 2021

L'objectif de l'action

L'objectif est de permettre aux équipes pédagogiques de :

- saisir et gérer informatiquement leurs référentiels de compétences en lien avec les maquettes du logiciel de gestion APOGEE ;
- générer les tableaux croisés entre les maquettes de formation (au grain le plus fin des cours) et les référentiels (matrices de cohérence) ;
- à terme, modéliser les évaluations en compétences.

L'action innovante

Description de l'action

Université Côte d'Azur est engagée dans la mise en place de l'Approche Par Compétences (APC) depuis 2016 et accompagne l'ensemble des formations de licence et de master dans l'appropriation de cette démarche pédagogique. L'accompagnement des équipes se réalise en trois étapes : la rédaction du référentiel de compétences (avec niveaux de développement et apprentissages clés), la réalisation de la matrice de cohérence (tableau croisé entre maquette et référentiel) et enfin la mise en œuvre du référentiel au travers d'activités pédagogiques.

Depuis 2022, l'établissement s'appuie sur un cadrage décrivant la stratégie établissement pour l'engagement des formations dans cette approche. La stratégie vise trois niveaux d'engagement :

- 1/ Chaque formation est dotée d'un référentiel de compétences et d'une matrice de cohérence.
- 2/ Au moins une Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) est mise en œuvre dans chaque formation.
- 3/ Tous les apprentissages de plus haut niveau des compétences sont évalués.

Par ailleurs, l'Université Côte d'Azur démarre un nouveau contrat d'accréditation à la rentrée 2024, ce qui était l'opportunité pour les équipes de s'appuyer sur les retours de l'autoévaluation Hcéres pour travailler en amont sur la nouvelle offre de formation, en lien avec l'APC.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Considérant le nombre des formations et des équipes pédagogiques à accompagner et devant la nécessité de travailler en parallèle sur l'APC et sur la nouvelle offre de formation, le développement d'un outil devenait indispensable.

C'est ainsi que pour faciliter l'appropriation de la démarche par les équipes et leur engagement, une interface collaborative intitulée «Portail APC» permettant de gérer les documents liés à l'APC et leurs différentes versions avec une traçabilité claire, a été développée. Cette interface facilite l'interopérabilité entre le Système d'Information (Apogée) et le logiciel de saisie des référentiels (Karuta) et dans sa prochaine version l'application syllabus et le LMS de l'établissement.

Enfin, le développement de cette interface est un tremplin pour les SAÉ qui, une fois pédagogiquement mises en œuvre par les enseignants, y sont modélisées. Chaque SAÉ est modélisée à partir des matrices de cohérence réalisées par les équipes, identifiant ainsi 1/ les enseignements où les étudiants sont évalués en compétences et 2/ une contribution chiffrée pour chaque compétence évaluée. Ces contributions chiffrées ont pour but de générer à terme un relevé de compétences pour chaque étudiant, en fonction des évaluations reçues.

Étapes de mise en œuvre

Un cahier des charges très détaillé a été établi en 2021/2022 pour un développement qui a commencé en 2022 et est encore en cours sur certains aspects.

Une première version est opérationnelle depuis janvier 2024, qui permet déjà aux équipes de saisir leurs référentiels et de générer les matrices de cohérence. L'objectif premier était de permettre aux équipes de s'approprier l'outil en saisissant elles-mêmes les référentiels.

La V2 devrait être opérationnelle en janvier 2025.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Comme toute interface, un accompagnement est nécessaire pour sa bonne appropriation et pour en évaluer la facilité d'utilisation. Chaque équipe ayant utilisé l'outil a été accompagnée par une ingénieure pédagogique pour créer et saisir le référentiel, puis réaliser la matrice de cohérence, par le biais d'entrevues individuelles ou en ateliers collectifs.

En complément, afin de permettre les équipes d'évoluer en autonomie sur le Portail APC, des tutoriels étape par étape ont été produits pour créer son référentiel, le saisir et réaliser sa matrice d'évaluation. Cet accompagnement s'avère parfois coûteux en temps et peut nécessiter d'accompagner plusieurs fois la même équipe.

Sans impact notable sur l'expérience utilisateur, une autre difficulté rencontrée concerne les erreurs à corriger de la V1, malgré les tests effectués avant mise en production. L'ergonomie de la matrice de cohérence gagnerait à être améliorée (moteur de recherche, affichage des enseignements).

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Une V2 est actuellement en cours de développement pour améliorer l'interface, ses fonctionnalités de base et son ergonomie (en particulier sur les matrices de cohérence), en fonction des retours des enseignants et des administrateurs de la plateforme. En accord avec le cadrage établissement, cette montée de version est axée principalement sur le développement de la brique de modélisation des SAÉ : questionnaire permettant de saisir tous les paramètres de la SAÉ, et matrice d'évaluation qui comportera les contributions chiffrées de la SAÉ aux compétences du référentiel.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Il est également prévu dans la V2 d'ouvrir l'interface à l'ensemble des enseignants : tous les utilisateurs pourront consulter les référentiels publiés existants dans l'interface et faire la demande d'intégrer une équipe pédagogique (pour modéliser une SAÉ par exemple). L'objectif est que le Portail APC devienne un outil de référence pour tout ce qui se rapporte à la gestion pédagogique des compétences.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Syllabus de cours

NCU : L@UCA

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Côte d'Azur

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- SAIOUD Sarah, Ingénieure pédagogique Projet L@UCA - sarah.saioud@univ-cotedazur.fr
- LALABIA Pagoubadi, Ingénieur pédagogique Projet L@UCA - pagoubadi.lalabia@univ-cotedazur.fr
- DE CIAN Marie-Cécile, Co-pilote Projet L@UCA - marie-cecile.de-cian@univ-cotedazur.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : 14000

Date de lancement de l'action : Septembre 2018

L'objectif de l'action

Le syllabus en ligne proposé aux étudiants a pour buts de :

- présenter pour chaque cours les prérequis, les objectifs d'apprentissage, les modalités d'évaluation, le plan du cours, etc. ;
- faciliter les choix de formation et le choix de cours (UE, ECUE) pour tout étudiant ;
- donner une vision claire de chaque cours à l'étudiant afin d'augmenter son implication dans le cours ;
- établir un contrat pédagogique entre l'enseignant et ses étudiants.

L'action innovante

Description de l'action

Le syllabus numérique UniCA est un outil innovant conçu pour améliorer la communication entre un enseignant et ses étudiants.

Il permet aux enseignants de structurer et de partager efficacement toutes les informations essentielles relatives à leurs cours et de présenter de manière claire et détaillée le contenu de leur matière. Ils peuvent y inclure des informations sur les prérequis nécessaires à la compréhension du cours, les objectifs pédagogiques, ainsi que les thèmes qui seront abordés au fil du semestre.

Les enseignants peuvent détailler les modalités d'évaluation, les dates-clés, les ressources pédagogiques disponibles et les attentes en termes de participation et d'engagement des étudiants. En intégrant des éléments interactifs, tels que des liens vers des ressources en ligne, des liens vers des forums de discussion, et des liens vers des quiz, le syllabus encourage les étudiants à s'impliquer activement dans leur apprentissage.

Le syllabus est donc un outil de communication qui renforce la transparence et la clarté des informations entre les enseignants et les étudiants, favorisant ainsi un environnement d'apprentissage centré sur l'étudiant.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Ce projet s'inscrit bien dans une démarche d'innovation pédagogique visant à améliorer la qualité de l'enseignement et à répondre aux besoins d'une génération d'étudiants de plus en plus connectés et exigeants en termes de numérique et d'interactivité.

Étapes de mise en œuvre

- Septembre 2018 – Janvier 2019 : Conception (benchmark, maquettage, tests utilisateurs)
- Février 2019 – Mai 2019 : Développement informatique (V1)
- Juin 2019 : Lancement du syllabus pour les cours de L1 et L2. Les cours de Licence 1 étaient plus particulièrement ciblés afin de donner une première impulsion. Des ateliers étaient proposés pour aider les enseignants à remplir leur syllabus
- 2019 – 2021 : Evaluation des syllabus afin d'attribuer une prime aux enseignants
- Janvier – Avril 2020 : Maquettage + Développement informatique (V2)
- Janvier – Avril 2021 : Maquettage + Développement informatique (V3)
- 2021 – 2022 : Création d'un cours en ligne et de tutoriels explicatifs pour que les enseignants puissent le remplir en autonomie
- Avril 2023 : Proposition d'accompagnements individuels pour aider à remplir tous les syllabus manquants

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Conditions de réussite : atteindre l'objectif de 100% des syllabus remplis en licence. Actuellement 71% de cours de niveau Licence ont leur syllabus remplis.

Leviers :

- Attribution d'une prime pour les enseignants qui remplissaient leur syllabus en licence. Ainsi, la majorité des enseignants a intégré le remplissage du syllabus dans ses pratiques, que ce soit au niveau licence mais aussi au niveau master.
- Proposer des accompagnements pour aider à la prise en main de l'outil.

Difficultés rencontrées :

- Le changement de maquette qui suspend le remplissage du syllabus.
- La réticence de quelques enseignants à l'utilisation de l'outil numérique.
- Les enseignants «oublient» de mettre à jour leurs contenus
- Impact positif : retours positifs des étudiants qui l'utilisent, affichage des syllabus sur l'offre de formation.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Le syllabus évolue en fonction des rétroactions d'usage fournies par les enseignants et les étudiants. Pour cela, nous avons mis en place un questionnaire de recueil d'avis qui peut être rempli depuis le syllabus par les étudiants et les enseignants.

Il est prévu d'associer les référentiels de compétences développés par les responsables de formation et les objectifs d'apprentissage tels que formulés dans le syllabus.

Nous aimerions également ajouter une fonctionnalité qui permette de recueillir des statistiques d'utilisation (fréquence des connexions, temps passé sur le syllabus, nombre d'interactions) pour évaluer l'engagement des étudiants.

Au niveau accessibilité, il serait utile de laisser la possibilité à l'utilisateur de changer la couleur d'arrière-plan (noir versus blanc).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : PANEC une application numérique de valorisation et de matérialisation des écritures en activités et en compétences des parcours de formation

NCU : Flexi-TLV

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Grenoble Alpes

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Fabrice Ménard, Directeur de l'appui à la pédagogie et à l'innovation

Maturité de l'action : En phase de test

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro 1 ; LPro 2 ; LPro 3 ; Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : 40000

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Permettre aux équipes pédagogiques la saisie et la publication des activités clés et des compétences développées au sein des parcours de l'offre de formation, au travers d'une interface collaborative dédiée et de lier la notion d'activités-clés aux référentiels métiers ainsi qu'aux blocs RNCP.

Permettre de récolter la donnée activité/compétence de l'offre de formation à l'échelle de l'université et d'alimenter, à leur demande, des outils ou applicatifs tiers.

L'action innovante

Description de l'action

Le projet porte l'ambition de concevoir et de développer une application web ergonomique et intégrée au catalogue des outils de l'université, à destination des enseignants chercheurs, des ingénieurs pédagogiques et des représentants décisionnels des établissements du supérieur.

À notre sens cette action, actuellement à l'état de preuve de concept (POC) couvre un angle mort au carrefour des développements actuellement engagés autour des portfolios (projet Avenir(s), KAPC+) ou des systèmes d'information de scolarité (AMUE-Pégase).

Dans un premier temps, PANEC se veut être :

l'outil collaboratif de saisie et de récolte des informations liées aux activités/compétences à l'échelle du parcours de formation à destination des équipes pédagogiques (utilisable par exemple pour la conception des maquettes pédagogiques (MCCC)) ;

- l'outil de l'articulation entre les descriptifs en activités et en compétences à l'échelle du parcours, les descriptifs en blocs de compétences des mention (RNCP) et les bases métiers dont ROME 4.0 (utilisable par exemple pour l'affichage de l'offre de formation en compétences au niveau des parcours ou pour l'accompagnement à l'orientation en complément des outils de type Avenir(s))
- l'outil de la matérialisation des activités et des compétences au sein des maquettes pédagogiques afin :

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- de produire de réelles tables de Modalités de Contrôle des Connaissances et des Comp ;
 - de calculer un niveau de structuration de l'offre de formation universitaire en activités et en compétences ;
 - de donner un réel sens pédagogique à l'approche matricielle.
- l'outil de la diffusion des données et des référentiels activités/compétences à l'échelle du parcours auprès d'autres services web par le biais d'API.
 - Dans un second temps, l'évolution de PANEC à EOS (Engine Of Skills), se veut être, en s'appuyant sur les données du système d'information de scolarité (SIS) et du catalogue de l'offre de formation :
 - l'outil d'affichage et de suivi individualisé et en temps réel du niveau d'acquisition des activités et des compétences visées par un étudiant au regard de son parcours de formation ;
 - l'outil de la validation individuelle par un établissement universitaire de données activités/co - l'outil de la mise en relation entre des besoins territorialisés du monde professionnel et un vivier de formations ou de personnes, grâce à un moteur orienté compétences et niveau de formation.

L'outil PANEC (Plateforme Agile Numérique d'Édition des Compétences) est au niveau de POC (proof of concept) avec comme éléments principaux à l'heure actuelle un modèle de données compatible avec les référentiels France Compétences, une interface graphique provisoire de saisie en compétences des diplômes au niveau des parcours par les équipes pédagogiques (niveau d'écriture plus fin que les fiches RNCP nationales et qui relève de la responsabilité de chaque établissement). Une interface d'administration des projets d'écriture en compétences intégrant différents rôles hiérarchisés selon le principe de droits hérités. Cet outil est d'ores et déjà en capacité d'intégrer les blocs des fiches RNCP nationales lors de l'écriture en compétences des parcours.

Étapes de mise en œuvre

Le développement de l'outil a donné lieu aux étapes suivantes :

1 Phase préparatoire :

- 1.1 Audit et choix du prestataire ;
- 1.2 Prise de contact prestataire, création du groupe de travail, rappel des objectifs ;
- 1.3 Précision des attentes utilisateurs et du cadre fonctionnel.

2 Phase de développement de la VI (POC) :

- 2.1 Création du modèle structuré de données (MCD) ;
- 2.2 Définition des modalités d'accès et des paramétrages utilisateurs ;
- 2.3 Développement des fonctionnalités et recettes.

Les développements ont débouché sur la mise en œuvre de fonctionnalités suivantes :

- l'identification via le CAS/VPN et la gestion des groupes LDAP ;
- le travail collaboratif via la gestion des équipes projet (notification flash et mail), la gestion des profils utilisateurs (5 profils et affichages dédiés), la gestion de l'accessibilité (WAI-ARIA) ;
- l'édition via un système de publication et d'association au référentiel RNCP et ROME ;
- l'interopérabilité via le développement d'une API REST.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

L'action a permis :

- de traduire en format numérique le modèle de description des parcours ;
- de formaliser le processus et de préciser les rôles des différents acteurs ;
- de réaliser un lien entre les descriptifs à l'échelle du parcours et les descriptifs en blocs de compétences.

L'action n'a pas permis :

- de généraliser au sein l'établissement le modèle de description et le modèle numérique ;
- d'importer dans l'outil PANEC à partir du SIS les éléments des maquettes pédagogiques ;
- d'exporter vers les outils d'affichage de l'ODF les données activités et compétences.
- Les principales difficultés sont :
- technique liée à la modélisation des maquettes pédagogiques dans le SIS ;
- structurelle liée à la nécessité que l'outil soit pérenne. Le passage de Preuve de Concept à une version stable nécessite une compatibilité, une interopérabilité et une intégration dans le SI de l'établissement ;
- réglementaire : les fiches RNCP sont en cours de réécriture et en tant que Grand Établissement, il est difficile d'établir un modèle cohérent aux contraintes des écoles d'ingénieurs et aux licences/masters.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Le principal frein à la poursuite des développements est d'ordre technique et repose sur la capacité de l'établissement à interroger, formaliser et exploiter les données présentes dans ses différents outils métiers (SIS, PSTAGE, AMETYS, FCA MANAGER, E CANDIDAT, ...).

Ainsi le projet se recentre actuellement sur une approche plus orientée autour de la data et de l'interopérabilité.

Le projet a ainsi recentré ses objectifs intermédiaires sur les axes suivants :

1. Définition des modèles et des dictionnaires des données formations, utilisateurs et ressources pédagogiques reposant sur une logique d'automatisation, d'unicité et de portabilité des données.
2. Définition et mise en œuvre des protocoles d'échanges de données.
3. Construction des modèles d'affichage et paramétrages des outils de diffusion de données (API).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Un outil d'apprentissage par compétences dans le cadre de formation par projet

NCU : HILL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : ENSAIA, Institut Agro Rennes-Angers, ONIRIS, Polytech Montpellier, Montpellier SupAgro

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Lionel Muniglia, enseignant-chercheur, responsable de l'action 1 du projet HILL, lionel.muniglia@univ-lorraine.fr
- Bernard Cuq, enseignant-chercheur, responsable de l'action 2 du projet HILL, bernard.cuq@supagro.fr
- Jean Marc Ferrandi, enseignant-chercheur, responsable de l'action 3 du projet HILL, jean-marc.ferrandi@oniris-nantes.fr
- Laurent Grimal, enseignant-chercheur, responsable de l'action 4 du projet HILL, laurent.grimal@uha.fr
- Agnès Marsset, enseignante-chercheuse, responsable de l'action 5 du projet HILL, agnes.marsset_baglieri@agroparistech.fr
- Lou Dumas, ingénieure chargée de mission sur le projet HILL, dumas8@univ-lorraine.fr
- Olivier Abgrall, ingénieur chargée de mission sur le projet HILL, oabgrall@agrocampus-ouest.fr
- Manon Déterne, ingénieure chargée de mission sur le projet HILL, manon.deterne@supagro.fr

Maturité de l'action : En phase de test

Public cible de l'action : Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : 700

Date de lancement de l'action : 2024

L'objectif de l'action

Chaque formation permet à l'apprenant de progresser dans différentes compétences, et a pour objectif de l'aider à atteindre un certain niveau, dit niveau cible. Notre but est de mesurer, compétence par compétence, le chemin à parcourir entre le niveau de l'étudiant à un instant T et son objectif final. Ainsi l'apprenant, sachant d'où il part et où il doit arriver, pourra être plus efficace dans ses apprentissages et cibler en priorité les domaines où il est le plus éloigné de son objectif.

L'action innovante

Description de l'action

Quinze établissements d'enseignement supérieur, portant des cursus de niveaux variés se sont alliés pour construire ensemble un cadre et des ressources pédagogiques en formation par projets. Le thème qui les réunit est celui de l'enjeu de l'éco-conception d'aliments. C'est une approche concertée, coopérative, basée sur l'apprentissage par compétences et conçue sur l'idée de la pertinence d'un outil numérique, portfolio dynamique nommé dans le projet « contrat d'apprenance intelligent » (CAI).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Lors de son arrivée sur la plateforme informatique liée à l'outil, l'apprenant s'identifie et sélectionne une « fiche métier » correspondant à son projet professionnel. Ces fiches métiers sont issues d'un dialogue avec des organisations professionnelles, pour la plupart des entreprises du domaine agro-alimentaire. Chaque fiche contient un descriptif du métier choisi ainsi que la liste et le niveau des compétences nécessaires à ce métier. Le choix fait par l'apprenant définit donc la liste des compétences à cibler et le niveau qu'il doit atteindre pour chacune d'entre elles.

L'apprenant effectue ensuite une auto-évaluation permettant d'estimer son niveau initial pour chaque compétence. Cela l'aide à mieux se connaître lui-même, à mieux cibler ses apprentissages, et en cas d'apprentissage par projet à mieux choisir les domaines dans lesquels il souhaite s'investir. En effet, connaissant ses points forts et ses points faibles, il pourra soit porter des missions en tant qu'expert, dans des domaines où il est à l'aise, soit au contraire préférer travailler des domaines dans lesquels il est moins à l'aise mais où il a besoin de progresser. Dans l'idéal, il choisira – où le tuteur de projet l'orientera – vers un mélange des deux.

L'autoévaluation est au cœur de nombreux dispositifs développés dans le projet car elle permet une approche réflexive sur les compétences pour l'apprenant et contribue à une responsabilisation de son investissement dans les apprentissages proposés. Une fois le niveau initial et le niveau à atteindre connus, l'apprenant possède son « contrat d'apprenance », qui est en quelque sorte un contrat que l'apprenant passe avec lui-même pour s'engager à atteindre les objectifs définis.

Une fois ce contrat complété et compris, l'apprenant est guidé vers un ensemble de contenus de formation qui lui permettent d'acquérir les connaissances nécessaires manquantes. L'apprenant peut alors se former en utilisant des ressources co-construites par des enseignants chercheurs issus de tous les établissements partenaires du projet HILL, soit à ce jour plus de cent ressources différentes. Puis, une fois formé sur la théorie, il peut ensuite mettre en pratique ces nouvelles connaissances dans des projets proposés par son établissement, ce qui lui permet de monter en compétences.

L'apprenant consulte et met à jour son contrat d'apprenance de manière régulière tout au long de ses apprentissages. Ainsi, il peut renseigner ses progrès et visualiser son avancement de manière concrète, ce qui l'encourage et le motive à continuer. De son côté, le tuteur peut fixer des jalons auxquels il regarde l'avancement général, et demander un point avec son apprenant s'il juge cela nécessaire.

L'apprenant peut aussi s'évaluer via des quizz et des simulateurs. Il lui est également recommandé de se faire évaluer par ses pairs (camarades de projet par exemple) et par un ou plusieurs de ses enseignants. Ainsi, la subjectivité de son autoévaluation est limitée.

Ces différentes utilisations se font au travers d'interfaces spécifiquement développées pour les besoins du projet. Des tableaux de bords de suivi sont disponibles pour faciliter leur usage, tant pour les apprenants que pour les formateurs.

Plusieurs établissements membres du projet HILL sont actuellement en train de tester ces outils numériques et le déploiement est en cours.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Étapes de mise en œuvre

1. Recensement des initiatives pédagogiques mises en place dans les établissements du projet et définitions des besoins
2. Développements de prototypes d'outils (format Excel)
3. Développement des outils sous format numérique (ex nihilo) sur une plateforme de preuve de concept (Moodle pour l'instant) et conception des ressources pédagogiques
4. Connexion de la plateforme HILL aux espaces numériques des établissements pour l'accès aux apprenants et formateurs
5. Expérimentation utilisateur de la plateforme par quelques testeurs (apprenants et formateurs)
6. Déploiement et diffusion du dispositif au sein des établissements du réseau

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Ce travail a montré la capacité des différents établissements partenaires de HILL à travailler en coopération de manière pertinente et efficace autour d'un objectif commun. Les réunions de co-construction des ressources HILL sont un vrai succès car les enseignants ont habituellement peu d'occasions pour discuter du contenu de leurs cours et de leur manière d'enseigner. Du côté des apprenants, les outils sont également jugés pertinents. Beaucoup d'entre eux disent se servir du CAI, par exemple pour préparer des lettres de motivation ou des entretiens de stage.

Concernant les difficultés, si le fait de travailler en lien avec plusieurs établissements peut-être une force, cela peut aussi susciter des divergences de point de vue notamment sur les choix informatiques à arbitrer car les outils utilisés sont propres à chaque université. Il peut ainsi être compliqué de concevoir des outils qui soient accessibles par tous et qui fassent consensus, notamment auprès de quelques directeurs de systèmes informatiques (DSI), préférant les solutions « clé en main » proposées par Moodle.

Néanmoins le projet HILL répond à une attente forte des formateurs, apprenants et équipes pédagogiques pour proposer des dispositifs innovants pour les établissements et une plateforme numérique ergonomique et simple d'utilisation.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Le dispositif est en amélioration constante puisqu'il est en phase de test. Tous les retours utilisateurs sont pris en compte et permettent que chaque nouvelle version soit plus adaptée aux besoins des apprenants et des enseignants. Parmi les améliorations principales à venir, on peut noter :

- l'ajout d'un onglet récapitulatif où chaque compétence et chaque objectif est visible, et où en un coup d'œil l'apprenant et le formateur peuvent voir où sont les difficultés principales ;
- la mise en lien de la plateforme contenant le contrat d'apprentissage intelligent avec la plateforme contenant les ressources d'apprentissage, afin que l'étudiant et son formateur puissent avoir une vue d'ensemble de l'avancement global depuis une seule et même plateforme ;
- la finalisation de la détermination des notes cibles associées à chaque compétence, selon le profil métier choisi. Un questionnaire à destination de différentes personnes en poste en agro-alimentaire est en cours pour affiner ces données. Son objectif est de créer un algorithme de recommandation des métiers pour les apprenants.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://intranet.ecotrophelia.org/outils>
<https://aipu2022.sciencesconf.org/373325>

Illustrations ou photos relatives à l'action :



Figure 1 : Exemple de vue d'écran du tableau de bord (apprenant) de la plateforme

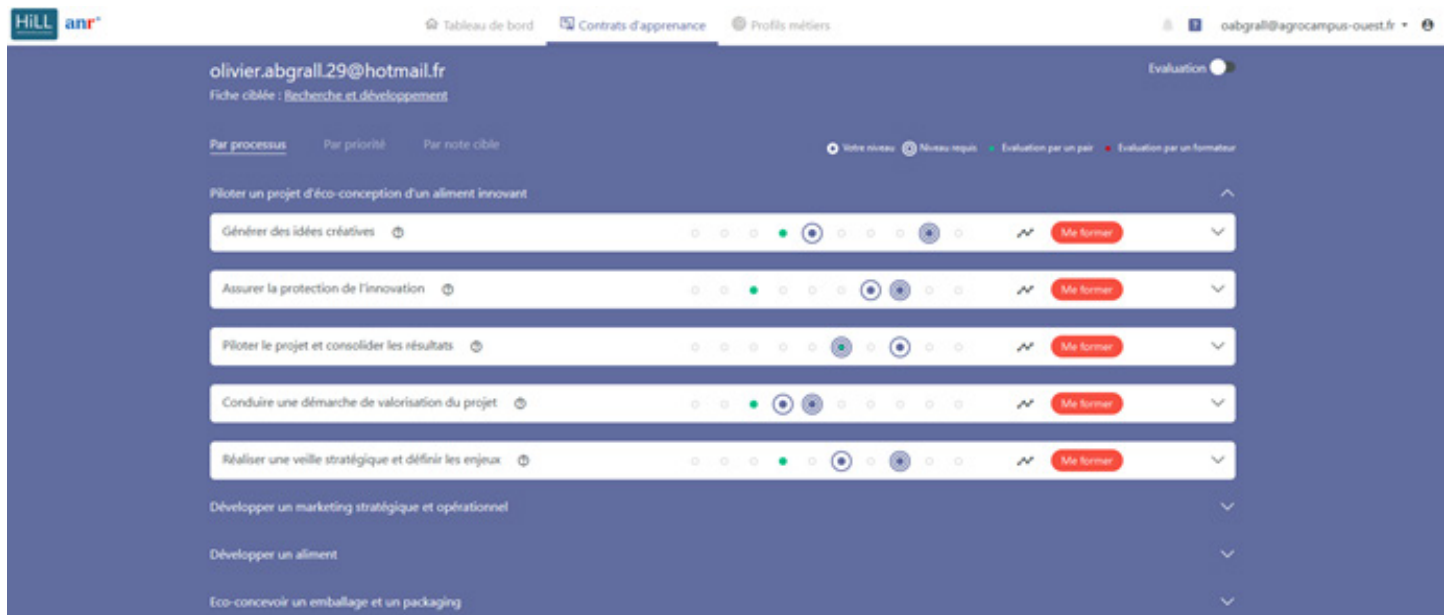
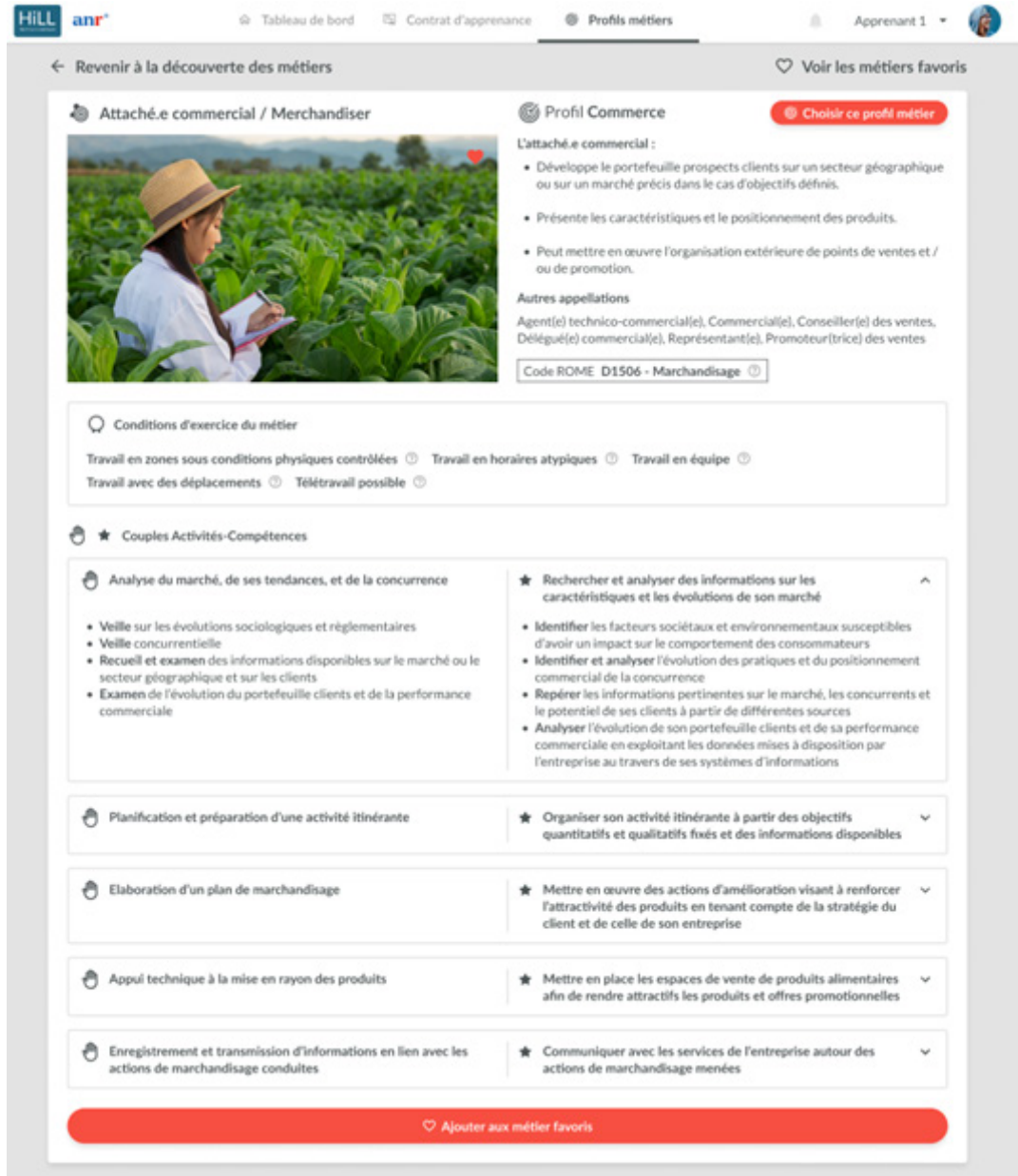


Figure 2 : Exemple de vue d'écran du Contrat d'Apprentance Intelligent (apprenant) de la plateforme

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024



The screenshot shows a user interface for a job profile. At the top, there are navigation tabs: 'Tableau de bord', 'Contrat d'apprentance', and 'Profils métiers'. The user is logged in as 'Apprenant 1'. The main content area is titled 'Attaché.e commercial / Merchandiser' and includes a profile picture of a woman in a hat working in a field. To the right, there is a 'Profil Commerce' section with a 'Choisir ce profil métier' button. Below this, there is a list of job conditions and a table of activities and competencies.

Attaché.e commercial / Merchandiser

Profil Commerce [Choisir ce profil métier](#)

L'attaché.e commercial :

- Développe le portefeuille prospects clients sur un secteur géographique ou sur un marché précis dans le cas d'objectifs définis.
- Présente les caractéristiques et le positionnement des produits.
- Peut mettre en œuvre l'organisation extérieure de points de ventes et / ou de promotion.

Autres appellations
Agent(e) technico-commercial(e), Commercial(e), Conseiller(e) des ventes, Délégué(e) commercial(e), Représentant(e), Promoteur(trice) des ventes

Code ROME D1506 - Marchandisage

Conditions d'exercice du métier

- Travail en zones sous conditions physiques contrôlées
- Travail en horaires atypiques
- Travail en équipe
- Travail avec des déplacements
- Télétravail possible

Couples Activités-Compétences

<p>Analyse du marché, de ses tendances, et de la concurrence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veille sur les évolutions sociologiques et réglementaires • Veille concurrentielle • Recueil et examen des informations disponibles sur le marché ou le secteur géographique et sur les clients • Examen de l'évolution du portefeuille clients et de la performance commerciale 	<p>Rechercher et analyser des informations sur les caractéristiques et les évolutions de son marché</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les facteurs sociétaux et environnementaux susceptibles d'avoir un impact sur le comportement des consommateurs • Identifier et analyser l'évolution des pratiques et du positionnement commercial de la concurrence • Repérer les informations pertinentes sur le marché, les concurrents et le potentiel de ses clients à partir de différentes sources • Analyser l'évolution de son portefeuille clients et de sa performance commerciale en exploitant les données mises à disposition par l'entreprise au travers de ses systèmes d'informations
<p>Planification et préparation d'une activité itinérante</p>	<p>Organiser son activité itinérante à partir des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés et des informations disponibles</p>
<p>Elaboration d'un plan de merchandisage</p>	<p>Mettre en œuvre des actions d'amélioration visant à renforcer l'attractivité des produits en tenant compte de la stratégie du client et de celle de son entreprise</p>
<p>Appui technique à la mise en rayon des produits</p>	<p>Mettre en place les espaces de vente de produits alimentaires afin de rendre attractifs les produits et offres promotionnelles</p>
<p>Enregistrement et transmission d'informations en lien avec les actions de merchandisage conduites</p>	<p>Communiquer avec les services de l'entreprise autour des actions de merchandisage menées</p>

[Ajouter aux métier favoris](#)

Figure 3 : Exemple de fiche métier consultable par l'apprenant

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

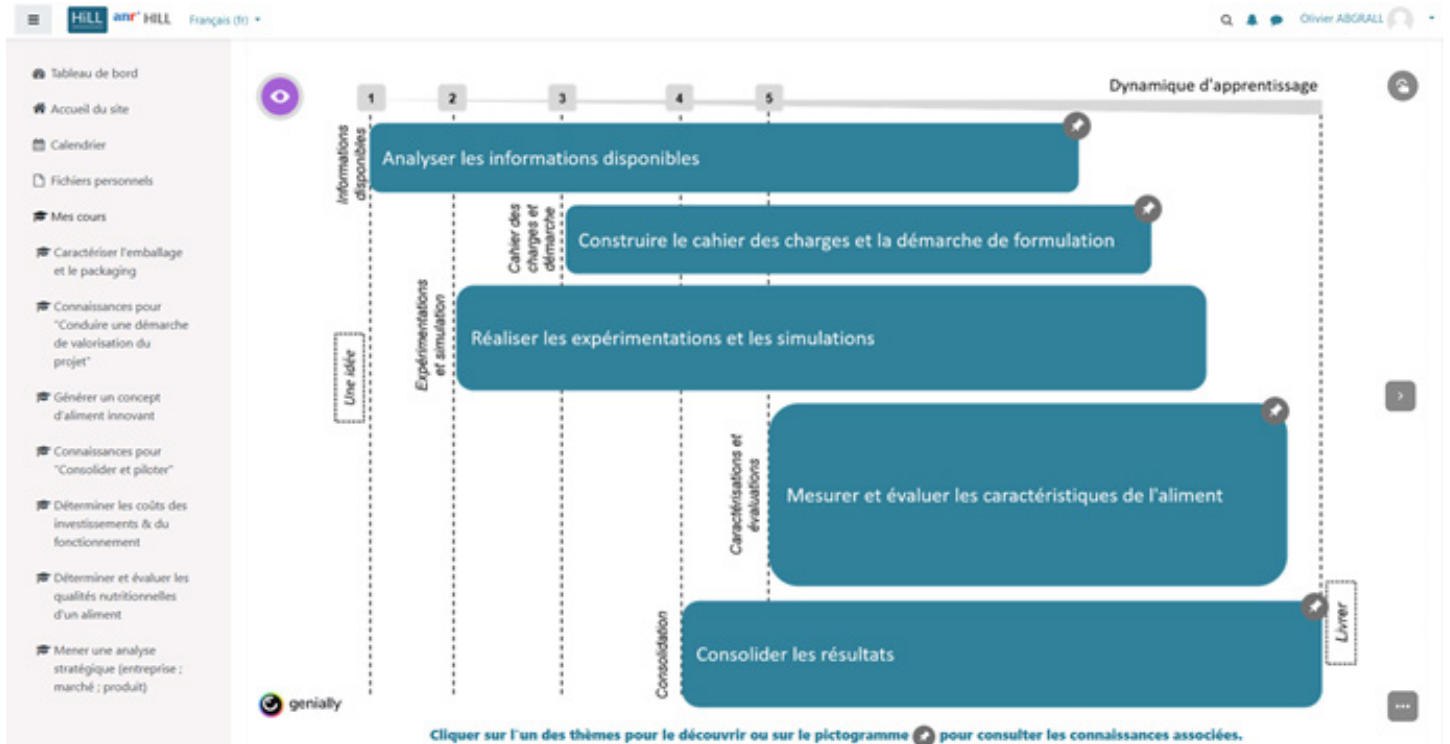


Figure 4 : Thématiques d'apprentissage (Processus "Développer un Aliment") en vue chronologique

Sous-thème

La mise en œuvre de l'APC

- De la connaissance et des compétences, l'exemple de la Faculté de Droit de l'ICL et du NCU PRÉLUDE - [page 28](#)
- Licence de SV en APC, un modèle pour déployer les autres licences générales - [page 33](#)
- Les livrets de l'Approche Par Compétences - [page 36](#)
- Evolutions du système de santé : accompagner l'émergence de nouvelles compétences et de nouveaux cursus pour répondre aux besoins - [page 38](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : De la connaissance et des compétences, l'exemple de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille et du NCU PRÉLUDE

NCU : PRÉLUDE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Institut Catholique de Lille avec l'Université Polytechnique Hauts-de-France

Personne(s) impliquée(s) dans l'action : Des outils pour la déclinaison en compétences des formations

- Nathalie Laugier, Faculté de Droit, enseignant-chercheur, maître de conférences en droit des affaires, assesseur en charge de la pédagogie et des projets innovants nathalie.laugier@univ-catholille.fr
- Sarah Durelle-Marc, Faculté de Droit, enseignant-chercheur, maître de conférences en droit public, vice-doyen en charge des affaires académiques sarah.durelle-marc@univ-catholille.fr
- Catherine Demarey, Institut Catholique de Lille, Vice-recteur aux affaires académiques et à la vie étudiante, enseignant-chercheur en psychologie du travail, PSyCOS Ethics EA 7446, porteur du NCU PRÉLUDE catherine.demarey@univ-catholille.fr
- Juliette Taisne, Institut Catholique de Lille, chef de projet PRÉLUDE juliette.taisne@univ-catholille.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 4600 étudiants

Date de lancement de l'action : 2019 pour une première rentrée LI en septembre 2021

L'objectif de l'action

Dans le cadre de la transformation de ses parcours de formation en Approche par Compétences, le NCU PRÉLUDE (2018-2028) démarre à la Faculté de Droit à la rentrée universitaire 2021, après deux années de réflexion des équipes pédagogiques. La méthodologie PRÉLUDE (basée sur les travaux de Jacques Tardif) a permis de définir un référentiel de compétences (incluant les composantes essentielles, les apprentissages incontournables, les situations authentiques, les unités d'apprentissages appelées box, et les box certificatives permettant d'évaluer la compétence) pour refondre les maquettes du cycle licence.

L'action innovante

Description de l'action

Le référentiel de compétences est le fruit d'une réflexion menée par les enseignants et les administratifs de la faculté guidés par une équipe projet nommée par le doyen (composée de 2 enseignants-chercheurs, 1 chargé de mission, 1 ingénieure pédagogique), elle-même accompagnée par l'équipe projet PRÉLUDE.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le référentiel est constitué de 6 blocs-compétence :

- Utiliser les outils numériques et digitaux
- Exploiter l'information
- Développer une démarche scientifique
- S'exprimer et communiquer
- Se construire et se préparer au monde professionnel
- Développer un agir éthique et responsable. Ce dernier bloc-compétence est commun aux licences de l'ICL.

À la lumière de cette réflexion, des besoins sont apparus et ont nécessité la création de box, par exemple concernant la recherche d'information et la professionnalisation.

Les modalités d'évaluation et le règlement des études ont été revus en augmentant le contrôle continu. Du fait de la non compensation entre les blocs-compétence, l'enjambement a été réintégré. Les bulletins ont été complètement adaptés à l'approche par compétences et à PRÉLUDE grâce aux développements du logiciel de scolarité (Agora, IS Academia Equinoxe).

À la fin de chaque étape de chaque bloc-compétence, ont été créées des box certificatives permettant d'attester de l'acquisition de la compétence. Par exemple, une synthèse de document permet d'apprécier la compétence « Développer une démarche scientifique », et un e-portfolio de présentation permet l'appréciation de la compétence « Se construire et se préparer au monde professionnel ».

La communication (auprès des étudiants mais aussi des enseignants et des administratifs) a été fondamentale pour accompagner le changement : explications en amphi et supports sur la plateforme Moodle, réunions régulières sur l'état d'avancement. La faculté a aussi créé un accompagnement spécifique pour « les enjambeurs » et a renforcé celui des doublants grâce à des dispositifs pédagogiques nouveaux et proposés à distance (SPOC) afin de respecter le rythme de l'étudiant et de favoriser sa réussite.

Étapes de mise en œuvre

Le calendrier de déploiement a été le suivant :

- Septembre 2021 : ouverture de la L1 « pré-ludisée » (900 étudiants sur 2 campus) après deux années de travail
- Septembre 2022 : L1 + L2 (1600 étudiants)
- Septembre 2023 : L1 + L2 + L3 (2100 étudiants)

À l'été 2024, la première promotion de licence de droit « pré-ludisée » a été diplômée. Les étudiants ont reçu un bulletin en APC (cf. figure n°1) ainsi qu'un certificat de compétences renvoyant vers un open badge par compétence (cf. figure n°2).

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Le bilan est positif :

- Le bulletin « pré-ludisé » permet de voir l'évolution entre les années et l'acquisition des compétences. Il met également en exergue la cohérence entre la box certificative d'étape et les box d'apprentissage. Enfin, le bulletin de L3 permet une meilleure visibilité de la progression de l'étudiant sur 3 ans.
- Les taux de réussite sont meilleurs avec l'APC : entre 5 et 10 % de progression.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Les difficultés rencontrées portent sur la conduite du changement propre à la mise en place d'un projet structurant l'établissement et tout le cycle licence (nouvelles charges sur les services scolarité, pédagogie, impact sur les systèmes d'information...). La transformation en approche par compétences nécessite une réorganisation des évaluations des connaissances et la création de situations authentiques permettant d'attester des compétences.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Après un cycle licence complet expérimenté, le référentiel de compétences est en cours de révision, par la fusion de deux blocs-compétence pour la rentrée 2024, réduisant le nombre de 6 à 5. Il est apparu nécessaire de regrouper le BC 1 et le BC 5 sous la dénomination « utiliser les outils et se préparer au monde professionnel ».

La Faculté de droit continue d'améliorer les dispositifs pédagogiques mis en place.

Enfin, une réflexion est à mener sur le volume horaire de la formation et l'équilibre des évaluations de connaissances et de compétences (aller vers le tout contrôle continu et l'absence des semestres ?).

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

Le film de présentation de PRÉLUDE : <https://pod.uphf.fr/video/4707-prelude-teaser-english-subtitles/>

Lien vers le guide méthodologique : <https://view.genially.com/65e717b5a7f59600154a3c04>

<https://www.fld-lille.fr/laccent-sur-les-competences-de-nos-etudiants/>

<https://www.univ-catholille.fr/axes-strategiques-et-grands-projets/pedagogie/>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Illustrations ou photos relatives à l'action :

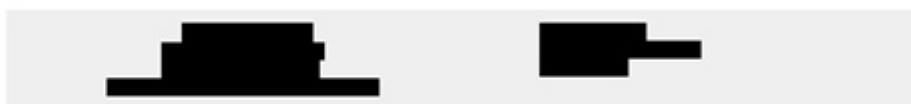
Figure n°1 Bulletin



RELEVÉ DE NOTES

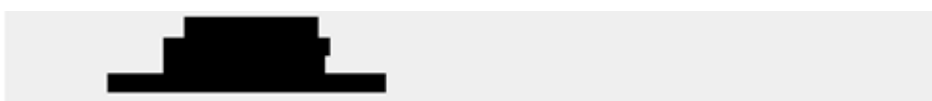
Licence 3 Droit & Culture Juridique

Année universitaire 2023-2024
Session 1



	Sem.	Contrôle continu		Examen		Coef.	Moyenne	Points Jury	Points Bonus / Malus	Moyenne définitive	Résultat	ECTS capitalisés / ECTS attendus
		Note	Coef.	Note	Coef.							
DC 2 - Exploiter l'information DCJ												
Étape 3												
Procédure civile	55	19,00	1,00	2,00	19,00		19,00		19,00	19,00	Acquise	2 / 2
Régime général des obligations	55	19,00	1,00	2,00	19,00		19,00		19,00	19,00	Acquise	2 / 2
Droit fiscal	56	15,50	1,00	2,00	15,50		15,50		15,50	Acquise	2 / 2	
Procédures civiles d'exécution	55	19,00	1,00	2,00	19,00		19,00		19,00	Acquise	2 / 2	
Droit du travail	55	15,80	1,00	3,00	15,80		15,80		15,80	Acquise	3 / 3	
Libertés fondamentales	56	16,50	1,00	3,00	16,50		16,50		16,50	Acquise	3 / 3	
Humanité Histoire contemporaine: Histoire politique de l'Europe contemporaine	55			13,00	1,00	2,00	13,00		13,00	Acquise	2 / 2	
Humanité Histoire contemporaine: Les couples franco-allemands	56	15,00	1,00			2,00	15,00		15,00	Acquise	2 / 2	
Box certificative finale BC2	55			Val.	1,00					Validée	1 / 1	
DC 3 - Développer une démarche scientifique DCJ												
Étape 2												
Droit civil (contrats spéciaux)	55	13,92	0,50	9,00	0,50	4,00	11,46		11,46	Acquise	6 / 6	
Droit civil (sûreté)	56	15,00	0,50	12,00	0,50	4,00	13,50		13,50	Acquise	6 / 6	
Droit commercial	55	10,50	0,50	12,00	0,50	4,00	11,25		11,25	Acquise	6 / 6	
Droit des sociétés	56	14,00	0,50	14,50	0,50	4,00	14,25		14,25	Acquise	6 / 6	
Clinique du droit	55			14,00	1,00	2,00	14,00		14,00	Acquise	2 / 2	
Clinique du droit	56			11,00	1,00	2,00	11,00		11,00	Acquise	2 / 2	
Initiation à la recherche: bibliographie	55	16,50	1,00			1,00	16,50		16,50	Acquise	1 / 1	
Box certificative finale BC3	55			Val.	1,00					Validée	1 / 1	
DC 4 - Analyser et communiquer DCJ												
Étape 3												
LVI Anglais	55	18,20	1,00			2,00	18,20		18,20	Acquise	4 / 4	
LVI Anglais	56	17,75	1,00			0,00	17,75		17,75	Acquise	1 / 1	
Box certificative finale BC4	55			Val.	1,00					Validée	1 / 1	
DC 5 - Se construire et se préparer au monde professionnel DCJ												
Étape 2												
Réseau professionnel	55			Val.	1,00					Validée	1 / 1	
Stages	55			Val.	1,00					Validée	1 / 1	
Box certificative finale BC5	55			Val.	1,00					Validée	1 / 1	
DC 6 - Développer un esprit éthique et responsable DCJ												
Étape 2												
MOOC Odyssey	56			16,00	1,00	3,00	16,00		16,00	Acquise	3 / 3	
Box certificative finale BC6	56			Val.	1,00					Validée	1 / 1	

Moyenne annuelle	Points Jury	Points Bonus / Malus	Moyenne définitive
14,45	14,45		14,45



Moyenne générale annuelle : 14,45	Nombre ECTS capitalisés * - Licence 1 Droit Science Politique : 60 / 60 Admis
Mention : Mention Bien	Nombre ECTS capitalisés * - Licence 2 Droit Science Politique : 60 / 60 Admis
Classement : 6 / 222	Nombre ECTS capitalisés * - Licence 3 Droit & Culture Juridique : 60 / 60 Admis
Grade européen : A	Nombre ECTS capitalisés * - Diplôme : 180 / 180 Admis

*ECTS acquis sur les étapes en cours et terminées.

Lille, le 05.06.2024

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Figure n°2 Certificat de compétences

 <h3>Certificat de compétences</h3> <p>Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Vu le NCU PRÉLUDE ANR-18-NCUN-0019 Le certificat de compétences acquises dans le cadre de la formation préparant à la</p> <p style="text-align: center;">LICENCE DE DROIT (180 ECTS) Parcours Droit et Culture Juridique</p> <p>Est conféré à John Smith Date de naissance : 25 septembre 2003 Lieu de naissance : Paris (75) INE : XXXXXXXXX</p> <p style="text-align: right;">Fait à Lille, le 04 septembre 2024 <i>Ioannis Panoussis</i> Doyen de la Faculté de Droit</p>	<p style="text-align: center;">Compétences certifiées</p> 
---	--

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Licence de SV en APC, un modèle pour déployer les autres licences générales

NCU : MisTRAL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Toulon

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Garlatti Virginie virgnie.garlatti@univ-tln.fr UFR Sciences et Techniques/Cellule Approche Par Compétence / Directrice des Études et enseignante experte APC

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro3

Effectif visé par l'action : 300

Date de lancement de l'action : 2019

L'objectif de l'action

La Licence Sciences et de la Vie a été choisie en 2019 (avec la Licence STAPS et la Licence LEA) pour être licence-pilote Approche Par Compétences (APC) pour le projet NCU MisTraL. L'objectif était la transformation pédagogique de la Licence selon l'Approche Programme dans une démarche compétence selon le modèle de J. Tardif. Le travail réalisé dans les licences-pilotes a aussi pour objectif d'être essaimé au sein des autres Licences générales de l'Université de Toulon.

L'action innovante

Description de l'action

Après trois ans d'accompagnement par le LabSET (Université de Liège), la Licence SV a été déployée en compétences en L1 à la rentrée 2022, en L2 à la rentrée 2023. La L3 sciences de la vie a été ouverte à la rentrée 2024 ainsi qu'une licence professionnelle en alternance Métiers de la Médiation Scientifique et Technique parcours CIGALE.

La Licence générale Sciences de la Vie a été déployée selon un modèle hybride permettant l'évaluation des connaissances au sein d'enseignements de ressources (Ressources Associées aux Compétences – RA, ou isolées, RI) et des compétences dans des enseignements dédiés aux situations d'apprentissage et d'évaluation. Plus de 40% des crédits sont dédiés à l'évaluation par compétences et associés à des SAÉ. Le règlement d'examen a été adapté en cohérence avec l'APC. Les premiers résultats observés montrent une plus grande motivation des étudiants ainsi que de meilleurs résultats des étudiants qui valident, et une plus forte implication dans le conseil de perfectionnement. Nous observons aussi une prise de conscience des étudiants à qui la filière ne correspond pas qui se réorientent plus rapidement. La licence professionnelle CIGALE a été déployée en APC stricte avec une évaluation uniquement des compétences. Une procédure de facilitation de l'accès à la formation continue pour la licence générale et professionnelle est en cours de préparation.

Le travail réalisé en Sciences de la Vie et dans les autres licences pilotes a permis de mettre en place un calendrier de déploiement de l'APC dans les autres licences générales.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Ce déploiement est accompagné par la cellule Approche par Compétences qui propose des formations et ateliers à chaque étape ainsi que des supports de formation (Livrets Mémos- Genial. ly).

A partir du travail réalisé en Sciences de la Vie, des outils d'aide ou déploiement sont proposés aux équipes (Livret de l'étudiant - vidéos sur l'Approche par Compétence - modèles de grilles d'évaluation - modèles de carnets de bords avec questionnaires réflexifs - scénarios de SAÉ). Les outils destinés à la formation des étudiants à la démarche compétences ont été relus par les étudiants de licence Sciences de la Vie afin de s'assurer de la pertinence des supports. Ces étudiants ont été sollicités par les vidéos.

Étapes de mise en œuvre

Trois étapes de mise en œuvre peuvent être identifiées :

- Préparation (2019-2022) : 3 ans de formation par le LabSET à la démarche compétence selon la méthode Tardif (Référentiel de compétences, SAÉs, évaluation, maquettes)
- Déploiement de la licence Pilote (2022-2025) : La licence Sciences de la Vie est déployée sur 3 ans (de la L1 à la L3) en compétences. Une licence professionnelle par alternance (CIGALE) en compétences ouvre à la rentrée 2024. Le lien avec la formation continue pour la licence générale et professionnelle est en cours de préparation.
- Évaluation et accompagnement des autres Licences : (2022-2029) : L'évaluation des réussites et les écueils des licences-pilotes ont permis de proposer un accompagnement des autres licences générales sur 7 ans avec plusieurs niveaux de déploiement : Niveau 1 – Entrer dans la démarche en septembre 2024 puis Niveau 2 – Transformer nos pratiques de 2026 à 2029.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Évaluation du degré d'intégration de la démarche compétence dans les équipes de formation (niveau 1 à niveau 4) : L'évaluation se fait sur des critères maquette : Crédits associés aux SAÉ, nombre de SAÉ labellisées, nombre d'Unité d'Enseignement Compétences, HE dédiées aux SAÉ. Elle se fait sur des critères pédagogiques : utilisation du livret étudiant, des carnets de bords et portfolio, certification terminale des compétences. L'évaluation de l'intégration de la démarche par l'ensemble du personnel enseignant est prévue courant 2024 à partir de questionnaires.

Évaluation de la réussite et de la motivation des étudiants : Le taux de réussite, la moyenne des étudiants ainsi que les réorientations sont évaluées. L'évaluation de l'intégration de la démarche et de la motivation des étudiants a été testée en Licence SV à partir de questionnaires sur base d'échelle de Likert.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

En licence Sciences de la Vie, le référentiel, les maquettes, les ressources et les SAÉ ont été adaptés chaque année en conseil de perfectionnement afin d'améliorer le programme et d'équilibrer la charge étudiante. Le conseil de perfectionnement a été modifié et contient plus d'étudiants de façon à être plus réactif sur les besoins.

Afin de déployer la démarche dans les autres formations de licence de l'Université, un processus itératif a été mis en place de façon à permettre aux équipes d'intégrer la démarche de façon progressive. La licence Sciences de la Vie a déployé la démarche compétences au niveau 3 et la licence professionnelle au niveau 4.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Les autres formations de l'Université sont invitées à déployer leur formation au niveau 1 "Entrer dans la démarche" dès la rentrée 2024 puis au niveau 2 "Transformer nos pratiques" de 2026 à 2029. Ce temps long permet aux équipes de déployer un programme cohérent et soutenable.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

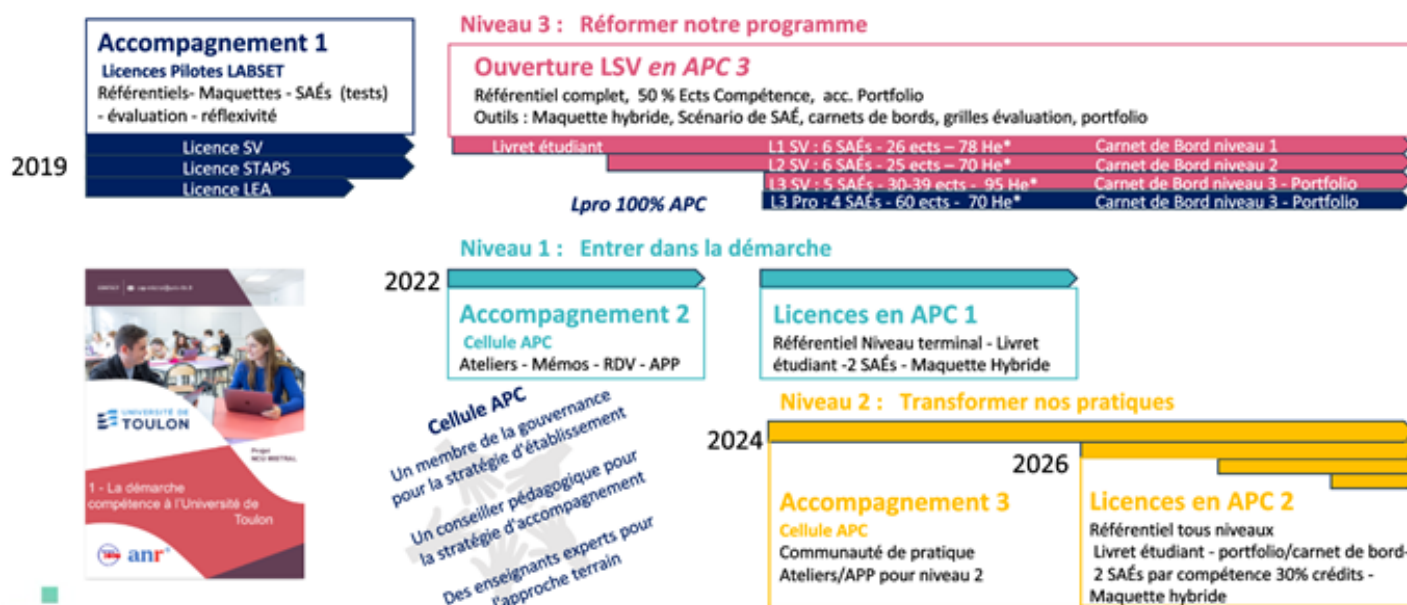
Lien vers le genial.ly avec la démarche compétence à l'université de Toulon : <https://view.genially.com/654689f1069a910011398e5a>

Lien vers la page de la Licence Sciences de la Vie : <https://formations.univ-tln.fr/fr/offre-de-formation/licence-XA/licence-sciences-de-la-vie-LOY38GG8.html>

Lien vers la page de la Licence CIGALE : <https://formations.univ-tln.fr/fr/offre-de-formation/licence-professionnelle-DP/lp-metiers-de-la-mediation-scientifique-et-technique-LO8R90JI/lp-metiers-de-la-mediation-scientifique-et-technique-parcours-communiquer-guider-animer-le-littoral-et-l-environnement-LO8R90L4.html>



Illustrations ou photos relatives à l'action :





Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Les livrets de l'Approche Par Compétences

NCU : LCeR

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Picardie Jules Verne, Université du Littoral Côte d'Opale et Université d'Artois

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Christophe BIDENT, VP Partenariats et grands projets UPJV, responsable du projet NCU LCeR, christophe.bident@u-picardie.fr
- Céline JOIRON, VP Transformation pédagogique UPJV, responsable du comité opérationnel « ingénierie licences compétences » du projet

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 22000

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Proposer une méthodologie d'accompagnement, de réflexion et d'implémentation de l'Approche Par Compétences en cinq étapes, déclinées en autant de livrets : ABC de l'APC, Référentiel de compétences, Situations d'Apprentissage et d'Évaluation, Portfolio numérique, Maquettes de formation.

L'action innovante

Description de l'action

La Licence Compétences en Réseau est un projet inscrit dans le cadre des « Nouveaux Coursus à l'Université », qui vise la transformation des formations de licence générale conformément à l'arrêté licence du 30 juillet 2018. Ce projet est porté par l'Université de Picardie Jules Verne, en partenariat avec les Universités d'Artois et du Littoral Côte d'Opale, dans le cadre de l'alliance A2U. Il a commencé en 2018 et s'inscrit dans la longue durée, sur une période de dix ans.

Durant les quatre premières années, la transformation a été accompagnée par le LabSET, laboratoire de l'Université de Liège, dirigé par Marianne Poumay. Ce laboratoire, spécialisé dans l'approche par compétences, a piloté parallèlement, au niveau national, la réforme des Bachelors Universitaires de Technologie.

Fort de cet accompagnement initial, qui a concerné les mentions scientifiques de licence générale, l'équipe d'enseignants-chercheurs et d'ingénieurs pédagogiques du projet LCeR a ensuite pris en main la transformation pédagogique, construisant sa propre méthodologie, pour travailler, année après année, avec de nouvelles mentions disciplinaires. Cette méthodologie, avec son chronogramme, est consignée dans une série de 5 livrets.

Le contenu des livrets des Nouveaux Coursus Universitaires s'appuie largement sur la méthodologie développée par Jacques Tardif, Marianne Poumay et François Georges dans leur ouvrage « Organiser la formation à partir des compétences » (2017).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Nous avons adapté cette méthodologie au fil du temps, en fonction de nos projets et de nos contraintes, dans le contexte de nos trois établissements et en perspective de la prochaine accréditation de nos formations, où toutes les mentions de licence générale devraient être passées à l'APC (2026).

Étapes de mise en œuvre

La mise en place de l'APC dans une maquette de formation prend 18 mois. Elle alterne séminaires d'une ou deux journées en présentiel et webinaires d'une ou deux heures en distanciel. Elle suit trois grandes étapes : initiation à l'APC et élaboration des référentiels de compétences ; mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'évaluation et d'enseignements hybridés à titre expérimental ; élaboration des maquettes de formation.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

La mise en place de l'APC se heurte à des résistances idéologiques, épistémologiques et/ou économiques. La collaboration des responsables « politiques » des universités et des ingénieurs pédagogiques, ainsi que l'implication des équipes de direction des composantes et des collègues mettant en œuvre des actions de transformation sont fondamentales pour permettre une implémentation optimale.

Les dispositifs mis en œuvre sont évalués par des thèses de doctorat, des rapports rédigés au sein de la direction des PIA (DPIA) de l'UPJV et un laboratoire externe de l'Université de Mons (analyses qualitatives et quantitatives en sciences de l'éducation).

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

La méthodologie mise en œuvre a été définie à l'issue des trois premières années du projet NCU LCeR, après le travail réalisé avec les équipes pédagogiques des mentions scientifiques de licence générale des trois universités du consortium. Le projet se développe par vagues de mentions de 18 mois : après les mentions scientifiques, les mentions STAPS, puis les mentions littéraires et artistiques, etc. L'adaptation de la méthodologie initiale est plus ou moins nécessaire en fonction des spécificités des disciplines entrant dans chaque vague de transformation.

Publications scientifiques ou un site web relatives à l'action décrite :

- Christophe BIDENT, Cécile CARRA, Arnaud CUISSET, Sabine DUHAMEL, Sabine EVRARD, Françoise HEULOT-PETIT, « Redécouvrir l'université – Quelques exemples d'une stratégie de formation et d'innovation concertée entre les Universités de Picardie – Jules Verne, d'Artois et du Littoral Côte d'Opale », in Administration & Éducation, n°182, juin 2024.
- François GEORGES, Lisa MARÉE et Marianne POUMAY, Université de Liège, « Comment les équipes pédagogiques aménagent-elles des activités existantes de façon à soutenir et évaluer le développement de compétences ? Retour sur quelques conditions d'appropriation d'une réforme », article soumis pour parution in Se retrouver et agir ensemble dans l'enseignement supérieur : enjeux et perspectives, Revue Internationale de Pédagogie de l'Enseignement Supérieur, Ixelles, Belgique, 2025.
- Sandrine LOTHAIRE et Estelle DESABLENS, Université de Mons, « L'engagement des étudiants dans l'enseignement supérieur : le cas du projet LCeR implémenté par trois universités des Hauts-de-France », article soumis pour parution in G. André & B. Fusulier. Titre à préciser. Louvain-La-Neuve : Presses Universitaires de Louvain (PUL), 2025.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Evolutions du système de santé : accompagner l'émergence de nouvelles compétences et de nouveaux cursus pour répondre aux besoins.

NCU : EPIONE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Picardie Jules Verne

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Ammirati Christine, christine.ammirati@chu-amiens.fr SimUSanté Epione CHU Amiens Picardie, UPJV
- Jamault Béatrice, Jamault.Beatrice@chu-amiens.fr SimUSanté Epione CHU Amiens Picardie, UPJV
- Gignon Maxime, Gignon.Maxime@chu.amiens.fr SimUSanté Epione CHU Amiens Picardie, UPJV

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; Diplôme de niveau bac+1 ; Diplôme au-delà de bac+3 ; Hors diplôme

Effectif visé par l'action : 12500

Date de lancement de l'action : 01/07/2018

L'objectif de l'action

Le NCU EPOINE – Campus Santé a pour objectif d'accompagner la transformation pédagogique des formations de santé, de toute formation d'acteurs intervenant dans le champ de la santé et de l'éducation à la santé à destination du grand public. Pour cela, le NCU identifie les compétences liées à l'évolution des besoins, à la structuration des coopérations professionnelles, définit les besoins de formation, accompagne l'émergence de nouvelles compétences et nouveaux cursus.

L'action innovante

Description de l'action

Depuis le début du NCU, certains métiers ont évolué avec un élargissement des domaines d'action et de nouvelles technologies. La transformation de l'offre de soins pousse à développer les pratiques collaboratives pluriprofessionnelles. Le patient est devenu « partenaire » dans sa prise en charge : la qualité de son information est essentielle. Le déploiement du maintien à domicile impose le développement de compétences chez l'aidant et l'acquisition de nouveaux savoirs des professionnels de santé. Enfin, la crise sanitaire a montré la nécessité de consolider le domaine de la prévention pour tout acteur en santé. Quelques exemples d'actions sont abordés en réponse à ces évolutions.

1/ Un accompagnement de l'évolution des métiers

Formations aux nouvelles compétences

Le développement de formations pluriprofessionnelles hybrides contribue à diffuser des compétences transversales en matière de vaccination, dépistages, d'éducation et de prévention.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Cette démarche initiée dès l'expérimentation régionale de la vaccination antigrippale par les pharmaciens en 2017, s'est renforcée lors de la pandémie COVID et se poursuit avec les infirmiers. EPIONE décline également les nouveaux référentiels : infirmiers en pratiques avancées, assistant de régulation médicale.

Cybersécurité et ludopédagogie

Les équipes se sont associées à la Direction des Services Numériques du CHU pour créer un escape game de sensibilisation aux cyber-risques avec des actions de formation pour tous les acteurs de santé. L'équipe finalise actuellement le jumeau numérique de ce jeu pour faciliter son essaimage.

2/ Des étudiants au cœur des actions

Web TV et animation d'évènements

EPIONE sollicite l'engagement des étudiants dans diverses démarches citoyennes et pédagogiques. Leur compétence communication est mobilisée grâce à la production de contenus vidéos dans une démarche d'apprentissage par projet. Ils sont invités à proposer des sujets, témoigner, informer sur les filières en santé, transmettre des messages de prévention en santé publique (service sanitaire). Ils contribuent à la création et l'animation d'évènements publics hybrides favorisant la diffusion de savoirs en sciences de la santé (Fête de la science) et à la connaissance des études et métiers de santé (forum Prête-moi ta blouse) auprès du grand public.

Tutorat et co-construction de ressources pédagogiques

Le tutorat est bénéfique pour les tutorés et les tuteurs eux-mêmes avec une meilleure réussite universitaire tout en développant des compétences pédagogiques et relationnelles. Les étudiants tuteurs, co-construisent avec l'équipe EPIONE des outils adaptés (serious game « Douleurs thoraciques », « coup de cœur » du jury en 2020 du Week-End national du Tutorat).

Accompagnement pour le bien-être et la qualité de vie étudiante

Une approche pluriprofessionnelle sur « le bien-être et la qualité de vie étudiante » a été instaurée avec la Commission Ecouter Soutenir Agir (UPJV-CHU).

Le Service de Santé Etudiante et des étudiants ont participé à l'édition d'un service en ligne sur EPIONE : conseils, messages de prévention, structures à contacter face à une situation difficile.

Les étudiants peuvent aussi s'inscrire pour participer à l'escape game « Les pièges de Janus », qui vise à sensibiliser au repérage précoce des signes de dépression (actuellement en cours de numérisation).

Toute information susceptible de faciliter le quotidien, les démarches des apprenants et leur autonomisation est disponible (DU « Tremplin vers la réussite », « Pass' numérique », rendez-vous étudiants/enseignants...).

3 / Un patient / aidant, acteur dans son parcours de soins

En collaboration avec les services de chirurgie, le prototypage d'un service numérique de formation et d'accompagnement du parcours de soins est en cours. Il doit permettre une information-personnalisée adaptée aux besoins des acteurs avec des ressources disponibles pour le patient et les professionnels de santé lors du retour au domicile.

Étapes de mise en œuvre

L'étape préliminaire d'identification des besoins en nouvelles compétences se fait en continu en s'appuyant sur l'émergence des nouvelles pathologies, de nouvelles technologies ou techniques médicales, de nouveaux besoins.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Les contacts réguliers avec les partenaires professionnels ou usagers déjà instaurés avec SimUSanté (dont Epione-Campus santé est la continuité) facilitent cette identification. Certaines de ces compétences sont fixées par décret comme par exemple pour « la prescription et l'administration de vaccins » (pharmaciens, infirmiers). Au-delà des aspects réglementaires, former aux nouvelles compétences nécessite de s'appuyer sur une bonne connaissance des enjeux à termes, ainsi que sur une expertise du contexte des exercices professionnels.

Une équipe projet est mise en place pour toute nouvelle action. La construction se veut agile avec un prototype et des ajustements au fil de l'eau. Les évaluations des usagers sont traitées au plus vite pour faciliter les évolutions.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

L'adoption durable des transformations pédagogiques et numériques liées à l'hybridation des parcours repose sur un bon équilibre entre présentiel et distanciel, grâce à l'acquisition des prérequis à distance et à la consolidation d'acquis. L'accompagnement semble la clé tant pour les enseignants que pour les apprenants.

Susciter l'adhésion des étudiants à la pédagogie par projet pose quelques difficultés : ils sont souvent focalisés sur des approches disciplinaires très monolithiques. L'acquisition de compétences ne se limite pas aux disciplines très proches et nécessite d'ouvrir leur esprit, notamment sur leur projet professionnel.

L'évaluation porte sur les indicateurs classiques : le nombre d' « Epionautes » (86000) et de connexions (3000/jour) augmentent chaque année. Une évaluation systématique par les usagers (enseignants et étudiants) est mise en place avec des questionnaires systématiques d'évaluation immédiats et à distance.

On note une difficulté de valorisation concernant les jeux.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

En cours d'action, il a fallu convaincre de la nécessité de mutualiser certaines propositions en insistant sur la transversalité des propos, le travail en silo étant plus classique. La mise en place de tutoriels de formation a été indispensable. En complément pour la Web TV, le parrainage d'étudiants interviewers a permis une conception de ressources médiatiques avec un plus fort degré d'autonomie. Des actions de communication sont nécessaires pour susciter des projets étudiants au niveau de la Web TV alors que les actions pluriprofessionnelles liées au service sanitaire fonctionnent bien. Ceci pose la question du temps dédié « officiellement » à l'acquisition de compétences transversales. Des actions ont débuté pour essayer de valoriser les jeux et les transformer en jumeaux numériques pour les diffuser. L'échappatoire relatif à la santé mentale est particulièrement plébiscité. Conçu initialement pour les étudiants, des déclinaisons et ajustements sont en cours pour d'autres publics.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Lien vers un site web relatif à l'action décrite :

<https://epione-simusanter.fr/ecampus/>

Illustrations ou photos relatives à l'action :



DECOUVERTE DES METIERS DE SANTE
SimUSanté Epione - Playlist
Afficher la playlist complète



INNOVATION RECHERCHE
SimUSanté Epione - Playlist
Afficher la playlist complète



CONSEILS A...
SimUSanté Epione - Playlist
Afficher la playlist complète



EVENEMENTS
SimUSanté Epione - Playlist
Afficher la playlist complète



ETRE ETUDIANT EN SANTE
SimUSanté Epione - Playlist
Afficher la playlist complète



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024



Accueil étudiant



Santé mentale



Cybersécurité



Ludopédagogie



Sous-thème

L'évaluation des compétences

- Dispositif d'accompagnement pour la mise en oeuvre de SAÉ - [page 44](#)
- L'évaluation des compétences : labellisation des SAE et appels à projets SAE - [page 46](#)
- Recherche : Apprentissage et évaluation par portfolio / Évaluer les effets d'une démarche portfolio au sein d'une grande promotion d'étudiants de licence 3 avec une méthodologie mixte (qualitative et quantitative) et hybride (transversale et longitudinale) : le cas de la régulation des apprentissages - [page 49](#)
- Thèse : Elaboration d'un outil d'évaluation de compétences, outil d'évolution des pratiques d'enseignement-apprentissage universitaires vers une Approche Par Compétences - [page 52](#)
- Dispositif d'auto évaluation des compétences par les apprenants - [page 55](#)
- Valorisation et évaluation des compétences transversales au sein des activités solidaires engagées - [page 58](#)
- Thèse : L'approche-compétence en réseau à l'Université : un changement de paradigme pédagogique à la croisée de politiques nationales, européennes et de stratégies d'acteurs locaux- [page 61](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Dispositif d'accompagnement pour la mise en oeuvre de SAÉ

NCU : L@UCA

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en oeuvre : Université Côte d'Azur

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- MARTIN Annick, Ingénieure pédagogique CAP / Projet L@UCA annick.martin@univ-cotedazur.fr
- LABADIE Soraya, Ingénieure pédagogique Projet L@UCA soraya.labadie@univ-cotedazur.fr
- DE CIAN Marie-Cécile, Co-pilote projet L@UCA marie-cecile.de-cian@univ-cotedazur.fr
- MIRBEL Isabelle, Responsable scientifique et technique Projet L@UCA isabelle.mirbel@univ-cotedazur.fr

Maturité de l'action : En phase de test dans votre établissement

Public cible de l'action : Licence 2 ; Licence 3 ; Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : 6000

Date de lancement de l'action : Septembre 2021

L'objectif de l'action

L'objectif de l'élaboration d'un dispositif d'accompagnement pour la mise en oeuvre de Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) est de faciliter l'engagement des équipes pédagogiques dans la conception d'activités pédagogiques développant et évaluant des compétences et de proposer une charte qualité pour la conception de SAÉ.

L'action innovante

Description de l'action

Université Côte d'Azur est engagée dans la mise en place de l'Approche Par Compétences (APC) depuis 2016 et accompagne l'ensemble des formations de licence et de master dans l'appropriation de cette démarche pédagogique.

Depuis 2022, l'établissement s'appuie sur un cadrage décrivant la stratégie établissement pour l'engagement des formations dans cette approche. La stratégie vise trois niveaux d'engagement :

- 1/ Chaque formation est dotée d'un référentiel de compétences et d'une matrice de cohérence
- 2/ Au moins une Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) est mise en oeuvre dans chaque formation

3/ Tous les apprentissages de plus haut niveau des compétences sont évalués afin d'accompagner les équipes dans la transformation de leurs pratiques pédagogiques et pour les aider à répondre au cadrage établissement, un dispositif a été élaboré et est proposé aux équipes depuis 2022. Les enseignants sont préalablement sensibilisés au concept de SAÉ pendant le travail sur l'APC dans leur formation et invités à solliciter un accompagnement SAÉ par la suite.

Le dispositif a pour particularité d'inciter les enseignants volontaires à constituer une équipe pédagogique d'au moins deux enseignants pour concevoir la SAÉ et de cartographier les enseignements ressources nécessaires à sa réalisation. Ces pré-requis à l'accompagnement pallient le fait que les maquettes de formation ne sont pas modélisées en blocs de compétences. Il est donc nécessaire de créer du lien entre les enseignements via des activités pédagogiques.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le dispositif s'appuie sur un cahier des charges et un vademecum (grille de validation) pour la conception de SAÉ. Les équipes sont accompagnées pendant 6 rendez-vous avec des objectifs ciblés pour travailler les items du vademecum. Ces items doivent tous être validés pour s'assurer de la qualité de la SAÉ.

À l'issue de l'accompagnement ou pendant l'accompagnement, la SAÉ ou des éléments-clés de la SAÉ sont testés en cours par les enseignants. Un septième rendez-vous bilan est organisé pour réaliser les ajustements à la mise en oeuvre définitive de la SAÉ et récolter les premiers retours des étudiants sur la SAÉ.

Enfin, une prime d'intéressement pédagogique est remise à l'équipe pédagogique, en fonction de critères spécifiques (diversité des feedbacks, diversité des modalités d'évaluation, nombres d'apprentissages critiques évalués pour exemples).

Étapes de mise en oeuvre

Un état de l'art a tout d'abord été établi de 2020 à 2021 sur l'évaluation des compétences et a donné lieu à des ateliers collectifs de formation sur ces modalités.

En 2020 la réforme des formations de l'IUT a donné lieu à un travail sur la définition des activités d'évaluation et un guide élaboré par Marianne Poumay et François Georges a été publié pour aider les équipes à concevoir des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) pour l'évaluation des compétences.

À partir de l'état de l'art, du guide de Poumay et George et du contexte local d'Université Côte d'Azur, le vademecum a été construit et le dispositif d'accompagnement a vu le jour en 2022.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Le dispositif a été bien accueilli au sein de la communauté des enseignants, car l'accompagnement est décrit avec suffisamment de précision pour aider les enseignants à se projeter et suffisamment large pour laisser une part d'adaptation à chaque équipe.

Dans les SAÉ mises en oeuvre, l'impact sur les étudiants est positif : la SAÉ permet d'intégrer davantage les connaissances, les étudiants se préparent mieux aux séances de cours et les attendus ainsi clarifiés les aident à mieux se projeter dans la mise en situation. En revanche, étant donné que la plupart des étudiants sont confrontés à ce nouveau type d'évaluation en année terminale de leur cursus, il semblerait que cela leur procure un sentiment de stress assez important.

Enfin, le vademecum mériterait d'être précisé pour certains items (par exemple, les ressources) afin de faciliter l'accompagnement.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Le dispositif a été amélioré depuis sa première mise en oeuvre, en fonction des retours d'expérience des ingénieures pédagogiques et des enseignants. L'accompagnement type proposé (en 6 rendez-vous) a été révisé pour être réorganisé. En effet, l'enchaînement des objectifs a été modifié pour correspondre davantage à la réalité des accompagnements déjà effectués et précisés.

Pour répondre au stress des étudiants, l'idée serait d'implémenter des SAE moins complexes dès la première année de leur cursus.

Des ressources pour étayer l'accompagnement sont en cours de production. Cela répondra à des questionnements fréquents qui sont ressortis des accompagnements. Pour exemple, comment évaluer individuellement les étudiants dans un travail collectif ? Comment être efficace dans mes feedbacks ? Comment amener les étudiants à s'autoévaluer judicieusement ?

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : L'évaluation des compétences - Labellisation des SAÉ et Appels à projets SAÉ

NCU : MisTRaL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Toulon

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Magali Giacomoni, Enseignante experte APC, cellule APC ; magali.giacomoni@univ-tln.fr,
- Virginie Garlatti, Responsable L2 Sciences de la Vie, enseignante experte APC, cellule APC ; virginie.garlatti@univ-tln.fr
- Cyril Rivet, Conseiller pédagogique, cellule APC ; cyril.rivet@univ-tln.fr,
- Karim Adouane, Vice Président numérique, Chargé de Mission Projet NCU MisTraL ; vp-numerique@univ-tln.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 6000 étudiants

Date de lancement de l'action : juin 2023

L'objectif de l'action

Dans le cadre de l'accompagnement des Licences à la transformation pédagogique en APC, l'Université de Toulon met en place un Appel à Projet SAÉ et une labellisation de celles-ci. Ces deux actions complémentaires mais dissociables permettent d'encourager et de valoriser la conception de SAÉ et d'attribuer un "label SAÉ". Les équipes pédagogiques sont accompagnées tout au long du processus de conception des SAÉ.

L'action innovante

Description de l'action

Deux campagnes annuelles d'appel à projet SAÉ sont mises en place (AP SAÉ, juin et janvier). Les enseignants sont invités par mail à répondre à un questionnaire directement accessible dans l'espace numérique de travail pédagogique (Moodle). Au travers des questions, les projets sont présentés de façon synthétique. Ils sont ensuite examinés par la cellule APC afin de s'assurer de l'éligibilité du projet dans le cadre des SAÉ. Les enseignants sont accompagnés au montage, à la conception et à la rédaction des documents supports (fiche "caractéristiques de la SAÉ", scénario, grille d'évaluation ou critériée, carnets de bord étudiant). Les projets éligibles sont soit des SAÉ "classiques" soit des SAÉ "stages". Les enseignants impliqués dans la conception du projet sont valorisés sous forme d'heures complémentaires (24 à 30h ETD au total) et sont encouragés à présenter un bilan de leur SAÉ lors de séminaires, colloques ou Journées d'Initiatives Pédagogiques. Parallèlement aux AP SAÉ, un processus de labellisation a été mis en place afin d'encourager la transformation pédagogique en Compétences dans la NOF. Le principe réside dans l'attribution d'heures "maquette" en sus du cadrage gouvernance (12h/étudiant par SAÉ pour un cadrage à 1500h/étudiant à l'université de Toulon pour les licences générales).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Ces 12h/étudiant doivent être dédiées à l'accompagnement des étudiants au sein d'une SAÉ (anticipation/réalisation/régulation-intégration). La cellule APC expertise les demandes de labellisation à partir de 3 documents de cadrage :

- une fiche descriptive permettant d'identifier les caractéristiques d'une SAÉ (action complexe permettant d'entraîner une ou plusieurs compétences du référentiel/authentique/mobilisant des ressources/en autonomie cadrée) ;
- un scénario de déroulement de la SAÉ sur le semestre (ou l'année) permettant d'évaluer la faisabilité du projet pour l'étudiant mais également de repérer les temps d'accompagnement nécessaires ;
- une grille critériée s'appuyant sur les composantes essentielles de la compétence ou des compétences entraînées au travers de la SAÉ avec indicateurs de rencontre.
- La cellule APC émet un avis consultatif auprès de la commission NCU. Le nombre d'AP SAÉ accompagnés et de SAÉ labellisées constituent des indicateurs quantitatifs de l'évaluation de l'accompagnement à la transformation pédagogique en compétences de l'université de Toulon.

Étapes de mise en œuvre

1. Cadrage et rédaction des documents repères par la cellule APC (1er trimestre 2023)
2. Elaboration de la stratégie de communication et du questionnaire en ligne
3. Publication de la 1ère campagne d'AP SAÉ (juin 2023), communication aux équipes pédagogiques
4. Expertise des demandes, éligibilité et validation des demandes par la cellule APC (juillet 2023)
5. Accompagnement des équipes
6. Proposition de label SAÉ (dernier trimestre 2023) et validation par la gouvernance
7. Production et transmission des documents par les équipes pédagogiques (décembre 2023 -mars 2024)
8. Expertise finale des documents repères par la cellule APC, laquelle émet un avis consultatif (mars 2024)
9. Avis d'attribution des heures de valorisation et du label SAÉ par Commission NCU MisTraL (avril 2024)

Les étapes du processus se répètent à partir du lancement de la 2ème campagne d'AP SAÉ (janvier 2024) sur une temporalité similaire (un semestre d'accompagnement). Il est à noter qu'en fonction des équipes, la temporalité ainsi que la durée de l'accompagnement varient (entre quelques semaines et plusieurs mois).

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

La réussite de l'action est soumise à la motivation des équipes pédagogiques ainsi qu'au portage politique. Les leviers identifiés sont ceux que nous utilisons dans le cadre de cette action à savoir : +12h/étudiant dédiées pour les licences présentant des SAÉ labellisées (effort de la gouvernance) et valorisation des enseignants sous forme d'heures complémentaires.

Le dispositif d'évaluation n'est pas finalisé à ce jour car l'accompagnement des équipes à la conception des SAÉs est toujours en cours. Cependant, dans les indicateurs peuvent être recueillis :

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- le nombre d'ECTS dédiés à l'évaluation des compétences dans les maquettes de formation (au travers des SAÉ mises en place), le cadrage prévoyant 30% pour le niveau 2 (échéance 2026) :
- le nombre de SAÉ par licence ;
- le nombre de SAÉs labellisées ;
- le nombre d'enseignants valorisés par le processus interne à l'université de Toulon ;
- le nombre d'étudiants concernés par une ou plusieurs SAÉ ainsi que leurs avis.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

La démarche Compétences étant une prise en compte dans les critères d'évaluation du Hceres, les équipes ont obligation d'intégrer des SAÉ dans la nouvelle offre de formation. La labellisation leur apparaît comme pertinente afin de bénéficier d'heures d'accompagnement dédiées aux SAÉ venant compléter le volume horaire du cadrage (1500h). Cet effort de la gouvernance à soutenir concrètement la transformation participe à la motivation des équipes. Ainsi, au mois de décembre 2023, 25 projets de SAÉ au total étaient accompagnés par la cellule APC dans un objectif de labellisation alors que seulement 11 projets avaient été déposés en juin 2023. Cette intégration des projets "au fil de l'eau" nécessite des moyens humains conséquents qui ne sont pas ceux de l'université de Toulon à ce jour.

Post-action : Les ajustements se feront au niveau du nombre d'équipes accompagnées. La cellule APC est également sollicitée par les masters ainsi que les BUT dans le processus de valorisation et de labellisation de SAÉ. La gouvernance doit donc s'attacher à soutenir l'essaimage et la pérennisation du processus au-delà du NCU.

Illustrations ou photos relatives à l'action :

Bilan des équipes accompagnées (déc.2023)

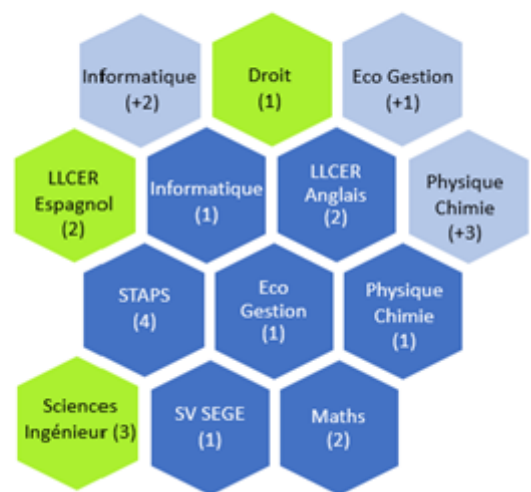
Appel à Projets SAE (AP SAE)

OBJECTIFS :

- Encourager la mise en œuvre de SAE dans la NOF
- Valoriser le travail de conception de SAE par les équipes (heures complémentaires)
- Créer un label « SAE » permettant de soutenir la démarche par la gouvernance (+12h étudiant dans NOF)

Aujourd'hui :

25 Projets soumis
10 Licences



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Apprentissage et évaluation par portfolio / Évaluer les effets d'une démarche portfolio au sein d'une grande promotion d'étudiants de licence 3 avec une méthodologie mixte (qualitative et quantitative) et hybride (transversale et longitudinale) : le cas de la régulation des apprentissages

NCU : NEXUS

Nom du laboratoire de rattachement : LIRDEF

Nom de l'établissement de rattachement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Nom et prénom du post-doctorant ou du chercheur : Laurent, P. Ferrier

Date du début du travail de recherche : 06/03/2023

Date de fin du travail de recherche : 05/03/2025

Mots clés : Portfolio, Régulation, Sentiment d'autoefficacité, Motivation, Autonomie

L'Objectif du Travail de recherche

L'objectif de ce travail de recherche est d'évaluer les effets d'une démarche portfolio sur un grand groupe d'étudiants en licence 3 des sciences de l'éducation avec une méthodologie mixte (qualitative et quantitative) et hybride (transversale et longitudinale) sur des dimensions de compétences, cognitives, professionnelles, d'expériences utilisateurs, d'appréciation de la démarche et de régulation. Nous présenterons l'avancée des travaux sur les dimensions de régulation des apprentissages.

Description du travail de recherche

Laurent, P. Ferrier et Sylvain Connac.

Le portfolio (PF), un des outils phare de l'Approche Par Compétence (APC), connaît depuis la fin des années 1980 un intérêt certain dans les sphères anglo-saxonnes et francophones d'Amérique du nord. Cependant, son implémentation en Europe, et particulièrement en France, est relativement récente, suscitant toujours débat en lien direct avec « la joyeuse entrée » de l'APC au sein des universités (Romainville, 2007). Une partie de ces réticences provient du fait qu'encore trop peu de travaux avec des approches rigoureuses lui ont été consacrés, en faisant un instrument toujours fragile (Tochel et al., 2014). En outre, la grande variété des formats et formes d'applications, qualifiée parfois de concept « container » (Meeus et al., 2006), rend complexe toute tentative de généralisation. Plusieurs critiques sont communément émises envers l'APC, comme le fait que peu de professionnels de la formation savent précisément pourquoi et comment mettre en œuvre cette approche (Bulten et Dolz, 2015) ou encore qu'elle représenterait un « cheval de Troie » de la professionnalisation à l'université (Postiaux et Romainville, 2011). Toutefois, si un risque de dérive réductionniste engendré par certains courants de l'APC existe, lorsque celle-ci et le PF Albero et Nagels, 2011 ; Ferrier et Connac, soumis a, b), ils représentent une véritable opportunité d'instrumenter les apprentissages menant les apprenants vers un statut de « maître d'usage » véritables acteurs autodirigés de leur formation (Albero et Nagels, 2011 ; Meeus et al., 2006).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

L'objectif de notre travail est donc double :

1. un aspect d'ingénierie pédagogique qui vise à formaliser une démarche PF afin de l'implémenter auprès d'un grand groupe d'étudiants et à pouvoir la transférer à d'autres modules de formation (Ferrier et Connac, Soumis a) ;
2. un aspect de recherche qui vise à évaluer les effets de cette démarche sur différentes dimensions (Ferrier et Connac, 2023, 2024, soumis a, b).

Plus précisément, notre objectif était d'évaluer les effets du PF sur un grand groupe d'étudiants avec une méthodologie armée. Concrètement, nous avons suivi durant deux années universitaires deux cohortes d'étudiants de licence 3 de Sciences de l'éducation ($n = 212$) en tentant d'évaluer les effets de la démarche à l'aide d'une méthodologie mixte (qualitative et quantitative) et hybride (transversale et longitudinale) et in vivo. Les dimensions mesurées sont des aspects de compétences, des variables cognitives, de construction de l'identité professionnelle, d'expériences utilisateurs, d'appréciation de la démarche et de régulation. Les travaux que nous présenterons concernent les aspects de régulation dans les apprentissages : en quoi une démarche de portfolio implique les étudiants pour qu'ils deviennent des acteurs autodirigés de leurs apprentissages ? Le PF a été implémenté pour une unité d'enseignement en CM et en TD au second semestre de L3 avant l'orientation professionnalisante vers les masters moment particulièrement sensible pour l'avenir des étudiants.

Peu de travaux se sont intéressés au PF comme instrument régulateur. Pourtant, le stress contribue à un véritable mal-être chez une part importante d'étudiants en étant un facteur d'échec (Gerard et Nagels, 2017 ; Vandentorren et al., 2005). De plus, les données montrent une stabilité dans le temps (Faurie et al., 2016 ; Lassare et al., 2003) voire une augmentation du stress perçu (Gorter et al., 2008 ; Silverstein et Kritz-Silverstein, 2010). Inversement, les différentes techniques pédagogiques semblent exercer une influence régulatrice (Humphris et al., 2002 ; Silverstein et Kritz-Silverstein, 2010). À notre connaissance, une seule étude s'est intéressée aux effets du PF sur la régulation (Kim et al., 2022) en montrant une évolution positive sur une échelle d'intelligence émotionnelle (Bradberry et Greaves, 2009) entre la première et la troisième année chez des étudiants en pharmacie. Cependant, les consignes du PF consistaient explicitement à travailler des compétences émotionnelles, ce qui rend complexe d'attribuer les effets aux contenus de l'enseignement ou au PF.

Dans notre cas le PF utilisé est de type Formation et Évaluation dans une logique d'évaluation éducative (Cieutat et Connac, 2021) incluant des séquences temporelles de rétroactions verticales et horizontales tout au long du processus permettant l'émergence de ce que nous avons appelé une clôture organisationnelle des apprentissages (Ferrier et Connac, 2024 et soumis). L'évaluation est formative et certificative donnant plusieurs chances aux étudiants d'ajuster leurs travaux sur la base de rétroactions. Le contenu du PF ne portait en aucun cas sur des thèmes propres à la régulation.

Les résultats, obtenus par questionnaires et entretiens, montrent des effets positifs transversaux et longitudinaux du PF sur une échelle de régulation incluant le sentiment d'auto-efficacité, la motivation au travail, l'autonomie, la régulation des affects, le sentiment d'autorégulation et la régulation du stress. Nous montrons également que le stress résiduel est négatif dès le milieu de parcours et continue à diminuer en fin de démarche. Le niveau de régulation augmente entre le milieu et la fin de la démarche et est associé à une baisse du niveau de charge (stress, charge mentale et charge de travail).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Les analyses de contenus indiquent l'importance des rétroactions dans la compréhension des erreurs et le dépassement des obstacles d'apprentissage associé à un sentiment de plaisir académique. Ces premiers travaux montrent donc un effet important de la démarche PF sur le sentiment de régulation des apprentissages des acteurs.

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

- Ferrier L. P. et Connac, S. (PrePrint). Vous avez dit portfolio ? Formalisation, démarche et évaluation. (2024) soumis à la Revue Internationale de Pédagogie de l'Enseignement Supérieur (parution prévue 2025)
- Ferrier, L. P. et Connac, S. (PrePrint). Le portfolio instrument de développement de professionnalisation des acteurs vers les métiers de l'enseignement chez des étudiants de troisième année de licence de sciences de l'éducation : étude qualitative, quantitative, transversale et longitudinale. (2024) Soumis aux Revus Éducation et Socialisation et Phronesis pour numéro spécial commun (parution prévue 2025)
- Ferrier, L. P., & Connac, S. (2023). The portfolio as a tool for enhancing regulation in learning and assessment processes. Poster presented at Sciences in the flesh, embodiment in STEAM education 5-6 Dec 2023, Paris, France. (hal-04330662)
- Ferrier, L. P. et Connac, S. (2024). Le portfolio un outil de développement et d'ancrage d'invariants d'apprentissage : étude mixte (qualitative et quantitative) et hybride (transversale et longitudinale). Communication présentée au 91ème Colloque de l'Acfas, Ottawa, CA, 13 et 14 mai, 2024.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Elaboration d'un outil d'évaluation de compétences, outil d'évolution des pratiques d'enseignement- apprentissage universitaires vers une Approche Par Compétences

NCU : DREAM-U

Nom du laboratoire de rattachement : ADEF

Nom de l'établissement de rattachement : Aix-Marseille Université

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : Margarita AULI GIRALDO

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : Jean-François HEROLD, Laurence KOVACIC

Date du début du travail de recherche : 01/10/2021

Date de fin du travail de recherche : 30/09/2024

Mots clés : Approche Par Compétences, Evaluation universitaire, Métacognition, Apprentissage AutoRégulé

L'Objectif du travail de recherche

- Comprendre pourquoi la transition en APC stagne à AMU et pourquoi le portfolio n'est pas utilisé largement malgré des référentiels de compétences établis depuis 2018 ;
- Développer et tester un outil d'évaluation intermédiaire, les « Questions Réflexives » (QR), pour faciliter cette transition ;
- Analyser l'efficacité des QR pour le développement et l'évaluation des compétences ;
- Renforcer l'efficacité des QR via une approche de recherche-action en collaboration avec les enseignant-e-s.

Description du travail de recherche

L'Approche Par Compétences (APC) est une méthode pédagogique se concentrant sur le développement des compétences essentielles pour la réussite professionnelle des étudiant-e-s. Elle guide la conception des programmes de formation, mettant en avant la capacité des étudiant-e-s à acquérir et à appliquer des savoirs dans différentes situations, plutôt que de accumuler des connaissances (Boutin, 2004; Chauvigné & Coulet, 2010; Rey, 2012; Tardif, 2017; Tricot, 2017). Aix-Marseille Université (AMU) s'est engagée depuis 2016 à intégrer l'APC et ceci en trois étapes : l'établissement collectif d'un référentiel de compétences, la diversification des méthodes pédagogiques pour favoriser le développement des compétences, et l'évolution des pratiques d'évaluation, notamment par l'adoption du portfolio, afin d'aider les étudiant-e-s à se situer et à progresser.

L'évaluation représente un défi majeur dans la transition vers l'APC, étant donné que le système éducatif français traditionnel met l'accent sur les connaissances académiques et que l'APC se distingue des méthodes d'enseignement axées sur la transmission de savoirs par l'enseignant-e, en se focalisant sur le développement des compétences par l'étudiant-e (Rey, 2012; Tardif et al., 2006; Tardif & Dubois, 2013). Cette évolution requiert des méthodes d'évaluation spécifiques prenant en compte la structure même de la compétence, à savoir, son caractère situé, constructif et productif.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

La mise en œuvre de l'APC nécessite donc un effort important et la mise en place d'un plan d'action stratégique (Jonina et al., 2019).

À AMU, malgré les avancées, comme l'établissement de référentiels de compétences par la majorité des composantes en 2018, seulement 2 sur 19 utilisent actuellement le portfolio comme outil d'évaluation. Ainsi, opérationnaliser l'évaluation des compétences reste un enjeu majeur pour notre université.

Notre projet de recherche en Sciences de l'Éducation, vise dès lors à répondre à la question : Comment aider les enseignant·e·s de licence à adopter des méthodes d'évaluation conformes à l'approche par compétences ?

Pour répondre, notre première étape consiste à analyser la notion de compétence, afin de mieux comprendre les pratiques pédagogiques à AMU, notamment au sein de l'UFR Sciences, notre terrain d'étude où l'intégration de l'APC est encore limitée. De même, nous cherchons à comprendre pourquoi malgré la création de référentiels de compétences en 2018 ces derniers ne sont pas encore pleinement utilisés, ainsi que les raisons pour lesquelles l'outil portfolio n'est pas encore adopté dans cette UFR.

Une revue de littérature sur la compétence et l'APC, ainsi que l'étude du portfolio comme outil d'évaluation, nous permettent de faire deux constats majeurs :

- premièrement, la mise en place de l'APC nécessite un changement de paradigme pédagogique où l'évaluation ne se contente pas de mesurer la performance, mais intègre également la capacité à des étudiant·e·s à expliquer les processus mentaux sous-jacents à leur activité ;
- deuxièmement, l'utilisation du portfolio est cruciale dans cette transition, mais nécessite une compréhension claire du référentiel de compétences par tous les acteur·ice·s impliqué·e·s, ainsi qu'un soutien à la réflexion des étudiant·e·s.

Cette complexité crée un défi pour les enseignant·e·s, car pour progresser dans l'APC, les méthodes d'évaluation doivent évoluer vers l'utilisation du portfolio, mais pour adopter le portfolio, l'APC doit déjà être bien établie.

Nous avons donc développé notre propre modèle, appelé Modèle Métacognitif et AutoRégulé de la Compétence (MMARC), intégrant les théories de l'Apprentissage Autorégulé et de la métacognition pour offrir une approche dynamique et sociale du développement des compétences. A partir de ce modèle, nous avons conçu les «Questions Réflexives» (QR) comme un outil d'évaluation, visant à guider la réflexion des étudiant·e·s et à permettre une évaluation plus complète de la compétence, en combinant ses aspects constructifs et productifs. Les QR ont pour but de guider les étudiant·e·s dans leur réflexion et de favoriser une évaluation plus robuste de la compétence. Lors des travaux pratiques (TP), les apprenant·e·s répondent à des questions concernant leurs connaissances, expériences et habiletés métacognitives au début, au milieu et à la fin de la séance de travail (Efklides, 2008; Leclercq & Poumay, 2004). Pour évaluer le niveau de développement des compétences, les enseignant·e·s considèrent tant les réponses aux QR que les résultats des épreuves performatives, tels que les examens. Ainsi, la certification de la compétence est assurée puisque tant ses caractéristiques constructives que productives sont prises en compte. De cette façon, les enseignant·e·s et les étudiant·e·s continuent à utiliser des formats d'évaluation familiers, mais s'engagent progressivement dans une évaluation de l'aspect réflexif, se rapprochant ainsi d'une évaluation complète de la compétences.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Pour évaluer l'efficacité des QR, nous avons mené deux expérimentations. La première, basée sur une approche expérimentale, a impliqué enseignant-e-s et étudiant-e-s de licence de l'UFR Sciences d'AMU testant l'efficacité des QR. La deuxième, inspirée des pratiques de recherche-action, a impliqué une collaboration étroite avec les enseignant-e-s pour adapter les QR à leurs besoins spécifiques. L'objectif était d'analyser les perceptions et les comportements des utilisateurs-ice-s pour évaluer l'efficacité des QR dans le développement et l'évaluation des compétences.

En conclusion, notre recherche vise à soutenir la transition vers l'APC en proposant des outils d'évaluation adaptés, tels que les QR, qui intègrent les principes de l'Apprentissage Autorégulé et de la métacognition. Cet outil offre une approche plus complète de l'évaluation des compétences, favorisant ainsi le développement professionnel des étudiant-e-s et la transformation des pratiques pédagogiques à AMU.

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

Publications :

- Ouherrou, N., Metz, S. M. V., Kafi, J. E., & Giraldo, M. A. (2023). Participatory design of an Arabic serious game for children with dyslexia : a qualitative exploratory study. *Universal Access In The Information Society*. <https://doi.org/10.1007/s10209-023-01015-9>
- Giraldo, M. A., & Herold, J. (2023). DEVELOPMENT OF a NEW METACOGNITIVE SELF-REGULATED MODEL OF COMPETENCY. *Education And New Developments*. <https://doi.org/10.36315/2023v1end039>
- Ouherrou, N., Auli-Giraldo, M., & Metz, S. M. V. (2022). ASSESSING E-PORTFOLIO ACCEPTABILITY IN AN ONLINE COURSE. *Education and New Developments 2022 – Volume I*, 543 547. <https://doi.org/10.36315/2022v1end121>

Communications orales et autres :

- Membre du comité d'organisation de l'Ecole de recherche : réussite et autonomie étudiante (2023 et 2024) : <https://ecoledreamu.sciencesconf.org/> . Responsable de l'atelier : L'influence du cadrage théorique sur la recherche, un atelier sur l'évaluation de compétences (édition 2023).
- Auli Giraldo, M., & Herold, J.F. (2023). Empowering Learning: The Role of Metacognition in Competency Development [Communication orale]. SSN: 2433-7544 (Online). 14th Asian Conference on Psychology & the Behavioral Sciences, 28 mars 2023, Tokyo – Japon.
- Auli Giraldo, M. (2023). Acceptation des «Questions Réflexives», outil d'évaluation de compétences dans l'enseignement universitaire : l'opinion des enseignant.e.s. [Communication orale]. Séminaire DREAM*U (AMU), 18 Octobre 2023, Marseille.
- Auli Giraldo, M. (2023). Elaboration d'un outil d'évaluation de compétences, outil d'évolution des pratiques d'enseignement-apprentissage universitaires vers une Approche Par Compétences [Poster]. Journée de la pédagogie, 26 juin 2023, Marseille.
- Auli Giraldo, M.; Hérold, J.F. (2023) Development of a new metacognitive, self-regulated model of competency. [Communication orale]. Education and New Development, international conference, 24 juin 2023, Lisbonne, Portugal.
- Auli Giraldo, M. (2022) Elaboration d'un outil d'évaluation de compétences, outil d'évolution des pratiques d'enseignement-apprentissage universitaires vers une Approche Par Compétences [Communication orale]. Séminaire DREAM*U (AMU), 19 Octobre 2022, Marseille.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Dispositif d'auto-évaluation des compétences par les apprenants

NCU : Flexi-TLV

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Grenoble Alpes

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Grégory D'HAHAN – Responsable pédagogique - gregory.dhahan@grenoble-inp.fr / Grenoble INP-UGA, Formation professionnelle
- Christine DUJARDIN – Chargée de projet - christine.dujardin@grenoble-inp.fr / Grenoble INP-UGA, Formation professionnelle
- Bernard PENZ – Chargé de mission Compétences à Grenoble INP-UGA - bernard.penz@grenoble-inp.fr / Grenoble INP-UGA

Maturité de l'action : En phase de test dans l'établissement

Public cible de l'action : Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : Promotions de 200

Date de lancement de l'action : 2021

L'objectif de l'action

L'action vise à accompagner les apprenant-es (étudiant-es en formation ingénieur, initiale ou professionnelle) dans l'auto-évaluation de leurs compétences à travers l'analyse réflexive de leurs pratiques professionnelles ou lors de projets du cursus pédagogique.

Cette action s'inscrit dans l'approche par compétences (APC) pour permettre aux apprenant-es de démontrer le développement des compétences du référentiel de la formation, en vue de la certification finale.

L'action innovante

Description de l'action

Afin de disposer d'un élément de méthode déployable dans diverses situations d'évaluation des compétences, nous avons créé une brique méthodologique permettant d'acquérir les méthodes d'argumentation réflexive pour démontrer l'acquisition de ces compétences, telles que définies dans le référentiel de compétences de la formation.

Le dispositif se décompose en plusieurs temps répartis au cours de l'année universitaire :

1. présentation aux apprenant-es des notions de compétence, du référentiel, de la grille d'évaluation critériée pour poser des définitions (savoir-agir, situation, critère, preuve, trace, etc.) ;
2. une première production individuelle par l'apprenant-e visant la démonstration d'une des compétences du référentiel en utilisant le cadre méthodologique proposé ; cette étape permet de se familiariser avec le référentiel ;
3. une évaluation formative par les pairs selon la grille critériée ; cette étape permet d'assimiler les éléments attendus dans une argumentation réflexive ;

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

4. une seconde production améliorée ; l'apprenant-e peut tenir compte à la fois des retours sur sa production et s'inspirer des productions qu'il ou elle a évaluées ;
5. une évaluation finale ciblée sur la qualité de l'argumentation et la réflexivité ;
6. un bilan du dispositif et des voies d'amélioration.

Le dispositif est ensuite rejoué dans d'autres situations de la formation. Il vise à préparer la validation des compétences en fin de cursus.

Cette brique méthodologique a été déployée dans deux cursus de formation Ingénieur : en formation professionnelle et en formation initiale dans une des écoles de Grenoble INP-UGA.

En **formation professionnelle**, chaque promotion de 24 stagiaires accueille des professionnels de niveau technicien ou équivalent, en reprise d'études sur 3 ans en alternance, à raison d'une semaine de formation par mois.

Le dispositif annuel est réparti sur 3 séances pour un total de 4h en présentiel : présentations des notions de base sous forme d'ateliers, échanges en petits groupes, questions/réponses collectives. Les productions individuelles et les évaluations sont réalisées hors emploi du temps. L'évaluation par les pairs est supportée par la plateforme Caseine (sur une base Moodle) avec l'activité « Atelier ». Pour ce public de professionnels, les productions s'appuient sur des expériences vécues en entreprise : l'apprenant-est amené à choisir parmi ses activités celles qui démontrent une compétence du référentiel. La démarche est déroulée à l'identique en 2ème année avec une autre compétence pour améliorer la prise de recul et l'argumentation réflexive. En 3ème année, les stagiaires appliquent la méthode pour démontrer les compétences de la spécialité choisie devant un jury de validation.

En **formation initiale**, l'école Génie industriel accueille chaque année une promotion d'environ 150 élèves, en vue de la formation sur trois ans pour obtenir un diplôme d'ingénieur.

Pour les élèves de 1ère année, la présentation de la démarche se fait en autonomie grâce à des documents (présentation de l'APC, du référentiel, de la grille critériée) disponibles sur la plateforme Caseine, dans un cours dédié à l'APC. La 1ère production d'une preuve de compétence est réalisée lors d'un projet annuel (15 élèves par groupe), à l'aide d'un exemple de rédaction fourni. Chaque élève évalue deux de ses collègues (évaluation par les pairs) sur l'activité « Atelier » de Caseine. La version améliorée est soumise à l'évaluation formative du tuteur pédagogique (enseignant-e en charge du groupe pour l'année), à l'aide de l'activité « Devoir ».

Ce dispositif est rejoué lors du stage opérateur se déroulant durant l'été, puis sur un projet de 2ème année (différent selon les filières d'enseignement).

Ce dispositif s'appuie sur trois éléments clés : le **référentiel** des compétences de la formation, une **grille critériée** d'évaluation des compétences, une **évaluation par les pairs**. Ces éléments ont une structure commune ; leur contenu est adapté à chaque cursus de formation.

Étapes de mise en œuvre

Année 1

La phase de conception part de la volonté de faire évoluer les dispositifs existants demandant des rapports réflexifs aux élèves : les productions étaient souvent très descriptives. Il s'agit donc de mettre l'accent sur la posture réflexive et l'appropriation de la démarche compétences, en s'appuyant sur la possibilité de répéter l'accompagnement sur trois ans.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le dispositif a été conçu et testé en un an par une équipe enseignante restreinte du cursus de Formation Professionnelle.

Année 2

Le dispositif est rejoué avec les mêmes stagiaires en intégrant les améliorations suggérées. Ce format modifié est testé avec la nouvelle promotion.

Année 3

Le dispositif est stabilisé pour la Formation Professionnelle. Il est introduit en 1ère année du cursus de Formation Initiale, avec les adaptations liées à la taille de la promotion et au nombre limité d'heures dans l'emploi du temps.

Année 4

Le dispositif peut être rejoué en Formation Initiale et diffusé à d'autres équipes enseignantes.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

En formation professionnelle, l'action a pu se confronter à des situations authentiques et les stagiaires ont confirmé l'impact de cette approche sur leur changement de posture.

Le soin apporté aux définitions, notamment la rédaction du référentiel, le format de réponse (« template ») proposé aux stagiaires, et les exemples donnés (par ex, pour définir une preuve) ont été des leviers importants.

Du côté des difficultés rencontrées, on peut noter :

- l'implication des enseignant·es pour s'approprier la démarche en lien avec leur domaine disciplinaire d'expertise
- en 1ère séance, les stagiaires ne comprennent pas toujours où nous souhaitons les emmener

Finalement, l'impact observé va dans le sens d'une prise de conscience de ses compétences en situation, permettant à la fois de mieux identifier et décrire ses compétences, et de mobiliser les ressources nécessaires dans un contexte professionnel.

En formation initiale, l'action n'a pas encore été évaluée.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Le dispositif nécessite des ajustements réguliers, suite aux retours d'expérience et aux résultats de l'enquête de satisfaction. Ainsi les outils proposés évoluent chaque année : perfectionnement de la grille critériée, template de rédaction plus guidant, exemples enrichis. Les ateliers de travail tendent à rendre l'exercice plus concret et transposable dans l'entreprise.

Pour passer l'étape du changement d'échelle (promotion de 150 élèves), un outil de gestion est devenu nécessaire afin de suivre les dossiers, l'évaluation par les pairs et servir de portfolio aux élèves. Après un début avec Excel et la plateforme Chamilo, c'est désormais la plateforme Caseine (sur une base Moodle) qui est au cœur du système.

Enfin, pour aider les élèves et les équipes enseignantes à formaliser des évaluations formatives ciblées sur les attendus d'une argumentation réflexive, nous prévoyons de créer de nouvelles ressources dédiées.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Valorisation et évaluation des compétences transversales au sein des activités solidaires engagées

NCU : So Skilled!

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Paris 8 et Université Paris Nanterre (anciennement ComUE Paris Lumières)

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- François Le Clère, francois.le-clere02@univ-paris8.fr, responsable scientifique So Skilled, MCF Sciences de l'éducation, Université Paris Nanterre,
- Florence Bourgoïn, fbourgoïn@parisnanterre.fr, MCF Sciences de l'Education, chargée de mission So Skilled, Université Paris Nanterre
- Marion Mézerai, marion.mezeraï02@univ-paris8.fr, cheffe de projet NCU So Skilled,
- Julie Cédelle, jcedelle@parisnanterre.fr, Directrice Adjointe du service commun Accompagnement Parcours Insertion (API), Maître de Conférences, UFR SITEC
- Thiery Nathalie, nthiery@parisnanterre.fr, MCF Sciences de l'Education, directrice du service Responsabilité Sociétale des Universités- Développement Durable Université Paris Nanterre
- Jordane Lekczynski, jordane.lekczynski@univ-paris8.fr, responsable du pôle Responsabilité Sociétale de l'Université Paris 8, Direction Vie de Campus
- Elodie Ros, elodie.ros02@univ-paris8.fr, SCUIO-IP Université Paris 8.

Maturité de l'action : En cours de prototypage

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 32000

Date de lancement de l'action : Mai 2023 (démarrage du groupe de travail)

L'objectif de l'action

- Permettre un retour d'expérience entre les établissements sur les dispositifs et les pratiques de valorisation de l'engagement étudiant (activités solidaires, entrepreneuriat et expériences extracurriculaires),
- Créer des ressources pédagogiques permettant de repérer, d'explicitier et d'évaluer les compétences transversales du socle So Skilled au sein de ces dispositifs,
- Sensibiliser/former les partenaires associatifs et les tuteurs au sein de ces activités aux enjeux de l'engagement étudiant à l'université, de la conscientisation et de la valorisation des compétences transversales.

L'action innovante

Description de l'action

Les deux universités, Paris 8 et Paris Nanterre, développent des dispositifs s'appuyant sur la valorisation d'engagements étudiants divers, solidaires et entrepreneuriaux au sein des formations (valorisation en ECTS) ou portés par les services de l'université (bonus au diplôme).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Un groupe de travail « Engagement Étudiants et Compétences Transversales », dont les membres ont été sollicités dans la continuité d'un premier projet visant l'identification des compétences transversales dans les deux universités, s'inscrit à présent dans les orientations portées par le ministère de l'enseignement supérieur relatives au soutien des initiatives étudiantes (décret du 23 mars 2022). Il est composé de personnels administratifs de services tels que la maison des étudiants ou le SCUIO-IP/API ainsi que d'enseignants-chercheurs. Il s'est donné comme premier objectif le croisement d'expériences à partir des différents dispositifs actuellement mis à la disposition des étudiants dans les deux universités.

Ces formes d'engagement susceptibles de développer la prise de responsabilité et la citoyenneté (conscience sociale) sont également porteuses de développement en termes de compétences transversales acquises en dehors des cursus et des modes habituels de formation. En effet, compte-tenu de la diversité des actions entreprises et de la densité des terminologies relatives à la notion même d'engagement, le groupe a démarré en exprimant le souhait d'élaborer une fiche commune permettant de repérer ce que les uns et les autres proposent. De fait, parmi les dispositifs, on peut retrouver des actions plus ou moins formalisées dans les maquettes, des modules de formation théoriques accompagnés d'heures de réalisation d'un « engagement », des expériences accompagnées, etc. L'atelier est ainsi l'occasion de dresser un bilan provisoire et d'envisager les actions ultérieures ainsi que les éventuelles conditions de son transfert.

Étapes de mise en œuvre

- Mai 2023 – Mai 2024 : Retour d'expérience et analyse de l'existant.
- Mai à septembre 2024 : Réflexion sur les compétences fléchées par les dispositifs
- Novembre-décembre 2024 : Rédaction d'un cahier des charges pour la mise en place de micro-formations à destination des tuteurs de l'engagement, des partenaires associatifs et des enseignants-chercheurs.
- Sept 2024 – Juin 2025 : Création de ressources pédagogiques permettant de repérer, d'explicitier et d'évaluer les compétences transversales du socle So Skilled qu'un étudiant peut acquérir par l'expérience solidaire et engagée (avec le projet de revisiter la charte d'engagement UP8 avec une référence à So Skilled).
- Septembre 2025 : Phase d'expérimentation des outils à plus grande échelle avant l'entrée en vigueur du LMD5 (septembre 2026)

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

L'expérience et l'engagement étudiant contribuent à l'enrichissement des parcours individuels des étudiants, mais aussi au développement de partenariats forts entre les universités, leurs territoires d'implantation et leurs acteurs.

Les expériences et engagements extracurriculaires étudiants sont reconnues au sein des diplômes par des modules dédiés, créés ou labellisés par So Skilled. Depuis 2019, ils ont permis à 2313 étudiants engagés dans des activités solidaires et citoyennes, et une centaine d'étudiants entrepreneurs de valoriser leurs compétences.

La diversité des dispositifs et des situations d'apprentissage est une chance pour l'offre de formation, mais peut constituer un émiettement des outils et des compétences visées. Le référentiel So Skilled permet d'offrir un cadre commun à ces expériences pédagogiques en Licence.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

L'enjeu est de pouvoir changer d'échelle en termes d'étudiants visés sans perdre la qualité de l'accompagnement et de l'évaluation (d'où la réflexion sur un dispositif hybride) et de mieux valoriser les compétences transversales acquises dans les formations disciplinaires.

La recherche-action pilotée par Florence Bourgoïn et François Le Clère vient en appui aux dispositifs pour permettre leur évaluation, une démarche qualité.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)
La problématique centrale qui se pose au groupe dans l'état actuel de l'avancement de ses travaux concerne l'autonomie des étudiants (compétence So Skilled : travailler avec autonomie) et la dichotomie qui peut se poser avec les attendus en termes d'évaluation (entre conscience sociale et compétences par exemple). La question du degré d'autonomie dont l'étudiant dispose dans les dispositifs qui lui sont proposés est donc un point de vigilance à prendre en compte avant d'envisager la grille des compétences qui y seront développées (les compétences peuvent être fléchées en amont ou bien faire l'objet d'une découverte au fil de l'engagement). Ce point de vigilance va conduire par ailleurs à réfléchir au format de la grille finale (carnet de bord, portfolio, open badges) pour ne pas tomber dans un utilitarisme excessif d'évaluation pouvant nuire à la spontanéité même du projet d'engagement étudiant et à ses finalités éthiques.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.so-skilled.fr/etudiant-e-s/valoriser-son-experience-et-son-engagement-etudiant>



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : L'approche-compétence en réseau à l'Université : un changement de paradigme pédagogique à la croisée de politiques nationales, européennes et de stratégies d'acteurs locaux

NCU : LCeR

Nom du laboratoire de rattachement : Laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Sociétés

Nom de l'établissement de rattachement : Université du Littoral Côte d'Opale

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : DACQUIN DUHOT Benjamin

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : FRERE Séverine (TVES, ULCO), HERMES Delphine (CAREF, UPJV)

Date du début du travail de recherche : 08/01/2024

Date de fin du travail de recherche : 08/01/2027

Mots clés : approche par compétences, enseignement supérieur, jeux d'acteurs, organisations, réseaux.

L'Objectif du travail de recherche

Ce travail de recherche se présente comme une recherche-action qui accompagne la mise en œuvre du projet Licence Compétences en Réseau (LCeR) et de l'approche par compétence (APC) dans les licences générales de l'alliance interuniversitaire A2U (Université d'Artois, Université du Littoral, Université Picardie Jules Verne). A travers une analyse du réseau d'acteurs locaux au sein du réseau A2U et en lien avec celui-ci, la recherche vise à faire état des différentes opportunités et freins à la mise en place du projet LCeR et de l'approche par compétences. A ce titre, ce travail convoquera les outils d'analyse des réseaux d'acteurs et de la sociologie des organisations, eu égard notamment au fonctionnement des universités françaises. La conduite d'une étude contextualisée d'autres systèmes universitaires locaux, nationaux et européens, confrontés à la mise en œuvre de l'APC, fournira la base d'une comparaison dont se dégageront de possibles pistes d'optimisation et de réappropriation de cet objet au niveau local A2U. En outre, cette démarche permettra d'effectuer un inventaire des pratiques mises au point dans le cadre de la LCeR et pouvant être essaimées en dehors du réseau A2U.

Description du travail de recherche

L'approche par compétence qui vise une harmonisation des pratiques et une valorisation professionnalisante des curricula des diplômés traduit un changement de paradigme dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. La modification des cadres européens et leur déclinaison ont considérablement élargi le système d'acteurs interagissant à différentes échelles (européenne, nationale, locale). Partant de cette modification du contexte et de l'existence d'un réseau local de trois universités situées en région Hauts-de-France, la recherche interroge la manière dont l'approche-compétence est mise en œuvre au sein de l'Alliance A2U (Alliance des universités d'Artois, de Picardie Jules Verne, et du Littoral Côte d'Opale) en identifiant les différentes étapes et moyens nécessaires ainsi que les leviers et les freins à son développement. La question est aussi de voir si la mise en œuvre d'une offre de formation visant l'apprentissage par compétences est facilitée ou freinée par un fonctionnement en réseau des trois universités. La recherche nécessite un état des lieux de la mise en œuvre de l'approche-compétence au sein des universités nationales et européennes puis elle appelle une analyse qualitative du système d'acteurs locaux.

Sous-thème

Le développement des compétences pour améliorer la formation et l'insertion professionnelle

- L'Approche Par Compétences à l'USMB : un outil d'amélioration continue - [page 64](#)
- Mise en œuvre de l'approche par compétence à l'université de Poitiers - [page 67](#)
- L'alignement pédagogique au bénéfice du développement des compétences des étudiants- [page 70](#)
- Une APC certificative (APCC) pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants - [page 75](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : L'Approche Par Compétences à l'USMB : un outil d'amélioration continue

NCU : @SPIRE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Savoie Mont-Blanc

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Bernard Caron – responsable scientifique – bernard.caron@univ-smb.fr
- Jean-Louis Ferrarini – porteur de l'axe transformation pédagogique – jean-louis.ferrarini@univ-smb.fr

Maturité de l'action : En phase de test dans votre établissement

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 6000

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

L'objectif principal est la réussite des étudiants pour réussir un parcours entamé après le bac. L'amélioration de la réussite dans un parcours entamé après le bac, nécessite une meilleure implication des étudiants dans la construction de leur parcours mais aussi que les efforts demandés aient du sens par rapport à leur projet.

L'approche par compétences (APC) est un outil, plus qu'un objectif, qui va permettre d'améliorer les formations pour atteindre cet objectif de réussite.

L'action innovante

Description de l'action

1) Mobilisation

La phase de mobilisation des acteurs a certainement été la plus négligée. Certes les interruptions dues au Covid19 l'ont entravée mais la gouvernance du projet n'a probablement pas mesuré au début du projet les efforts nécessaires pour susciter l'intérêt de tous les acteurs à s'engager. Les actions de la vice-présidence dédiée à la transformation pédagogique, au plus près de chaque responsable de licence a montré par la suite toute son efficacité : changement de la cheffe de projet, séance préliminaire de lancement du projet pour chacune des 19 mentions de licence, rendez-vous individuels de bilan annuel, suivi régulier des différents axes du projet par des rencontres récurrentes avec les pilotes.

2) Construction des audits de formation

Le cadre de référence de l'APC (Tardif, Poumay, Georges) été choisi. Ainsi, pour chaque licence une méthodologie de construction de l'audit de formation comportant le référentiel de compétences et la maquette pédagogique a été élaborée.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Ce travail s'est organisé en identifiant un(e) ou deux enseignant(e)s pilotes par licence, accompagné(e)s par des ingénieurs pédagogiques et chargés d'organiser le travail collaboratif de leur équipe pour bâtir leur audit de formation conforme à leur fiche RNCP.

3) Structuration des maquettes

Afin de rendre opérationnelle l'évaluation progressive des compétences sur la base des Unités d'Apprentissages (UA) de l'audit de formation, il est nécessaire d'établir une modélisation simple d'attribution des ECTS.

Ainsi chaque période de licence contient 5 UA donnant lieu à l'attribution de 6 ECTS chacune. Une UA contient des modules non porteurs d'ECTS qui participent à la note finale de l'UA. Le caractère transversal de l'apprentissage par compétences implique le décloisonnement des enseignements pour que l'étudiant fasse des liens entre ses différentes activités. L'attribution des crédits est liée à sa performance globale dans l'UA notamment dans l'acquisition du niveau de compétence visé. Dans cette perspective l'UA contient obligatoirement un module « compétence » qui produit une note sur la base de l'évaluation du niveau requis, pour la période concernée. Le poids de cette note « de compétence » est variable avec un minimum exigé selon les périodes. Certaines UA ne comportent d'ailleurs qu'un seul module « compétence » à l'exclusion de tout autre module et sont donc intégralement évaluées « par compétence ».

4) Transformation pédagogique

La dernière phase amorcée actuellement consiste en l'amélioration des scénarii pédagogiques pour l'évaluation des compétences. Dès la première phase du projet a été initiée une transformation des activités pédagogiques visant à respecter les critères de qualités des SAé (Situations d'Apprentissage et d'évaluation) tels que présentés dans la littérature. Certaines licences ont effectué peu de modifications tant leurs activités respectaient déjà des critères propices à l'évaluation des compétences. Quelques-unes expérimenteront dès la rentrée 2024 l'évaluation des compétences des étudiants grâce à leur e-portfolio individuel (projet Terrain d'AVENIR(s) France 2030). Pour d'autres, le travail de construction de véritables SAé est en cours, avec une impulsion forte donnée lors du travail collectif des pilotes lors de la journée @SPIRE en avril 2024.

Étapes de mise en œuvre

La mise en œuvre de l'APC peut se décrire en quatre phases : mobilisation, construction des audits de formation, structuration des maquettes, transformation pédagogique.

Il est à noter que si le but final est clair, déployer les moyens pour y parvenir implique un certain degré d'innovation. En effet, au moment de l'obtention du financement NCU de la vague 2 (2018) notre université ne pouvait pas s'appuyer sur des exemples d'établissements ayant déjà achevé une telle transformation pédagogique. C'est à la fois en termes de management et de conduite du changement que les innovations ont été nécessaires. Même si l'APC bénéficie d'un cadre de référence universitaire solide, ce changement majeur de paradigme notamment par la convocation systémique du caractère collaboratif de construction des formations, nécessite de faire évoluer non seulement les activités d'apprentissage mais aussi les processus de l'université ainsi que les postures des personnels concernés.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Des indicateurs de suivi du projet ont été choisis pour jalonner le processus de construction initié lors d'une première réunion de travail appelée « Kick Off » animée pour chaque licence par le Vice-président chargé du projet et les ingénieurs pédagogiques. Selon les mentions, cette phase de production de l'audit de formation a duré de 12 à 24 mois. Les licences les plus rapides sont celles dont les enseignants avaient une expérience d'organisation collaborative et souvent sensibilisés aux pédagogies actives et à l'APC.

La transformation pédagogique au plus près des étudiants est étayée par la procédure d'Évaluation des Enseignements des Étudiants généralisée au niveau de l'établissement, permettant à chaque enseignant de recevoir des indications sur la perception de son enseignement. Une enquête annuelle générale permet d'alimenter le « tableau de bord » de chaque licence pour organiser l'amélioration continue de chaque formation dans le cadre méthodologique de l'APC.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Mise en œuvre de l'approche par compétence à l'université de Poitiers

NCU : ELANS

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Poitiers

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Ancelot Lydie / Vice-présidente en charge de la réussite étudiante – responsable scientifique du NCU ELANS / lydie.ancelot@univ-poitiers.fr/Université de Poitiers

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 7000

Date de lancement de l'action : 2020

L'objectif de l'action

L'approche par compétence est intégrée comme stratégie de l'évolution de l'offre de formation, au sein de l'université de Poitiers. Elle a permis de faire évoluer les maquettes de formation, à aider les étudiants à développer et à valoriser leurs compétences. Un cadre «établissement» a été créé. Un outil interne a été développé permettant la délivrance de relevé de compétences. Des outils de valorisation des compétences ont aussi été réalisés.

L'action innovante

Description de l'action

La contribution proposée a vocation à faire part de la manière dont l'université de Poitiers s'est emparée depuis 2020 du passage des formations de licences générales en Approche par Compétences.

La démarche consiste en une évolution de l'offre de formation avec la transformation des licences en approche par compétences. Aujourd'hui, 100 % des licences générales intègrent le référentiel de compétences transversales de l'établissement dans leur maquette pédagogique. –A la rentrée 2024, 30 années de formations auront fait évoluer leur formation en Approche par Compétences (soit 3743 étudiants de licences générales), réparties dans 9 mentions de licences générales. D'autres mentions ont d'ores et déjà débuté leur travail de construction.

Un document de cadrage est désormais finalisé et validé par la CFVU, en tant que feuille de route, auprès des équipes pédagogiques pour construire une formation en Approche par compétence.

Au sein de cette démarche, nous pouvons noter :

- une évolution notable du système d'information réalisée pour rendre efficient l'affichage de l'offre de formation aux formations en approche par compétence.
- la création d'un relevé de compétences annuel individualisé pour chaque étudiant dont la formation est passée en APC, comportant les blocs de compétences, les compétences et les niveaux d'acquisition des étudiants en complément du relevé de notes classique. Ce relevé de compétences permet, pour l'étudiant, de valoriser les compétences visées par la formation

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

- Le service d'accompagnement pédagogique, le Pédagolab, s'est structuré pour répondre aux enjeux de l'APC via la création d'une cellule spécialisée dans l'accompagnement de la transformation des licences en APC.
- Plusieurs outils d'accompagnement des équipes pédagogiques et des scolarités ont été créés (formations, boîte à outils, vademecum).
- Une communication accrue dans les instances, en interne et externe sur le développement et la mise en œuvre de l'APC est réalisée régulièrement. Cette communication est essentielle pour l'acculturation de l'établissement à l'évolution des formations en approche par compétences et bénéficier des retours d'expérience des autres universités.

L'approche choisie pour développer l'approche par compétence au sein de l'université de Poitiers consiste en une démarche articulant Unité d'enseignement et compétences ayant pour finalité la délivrance d'un relevé de compétence. Les étapes sont ainsi :

1. Elaborer le référentiel de compétences : finalités de la formation (Visions du diplômé). Prise en compte de la fiche RNCP : ordre, intitulé et nombre de blocs de compétences
2. Phaser la construction des compétences sur l'ensemble de la formation. Croisement des blocs de compétences et compétences avec les UE de la maquette de la formation
3. Organiser les UE en cohérence avec les compétences et l'objectif de la formation. Croisement des blocs de compétences et compétences avec les UE de la maquette de la formation
4. Mettre en place les évaluations et pratiques pédagogiques adaptées aux compétences visées. Conception de la matrice de pondération évaluation / compétences – une évaluation en CCI
5. Visualisation de la progressivité de l'acquisition des compétences par un chaînage

Étapes de mise en œuvre

Le choix s'est porté sur un déploiement progressif avec à terme (pour la future accréditation), un passage pour les 27 mentions de licences générales. Actuellement, ce déploiement n'est plus en phase de test mais en phase d'essaimage au sein de l'université. Des étapes d'évaluation du dispositif sont réalisées régulièrement afin de faire évoluer éventuellement le cadre. La prochaine étape consistera à développer la communication auprès des étudiants et de poursuivre l'accompagnement des équipes pédagogiques et des services de scolarité.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Conditions de réussite :

- implication des parties prenantes dans la construction du cadre établissement
- démarche collaborative et progressive
- structuration organisationnelle au sein de l'université de Poitiers et postes dédiés
- intégration du déploiement de l'APC dans la stratégie de l'établissement pour répondre à l'objectif de développement durable « éducation de qualité ».

Dispositifs d'évaluation :

- échanges réguliers avec équipes pédagogiques et services de scolarités dédiés à la démarche
- enquête réalisée sur les premières formations passées en APC auprès d'étudiants, d'enseignants et des services de scolarité

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Difficultés rencontrées :

- temps d'appropriation des équipes pédagogiques
- temps nécessaire de construction du cadre

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Par nature, la mise en place de l'approche par compétences est en amélioration continue et en construction perpétuelle. Les retours d'expérience des parties prenantes permettra de faire évoluer, si besoin, le dispositif afin de pouvoir continuer à l'adapter, à l'essaimer au sein de l'établissement. Des actions sont à poursuivre en matière de communication et d'appropriation auprès des étudiants et des équipes pédagogiques.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : L'alignement pédagogique au bénéfice du développement des compétences des étudiants

NCU : NewDEAL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Bordeaux

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Thomas Livingston / Coordonnateur Cellule Accompagnement – Formation / Mission d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation (MAPI) / Université de Bordeaux / 0557573144 / thomas.livingston@u-bordeaux.fr
- Claire Laiguillon / Ingénieure de formation / Missions d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation / Université de Bordeaux (MAPI) / Université de Bordeaux / claire.laiguillon@u-bordeaux.fr

L'ensemble des personnels de la MAPI apporte son expertise, tant en matière de gestion de projet que d'ingénierie pédagogique et de formation, pour accompagner les équipes pédagogiques à la mise en œuvre de l'alignement pédagogique comme levier de développement des compétences chez les étudiants.

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro 1 ; LPro2 ; LPro3 ; Diplôme de niveau bac+1 ; Bachelor 1 ; Bachelor 2 ; Bachelor 3 ; Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action :

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Le cadrage de l'amélioration continue de l'offre de formation de l'université de Bordeaux (2022) consacre le principe d'alignement pédagogique comme un des éléments centraux de la construction et de la mise en œuvre de ses programmes de formation. L'objectif de sa mise en œuvre est d'assurer la cohérence au sein des enseignements au bénéfice du développement des compétences chez les étudiants, la lisibilité des profils étudiants pour la poursuite d'études et l'insertion à l'issue.

L'action innovante

Description de l'action

Le principe d'alignement pédagogique vise la cohérence entre les trois éléments structurant l'acte d'enseigner (les acquis d'apprentissage, les activités pédagogiques et les stratégies d'évaluation) et aide ainsi à construire une logique d'ensemble entre la formulation des acquis et des compétences visés par le cours, les moyens à déployer pour permettre l'atteinte desdits acquis (méthodes d'enseignement, activité d'apprentissages, ressources à disposition) et le choix des outils d'évaluation permettant effectivement de vérifier l'atteinte (ou non) des objectifs de départ.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

La mise en œuvre de l'alignement pédagogique dans un enseignement s'avère particulièrement utile pour :

- identifier les objectifs qui ont une plus-value pour l'apprentissage dans un contexte précis ;
- élaborer un enseignement cohérent, complet et efficace ;
- améliorer l'apprentissage et éviter certaines déconvenues : cas d'échecs massifs ;
- cibler les activités adaptées qui ont du sens vis à vis des objectifs poursuivis et qui engagent l'étudiant : éviter par exemple des cours ennuyeux ;
- adapter la stratégie d'évaluation.

En permettant de relier les compétences aux contenus d'apprentissage, ce principe d'alignement rend les programmes de formation et les profils des étudiants plus lisibles pour les étudiants (lisibilité accrue comme facteur de réussite), les autres membres de l'équipe pédagogique et les acteurs du monde socio-professionnel, facilitant ainsi la mise en œuvre d'une approche par compétences

A l'université de Bordeaux, la mise en œuvre de l'alignement pédagogique est structurante pour les trois axes de transformation et d'amélioration continue de l'offre de formation en cours :

1. L'ouverture des cursus : pour le cheminement personnalisé des étudiants
2. La connexion des programmes de formation à leur environnement : pour la valorisation des acquis d'apprentissage explicite en vue d'une insertion professionnelle
3. L'autonomisation et l'implication des étudiants : pour une lisibilité du processus d'apprentissage favorisant l'autonomisation des étudiants

A ce titre, la formalisation des enseignements en acquis d'apprentissage et la mise en place de l'alignement pédagogique constituent une des priorités du processus de transformation des pratiques pédagogiques engagé à l'université (processus consacré dans le cadrage de l'amélioration continue de l'offre de formation et soutenu par le NCU NewDEAL). Cette approche centrée sur l'acquis d'apprentissage (AA) est par ailleurs cohérente à la fois avec le système européen (processus de Bologne) et le référentiel d'évaluation Hcéres (vague E du 1er et 2ème cycle) qui introduit l'alignement pédagogique et conforte ainsi l'université de Bordeaux dans cette approche.

Dans ce contexte, plusieurs actions sont mises en œuvre à destination de la communauté enseignante de l'université pour favoriser l'appropriation et encourager la mise en application concrète de cette approche à l'échelle des enseignements. Si un travail d'alignement pédagogique est aujourd'hui fortement recommandé de manière générale pour bénéficier des différents dispositifs de soutien aux projets de transformation pédagogique en cours à l'université (STEP, NewDeal), cette approche a fait l'objet de trois appels à candidature plus spécifiques pour un soutien aux enseignants (AAC RAP pour Renforcement Alignement Pédagogique) : au total 26 projets portant sur un enseignement ou un groupement d'enseignements en licence ou master et touchant tous les collèges, de formation en ont été lauréats.

Étapes de mise en œuvre

1. La sensibilisation et la formation des enseignants à la construction d'un enseignement selon les principes de l'alignement pédagogique : des formations sont proposées plusieurs fois dans l'année à l'ensemble de la communauté enseignante dans le cadre des différentes actions de formation orchestrées par la MAPI. Cette journée de formation est rendue obligatoire pour les enseignants lauréats de l'AAC RAP.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

2. L'accompagnement des enseignants à la mise en œuvre de l'alignement pédagogique dans leur(s) enseignement(s) : accompagnements individualisés en ingénierie pédagogique organisés en 4 phases (analyse, définition des AA, scénarisation, modalités d'évaluation et grille critériée).
3. La valorisation et l'essaimage : plusieurs actions de valorisation et d'essaimage sont proposées dans le cadre d'événements dédiés à la pédagogie ou de communications diverses.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Conditions de réussite et leviers identifiés :

- L'engagement des acteurs
- Une réflexion collective de l'équipe pédagogique selon le principe de l'approche programme
- Un financement adéquat permettant de soutenir cette pratique/engagement

Impact de l'action sur le public :

- Le sens retrouvé pour les enseignants dans la pédagogie
- La lisibilité accrue des apprentissages pour les étudiants
- La responsabilisation des étudiants (des attendus plus explicites)

Difficultés rencontrées :

- Le manque de disponibilités des équipes pédagogiques
- Les difficultés en lien avec l'essaimage : partage jugé notamment difficile en dehors de son champ disciplinaire

Dispositifs d'évaluation :

Enquête d'évaluation auprès des enseignants et des étudiants

Évaluation des acquis des étudiants : la mise en œuvre de l'alignement pédagogique doit se traduire par une amélioration des apprentissages et donc des résultats

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Suite aux trois itérations de l'AAC RAP, nous faisons le constat d'une réelle montée en compétences des équipes accompagnées à l'alignement pédagogique qui essaient la démarche et les bénéfices ressentis auprès de leurs collègues. Cela s'est traduit par une augmentation sensible de la qualité des dossiers déposés au fil des vagues en termes de formalisation des constats, des besoins et des objectifs d'amélioration et par le nombre croissant de candidatures à l'ACC RAP d'année en année, notamment d'équipes enseignantes d'une même mention.

Par conséquent, une réflexion est actuellement en cours pour proposer, lors de la prochaine itération de l'AAC, des accompagnements à l'alignement pédagogique à l'échelle d'un BCC voire d'une mention. L'objectif est d'assurer une plus grande cohérence pédagogique dans l'articulation des enseignements entre eux afin de garantir que l'acquisition des compétences s'organise et s'évalue de manière progressive et cohérente tout au long du parcours étudiant.

Lien vers un site web relatif à l'action décrite :

<https://enseigner.u-bordeaux.fr/politique-de-formation/cadrage-institutionnel/chantiers-saillants/acquis-dapprentissage-et-alignement-pedagogique>

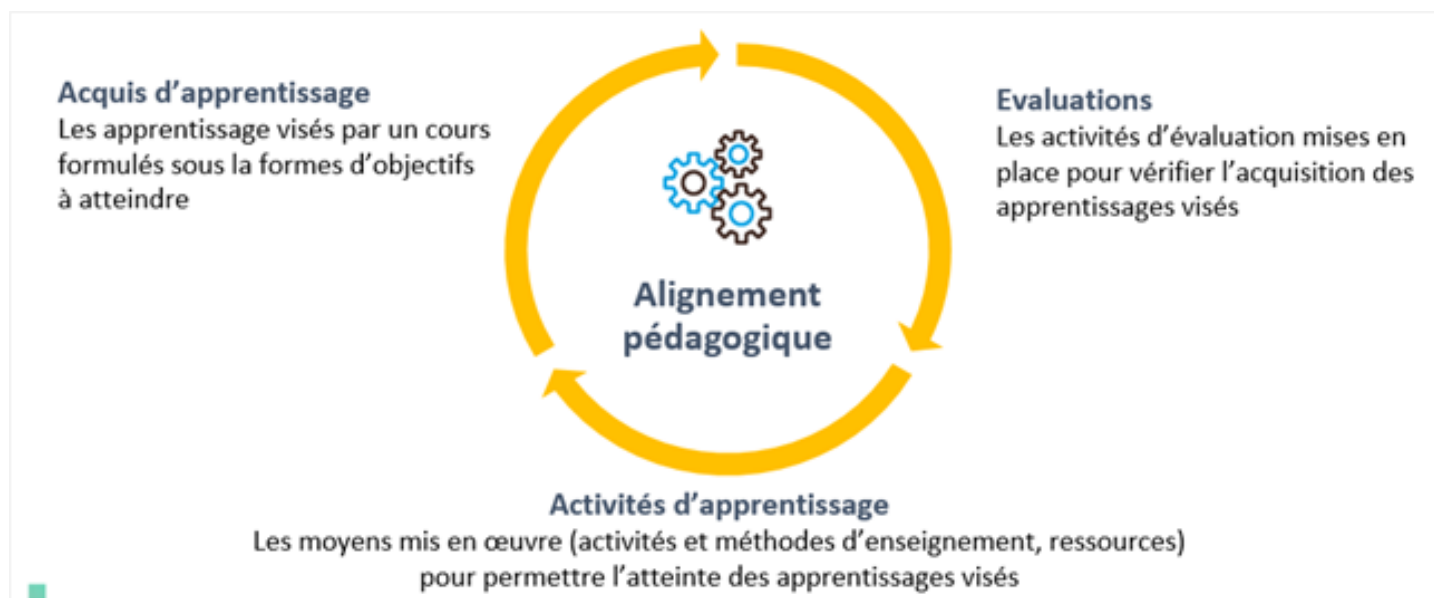
Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Illustrations ou photos relatives à l'action :

Figure 1 : L'alignement pédagogique au cœur de l'approche programme



Figure 2 : Principes de l'alignement pédagogique



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Figure 3 : Les étapes de l'appel à contribution pour le Renforcement à l'Alignement Pédagogique



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Une APC certificative (APCC) pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiant.es

NCU : D.Clic

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Gustave Eiffel
Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- sebastien.sigiscar@univ-eiffel.fr, Directeur général délégué à l'innovation pédagogique et numérique, directeur du centre d'innovation pédagogique et numérique (CIPEN)
- rada.mogliacci@univ-eiffel.fr, Responsable du service d'accompagnement à la pédagogie du CIPEN
- nathan.hobigand@univ-eiffel.fr Chef de projet D.Clic au CIPEN

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro 1 ; LPro2 ; LPro3

Effectif visé par l'action : 5000

Date de lancement de l'action : septembre 2019

L'objectif de l'action

Une représentation commune des finalités d'insertion possibles par rapport au diplôme est nécessaire au sein de l'équipe pédagogique, avant de déterminer les parcours et les maquettes de formation. La création en interne d'une méthode d'accompagnement standardisée en APC Certificative a donc été privilégiée. L'objectif est de favoriser l'insertion en Master et l'insertion professionnelle par la suite, en mettant en avant la didactique professionnelle

L'action innovante

Description de l'action

À l'UGE nous sommes organisés en interservices (CIPEN, SIOIP, DGDIN, VPFIP, OFIPE) pour accompagner les licences générales dans la réorganisation de leur parcours (maquettes). Par le passé, l'accompagnement à la démarche APC a souvent été réalisé par un angle pédagogique. Nous avons vu la limite de ce modèle d'accompagnement au regard des exigences réglementaires du RNCP et des réalités des composantes de formation.

En effet, la fiche RNCP présentée en tant que tel montre certaines limites quant à l'opérationnalisation de l'approche compétences. Les blocs de compétences thématiques ne sont pas écrits de manière homogènes et ne se combinent pas entre eux. Ils ne se réfèrent pas à une finalité ou à des situations professionnelles favorisant et rendant visibles les possibilités d'insertion professionnelle et de poursuites d'étude.

Notre approche est de nous inspirer de la didactique professionnelle pour élaborer, à partir de la fiche RNCP et du système travail, un référentiel d'activités et de compétences professionnelles. Nous ne traitons la dimension pédagogique qu'une fois que les équipes enseignantes que nous accompagnons ont bien identifié les activités et les compétences professionnelles attestées par leur diplôme.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Étapes de mise en œuvre

Nous avons 4 étapes structurantes :

1. La première consiste à construire **un jeu de données sur l'environnement socioéconomique** et académique de la composante afin de faire ressortir les possibilités d'insertion, de projet professionnel et/ou de poursuite d'étude.
2. La deuxième consiste à **accompagner les porteurs de projet** de la composante à utiliser le résultat de ce jeu de données pour établir le profil et potentiel de sortie en tenant compte du système travail accessible par le diplôme délivré.
3. La troisième consiste à **accompagner l'équipe enseignante** dans l'élaboration du système d'évaluation, de validation et de certification des compétences.
4. La quatrième consiste à accompagner les enseignant.e.s à faire **les liens entre les cours et les compétences**. Ensemble, ils et elles élaborent les parcours par Bloc de compétences et de connaissance en veillant à la cohérence de la progression pédagogique.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Cette action a été évaluée dans le cadre des différents bilans effectués pour l'ANR et au travers de certains indicateurs.

Au début du projet, nous avons rencontré différentes formes de réticence dans la transformation par l'approche par compétences. Le premier accompagnement fut périlleux. Le vocabulaire lié à la pédagogie, la légitimité du rôle de conseiller pédagogique, et l'intervention d'un expert externe ont fait l'objet de nombreuses critiques. Cette première expérience, nous a forcé à revoir le lexique du projet, à définir le rôle des conseillers pédagogiques, à prendre davantage en compte les besoins, la culture et les usages de la composante dans nos méthodes d'accompagnement. De plus, la surcharge de travail des équipes pédagogiques et particulièrement celle des responsables de formation joue un grand rôle. Ce temps supplémentaire de travail, avait été anticipé par une valorisation financière des enseignant.e.s impliqué.e.s, et une décharge par le recrutement d'ATER.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Nous avons opté pour une méthode itérative afin d'ajuster nos actions au fur et à mesure des situations rencontrées.

L'objectif a été d'apporter des méthodes standardisées et personnalisées ce qui a permis de réduire le temps de sollicitation des composantes de formation.

D'autre part, pour s'assurer de l'engagement, il a été nécessaire de préparer nos interventions et notre accompagnement à plusieurs niveaux : politique, opérationnel, RH, pédagogique etc. Il s'agissait d'identifier en amont avec les porteurs de projet de la composante et les équipes D.Clic constituées la meilleure stratégie d'accompagnement.

Sous-thème

La formation aux compétences et la certification des compétences transversales

- écrit+, le dispositif de développement des compétences en français écrit - [page 78](#)
- Compétences transversales et enseignements disciplinaires - [page 80](#)
- La modularisation des parcours en box et développement des compétences du XXIème siècle : BC développer un agir éthique et responsable (ICL) et BC polytechnique et d'ouverture (UPHF) - [page 82](#)
- Thèse : Thèse : évaluation automatique de la compétence rédactionnelle : le cas de l'outil écrit+ - [page 87](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : écrit+, le dispositif de développement des compétences en français écrit

NCU : écrit+

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Ouverte des Humanités, Université de Strasbourg

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Haemmerlé Ollivier, Directeur de l'UOH, co-porteur écrit+
- Schorlé-Stefan Carole, Secrétaire générale de l'UOH, co-porteuse écrit+
- Oberlé Alexandra, Coordinatrice générale écrit+, UOH

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; Diplôme de niveau bac+1 ; Bachelor 1 ; Bachelor 2 ; Bachelor 3 ; Diplôme au-delà de bac+3 ; Hors diplôme

Effectif visé par l'action : 500000

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

La maîtrise de la langue française écrite est importante dans bon nombre de professions. Elle est primordiale dans les professions occupées à l'issue d'une formation supérieure. Or, le constat a été fait que les compétences en français écrit des étudiants satisfont de moins en moins aux exigences de l'ESR. Ainsi, il est apparu pertinent de développer un dispositif national d'évaluation, de formation et de certification des compétences d'expression et de compréhension écrites en français.

L'action innovante

Description de l'action

Un des principaux objectifs étant d'offrir aux étudiants de toutes les disciplines un moyen ludique et facilement accessible de développer et valoriser leurs compétences, le choix avait été fait de développer une plate-forme d'évaluation formative la plus proche possible de celle proposée par Pix pour le développement des compétences numériques. Nous voyions deux intérêts principaux à cela : décliner un environnement informatique que nous savions apprécié par les étudiants et permettre à ces derniers de pouvoir bénéficier de leur expérience de Pix lorsqu'ils rencontreraient écrit+.

D'autres choix ont été faits dès le montage du projet et sont respectés depuis :

- évaluer, former, certifier des compétences variées ne se limitant pas à l'orthographe et la grammaire mais allant bien au-delà (lexique, syntaxe, construction de texte, etc.) ;
- fonder les questions sur un référentiel de compétences en français écrit co-élaboré par les partenaires et s'appuyant sur les référentiels existants (logique de l'approche par compétences) ;
- valoriser les acquis et les encourager plutôt que relever les erreurs et les manques ;
- proposer une palette variée de modalités de questions en privilégiant une certaine positivité (pas de pédagogie par l'erreur) ;

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- poser des questions prenant appui sur des erreurs constatées dans les écrits (réels) des étudiants, tous champs disciplinaires confondus ;
- offrir des micro-ressources/tutoriels animés en plus de corrigés et d'explications de règles traditionnels et y insérer des méthodes recueillies auprès des étudiants eux-mêmes.

Étapes de mise en œuvre

Le dispositif écrit+ est conçu pour :

- permettre aux établissements d'évaluer, de former et de certifier des étudiants en tenant compte des exigences de l'enseignement supérieur ;
- favoriser la mise en place de formations adaptées à la diversité des niveaux de compétences dans les établissements d'enseignement supérieur français ;
- offrir aux étudiants un moyen ludique et facilement accessible de développer et valoriser leurs compétences ;
- faciliter la mise en place de formations en offrant des contenus gratuits et adaptables ;
- accompagner les établissements et les enseignants que ce soit en termes pédagogiques, stratégiques et organisationnels.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Les outils, ressources et services réalisés permettent déjà à de nombreux établissements d'évaluer et de former des étudiants au français écrit selon leurs besoins et leurs contraintes.

L'objectif de diffusion d'écrit+ est l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur français qui le souhaiteront. Pour le premier jalon, nous visions l'utilisation d'un ou plusieurs service(s)/outil(s) écrit+ par les 13 établissements membres du consortium. Ce jalon est aujourd'hui largement dépassé, car le consortium de départ est augmenté de :

- 11 partenaires associés engagés opérationnellement dans le projet ;
- 17 établissements supplémentaires utilisateurs d'un ou plusieurs services proposés par écrit+.

Chaque établissement est libre de définir sa propre formation à partir des éléments mis à disposition par écrit+. Cela favorise l'essaimage et l'adaptation des formations proposées à la diversité des niveaux de compétences des étudiants.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Les écarts par rapport au projet initial sont explicités par l'état d'avancement des différents jalons prévus lors du montage du projet. Les effets de la crise sanitaire ont été relativement faibles pour écrit+. Ainsi, a-t-on pu assister au ralentissement de certaines productions (par ex. Les modules d'accompagnement des tuteurs qui est en cours de finalisation à ce jour) :

- la mise en place de la certification dans les établissements a souffert d'un temps de retard ;
- le budget initialement prévu pour les années touchées par la pandémie n'a pas été intégralement dépensé ;
- le collectif écrit+ bénéficie d'une dotation complémentaire.

Ces deux derniers éléments conduisent la gouvernance du projet à revoir et reventiler les montants prévus afin de les ajuster aux réalités des dépenses et des évolutions du dispositif.

Lien vers un site web relatif à l'action décrite : <https://ecriplus.fr/>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Compétences transversales et enseignements disciplinaires

NCU : NewDEAL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Bordeaux

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Sophie GUERIN-JEQUIER, sophie.jequier@u-bordeaux.fr, Collège Sciences et technologies, Enseignante-chercheur et animatrice du groupe Compétences Transversales New Deal

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro3 ; Diplôme au-delà de bac+3 ; Hors diplôme

Effectif visé par l'action : 100

Date de lancement de l'action : 2019

L'objectif de l'action

L'objectif principal de l'action est d'identifier des compétences transversales mobilisées au sein d'enseignements disciplinaires via un outil construit durant cette action, de favoriser leur affichage dans les programmes, et de conscientiser leur acquisition auprès des étudiants.

L'action innovante

Description de l'action

L'action a débuté en 2019. La 1ère phase concernait l'analyse de référentiels existants et de réflexions communes par des membres venant de différents collèges de l'université et services dans l'objectif d'identifier les compétences transversales partagées par la communauté et nécessaires dans la réussite en licence. Le modèle choisi de développement de ces compétences se caractérise par un adossement au disciplinaire. Pour ce faire, une analyse plus fine des enseignements disciplinaires a été réalisée pour définir les acquis d'apprentissage associés à ces compétences. La cartographie de ces acquis a permis de dégager une structuration en 3 domaines : « démarche scientifique », « méthodologie de projet », « environnement professionnel, sociétal et écologique ». Un outil à destination des équipes pédagogiques et des étudiants a été produit comprenant deux volets. Le premier est une grille d'identification de ces acquis dans les enseignements qui permet à l'équipe d'indiquer le degré de mobilisation dans les enseignements et de réaliser à terme un tableau de synthèse pour la formation. Le second est un référentiel conçu comme un tableau à double entrée mettant en évidence la contribution des différents acquis aux compétences transversales retenues et formulées au regard des objectifs de l'établissement.

Depuis le début de l'action, le groupe de travail se compose d'enseignants-chercheurs, d'ingénieurs de formation, de personnels des services de la documentation, de l'orientation, de l'accompagnement à la pédagogie. Dans une logique de co-construction, cet outil a été expérimenté par des équipes pédagogiques et proposé à des étudiants de différentes formations.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Cette démarche a permis de valider le postulat de départ sur l'adossement au disciplinaire, de vérifier la formulation des acquis, et la complétude de ceux-ci vis-à-vis des domaines définis.

Les résultats principaux de l'action sont :

- ateliers à destination des étudiants pour la conscientisation et la valorisation de leurs compétences transversales
- ateliers à destination des enseignants pour l'appropriation de l'outil
- apport de l'outil pour l'élaboration d'un syllabus et l'évaluation
- contribution à la démarche réflexive pour l'élaboration d'un portfolio

Étapes de mise en œuvre

2019-2021 : identification des acquis transversaux et regroupement en domaines

2021-2023 : expérimentation de la grille d'identification

2023-2024 : élargissement des domaines, réalisation du référentiel et diffusion restreinte de l'outil

2024-2025 : rédaction d'un guide d'utilisation, diffusion de l'outil révisé.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Du fait de sa durée, le groupe de travail porteur de l'action a connu des renouvellements et une géométrie variable. Le postulat de départ d'adossement au disciplinaire qui fait écho au questionnement des équipes pédagogiques est bien perçu, néanmoins le groupe rencontre des difficultés de mobilisation des acteurs notamment du fait de la concurrence avec d'autres actions en cours et prioritaires.

Les résultats de la phase d'expérimentation sont positifs tant au niveau des équipes sollicitées que des étudiants dans la limite où ces derniers sont « avancés » (L3/M1) ou dans un parcours professionnalisant.

Le principal levier identifié est l'accompagnement nécessaire des équipes et des étudiants à la prise en main de l'outil et à l'appropriation de la démarche.

Une réflexion est en cours pour la mise en place d'un dispositif d'évaluation à plus long terme de l'action.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Bien que l'outil soit finalisé et ait été expérimenté en partie, la diffusion et l'accompagnement restent à structurer pour l'appropriation des livrables de l'action. Un guide à l'utilisation par les responsables de formation est en cours de finalisation.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : La modularisation des parcours en Box et développement des compétences du XXIème siècle : BC Développer un agir éthique et responsable (ICL) et BC polytechnique et d'ouverture (UPHF)

NCU : PRÉLUDE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : ICL et UPHF

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Catherine Demarey, ICL, Vice-recteur aux affaires académiques et à la vie étudiante, enseignant-chercheur en psychologie du travail, PSyCOS Ethics EA 7446, porteur du NCU PRÉLUDE catherine.demarey@univ-catholille.fr
- Juliette Taisne, ICL, chef de projet PRÉLUDE juliette.taisne@univ-catholille.fr
- Jérôme Graindorge, UPHF, Directeur adjoint délégué aux usages du numérique et à l'innovation pédagogique jerome.graindorge@uphf.fr
- Vanessa Marescot, UPHF, Docteure en Sciences de l'Information et de la Communication, Chargée de mission pédagogie et approche par compétences (IUT) vanessa.marescot@uphf.fr
- Carole Blaringhem-Levecque, ICL, Directrice déléguée USCHOOL, designer pédagogique PRÉLUDE carole.blaringhem@univ-catholille.fr
- Pascale Woisel, ICL, Directrice déléguée aux affaires académiques, Enseignante-Chercheuse en Chimie pascale.woisel@univ-catholille.fr
- Mourad Abed, UPHF, Vice-Président délégué au numérique, à l'innovation pédagogique et à la stratégie de projets, Professeur des Universités en Génie Informatique, LAMIH UMR CNRS 8201, co-IKKKKKKKJU/§porteur du NCU PRÉLUDE mourad.abed@uphf.fr
- Franck Barbier, UPHF, Vice-Président «Formation et Vie Universitaire », Professeur des Universités en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), LAMIH UMR-CNRS 8201 franck.barbier@uphf.fr
- Dorothee Callens-Debavelaere, UPHF, Vice-Présidente déléguée à la réussite étudiante et à la vie étudiante, Maître de Conférences en Génie Electrique, Electronique, Photonique et Systèmes, IEMN Dorothee.Callens@uphf.fr
- Les ambassadeurs PRÉLUDE de l'ICL et de l'UPHF
- Les services d'accompagnement aux usages pédagogiques et numériques (AUPEN et D-Num)

Maturité de l'action : En phase de test

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 15 000 étudiants par an

Date de lancement de l'action : 2021

L'objectif de l'action

Le projet PRÉLUDE s'appuie sur un modèle pédagogique de 1er cycle construit en approche par compétences. La personnalisation du parcours de l'étudiant et sa progression sont rendues possibles par une modularisation par box (unités d'apprentissage) combinée à une capitalisation et une certification validant ses acquis d'apprentissage.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Deux exemples de Bloc-Compétence déclineront ce modèle : Développer un agir éthique et responsable (ICL) et Compétence polytechnique (UPHF).

L'action innovante

Description de l'action

Le modèle pédagogique PRÉLUDE s'appuie sur 5 principes : accueil des étudiants, Training Hub, capitalisation et orientation progressive, insertion professionnelle et création d'entreprise, et I-Parcours, plateforme intelligente d'aide à la réussite.

Trois types de parcours sont offerts : Licence Disciplinaire, Licence Pluridisciplinaire Projet Personnel, et Diplôme Universitaire Projet Personnel. Cette approche par compétences sera généralisée à l'ensemble des licences sur dix ans. Le taux de préjudicisation au jalon des 4 ans est de 56% et en 2024, le taux prévisionnel est de 75%.

Adaptée des travaux de Poumay, Tardif et Georges (2017), la structuration d'un bloc-compétence est composée de : composantes essentielles, situations authentiques, apprentissages incontournables, trajectoire de développement de la compétence (1 à 3 étapes), box d'apprentissage, box certificative contenant l'évaluation certificative en situation authentique à chaque étape de la trajectoire de développement. Chaque acquisition de compétence donne lieu à délivrance d'un badge numérique certifiant (cf. figure n°2). Ainsi, les box d'apprentissage permettent de modulariser le parcours de l'étudiant tout en suivant la trajectoire de développement de la compétence. Elles sont de 2 types : Maker box (briques expérientielles) et Knowledge box (briques académiques) en présentiel, hybride ou à distance.

Un focus sur les compétences du 21ème siècle, compétences utiles pour appréhender les défis émergents, est ici proposé.

L'ICL a élaboré un BC établissement Développer un agir éthique et responsable dans 3 premiers champs thématiques : la transition sociale et écologique, les humanités et le fait religieux, afin d'aider l'étudiant à construire sa posture professionnelle dans un monde en transition, avec discernement et en responsabilité. Un catalogue de box a été élaboré. Il comprend 120 box à 3 ECTS pouvant être choisies par l'étudiant.

Le BC se structure en 3 composantes essentielles : en appréhendant les enjeux contemporains et à venir, en s'appuyant sur une démarche éthique, et en intégrant des principes de responsabilité. Les situations authentiques renvoient à des activités réalisées dans le cadre de la transition sociale et écologique, d'une activité artistique, d'un projet citoyen, d'un projet interculturel / international, ou encore d'un stage ou d'une situation professionnelle. Les apprentissages incontournables des 3 étapes de la trajectoire de développement de la compétence sont : (1) reconnaître et identifier les enjeux contemporains et les questions éthiques associées, (2) analyser les enjeux contemporains et les questions éthiques dans des contextes spécifiques et leurs impacts et (3) faire des propositions d'actions responsables en s'appuyant sur un argumentaire. Un exemple de box choisies par un étudiant (figure n°3) illustre le développement de la compétence : (1) ODDyssée (thématique Transition écologique et sociétale), (2) la fabrique de la décision (thématique Humanités), (3) la wiki factory (thématique Humanités).

Les **modules polytechniques et d'ouverture** font écho aux visions du projet stratégique de l'UPHF en apportant à l'étudiant une expérience unique de vivre des activités d'apprentissage sur un socle de fertilisation croisée entre plusieurs disciplines et domaines d'études, sous une combinaison originale : arts, design, humanités, sciences, ...

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Chaque module polytechnique et d'ouverture s'articule autour de compétences permettant de prendre en compte soit un référentiel existant soit la création de nouveaux blocs de compétences. Sont ajoutés à ce catalogue plus de 100 cours internationaux issus de l'alliance européenne EUNICE. Des Open Badges peuvent être délivrés sur l'ensemble de ces modules.

Étapes de mise en œuvre

La transformation de l'offre de formation du 1er cycle (taux de pré-ludisation) suivant le modèle pédagogique de PRÉLUDE a commencé dès la rentrée universitaire 2021 pour atteindre un taux de pré-ludisation de 56% au jalon des 4 ans et de 75% en 2024. Ainsi, 11 060 étudiants sont entrés dans le dispositif PRÉLUDE.

De fait, toutes les licences transformées (« pré-ludisées ») comportent un bloc-compétence commun pointant les compétences du 21^{ème} siècle : BC « Développer un agir éthique et responsable », pour l'ICL ou le BC « compétence polytechnique et d'ouverture », pour l'UPHF.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Le pilotage du projet doté d'un management agile et co-porté par les deux établissements a permis l'adhésion du plus grand nombre (cf. figure n°4). Ainsi, chaque principe structurant du projet a été co-élaboré et décliné dans chacun des établissements en prenant en compte ses spécificités, permettant d'envisager un essaimage à d'autres établissements.

La construction du parcours de l'étudiant sera facilité par I-Parcours, plateforme intelligente d'aide à la réussite (en cours), qui favorise une meilleure gestion des box par les responsables pédagogiques et les services scolarité, et permet l'évolution du portail étudiant pour visualiser et optimiser le parcours. L'usage des learning analytics permettra de faire des recommandations en vue d'accompagner l'étudiant dans sa progression.

Les indicateurs liés au pilotage de la transformation sont complétés en 2024 par l'étude de l'impact du projet, qui porte sur l'évaluation de la réussite à l'université : réussite académique et réussite étudiante.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Le retour d'expérience relatif à la mise en œuvre de l'APC a permis d'identifier des points de vigilance nécessitant des ajustements. Ils concernent l'augmentation du nombre d'évaluations liée à la modularisation des parcours. Les nouvelles évaluations ajoutées doivent être simplifiées et ajustées aux modalités du règlement des études.

La notion de semestre et l'inscription administrative annuelle de l'étudiant représentent une limite à la mise en œuvre complète du modèle PRÉLUDE. La trajectoire de développement des compétences est contrainte par cette organisation, ce qui rend moins fluide et flexible le parcours de l'étudiant. L'ajustement consiste à adapter le modèle pédagogique en éditant non pas des relevés de notes au semestre mais des bulletins.

La construction du catalogue de box se poursuit avec de nouvelles thématiques liées aux compétences du 21^{ème} siècle (innovation, créativité, intelligence collective...) et des pédagogies actives dans des lieux réinventés (coworking, fablab...).

Liens vers un site web relatif à l'action décrite :

Le film de présentation de PRÉLUDE : <https://pod.uphf.fr/video/4707-prelude-teaser-english-subtitles/>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Lien vers le guide méthodologique : <https://view.genially.com/65e717b5a7f59600154a3c04>

Lien vers les modules polytechniques : <https://www.uphf.fr/recherche/lecole-doctorale/formations-doctorales/formations-prelude-modules-polytechniques>

Illustrations ou photos relatives à l'action :

Figure n°1 : Architecture de PRéLUDE

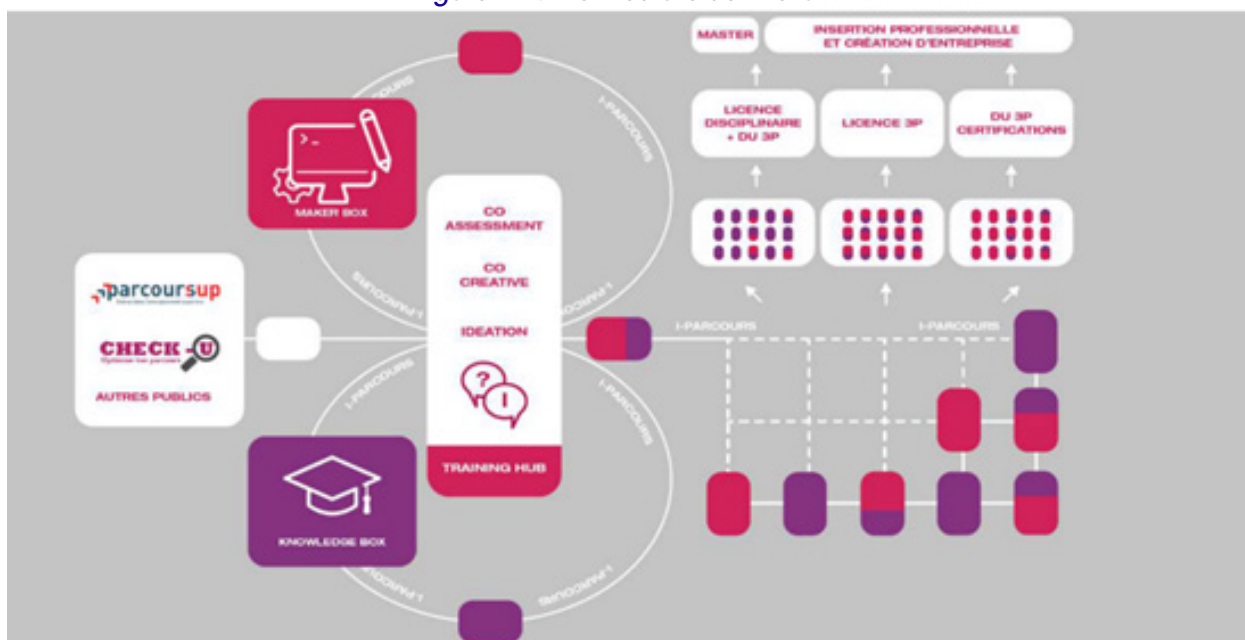
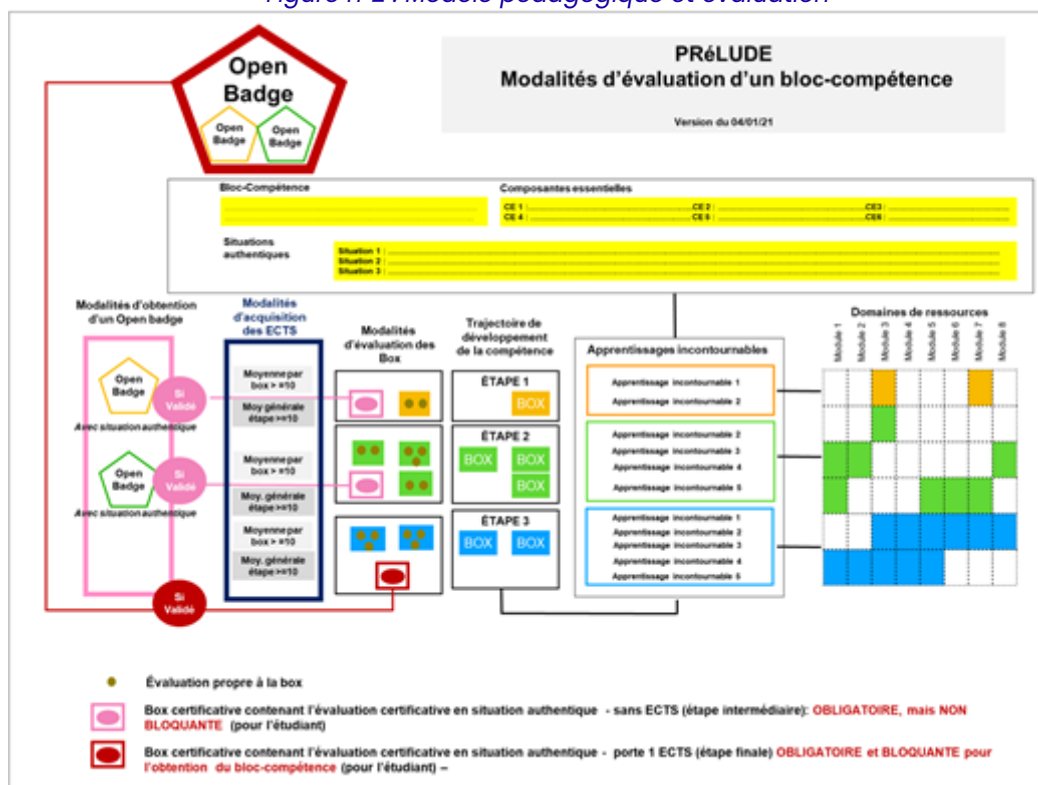


Figure n°2 : Modèle pédagogique et évaluation



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Figure n°3

Illustration de choix de box d'un étudiant en licence de droit pour le BC Développer un agir éthique et responsable

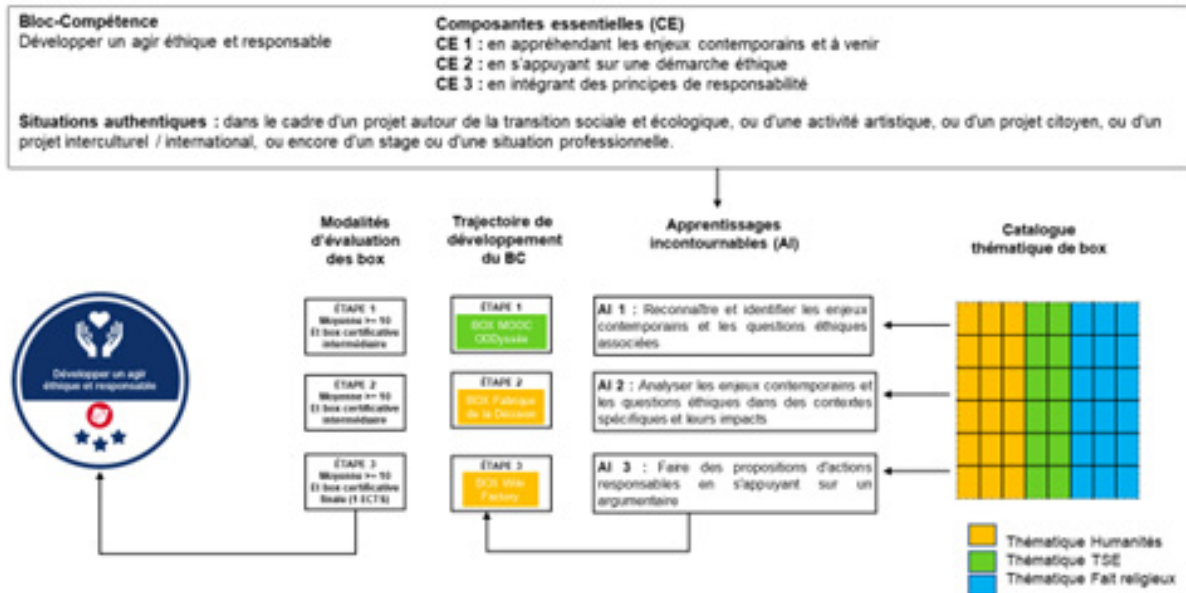
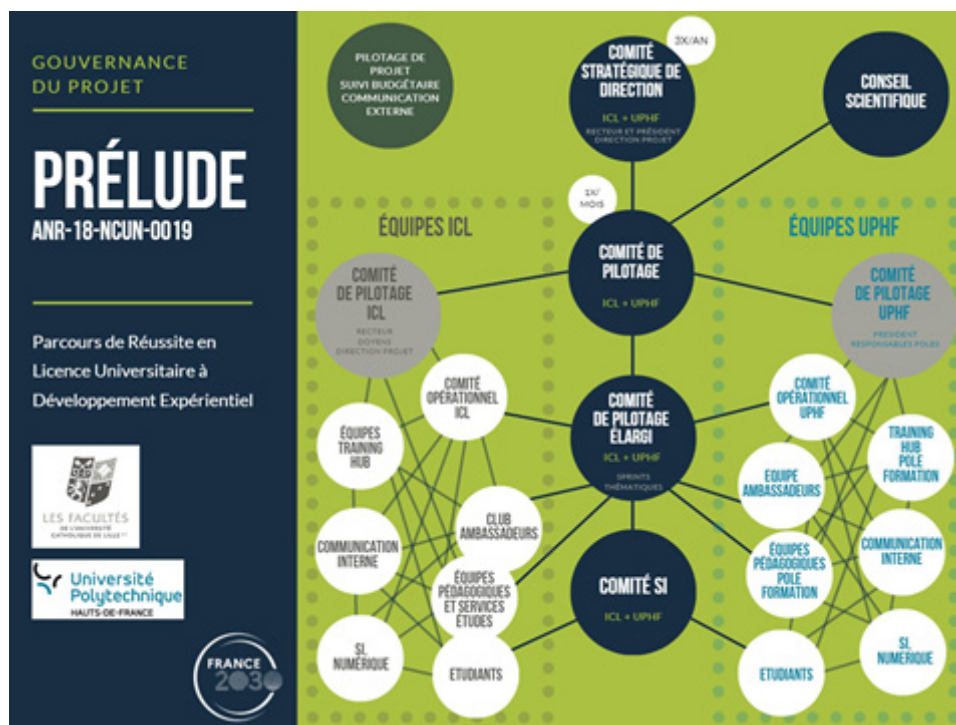


Figure n°4 : gouvernance du projet



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Evaluation automatique de la compétence rédactionnelle : le cas de l'outil écrit+.

NCU : écrit+

Nom du laboratoire de rattachement : Lidilem

Nom de l'établissement de rattachement : Université Grenoble-Alpes

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : Tesson Sonia

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : Boch Françoise et Tricard Elodie

Date du début du travail de recherche : 01/09/2022

Date de fin du travail de recherche : 31/08/2025

Mots clés : Compétence rédactionnelle ; littéracies universitaires ; évaluation ; écrit+

L'Objectif du travail de recherche

Cette thèse porte sur les indicateurs linguistiques permettant hypothétiquement d'observer des corrélations entre les performances des personnes évaluées d'une part par l'intermédiaire de la certification écrit+, et d'autre part par un exercice de rédaction. En cas de corrélation(s), la recherche doit permettre de connaître leur nature : indicateurs micro-linguistiques (ponctuation, orthographe lexicale, lexicale, ...) et/ou indicateurs macro-linguistiques (cohérence, contenu du texte, ordre des idées).

Description du travail de recherche

Dans notre société, l'écrit revêt une grande importance tant pour la scolarité (Delarue-Breton et Bautier, 2019 ; Lahire, 2008), pour les études post-Bac (Mangiante et Parpette, 2011 ; Beillet et Lang 2017), l'insertion et la vie professionnelle (Martin-Lacroux 2016 ; Rinck et Sitri 2012), y compris dans des milieux professionnels pour lesquels l'écriture n'est pourtant pas le cœur de métier (Lachaud, 2008, 2014).

Dans ce contexte, plusieurs outils ont vu le jour, que ce soit pour favoriser la réussite étudiante, ou pour certifier la compétence rédactionnelle en vue d'une insertion professionnelle facilitée. C'est dans cette double perspective qu'est né le projet national écrit+ (cf. www.ecriplus.fr) avec pour particularité de s'intéresser plus spécifiquement au français écrit universitaire.

Ces outils, dont ceux que le projet écrit+ a produits, reposent sur des questions de type QCM ou des questions fermées portant sur des aspects linguistiques tels que l'orthographe, la syntaxe ou la ponctuation, et dont les réponses sont évaluées de manière automatique, sans évaluation humaine. Or, le fait de rédiger constitue une tâche complexe, qui demande une capacité à savoir simultanément trouver, trier et ordonner ses idées, mais aussi mettre en mots/texte, se relire, s'évaluer, se corriger, etc. : il semble a priori complexe d'évaluer la capacité à mettre en œuvre simultanément toutes ces opérations à la lumière de questions de type QCM. La question qui se pose est donc de savoir quelle part de fiabilité on peut attribuer à ces tests construits à base de questions de type QCM pour évaluer la compétence rédactionnelle de leurs utilisateurs.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Pour évaluer la compétence rédactionnelle, la littérature issue du champ des littéracies universitaires montre que la tâche ne peut se faire de manière absolue, indépendamment d'un contexte d'écriture, d'une communauté discursive, d'un genre de texte, etc. (voir notamment Boch et al., 2016 ; Boivin & Pinsonneault, 2020 ; Pollet, 2012).

Certaines méthodes d'évaluation des textes portent leur observation sur des critères micro-linguistiques, par exemple des aspects lexicaux, orthographiques ou encore syntaxiques (Asselin & McLaughlin, 1992 et Roy et al., 1995), quand d'autres recourent à une méthode combinant l'évaluation d'aspects micro-linguistiques à d'autres plus macro-linguistiques, comme la « cohérence textuelle » (Lefrançois et al., 2008), la « présentation du texte » (Picron, 2023) ou encore le « contenu » (Savard et al., 2008).

Si certains indicateurs émergent toutefois de la littérature de manière plus ou consensuelle pour évaluer la compétence rédactionnelle manuellement (par une intervention humaine), et si d'autres sont souvent utilisés dans les tests automatiques, qu'en est-il du degré de corrélation qu'il est possible d'observer entre les premiers et les seconds indicateurs ? qu'en est-il, également, des corrélations potentiellement observables entre les performances des sujets lors d'une évaluation sur des questions de type QCM et lors d'une évaluation sur une tâche rédactionnelle ?

C'est le but de cette thèse que de voir s'il existe des indicateurs linguistiques sur lesquels on observe des corrélations de performance chez les personnes évaluées dans ces deux types d'exercices, en l'occurrence dans la certification écrit+, et dans un exercice de rédaction ; et s'ils existent, si ces indicateurs sont d'ordre micro-linguistique ou macro-linguistique.

Pour répondre à cette question, le protocole de recherche s'appuie sur un double recueil de données :

1. D'une part, les réponses de 354 personnes aux questions de type QCM composant la certification écrit+ ;
2. D'autre part, un texte de 205 à 225 mots produit par ces mêmes personnes à partir d'une même consigne de production.

Pour répondre à la question opérationnelle, l'analyse des données est menée en 3 temps :

- 1) un premier dédié à l'établissement des critères linguistiques sur lesquels l'étude corrélationnelle se fera ;
- 2) une deuxième qui, à partir de l'étape précédente, consiste en une phase d'annotation du corpus rédactionnel (avec une double annotation pour 25% du corpus de façon à assurer la robustesse et la fiabilité de la démarche – méthode et schéma d'annotation) ;
- 3) un dernier temps, dédié à l'analyse des données, qui se déroulera de la manière suivante :

a) D'une part, je mènerai une analyse intra-corpus (exploration des données corpus par corpus) pour sonder les données propres à chacun de mes deux corpus. Elle reposera sur deux types d'analyse :

- i) une analyse corrélationnelle destinée à répondre aux questions suivantes :
 - que nous disent les résultats issus de chaque catégorie/sous-catégorie linguistique étudiée dans les textes, et celles se rapportant aux compétences, domaines, etc., appartenant au référentiel écrit+ ?

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- comment ces catégories linguistiques (orthographe lexicale, ponctuation, maîtrise des marques de personnes, etc.) sont-elles liées entre elles ? observe-t-on des corrélations (+/) ou des absences de corrélations, et entre quels aspects ?
- Par exemple : est-ce que les résultats aux questions d'ordre syntaxique sont, comme dans la littérature (voir notamment Boch et al., 2016) plus fortement corrélés aux résultats des questions portant sur l'orthographe grammaticale qu'aux autres aspects linguistiques habituellement évalués (orthographe lexicale, ponctuation, etc.) ? observe-t-on dans l'un et/ou l'autre corpus des corrélations entre des aspects linguistiques que la littérature n'observe pas pour sa part ? Si oui, lesquels précisément ?

ii) une analyse de classification ascendante hiérarchique permettant de mettre en évidence des profils de répondants dans l'un et l'autre de mes deux corpus.

b) D'autre part, je mènerai une analyse inter-corpus pour comparer les données des deux corpus entre elles afin de voir si les performances sont comparables dans les deux types d'exercices, le cas échéant, sur quels aspects linguistiques elles le sont.

Sous-thème

Des compétences transversales pour accompagner la réussite

- Une démarche globale d'acquisition et de valorisation des compétences transversales - [page 91](#)
- Accompagnement à la Réussite de mon Projet: un EC transversal de professionnalisation lors des 3 années de licence - [page 94](#)
- Expédition BU : une formation hybride aux Méthodologies du Travail Universitaire - [page 97](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Une démarche globale d'acquisition et de valorisation des compétences transversales

NCU : ELANS

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Poitiers

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- James ROBERT / james.robert@univ-poitiers.fr / université de Poitiers

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; Diplôme de niveau bac+1

Effectif visé par l'action : 8000

Date de lancement de l'action : 2021

L'objectif de l'action

L'action s'inscrit dans l'objectif de développer et de valoriser les compétences transversales des étudiants. Afin de poursuivre l'objectif de mise en place d'un dénominateur commun de ces compétences, l'établissement a créé et finalisé en mars 2021 un référentiel de compétences transversales applicable à l'ensemble de l'établissement, mis à jour régulièrement. Des outils et des ressources permettant de former, de certifier et de valoriser l'ensemble de ces compétences sont proposés et déployés.

L'action innovante

Description de l'action

Au sein de l'université de Poitiers, le développement des compétences transversales est au cœur de la stratégie de l'établissement.

Il a été fait le choix de créer un socle commun de compétences transversales pour tous les étudiants des licences générales, quelle que soit leur formation, tout en laissant la possibilité aux équipes pédagogiques de permettre aux étudiant·e·s de développer d'autres compétences transversales et de mettre en place des outils pour les valoriser. Cette volonté s'est traduite, en termes d'actions, par :

- la réalisation d'un référentiel de compétences transversales intégré dans toutes les maquettes de formation de licences générales ; ce référentiel est évolutif pour pouvoir y intégrer de nouvelles compétences ;
- la création d'une plateforme Moodle de formation aux compétences transversales et à la Méthodologie Universitaire – MOTIVE – à destination des étudiant·e·s et en soutien aux équipes pédagogiques. Tous les modules sont traduits en anglais et en espagnol. En 2023, la plateforme MOTIVE a accueilli plus de 5 300 utilisateurs uniques, soit une augmentation de 62 % par rapport à l'année précédente ;
- la mise en place de formations spécifiques auprès des équipes pédagogiques sur la manière de former les étudiants à ces compétences ;

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

- la création d'espaces physiques dédiés ;
- la valorisation des compétences tout au long de la scolarité de l'étudiant·e : développement d'open badges, du portfolio et d'un relevé de compétences annuel.

Étapes de mise en œuvre

Analyse de l'existant

1. Co-construction et proposition d'évolutions de la maquette de formation
2. Planification et mise en œuvre
3. Suivi et mesure des résultats
4. Adaptation et amélioration continue

La mise en œuvre de cette action est déjà bien avancée et doit désormais être consolidée, notamment par la poursuite de l'évaluation du dispositif.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Conditions de réussite

- **Adaptation des contenus** : les contenus pédagogiques sont adaptés aux besoins des étudiant·e-s et aux objectifs. Cela inclut la révision et l'actualisation, la prise en compte des différentes méthodes d'apprentissage et l'intégration de ressources numériques ou interactives pour engager les étudiants.
- **Diversité des supports** : l'utilisation de divers supports pédagogiques (vidéos, podcasts, articles, applications interactives, plateformes en ligne, etc.) a permis d'adresser les différents styles d'apprentissage des étudiants et d'enrichir l'expérience éducative. Cette diversité rend les contenus plus accessibles, attrayants, tout en veillant à l'inclusivité de la plateforme.
- **Communication auprès des étudiants et des équipes pédagogiques** : une communication claire et régulière a été essentielle pour s'assurer que les étudiant·e-s et les enseignant·e-s sont bien informé·e-s des ressources disponibles. Cela inclut des réunions d'information, des newsletters, des courriels, des formations.
- **Impulsion politique** : le soutien et l'engagement des instances dirigeantes de l'établissement sont cruciaux. Ils ont permis de renforcer la crédibilité et la légitimité du projet auprès des équipes pédagogiques et des étudiants.

Leviers

- Développement de supports de communication auprès des étudiants : pour assurer une bonne communication et susciter l'intérêt des étudiants, il a été nécessaire de créer des supports variés et adaptés à leur usage quotidien (campagnes sur les réseaux sociaux, affiches et flyers dans les espaces fréquentés par les étudiants (bibliothèques, cafétérias, etc.), emails et notifications, prescription par les équipes enseignantes.
- Évaluation de l'ergonomie de la plateforme auprès des étudiant·e-s

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Les ajustements portent sur :

- l'alignement du référentiel de compétences transversales avec les dernières évolutions des fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ;
- la mise à jour des contenus de formation de la plateforme MOTIVE et la création de modules de formation non initialement programmés ;
- l'innovation dans la reconnaissance des acquis et des compétences des apprenants avec l'usage des portfolios et des open badges.

Lien vers un site web relatif à l'action décrite :

<https://elans.univ-poitiers.fr/ressources-outils/>

Illustrations ou photos relatives à l'action :

1. Carrousel des compétences – MOTIVE



2. Cabine et borne d'enregistrement – Numérlab N°1



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Accompagnement à la Réussite de mon Projet : un EC transversal de professionnalisation lors des 3 années de licence

NCU : OPEN CV

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : La Rochelle Université

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Stéphane MANSON – VP Formation et Vie Universitaire et responsable pédagogique de l'UE ARP – stephane.manson@univ-lr.fr
- Emmanuelle AURAS – VP Personnalisation des parcours de formation et responsable scientifique du projet NCU OpenCV – emmanuelle.auras@univ-lr.fr
- Amandine COURTADON – Directrice de la Direction de l'Orientation et de l'Insertion – amandine.courtadon@univ-lr.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1; Licence 2; Licence 3

Effectif visé par l'action : 4500

Date de lancement de l'action : 01/09/2018

L'objectif de l'action

Afin d'accompagner les étudiants de leur entrée à l'université à l'élaboration de leur projet professionnel, 30 heures consacrées à l'élément constitutif (EC) d'UE « Accompagnement à la réussite de mon projet » (ARP) sont proposées au cours des 3 années de licence mêlant enseignement en présentiel et à distance. Ceci permet aux étudiants de se familiariser progressivement avec leur environnement universitaire, de réfléchir à leur projet d'orientation et de préparer au mieux leur future insertion professionnelle.

L'action innovante

Description de l'action

Le dispositif ARP est en place depuis la rentrée universitaire 2018. Il concerne l'ensemble des étudiants en licence soit une moyenne de 4 500 étudiants selon les années. Obligatoire sur les 3 années, une progression permet à l'étudiant de s'approprier son environnement universitaire et d'avancer sur la réflexion et l'élaboration de son projet professionnel.

La responsabilité pédagogique est portée par le VP CFVU et sa coordination réalisée par la direction de l'orientation et de l'insertion, avec la désignation de référents pédagogiques pour chaque année. Depuis deux ans, pour chaque mention de licence, un enseignant est également identifié en tant que référent de professionnalisation. Il est intégré au processus d'évaluation et d'adaptation de l'enseignement et des spécificités du domaine de formation.

En corrélation avec les compétences transversales des fiches RNCP en licence, l'EC ARP vise les résultats d'apprentissage suivants :

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder ;
- caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte de recherche de stage, emploi, etc.
-

Représentant 1 à 2 crédits ECTS selon l'année de licence, il est proposé uniquement sur les semestres impairs et est organisé en mode hybride (temps synchrones en présentiel et temps asynchrones à distance). Il représente entre 9 et 12 heures de TD par semestre. Selon l'année, l'enseignement est assuré par des enseignants permanents de la mention de licence et des intervenants vacataires recrutés et qualifiés dans les domaines de l'orientation, de l'insertion, de l'emploi ou encore de la formation.

En licence 1, les enseignements sont consacrés à l'acquisition d'une méthodologie visant à faciliter ses apprentissages et la découverte des formations et des métiers. Depuis deux ans, le dispositif de personnalisation majeure/mineure est intégré comme enseignement à l'ARP. Une présentation est réalisée ce qui permet à chaque étudiant d'appréhender ce système et de réaliser un choix le plus éclairé possible sur sa mineure pour la débiter en semestre 2.

En licence 2, la notion de compétences est au centre des enseignements afin d'en comprendre le sens et d'identifier celles acquises dans sa formation et celles attendues dans son projet professionnel. Les étudiants développent des capacités à appréhender le marché de l'emploi dans les secteurs liés à leur mention à travers notamment l'étude d'offres d'emploi et/ou de stages. Ils créent également les bases de leur réseau professionnel en s'inscrivant notamment sur le Career Center de l'Université et en allant à la rencontre de professionnel·les.

En licence 3, les étudiants sont préparés à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle à travers l'identification de leurs compétences en fonction d'un contexte de recherche de stage par exemple. Ils apprennent à adapter leurs outils de communication professionnelle (CV, lettre, profils sur réseaux sociaux...) à leur recherche de stage, à leur candidature en master, etc. En fin de 3ème année, il est également proposé à chaque étudiant une simulation réelle d'entretien pendant laquelle il bénéficie d'un retour sur sa candidature écrite et son entretien par des examinateurs expérimentés issus d'association d'anciens DRH (EGGEE, UTL) ou de cadres en activités (MEDEF, université...).

Concernant l'ensemble des étudiants en licence, l'EC ARP a également été doté d'un module de repérage des étudiants en difficultés, nommé « How are you ? ». Chaque étudiant a la possibilité d'alerter les référents de l'ARP et de trouver ainsi un accompagnement allant au-delà de l'aspect académique. Les chargés d'orientation et d'insertion de la Direction de l'Orientation et de l'Insertion (DOI) peuvent ainsi les orienter par eux-mêmes ou sur un autre service selon le besoin identifié (social, santé, motivation, numérique ...).

Étapes de mise en œuvre

L'EC ARP a été créé en 2018 afin de remplacer les deux enseignements de préprofessionnalisation proposés aux étudiants en licence : l'EC PPP (Projet Personnel et Professionnel) en L1 directement mis en œuvre par chacune des formations et donc différent en termes de modalités, et l'EC MIP (Méthodologie d'Insertion Professionnelle) en L2 dont le programme était commun à toutes les Licences.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Il a d'abord démarré pour toutes les Licences 1 et 2 puis a été mis en place sur les 3 niveaux de Licence dès la rentrée 2019.

Porté par le VP CFVU, sa création et son élaboration ont été coordonnées et réalisées par la DOI en collaboration avec les équipes pédagogiques. Afin d'intégrer au programme de l'EC ARP les spécificités liées à chaque filière, au fur et à mesure des années, le travail en concertation avec les enseignants s'est renforcé, notamment avec l'apparition d'enseignants identifiés comme référents de professionnalisation.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Le dispositif est évalué chaque année, permettant des ajustements de manière constante. En premier lieu, une enquête de satisfaction des étudiants et des intervenants est proposée sur deux thèmes : l'organisation de l'enseignement ainsi que son contenu pédagogique. Essentiels, ses résultats permettent d'alimenter les réflexions menées par l'équipe pédagogique lors de la phase de bilan.

Une commission d'harmonisation des notes se réunit une fois par an. Un rendez-vous avec chaque référent de professionnalisation permet de dresser une évaluation spécifique en fonction de la mention de licence. Enfin, un bilan est exposé lors la commission pédagogique de la composante Collégium, regroupant l'ensemble des licences.

L'appropriation de l'EC ARP par les responsables de formation et la communauté enseignante est l'un des principaux leviers de réussite induisant l'identification des référents de professionnalisation afin de les inclure davantage dans le processus pédagogique.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Outre les modifications habituelles du contenu de l'enseignement après le bilan, des pistes de développement sont en cours de réflexion avec la création de nouveaux modules d'enseignement tels que la capacité à s'orienter, à prendre soin de sa santé mentale ou encore la sensibilisation à l'utilisation de l'intelligence artificielle. Il est également envisagé la création d'un conseil de la réussite avec les référents de professionnalisation qui deviendraient des référents réussite afin de mieux articuler l'ensemble des dispositifs d'aide à la réussite entre eux (tests de positionnement, entretiens de rentrée, ARP, tutorat ...).

Lien vers un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.univ-larochelle.fr/orientation-et-reussite/professionnalisation/enseignements-de-professionnalisation/ec-accompagnement-a-la-reussite-de-mon-projet-arp/>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Expédition BU : une formation hybride aux Méthodologies du Travail Universitaire

NCU : D.Clic

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Gustave Eiffel

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Nathan.hobigand@univ-eiffel.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; LPro 1

Effectif visé par l'action : 2000

Date de lancement de l'action : 01/10/2021

L'objectif de l'action

Ce dispositif pédagogique a été pensé et conçu dans le but d'accompagner les étudiants dans la découverte et le développement des méthodes de travail universitaire, notamment concernant les compétences informationnelles et la prise de connaissance des différents services proposés par la Bibliothèque Universitaire (BU) au sein de l'UGE. L'accompagnement des étudiants s'effectue grâce à un temps de formation en présentiel ainsi qu'un module e-learning (Expédition-BU) à suivre en autonomie.

L'action innovante

Description de l'action

Expédition-BU est un environnement de e-learning composé de quatre modules permettant l'acquisition de connaissances et le développement des compétences informationnelles. Concrètement, les étudiants sont amenés à découvrir un ensemble de connaissances autour de la recherche d'information et sont mis en situation au sein du service commun de documentation afin de développer leurs compétences. Les activités pédagogiques sont organisées et conçues de sorte que l'étudiant puisse se tester sur son niveau de connaissances et puisse s'approprier les méthodes de recherche d'informations de façon multi-modale dans des contextes différents.

Dans le cadre des Méthodologies de Travail Universitaire, l'équipe a développé une formation hybride autour des compétences informationnelles avec les équipes du SCD. Les formations sont d'une part en présentiel : une salle a été adaptée pour cette formation permettant de favoriser l'interaction dans un environnement ludique et collaboratif. Un second temps se présente sous la forme d'une expérience numérique qui propose plusieurs missions en autonomie grâce à une expérience ludo-pédagogique.

L'ambition était de proposer une solution pédagogique adaptée aux besoins de la BU et de prendre en considération les contraintes environnementale (salle de formation inadaptée) et organisationnelle (seulement 1h30 est consacrée pour cette formation), afin de créer un environnement propice au développement des compétences transversales.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Dans cette optique, l'équipe D.Clic s'est mise en quête de réfléchir, de construire et de mettre en œuvre un dispositif pédagogique adapté aux différents enjeux.

Le dispositif finalement proposé est déployé en deux temps : un premier temps est dédié à une formation en présentiel, présentée par les agents de la bibliothèque. Cette formation se déroule dans une salle spécifique, adaptée spécialement dans ce contexte (avec un aménagement permettant de favoriser l'interaction entre apprenants et entre apprenants et formateurs, dans un environnement ludique et collaboratif. Un second temps se présente sous la forme d'une expérience numérique (via une formation en ligne), qui propose de réaliser plusieurs missions en autonomie avec pour objectif d'entraîner les étudiants dans une expérience ludo-pédagogique, par l'intermédiaire de la formation intitulée Expédition-BU. La formation a été conçue afin d'accompagner les étudiants de première année dans le développement de certaines compétences informationnelles liées aux méthodes du travail universitaire attendues, à savoir : utiliser les différents services et ressources de la bibliothèque universitaire, effectuer une recherche d'information, évaluer l'information, et rédiger une bibliographie et éviter le plagiat.

Étapes de mise en œuvre

Nous avons réalisé cette action en 5 étapes en nous inspirant du modèle ADDIE.

- Une première phase d'analyse où l'équipe D.Clic a réalisé des observations, des entretiens permettant de définir les besoins de la Bibliothèque universitaire.
- Une deuxième phase de co-construction avec le service d'appui à la pédagogie, le service numérique et média du CIPEN et les agents de la BU.
- Une troisième phase de test qui a permis une montée en compétences des formateurs bibliothécaires en passant d'une pédagogie transmissive à une pédagogie active. Cette phase a été également accompagnée d'une transformation de salle permettant de proposer un nouvel environnement d'apprentissage.
- Une quatrième phase de déploiement à l'ensemble des licences qui a mobilisé plusieurs acteurs (enseignants référents, secrétaires pédagogiques, etc...)
- Enfin une dernière phase d'évaluation avec le concours de l'observatoire des pratiques pédagogiques où l'équipe D.Clic a recueilli les données auprès des étudiants et des formateurs.
-

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Les conditions de réussites identifiées sont :

- la collaboration inter-services : une équipe dédiée pour piloter le projet, une co-production des ressources pédagogiques avec le concours du CIPEN et la Bibliothèque universitaire et une facilitation de l'implémentation du dispositif par les enseignants de MTU en licence ;
- la construction et la gestion d'un dispositif au sein de deux services centraux de l'université ;
- la prise en compte des besoins et la transformation des méthodes pédagogiques et de l'environnement d'apprentissage.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Les impacts de ce projet sont à ce stade :

- Lors de la première année de déploiement 51% de nos étudiants formés
- 12 formateurs bibliothécaires sont montés en compétences individuelle et collective.
- Nous avons noté une amélioration quant au suivi des étudiants grâce à l'environnement en ligne
- Concernant les étudiants, nous avons constaté un changement de posture : de passifs vers actifs.
- Enfin des retours enseignants ont conforté le ressenti des formateurs en notant la nette progression de leurs étudiants après la formation en termes d'autonomie, de compréhension et de qualité de recherche d'informations.

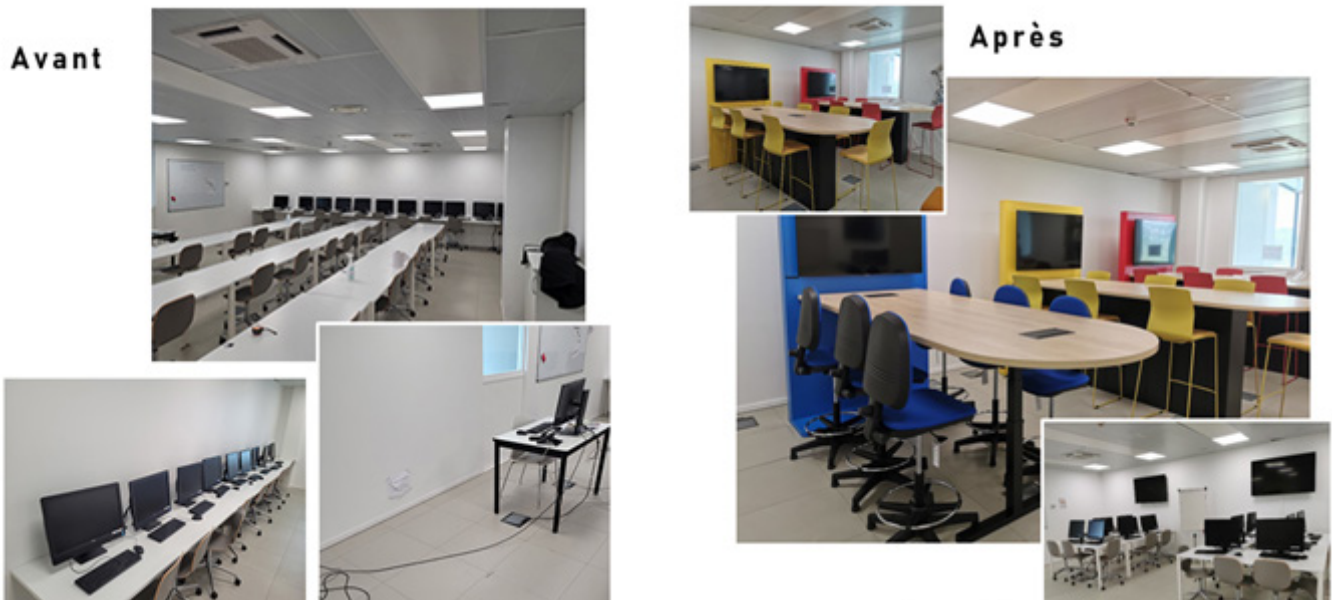
Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

En cours d'action les ajustements ont été minimes et concernaient surtout des spécificités techniques

Après l'action, des sessions de formations animées par les ingénieurs pédagogiques du CIPEN ont permis l'autonomie totale de la gestion de l'espace numérique d'apprentissage des formateurs bibliothécaires et ainsi de pérenniser le dispositif.

Aujourd'hui le modèle de conception et déploiement est modélisé et entend être essaimable dans les différentes composantes de notre université. Aussi ce modèle peut être essaimable hors de nos murs, avec évidemment un ajustement local.

Illustrations ou photos relatives à l'action :



Sous-thème

Des outils pour favoriser la réussite

- Passeport étudiant - [page 101](#)
- Pack Méthodo, Dispositif d'Aide à la Réussite - [page 104](#)
- Outil IBOU - [page 107](#)
- OTOPO plugin Moodle pour l'auto-évaluation des étudiants - [page 110](#)
- Renforcer le tutorat-mentorat en améliorant l'ancrage pédagogique grâce à un outil de micro-learning - [page 111](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Passeport étudiant

NCU : L@UCA

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Côte d'Azur

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- SAIOUD Sarah, Ingénieure pédagogique Projet L@UCA – Sarah.SAIOUD@univ-cotedazur.fr
- DOUAI Ali, VP Formation Université Côte d'Azur – Ali.DOUAI@univ-cotedazur.fr
- DE CIAN Marie-Cécile, Co-pilote Projet L@UCA – Marie-Cecile.DE-CIAN@univ-cotedazur.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1

Effectif visé par l'action : 7000

Date de lancement de l'action : Septembre 2023

L'objectif de l'action

Suite au constat qu'il existe un défi significatif lié à l'adaptation rapide et à la réussite académique des étudiants, dès les premières semaines de rentrée, nous avons créé le Passeport Étudiant. Il s'agit d'un module en ligne interactif conçu pour faciliter l'intégration et la motivation des étudiants de première année. Le but est de répondre aux besoins spécifiques des nouveaux arrivants et de leur fournir les outils nécessaires pour naviguer avec succès dans leur nouvelle vie universitaire.

L'action innovante

Description de l'action

La transition vers l'université est une étape cruciale et souvent stressante pour les nouveaux étudiants. Les défis incluent l'adaptation à un nouvel environnement, la compréhension des attentes académiques, et la navigation dans les divers services et ressources disponibles. Afin de faciliter cette transition et de maximiser les chances de réussite des étudiants dès leurs premières semaines, nous avons développé le Passeport Étudiant, un module en ligne interactif et ludique. Le module est structuré en neuf parties, chacune correspondant à un objectif clé. Chaque partie comporte une diversité d'activités, telles que des jeux, des quiz, des infographies, des vidéos, et/ou des forums de discussion.

Voici les objectifs clés :

Faciliter l'intégration sur le campus :

- Le module aide les étudiants à se repérer sur le campus en fournissant des informations pratiques sur la localisation des salles de cours, des bibliothèques, des restaurants universitaires et des services administratifs. Une bonne orientation réduit l'anxiété et permet aux étudiants de se concentrer sur leurs études.
- Terminer les démarches administratives :
Le module guide les étudiants à travers les démarches administratives nécessaires, telles que la création de leur compte étudiant, l'obtention de la carte étudiante, et leur inscription pédagogique. En simplifiant ces processus, nous réduisons le stress initial.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

- Maîtriser le vocabulaire universitaire :
Il est essentiel que les étudiants comprennent le vocabulaire universitaire (CM, TD, UE, ECUE, ECTS, etc.) pour suivre efficacement leurs enseignements et interagir avec leurs enseignants et camarades.
- Identifier et utiliser les services universitaires :
Nous familiarisons les étudiants avec les services disponibles, tels que la scolarité, le centre de santé, le centre sportif universitaire (UCA sport), et les aides sociales. La connaissance et l'utilisation de ces services sont essentielles pour le bien-être et la réussite des étudiants.
- Maîtriser les outils numériques :
Le module offre une formation sur les outils numériques essentiels, comme l'emploi du temps en ligne, l'email universitaire, Moodle, et Syllabus. La maîtrise de ces outils est cruciale pour une gestion efficace des études et pour rester informé.
- Appliquer une méthodologie de travail efficace :
Nous enseignons aux étudiants des compétences en méthodologie de travail, incluant la prise de notes, l'organisation, et le travail en équipe. Ces compétences sont essentielles pour gérer la charge de travail universitaire et réussir académiquement.
- Utiliser les aides disponibles :
Le Passeport Étudiant informe sur les diverses aides disponibles, telles que l'emprunt d'ordinateurs, le tutorat, les bourses, et les aménagements d'études. Cela permet aux étudiants de mieux gérer leur temps et leurs finances, et de se concentrer sur leurs études.
- Donner du sens à ses études :
Le Passeport Étudiant vise à motiver les étudiants en les aidant à trouver du sens dans leurs études, ce qui augmente leur engagement et leurs chances de réussite.
- Poser des questions et s'entraider
Les étudiants ont accès à un espace pour communiquer entre eux et se donner des conseils et astuces.

Le Passeport Étudiant est une initiative essentielle pour soutenir les nouveaux étudiants dans leur transition vers l'université. En les aidant à s'orienter, à utiliser les ressources disponibles, et à adopter des méthodologies de travail efficaces, nous posons les bases de leur réussite académique et personnelle. Cette action s'inscrit pleinement dans notre engagement à améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants, répondant ainsi aux objectifs du projet L@UCA, à savoir, la réussite des étudiants en licence.

Étapes de mise en œuvre

Analyse des besoins :

1. Identifier les besoins des nouveaux étudiants en consultant enseignants, étudiants et services universitaires.
2. Conception du contenu :
3. Développer le Passeport Étudiant avec des informations pratiques, activités ludiques et ressources multimédias. Impliquer les étudiants via des focus groupes, pour recueillir leurs avis et suggestions.
4. Test de la plateforme :
5. Tester avec des étudiants pour assurer la compréhension, l'utilisabilité et l'intérêt.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Validation par les services universitaires :

6. Collaborer pour valider le contenu et intégrer les informations administratives.
7. Mise à jour suite aux retours :
8. Corriger et améliorer la plateforme selon les retours des utilisateurs.

Promotion et lancement :

9. Déployer une campagne multicanaux pour lancer le Passeport Étudiant à la rentrée (réseaux sociaux, amphis, flyers, email, SMS).

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Pour mesurer l'impact de notre action, nous utiliserons plusieurs indicateurs quantitatifs et qualitatifs :

- * Taux de rétention : Suivi des inscriptions tout au long du semestre ou de l'année (comparé à l'année précédente).
- * Réussite académique : Suivi des résultats des participants au Passeport par rapport aux non-participants.
- * Fréquentation des services universitaires : Évaluation de l'augmentation de la fréquentation des services tels que la bibliothèque, le centre de santé et la scolarité.
- * Enquêtes de satisfaction : Recueil de retours qualitatifs sur l'expérience des étudiants avec le Passeport, et son impact sur leur intégration et réussite.
- * Indicateurs de progression : Suivi des progrès dans le Passeport, tels que la complétion des activités et la participation aux forums.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Pack Méthodo, Dispositif d'Aide à la Réussite

NCU : NEXUS

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Sylvain Connac, PU Sciences de l'éducation, coordinateur du projet Nexus
- Chloé Lecomte, MCF en Sciences de l'éducation, enseignante
- Reyhan Avuclu, ingénieure pédagogique pour l'enseignement numérique

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro 1 ; LPro2 ; LPro3

Effectif visé par l'action : 6300

Date de lancement de l'action : Juin 2024

L'objectif de l'action

Accompagner la réussite des étudiants, particulièrement primo-entrants ainsi que tous niveaux à travers un dispositif d'aide à la réussite centré sur la méthodologie du travail universitaire.

Mise à disposition, dès l'inscription administrative, de ressources pédagogiques autour de thématiques transversales à toutes les filières.

Accès des enseignants au dispositif pour une utilisation des ressources en ligne ou en présentiel, un téléchargement ou une prescription aux étudiants.

L'action innovante

Description de l'action

Le dispositif est structuré sous la forme de modules en autoformation disponibles sur la plateforme LMS Moodle de l'Université. Chaque module nécessite entre 30 minutes et 1h de travail étudiant. Les ressources pédagogiques comprennent des supports théoriques, des tutoriels, des conseils pratiques, des exemples, des astuces, ainsi que des exercices d'entraînement et d'autoévaluation.

Les thématiques méthodologiques transversales abordées sont :

- la gestion du temps,
- la prise de notes,
- la lecture active,
- apprendre à apprendre,
- la préparation des oraux,
- la rédaction des écrits académiques,
- la réussite des évaluations,
- la recherche documentaire,
- le travail en groupe.

Chaque enseignement est modulaire et adaptable au profil spécifique de l'étudiant. Celui-ci peut choisir de consulter l'intégralité des ressources proposées pour se former à la méthodologie du travail universitaire de manière autonome ou de cibler une thématique particulière correspondant à son besoin immédiat.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche d'accessibilité globale. Les supports pédagogiques sont optimisés en faveur des étudiants en situation de handicap. Cela inclut notamment la compatibilité avec les lecteurs d'écran, la systématisation des sous-titres pour les vidéos, la transcription des contenus audios, ainsi que la mise à disposition des documents téléchargeables et réutilisables, afin de promouvoir une approche pédagogique inclusive adaptée à la diversité des profils étudiants. Le Pack Méthodo est mis à disposition des étudiants de LI dans le cadre de l'unité d'enseignement « Méthodologie du travail universitaire » composée de 6h d'enseignement en présentiel et 20h d'autoformation à distance. Les enseignants peuvent prescrire ces ressources à leurs étudiants et peuvent les réinvestir dans leurs enseignements en présentiel.

En parallèle, cet espace de formation est également accessible à l'ensemble des étudiants de l'Université via la plateforme pédagogique. S'adressant ainsi à un public large et diversifié, les étudiants internationaux, ceux en formation à distance, ou encore les stagiaires de la formation continue peuvent en bénéficier.

Toutes les ressources sont accessibles aux étudiants dès leur inscription administrative afin de leur fournir les supports pédagogiques nécessaires à la préparation de leur rentrée universitaire.

Enfin, le Pack Méthodo se distingue par une identité graphique cohérente comprenant un logo distinctif et charte graphique uniforme pour l'ensemble des ressources pédagogiques.

Étapes de mise en œuvre

Le dispositif d'Aide à la réussite préexistait dans notre établissement dans le cadre du PIA IDEFI sous le nom de Cartable numérique. Alors organisé autour des 5 sections thématiques (s'organiser, structurer, rédiger et présenter ses travaux académiques, chercher et exploiter l'information, enrichir son français, réviser son anglais), l'évolution des ressources s'est centrée sur les compétences transversales nécessaires à la méthodologie du travail universitaire. Il est ainsi devenu le Pack Méthodo.

S'appuyant sur les ressources pédagogiques créées par l'Université Perpignan Via Domitia, le dispositif a été complété par celles d'IDEFI en sus de celles exclusivement conçus pour le Pack Méthodo suite à un appel à contribution lancé aux enseignants de MTU. Une phase de test est lancée pour les mois de mai-juin 2024 afin d'apporter les ajustements nécessaires.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

L'appropriation du dispositif « Méthodologie du Travail Universitaire » (MTU) par la communauté enseignante constitue un levier majeur de réussite. Cette communauté inclut des enseignants référents pédagogiques, en charge d'accompagner les étudiants bénéficiant d'aménagements spécifiques. La structuration du « Pack Méthodo » autour de thématiques transversales à l'ensemble des parcours d'études contribue également à favoriser la réussite universitaire en permettant à tous les étudiants d'acquérir des compétences méthodologiques fondamentales.

Conditions de réussite :

- Implication des enseignants, notamment des référents pédagogiques, dans l'intégration du Pack Méthodo à leurs enseignements.
- Pertinence des thématiques abordées, qui sont applicables à tous les cursus universitaires.

Leviers identifiés :

- La disponibilité de ressources pédagogiques clés en main, organisées par thématique, facilite l'appropriation du contenu par les enseignants.
- L'intégration des outils sur Moodle permet un suivi continu de l'utilisation des ressources.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Impacts de l'action sur le public visé :

- **Pour les enseignants:** Le dispositif simplifie l'enseignement des compétences méthodologiques grâce à des supports pédagogiques complets et facilement utilisables.
- **Pour les étudiants:** Il permet d'améliorer les apprentissages fondamentaux en leur fournissant des ressources méthodologiques adaptées à leurs besoins.

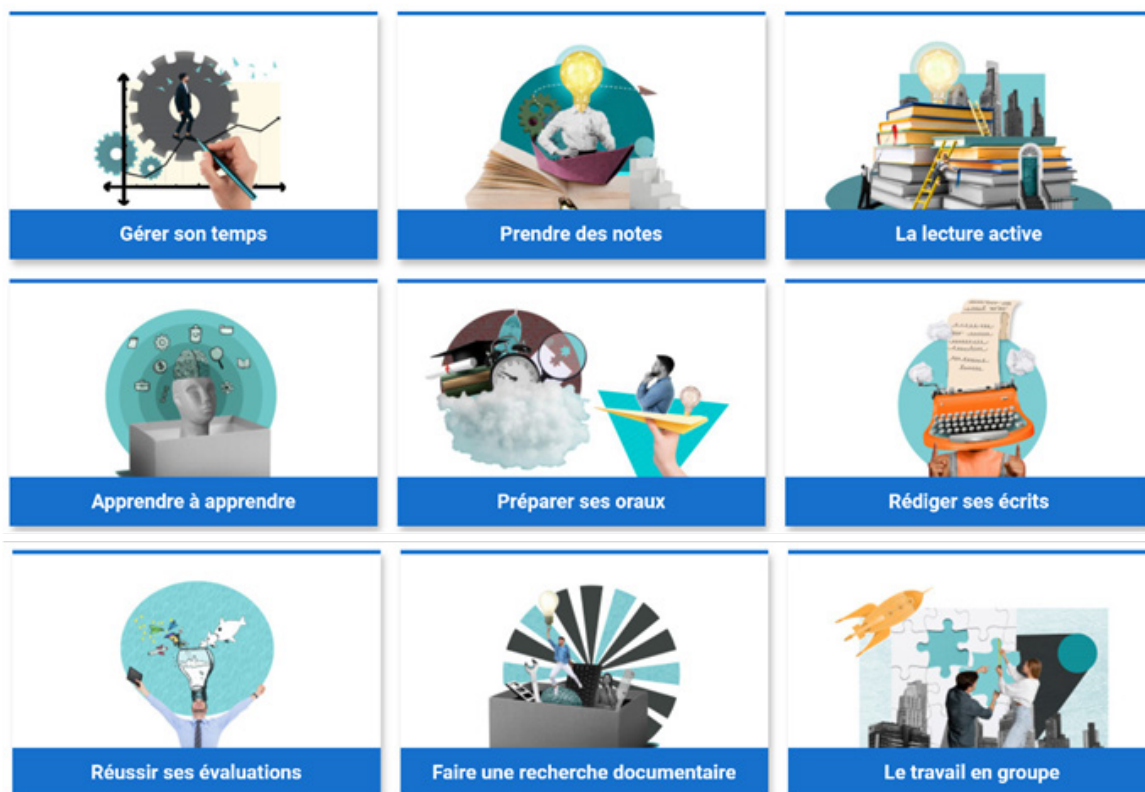
Dispositif d'évaluation : Le suivi de l'utilisation du Pack Méthodo sur Moodle permet d'analyser son adoption par les utilisateurs. Une évaluation complète du dispositif est prévue à la fin du premier semestre 2024 pour mesurer son efficacité et ajuster son déploiement.

Difficultés rencontrées : La principale difficulté réside dans la mobilisation d'une communauté enseignante souvent peu disponible, rendant l'adoption du dispositif plus complexe.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Nous invitons les enseignants volontaires à participer au développement du dispositif en proposant de nouvelles thématiques qui ne sont pas encore couvertes. Parallèlement, nous approfondirons la démarche d'accessibilité, en particulier pour certains exercices, afin de garantir une meilleure inclusion des étudiants ayant des besoins spécifiques. Lors de la deuxième année de mise en place, nous organiserons des rencontres avec les enseignants de Méthodologie, dans le but de créer un espace de partage et de réflexion sur leurs pratiques pédagogiques et leurs besoins, marquant ainsi le début de la phase de diffusion et d'essaimage du dispositif.

Illustrations ou photos relatives à l'action :



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Outil IBOU

NCU : INCLUDE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Strasbourg

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Morgane Caublot / caublot@unistra.fr / Institut de Développement et d'Innovation Pédagogique Université de Strasbourg
- Sophie Kennel - Directrice de l'Institut de Développement et d'Innovation Pédagogique Université de Strasbourg

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro 1 ; LPro2 ; LPro3 ; Diplôme de niveau bac+1 ; Bachelor 1 ; Bachelor 2 ; Bachelor 3 ; Diplôme au-delà de bac+3 ; Hors diplôme

Effectif visé par l'action : 50000

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

IBOU (Identifier mes Besoins pour Outiller mon parcours Universitaire) est un outil numérique permettant la génération et la mise à disposition de questionnaires d'autoévaluation des compétences. Cet outil a pour objectif d'aider les étudiants à faire le point sur leurs forces et difficultés dans un champ de compétences donné, et de leur permettre de repérer les ressources (modules en auto-formation, ateliers, personnels) qui peuvent les aider à développer ou acquérir les compétences qu'ils considèrent non ou partiellement maîtrisées.

L'action innovante

Description de l'action

IBOU est mis à la disposition de l'ensemble des étudiants de l'Université de Strasbourg (+ de 50 000) via son intranet. Les utilisateurs y retrouvent actuellement 5 questionnaires d'autopositionnement leur permettant de s'auto-évaluer sur des compétences transversales sur des thématiques telles que la méthodologie du travail universitaire, la préparation et la passation des examens, le travail en équipe autour d'un projet, la rédaction de son mémoire de recherche, etc. Les étudiants peuvent alors, dans un écran de présentation des résultats, visualiser sous la forme d'un radar leurs scores sur chacune des compétences interrogées et découvrir les ressources pertinentes à consulter selon leur profil de besoin. Un feedback textuel permet de les guider dans la lecture de leurs résultats.

Plus spécifiquement, IBOU permet à tout utilisateur disposant d'un rôle «Gestionnaire» de créer des questionnaires d'autopositionnement et de le mettre à disposition de la communauté étudiante. Chaque item constituant le questionnaire (type échelle de Likert) est associé à un référentiel de compétences, lui-même intégré dans IBOU. La connexion entre IBOU et une base de données documentaires, dans laquelle les ressources intégrées disposent de la métadonnée «compétences», permet à l'outil de faire apparaître à l'utilisateur uniquement les ressources associées aux compétences pour lesquels il se déclare en difficulté.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

L'utilisateur qui a la possibilité de passer chaque questionnaire à plusieurs reprises peut alors visualiser sa progression dans le temps et donc constater évolution de ses compétences (auto-déclarées) suite à son utilisation - ou non - des ressources qui lui ont été suggérées.

IBOU peut intégrer autant de référentiels de compétences et de questionnaires que nécessaire. Actuellement principalement utilisé pour l'autopositionnement sur des compétences méthodologiques transversales, nous envisageons à terme qu'il puisse être exploité pour guider les étudiants vers des ressources permettant le développement de compétences autour de thématiques telles que l'engagement étudiant, la responsabilité sociétale, le développement durable, la formation des tuteurs étudiants, les compétences à s'orienter, etc.

Étapes de mise en œuvre

- 2018 : Développement d'IBOU par la DNUM Unistra dans le cadre du projet AIR (lauréat de l'AMI TPN 2017) et veille documentaire pour peupler la base de données documentaires
- 2019 : Création des questionnaires d'autopositionnement et mise à disposition de l'outil via Ernest (ENT Unistra)
- 2022 : Bilan de l'utilisation
- 2023 : Constitution d'un groupe de travail (interne et externe à l'Unistra) pour l'expression des besoins et la définition des fonctionnalités d'une version 2
- 2024 : Spécification des fonctionnalités, premier point de validation technique (faisabilité) par la DNUM, demande de programmation du développement.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Nous dénombrons actuellement plus de 4620 utilisateurs d'IBOU, certains ayant complété plusieurs fois les questionnaires ou ayant complété plusieurs questionnaires.

Plusieurs conditions sont nécessaires pour la réussite de cette action, et devront dans le temps être renforcées :

- la communication sur l'existence de l'outil auprès des prescripteurs, notamment enseignants ;
- la mise en place d'un accompagnement des étudiants par un personnel dans la lecture des résultats et la mise en place d'un plan d'action pour le développement des compétences requises (enseignant référent, conseiller à la réussite, etc.) pour les étudiants qui le souhaitent ;
- l'ajout et l'actualisation des questionnaires et des ressources ;
- la visibilité de l'outil ;
- l'accompagnement des personnels (des services, enseignants) dans l'utilisation de l'outil ;
- l'appui sur un / des référentiels de compétences ;

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Les différents éléments de bilan et les retours du groupe de travail permettent de souligner les évolutions nécessaires de l'outil (expliquant la mise en route d'une V2) afin de renforcer sa visibilité et faciliter son accès pour les étudiants et les personnels ;

- faciliter sa prise en main par les enseignants et les personnels ;
- utiliser IBOU pour aider l'étudiant à mieux s'approprier la maquette de formation en identifiant les compétences développées au travers des différents enseignements dans une logique d'approche par compétences (nouvel usage de l'outil) ;

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

- ajouter de nouveaux référentiels de compétences (DDRS, Compétences à s'orienter, etc.) et développer de nouveaux questionnaires ;
- gérer des cohortes et des utilisateurs ;
- guider l'utilisateur dans l'analyse des résultats et l'aider à construire un plan d'action personnalisé ;
- faciliter l'essaiimage (hors Unistra notamment).

Liens vers un site web relatif à l'action décrite :

Lien vers une vidéo de présentation : <https://seafire.unistra.fr/f/c63e86b553d649028fb0/>

Lien vers la page sur le site de l'Université de Strasbourg : <https://www.unistra.fr/formation/soutien-aux-apprentissages/ibou>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : OTOPO plugin Moodle pour l'auto-évaluation des étudiants

NCU : NeptUNe

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Nantes Université

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

Eric TANGUY / Département de Physique / 02.51.12.55.43 - Eric.Tanguy@univ-nantes.fr

Maturité de l'action :

Public cible de l'action : Licence 1; Licence 2; Licence 3

Effectif visé par l'action :

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Proposer une activité d'autoévaluation des compétences aux étudiants dans Moodle

L'action innovante

Description de l'action

Pour rendre les étudiants plus acteurs de leur formation, il peut être pertinent de les associer plus étroitement à l'évaluation de leurs apprentissages. L'utilisation de l'autoévaluation permet de renforcer son autonomie, sa réflexivité en suscitant son engagement dans la formation (Lison et Saint Laurent, 2015). De plus, dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche compétences, il est nécessaire que les étudiants prennent l'habitude de s'autoévaluer en matérialisant ce qui est consolidé et ce qu'il reste à faire. L'outil OTOPO permet à chaque étudiant, dans le cadre d'un cours Moodle, de s'autoévaluer par rapport à un référentiel défini par l'équipe pédagogique. Cette autoévaluation peut avoir lieu à des moments différents. Une représentation graphique de cette évolution aide chaque étudiant à prendre conscience de l'évolution de ses apprentissages.

Étapes de mise en œuvre

L'outil OTOPO est disponible en open source (voir le lien en fin de document), est référencé comme un plugin officiel par la communauté Moodle et peut être testé et déployé par tout établissement.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Comme tout outil numérique pédagogique nouveau son déploiement et son utilisation doivent être accompagnés par les services en charge de la pédagogie et du numérique.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Nous travaillons d'ores et déjà à un cahier des charges des évolutions souhaitées.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

https://moodle.org/plugins/mod_otopo

<https://hal.science/hal-04296237v1>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Renforcer le tutorat-mentorat en améliorant l'ancrage pédagogique grâce à un outil de micro-learning

NCU : CUPS

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : CY Cergy Université, avec extension à CY Alliance en janvier 2022

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Céline PROVOST (enseignant-chercheur, chargée de mission RSDD IUT) : celine.provost@cyu.fr
- Laurence MERDZANOVSKI (ingénieur pédagogique) : laurence.merdzanovski@cyu.fr

Maturité de l'action : En phase de test

Public cible de l'action : Bachelor 1

Effectif visé par l'action : 250

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

- Favoriser l'ancrage pédagogique de certaines notions clés grâce au micro-learning,
- Diversifier les pratiques pédagogiques afin de dynamiser l'apprentissage, notamment en asynchrone, des étudiants,
- Mettre en confiance les enseignants volontaires dans la prise en main d'outils pédagogiques innovants.

L'action innovante

Description de l'action

Le déploiement de la solution de micro learning Wooflash visait répondre à un besoin d'accroissement du tutorat dans certains parcours de BUT, notamment nos ENEPS dédiés aux bacheliers professionnels.

L'accroissement du tutorat sous sa forme traditionnelle n'étant pas une solution pérenne, l'équipe NCU a proposé à l'IUT de tester la solution Wooflash, dont le fonctionnement est aussi ludique que Wooclap, et qui permet de répondre à une partie des besoins identifiés par l'équipe pédagogique (notamment améliorer la maîtrise des notions de base).

Présenter Wooflash comme l'extension de Wooclap a permis d'insister sur le fait que l'écosystème pédagogique s'enrichissait sans s'alourdir outre-mesure. Les enseignants intéressés étaient alors beaucoup plus en confiance quant à l'adoption du nouvel outil.

Le projet présenté a permis d'utiliser la plateforme comme un prolongement du tutorat, pour une cohorte d'étudiants de BUT1, afin de leur permettre de tester leurs acquis.

Le bilan de cette phase de test va nous aider à communiquer et à accompagner le déploiement de cette plateforme à l'ensemble des 14 établissements de CY Alliance.



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Intérêt et choix de la solution :

- pour l'étudiant : tester ses acquis à son rythme, bénéficier d'un programme de révision adapté à son niveau ;
- pour l'enseignant : décortiquer une notion pour permettre une meilleure assimilation, adapter les contenus, grâce aux indicateurs créer des groupes de niveau, identifier les points d'amélioration pour l'étudiant et l'enseignant ;
- pour tous : créer des questions par les enseignants et/ou les étudiants.

Étapes de mise en œuvre

Situation initiale : Tutorat proposé par l'enseignant ou à la demande de l'étudiant dans un format pédagogique classique (par un enseignant ou un emploi-étudiant).

Phase de test : La plateforme a été testée sur une cohorte d'étudiants de BUT1 en complément du tutorat traditionnel.

Test en condition réelle : tous les étudiants bénéficient d'heures de tutorat couplées à l'usage de la plateforme.

Feedback sur les usages : un questionnaire a été administré aux étudiants et ces derniers sont globalement satisfaits : simplicité d'utilisation, clarté de la mise en page, diversité des contenus, aspect ludique.



Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Conditions de réussite : simplicité d'utilisation de l'outil, accompagnement des équipes-supports (ingénieurs pédagogiques du Service de Diversification Pédagogique (SDP) de CY Alliance + prestataire Wooflash)

Leviers identifiés : dimension ludique, variété des contenus, aspect adaptatif, personnalisé et progressif qui permet l'itération et donc facilite l'ancrage des notions.

Impacts de l'action sur le public visé : une plus grande motivation à réviser, à tester ses connaissances car le feedback est personnalisé et complémentaire de celui de l'enseignant. Les étudiants gagnent en autonomie et prennent confiance en eux. Une fois l'exercice maîtrisé, ils savent quelle démarche intellectuelle est mise en œuvre et capitalisent dessus pour progresser.

Dispositif d'évaluation : Un questionnaire de satisfaction et des entretiens individuels.

Difficultés rencontrées : Un nouvel outil qu'il faut prendre en main pour les étudiants comme pour les enseignants, avec la peur d'être perdu dans le flot d'interfaces.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Une nouvelle campagne de communication sur l'outil et sa plus-value : simple à utiliser avec des données que l'enseignant peut consulter tout comme l'étudiant pour suivre sa progression. C'est un excellent complément du tutorat et cela peut être un prolongement des cours. A pousser au moment des révisions pour les examens.

Une campagne de communication sur la réussite de ce projet.

Dans une seconde itération, il faudrait développer un chatbot pour répondre aux questions des étudiants, des petits jeux ludiques, une carte mémo/ une illustration qui présente la notion car la visualisation est très importante pour eux.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024



Liens vers un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.cyu.fr/formation/centre-dappui-aux-enseignements/service-diversification-pedagogique/formez-vous-a-wooclap>

<https://www.wooflash.com/blog/fr-fr/wooflash-a-cy-cergy-paris-universite>

Illustrations ou photos relatives à l'action :

The collage includes several screenshots:

- En 1 clin d'œil:** A summary dashboard with icons for 'Enseignants et enseignants chercheurs', 'Étudiants', and 'Compétences'.
- Diving into Wooflash:** A navigation menu with options like 'Contenu', 'Mes projets', 'Boutiques', 'Étudiants', 'Collaborateurs', and 'Statistiques'.
- Statistiques:** A bar chart showing progress for 'Qu'est-ce que Wooflash ?' and 'Comment ça fonctionne ?' across different categories.
- Questions:** A list of 10 multiple-choice questions with their respective scores (e.g., 80%, 90%, 90%, 42%, 42%, 92%, 92%, 93%, 70%, 45%).
- Formulaires:** Two screenshots of question input forms with fields for 'Réponse' and 'Ajouter'.

Sous-thème

Les apprenants, acteurs de leur formation aux compétences transversales

- Je teste mes compétences psychosociales au cœur d'une formation expérientielle !
- [page 115](#)
- Parcours apprendre à s'orienter : intégration d'un nouveau PPE repensé sur la base des compétences du XXIe siècle et dans le cadre du programme AVENIR(s)
- [page 118](#)
- La mise en œuvre d'un projet d'autoformation et de formation aux compétences transversales : Nautilus - [page 121](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Je teste mes compétences psychosociales au cœur d'une formation expérientielle !

NCU : REUSSITES PLURIELLES

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : ComUE Normandie université (Caen, Rouen, Le Havre)

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- MAOUT Cécile / cecile.maout@univ-lehavre.fr Mission d'Appui à la Pédagogie (MAP), Université Le Havre Normandie / cheffe de projet NCU Réussites Plurielles
- COLLIN Manon / manon.collin@unicaen.fr Centre d'Enseignement Multimédia Universitaire (CEMU), Université de Caen Normandie / cheffe de projet NCU Réussites Plurielles

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Étudiants, enseignants, personnels administratifs, partenaires socio-économiques

Effectif visé par l'action : 35 participants par session

Date de lancement de l'action : Octobre 2018

L'objectif de l'action

TalentCampus est une formation non académique de deux jours et demi qui vise à identifier et apprendre à valoriser les compétences psychosociales des apprenants. Son originalité réside dans la mixité du public (personnels, enseignants, étudiants et lycéens).

A l'issue de la formation, ils seront capables de :

- désigner leurs compétences psychosociales ;
- identifier et lever les principaux freins à leur mobilisation ;
- mobiliser les outils et techniques assimilés lors de la formation ;
- valoriser les compétences identifiées et développées avant, durant et après la formation.

L'action innovante

Description de l'action

L'université Le Havre Normandie propose depuis 2018 une formation innovante dénommée TalentCampus à ses étudiants, enseignants et personnels administratifs dans l'objectif notamment de favoriser leurs réussites et leur insertion professionnelle. Ce programme de formation a été labellisé Initiatives d'Excellence en Formations Innovantes (IDEFI) par l'Etat en 2012 et a reçu le grand Prix « Formation - Insertion » lors du salon Rencontres Universités Entreprises en 2014. La mixité des publics est l'une des originalités de TalentCampus. En effet, chacun des participants trouve un intérêt différent à ce stage de 2,5 jours et y apporte également son expérience, sa personnalité, ses compétences quelles qu'elles soient. L'équilibre recherché entre les publics est d'environ 25% de personnels/enseignants/stagiaires de la formation continue et 75% d'étudiants/de lycéens durant les sessions. Il est intéressant de souligner qu'au-delà de l'appropriation des modalités d'animation, les enseignants/personnels y trouvent un espace de rencontre avec les étudiants.



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le temps long de la formation, le travail en petits groupes, l'utilisation de la pédagogie active sont des éléments qui permettent de personnaliser les relations et redonner du sens aux missions des personnels. En ce qui concerne les étudiants et les lycéens, c'est une opportunité d'avoir un regard bienveillant de leurs pairs mais aussi des accompagnateurs pédagogiques qui sont habituellement moins disponibles. Ce moment privilégié a été pensé sur deux jours et demi afin de permettre le développement de ces relations interpersonnelles riches et empreintes de confiance et de respect. La progression pédagogique des activités est particulièrement remarquable grâce à ce format long et immersif durant lequel les participants ont la possibilité d'expérimenter leurs savoir-être lors d'activités participatives, ce qui a pour ambition, à terme, d'impacter positivement leurs trajectoires professionnelles.

Il est toujours complexe d'explicitier de façon exhaustive la liste des compétences psychosociales (la concentration, la créativité, la communication, l'esprit d'équipe, la prise de décision, le travail en équipe, la prise de parole en public...) tant elles sont nombreuses mais surtout parce que chacun des participants, selon son vécu, sa formation, son expérience, développera un panel différent. Concernant TalentCampus, la force de la pédagogie active réside dans la personnalisation de cet apprentissage et dans son adaptation au public. Il est important de souligner que la formation et son contenu diffèrent selon les individus qui la suivent. Le parallèle avec le monde professionnel est évident et la capacité à s'adapter aux autres membres du groupe constitue déjà en soi un apprentissage.

Certaines compétences sont d'ailleurs qualifiées par certains participants de "valeurs". Nous pouvons citer à titre d'exemple, la notion d'engagement ou de respect. Peut-on former à ces "valeurs" ? Il semblerait que le travail de groupe encadré et enrichi par des notions de sciences de l'éducation permette aux participants de se questionner et d'échanger sur ces savoir-être et de conclure qu'ils sont essentiels et constituent le socle de ces compétences du 21ème siècle. Il est intéressant de noter que les acteurs socio-économiques viennent chercher dans TalentCampus ce type de compétences qui participent, selon eux, à une insertion professionnelle réussie.

La notion d'engagement par exemple, a été l'une des limites identifiées à une insertion professionnelle réussie par les employeurs et les jeunes diplômés dans le cadre d'un travail avec le secteur industrialo-portuaire. La formation TalentCampus avait été alors essaimée au niveau des Missions locales avec pour objectif notamment de travailler l'engagement partagé par les employeurs et les jeunes diplômés ; ceci est possible en introduisant la mixité du public, pilier de TalentCampus.

Étapes de mise en œuvre

Sur l'impulsion de la Présidence de l'université Le Havre Normandie (ULHN), une équipe de formateurs TalentCampus a été constituée en 2018. La formation a été dispensée par l'Université de Bourgogne-Franche-Comté qui l'avait développée dans le cadre de l'IDEFI éponyme. La licence d'exploitation a été signée avec la Fondation de Coopération Scientifique Bourgogne-Franche-Comté.

Les premières sessions de formation ont été déployées au rythme de 3 sessions par an auprès des étudiants de l'ULHN. Dans le cadre du NCU Réussites Plurielles, la formation a ensuite été déployée à l'échelle régionale via la formation de formateurs de l'Université Rouen Normandie (2022) puis de l'Université Caen Normandie (2023).

Par ailleurs, son essaimage se poursuit auprès d'acteurs socio-économiques tels que la Mission locale, l'UMEP (Union Maritime et Portuaire) et les organismes de formation. En effet, un besoin du territoire vis-à-vis d'un renforcement des compétences psychosociales a émané de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole : comment faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en développant leurs compétences psychosociales ?

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Les conditions de réussite de TalentCampus dépendent de l'implication et de la participation active des étudiants, enseignants et personnels administratifs dans la formation. Or, la principale difficulté rencontrée est celle de l'engagement à être présent. TalentCampus est proposée trois fois durant l'année universitaire et nécessite une présence de deux jours et demi. Le nombre de participants est ainsi très variable et il est parfois difficile de rassembler un nombre suffisant à chaque session. L'un des enjeux est également d'obtenir la mixité du public qui fait la richesse de cette formation. Parmi les leviers identifiés, l'introduction dans la maquette des DUPRESHE (Diplôme d'Université de PRéparation aux Études en Sciences Humaines et Économiques) a permis de toucher un public étudiant dans une formation qui offre aux bacheliers technologiques et généraux la possibilité de consolider leurs acquis et de se mettre à niveau.

L'un des impacts que nous pouvons évaluer est le comportement des participants qui s'emparent des exercices avec une aisance grandissante au fur et à mesure de la formation. Une évaluation est réalisée à la fin de chaque journée de formation et une plus globale le dernier jour pour confirmer cette progression pédagogique.

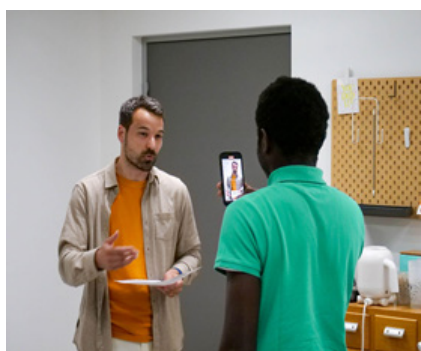
Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

L'action a été ajustée lors du confinement et une version hybride a été conçue. Un groupe de travail régional des formateurs TalentCampus est en cours avec pour objectif de créer une communauté collaborative qui se regroupe annuellement pour échanger sur l'évolution et les ajustements inhérents au déploiement de la formation. L'idée étant de faire vivre et évoluer les modalités d'animations mais également les compétences qui y sont travaillées. Pour le moment, le recours au numérique a été évité au profit du dialogue direct mais l'expérience hybride avait été très appréciée par les étudiants, par conséquent, des évolutions sont toujours possibles.

Lien vers un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.reussites-plurielles.fr/ressources/formation-talentcampus/>

Photos relatives à l'action :



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Parcours apprendre à s'orienter : intégration d'un nouveau PPE repensé sur la base des compétences du XXIème siècle et dans le cadre du programme AVENIR(s)

NCU : MisTraL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Toulon

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Jahiel Ruffier-Méray, Vice-Présidente déléguée à la Formation Initiale jahiel.ruffier-meray@univ-tln.fr
- Mégane Delannoy, Responsable Service Accompagnement en Orientation et Insertion mdelannoy@univ-tln.fr
- Léa Colombani, Chargée d'orientation et d'insertion lea.colombani@univ-tln.fr
- Florian Dussol, Chargé d'orientation et d'insertion florian.dussol@univ-tln.fr

Maturité de l'action : En cours de prototypage

Public cible de l'action : Etudiants de licence

Effectif visé par l'action : 6000

Date de lancement de l'action : septembre 2024

L'objectif de l'action

Le Projet Professionnel Étudiant (PPE) s'appuie sur le référentiel des compétences à s'orienter du programme Avenirs, réparties en trois catégories :

- S'informer et se repérer dans la société de l'information
- Se découvrir et cultiver ses ambitions
- Se construire et se projeter dans un monde incertain

Le PPE vise à aider les étudiants à développer leurs compétences à s'orienter via des mises en situation issues de l'ADVP et des méthodes d'animation basées sur l'intelligence collective.

L'action innovante

Description de l'action

Ce nouveau Projet Professionnel Etudiant propose une progression sur les trois années de licence : 6h en L1, auto-formation/ateliers à la carte en L2, 3h en L3

Licence 1

•TD 1 - Apprendre à mieux se connaître

A travers la mise en situation « métiers-facettes » proposées par Aléthia Formation, les étudiants abordent, par le biais des métiers, des éléments de connaissance de soi : préférences, source de motivation, représentations. Cette séance se déroule selon les 3 temps de l'ADVP : mise en situation, exploitation et intégration psychologique.

Les étudiants reçoivent une grille de 15 métiers volontairement très différents. Pour chaque métier ils doivent trouver individuellement un aspect du métier qui leur plairait s'il devait l'exercer et un aspect qui leur déplairait. Dans un second temps, en sous-groupe les étudiants échangent sur les aspects positifs et négatifs pour eux.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Ensuite, le temps d'exploitation est animé en collectif par l'intervenant. Il favorise la production d'idées, relève les différentes façons de fonctionner et les notes sous une forme générale.

L'étape d'intégration psychologique est réalisée individuellement par écrit afin que chaque étudiant fasse une analyse personnelle de la séance et de ses apprentissages.

•TD 2 – Apprendre à rechercher de l'information et s'initier à la démarche réseau

En sous-groupe, les étudiants s'interrogent et imaginent les différentes façons de récolter de l'information autour d'un métier. L'intervenant présente des sources d'information, des outils et la démarche réseau. Dans un second temps, les étudiants construisent et testent une grille d'enquête métier afin de préparer leur future rencontre avec un professionnel. Entre la séance 2 et 3 les étudiants devront réaliser une interview auprès d'un professionnel et préparer une présentation orale de 2 minutes.

•TD 3 – Analyser et présenter son projet professionnel

Lors de cette séance, les étudiants présentent à l'oral les résultats de leur démarche d'exploration. Qu'ai-je découvert sur moi ? Sur le milieu professionnel ? Qu'est ce qui m'a surpris ? En quoi cela conforte ou remet en question mon projet ? L'intervenant favorise les échanges et le partage d'information. Cette séance permet à l'étudiant de faire un bilan de ses apprentissages et découvertes. Elle est l'occasion de présenter son projet et d'exposer ses interrogations.

Licence 2

Tout au long de l'année, l'université de Toulon propose des ateliers « Active ta réussite » à la carte sur des thématiques clés. Chaque étudiant peut s'y inscrire librement en fonction de ses besoins.

1. Réaliser son CV
2. Rédiger sa lettre de motivation
3. Recherche de stage
4. Préparation aux entretiens de recrutement
5. Entreprendre avec PEPITE
6. Construire son réseau
7. Gérer son temps
8. L'engagement étudiant

Étapes de mise en œuvre

Les étapes de ce nouveau PPE sont :

1. Révision du PPE existant en tenant compte des évolutions d'heures et de compétences à considérer.
2. Conception d'un nouveau contenu et livret pédagogique
3. .Acceptation et ajout à la nouvelle offre de formation lors du CODIR Formation
4. .Formation des intervenants juin 2024
5. .Démarrage septembre 2024
6. Atelier de retour d'expérience en décembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Le démarrage de ce nouveau PPE se fait la rentrée de Septembre 2024. L'évaluation se fera ultérieurement.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur
25-26-27 Septembre 2024

Illustrations ou photos relatives à l'action :

2024-2025

Livret d'exploration





Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : La mise en œuvre d'un projet d'autoformation et de formation aux compétences transversales : Nautilus

NCU : LCeR

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Picardie Jules Verne, Université du Littoral Côte d'Opale et Université d'Artois

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

Lucie JACQUET-MALO, responsable du projet DemoES Ap.Rés, enseignants-chercheurs concepteurs, 1 IGP, 2 développeurs, 1 chef de projet, 2 graphistes intégrateurs Web, 2 ASI (tous issus du projet France 2030 DemoES Ap.Rés)

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro 1 ; LPro2 ; LPro3 ; Diplôme de niveau bac+1 ; Bachelor 1 ; Bachelor 2 ; Bachelor 3 ; Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : 32000

Date de lancement de l'action : 2018

L'objectif de l'action

IL s'agit de proposer aux étudiants de personnaliser leur diplôme avec un dispositif d'auto-formation, ou de formation hybride, permettant de passer des certifications, et des parcours spécifiques faisant partie intégrante du diplôme de licence.

L'action innovante

Description de l'action

Le dispositif a ouvert en langues en 2018, puis en mars 2023 pour le thème enseignement et éducation, et enfin en septembre 2023 pour les autres thèmes. Aujourd'hui, 43 parcours d'auto-formation sont disponibles.

Étapes de mise en œuvre

- Sept. 2018 : ouverture du dispositif Conspire langues (ancien nom de Nautilus) : 5 modules de formation (un par niveau CECRL)
- Sept. 2022 : ouverture d'un Moodle dédié
- Mars 2023 : ouverture de 9 modules « enseignement et éducation »
- Sept. 2023 : ouverture du dispositif refondé (nouveau graphisme, algorithme de choix de centres d'intérêt et 35 parcours dédiés)
- Sept. 2024 : 43 parcours, nouvelle ergonomie, choix des centres d'intérêt affiné, refonte de la spirale pour implémentation automatique
- sept. 2025 : test sur une cohorte d'étudiants de l'intégration des modules du bloc transverse de la future accréditation avec mise en place de l'algorithme de choix de modules. Élaboration d'une partie des modules du bloc transverse.
- Mars 2026 : fin des modifications suite au test sur petite cohorte
- Sept. 2026 : mise en place de Nautilus pour le nouveau contrat d'accréditation, unique porte d'entrée pour l'ensemble du bloc transverse de chaque étudiant néo-entrant en licence



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

La nouvelle ergonomie mise en place en septembre 2024 fait suite à une évaluation organisée par la cellule intégration Web, à l'aide de deux étudiantes en master de Psychologie (ergonomie). À l'issue de chaque parcours, en septembre 2024, l'étudiant se verra proposer d'évaluer celui-ci, à des fins d'amélioration. Le test sur petite cohorte de septembre 2025 permettra d'améliorer le contenu et l'ergonomie de l'expérience étudiante à l'arrivée dans Nautilus. On veillera à bien distinguer les remarques de fond (contenu des formation) des remarques de forme (ergonomie, UX/UI).

Lien vers une publication scientifique :

<https://shs.hal.science/hal-02079896/>

<https://www.aefinfo.fr/depeche/700724-l-universite-de-picardie-propose-a-ses-usagers-un-site-en-autoformation>

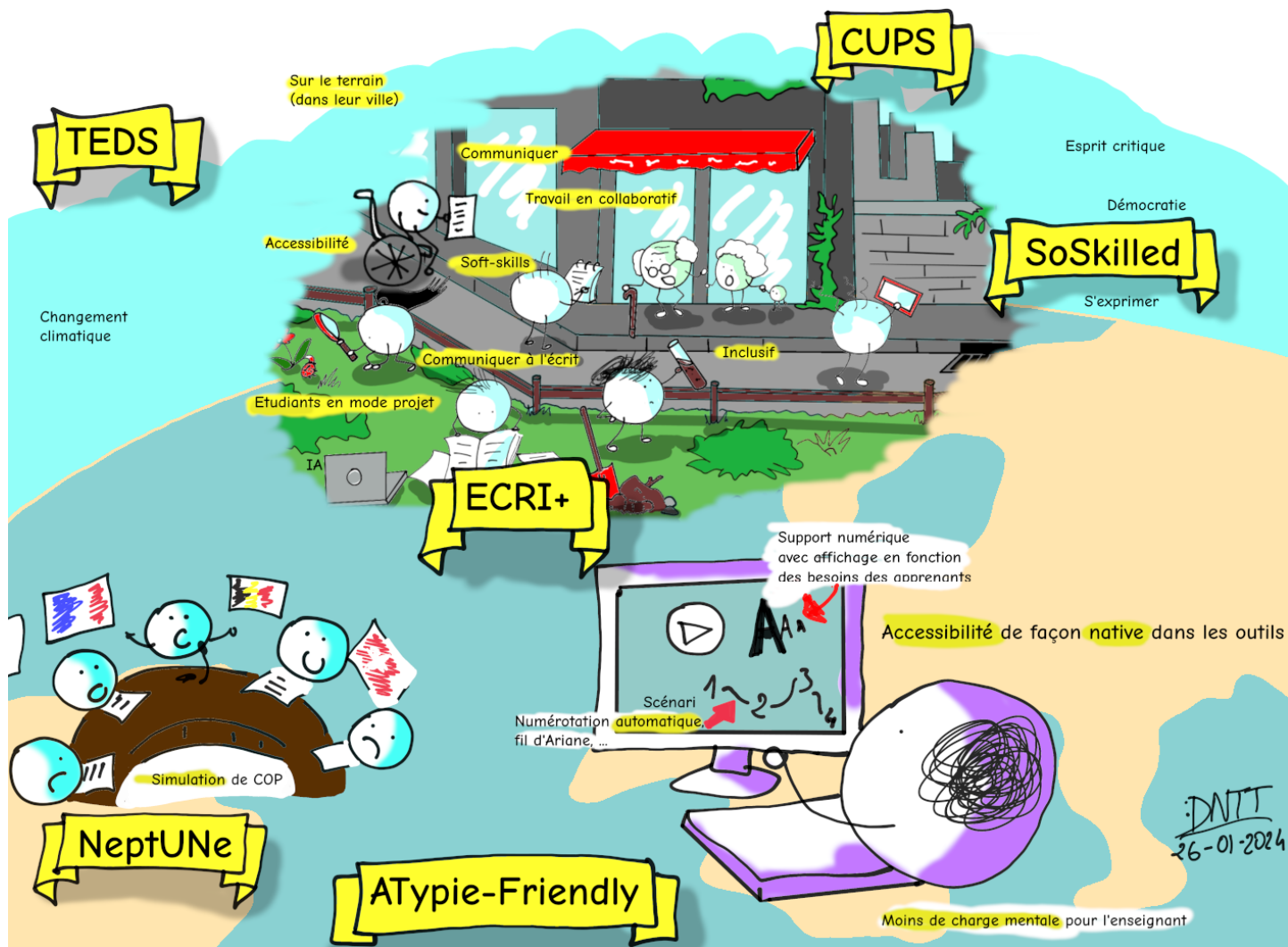
Sous-thème

Table ronde : former aux compétences du XXIème siècle dans un monde en mutations

- **SoSKILLED** - Compétences transversales et défis sociétaux - [page 125](#)
- **NeptUNE** - UE « Transition écologique et développement soutenable » - [page 128](#)
- **CUPS** - Former dès 2024 100% des étudiants de L1 aux enjeux du XXIème siècle - [page 130](#)
- **ATYPIE-Friendly** - Les outils d'accessibilité - [page 133](#)
- **TEDS** - Créer le pôle national de ressources TEDS (transition écologique pour un développement soutenable) - [page 136](#)

Former aux compétences du XXIème siècle dans un monde en mutation

C. Cattin - B. Monthubert - C. Nastar - I. Pirone - A. Oberle - C. Raillard



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Compétences transversales et défis sociétaux

NCU : So skilled!

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Paris 8 et Paris Nanterre (anciennement ComUE Paris Lumières)

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Ilaria Pirone, VP CFVU Université Vincennes Saint-Denis Paris 8, ilaria.pirone@univ-paris8.fr
- Meglena Jeleva, VP CFVU, Université Paris Nanterre, meglana.jeleva@parisnanterre.fr
- Véronique Fourault-Cauët, VP Premier cycle, Référente So Skilled Université Paris Nanterre, veronique.fouraultcauet@parisnanterre.fr
- François Le Clère, responsable scientifique So Skilled, francois.le-clere02@univ-paris8.fr
- Marion Mezerai, cheffe de projet, marion.mezerai@univ-paris8.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro 1 ; LPro2 ; LPro3 ; Diplôme de niveau bac+1

Effectif visé par l'action : 32000

Date de lancement de l'action : Septembre 2020

L'objectif de l'action

Le projet So Skilled « Soft skills, expériences étudiantes et prérequis tout au long de la vie », initialement porté par la COMUE Paris Lumières (UPL), est déployé conjointement par l'Université Paris Nanterre (UPN), l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis (UP8) et l'INSEI. En inscrivant l'acquisition des compétences fondamentales et transversales parmi les objectifs de ses cursus de 1er cycle, il vise à accompagner la réussite des apprenant-e-s de 1er cycle de Licence ; à faciliter leur poursuite d'étude et leur insertion professionnelle et à favoriser l'évolution de leurs trajectoires tout au long de la vie. Depuis son origine, le déploiement du projet a été conçu en lien étroit avec l'accréditation des deux universités et le calendrier de lancement des offres de formation renouvelées, dites LMD4 (2020-2025) et LMD5 (2025-2030).

Ces expérimentations menées dans le cadre du LMD4 trouvent à se développer et se consolider au LMD5 tout en cherchant à répondre aux défis sociétaux du 21ème siècle (transitions écologiques et numériques).

L'action innovante

Description de l'action

A travers les actions du NCU So Skilled, l'objectif est de modifier structurellement l'offre de formation du 1er cycle de Licence afin que les cursus académiques concilient savoirs disciplinaires et compétences transversales pour les 32 000 étudiants de Licence des deux établissements. Un socle de compétences So Skilled a été élaboré durant la 1ère phase dans une démarche de recherche-action portée par une équipe pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs, de professionnels et d'ingénieurs pédagogiques ou en charge de l'insertion professionnelle.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

LMD4 (2020-2025). Mise en place d'une offre de formation qui intègre structurellement dans toutes les maquettes de Licences les compétences fondamentales et transversales pour tous les étudiants. En complément des UE « fondamentales disciplinaires » et de « Langues », le LMD4 intègre les compétences fondamentales et transversales dans la maquette des 3 années de Licence sous forme d'UE spécifiques (qui s'ajoutent notamment à celles relatives aux compétences linguistiques ou méthodologiques en SHS) :

- A l'UP8 : UE « transversale » intégrant des modules « compétences fondamentales et transversales / soft skills » à chacun des 6 semestres de la Licence.
- A l'UPN : 2 UE « Projets et expériences de l'étudiant.e » et « Compétences transversales et outils ».
- Evaluation LMD4 (2023-2024)

En termes d'objectifs d'acquisition de compétences transversales, les 7 EC So Skilled transversaux à toutes les maquettes, obligatoires peuvent être regroupés en 3 catégories :

1. Les EC qui visent à faciliter l'intégration à l'Université des étudiant.e.s, avec une attention particulière pour les publics fragiles (néo-entrants, situations de handicap, étrangers, etc.) en améliorant leur compréhension des attentes de l'université et l'acquisition des compétences méthodologiques (bloc 2 du socle).
2. Les EC qui ont pour objectif d'accompagner l'étudiant.e dans la connaissance de soi et la construction de sa trajectoire personnelle, académique et (pré)professionnelle, en adéquation avec ses aspirations de poursuite d'étude ou d'insertion professionnelle. (bloc 1 du socle).
3. Les EC qui initient les étudiant.e.s à la pluralité et à la complémentarité des savoirs universitaires en SHS. C'est, pour nous, un préalable à l'engagement des étudiant.e.s dans une démarche d'acquisition de compétences.

En complément de ces enseignements transversaux qui structurent sur le long terme l'acquisition des compétences fondamentales et transversales, So Skilled a créé et propose des EC ciblés sur une ou plusieurs compétences pour accompagner l'individualisation des parcours. Ces enseignements sont obligatoires mais à choisir parmi un catalogue renouvelé qui tient compte de l'expression des besoins des étudiants (enquêtes) et des évolutions et défis de la société (IA, responsabilité sociales, environnementales, etc.).

Enfin So Skilled a développé des EC de valorisation de l'expérience (exemple : l'entrepreneuriat socialement responsable) et de l'engagement étudiant. Les apprenants sont ici acteurs de leur formation aux compétences transversales ; les Universités, via le programme So Skilled, accompagnent la conscientisation et la valorisation des compétences acquises en dehors de l'université.

Les expérimentations menées dans le cadre du LMD4 trouvent à se développer et se consolider au sein des maquettes LMD5 tout en cherchant à évoluer afin de répondre aux défis sociétaux du 21ème siècle, particulièrement les transitions écologiques et numériques.

Étapes de mise en œuvre

So Skilled met en œuvre un écosystème complet d'acquisition et de valorisation des compétences transversales pour soutenir les réussites étudiantes et répondre aux défis sociétaux du XXIème siècle :

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- Étape 1 : Une offre de formation 2020-2025 (LMD4) qui acte la formation obligatoire aux compétences transversales pour tous les étudiants dès la 1^{ère} année de Licence et structure sur le long terme l'acquisition des compétences transversales et fondamentales.
- Étape 2 : La construction et déploiement des EC, libres ou à choix, ciblés sur une ou plusieurs compétences et des EC de valorisation de l'expérience et de l'engagement étudiant pour accompagner l'individualisation des parcours. Ces EC, construits par l'implication volontaire croissante d'enseignants et d'équipes pédagogiques autour de problématiques sociétales variées, ont touché des effectifs plus modestes mais ont permis d'expérimenter des pratiques pédagogiques et la complémentarité des compétences transversales et disciplinaires.
- Étape 3 : Des dispositifs et outils pour accompagner les réussites étudiantes et permettre à l'étudiant d'être acteur de sa formation aux compétences transversales (auto-test de positionnement, outil de conscientisation et d'auto-évaluation des compétences acquises dans le cadre d'une expérience engagée, contrat pédagogique amélioré, etc.)
- Étape 4 : La construction de l'offre de formation LMD5 généralisant les enseignements disciplinaires qui mobilisent et renforcent les compétences transversales dans un contexte disciplinaire spécifique

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Des enquêtes sont réalisées auprès des étudiant.e.s pour évaluer leur perception de leur progression dans l'acquisition de compétences transversales à l'issue de la formation L1, L2, L3. Les étudiant.e.s identifient plus clairement leur progression dans l'acquisition de ces compétences en licence, notamment dans le cadre des EC transversaux et l'impact du développement de ces compétences sur leur poursuite d'étude ou leur insertion professionnelle. Sur les 2 établissements, pour 7 des 10 compétences évaluées, plus de 50 % des étudiant.e.s perçoivent «plutôt» ou «tout à fait» une progression durant leur cursus. En parallèle, le taux de réussite brut des 2 universités a connu une nette amélioration (en L1, UP8 : +17,5 %, UPN + 10,5 %) entre 2018-2019 (lancement de So Skilled) et 2020-21 (lancement de l'offre LMD4 intégrant les EC du NCU).

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Si elle est un levier structurant, l'implémentation des EC dédiés aux compétences transversales au sein des formations n'est pas suffisante pour permettre une appropriation généralisée. Nous attachons de l'importance à évaluer, à renforcer la qualité pédagogique et à essayer au sein des enseignements disciplinaires les expérimentations menées sur les 1^{ères} phases.

Le LMD4 et l'évaluation des expérimentations ont montré l'importance, pour accompagner les réussites des étudiants, non seulement de formations et dispositifs d'acquisition de compétences transversales, mais aussi de dispositifs d'auto-positionnement, d'explicitation et d'accompagnement des étudiants à cette appropriation.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.so-skilled.fr/nos-formations>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : UE «transition écologique et développement soutenable»

NCU : NeptUNe

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Nantes Université

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Cécile RAILLARD / enseignant-chercheur Responsable poursuite d'études / Département Génie Thermique et Énergie / 0228092047 (n° interne : 492047) - Cecile.Raillard@univ-nantes.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro 1 ; LPro2 ; LPro3 ; Diplôme de niveau bac+1 ; Hors diplôme

Effectif visé par l'action :

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Nantes Université porte une attention accrue à l'impact de ses décisions et activités sur la société et sur son territoire. Les enjeux de la Transition Écologique pour un développement soutenable font parties intégrantes des enseignements. Parmi les actions mises en œuvre, le dispositif de simulation de conférences des nations unies sensibilise les étudiants à la problématique du changement climatique et vise à mettre les enjeux énergie-climat au cœur de la formation des étudiants.

L'action innovante

Description de l'action

Un dispositif de simulation de conférences des nations unies a été conçu en 2018 et mis en œuvre auprès d'un public d'étudiants pour sensibiliser à la problématique du changement climatique. Les objectifs d'apprentissage pour les étudiants et les intentions pédagogiques des enseignantes étaient multiples. Il s'agissait d'engager les étudiants dans un comportement pro-environnemental et de futurs professionnels en acquérant des connaissances et en manipulant des outils (disciplinaires et transversaux) permettant de bonnes pratiques professionnelles (Cazalis et Granon, 2017).

Le scénario pédagogique a été conçu en collaboration avec le Centre de Développement Pédagogique (CDP) et le dispositif mis en œuvre en 2018.

Le dispositif alterne des temps en présentiel et en distanciel, en autonomie. La simulation s'appuie sur la mise en place d'un jeu de rôles. Le présentiel comporte quatre séances en promotion entière ainsi que des activités de groupe et individuelles au cours desquelles les étudiants et les enseignantes endossent des rôles bien définis.

L'impact du dispositif sur les résultats d'apprentissage des étudiants et l'engagement des étudiants en faveur du climat est mesuré à travers un test de connaissances et un rapport d'étonnement rédigé par les étudiants. Les données collectées montrent que le dispositif est efficace sur les apprentissages des étudiants à court terme mais qu'il n'est pas suffisant sur le long terme.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

La simulation de COP, comme outil de sensibilisation aux enjeux climatiques et sans entrer dans les spécificités techniques et réglementaires de chaque domaine de formation, peut être jouée à l'échelle de plusieurs départements d'une composante en même temps, voire de toute la composante ou même à l'échelle de plusieurs composantes.

La mise en place d'un tel dispositif est possible à toute formation.

Étapes de mise en œuvre

2018 – création du dispositif et première mise en œuvre.

2019-2020 – le dispositif a été reconduit et de nouvelles modalités ont été testées.

2020-2021 – pandémie COVID 19, le dispositif n'a pas été reconduit.

Depuis 2021 – le dispositif a été reconduit avec quelques ajustements conservés d'une adaptation pensée pour un enseignement en distanciel.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Trois axes d'évaluations de l'action ont été envisagés : l'engagement des étudiants dans le dispositif, leurs résultats académiques et les effets sur le long terme. Ces deux derniers axes font écho à certains des objectifs d'apprentissage et intentions pédagogiques visés par les enseignantes dans la mise en place du dispositif : atteindre les résultats d'apprentissages définis dans le programme national, développer des savoir-faire numériques, communicationnels et relationnels et favoriser l'engagement et la motivation des étudiants pour la thématique sur le long terme et notamment dans leur comportement professionnel futur.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Former dès 2024 100% des étudiants de L1 aux enjeux du XXIème siècle

NCU : CUPS (pour Collège Universitaire Paris Seine devenu CY Sup)

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : CY Cergy Université. Extension à CY Alliance en janvier 2022

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Bruno FIORIO (VP 1er cycle et Directeur de CY Sup) : bruno.fiorio@cyu.fr
- Catherine CATTIN (responsable de la sensibilisation, de la formation et des outils de la transition) : catherine.cattin@cyu.fr
- Sandrine BERNARD (cheffe du service de diversification pédagogique) : sandrine.bernard@cyu.fr
- Pierrick ROBERGE (Directeur exécutif de CY Sup et chef de projet NCU : pierrick.roberge@cyu.fr

Maturité de l'action : En phase de test dans votre établissement

Public cible de l'action : Licence 1 ; Bachelor 1

Effectif visé par l'action : 4500

Date de lancement de l'action : Janvier 2024

L'objectif de l'action

Intégrer la formation aux enjeux TEDS dans l'ensemble des formations de 1er cycle dès que possible

Déployer le socle commun TEDS lors du prochain contrat de CYU

Intégrer le mode projet dans tous les parcours de 1er cycle via le socle commun

Intégrer la pluridisciplinarité dans tous les parcours de 1er cycle via le socle commun

L'action innovante

Description de l'action

Dès sa création en 2020 CYU a fait de la transition un axe stratégique de son développement.

Concernant le 1er cycle, c'est son école universitaire CY SUP (porteuse du NCU) qui a été chargée de faire émerger des actions et dispositifs pilotes sur le sujet.

Le premier dispositif a été porté par la composante de sciences dès 21-22 et s'intitule «CATI». Il vise le déploiement massif de projets transdisciplinaires sur les enjeux de la TEDS de manière synchrone pour plus de 1600 étudiants. Cela est rendu possible par la formation préalable d'étudiant-tuteur spécialisés dans l'animation du travail en mode projet. Ces étudiants appelés ELFES sont les relais de l'équipe pédagogique pendant les séances. Les projets sont eux centralisés sur une plateforme appelée «Project» développée par le LPI. En fin d'année, au delà de l'évaluation par l'équipe pédagogique, une session poster est organisée avec un vote permettant de faire pitcher les meilleurs projets et de décerner des prix.

Ensuite le dispositif «Design a Sustainable Future» a été créé en 22-23 par notre IUT. Il propose des conférences sur les enjeux TEDS pour les BUT 2, une SAé interdisciplinaire pour les BUT 3 ainsi qu'un travail sous forme de podcast. Ce projet s'est monté en complément des programmes de BUT.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Enfin en 23-24 une «UE TEDS» pour les LI a été conçue et portée par CY Sup grâce à notre service de diversification pédagogique et notre responsable TEDS. Elle se compose de conférences pluridisciplinaires en alternance avec du travail en mode projet en groupes dont le contenu a été conçu par une équipe d'enseignants venant de nos différentes composantes. L'objectif est que cette UE puisse être un dispositif mutualisé au service du déploiement du socle commun TEDS dès 2024-2025.

Ces 3 expérimentations nous ont permis de définir le cadrage du déploiement du futur socle commun TEDS au sein de CYU de manière transitoire dès 2024-2025 puis plus largement lors du prochain contrat débutant en 2026-2027.

Étapes de mise en œuvre

2021-2023 : Emergence d'initiatives locales des composantes et accompagnement de leur structuration par le NCU (via budgets dédiés et support en ingénierie pédagogique et en gestion administrative)

2023-2024 : Conception d'une UE TEDS portée par CY Sup (école des 1er cycle porteuse du NCU CUPS) pour le compte des composantes : conception d'une gouvernance transversale TEDS regroupant la majorité des composantes et animée par le Service de diversification pédagogique de l'établissement

2023-2024 : Organisation d'un workshop pour réaliser un retour d'expérience autour de ces initiatives locales

2024-2026 : Phase transitoire de rapprochement/adaptation des dispositifs

2026-2031 : déploiement du cadrage TEDS et généralisation du socle commun lors du nouveau contrat HCERES

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Conditions de réussite : lancement d'expérimentations via un AAP du NCU (cadre les initiatives).

Leviers: portage politique fort de la gouvernance, soutien ingénieurs pédagogiques/TEDS, amorçage financier NCU, portage administratif par CY Sup (gestionnaire pédagogique)

Impacts: compétences à travailler en mode projet, à identifier les forces et faiblesses du groupe composé d'étudiant de formations différentes, hausse de motivation via le mode projet, capacité de prise de parole

Dispositif d'évaluation : évaluation (note) sur le rendu des projets de groupes, questionnaires d'évaluation des enseignements et d'autoévaluation des groupes. Enquête par questionnaire concernant l'UE auprès des EC et des étudiants

Difficultés: recrutement + formation des ELFES, animation du travail synchrone, logistique, déploiement d'outils de suivi des projets, acceptabilité des dispositifs innovants par une partie des enseignants/étudiants

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Le principal ajustement concerne la massification de l'actuelle UE TEDS pour rendre possible son suivi par une grande majorité des étudiants de LI dans le cadre du futur socle commun TEDS.

Notre projet pédagogique concernant cette UE étant d'y intégrer 50% de mode projet, il sera nécessaire d'adapter les modalités pédagogiques actuelles (présentiel) en les rapprochant de celles du dispositif CATI (distanciel) les 2 pouvant à termes fusionner.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le cadrage du déploiement du socle commun est lui en cours d'élaboration. Il se baserait comme indiqué sur 50% de temps en mode projet, 50% de cours/conférences interdisciplinaires, 54h sur 3 ans et 3 ECTS sur 3 ans. Il pourrait conserver la forme d'une UE obligatoire dans toutes les maquettes de 1er cycle.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://cati.cy.projets.app/newsfeed>

Illustrations ou photos relatives à l'action :

Livret pédagogique de l'UE TEDS



Présentation des projets par 2 groupes d'étudiants devant le Jury. 25/4/2024



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Les outils d'accessibilité

NCU : ATYPIE Friendly

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Toulouse

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Bertrand Monthubert bertrand.monthubert@univ-toulouse.fr Université de Toulouse
- Manuel Majada manuel.majada@utc.fr UniSciel
- Sophie Guérin-Jéquier sophie.jequier@u-bordeaux.fr Université de Bordeaux et UniSciel

Maturité de l'action : En cours de prototypage

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro 1 ; LPro2 ; LPro3 ; Diplôme de niveau bac+1 ; Bachelor 1 ; Bachelor 2 ; Bachelor 3 ; Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : tous étudiants

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Développer des outils novateurs permettant d'élargir le champ de l'accessibilité, en facilitant la création de supports pédagogiques accessibles en tenant compte de besoins particuliers des étudiants présentant un Trouble du Neuro-Développement (TND).

L'action innovante

Description de l'action

Les étudiants à besoins spécifiques sont de plus en plus nombreux dans l'enseignement supérieur. Afin d'être à la hauteur des enjeux démocratiques et moraux qu'implique ce choix de l'inclusion, les universités s'engagent au quotidien. Cependant, un défi pédagogique majeur ressort en termes d'accessibilité des supports pédagogiques. Pour rendre les documents accessibles, les enseignants reçoivent des listes de consignes à mettre en place, ou bien des services dans les universités sont chargés de transformer les supports afin qu'ils soient accessibles. Avec l'augmentation du nombre d'étudiants en situation de handicap et la diversité de leurs besoins, cette approche n'est pas soutenable.

Un changement d'approche est donc nécessaire et le numérique apporte une réponse précieuse en permettant à chaque apprenant d'adapter individuellement l'apparence d'un support à ses préférences. L'outil numérique paraît être une réponse adaptée à la fois pour les enseignants, qui s'en sont emparés dans leurs usages quotidiens, que pour les étudiants porteurs de handicaps, en termes d'autonomie et de possibilité d'adaptation individuelle.

Atypie-Friendly a ainsi établi des partenariats avec plusieurs sociétés développant des logiciels qui permettent une personnalisation des supports d'apprentissage. Nous présenterons deux outils actuellement en développement, conçus pour améliorer l'accessibilité et l'intelligibilité de divers supports pédagogiques.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le premier exemple d'outils concerne la création d'habillages graphiques pour la chaîne documentaire Scenari, développés spécifiquement pour permettre aux étudiants de modifier l'apparence des supports pédagogiques mis à leur disposition, en fonction de leurs préférences individuelles. Ces choix devraient être applicables sur l'ensemble des documents numériques (document type « poly », diaporama, support web). Ces habillages graphiques permettront de mieux faire apparaître la structuration du document (une requête de premier plan pour les personnes présentant un TSA, par exemple), et de mettre en œuvre automatiquement les normes d'accessibilité déjà construites (RGAA par exemple). Il pourra par exemple s'agir de mettre les titres à l'échelle, d'afficher la numérotation pour les titres et sous-titres, de modifier la police d'écriture, de modifier l'espacement des lignes, de modifier la couleur du fond, de faire apparaître des lignes colorées, ou encore d'afficher ou non une icône par type d'activité, etc.

Le second exemple concerne un logiciel de création de capsules vidéo pédagogiques, PolymnyStudio. Ce type de vidéos intègre généralement des éléments visuels (présentation) et auditifs (explications verbales accompagnant la présentation) ainsi qu'un encart avec l'enseignant de manière à stimuler l'engagement et la motivation des apprenants. Toutefois, pour les étudiants TND, en particulier autistes, ces caractéristiques peuvent constituer des obstacles significatifs, limitant finalement l'accessibilité de ce type de support pédagogique. Les fonctions de personnalisation pour ce type de support devraient par exemple permettre de contrôler le débit vocal, de décomposer un contenu audiovisuel trop dense, ou de limiter la présence des visages de l'enseignant en utilisant des avatars animés adaptés aux préférences sensorielles et aux besoins émotionnels des apprenants, etc. Cette action permet un changement de paradigme : plutôt que de devoir éditer des documents différents en fonction de chaque besoin, il s'agit d'éditer un document unique adaptable par chaque étudiant... En situation de handicap ou non.

Étapes de mise en œuvre

Les outils qui seront présentés ont fait l'objet d'une preuve de concept qui a permis de valider la pertinence de ce type d'outils auprès d'une population d'étudiants autistes. Actuellement, ces outils font l'objet de projets de recherche pluridisciplinaire, avec les objectifs suivants : identifier les fonctionnalités de personnalisation numérique des outils à partir des caractéristiques spécifiques des étudiants TND, élaborer des versions stables des outils intégrant ces fonctionnalités de personnalisation, et évaluer l'impact de ces outils sur les processus d'apprentissage des étudiants TND et plus largement de tous les étudiants.

Ensuite il sera possible de les implémenter de la manière suivante :

- formation à l'outil pour les enseignants
- transfert de contenus sur l'outil
- explications aux étudiants concernés sur les manières de régler leurs préférences

Un financement de la Région Occitanie permettra de mettre ces étapes en œuvre.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Cette action s'inscrit dans une démarche résolument empirique, visant principalement à évaluer l'impact de ces outils sur l'apprentissage des étudiants. De premières évaluations du POC ont été conduites par le Lillab (Living et Learning Lab, Sorbonne Université).

À terme, l'enjeu réside également dans la capacité des enseignants et des étudiants à adopter et à utiliser efficacement ces outils dans leurs activités pédagogiques et d'apprentissage quotidiennes. Pour répondre à cet objectif, une offre de formation et d'accompagnement ciblée sera proposée, afin de soutenir enseignants et étudiants dans l'appropriation de ces outils.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.canal-u.tv/chaines/fied/autisme-et-numerique-enjeux-pour-l-enseignement-en-ligne>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Créer le Pôle national de ressources TEDS (Transition Écologique pour un Développement Sostenable)

NCU : CUPS – volet TEDS

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Learning Planet Institute, Fondation UVED, CY Cergy Paris Université.

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Chahab NASTAR (Directeur R&D, Learning Planet Institute) : chahab.nastar@learningplanetinstitute.org
- Delphine POMMERAY (Directrice de la Fondation UVED) : delphine.pommeray@fondation-ued.fr
- Bruno FIORIO (VP 1er cycle, Directeur de CY Sup) : bruno.fiorio@cyu.fr

Maturité de l'action : démarrage

Public cible de l'action : enseignants et étudiants

Effectif visé par l'action : premier cycle universitaire

Date de lancement de l'action : 2024

L'objectif de l'action

Trois objectifs :

1. Développer le Pôle national de ressources TEDS en combinant le portail de ressources UVED avec un outil d'Intelligence Artificielle développé par le LPI et des contenus supplémentaires de qualité collectés par ce même outil ;
2. Animer la communauté des utilisateurs (enseignants, étudiants, personnels d'appui à la pédagogie, gouvernances des établissements) pour recenser leurs besoins et encourager le partage et l'entraide ;
3. Produire des contenus spécifiques et adaptés répondant aux besoins prioritaires identifiés par la communauté, enrichir les enseignements et pratiques pédagogiques, accélérer l'intégration des enjeux dans les formations.

L'action innovante

Description de l'action

Ce projet ambitionne d'offrir un accès prioritaire à tous les étudiants de 1er cycle et à leurs enseignants aux ressources scientifiquement fiables les plus adaptées pour comprendre les enjeux de la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS).

Étapes de mise en œuvre

Pour l'objectif 1 : Développement d'un prototype fonctionnel du portail TEDS avec contenus UVED, enrichi avec toujours plus de ressources en ligne tout au long du projet. Bêta-tests, spécifications fonctionnelles, nouvelles fonctionnalités, retour des utilisateurs, passage à l'échelle de l'infrastructure technique, mises à jour successives et mise à disposition du portail.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Pour l'objectif 2 : Organisation d'événements (webinaires, rencontres, prix TEDS). Mise en place d'un espace collaboratif d'échange et de co-construction. Prise en compte des retours utilisateurs de la section TEDS (évolutions souhaitées, attentes, besoins).

Pour l'objectif 3 : Mise à disposition de nouvelles déclinaisons disciplinaires couvrant progressivement 25%, 50%, 75% puis 100% des mentions de Licence. Prise en compte des retours des utilisateurs sur les ressources produites. Réingénierie, transformation ou rachat de droits de ressources existantes fermées en vue de les rendre accessibles. Actualisation du socle commun UVED (mis à jour suivant les nouvelles données scientifiques et les retours des utilisateurs).

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Voici une sélection d'indicateurs de pilotage qui nous serviront de boussole et qui nous permettront de suivre l'avancée du projet tout au long des quatre années :

- Indicateurs portant sur le nombre d'événements organisés,
- Indicateurs portant sur la mobilisation des auteurs pour la réalisation des déclinaisons disciplinaires,
- Indicateurs portant sur l'usage et l'appréciation des déclinaisons disciplinaires,
- Indicateurs portant sur la base de ressources indexées,
- Indicateurs portant sur l'utilisation de la plateforme, sur l'utilisation du portail.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

LPI : <https://www.learningplanetinstitute.org/>

UVED : <https://www.uved.fr/>

Thème 3

Les outils et la flexibilisation des parcours étudiants

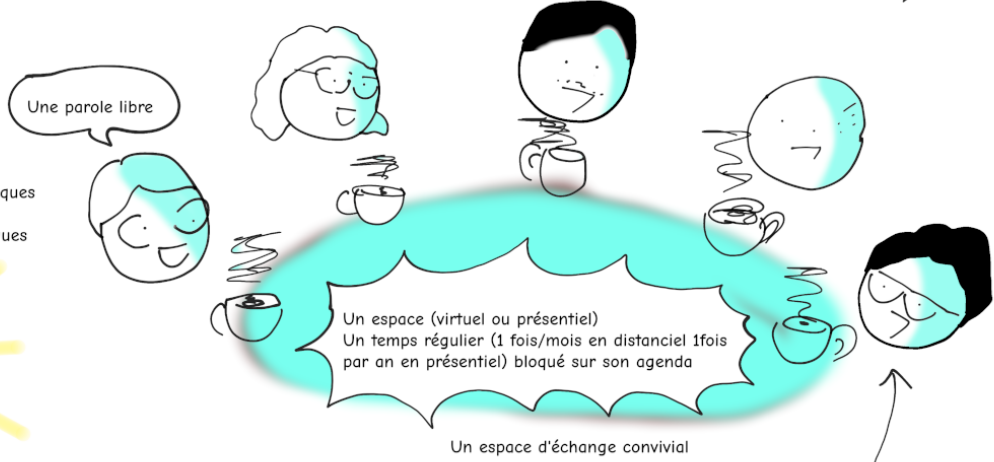
Échange de pratiques pour diffuser les bonnes pratiques

J.C. Fontaine - J. Philip - L. Bernard - N. Hobigand - S. Sigiscar - B. Mocquet

*DNTT
26-04-2024*

Un petit groupe
De l'intelligence collective pour traiter de la complexité !!!!
Des profils très différents (VP, enseignants, personnel administratif, ..)
Pairs : ce n'est pas le statut qui compte

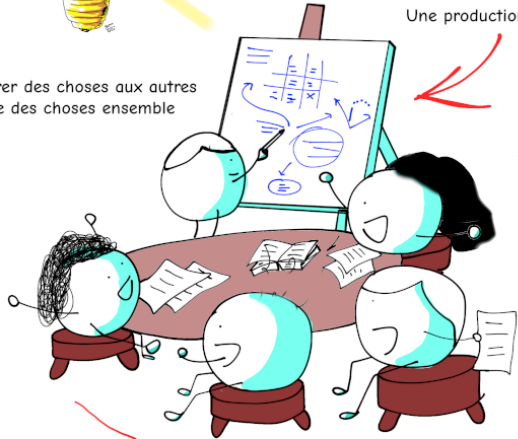
Chaque personne amène les problématiques de son système
-> on a souvent les mêmes problématiques



Un espace (virtuel ou présentiel)
Un temps régulier (1 fois/mois en distanciel 1fois par an en présentiel) bloqué sur son agenda

Un espace d'échange convivial

Ne pas montrer des choses aux autres mais résoudre des choses ensemble



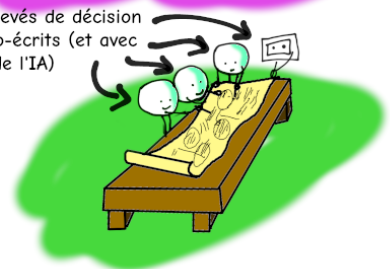
Une production de groupe

1 facilitateur :
- prise de note en direct
- logistique

Des outils (numériques) libres pour partager



Les relevés de décision sont co-écrits (et avec l'aide de l'IA)



Organisation apprenante !
De l'humilité
Accélérateur sur la résolution de problèmes

Flexibilisation des parcours

Avec la loi ORE (2018), la notion de **réussite étudiante** est questionnée. Traditionnellement centrée sur l'obtention d'un diplôme, la réussite étudiante s'élargit à une perspective éducative plus globale. Elle sous-entend à présent de prendre en compte les différents profils et la diversité des aspirations pour permettre de construire des trajectoires en cohérence avec les objectifs de chaque étudiant, mais aussi avec un environnement en mouvement.

Pour répondre aux besoins des étudiants dans une approche inclusive, les projets NCU s'engagent dans la flexibilisation des parcours étudiants en licence à différents niveaux. Les 14 contributions de cette session en apportent une vision.

La flexibilisation des parcours sous-entend tout d'abord **un accompagnement dédié**, orienté vers la pleine potentialité de l'étudiant, une autonomie progressive pour définir un projet, prendre des décisions éclairées, en vue d'une réalisation concrète (3 contributions). L'accompagnement peut aussi se traduire dans les apprentissages, un suivi individualisé pour soutenir la progression, offrir des conseils adaptés à l'étudiant et au contexte d'émancipation.

La flexibilisation des parcours implique de repenser les structures de formation et les modalités pédagogiques, de dépasser les parcours types standardisés pour proposer des **programmes adaptables** intégrant la diversité des talents et des trajectoires, au regard des compétences, des projets et des besoins spécifiques (3 contributions).

Les cursus sont revisités pour intégrer **divers rythmes d'études**, tant pour assurer une progression différenciée que pour tenir compte des contraintes de vie de l'étudiant et de l'organisation d'une offre transverse à l'échelle de l'établissement (3 contributions).

La flexibilisation des cursus s'inscrit également dans une logique de **rapprochement avec le monde socio-économique**, et de concrétisation du projet étudiant (4 contributions). Il s'agit à la fois d'offrir des contenus pédagogiques adaptés aux besoins émergents du monde professionnel, une correspondance entre les compétences acquises et les attentes professionnelles, et d'assurer dans les programmes de formation des opportunités de rencontres (stages, projets avec les entreprises, etc.) pour enrichir l'expérience de l'apprenant.

L'accompagnement à la flexibilisation des parcours, c'est aussi, d'un autre point de vue, l'accompagnement à un **changement profond** dans les établissements d'enseignement supérieur (1 contribution). Cela passe par un diagnostic éclairé sur les réalisations pour engager des actions d'amélioration, en impliquant l'ensemble des acteurs à différentes échelles : pédagogie, organisation, scolarité, suivi et accompagnement des étudiants.

Cette session propose un aperçu des pratiques actuelles en matière de flexibilisation des parcours dans l'enseignement supérieur, sans prétendre à une vision exhaustive. Elle vise à partager l'état d'avancement des initiatives, à discuter des défis et obstacles rencontrés. Les échanges permettent d'envisager des pistes pour des développements à venir.

Échanges de pratiques pour essayer : NCU2Amue

- Table ronde - [page 142](#)

La flexibilisation et l'accompagnement des étudiants

- L'entretien d'expression des besoins Atypie-Friendly - [page 146](#)
- Baliser la réussite des étudiants : dispositifs CAP L1 et CAP L2 - [page 148](#)
- Cartographie de la flexibilisation en Licence générale & Outil d'aide à la spécialisation progressive - [page 151](#)
- Thèse : Convevoir et mettre en oeuvre l'individualisation des parcours d'études à l'université - [page 155](#)

La flexibilisation et les rythmes

- Formation par Blocs de compétences ouverts à la formation continue - [page 158](#)
- Présentation du parcours Excellence (licence en 2 ans et demi) et du parcours Rythme Progressif (Licence en 4 ans, 1ère année sur 2 ans) - [page 161](#)
- Parcours renforcés et doubles Licences - [page 163](#)

La flexibilisation et l'ancrage socio-économique et/ou territorial

- Le dispositif LABELS : une professionnalisation renforcée en LLASHS - [page 167](#)
- Structuration en majeure et en mineure de l'offre de licence - [page 170](#)
- La flexibilisation des parcours par les colorations - [page 173](#)
- La professionnalisation du 1er cycle accessible en L1 par la désuspension des Lp - [page 175](#)

La flexibilisation et la personnalisation des enseignements

- Le CPES de l'université de Bordeaux, prototype de personnalisation et de flexibilité - [page 178](#)
- Structuration des licences de l'USMB en Unités d'Apprentissage - [page 181](#)
- Les Unités d'Enseignement personnalisées (UEP) - [page 182](#)

Échanges de pratiques pour essayer : NCU2Amue

- Table ronde - [page 142](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Échanges de pratiques pour essayer : NCU2Amue

NCU : Nexus + D'Clic + ELAN + Capacité et AMUE

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Julie Philip, julie.philip@univ-montp3.fr
- Ludovic Bernard, ludovic.bernard@univ-avignon.fr
- Sebastien Sigiscar, sebastien.sigiscar@univ-eiffel.fr
- Nathan Hobigand, nathan.hobigand@univ-eiffel.fr
- Jean-Charles Fontaine, jean-charles.fontaine@uha.fr et Bertrand Mocquet, bertrand.mocquet@amue.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Hors diplôme

Effectif visé par l'action : 1

Date de lancement de l'action : 2019

L'objectif de l'action

NCU2Amue est une recherche intervention initiée par l'Amue en 2019 afin de réaliser une veille des impacts des projets NCU de certaines Universités lauréates (Avignon Université, Université Paris-Est Créteil remplacé Université de Bordeaux depuis Juin 2024, Université Gustave Eiffel, Université Paul-Valéry Montpellier 3 et l'Université de Haute Alsace) sur les systèmes d'informations et les évolutions des métiers des universités.

Le dispositif est organisé autour de rendez-vous mensuels (Café en visioconférence) avec les membres des différents signataires, sur des sujets communs, cherchant ainsi à partager les sujets et surtout les résolutions. Un workshop annuel complète cette organisation, il était cette année organisé par l'UHA et Amue, sur le thème de l'Approche Par Compétences (APC) épanouie.

L'action innovante

Description de l'action

Point de vue de cette action par les participants :

- Amue : ce dispositif nous permet de faire de la veille, d'apporter de l'expertise au comité de suivi et favoriser le lien entre certains NCU et les projets de SI Formation et Vie de l'étudiant (Apogée et PCSCOL Pédagse)
- UPVM3 : ces rencontres mensuelles permettent au chef de projet d'échanger avec ses pairs et les porteurs scientifiques d'autres NCU. Le format court et ritualisé (tous les premiers vendredis du mois) permet de s'inscrire facilement dans nos agendas chargés. La thématique est décidée en début de séance, ce qui permet de résonner avec les actualités de nos projets.
- UHA : pour le VP Formation cela permet de mieux connaître les problématiques d'autres NCU, la manière dont ils se déploient dans leurs universités respectives. L'association avec l'AMUE est une idée intéressante qui permet le partage de problématiques et une réflexion de l'AMUE sur les développements des outils de soutien aux idées qui émergent.

Thème 3 Page 142

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- UGE : Nous partageons ensemble nos idées, nos réussites et bien sûr nos réflexions pour que nous puissions nous améliorer collectivement sur les différents sujets. Les échanges sont organisés sur un thème ou une problématique précise (à titre d'exemple : la plateforme et déploiement du e-portfolio, les APC, les modèles de pérennisations, les modes de gestion de projet ou encore les informations du réseau ANR etc.) ce qui nous permet de la traiter efficacement. Les rencontres (sur un format lunch to lunch) nous permettent d'approfondir et de confronter nos approches et notre expérience de terrain. En conclusion, la combinaison de ces deux formats nous permet d'aller plus loin dans nos résultats ou hypothèses de travail et nous offre surtout un cadre bienveillant d'intelligence collective.
- AU : Ces rencontres mensuelles et annuelles nous permettent d'échanger avec les autres chefs de projet, responsables scientifiques, les Vice-Présidents et l'AMUE sur les problématiques rencontrées dans le cadre des NCU : outils SI pour l'individualisation des parcours des étudiants, CPRE, APC, informations du réseau NCU. Cela permet d'avancer à la fois sur les idées, les pratiques et les outils. Le format du workshop annuel et des visioconférences mensuelles est parfaitement adapté.

Étapes de mise en œuvre

AMUE : Organisation des événements (Café et workshop), Réalisation des Comptes-rendus, d'un rapport annuel, Lien avec la Collection numérique, participations aux événements des chargés de domaines FVE et liens avec les projets numériques (apogée, FCA manager et PCSCOL-Pégase)

UPVM3 : Organisation d'un Workshop sur l'APC / 2 jours, en Mars 2022 UHA : Organisation d'un workshop en mars 2024

UGE : Présentation et animation de sessions lors des workshops en présentiel. AU : Présentation et animation de sessions lors des workshops en présentiel

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Évaluation par le nombre de café / an et nombre de workshop par an.

Évaluation par la présence chaque mois des participants (au moins un participant par signataire)

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Rédaction d'un rapport sur le dernier workshop

Définition des nouveaux thème 24-25 :

- La pérennité des actions, des personnes, des nouvelles compétences et des dispositifs mis en place est un sujet qui est commun, et sera ouvert cette année. Sans être urgent, il y a des lignes à tracer pour aller jusqu'à été 2027 ou été 2028, fins officielles des financements ANR
- Un second sujet apparaît, l'échange de pratique autour des go nogo, certains ncu2amue n'étant pas dans la même vague.
- Un troisième est sur les indicateurs et la possibilité de les changer en cours de projet : comment ? Pourquoi et pour quoi faire peuvent être abordés
- Enfin, le séminaire InterNCU fera aussi apparaître des nouveaux besoins à écouter.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Lien éventuel vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

Disponible sur HAL : Rapport workshop APC épanouie sur HAL

Cudel, C., Hobigand, N., Anne-Gaëlle, J., Lidolf, S., Mocquet, B., Philip, J., Picard-Limpens, C., Sigiscar, S. et Thierry, S. (2024). APC épanouie : Workshop NCU2Amue. Amue ; Avignon université ; Université Bordeaux ; Université Gustave Eiffel (2020-....) ; Université Haute Alsace ; Université Paul Valéry - Montpellier III. <https://hal.science/hal-04706045>

Illustrations ou photos relatives à l'action :



Sous-thème

La flexibilisation et l'accompagnement des étudiants

- L'entretien d'expression des besoins Atypie-Friendly - [page 146](#)
- Baliser la réussite des étudiants : dispositifs CAP L1 et CAP L2 - [page 148](#)
- Cartographie de la flexibilisation en Licence générale & Outil d'aide à la spécialisation progressive - [page 151](#)
- Thèse : Convevoir et mettre en oeuvre l'individualisation des parcours d'études à l'université - [page 155](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : L'entretien d'expression des besoins Atypie-Friendly

NCU : ATYPIE Friendly

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- PLUMET Marie-Hélène marie-helene.plumet@u-paris.fr Université Paris-Cité

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro 1 ; LPro 2 ; LPro 3 ; Diplôme de niveau bac+1 ; Bachelor 1 ; Bachelor 2 ; Bachelor 3 ; Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : tout étudiant présentant un TND (15 000 actuellement dans l'enseignement supérieur)

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Faciliter la compréhension des besoins de l'étudiant présentant un Trouble du Neuro-Développement pour favoriser sa réussite et son bien-être dans l'enseignement supérieur

L'action innovante

Description de l'action

L'Entretien d'Expression des Besoins (EEB) est un outil conçu pour identifier les besoins d'accompagnement des étudiants qui consultent le service handicap dans l'enseignement supérieur. Dans le cadre du dispositif Atypie-Friendly nous avons réalisé une adaptation afin de mieux identifier les caractéristiques des personnes autistes dans un premier temps, puis de celles présentant un autre Trouble du Neuro-Développement (TND) dans un second temps.

Il s'agit d'une trame d'entretien qui permet de retracer le parcours antérieur de l'étudiant, de cerner ses points forts et ses centres d'intérêt, d'identifier ses particularités fonctionnelles et leur impact sur les apprentissages et la vie étudiante. En s'appuyant sur ces informations, il facilite ainsi la personnalisation de l'accompagnement de l'étudiant (aménagements matériels, temporels, pédagogiques, aides humaines) et permet de l'orienter vers les ressources Atypie-Friendly les mieux adaptées à son profil.

L'entretien est conduit avec l'étudiant, qui peut être accompagné de proches ou de professionnels aidants si nécessaire. Pour la personne qui conduit l'entretien, l'EEB précise par ailleurs les conditions favorables au recueil d'informations, en particulier pour les étudiants autistes. À la suite de l'entretien, un accord de participation individualisé est établi, permettant à l'étudiant de définir les informations qu'il souhaite communiquer, à qui et de quelle manière, conformément au cadre éthique du dispositif qui place l'auto-détermination au centre de ses actions.

L'EEB est initialement pensé pour être utilisé en début d'accompagnement, afin d'établir une base solide pour le soutien de l'étudiant. Cependant, il peut également être utilisé ultérieurement, pour permettre un réajustement de l'accompagnement en fonction de l'évolution de l'étudiant et de ses besoins.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Une implémentation numérique a été construite pour l'EEB-TSA, permettant à l'étudiant de remplir un questionnaire dont les réponses servent de base à l'échange lors de l'entretien. Elle sera étendue à tous les TND l'an prochain.

Étapes de mise en œuvre

- Identification des personnes qui font passer l'EEB
- Formation de ces personnes sur l'outil (comment faire passer l'entretien, points d'attention particuliers)
- Implémentation dans le parcours de l'étudiant en situation de handicap

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

- Conditions de réussite : implication du service handicap et de personnes connaissant l'autisme.
- Impact : les étudiants se sentent a) mieux considérés dans leur fonctionnement et besoins spécifiques à l'université et b) davantage autorisés à les exprimer grâce à des questions ciblant précisément leurs modalités fonctionnelles (forces et vulnérabilités), caractéristiques en partie « invisibles » à l'impact souvent méconnu ou sujet à malentendus.
- Difficultés rencontrées : principalement l'acculturation de certains professionnels à ce type d'outils et à la conduite d'entretien avec des personnes TSA/TND. Pour y remédier, des formations à l'EEB sont mises en place pour les membres des équipes Atypie-Friendly dans chaque université. Elles visent à clarifier les objectifs de l'EEB, sa méthodologie et à uniformiser les pratiques. Elles éclairent également comment les informations issues de l'EEB peuvent être utilisées pour concevoir des aménagements personnalisés pour les étudiants.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

L'EEB-TSA est opérationnel. Il comprend un questionnaire numérique préalable, accessible via une plateforme dédiée et sécurisée, que l'étudiant remplit en amont de l'entretien en présentiel. L'étudiant y renseigne ainsi les informations le concernant à son propre rythme. La synthèse est accessible par le référent Atypie-Friendly sous forme de tableau de bord interactif afin de préparer l'entretien en présentiel avec l'étudiant, centré sur ses besoins et les aménagements possibles.

Le programme Atypie Friendly s'étend progressivement aux autres TND. L'EEB-TND est en cours de développement. Un travail d'ajustement est mené avec un panel d'experts (scientifiques et métiers de l'accompagnement) de façon à ce que les thématiques abordées puissent, via un jeu d'options dimensionnelles, correspondre aux domaines sensibles propres à chaque TND. L'implémentation de l'EEB-TND est prévue à la rentrée 2024 (en présentiel). Suivra un travail de transposition en format numérique d'ici 2025.

De plus nous envisageons d'implémenter le questionnaire classique d'EEB (tous handicaps confondus) dans notre outil afin d'augmenter l'utilisation de celui-ci.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://atypie-friendly.fr/des-amenagements-adaptes/>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Baliser la réussite des étudiants : dispositifs CAP L1 et CAP L2

NCU : MisTRAL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Toulon

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- CADIOU Jean-Loup /jean-loup.cadiou@univ-tln.fr/ Responsable L1 SV et L1 SV Tremplin

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 96

Date de lancement de l'action : septembre 2018

L'objectif de l'action

La flexibilité des parcours mise en place dans l'UFR Sciences et Techniques accompagne tous les étudiants. Plusieurs dispositifs d'accompagnement permettent de baliser la réussite des étudiants en L1 : plateforme d'aide en mathématiques (OMB+), la L1 en deux ans (Tremplin/CapL1) ou des TD supplémentaires (CapL2). Des additifs au diplôme ou des Situations d'apprentissages et d'évaluations spécifiques sont proposés aux étudiants qui ont un projet ambitieux.

L'action innovante

Description de l'action

Le projet NCU Mistral prévoit à la fois un accompagnement des étudiants en difficulté mais aussi des possibilités d'entrer dans des parcours d'excellences ou plus professionnalisants (Grand Large, Licence d'Accès Santé, Enseignement).

L'UFR Sciences et Techniques a été une des composantes pilotes dans la mise en place des balises d'aide à la réussite:

Balise 0 : informer les étudiants de terminale puis identifier dès Parcoursup les étudiants dont les statistiques de réussite de la L1 en un an sont quasiment nulles. Ces étudiants sont orientés d'office vers une première année en deux ans créée en 2018 (tremplin).

- **Balise 1 :** est positionnée dès la rentrée et concerne toutes les licences de l'UFR Sciences et Technique : un test de positionnement en mathématiques sur la plateforme OMB+ permet aux étudiants de prendre conscience de leurs difficultés dans cette discipline. Un parcours de remédiation en ligne leur est immédiatement proposé.
- **Balise 2 (Cap L1) :** orienter vers une L1 en deux ans après les 1ers CC ou sur Parcoursup : le responsable de formation échange avec les étudiants en décrochage précoce afin de leur proposer d'intégrer tremplin/capL1 (L1 en deux ans). Les parcours sont organisés avec 4 composantes : 1) 50% des ECU de la licence "classique" sont à valider au sein des parcours "Tremplin/Cap L1" 2) Des heures de tutorat disciplinaire par les étudiants de L3 et par des enseignants du secondaire ou de la L1 en groupes réduits (24 maximum) sont proposés 3) des heures de méthodologie du travail universitaire (services de pédagogie et d'orientation) 4) des heures de soutien à l'orientation (service d'orientation).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- **Balise 3 (Cap L2)** : après les résultats du S1 valider sa L1 : les étudiants en difficulté mais qui pourraient réussir leur L1 peuvent intégrer l'option Cap L2. Cette option leur permet d'avoir des TD supplémentaires pour travailler les examens avec les enseignants disciplinaires. Ils sont également prioritairement fléchés pour les ateliers de méthodologie universitaire "active ta réussite".

L'UFR Sciences et Techniques propose aussi **des additifs au diplôme** pour encadrer au mieux les étudiants ayant des **objectifs professionnels déterminés**. Ces additifs correspondent à la filière d'excellence Grand Large proposée dans le cadre NCU. Ces additifs prennent plusieurs formes selon les filières :

- **Licences renforcées (Physique-Chimie, Mathématiques, Sciences de l'Ingénieur)** pour l'accès aux écoles d'ingénieur ou Licence LAS (Physique-Chimie, Sciences de la Vie) pour l'accès aux professions de santé : ces filières sont sélectives et les étudiants sont sélectionnés via Parcoursup.
- **Grand Large (du S2 au S6 en SV)** : parcours pour 12 étudiants afin de préparer les concours aux grandes écoles : Concours AGRO, VETO ou ENS.
- **Fair-Winds (S3-S4 en SV)** : permet de proposer un accompagnement pour partir faire un semestre à l'étranger en L3
- **Écoguide (S5-S6 en SV)** : monté en 2020 en partenariat avec le Parc National de Port-Cros, il permet de se professionnaliser dans la protection de l'environnement avec le concours de professionnels de la région.

Finalement, le déploiement de l'APC permet une meilleure coloration et professionnalisation des parcours étudiants. Chaque SAÉ, peut être colorée en fonction du cadre professionnel visé par l'étudiant de façon à soutenir son projet. Par exemple, certaines SAÉs sont déclinées selon deux cadres d'action : le cadre éducatif et académique. L'accompagnement plus personnalisé dans les SAÉs ne nécessite pas de doubler l'encadrement mais d'adapter les supports, la grille d'évaluation ainsi que le jeu de ressources associées en fonction des objectifs professionnels spécifiques de l'étudiant. Le déploiement de l'APC dans toutes les licences à partir de septembre 2024 permettra à terme de mettre en place une flexibilité des projets déployés par les étudiants et donc un parcours en accord avec leurs objectifs professionnels.

Étapes de mise en œuvre

Les dispositifs pilotes d'aide à la réussite sont mis en place dès 2018 : les Licences Tremplin (trois licences de l'Université) qui évoluent en 2019 avec plus de crédit à valider de la licence générale. A l'UFR Sciences et Techniques, le dispositif est ensuite essaimé sous le nom CapL1 en 2020 mais avec un accès uniquement durant le premier semestre et pas de parcours « oui si ». Les tests de positionnement en Mathématiques sont mis en place afin que chacun puisse s'évaluer. En cette rentrée 2024, tous les dispositifs deviennent des CapL1 avec un accès dès Parcoursup en « oui si » et/ou un accès en courant de semestre 1 au choix des formations. De plus, des tests de positionnement et des parcours de remise à niveau sont disponibles dès le mois de juillet.

Les additifs au diplôme d'aide à la réussite ont été mis en place sur un format intégré aux maquettes dès 2018 et après une offre de formation ils ont évolué et ont été améliorés en additif au diplôme. Des open badges, ont été pour certains, déployés et pour d'autres seront déployés dans les années à venir.

L'APC démarre à la rentrée 2021 avec de nombreuses heures d'encadrement de SAÉs qui boostent la réussite.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

L'évaluation de cette action se fait sur plusieurs axes :

- Nombre d'étudiants (Tremplin ou Cap LI) qui arrivent à valider leur L1, L2 ou L3.
- Le nombre d'étudiants (Tremplin ou Cap LI) qui réussissent à se réorienter pour un parcours de formation plus adapté.
- Les retours qualitatifs des enseignants et des étudiants sur leur expérience dans ces parcours
- Le nombre d'étudiants recrutés par les grandes écoles ou recrutés dans un master lié à l'écologie

L'évaluation de l'action sur les additifs au diplôme sera réalisée sur un suivi des devenir des étudiants (réussite des concours, départ à l'étranger, master/grande école intégrée par exemple). L'évaluation de la flexibilité proposée par la démarche compétence pourra être évaluée en 2025 à partir de la maturité du projet professionnel des étudiants lors de la présentation de leur portfolio. La cohérence entre leurs aspirations et les projets qu'ils ont réalisés sera un bon indice de cette flexibilité.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

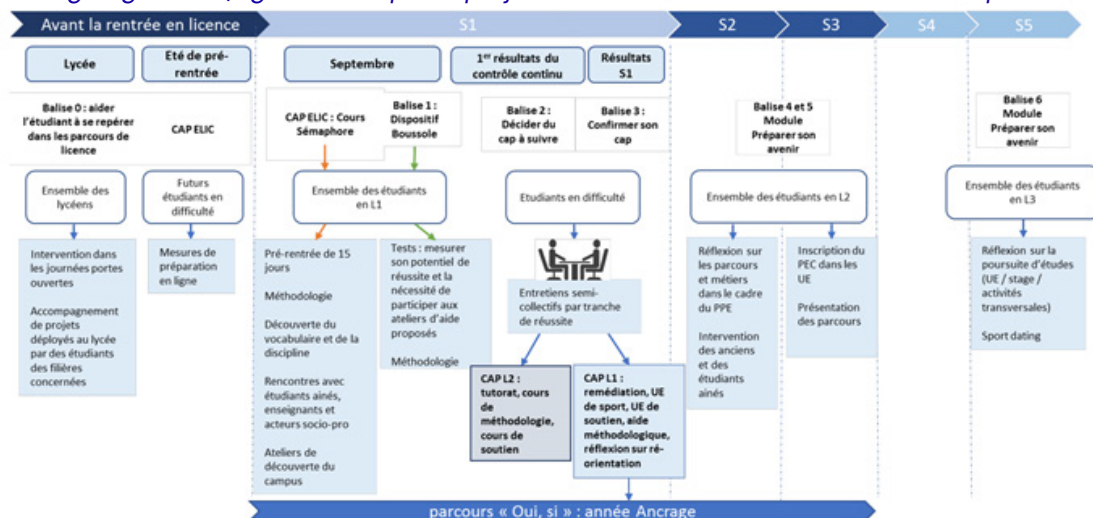
L'ajustement éventuel peut se faire sur les effectifs auxquels sont proposés les aides à la réussite ainsi que sur les enseignants dédiés à ces parcours. Certains additifs aux diplômes ou SAÉs de professionnalisation doivent être ajustés lors de réformes comme l'accès au concours, les modalités de départ à l'étranger ou la réforme de formation des enseignants. Ces formats "à la carte" permettent une adaptation rapide (d'une année sur l'autre) en fonction des besoins et des réformes.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

- Lien vers la page de la Licence Sciences de la Vie : <https://formations.univ-tln.fr/fr/offre-de-formation/licence-XA/licence-sciences-de-la-vie-LOY38GG8.html>
- Lien vers la page de l'année tremplin : <https://www.univ-tln.fr/Annee-tremplin.html>

Illustrations ou photos relatives à l'action :

Organigramme/ligne de temps du projet : balises de réussites et additifs au diplôme.



Thème 3 Page 150

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Cartographie de la flexibilisation en Licence générale & Outil d'aide à la spécialisation progressive

NCU : L@UCA

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Côte d'Azur

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- BENHIMA Leila, Chargée de conduite du changement Projet L@UCA leila.benhima@univ-cotedazur.fr
- MIRBEL Isabelle, Responsable scientifique et technique Projet L@UCA isabelle.mirbel@univ-cotedazur.fr
- CROVELLO Hugo, Ingénieur statisticien Projet L@UCA hugo.crovello@univ-cotedazur.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 4000

Date de lancement de l'action : Janvier 2022

L'objectif de l'action

Un double accompagnement vers la personnalisation des parcours :

I- Cartographie des flexibilités existantes pour les directions de portail : méthodologie pour réaliser un état des lieux des flexibilités opérantes, freins et leviers pour identifier des perspectives de développement à la flexibilisation des parcours de formation

II- Outil d'aide à la spécialisation progressive pour les étudiants : rendre lisible les possibilités de cheminements à travers un outil d'accompagnement pédagogique

L'action innovante

Description de l'action

Pour répondre aux enjeux de spécialisation progressive, Université Côte d'Azur (UniCA) a engagé un travail de transition vers une offre modulaire : les différentes mentions de Licence d'un même domaine ont été réunies au sein d'un même portail disciplinaire avec une architecture unique en Unités d'Enseignements (UE) de 6 ECTS. UniCA a également fait le choix de laisser aux directions de portail le soin de décider de la manière dont chacune d'elles souhaitait mettre en œuvre la spécialisation progressive au sein de son portail. Cette transformation favorise l'engagement de l'étudiant par la construction personnalisée de son parcours et requiert une structure de formation flexible. Le travail engagé au sein du projet L@UCA visait deux objectifs complémentaires :

1. Accompagner de façon objective et homogène l'ensemble des directions de portail de l'établissement dans l'identification, la mise en place ou le renforcement d'initiatives de flexibilisation ; en fonction du degré de transformation engagé, tout en préservant les singularités de chaque portail disciplinaire.
2. Accompagner à travers un outil informatique unique, les étudiants de l'ensemble des portails dans leurs choix de personnalisation en fonction de leurs besoins qu'ils soient académiques, professionnels ou personnels.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

I. Cartographie de la flexibilisation :

La cartographie de la flexibilisation comporte 9 graphiques de positionnement qui ont été conjointement renseignés avec chacune des 7 directions de portail. Ces graphiques portent sur 9 thèmes de flexibilités ; rassemblés dans 2 dimensions de la flexibilisation : le rythme de l'étudiant et la construction de sa trajectoire.

L'ensemble de ces thèmes portent sur une forme identifiée dans au moins un parcours de Licence à UniCA :

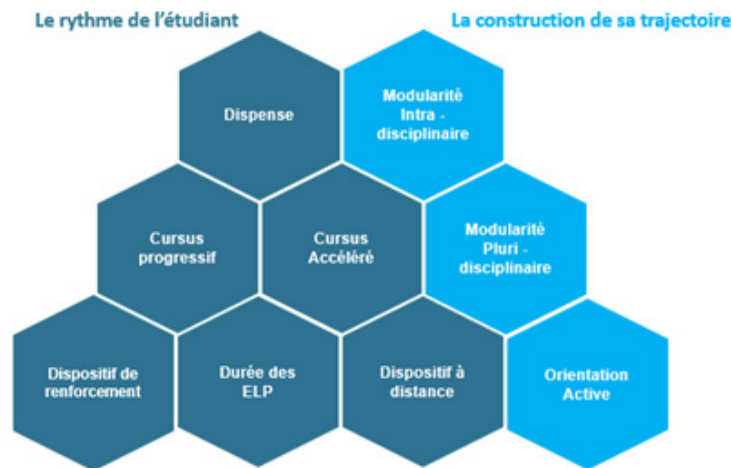
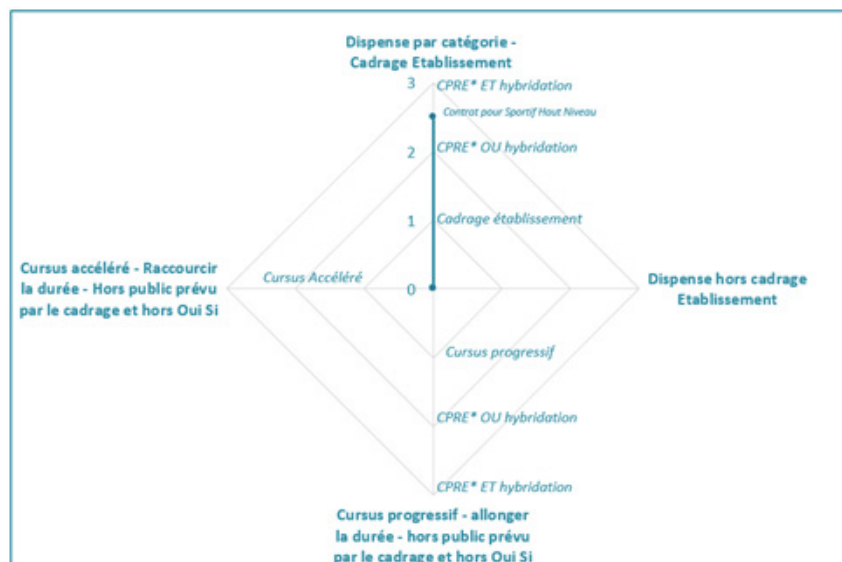


Figure 1: les thèmes de flexibilisation

Nous avons fait le choix d'établir des critères homogènes pour l'ensemble des thèmes, permettant d'objectiver les formes de flexibilités et leur potentiel d'amplification. Les graphiques de positionnement sont représentés majoritairement sous forme de radars.



* CPRE : Contrat Pédagogique de Réussite Etudiants

Dispense : catégories des étudiants concernés par le cadrage Etablissement : Situation de santé et handicap, sportif et artiste de haut niveau, salarié.e, chargé.e de famille, titulaire d'un mandat électif, engagé.e dans un double cursus ou étudiant.e IAS, Titulaire du statut d'étudiant entrepreneur

Figure 2: Visualisation d'un radar renseigné pour le portail Sciences de la Vie

Dimension : Rythme de l'étudiant – Thèmes : Dispense, Cursus progressif et Cursus accéléré

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Grâce à cet outil il est possible de positionner chaque portail par rapport à chacun des 9 thèmes, puisque chaque axe du radar représente un thème quantifié sur 3 niveaux :

- Le niveau 1 indique si la forme de flexibilité est proposée aux étudiants
- Le niveau 2 indique si des modalités numériques, hybridation OU la formalisation d'un contrat pédagogique de réussite étudiants, viennent en appui à cette forme de flexibilité
- Le niveau 3 indique si des modalités numériques, hybridation ET la formalisation d'un contrat pédagogique de réussite étudiants, viennent en appui à cette forme de flexibilité

Chaque radar permet ainsi aux directions des portails de visualiser le degré de choix et les soutiens pédagogiques proposés aux étudiants. Cette méthode a aussi pour avantage de comprendre les moyens mis en place pour soutenir la flexibilisation, élément qui nous a paru nécessaire pour apprécier le degré de personnalisation.

II. Outil d'aide à la spécialisation progressive :

Afin de rendre lisible l'offre de formation flexibilisée et les possibilités de cheminements pour l'étudiant, nous avons travaillé sur un outil informatique d'accompagnement pédagogique à la spécialisation progressive. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision qui permet à l'étudiant d'explorer ou de simuler pour :

- Connaître le champ des possibles à partir de sa position à l'instant T (possibles enseignements, parcours étudiants, compétences et passerelles)
- Etre accompagné dans le choix des enseignements selon ses précédentes étapes
- Associer les formations aux masters et aux débouchés professionnels

Cet outil soutient la dynamique d'orientation active, axe également porté par notre projet.

Étapes de mise en œuvre

I. Cartographie :

- 1- Synthèse de l'ensemble des maquettes de formation selon un même modèle pour comprendre leur fonctionnement
- 2- Etat des lieux de l'outillage pour comprendre la faisabilité technique des flexibilités au sujet desquels nous avons interrogés les directions des portails
- 3- Appui sur la littérature, précisément le guide des flexibilités (Paquelin et Chantal-2019) pour cibler nos leviers d'action pour le développement de projets de flexibilisation

II. Outil de spécialisation :

- 1- Présentation aux acteurs-ressources du pré-cadrage de l'outil : objectifs, bénéficiaires, fonctionnalités envisagées
- 2- Enquête diffusée aux étudiants sur les fonctionnalités – retour de 330 étudiants – et entretiens semi-directifs avec 11 étudiants
- 3- Identification de 3 modules (exploration et simulation) et rédaction d'un cahier de maquettes
- 4- Rapprochement avec le prestataire Kosmos, fournisseur d'Explorasup, un explorateur de parcours pour lycéens dans le cadre d'un PIA orientation

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

I. Cartographie :

Le positionnement conjoint avec les directions de portail s'est déroulé lors d'une session de travail pendant laquelle se dessinaient les niveaux sur les radars projetés à l'écran. Cette méthode a permis de rendre compte des flexibilités existantes mais aussi de mettre en évidence les marges de manœuvre pour identifier des pistes d'actions de flexibilisation pour chaque portail.

Une analyse des données est en cours pour mettre en évidence des profils d'étudiants pour lesquels la flexibilisation apporterait une solution à des besoins spécifiques.

Ce travail nécessite une importante étape de structuration et de mise en qualité des données.

II. Outil de spécialisation :

Le développement de l'outil par Kosmos nécessite un important investissement financier.

Une mise en qualité des données de l'offre de formation est également nécessaire, ce qui requiert la mobilisation d'acteurs à l'échelle de l'établissement.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

I. Cartographie :

Il reste à accompagner les directions de portail dans l'identification et la mise en œuvre des projets envisagés ; avec un accompagnement sur les outils dont ceux de suivi et de mesure d'impact.

Nous avons comme projet d'initier une série d'ateliers avec les étudiants pour prendre en compte leurs visions, besoins et attentes à considérer dans la conception de projets de flexibilisation.

Enfin, l'actualisation de la cartographie est nécessaire pour les formations qui ont considérablement fait évoluer leur offre de formation lors du changement d'accréditation.

II. Outil de spécialisation :

Compte tenu du coût de développement estimé par Kosmos, nous souhaitons avec d'autres universités proposer l'amélioration de la version actuelle d'Explorasup, explorateur pour les lycéens, avec des fonctionnalités envisagées dans le module exploration. Le développement des modules de simulation pourrait être envisagé dans le cadre d'une mutualisation avec ces universités.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://hal.science/hal-04557179/document>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Convevoir et mettre en oeuvre l'individualisation des parcours d'études à l'université

NCU : NewDEAL

Nom du laboratoire de rattachement : Centre Emile Durkheim

Nom de l'établissement de rattachement : Université de Bordeaux

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : Ambre Guichard

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : Olivier Cousin

Date du début du travail de recherche : 15/11/2020

Date de fin du travail de recherche :

Mots clés : individualisation ; parcours ; organisation ; temporalité ; expérience

L'Objectif du travail de recherche

Cette recherche a pour objectif de décrire et d'analyser les manières de concevoir et de mettre en œuvre l'individualisation des parcours d'études supérieures en France, afin de saisir les effets concrets de la transformation des cursus (à l'échelle organisationnelle) sur les parcours d'études et sur les expériences étudiantes (à l'échelle individuelle).

Description du travail de recherche

La thèse s'attache tout d'abord à historiciser le phénomène d'individualisation observé à l'échelle macrosociologique (montée des singularités) et microsociologiques (épreuve du devenir individu), pour souligner l'importance de son analyse à l'échelle mésociologique de l'organisation (reconnaissance des singularités, accompagnement au devenir individu). Une lecture croisée de la littérature en sociologie, en sciences politiques et en sciences de l'éducation, permet de décrire les manières d'appréhender la notion d'individualisation dans différents domaines (scientifique, politique, économique, éducatif), et de montrer comment celle-ci s'articule autour de la notion de « parcours ».

L'université apparaît alors comme un cas exemplaire pour étudier le processus d'individualisation des parcours, par ailleurs à l'œuvre dans d'autres pans (ou plis) de la vie sociale. En tant qu'institution publique, aux carrefours de l'école et de la vie professionnelle, elle concentre en son sein des enjeux saillants de justice sociale, tels que les questions de mobilité et de mixité sociale par exemple.

Les programmes de transformation des cursus universitaires, dont l'objectif est de favoriser la réussite de tous les étudiants, vont dans le sens d'une individualisation des parcours. En effet, ils prévoient de « mettre l'étudiant au centre du système universitaire », et ce, par la flexibilisation des parcours. C'est cette « flexibilisation » des parcours que l'enquête menée depuis 2020 propose d'étudier à chaque extrémité de la chaîne processuelle (conception, mise en œuvre et usage). Pour cela, une soixantaine d'entretiens longs (d'une durée moyenne supérieure à 2h), de type « récits de parcours » ont été réalisés auprès d'étudiants, d'enseignants, et de responsables administratifs, dans un établissement universitaire lauréat de la première vague d'appel à projet « Nouveaux Cursus Universitaires ».

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Une cinquantaine d'observations directes et participantes (réunions de pilotage, séances d'accompagnement, restitution de données d'enquête) y ont également été menées. Une centaine de documents produits en interne (notes, fiches, rapports) ont par ailleurs été récoltés et analysés. Définie comme l'octroi de marges de manœuvre supplémentaires aux étudiants afin de leur laisser la possibilité de définir le chemin le plus adapté à leurs singularités propres, la flexibilisation des parcours est entendue ici comme un synonyme de l'individualisation. L'analyse des données recueillies montre que celle-ci s'opère par l'intermédiaire de plusieurs leviers (ou instruments) : la personnalisation (flexibilisation des curricula), la désannualisation (flexibilisation des temporalités), et la mobilisation collective (flexibilisation des processus décisionnels).

Cependant, les incompatibilités temporelles identifiées entre chacun de ces leviers au moment de leur « mise en route » par les acteurs aux différentes échelles de l'établissement (acte d'apprentissage, programmes de formation, environnement d'études) a des conséquences néfastes sur l'expérience que ces derniers font de leur « métier » (le parti pris étant d'apprécier également le « métier d'étudiant »). Ainsi, la démarche compréhensive permet d'établir que les obstacles à la transformation visée sont principalement d'ordre temporels (manque de temps, contradictions temporelles, boucles d'irréversibilités). De par son exigence accrue de « disponibilité », la flexibilisation des parcours pèse donc sur les rapports aux temps des individus, mais de façon différenciée selon leurs dispositions temporelles de départ. Ce qui est analysé comme un transfert de compétences gestionnaires aux individus pose alors de nouveau la question des inégalités sociales et scolaires face à la réussite. Le questionnement sociologique est toutefois renouvelé au regard des capacités individuelles de s'organiser au sein d'une organisation qui se réorganise. Finalement, ce travail est original car il prend au sérieux les enjeux de coordination entre les temporalités de l'organisation et les temporalités de l'individu, pour aller dans le sens d'une politique éducative « coconstruite » par l'ensemble des acteurs à l'université.

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

Publications

Guichard, A. (2024). « En quête de projet. L'étudiant-acteur à l'université. », *Éducation et Socialisation*, dossier thématique « Orientation post-bac : Parcoursup et l'introduction de la sélection à l'université », n°72.

Congrès, colloques

Colloque international « Diversités et réussite[s] », Guichard-Ménard A. (2024), « L'étudiant pluriel face aux dispositifs d'accompagnement », Nantes Université et Université Laval (Québec), Nantes, 3 avril 2024.

5ème Colloque du RESUP (Réseau d'Études sur l'Enseignement Supérieur) « Fin d'un monde, nouveau monde ? Penser les changements des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche », Guichard-Ménard A. (2023), « Mettre en route la pédagogie du contrat à l'université », Université Grenoble Alpes, Grenoble, 20 octobre 2023.

10ème Congrès de l'Association Française de Sociologie « Intersections, circulations », Guichard-Ménard A. (2023), « Du bon sens pour trouver sa voie dans l'université qui trace », Université Lumière Lyon 2, Lyon, 5 juillet 2023.

Journées d'études, séminaires

Doctoriales du RESUP (Réseau d'Études sur l'Enseignement Supérieur) « Enseignement supérieur et recherche », Guichard-Ménard A. (2024), « Programmer des cursus 'centrés sur l'étudiant'. La (con)figuration de l'étudiant-acteur à l'université », Université Paris Est Créteil, Paris, 3 et 4 juin 2024. [À venir]

Sous-thème

La flexibilisation et les rythmes

- Formation par Blocs de compétences ouverts à la formation continue - [page 158](#)
- Présentation du parcours Excellence (licence en 2 ans et demi) et du parcours Rythme Progressif (Licence en 4 ans, 1ère année sur 2 ans) - [page 161](#)
- Parcours renforcés et doubles Licences - [page 163](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Formation par blocs de compétences ouverts à la formation continue

NCU : Flexi-TLV

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Grenoble Alpes

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Anne Almeras – Directrice des études et de la formation initiale – anne.almeras@univ-grenoble-alpes.fr
- Marianne de Lamberterie – Directrice générale déléguée adjointe à la formation – marianne.de-lamberterie@univ-grenoble-alpes.fr
- Jean-Philippe Heuzé – Directeur UFR STAPS UGA – jean-philippe.heuze@univ-grenoble-alpes.fr
- Marc Odon – Responsable scientifique et technique Flexi TLV, Vice-président formation tout au long de la vie UGA – marc.odon@univ-grenoble-alpes.fr
- Hélène Peyrachon – Directrice formation continue et apprentissage – helene.peyrachon@univ-grenoble-alpes.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 3 ; LPro 3 ; Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : public de formation tout au long de la vie

Date de lancement de l'action : juillet 2019

L'objectif de l'action

Cette action a pour but de permettre aux publics apprenants de s'inscrire en formation à l'université sur un ou plusieurs blocs de compétences de mentions accréditées. Pour ce faire, le travail a porté sur la construction d'un référentiel de formation, sur la définition de modalités de contrôle des connaissances et compétences en y associant un règlement des études et sur le paramétrage de l'outil informatique de scolarité Apogée.

L'action a été dans un premier temps restreinte au périmètre d'expérimentation d'une puis de quelques formations afin de définir par la suite un processus stable et déployable à l'échelle de l'université.

L'action innovante

Description de l'action

Nous avons identifié les parcours de formations qui correspondaient à un besoin de formation et de compétences en lien avec l'activité économique de nos territoires et retenu deux processus différents :

1/ Un processus pour construire un référentiel de formation directement adossé sur les blocs de compétences et liés aux activités professionnelles visées par la formation. La formation est alors organisée pour que certains blocs puissent être suivis en hybride et/ou indépendamment les uns des autres en fonction des contraintes spécifiques des apprenants et apprenantes et des besoins de qualification.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le choix s'est porté sur la licence professionnelle « Gestion et Développement des Organisations et des Services Sportifs et de Loisirs (GDOSSL) parcours Entrepreneuriat et tourisme des sports nature » en raison de plusieurs facteurs favorables :

- besoins de cours à distance pour territoires éloignés (Guyane) ;
- demande identifiée pour des transitions professionnelles ou pour de la formation tout au long de la vie de certains blocs de compétences ;
- travail de longue date sur l'approche par compétence et les mises en situation professionnelle permettant les évaluations ;
- motivation de l'équipe pédagogique et l'UFR pour mettre en place l'expérimentation, construire le règlement des études et définir les modalités de contrôle des connaissances et compétences (en particulier la non compensation des blocs, le lien à définir avec les UE et les ECTS, etc...)

Cette licence professionnelle fonctionne aujourd'hui avec une pleine flexibilité et une ouverture à la FTLV.

2/ Un processus pour rattacher des formations destinées à un public de formation continue à des blocs de compétences de nos formations accréditées, permettant de valider et de conduire avec différents outils (VAE,...) jusqu'au diplôme si désiré.

Nous avons mis en place une méthodologie couvrant le parcours des apprenants et apprenantes de l'inscription jusqu'à la matérialisation de la fin de leurs formations (diplômation, certification, attestation) et permettant de répondre à plusieurs cas d'accès à la formation universitaire :

- formation accréditée associée à une fiche RNCP (cas de figure standard) ;
- formation sur un bloc de compétence à l'unité rattaché à une formation accréditée ;
- formation non accréditée avec une fiche d'inscription au RS ;
- formation non accréditée rattachée à un bloc d'une formation accréditée.

Cette méthodologie permet aujourd'hui une mise en production de l'action sur plusieurs autres formations :

- formation sur les micro grid photovoltaïque ;
- Licence STAPS ;
- Métiers de l'enseignement et de l'éducation ;
- Technologies spatiales ;
- Cybersécurité .

Toutes peuvent être prises en charge via le compte personnel de formation.

Étapes de mise en œuvre

1/ preuve de concept sur la licence professionnelle « Gestion et Développement des Organisations et des Services Sportifs et de Loisirs (GDOSSL)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

2/ coordination entre la composante et la direction centrale de scolarité pour la mise en œuvre opérationnelle :

- sur la définition des frais d'inscription ;
- sur le paramétrage d'Apogée ;
- sur la typologie de parchemin à fournir au certifié ;
- sur la composition, la temporalité et la compétence du jury ;
- sur le processus de rattachement d'une formation à un bloc de compétence de l'offre accréditée de l'établissement ;
- sur l'impact réglementaire (passage en instance..).

3/ premier essaimage sur la licence STAPS

4/ identification des typologies de rattachement de formations à des blocs RNCP

5/ effectivité : inscription et présence aux formations sur blocs de compétences.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Débutée en 2019 par une expérimentation ciblée, l'action a permis progressivement de tester et formuler des processus offrant la capacité :

- d'adapter des parcours de formation aux besoins spécifiques des publics apprenants ;
- de déployer les nouvelles fiches RNCP dans nos structures ;
- d'adapter le système informatique de scolarité pour répondre aux besoins des parcours de formation flexibles ;
- de diffuser les solutions mises en place auprès des équipes pédagogiques et des publics de formation.

Pour un passage à l'échelle, le levier principal est la communication, à la fois auprès des publics apprenants et des équipes pédagogiques, sur la possibilité/capacité à réaliser ce type de parcours flexibles. Une connaissance accrue des publics sur ces modalités de parcours permettrait certainement une évolution à la hausse de la demande ainsi que de l'offre en matière de formation.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Les processus mis en place par cette action résultent d'une succession d'expérimentations qui permet aujourd'hui de disposer d'un modèle stable. Cependant, des ajustements peuvent et doivent être envisagés afin d'anticiper certaines évolutions liées aux outils (évolution du SI de scolarité principalement) et aux réglementations.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://staps.univ-grenoble-alpes.fr/formations/choisir-une-formation/licences-professionnelles-staps/licence-professionnelle-gestion-et-developpement-des-organisations-et-des-services-sportifs-et-de-loisirs-gdossl-parcours-entrepreneuriat-et-tourisme-des-sports-nature--806083.kjsp>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Présentation du parcours Excellence (licence en 2 ans et demi) et du parcours Rythme Progressif (Licence en 4 ans, 1ère année sur 2 ans)

NCU : Form'UL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Limoges

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Danielle Troutaud, VP CFVU et responsable scientifique et technique du projet NCU Form'UL, danielle.troutaud@unilim.fr
- Claire Dalmay, responsable du parcours Excellence en licence de Physique, claire.dalmay@unilim.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 300

Date de lancement de l'action : Septembre 2019

L'objectif de l'action

Proposer des parcours adaptés à la diversité des profils étudiants.

Le parcours Rythme Progressif propose aux étudiants qui le nécessitent un aménagement de la première année sur 2 ans afin d'assurer une transition douce dans le métier d'étudiant et de faciliter sa réussite.

Le parcours Excellence permet une licence en 2 ans et demi et de libérer le semestre 6 pour un projet professionnel.

L'action innovante

Description de l'action

Parcours Rythme Progressif : une licence en 3 ou 4 ans

Selon le dossier de l'élève, son inscription est acceptée à condition qu'il suive le parcours aménagé en 4 ans (mention oui-si dans ParcoursSup). Celui-ci consiste en l'étalement sur 18 mois de la 1re année de licence, les 2e et 3e année restant inchangées. L'étudiant.e commence par un semestre à 30 crédits adapté à l'issue duquel l'étudiant poursuit soit vers le parcours académique, soit vers une licence en 4 ans. Le semestre 1 du parcours Rythme Progressif est accompagné d'un soutien disciplinaire et méthodologique, nécessaire à l'acquisition des apprentissages. Cet accompagnement est maintenu au cours du semestre 2. De plus, dans ce parcours, le tutorat d'accompagnement est obligatoire. A l'issue des 4 années de formation, si l'ensemble des Unités d'Enseignement (UE) sont validées, il/elle obtiendra sa licence en ayant acquis les compétences disciplinaires et transverses identiques à celles acquises durant le cursus en 3 ans.

Parcours EXCELLENCE : une licence en 2 ans et demi

L'étudiant.e obtient d'une licence générale à forte valeur ajoutée notamment par son dernier semestre (mobilité internationale, immersion en laboratoire, formation à l'entrepreneuriat...). Ce cursus est destiné à des étudiants et étudiantes à fort potentiel.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Étapes de mise en œuvre

Les différents parcours ont été mis en place à la rentrée 2019-2020.

Différents ajustements ont eu lieu au fur et à mesure en fonction des retours des enquêtes et des journées réussite.

A ce jour, le parcours rythme progressif est disponible dans 10 licences générales (physique, chimie, physique-chimie, mathématiques, informatique, génie-civil, SVT, droit, économie-gestion et AES) et le parcours excellence dans 1 licence générale (physique).

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Évaluation quantitative :

- Enquête parcours aménagés
- Taux de réussite académique

Évaluation qualitative :

- Enquête parcours aménagés
- Journée de la réussite avec les responsables de mention
- Journée de la réussite étudiante

Dans le Parcours Excellence, une bourse est attribuée aux étudiants qui en font la demande pour réaliser leur projet professionnel au semestre 6. La sélection dans ce parcours semble efficace, les retours sont positifs et les poursuites d'études en Master confirmées.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Parcours Rythme Progressif : Initialement conçu pour permettre l'obtention des deux premières années de licence en trois ans, ce parcours se concentre désormais uniquement sur l'étalement de la première année sur deux ans pour répondre aux besoins des étudiants. À la FST, la répartition des parcours se décide après le semestre 1 selon les résultats obtenus, tandis qu'à la FDSE, l'attribution se fait dès ParcoursSup avec la mention Oui-si.

Parcours Excellence : Déployé uniquement en licence de physique depuis 2019, ce parcours reste expérimental avec seulement 4 étudiants accueillis. Les retours sont très positifs, et il sert de lien avec les parcours d'excellence en master de l'EUR. Malgré la forte implication requise des équipes enseignantes, l'université envisage de développer ce parcours pour accueillir 12 à 15 étudiants, renforçant ainsi la valorisation de ses formations.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.unilim.fr/formul/>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Parcours renforcés et doubles Licences

NCU : DREAM-U

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Aix-Marseille Université

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- PELLEGRINO / Christophe / christophe.pellegrino@univ-amu.fr / Vice-Président Formation délégué au pilotage des formations

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro 1 ; L Pro2 ; LPro3 ; Bachelor 1 ; Bachelor 2 ; Bachelor 3 ; Diplôme au-delà de bac+3 ; Hors diplôme

Effectif visé par l'action : 26000

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Le projet DREAM-U a pour ambition de favoriser la réussite de l'étudiant en développant son autonomie à Aix-Marseille Université. Une des missions a été de faire évoluer l'architecture de l'offre de formation en proposant des cursus modulaires dans le choix et les rythmes des enseignements afin de prendre en compte la forte hétérogénéité des étudiants de licence.

Le rythme intensif est proposé par trois dispositifs : des diplômes universitaires, des parcours renforcés et des doubles licences.

L'action innovante

Description de l'action

L'action doit se décrire selon le dispositif mis en place.

- Les diplômes universitaires, ont pour vocation de personnaliser le parcours de l'étudiant dans son continuum licence master mais aussi de valoriser certaines actions faites hors des cursus classiques. Créés en central ces trois DU sont accessibles dès la L2 pour tous les étudiants d'AMU. Les thèmes choisis pour ces DU sont en cohérence avec les marqueurs identitaires d'AMU et en lien avec d'autres projets dont AMU a été lauréate : « développer son engagement étudiant » (en lien avec IDEAL), « développer ses compétences d'innovation » (en lien avec CISAM +) et « s'ouvrir à l'international » (en lien avec CIVIS). Ils seront crédités de 6 ECTS par semestre conformément au projet DREAM U et seront organisés en approche par compétence. Le DU « développer son engagement étudiant » est en test depuis un an auprès d'une quarantaine d'étudiants, il sera déployé sur l'établissement à la rentrée 2024 en même temps que les 2 autres.
- Deuxième action d'envergure, les parcours renforcés de licence. Porteurs de 18 ECTS par an supplémentaires à la maquette originelle, nous en comptons 10 à l'échelle de l'établissement répartis sur 4 composantes. Ce rythme intensif permet aux étudiants désireux d'aller plus loin dans leurs apprentissages de choisir des contenus additionnels et d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

- Troisième action, les doubles licences, elles affichent de 24 à 36 ECTS supplémentaires, donnent une double diplomation aux étudiants. 4 doubles licences ont été créées depuis 3 ans, créant des passerelles entre les composantes ou entre les formations d'une même composante. Elles répondent à des besoins du territoire et des demandes des étudiants.

Les parcours renforcés sont suivis par près de 300 étudiants par an.

Les effectifs des doubles licences sont passés de 71 étudiants en 2020/2021 à 230 étudiants inscrits en 2023/2024.

Les taux de passage annuels sont largement supérieurs aux licences en rythme soutien ou réguliers. Ils vont de 67% à 100% pour les doubles licences. Ils sont plus variables dans les parcours renforcés, mais sont de 74% en moyenne et de 50% pour la licence d'histoire renforcée à distance à 100% pour d'autres licences).

Étapes de mise en œuvre

Dès le premier appel à projet DREAM-U des mentions pionnières se sont positionnées sur les évolutions proposées : renforcement d'UE transverses ou intégratives, rythme soutien ou intensif. Une des premières étapes a été de mettre en cohérence les dispositifs financés par la loi ORE de licence en 4 ans ou de soutien ainsi que les doubles licences ou les CMI avec le projet.

En 2020/2021, la double licence Economie/Droit a rejoint le dispositif DREAM-U après une expérimentation l'année précédente et celle Droit/Histoire de l'art a été créée.

2021/2022 a vu la création de la licence Droit/Lettres et 2022/2023, la licence Mathématique/Informatique.

Les parcours renforcés ont été créés à partir de 2020/2021 dans la composante ALLSH et à partir de l'année suivante en Sciences. En 2021, l'IMPGT (Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale) et la faculté des sciences du sport ont créé également des parcours renforcés.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Les 4 doubles licences sont aujourd'hui bien installées dans l'offre de formation d'AMU. Ce sont des parcours sélectifs avec un fort taux de réussite pour les étudiants.

Les difficultés rencontrées sont principalement d'ordre pratique : trouver des salles et des horaires convenants à des étudiants de composantes ou de sites différents.

Les conditions de mise en place étant lourdes, il est clair que chaque mention de licence ne peut envisager de mettre en place un parcours renforcé spécifique. C'est pour permettre à chaque étudiant de personnaliser et intensifier son parcours que des Diplômes Universitaires sont en cours de création en central. Ils pourront être suivis par tous les étudiants d'AMU à partir de la L2 et sur quatre semestres. Ils seront essentiellement en distanciel asynchrone, avec toutefois des temps de lancement synchrones et un suivi continu par le biais d'un forum de discussion.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Les mentions pionnières ont été d'une grande aide pour la faisabilité et lever les freins administratifs. Les dispositifs sont évalués annuellement. Le dispositif licence en 4 ans a par exemple été modifié dans certaines composantes et seront renforcés par des tests de positionnement à la rentrée de septembre 2024 pour consolider le travail des équipes parcoursup.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

L'expérimentation a engendré quelques ajustements. Par exemple, la création de la licence Mathématique/Informatique a nécessité d'assouplir le cadrage des crédits (96 ECTS /an initialement seulement 84 pour cette dernière) car la proximité thématique entre ces deux licences induisait un taux de recouvrement des crédits plus importants.

Pour les DU en central, celui sur l'engagement étudiant est en cours de test sur cette année 2023/2024, ce qui permet de régler toutes les questions concrètes liées à l'administration de ces diplômes non gérés en composantes.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/dream-u-la-personnalisation-des-rythmes>

Sous-thème

La flexibilisation et l'ancrage socio-économique et/ou territorial

- Le dispositif LABELS : une professionnalisation renforcée en LLASHS - [page 167](#)
- Structuration en majeure et en mineure de l'offre de licence - [page 170](#)
- La flexibilisation des parcours par les colorations - [page 173](#)
- La professionnalisation du 1er cycle accessible en L1 par la désuspension des Lp - [page 175](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Le dispositif LABELS : une professionnalisation renforcée en LLASHS

NCU : Nexus

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- COTREAUX Sabine, Directrice de la DiVEP (Direction Valorisation, Entrepreneuriat et Professionnalisation)
- ROCCA Viviana, Chargée de mission Labels

Maturité de l'action : En phase de test dans votre établissement

Public cible de l'action : Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 6550

Date de lancement de l'action : septembre 2021

L'objectif de l'action

Améliorer la lisibilité des diplômes de Licence au regard des domaines d'activité professionnelle et des métiers visés.

Renforcer l'acquisition de connaissances et compétences professionnelles afin de favoriser l'employabilité des étudiants.

Permettre aux étudiants de bâtir leur projet professionnel par l'exploration des possibles en termes de débouchés ou de poursuite d'études.

Favoriser l'interdisciplinarité et le partage de ressources numériques, au profit des étudiants et des enseignants.

L'action innovante

Description de l'action

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 de Langues, Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales (LLASHS) accueille 14000 étudiants de Licence distribués sur 22 mentions.

A partir de la deuxième année de licence l'étudiant suit chaque semestre un enseignement (ECUE) pré professionnel obligatoire de 36 heures, équivalent à 5 ECTS en 2ème année et 6 ECTS en 3ème année. Dans ce cadre, en fonction de son projet professionnel, l'étudiant peut choisir, au cours des quatre semestres, un ECUE parmi ceux proposés dans l'unité d'enseignement pré-professionnel.

Au vu des objectifs susmentionnés, une nomenclature de 8 Labels correspondants aux domaines d'activité professionnelle visés par les formations a été définie : Aménagement et territoires - Culture, arts et médias - Éducation, formation, préparation aux concours - Humanités numériques - International - Management, RH et communication - Recherche et développement - Santé et social.

Les 220 ECUE pré-professionnels, tous parcours confondus, ont été rattachés chacun à l'un des huit Labels. L'étudiant peut ainsi construire son projet professionnel et choisir entre deux voies de professionnalisation :

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- L'exploration de plusieurs domaines d'activité professionnelle, en choisissant 4 ECUE pré-professionnels rattachés à des Labels différents et ce afin de découvrir plusieurs champs possibles d'insertion professionnelle ;
- La labellisation dans un domaine d'activité spécifique, en choisissant 4 ECUE pré-professionnels rattachés à un même Label. Cette labellisation se matérialise en une attestation délivrée par l'université conjointement au diplôme.

Le dispositif des Labels est entré en vigueur dans les nouvelles maquettes de Licence en septembre 2022.

Plusieurs actions et supports de communication à destination des étudiants cibles, d'une part, et des enseignants concernés, d'autre part, sont réalisés pour faire connaître le dispositif, faciliter la mise en œuvre et accompagner le changement.

La constitution de groupes de travail avec les enseignants concernés pour chacun des 8 Labels permet de favoriser l'interdisciplinarité, le partage d'expérience et l'expression des besoins, et, in fine, l'évolution du dispositif vers une mise en œuvre des objectifs de plus en plus efficace et performante.

En parallèle du volet strictement pédagogique, le dispositif vise la structuration et consolidation des liens avec les organisations du monde socio-économique. Dans le cadre des ECUE pré-professionnels, plusieurs actions adaptées et cohérentes avec les contenus pédagogiques sont menées pour rapprocher les étudiants des professionnels extérieurs : interventions de représentants des métiers visés par la formation, visites d'entreprises, ateliers thématiques et tables rondes accès sur les métiers, stages collectifs de terrain et/ou en entreprise.

La capitalisation de ces actions repose sur la production de livrables (supports de communication, mémoires et rapports des étudiants, enquêtes, etc.) et sur la mise en place des contrats de partenariat qui visent à formaliser, pérenniser et valoriser, de part et d'autre, les relations avec les organisations extérieures. Ces contrats peuvent porter par exemple sur l'accueil d'un certain nombre de stagiaires sur une période pluriannuelle pour une Licence donnée, ou bien la mise à disposition régulière de professionnels de l'entreprise pour la réalisation d'ateliers pratiques ou encore du mentorat.

Des actions de communication externe seront déployées pour permettre aux futurs recruteurs mais aussi aux jurys rectoraux de Monmaster d'apprécier la valeur ajoutée par ce dispositif de professionnalisation aux diplômes de licence.

La création du dispositif Labels a participé à l'émergence d'une direction dédiée à la professionnalisation, la Direction de la Valorisation, de l'entreprenariat et de la Professionnalisation (DIVEP).

Étapes de mise en œuvre

Concertation et structuration : Définition de la pré-professionnalisation, de ses objectifs et de la nomenclature des 8 Labels. Classement unique des 220 ECUE pré-professionnels dans les 8 Labels de manière à ce que la labellisation pre-professionnelle dans chaque mention soit possible, quel que soit le choix de Label par l'étudiant.

Mise en application : Adéquation, voire création des contenus pédagogiques des ECUE en fonction des objectifs de professionnalisation fixés. Lancement de deux appels à projets par an permettant de recenser les besoins des enseignants, en ressources humaines et financières notamment, pour la réalisation de leurs actions de professionnalisation. Actions de communication interne et externe.

Suivi et capitalisation : Constitution de groupes de travail par Label permettant de recenser les besoins et attentes émergents de la mise en œuvre du dispositif, d'en évaluer les impacts et la mise en adéquation aux objectifs. Structuration des collaborations avec les partenaires extérieurs.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Conditions de réussite : communication, collaboration, intérêt.

Leviers : valorisation des licences par la labellisation, mise à disposition de Ressources Humaines et financières, structuration des relations avec les partenaires extérieurs, synergies internes et interdisciplinarité, mutualisation de ressources numériques.

Impacts : meilleure connaissance des débouchés de la formation (métiers et compétences nécessaires, domaines d'activité, bassins d'emploi...), structuration du projet professionnel, personnalisation du parcours d'étude, labellisation pré-professionnelle, valorisation CV/LM, sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Évaluation : indicateurs qualitatifs et quantitatifs, enquêtes, témoignages.

Difficultés : définition de la nomenclature et classement des ECUE, visibilité et compréhension du dispositif, évolution vers le caractère professionnalisant des contenus pédagogiques (résistance au changement, motivation, manque de temps pour les actions, système d'évaluation pour certaine ECUE).

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Au vu de l'évaluation qualitative et des retours d'expérience du dispositif au regard de la nomenclature actuelle des Labels, une réflexion est menée sur :

1. L'identification et répartition dans huit Labels des domaines d'activité professionnelle concernés par les 22 Licences de l'Université ;
2. Un reclassement des ECUE dans les Labels plus cohérent avec les connaissances et compétences visées.

Les instances de l'établissement ayant décidé de ne pas modifier les maquettes au cours de l'accréditation actuelle, la mise en adéquation du dispositif est envisagée pour l'accréditation 2027. En cours d'action, les responsables des ECUE pré-professionnels sont encouragés à renforcer les contenus pédagogiques professionnalisants, enrichis d'actions en partenariat avec les acteurs du monde socio-économique, versus des contenus disciplinaires.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.univ-montp3.fr/fr/organisation/directions-et-services/divep/professionnalisation/labels>

https://newsletter-nexus.univ-montp3.fr/Labels/flashLabels_022024_3.html

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Structuration en majeure et en mineure de l'offre de licence

NCU : OPEN CV

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : La Rochelle Université

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Stéphane MANSON – VP Formation et Vie Universitaire – stephane.manson@univ-lr.fr
- Emmanuelle AURAS – VP Personnalisation des parcours de formation et responsable scientifique du projet NCU OpenCV – emmanuelle.auras@univ-lr.fr
- Sophie THIOU – Cheffe de projet NCU Open CV – sophie.thiou@univ-lr.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 4500

Date de lancement de l'action : Septembre 2018

L'objectif de l'action

Depuis la rentrée universitaire 2018, La Rochelle Université offre à l'ensemble de ses étudiants de licence la possibilité de suivre des cursus de formation flexibles grâce à la mise en place du dispositif majeure/mineure. Ils peuvent ainsi construire leur projet universitaire autour d'une discipline majeure correspondant à leur mention d'inscription et choisir une mineure, soit dans la continuité de leur mention soit s'ouvrir avec une autre discipline.

L'action innovante

Description de l'action

La structuration de l'offre de licence en majeure/mineure a remplacé le système traditionnel afin de donner davantage de flexibilité aux trajectoires professionnelles des étudiants. Cette action vise à participer à une meilleure adéquation entre leur profil, leur projet et leur parcours en leur offrant l'opportunité d'avoir de nouveaux leviers d'action pour construire leur projet universitaire. Ils sont inscrits dans une discipline majeure correspondant à leur mention d'inscription et une discipline mineure choisie soit parmi les autres mentions de licence soit parmi d'autres thématiques. Ils peuvent également continuer, s'ils le souhaitent, à suivre un parcours disciplinaire classique avec une majeure et une mineure de la même mention.

Les licences délivrées sont composées de 1500 heures d'enseignement réparties sur trois ans, soit 500 heures par an. Avec cette nouvelle structure, 300 heures par an sont consacrées aux enseignements de majeure (60% du volume horaire en présentiel de l'étudiant, soit trois unités d'enseignement - UE), 100 heures aux enseignements de mineure (20%, soit une UE) et 100 heures aux enseignements transversaux (20%, soit une UE) telles que les langues vivantes, l'informatique d'usage, l'ARP ou encore des enseignements d'ouverture artistique ou sportive.

Les mineures sont intégrées dans les maquettes de formations du semestre 2 au semestre 6.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le semestre 1 est consacré à l'EC transversal Accompagnement à la Réussite de mon Projet (ARP), où l'ensemble des mineures sont présentées. Cela permet aux étudiants de prendre le temps d'un semestre pour choisir celle qui leur paraît la plus pertinente selon leur projet professionnel.

En 2023/2024, 26 mineures ont été proposées aux étudiants, réparties en quatre types :

- Mineures disciplinaires : mineures des mentions de licences. L'étudiant peut prendre celle de sa mention ou en choisir une autre.
- Mineures thématiques : thématiques spécifiques comme l'environnement ou encore science politique
- Mineures métiers : découverte d'un secteur professionnel et d'une culture métier en partenariat avec des acteurs économiques de proximité comme économie portuaire et maritime ou encore entrepreneuriat
- Mineures européennes : dimension européenne dans le cadre de l'alliance EU-CONEXUS (9 universités partenaires)

Selon les mineures dans lesquelles les étudiants sont inscrits, ils peuvent bénéficier d'actions spécifiques telles que des voyages d'études en milieu professionnel, des visites de sites ou encore des rencontres de professionnels. Les groupes d'étudiants en mineure ont la particularité de mixer plusieurs mentions d'inscription leur donnant aussi la possibilité de découvrir d'autres domaines de formation. Les projets en groupe menés dans le cadre des mineures se nourrissent de ces différences permettant à chaque étudiant de s'ouvrir à d'autres champs disciplinaires et connaissances.

D'un point de vue organisationnel, les mineures sont gérées par une scolarité spécifique nommée scolarité transversale intégrée à la composante Collegium, regroupant toutes les licences. Des créneaux spécifiques et ancrés pour l'année sont prévus dans les emplois du temps des étudiants pour les mineures.

Étapes de mise en œuvre

Le dispositif a été mis en place en 2018 lors de l'accréditation de la nouvelle offre de formation. Demandant des réajustements des maquettes de formation, l'ensemble des responsables de formation ont été mobilisés pour intégrer ce dispositif. Depuis, toute nouvelle demande de mineures fait l'objet d'une constitution d'un dossier d'opportunité à présenter dans les différents comités internes avec une validation en CFVU.

Depuis sa mise en œuvre et afin de le faire vivre de manière opérationnelle, le dispositif est coordonné par différentes directions formant un groupe de travail (GT) spécifique mineure. Il regroupe la direction de l'orientation et de l'insertion, la Direction du Collegium ainsi que les services de scolarité généraux et transversaux, spécifiques aux enseignements transverses, le service chargé d'enseignement ainsi que l'équipe NCU Open CV, coordinateur du GT.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

L'université organise chaque année une enquête d'évaluation de formation, adressée à l'ensemble des étudiants. Une section spécifique sur les mineures y a été ajoutée afin d'interroger les conditions et les motivations dans le choix de la mineure, les apports dans les parcours scolaires et professionnels, ou encore la satisfaction des étudiants.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Après plusieurs années de déploiement, une évaluation approfondie du dispositif a été réalisée de septembre 2023 à août 2024 avec le recrutement d'une personne dédiée. Son objectif était d'obtenir une vision globale des fonctionnements et des enjeux inhérents aux mineures. L'ensemble des acteurs concernés y a été interrogé (étudiants, enseignants, services et gouvernance) à travers des méthodologies qualitatives (entretiens et observations) et quantitatives (questionnaire et analyse de données statistiques). Le résultat de l'évaluation est actuellement partagé en premier lieu par les canaux institutionnels habituels et prochainement plus largement à la communauté.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

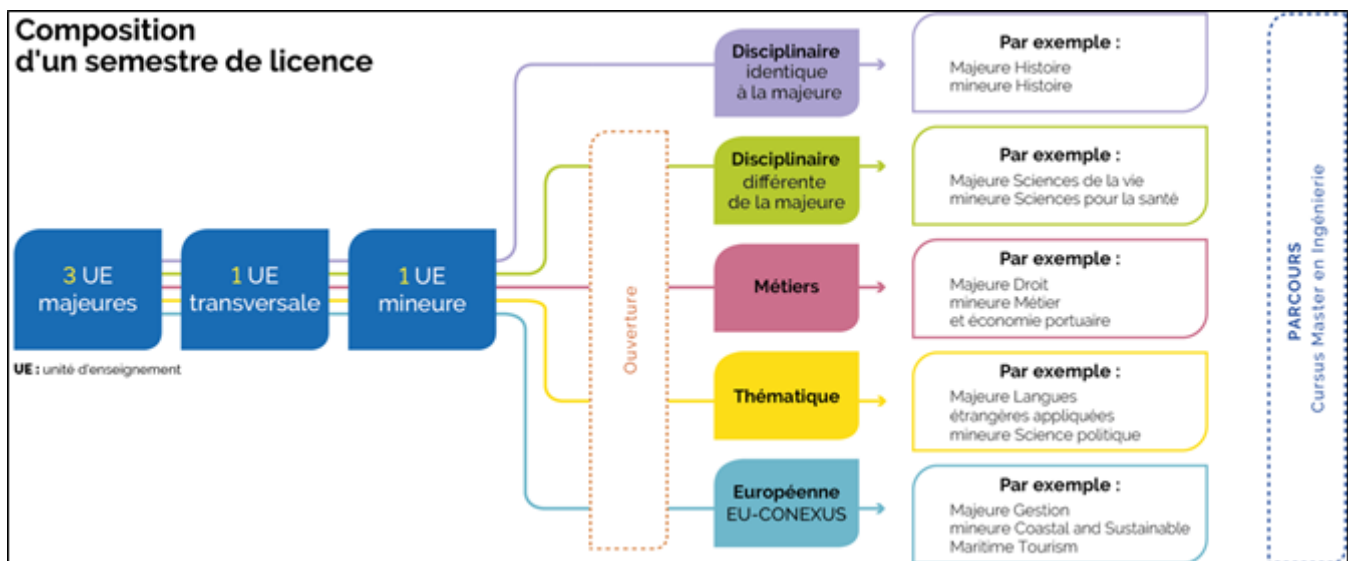
La phase d'inscription en licence 1 est celle qui demande le plus d'ajustements. En effet, le choix de la mineure est une étape déterminante. Constatant un besoin d'améliorer la communication relative aux contenus des mineures et aux modalités d'inscriptions, un nouvel événement sous forme de forum est organisé à partir de cette rentrée, proposant des stands d'informations animés par les responsables et des enseignants des mineures.

Concernant l'évaluation globale du dispositif, les premiers éléments démontrent un fort impact des enjeux universitaires (nombre d'heures, construction des maquettes, etc.) dans le fonctionnement des mineures et l'acceptation de ce dispositif par les enseignants-chercheurs. Des ajustements importants tels qu'une réorganisation des maquettes ou la suppression de certaines mineures sont en cours de réflexion. Ils seront déployés prochainement selon les décisions prises par la gouvernance de l'établissement en vue de la nouvelle offre de formation.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.univ-larochelle.fr/formation/nos-formations/comment-choisir-sa-mineure-en-licence/>

Illustrations ou photos relatives à l'action :



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : La flexibilisation des parcours par les colorations

NCU : SPACE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Pau et des Pays de l'Adour

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Cassagnard Patrice / patrice.cassagnard@univ-pau.fr / UPPA / Collège SSH / UMR CNRS TREE

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 3385

Date de lancement de l'action : 2019

L'objectif de l'action

L'objectif de l'action consiste à repenser l'architecture des formations licence pour permettre davantage de flexibilité dans les choix des étudiants. L'idée est de leur proposer les associations d'options, les plus en phase avec les compétences attendues dans leur projet personnel. Ces associations de cours (unités d'enseignement) et de compétences forment ce qu'on appelle la coloration et tend à éclipser l'idée des parcours davantage orientés sur une vision disciplinaire du projet étudiant.

L'action innovante

Description de l'action

La flexibilisation des parcours bouscule le modèle classique d'une licence (parcours + options). Nous proposons de réfléchir collectivement à des colorations pré-professionnalisantes (période précédant la professionnalisation) spécifiques à une formation et en phases avec les compétences recherchées par l'étudiant pour mener à bien son projet.

Pour cela l'équipe pédagogique recense les débouchés constatés à bac+3, bac+5 et bac+8 de ses étudiants passés par la licence puis identifie les compétences attendues. Cela permet de construire un cadre prédéfini d'options associées à l'objectif professionnel de l'étudiant ; c'est ce qu'on appelle la coloration. Ainsi un même enseignement peut permettre d'acquérir des compétences valorisées dans plusieurs colorations : un cours de ressources humaines peut amener des compétences utiles aux métiers du management et aux métiers de l'éducation par exemple.

Les colorations sont un outil supplémentaire dans la restructuration des maquettes. Comme l'indique l'arrêté licence, elles expliciteront «les compétences technologiques, préprofessionnelles et professionnelles, fondées sur la connaissance des champs de métiers associés à la formation et, le cas échéant, sur une expérience professionnelle, favorisant l'élaboration du projet personnel et professionnel de l'étudiant et permettant l'acquisition de compétences qualifiantes pour l'insertion professionnelle au niveau de la licence pour les étudiants qui le souhaitent.» Elles aident au passage complexe des formations en approche par compétences.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Étapes de mise en œuvre

2018 - 2022 : tests sur les licences pilotes, les équipes pédagogiques ont réfléchi au profil de sortie qu'elles souhaitaient de leurs diplômés, ces profils ont été confrontés aux débouchés constatés et aux compétences attendus pour réussir les projets d'études et professionnels de leurs étudiants. Sur ces bases, trois licences pilotes ont produit leurs référentiels de compétences, leurs matrices de mise en relation compétences / unité d'enseignement, et ont transformé leurs maquettes avec la possibilité de colorer son parcours (choix d'options) vers des familles de métiers.

2022 - 2026 : essaimage à plusieurs licences des trois collèges, le travail sur les colorations pré professionnalisantes faisait partie du cahier des charges de l'accréditation en cours. Plusieurs mentions s'en sont saisies.

2027 : généralisation dans le cadre de la nouvelle accréditation

Les colorations sont initialement pensées au niveau licence et en formation initiale ; on peut néanmoins élargir la réflexion à d'autres licences et aux masters.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

- Leviers identifiés :
 - ◊ l'arrêté licence 2018 qui enjoint les établissements à un travail sur la personnalisation des parcours des étudiants et la pré professionnalisation, pose une obligation réglementaire ;
 - ◊ L'articulation avec la politique d'accompagnement et d'orientation de tous les étudiants de licence (volet 2 de SPACE) qui donne du sens à l'évolution des maquettes.
- Conditions de réussite : adhésion de l'équipe pédagogique de l'ensemble de la mention, la flexibilisation par les colorations permettant une spécialisation progressive sur les trois années de licence.
- Impact sur le public visé : les étudiants se projettent progressivement sur des métiers, ce qui donnent du sens aux rencontres avec les professionnels dans le cadre d'unités d'enseignement ou de temps d'échanges hors maquette, et ainsi du sens à leurs études ; cela améliore la motivation individuelle.
- Difficultés : essentiellement la gestion des emplois du temps, plus on flexibilise, plus les emplois du temps sont difficiles à créer.
- A noter aussi le besoin d'harmoniser les transformations au niveau de l'établissement afin de rendre lisible l'offre de formation.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Initialement envisagées autour de 3 thématiques :

- professionnalisation vers la recherche,
- professionnalisation vers l'entreprise, les collectivités territoriales ou le monde associatif,
- professionnalisation vers l'enseignement.

Les équipes pédagogiques se sont appropriées les colorations et les ont adaptées aux familles de métiers vers lesquelles débouchent leurs formations.



Le contexte

Nom/Titre de l'action : la professionnalisation du 1er cycle accessible en L1 par la désuspension des Lp

NCU : CAPACITE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Avignon Université

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Bassam Jabaian (vp CFVU)
- Ange Polidori (responsable scientifique du projet CAPACITÉ)

Maturité de l'action : En phase de test dans votre établissement

Public cible de l'action : Licence 1 ; LPro 1 ; LPro2 ; LPro3

Effectif visé par l'action : 100

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

- Offrir l'opportunité aux étudiants de L1 de s'inscrire dans un parcours professionnalisant
- Améliorer le taux de réussite en 1er cycle
- Réappropriation des Lp par les universités comme un parcours spécifique de la licence générale
- Enrichir l'offre de formation des universités disponible sur Parcoursup en créant un portail commun licence-Lp
- Multiplier les choix de parcours à l'issue de la L1 pour les étudiants et diminuer les abandons

L'action innovante

Description de l'action

2 expérimentations sont en cours :

- Création d'une Lp sur 3 ans avec mutualisation de la totalité des enseignements en L1 (portail commun) mais les crédits ECTS et les coefficients des enseignements sont différenciés (majoration des enseignements en lien avec les compétences métier de la Lp et minoration des autres enseignements). L'étudiant candidate à l'issue du S1 et se voit appliquer un double relevé de note lui permettant de valider à la fin de l'année une L1 et/ou une L1p. La sélection à l'entrée en L2p s'opère à la fin de l'année du portail commun (résultats écrits et oral), cette sélection permettant la validation de la L1p (UE de sélection non compensable). La 2ème année de Lp est mutualisée à 70% avec la 2ème année de la licence générale. Les UE de la licence qui ne sont pas nécessaires à l'obtention des compétences métiers de la Lp sont remplacées par des UE spécifiques à la Lp.
- Dans la 2ème expérimentation seule la 2ème année de la licence générale est mutualisée avec la L2p toujours à hauteur de 70%. La L1 reste le point d'entrée après sa validation. La Lp ne peut donc pas apparaître sur Parcoursup. la sélection s'opère à la fin de la L1 pour une entrée en L2p.



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Dans les deux cas la validation de la L2p conditionne seule l'accès à la 3ème année de Lp (Lp actuelle dont les contenus et l'organisation restent inchangés)

Étapes de mise en œuvre

- Validation du principe de la désuspension par la CFVU (réalisé)
- Intégration dans la stratégie d'établissement (réalisé)
- Mise en place des maquettes de L1p et L2p (réalisé)
- Recrutement des étudiants en L2p (en cours de réalisation) dans les effectifs actuels de L1 SVT et L1 LEA
- Création d'un portail commun L1 LEA/Lp hôtellerie sur Parcoursup (à réaliser en novembre-décembre 2024) pour entrée en vigueur sur Parcoursup en 2025

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

- Convaincre les équipes pédagogiques de la licence d'adossement et des Lp adossées de l'intérêt et de la nécessité de ce mariage
- Amélioration de l'attractivité générale de la licence et des Lp
- Nécessité d'intégrer l'amélioration des taux de réussite en L1 et des taux de diplomation en 1er cycle dans le pilotage de la formation
- 1ère difficulté : la création d'un portail commun de la licence avec des Lp dont l'image à l'université auprès des enseignants n'est pas valorisée
- 2ème difficulté le parcours de Lp peut être vu par les équipes pédagogiques de licence comme trop concurrentielle par rapport au diplôme de licence générale (attractivité vis-à-vis des bons étudiants)

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

- Ajustement possible des 30% de contenus spécifiques enseignés en 2ème année de Lp
- Ajustement et choix de la meilleure voie d'accès après mesure de l'attractivité de la L1 et du portail commun et du nombre de candidatures en L2p

Sous-thème

La flexibilisation et la personnalisation des enseignements

- Le CPES de l'université de Bordeaux, prototype de personnalisation et de flexibilité - [page 178](#)
- Structuration des licences de l'USMB en Unités d'Apprentissage - [page 181](#)
- Les Unités d'Enseignement personnalisées (UEP) - [page 182](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Le CPES de l'université de Bordeaux, prototype de personnalisation et de flexibilité

NCU : NewDEAL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Bordeaux

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- De Daruvar, Antoine, coordinateur pédagogique du CPES, antoine.de-daruvar@u-bordeaux.fr
- Maveyraud, Samuel, Directeur du CPES, samuel.maveyraud-tricoire@u-bordeaux.fr
- Laiguillon, Claire, ingénieur de formation chef de projet, claire.laiguillon@u-bordeaux.fr

Maturité de l'action : En phase de test dans votre établissement

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 135

Date de lancement de l'action : 2021

L'objectif de l'action

La licence mention « sciences et société » en tant que cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) est ouverte depuis la rentrée 2023. Elle constitue un projet pilote en termes de flexibilisation au service de la personnalisation des parcours et d'implication des étudiants. Elle permet d'interroger notre organisation et nos procédures depuis la structuration institutionnelle jusqu'aux pratiques pédagogiques et sert de terrain d'expérimentation pour NewDEAL.

L'action innovante

Description de l'action

Le CPES est porté conjointement avec le lycée Montaigne de Bordeaux. Les promotions sont de 45 étudiants et composées de bacheliers ayant tous types de profils mais qui ont en commun une appétence pour la pluridisciplinarité et les enjeux du développement durable. La procédure de sélection via Parcoursup favorise l'accès aux boursiers qui représentent plus de 40% des effectifs. Le CPES vise en priorité une poursuite d'étude en master et au-delà. Après deux semestres au cours desquels les étudiants choisissent 6 à 8 enseignements disciplinaires parmi 10 (Droit, Economie, Gestion Sociologie, Géographie, Géosciences, Biologie, Physique, Chimie, Maths), ils s'engagent dans un itinéraire parmi 11 possibles qui leur garantit l'acquisition des prérequis nécessaires pour intégrer des masters disciplinaires.

Parallèlement et au cours de l'ensemble du cycle, la mention s'assure du développement de compétences transverses nécessaires à la mise en œuvre d'approches pluridisciplinaires.

Au-delà de ce cadre général, de nombreuses opportunités de personnalisation sont proposées aux étudiants qui sont étroitement associés à la construction de la formation et à son évolution.

La mise en place de cette flexibilité et de cette personnalisation s'appuie sur un ensemble de leviers :

1. Un positionnement institutionnel adapté : afin de permettre une orientation progressive vers une diversité de disciplines, le CPES a été positionné en-dehors des 4 collèges (regroupements de composantes disciplinaires en Santé, Sciences et technologie, Droit-économie et Sciences de l'homme) qui structurent l'organisation de la formation à l'université de Bordeaux. Ce positionnement transversal facilite un accès à l'offre de formation de toutes les composantes.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

2. Un accompagnement dès le premier semestre par des enseignants assurant, dans le cadre d'une mission de directeur d'étude, un conseil personnalisé y compris en termes de rythme et d'étalement d'étude.
3. Une pédagogie en début de cycle adaptée à l'hétérogénéité des profils des étudiants qui rejoigne le CPES et un dispositif de remédiation pour faciliter l'intégration des étudiants dans les itinéraires de leur choix.
4. Une approche programme associée à un portefeuille de compétences définit conjointement avec les étudiants et regroupées en 3 blocs de connaissances et de compétences dont deux laissent une très large place à la personnalisation à travers une offre large de choix d'UE :
 - BCC1 : Construire son projet personnel et professionnel dans une démarche d'ouverture et d'engagement pour la société
 - BCC2 : Développer une culture pluridisciplinaire
 - BCC3 : Mobiliser son expertise disciplinaire s'appuyant sur une démarche scientifique
5. Un socle de compétences transverses enseignées dès le premier semestre pour répondre aux besoins d'un large panel de disciplines :
 - Écrire, lire, travailler en groupe en contexte académique
 - Réaliser une recherche bibliographique et citer ses sources
 - Interagir avec le monde socioéconomique
 - Développer une pensée critique
 - Prendre la parole en public
 - Se sensibiliser à l'innovation et à l'entrepreneuriat
 - Développer les compétences numériques fondamentales
6. La possibilité à chaque semestre, de faire un stage ou une UE engagement en fonction du projet personnel de l'étudiant
7. La possibilité d'enrichir son parcours à travers des UE optionnelles en supplément au diplôme
8. L'internationalisation proposée comme levier de personnalisation non seulement à travers des mobilités d'étude (50% de la première promotion partira ainsi en mobilité au semestre 6) mais aussi par la participation à des enseignements et des événements organisés dans le cadre de l'alliance européenne ENLIGHT.
9. Des enseignements le plus possible désannualisés pour permettre aux étudiants de les suivre à différents semestres d'étude.

Étapes de mise en œuvre

La construction du CPES a fait l'objet d'échanges importants au sein de l'université à la fois sur les orientations générales du projet et le positionnement de la formation. La définition du contenu est l'objet de concertation et de co-construction avec les responsables des licences qui proposent des enseignements et les responsables des master susceptibles d'accueillir les diplômés. Depuis l'ouverture effective de la licence à partir de la rentrée 2022 le travail de construction et d'amélioration continue est incessant :

- Réflexion sur la vision du diplômé
- Définition d'un référentiel de compétences
- Structuration des BCC et création ou recrutement d'enseignements répondant aux compétences visées
- Démarche collective d'alignement pédagogique
- Cadrage et promotion des dispositifs d'internationalisation et de stage
- Formalisation d'une démarche d'amélioration continue à travers l'installation d'un conseil de perfectionnement ouvert au monde socio-économique

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

La première condition de réussite de l'action est l'engagement fort de l'institution qui est nécessaire pour Impliquer l'ensemble des acteurs :

- Les composantes pour construire des parcours cohérents permettant la poursuite en master et pour faciliter l'accueil des étudiants du CPES dans les enseignements proposés par de nombreuses mentions
- Les services impliqués dans la personnalisation : la direction des relations internationales pour le volet mobilités ; le service qui accompagne des étudiant.e.s à besoins spécifiques sur le volet personnalisation des rythmes ; la mission d'appui à l'orientation et à l'insertion professionnelle.

L'impact de la personnalisation se constate par implication des étudiants dans la structuration de la formation et l'évaluation des enseignements, leur exigence accrue en matière d'information sur les contenus et un véritable investissement dans la construction progressive de leur projet d'études

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

- Le CPES est encore en construction et fait l'objet d'ajustements constants. Sa feuille de route comporte un ensemble d'objectifs, parmi lesquels les chantiers suivants :
- La structuration d'un dispositif de tutorat entre pairs
- La valorisation des compétences et de l'engagement des étudiants à travers une démarche de portfolio qui permette de mettre en valeurs les nombreuses réalisations individuelles et collectives produites dans le cadre des projets étudiants.
- L'ouverture du CPES à une forme de mobilité internationale entrante dans le cadre de partenariats avec les partenaires de l'alliance européenne ENLIGHT

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://jechoisis.u-bordeaux.fr/choisir/CPES>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Structuration des licences de l'USMB en Unités d'Apprentissage

NCU : @SPIRE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Savoie Mont-Blanc

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Bernard Caron – responsable scientifique – bernard.caron@univ-smb.fr

Maturité de l'action : En phase de test dans votre établissement

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 6000

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

L'objectif est de permettre aux étudiants de construire progressivement leur parcours au sein des formations de licence et de pouvoir basculer d'une licence à une autre en début de cycle sans perdre de semestre.

L'action innovante

Description de l'action

Chaque semestre de licence a été organisé en 5 unités d'apprentissage (UA) de 6 ECTS. Trois au maximum sont disciplinaires et forment le socle de la formation : les UA Fondamentales (UAF). La quatrième permet aux étudiants de choisir parmi au moins 2 UA appelées UA d'individualisation (UAI). Ces UAI permettent de mettre en place des ponts entre les licences comme : Lettres/Histoire, Mathématiques/Physique/Chimie ou AES/Sociologie. Ces UAI permettent aussi d'être le réceptacle des enseignements dispensés lors des échanges internationaux. Elles permettent aussi aux étudiants d'approfondir une discipline ou de se construire des parcours à partir du semestre 4. La dernière UA ou UA Modulaire, permet aux étudiants de choisir des ingrédients nécessaires à leurs études : sport, anglais, 2ème langue, art/culture, portfolio, méthodes de travail universitaire, etc.

Étapes de mise en œuvre

Structuration en UA de 6 ECTS / Création des UAI / Diversification des UAM

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Dans le tableau de bords de la licence, plusieurs indicateurs ont trait à la diversification des parcours nombre d'UAI, présence de stages, UAI Internationales.

Les 2 difficultés rencontrées sont :

- la contrainte des emplois du temps
- l'approche par compétence qui vient figer les formations

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Développer les UAI, les ponts entre formations.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Les Unités d'Enseignement personnalisées (UEP)

NCU : REUSSITES PLURIELLES

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : ComUE Normandie université (Caen, Rouen, Le Havre)

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- LEROY, David / Vice-Président Pilotage et qualité des formations ; Vie étudiante ; en charge de la Commission Formation et Vie Universitaire / Université de Rouen Normandie. david.leroy@univ-rouen.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1

Effectif visé par l'action : 5300

Date de lancement de l'action : 09/2022

L'objectif de l'action

La mise en place des Unités d'Enseignement personnalisées dans le cadre du projet NCU Réussites Plurielles avait pour ambition d'accompagner les étudiants de L1 dans l'individualisation de leur parcours. Pour cela, sur un temps balisé le vendredi après-midi, les UEP offrent la possibilité aux étudiants d'ouvrir leur cursus à des thématiques transversales, d'explorer d'autres champs disciplinaires mais également d'aborder sous un autre angle les matières du cursus.

L'action innovante

Description de l'action

Depuis septembre 2022, toutes les licences générales normandes ont adopté le format Réussites Plurielles : chaque licence est ainsi composée de 18 Unités d'Enseignements disciplinaires, 6 UE de compétences transversales et 6 UE Personnalisées.

En première année de licence, les UEP offrent l'opportunité aux étudiants de donner une coloration particulière à leur parcours en suivant des enseignements d'ouverture, de découverte ou encore connexes à la licence suivie. Elles permettent aux étudiants d'explorer d'autres champs disciplinaires et/ou de s'ouvrir à d'autres thématiques.

A l'Université de Rouen Normandie, une expérimentation a été menée à grande échelle sur l'ensemble des premières années de licence.

De l'introduction à l'économie à la découverte de l'aménagement et des transitions en passant par l'astrophysique ou la pratique d'une langue, ces UE Personnalisées abordent des thématiques diverses et favorisent la culture générale.

Chaque semestre, lors de leur inscription pédagogique, les étudiants choisissent l'UE qu'ils souhaitent suivre parmi un menu sélectionné en amont par l'équipe pédagogique. Ce menu est accessible en ligne sur la page d'information de chaque licence.

Les enseignements des UE Personnalisées ont lieu le vendredi après-midi pour permettre aux étudiants de pouvoir se déplacer sur les différents campus de l'université.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Tout comme les UE disciplinaires, ces unités d'enseignements sont obligatoires et font partie intégrante du parcours de formation d'un étudiant de première année de licence.

Elles doivent ainsi être suivies dans les mêmes conditions d'assiduité que les autres enseignements. Sur l'année universitaire 2023/2024, 35 UE ont été proposées aux étudiants sur le semestre 1 et 42 pour le semestre 2.

L'ensemble des étudiants de première année de licence est concerné par ces UE dispensées sur les 6 campus de l'Université de Rouen. Ce dispositif permet également aux services transversaux à l'Université tels que le SUAPS, la Maison des Langues ou encore l'Espace Handicap d'intervenir (« Découvrir, vivre, comprendre une forme de pratique en préparation physique et santé bien-être », « Le métier du spectateur », et « Devenir acteur de l'inclusion »)

Ce dispositif a été complexe à mettre en œuvre car il a nécessité une coordination administrative et pédagogique de toutes les UFR mais il a permis, conformément à un des objectifs de ce NCU, de développer l'adhésion de l'ensemble de la communauté universitaire à la flexibilisation des parcours des étudiants.

78 % des étudiants de première année ayant répondu à l'enquête sont satisfaits de leur choix d'UE5 à la rentrée de 2023. Par ailleurs, nous avons constaté que deux tiers des étudiants se sont inscrits la première heure d'ouverture de la campagne d'inscription, ce qui démontre l'intérêt des étudiants pour ces UE5, leur permettant de découvrir des disciplines.

L'objectif de cette présentation au sein du colloque national du réseau des NCU est de pouvoir aborder les aspects qualitatifs de ce dispositif mais également de pouvoir questionner la mise en œuvre opérationnelle de ce type de dispositif qui influe sur l'ensemble des parties prenantes mobilisées pour soutenir la réussite étudiante.

Étapes de mise en œuvre

- Adoption du format des maquettes en UE 3-1-1 par semestre + Lettre de cadrage politique
- Demande auprès des composantes pédagogiques de propositions d'UE de personnalisation
- Travail collaboratif avec les référents UEP présents de chaque UFR pour définir la communication à adopter auprès des étudiants et le calendrier de la campagne d'inscription.
- Réunion collaborative de création des trames pour chaque UEP avec les référents UEP mais aussi avec la Cellule Apogée qui gère les inscriptions à cette UE
- Création du cahier des charges technique avec la direction de la communication et les relais Web (fiches Ametys sur le site institutionnel de l'URN et sur la page de chaque UFR)
- Recensement des fiches, corrections et échanges avec les enseignants le cas échéant
- Mise à disposition de l'offre des UEP via une communication ciblée
- Ouverture de la campagne d'inscription pédagogique et administrative
- Evaluation qualitative et quantitative du dispositif auprès des différentes parties prenantes

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

L'impact de ce dispositif est mesuré par les indicateurs suivants :

- Auprès des étudiants : étude des données sur les taux d'inscription (par UFR, par scolarité) et sur la périodicité, enquête de rentrée et micro-trottoirs sur les campus.
- Auprès des personnels enseignants porteurs d'une UEP : retours sur la qualité des informations données sur le catalogue en lien avec les attentes des étudiants vis-à-vis de cette UE (questionnaire Limesurvey).



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- Auprès des personnels administratifs : évaluation 6 semaines après l'ouverture de la campagne d'inscription puis à la fin de chaque semestre.

Leviers identifiés : axe 1 du projet portant sur la flexibilisation des parcours et objectif global du projet autour de l'adhésion de la communauté universitaire.

Difficultés rencontrées : la coordination des emplois du temps dans toutes les UFR afin que tous les vendredis après-midis soient consacrés aux UEP, difficultés de mobilité des étudiants d'un campus à l'autre, coordination des jurys de délibération.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Les ajustements se situent à trois niveaux :

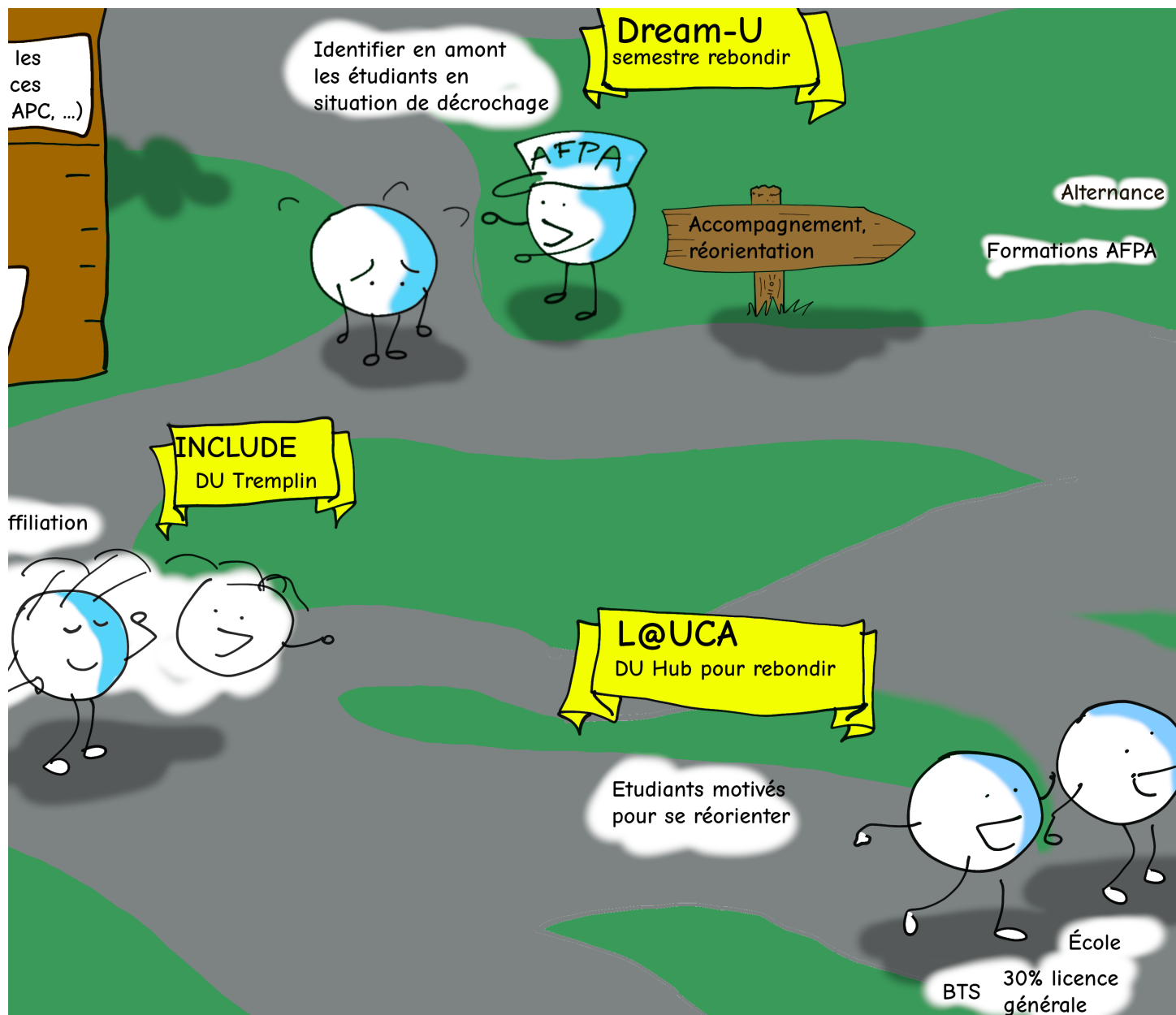
- d'une part, permettre les inscriptions pédagogiques et administratives à l'UEP en même temps que les autres UE. Nous expérimentons donc une inscription avec la même périodicité dès la rentrée 2024;
- d'autre part, l'importance de pouvoir évaluer efficacement les apports des UE transversales permettant de s'ouvrir à des disciplines que les étudiants n'abordent pas dans leur parcours initial. C'est ainsi qu'en termes d'ajustement, nous devons travailler avec chacune des UFR pour implémenter une démarche d'évaluation en termes de flux des étudiants allant vers des disciplines très éloignées de leurs disciplines de rattachement (par ex. les étudiants de droit qui suivent une UE dédiée à la phénoménologie des ondes sur un autre campus)
- Enfin, la mise en œuvre d'UE hybridées tend à permettre aux étudiants sur les sites de Caen et du Havre de suivre des UEP le vendredi après-midi.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://formation-ve.univ-rouen.fr/unites-d-enseignement-personnalisées-uep--754781.kjsp>
<file:///C:/Users/leroydav/Downloads/catalogue-uep-semester-2-2023-24-1-1.pdf>

Thème 4

Les NCU au service de l'orientation et des réussites



Les NCU au service de l'orientation et des réussites

L'action « Nouveaux cursus à l'université » fixe aux lauréats l'objectif d'accueillir et de faire réussir en premier cycle aussi bien d'excellents bacheliers rompus aux performances scolaires que des élèves aux acquis plus fragiles, quelle que soit la série du baccalauréat dont ils sont issus.

Cet objectif, nécessite la mise en œuvre de dispositifs d'orientation innovants et performants permettant d'accompagner tous les publics vers des parcours de réussites. Ces dispositifs peuvent aider les lycéens à comprendre les caractéristiques et prérequis des formations et à expérimenter l'enseignement supérieur dès le baccalauréat. Ils peuvent également proposer une orientation active au sein des études de premier cycle en favorisant la remédiation et la confirmation des choix tout au long du parcours afin d'aboutir à une poursuite d'étude ou une insertion professionnelle choisie.

Les 19 contributions constituant la matière propre à cette session ont été organisées autour de 4 sous-sessions abordant certains des principaux enjeux auxquels font faces les établissements en matière d'orientation.

La question des leviers disponibles pour concilier massification et accompagnement à l'orientation dans l'ESR a été traitée sous la forme d'une table ronde regroupant 4 contributions et a été co animée par le réseau NCU et le Président de l'association La COURROIE, Bernard LICKEL. Cette co animation visait à démontrer la nécessité de renforcer les interactions entre les différents réseaux métiers afin de faciliter l'essaimage des bonnes pratiques.

Plusieurs modalités d'intervention des NCU dans les lycées ont également été abordées dans le cadre de présentations dédiées aux actions pré bac améliorant l'orientation des lycéennes et des lycéens (3 contributions). Celles-ci viennent nous rappeler que l'accroissement de la réussite en première année de l'enseignement supérieur est fortement dépendant de l'accompagnement à l'orientation réalisé lors des études secondaires.

La massification ayant entraîné l'accroissement du nombre d'étudiants aux parcours académiques plus fragiles ou aux projets d'études non aboutis, une sous-session a été dédiée à la présentation de différentes formations ou parcours de remédiation et de réorientation en L1 (4 contributions). Ces formations se généralisent et s'organisent autour de caractéristiques communes tout en laissant place aux spécificités propres à chacun des territoires.

Enfin, la majorité des contributions nous ont permis de découvrir des dispositifs d'accompagnement à l'orientation tout au long du parcours que les NCU ont pu proposer pour traiter l'hétérogénéité de la population étudiante en conciliant un haut degré d'exigence et la démocratisation des études supérieures (8 contributions).

Cette session nous a permis d'identifier des démarches innovantes d'orientation en amont l'enseignement supérieur et des parcours de réussite construits au cœur des premiers cycles. Elle nous pousse à nous coordonner entre acteurs de l'orientation et de la formation du secondaire et du supérieur pour garantir à chaque étudiant un parcours de réussite débouchant sur une poursuite d'études ou une insertion professionnelle épanouissante et de qualité.

Face à la massification, comment accompagner à l'orientation dans l'ESR ?

- Pass'Sup : un dispositif de sécurisation de l'orientation entre le Rectorat et l'université - [page 189](#)
- DU Prêt Pour Ma licence (PPML) - [page 192](#)
- DU Hub pour Rebondir - [page 194](#)
- Semestre rebondir - [page 197](#)

Les actions pré bac améliorant l'orientation des lycéens

- Dispositif « Booster sa réussite » - [page 200](#)
- Pré-validation au lycée des compétences universitaires - [page 202](#)
- Dispositif PANORAMA PIA 3 – Pour l'Accompagnement à l'Orientation et la Réussite à Aix-Marseille, Avignon, Toulon. - [page 204](#)

Les parcours de remédiation et de réorientation en L1

- Ecosystème de réorientation en licence 1 - [page 207](#)
- REBOND - [page 210](#)
- Construire un nouveau projet au cours de la première année de licence - [page 212](#)
- Thèse : Persévérer ou se réorienter ? Facteurs contextuels et motivationnels de la réorientation des étudiants de licence - [page 215](#)

Les dispositifs d'accompagnement à l'orientation tout au long du parcours

- La Communauté des Formateurs Accompagnateurs – CoFA, dispositif de fédération d'un écosystème de l'orientation -3/+3 - [page 218](#)
- Dispositifs visant à accroître le niveau de connaissance des lycéens (exigences du travail universitaire, fonctionnement de l'université, contenus de formation) - [page 221](#)
- Accompagnement du parcours personnalisé et transformation des services dédiés : le Training Hub du projet NCU PRÉLUDE - [page 224](#)
- Donnez du PEP'S à vos études! - [page 228](#)

Les dispositifs d'accompagnement à l'orientation tout au long du parcours

- Synergies et refonte des dispositifs pour développer le savoir-devenir - [page 232](#)
- Plateforme transmédia A.N.A. - [page 235](#)
- RéoPass : le Passeport pour les réussites étudiantes - [page 237](#)
- R2o : un outil pour Réfléchir et Réussir son orientation - [page 241](#)
- Thèse : Utilisation des Learning Analytics pour la génération automatique de profils apprenants - [page 244](#)

Face à la massification, comment accompagner à l'orientation dans l'ESR ?

- Pass'Sup : un dispositif de sécurisation de l'orientation entre le Rectorat et l'université - [page 189](#)
- DU Prêt Pour Ma licence (PPML) - [page 192](#)
- DU Hub pour Rebondir - [page 194](#)
- Semestre rebondir - [page 197](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Pass'Sup : un dispositif de sécurisation de l'orientation entre le Rectorat et l'université

NCU : CUPS (pour Collège Universitaire Paris Seine devenu CY Sup)

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : CY Cergy Paris Université. Extension à CY Alliance en janvier 2022, plusieurs lycées de l'Académie de Versailles

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Bruno FIORIO (VP 1er cycle, Directeur de CY Sup, RST CUPS) : bruno.fiorio@cyu.fr
- Pierrick ROBERGE (Directeur exécutif de CY Sup, chef de projet CUPS) : pierrick.roberge@cyu.fr
- Nadia TIKOBAINÉ (Inspectrice de l'éducation nationale) : nadia.tikobaine@ac-versailles.fr
- Houria BOUSSAID (Enseignante chargée de la conception du Pass'Sup) : houria.boussaid@cyu.fr
- Armelle WEISMAN (Directrice opérationnelle Campus Versailles) : armelle.weisman@campusversailles.fr
- Marie MARCHAND (Cheffe de projet Réussites, Egalité-Diversité-Inclusion) : marie.marchand@cyu.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : LPro 1 ; Diplôme de niveau bac+1 ; Hors diplôme

Effectif visé par l'action : 200

Date de lancement de l'action : 2022

L'objectif de l'action

Le dispositif Pass'Sup vise :

- à favoriser l'orientation vers l'enseignement supérieur de lycéennes et lycéens du territoire, notamment ceux venant de la voie professionnelle,
- à sécuriser les poursuites d'études dans le supérieur tout en améliorant le taux de remplissage des formations professionnalisantes du supérieur,
- à créer une culture de travail commune entre les équipes pédagogiques du secondaire du supérieur.

L'action innovante

Description de l'action

Grâce à une co construction entre les Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN) et les Responsables de formation du supérieur, les Pass'Sup viennent soutenir la création de nouveaux parcours professionnalisants de premier cycle en permettant la pré identification d'élèves motivés par la poursuite d'études dans le supérieur mais trop fragile en l'état pour oser candidater.

Grâce à une identification en fin de 1ère, les élèves intègrent le Pass'Sup pendant leur année de Terminale.

Ces élèves peuvent venir de différents lycées et participer aux modules du Pass'Sup sur leur temps scolaire (ils sont alors dispensés de leurs cours) ou sur des créneaux non occupés.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Ils sécurisent alors leur appétences pour une filière et commencent à acquérir certaines compétences nécessaires à leur future réussite : méthodologie du travail universitaire, posture d'étudiant et de futur apprenti, recherche documentaire, gestes professionnels spécifiques à certaines filières, découverte des enseignements disciplinaires de la filière, ...

Grâce à cette année complète d'accompagnement, ils peuvent candidater en DSP (Bac+1) ou dans nos LP en 3 ans en parfaite connaissance des futurs programmes. Leur connaissance de la formation et l'accompagnement dont ils bénéficient lors de leurs démarches Parcoursup vient renforcer leurs chances d'être ensuite retenus dans la formation souhaitée (100% des demandes ont été acceptées à ce jour). Les élèves qui renoncent à une poursuite dans la LP sont tout de même accompagnés dans leur projet d'étude ou d'insertion professionnelle ce qui accroît leur chance de réussite.

Étapes de mise en œuvre

N : Identification d'un besoin d'évolution d'une filière professionnelle justifiant la création d'une LP en 3 ans

N : sollicitation du Rectorat pour vérifier si un Pass'Sup se justifie dans cette filière pour améliorer l'orientation

N : montage du programme du Pass'Sup et recrutement de la première promo en fin de 1ère en coordination Sco-Sup

N+1 mise en oeuvre du Pass'Sup pendant l'année de Terminale

N+1 : conception du programme de LP en 3 ans

N+1 : Accompagnement à l'obtention du Bac, aide à l'orientation (candidature en DSP/LP ou autre) ou à l'insertion

N+2 : ouverture du DSP/LP1 avec un pourcentage important d'élèves de Pass'Sup

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Conditions de réussite : co-construction du dispositif par le Rectorat (IEN) et l'ESR (responsable de formation)

Leviers identifiés : faible taux de poursuite et/ou faible taux de réussite des bacheliers professionnels dans l'ESR, nécessité pour l'ESR de remplir les formations professionnelles (modèle économique basé sur l'apprentissage).

Impacts de l'action : hausse du taux de poursuite dans l'ESR des lycéennes et lycéens accompagnés (100%), hausse de la réussite des bacs pros dans les formations professionnelles.

Évaluation : Taux de poursuite dans le supérieur des bacheliers professionnels, Taux de remplissage des formations professionnelles, Taux de réussite des bacheliers professionnels dans les formations professionnelles

Difficultés : coûts du dispositif car l'Académie ne dispose pas de financement dédié et l'ESR ne dispose que des recettes générées dans les LP lesquelles servent à couvrir en priorité la charge d'enseignement post bac, la logistique associée au dispositif car les lycéennes et lycéens participants au Pass'Sup proviennent de différents lycées.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

A ce jour le principal ajustement réalisé est la bascule post amorçage de ce dispositif par le PIA NCU vers le projet PIA Territoire d'Innovation Pédagogique « LyLi : le réseau Lycée-Licence » porté par CYU/CY Sup qui en finance désormais l'essaimage.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

L'autre ajustement concerne le pilotage du dispositif qui était initialement pensé comme pouvant reposer sur des enseignants détachés du secondaire vers CYU pour participer à la conception des LP en 3 ans et qui en complément auraient été mobilisés pour animer les Pass'Sup.

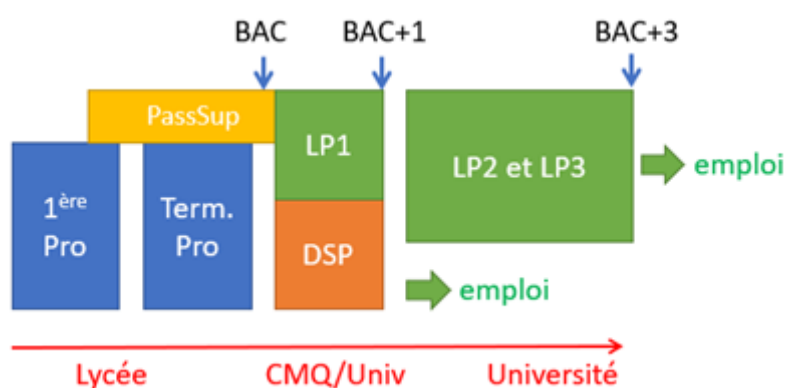
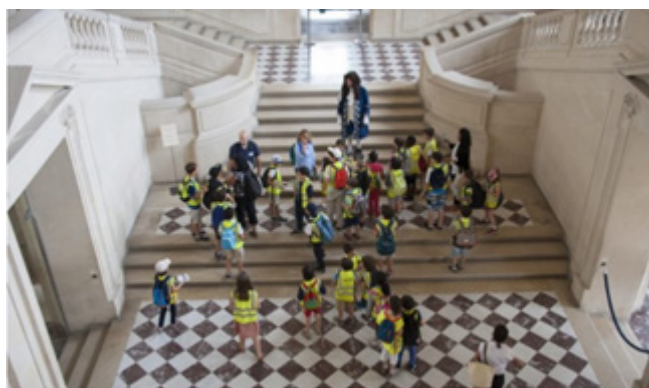
Ce modèle est tenable économiquement seulement si les recettes en apprentissage de la formation sont suffisamment élevées pour couvrir le salaire de l'agent recruté.

La principale piste repose sur le renforcement du rôle du Rectorat qui a décidé de mobiliser des enseignants du secondaire pour assurer cette animation et ainsi créer le lien entre les filières du secondaire et celles du supérieur. Une autre piste serait de mutualiser entre plusieurs Pass'Sup/LP un poste 100% dédié au volet Pass'Sup et dont les missions seraient la conception de nouveaux dispositifs et l'animation de ceux existant en lien avec les équipes pédagogiques du Rectorat et de CYU.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://campusversailles.fr/projets/parcours-reussite-pass-sup-tourisme/>
<https://campusversailles.fr/wp-content/uploads/2023/12/fiche-formation-campus-versailles-pass-sup-tourisme.pdf>
<https://campusversailles.fr/projets/pass-sup-gastronomie/>
<https://cy-gastronomiehotellerie.cyu.fr/pass-sup-gastronomie-presentation>
<https://cy-gastronomiehotellerie.cyu.fr/notre-ecole/pass-sup-gastronomie>

Illustrations ou photos relatives à l'action :



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : DU Prêt Pour Ma licence (PPML)

NCU : INCLUDE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Strasbourg

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Maechling Marie-Pierre : mpmaechling@unistra.fr
- Spitzenstetter Florence : florence.spitzenstetter@unistra.fr

Maturité de l'action : En phase de test dans votre établissement

Public cible de l'action : Licence 1

Effectif visé par l'action : 30

Date de lancement de l'action : 2023

L'objectif de l'action

Proposer aux étudiants de licence d'anglais LLCER et de licence de psychologie les plus loin des prérequis une année préparatoire avant d'entrer dans la L1 pour laquelle ils ont accepté le vœu. Il s'agit de proposer le soutien et l'amélioration des compétences requises avant l'entrée en L1 plutôt que pendant la L1.

L'action innovante

Description de l'action

Le DU Prêt pour Ma Licence (PPML) est destiné aux étudiants ayant obtenu une place en condition « OUI SI type 2 » en licence LLCER anglais ou licence de Psychologie. Ce placement dans le programme PPML est dû à des résultats ou des profils sont trop éloignés des attendus et prérequis de la formation souhaitée. Les étudiants entrent dans une première année préparatoire à leur licence qui met l'accent, par petit groupe, sur la langue française écrite et orale, la méthodologie du travail, le projet personnel et professionnel, la culture et la remise à niveau ou la découverte de la spécialité choisie dans toute sa diversité (anglais ou psychologie).

Une immersion/découverte dans les cours magistraux de L1 est également organisée. L'étudiant bénéficie d'un suivi personnalisé. L'année suivante, les étudiants sont prêts à entrer dans l'année de L1 traditionnelle et ont déjà validé un certain nombre de modules et crédits en avance afin de pouvoir consacrer plus de temps au disciplinaire. La première année de licence se fait donc en deux ans, au lieu d'un.

Étapes de mise en œuvre

Nous expérimentons le dispositif sur deux ans et sommes actuellement à la fin de la première année. Nous tiendrons les jurys mi-juin. Nous avons déjà ajusté le dispositif pour la 2ème année d'expérimentation suite l'expérience de l'année 1 et aux remarques récoltées dans le questionnaire d'évaluation du programme par les étudiants.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

L'action a été évaluée par les étudiants sous la forme d'un questionnaire anonyme, via une échelle de Lickert et des commentaires libres.

Il est actuellement trop tôt pour donner un impact de l'action sur le public visé; ces effets se ressentiront lors de leur évolution en L1 traditionnelle. Des entretiens semi-directifs auront lieu avec les années de N-1.

Les difficultés rencontrées furent le manque d'implication et l'absentéisme au second semestre, dû, selon les réponses au questionnaire, au fait que l'obtention de l'année PPML ne conditionne pas l'entrée en L1. Les étudiants ont jugé ce critère démotivant. Ils ont aussi estimé que les cours n'étaient pas assez concentrés sur la journée. Ils ont dit aimer les travaux en autonomie.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Le rythme de travail pour l'année 2 d'expérimentation a été modifié, avec un maximum de cours donné au S1 et une part importante de professionnalisation au S2, couplée à du disciplinaire – l'immersion/observation a été renforcée. Les travaux en autonomie seront reconduits. La mission professionnelle a été remplacée par un stage assorti d'un module d'initiation à l'entrepreneuriat. La question de l'obtention du PPML pour le passage en L1 n'a pu être modifiée car c'est illégal dans le cadre d'un « OUI SI type 2 ».

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://etudes-anglophones.unistra.fr/reussite-orientation/licence-llcer/licence-1ere-annee-programmes-daide-pedagogique>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : DU Hub pour Rebondir

NCU : L@UCA

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Côte d'Azur

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- LITTERST Stéphanie, Conseillère pédagogique Projet L@UCA - stephanie.litterst@univ-cotedazur.fr
- MIRBEL Isabelle, Responsable scientifique et technique Projet L@UCA isabelle.mirbel@univ-cotedazur.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Bachelor 1

Effectif visé par l'action : 150

Date de lancement de l'action : Septembre 2019

L'objectif de l'action

Le Diplôme Universitaire Hub pour Rebondir vise à améliorer la réussite en licence, avec un double objectif :

- Placer Université Côte d'Azur en tant qu'acteur légitime pour proposer une formation et un accompagnement de qualité répondant aux besoins des étudiants en situation de décrochage
- Permettre aux étudiants de première année en difficulté souhaitant se réorienter, d'acquérir les outils nécessaires à un changement d'orientation réussi.

L'action innovante

Description de l'action

Le DU Hub a une valeur de 30 ECTS. Il a la particularité de ne pas être fractionné en semestre. L'étudiant(e) peut intégrer le DU Hub à 2 moments de l'année, qui correspondent à des périodes clés :

1. En novembre, après les vacances de la Toussaint ;
2. En février, après les résultats du premier semestre.

Organisation des cours :

UE1 : Projet Professionnel et Orientation 42 h :

Permet à l'étudiant de mieux se connaître, de trouver sa place et d'être acteur dans le groupe, de développer sa capacité à saisir les opportunités afin de dégager un maximum de pistes d'orientation. L'UE permet aussi à l'étudiant d'éveiller sa curiosité, de développer son réseau, d'acquérir de la méthodologie de recherche de stage/emploi

UE2 : Démarche Active d'Orientation :

Permet à l'étudiant de disposer des outils pour construire son projet afin de l'aider à court terme dans son orientation, et à moyen terme dans son insertion professionnelle. Cette UE est proposée en 100% distanciel

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

UE3 : Compétences Transversales proposées dans tous les portails de l'établissement :

Permet à l'étudiant de construire un socle de compétences transversales.

Les étudiants doivent valider l'UE de Compétences Transversales du semestre pair ou du semestre impair.

UE4 : Immersion socio-professionnelle :

Afin de découvrir le monde du travail et particulièrement un secteur d'activités ou un métier, les étudiants du DU Hub pour Rebondir doivent réaliser une ou plusieurs immersions socio-professionnelles. Une partie de l'UE4 consiste à la recherche d'entreprise ou d'organisme d'accueil. Cette immersion socio-professionnelle peut prendre la forme d'un stage avec une convention de stage, d'un emploi avec un contrat de travail, d'un volontariat en service civique ou d'une action de bénévolat avec une attestation de présence fournie par l'association.

UE5 : UE disciplinaire ou Découverte :

Permet à l'étudiant de découvrir une discipline.

Choix d'une UE soit sur le portail d'origine soit sur la liste des UE Découvertes du DU Hub pour Rebondir. La liste a été établie sur proposition des responsables de formation qui ouvrent certaines UE disciplinaires aux étudiants du DU Hub pour Rebondir pour les sensibiliser à de nouvelles matières. L'UE5 est mutualisée et ne demande aucun pré-requis.

Suivi individuel :

Chaque étudiant se voit attribuer un conseiller ou une conseillère d'orientation individuelle. Ce suivi est réalisé soit par un conseiller ou une conseillère du Bureau d'Information et d'Orientation, soit par un conseiller dédié de l'équipe L@UCA.

Étapes de mise en œuvre

- 2019/2020 : Dans un premier temps, le projet L@UCA a mis en place un dispositif nommé Hub pour Rebondir qui a pu exister grâce à l'intervention d'acteurs socio-économiques du département des Alpes-Maritimes, de manière bénévole.
- 2020/2021 : Création du DU Hub pour Rebondir pour un total de 30 ECTS. Le DU, inséré dans l'offre de formation de UniCA, a permis de pérenniser le dispositif ainsi que d'obtenir des moyens financiers correspondant aux heures maquettées.
- Depuis 2021/2022 : communication du DU Hub pour Rebondir auprès des étudiants ainsi que des différents prescripteurs au sein de UniCA. Rapprochement avec le service d'orientation qui participe activement au déploiement du DU.
- 2023/2024 : entretiens individuels réalisés par un nouveau chargé d'accompagnement pour mieux identifier et accompagner les étudiants les plus en difficulté dès le début de la L1 avec notamment un travail auprès des étudiants « oui si » avec les enseignants responsables du suivi de cette population.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Le projet prend en compte deux critères de réussite :

- Le premier critère est chiffré et correspond au taux de réussite des étudiant(e)s au diplôme DU Hub pour Rebondir. Les étudiants qui suivent la formation privilégient le projet professionnel et l'immersion socio-professionnelle, au détriment des UE disciplinaires, ce qui provoque un taux de réussite faible.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Certains étudiants, quasi décrocheurs à leur entrée dans le dispositif sont très difficiles à motiver et n'en tirent pas de bénéfice,

- Le second critère est qualitatif et correspond à l'acceptation ou non des étudiant(e)s au sein d'une formation correspondant à leur choix. Sur ce second critère, la plupart des étudiants trouvent une sortie positive.

D'ailleurs, l'enquête de satisfaction réalisée en fin de formation nous a permis de vérifier l'adéquation du dispositif, jugé très utile par une grande majorité. Il correspond aux attentes d'une majorité d'étudiants.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

L'enquête de satisfaction et les retours des accompagnants ont conduit à ajuster progressivement la maquette, les différentes activités proposées et les modalités d'accompagnement.

Pour l'avenir, d'autres ajustements seront nécessaires pour accueillir plus d'étudiants.

Certains étudiant(e)s, perdus dans leur orientation, demandent un accompagnement à leur projet d'orientation mais ne souhaitent pas quitter leur formation d'origine, d'où le projet de création d'un Hub Express, sur une semaine intensive, qui serait proposé à plusieurs moments de l'année universitaire et répondrait à la fois au besoin des étudiant(e)s désorientés et à l'objectif de passage à l'échelle du projet NCU.

Par ailleurs, après trois ans d'existence, la demande a été faite au ministère pour que le DU soit habilité à accueillir des boursiers.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://univ-cotedazur.fr/formation/reussir-ses-etudes/hub-pour-rebondir>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Semestre rebondir

NCU : DREAM-U

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Aix-Marseille Université

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- RIBAUD Anne / anne.ribaud@univ-amu.fr / Vice-présidente formation déléguée à l'insertion et l'orientation
- NOEL-LARDIN Laurence / laurence.noel-lardin@univ-amu.fr / responsable du dispositif, responsable de pôle au service universitaire d'insertion et d'or

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Hors diplôme

Effectif visé par l'action : 400

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Ce dispositif vise à accompagner les étudiants décrocheurs volontaires de LI dans la formalisation d'un nouveau projet de qualification en explorant d'autres modalités de formation hors AMU (BTS, titre Pro de niveau 5), avec un accent sur l'apprentissage en s'appuyant sur les besoins des entreprises du territoire.

L'action innovante

Description de l'action

La démarche vise à sécuriser le parcours des étudiants décrocheurs et à les accompagner dans leur projet professionnel et leur insertion sociale. Les deux établissements – l'université et l'AFPA – collaborent pour offrir un accompagnement complémentaire et global.

À l'université, le travail consiste à repérer les étudiants décrocheurs. Ce repérage est rendu possible grâce à une étroite collaboration entre le service du SUIO, les directeurs des études, les services de la scolarité et les associations étudiantes. Cet accompagnement doit également s'adapter aux différentes vagues de décrochage qui se produisent tout au long de l'année universitaire, de la rentrée à la fin de l'année.

Du côté de l'AFPA, opérateur pour la DREETS du PRIC, un travail approfondi est réalisé sur les projets professionnels des étudiants, en favorisant l'alternance et les immersions en milieu professionnel. L'accompagnement peut représenter jusqu'à 30 heures par étudiant au cours de l'année, permettant de consolider leur choix pour des formats d'études plus professionnalisants. Cet effort est particulièrement destiné aux étudiants de première année de licence en situation de décrochage, majoritairement issus des quartiers politiques de la ville. Les résultats montrent que 80 % des étudiants accompagnés sont stabilisés dans leurs nouvelles formations six mois après l'accompagnement.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Étapes de mise en œuvre

Mis en place de janvier 2020 par la direction de l'Ingénierie et de l'Innovation de l'AFPA de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en collaboration avec Aix Marseille Université sur la faculté des Sciences. Extension en septembre 2022 à la faculté d'économie et de gestion. Au sein d'AMU le dispositif est financé par le dialogue de gestion et le Service Universitaire d'insertion et d'orientation (SUIO). Financement par le COMP en janvier 2024 avec extension à deux nouvelles composantes : faculté de droit et de sciences politiques et faculté des arts, lettres et sciences humaines. L'AFPA et AMU envisagent de poursuivre et d'étendre ce dispositif et recherchent actuellement des financements pour le faire.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Indicateurs :

- Mesure du taux d'adhésion : nb étudiants décrocheurs suivis / nb étudiants reçus ; Mesure du taux de stabilité des étudiants dans leur nouvelle formation : nb étudiants stabilisés dans leur nouvelle formation / nb étudiants décrocheurs suivis à 6 mois

Freins :

- Freins périphériques importants (santé, finances, logement...) ; difficultés à mobiliser des financements

Conditions de réussite :

- Adhésion de tous les acteurs de la composante ; adhésion et collaboration du SUIO ; accès facilité à des stages courts ; adhésion du monde socio-économique pour les stages et l'alternance ; condition de réussite supplémentaire en sciences : recrutement d'un CPE qui permet une proximité avec le public oui-si.

Difficultés rencontrées :

- Public difficile à mobiliser ; communication complexe et irrégulière avec les étudiants ; lourdeur administrative des conventions de stage court ; méfiance de certaines composantes construction d'un réseau de partenaires spécifiques pour ce public.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Les ajustements sont réalisés en fonction des spécificités de chaque faculté. Les calendriers académiques et les modalités d'évaluation varient d'une faculté à l'autre, influençant ainsi les vagues de décrochage des étudiants. De même, les modalités d'accompagnement pédagogique sont spécifiques à chaque faculté, tout comme les interlocuteurs privilégiés ce qui demandent des adaptations.

L'ajustement principal concerne le financement. À ce stade, l'AFPA n'a pas encore obtenu de financement pour cette année. Par conséquent, le SUIO doit déployer les actions précédemment menées par l'AFPA, notamment l'identification et la construction d'un réseau de professionnels adapté à ce public.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/nouveau-depart-dispositif-rebondir>

Sous-thème

Les actions pré bac améliorant l'orientation des lycéens

- Dispositif « Booster sa réussite » - [page 200](#)
- Pré-validation au lycée des compétences universitaires - [page 202](#)
- Dispositif PANORAMA PIA 3 – Pour l'Accompagnement à l'Orientation et la Réussite à Aix-Marseille, Avignon, Toulon. - [page 204](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Dispositif «Booster sa réussite»

NCU : Form'UL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Limoges

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Aurélie Doyen-Bouny, Directrice adjointe du Pôle Formation, Responsable de la Direction Orientation Réussite et Insertion : aurelie.doyen@unilim.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1

Effectif visé par l'action : 550

Date de lancement de l'action : Septembre 2022

L'objectif de l'action

En 2022-2023, suite à différents constats réalisés auprès des doyens-directeurs des composantes, un plan global d'accompagnement à la réussite a été mis en place afin de mieux coordonner l'accompagnement des étudiants et de faire converger les pratiques.

Le dispositif « Booster sa réussite » a été conçu dans une logique de démarche qualité et d'amélioration continue, et propose aux étudiants de 1ère année, un accompagnement de proximité avec des ateliers dans les maquettes ou à la carte.

L'action innovante

Description de l'action

Dans le cadre des Journées de la réussite consacrées aux responsables de parcours aménagés et suite aux retours de nos différentes enquêtes, plusieurs difficultés étaient apparues progressivement dans le déploiement des parcours aménagés :

- Une difficulté pour certains étudiants à gérer les rythmes de travail allégés en « Rythme progressif » et notamment une incapacité à occuper les temps libérés en autonomie.
- Un fort besoin d'accompagnement méthodologique.

Déployé à la rentrée 2022, « Booster sa réussite » est porté par une équipe de 3 chargés d'accompagnement à la réussite et un coordonnateur qui travaillent en proximité avec les étudiants. Ils leur donnent les clefs du métier d'étudiant, les conseillent sur leur orientation et les aident à s'intégrer à la vie universitaire.

Ainsi, la première mission des chargés d'accompagnement a été, pendant l'été 2022, de contacter par téléphone tous les futurs étudiants ayant reçu un avis « Oui-Si » sur ParcoursSup. Plus de 200 étudiants ont ainsi bénéficié en amont de leur inscription, d'informations et de conseils individualisés. Les retours des étudiants et des enseignants sur ces appels ont été très positifs : les néo-entrants étaient plus à l'aise quant à l'organisation de leur parcours et les enseignants ont eu beaucoup moins de questions administratives à gérer en début d'année.

Les chargés d'accompagnement à la réussite animent des ateliers collectifs consacrés au métier d'étudiant (réaliser la prise de notes, gérer son temps de travail, se préparer aux examens, développer et valoriser les compétences transversales, savoir lire un relevé de notes, ...).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Les chargés sont également sollicités pour des rendez-vous conseils et contribuent aussi au raccrochage des étudiants régulièrement absents. De plus, ils animent des ateliers à destination des élèves de Première et Terminales de présentation de l'Université de Limoges et de ses parcours aménagés.

Étapes de mise en œuvre

1. Identification des points à améliorer dans l'accompagnement à la réussite étudiante.
2. Proposition d'éléments de remédiation en lien avec les constats réalisés.
3. Définition des ressources nécessaires au déploiement du dispositif.
4. Rédaction des missions et recrutement des chargés d'accompagnement et du coordonnateur.
5. Formation des équipes.
6. Conception des ateliers.
7. Déploiement du dispositif.
8. Évaluation des actions et remédiations.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Évaluation quantitative :

- Nombre d'appels aux futurs étudiants « Oui-Si »
- Nombre d'entretiens individuels
- Nombre d'ateliers de méthodologie animés
- Nombre de participants aux ateliers
- Nombre de participants à Preamble'UL
- Nombre d'étudiants contactés pour le suivi d'assiduité

Évaluation qualitative :

- Un cycle de deux journées dédiées à la réussite est proposé chaque année afin de faire un point avec les Directeurs d'études et Directeurs adjoints à la pédagogie des composantes, les conseillers pédagogiques, le Directeur et les Directrices adjointes du Pôle Formation, le VP CFVU, des Psychologues de l'Education Nationale et les principaux partenaires de l'orientation sur les parcours aménagés.
- Des questionnaires de satisfaction sont transmis aux participants des ateliers de méthodologie, aux bénéficiaires des entretiens individuels et aux participants de la journée Preamble'UL.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Le dispositif a vu le jour en 2022-2023.

Suite à sa première année de déploiement, des ajustements ont été réalisés :

- Des ateliers plus en lien avec les problématiques disciplinaires de chaque composante ont été ajoutés.
- La journée d'intégration Preamble'UL a été conçue pour lever les craintes liées à la transition lycée/université et initier un lien d'affiliation à une communauté universitaire.
- Les ateliers ne sont pas toujours obligatoire (selon la composante) mais sont inscrits dans l'emploi du temps des étudiants.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.unilim.fr/u-pratique/accueil-et-accompagnement/la-reussite-a-lul/>



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Pré-validation au lycée des compétences universitaires

NCU : LCeR

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Picardie Jules Verne U du Littoral Côte d'Opale et U d'Artois

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Heulot-Petit / Françoise / francoise.heulotpetit@univ-artois.fr / Université d'Artois
- Cuisset / Arnaud / arnaud.cuisset@univ-littoral.fr / Université du Littoral Côte d'Opale
- Joiron / Céline / celine.joiron@u-picardie.fr / Université Picardie Jules Verne

Maturité de l'action : En phase de test dans votre établissement

Public cible de l'action : Licence 1

Effectif visé par l'action : 100

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Permettre à des lycéens inscrits dans des lycées partenaires de pré-valider des compétences universitaires (sous la forme de crédits ECTS) avant d'entrer à l'université. L'ambition est de créer des parcours accélérés, aménagés ou facilités pouvant favoriser la réussite en licence et des parcours de formations plus flexibles. Renforcer les liens du secondaire et du supérieur en démythifiant l'image du monde universitaire.

L'action innovante

Description de l'action

Dans le cadre du projet LCeR (Licences Compétences en Réseau), lauréat de l'appel France 2030 « Nouveaux Coursus Universitaires » (ANR-18-NCUN-30), qui développe l'approche par compétences et l'hybridation des formations de licences générales pour les trois établissements de l'alliance A2U (Artois/ULCO/UPJV), nous avons travaillé avec trois lycées partenaires (Lycée Condorcet Lens, Lycée Coubertin Calais et Lycée Maire Curie Nogent sur Oise) à la mise en place d'un dispositif permettant aux lycéens de pré-valider des compétences universitaires avant d'entrer à l'université dans le but d'aboutir à un démonstrateur au niveau national. Il peut s'agir aussi bien de compétences transversales (linguistiques, numériques) que de compétences disciplinaires, pour lesquelles une offre de formation multi-modale est co-construite entre les lycées et les universités.

Étapes de mise en œuvre

Au cours de l'année 2023-2024, les 3 établissements universitaires et leurs lycées partenaires ont expérimenté la pré-validation de compétences anticipables en lien avec le numérique (modules PIX), les mathématiques ou encore les langues, proposées dans le cadre d'enseignements multimodaux. Enseignants du supérieur et du secondaire ont travaillé de concert pour permettre à des lycéens de niveau terminale préalablement présélectionnés de se préparer à des évaluations niveau 1ère année de licence sur des ressources choisies leur permettant ainsi de pré-valider avant leur entrée universitaire des crédits ECTS.



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Actuellement, le dispositif touche une centaine de lycéens de Terminale des 3 lycées partenaires impliqués dans l'expérimentation. À terme, le dispositif sera ouvert à tous les lycéens volontaires inscrits dans un lycée des territoires de la région académique sur lesquelles nos trois universités recrutent une majorité de lycéens.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Les établissements du secondaire et les établissements universitaires partenaires mettront en place deux commissions impliquées dans l'évaluation de l'action :

- Une commission permanente examinant et répondant à toutes questions afférentes à l'exécution de la convention liant lycée et université notamment, les compétences anticipables, les crédits associés, et les mentions de licence concernées ;
- Une commission pédagogique traitant des questions liées à l'organisation et au contenu des formations proposant des compétences anticipables.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

A la rentrée prochaine, dans le cadre d'une convention signée entre les établissements partenaires et le Rectorat de région académique, la phase d'expérimentation des compétences anticipées sera étendue par chaque établissement sur plusieurs ressources pédagogiques. L'essaimage à d'autres établissements du secondaire sera amorcé.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Dispositif PANORAMA PIA 3 – Pour l'Accompagnement à l'Orientation et la Réussite à Aix-Marseille, Avignon, Toulon.

NCU : MisTRAL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Toulon

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Anne Ribaud, Vice-Présidente déléguée à l'Orientation AMU, anne.ribaud@univ-amu.fr
- Ludovic Collin, Chef de projet PANORAMA, ludovic.collin@univ-amu.fr
- Sur l'UTLN : Jahiel Ruffier-Méray, Vice-Présidente déléguée à la Formation Initiale jahiel.ruffier-meray@univ-tln.fr
- Les équipes dans chaque université Aix-Marseille et Avignon (SUIO, SAFIRE)

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Hors diplôme

Effectif visé par l'action : 18837

Date de lancement de l'action : 2021

L'objectif de l'action

Briser les frontières pour accompagner le lycéen dans son parcours d'orientation

- Les frontières psychologiques et culturelles : renforcer l'estime de soi, la confiance et l'autonomie des lycéens défavorisés, par l'exemple et l'engagement étudiant ;
- Les frontières physiques : se rapprocher des publics éloignés géographiquement en s'appuyant sur des dispositifs en présence ;
- Les frontières organisationnelles : adopter une démarche de co-construction entre les acteurs de l'orientation du territoire.

L'action innovante

Description de l'action

Le projet s'organise autour d'un portefeuille d'actions qui s'adapte aux spécificités de chaque territoire, sur l'UTLN, 4 axes sont développés :

- 01.INFORMATION : Information sur les formations : Stand minibus de l'Université avec les ambassadeurs étudiants / conférence sur l'offre de formation / Info vie étudiante : Stand minibus et atelier Demain étudiant de Sorti d'Amphi
- 02.IMMERSIONS : Test ton sup' : journée de découverte de l'université, immersions en cours, journée E-APA, « faites de la science » / Elles bougent : Visite thématique d'entreprise / 100.000 Entrepreneurs : Intervention individuelle, speed meeting / Jobirl : Rencontre inspirante, découvrir des pro
- 03.ACCOMPAGNEMENT (Ateliers) : Article 1 : Inspire vers le sup', inspire exploration, inspire code pro' / Jobready SAOI : avec ambassadeurs étudiants / Jobirl : C'est pas mon genre / Elles bougent : Mixité dans les filières
- 04.ARTICULATION BAC+3 / BAC-3 : Table ronde : échanges entre personnels éducatifs et personnels universitaires sur des thématiques demandées / Rencontre entre enseignants du secondaire et du supérieur : présentation de l'offre de formation détaillée ainsi que les attendus et conseils

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Démarré pendant la période du COVID en 2020-2021, le dispositif collaborait alors avec 2 lycées sur le département du Var. Puis en 2021-2022 : avec 9 lycées ; en 2022-2023 avec 12 lycées et en 2023-2024 avec 19 lycées. Il est prévu d'intégrer 3 nouveaux lycées, en 2024-2025, atteignant ainsi sa capacité maximale de 22 lycées Publics/Privés – Généraux/Technologiques.

Quelques chiffres permettent d'illustrer la réussite de PANORAMA :

En 2022-2023 :

- 12 lycées
- 153 interventions déployées
- 7050 personnes touchées

En 2023-2024 :

- 19 lycées
- 268 interventions déployées
- 18 837 personnes touchées

En 1 année, cela représente une croissance de + 75% d'interventions déployées et + 167% de personnes touchées

Étapes de mise en œuvre

En 2021/2022, l'université de Toulon a commencé à harmoniser ses pratiques avec les lycées partenaires et à initier de nouveaux échanges. En 2022/2023, les actions appréciées par les chefs d'établissement se sont pérennisées et le nombre de lycées partenaires est passé à 12. En 2023/2024, le projet s'est étendu à 19 lycées. Les partenaires internes et externes adhèrent au dispositif et renforcent leur engagement. Les méthodes sont désormais rodées et trois nouveaux lycées rejoignent le projet. Les échanges avec les partenaires sont plus efficaces grâce à une meilleure planification aidé en cela par un nouvel outil de planification qui sera bientôt mis en place pour libérer du temps pour l'expérimentation et l'amélioration des contenus.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Les évolutions envisagées sont :

- Plus de réactivité auprès des lycées
- Optimisation des moyens pour les élèves des QPV et zones rurales, focus sur les terminales au 1er semestre
- Adaptation du format et de la durée des activités proposées : animation (ex : speed-dating, escape-game), webinaire, ...
- Plus d'informations sur les métiers grâce aux nouveaux partenaires (100 000 entrepreneurs, Jobiri), à la mobilisation des réseaux d'entreprises des universités, et aux liens avec les Bureaux Des Entreprises
- Renforcement des rencontres étudiants-lycéens : consolidation des dispositifs des établissements supérieurs, organisation de rencontres en ligne ou en présentiel avec les associations
- Conception de nouvelles activités comme un atelier sur les compétences transversales
- Création d'une mallette pédagogique

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.univ-tln.fr/Le-projet-PANORAMA-retenu-et-labellise-pour-le-PIA-3.html>

Sous-thème

Les parcours de remédiation et de réorientation en L1

- Ecosystème de réorientation en licence 1 - [page 207](#)
- REBOND - [page 210](#)
- Construire un nouveau projet au cours de la première année de licence - [page 212](#)
- Thèse : Persévérer ou se réorienter ? Facteurs contextuels et motivationnels de la réorientation des étudiants de licence - [page 215](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Écosystème de réorientation en licence 1

NCU : So Skilled!

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Paris 8 et Paris Nanterre (anciennement ComUE Paris Lumières)

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- François Le Clère, responsable scientifique So Skilled, MCF Sciences de l'éducation, francois.le-clere02@univ-paris8.fr
- Ilaria Pirone, VP CFVU Université Vincennes Saint-Denis Paris 8, ilaria.pirone@univ-paris8.fr
- Anna Hanotte, coordinatrice DU Universitas, anna-maria.hanotte@univ-paris8.fr
- SCUIO-IP

Maturité de l'action : En cours de prototypage

Public cible de l'action : Licence 1 ; Diplôme de niveau bac+1

Effectif visé par l'action : 250

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Alors que l'Université Paris 8 connaît un taux moyen de 40% de décrochage en L1, le DU Universitas naît en 2020 dans le cadre d'un programme PIA3, le NCU So Skilled, qui s'appuie sur une approche humaniste et capacitante du développement des compétences transversales (Fernagu, 2012; Bréchet, 2020). Le DU s'inscrit dans un éco-système plus large, en lien avec d'autres dispositifs qui soutiennent les étudiants au sein des Licences, dont : des EC méthodologiques, des EC d'accompagnement à la poursuite d'étude et à l'insertion professionnelles et des "EC Libres" So Skilled d'accompagnement à l'individualisation des parcours. L'Université Paris 8 a récemment défini cet éco-système à travers son schéma directeur des réussites étudiantes.

À partir du travail mené au sein de l'Université Paris 8 sur le schéma directeur des réussites étudiantes, il a semblé nécessaire de sortir d'une unique approche « dispositif » pour penser un écosystème de réorientation avec l'idée qu'il soit capacitant pour les étudiants et qu'il leur permette de circuler, d'éprouver et d'expérimenter les formations dans une logique d'orientation qui ne soit pas linéaire.

L'action innovante

Description de l'action

Outre la proposition du DU Universitas à des étudiants en "mal d'orientation" ou en réorientation, il s'agit désormais de proposer aux étudiants de L1 désorientés et "perdus" dans le début de leurs études un accompagnement modulable en fonction de leurs besoins :

- Tutorat / mentorat
- Modules de formations aux compétences transversales ou transposables (insertion à l'université, méthodologie, accompagnement à la construction de parcours)
- Modules d'orientation

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

- Dispositifs spécifiques (de remédiation ou DU Universitas)

L'action mobilise aussi les responsables de Licence 1, les directrices et directeurs des études, et le SCUIO-IP dans la phase de réorientation de second semestre afin qu'elle soit mieux investie et permette une circulation des étudiants entre les licences.

Étapes de mise en œuvre

2020-2023 : Mise en place d'un DU articulant formation aux compétences et connaissances transversales, modules d'orientation et tutorat étudiant

2023-2024 Bilan triennal de l'expérimentation

Réflexion dans le cadre du schéma directeur des réussites étudiantes sur l'articulation entre différents dispositifs

Recherche de partenariats pour le tutorat

Septembre 2024 : Finalisation du schéma directeur des réussites étudiantes

2023-2024 Prototypage d'un nouvel écosystème de réorientation pour toucher plus d'étudiants.

Conventionnement avec des partenaires

2024-2025 Mise en œuvre

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

L'expérimentation pédagogique du DU Universitas et ses prolongements sont portés par un collectif de chercheurs :

- Marcella Siniscalchi, doctorante au CIRCEFT Epsyfor, Université Paris 8
- Anna Hanotte, coordinatrice pédagogique du DU, Docteure en Littérature, Université Paris 8
- Pascaline Tissot, MCF Sciences de l'éducation et de la formation, EMA, INSPE de Gennevilliers
- François Le Clère, MCF Sciences de l'éducation et de la formation, CIRCEFT Clepsydre, Université Paris 8
- Ilaria Pirone, MCF Sciences de l'éducation et de la formation, CIRCEFT Epsyfor, Université Paris 8

Le bilan du dispositif DU UNIVERSITAS est qualitatif et ne se réduit pas au nombre des étudiants ayant obtenu la certification. La validation du diplôme est notamment intéressante pour les étudiants qui souhaitent poursuivre une formation universitaire, car elle permet d'obtenir 40 ECTS et d'être dispensé de certains cours pour la poursuite à l'université. Le DU offre surtout un accompagnement individualisé de la réflexion approfondie sur l'orientation de chaque étudiant, en s'appuyant sur les ressources de l'université (découverte des disciplines SHS, développement de la culture générale, des connaissances et compétences transversales). De cette manière, le DU Universitas s'inscrit sur une partie du cheminement des étudiants vers le nouveau projet qui peut s'avérer plus ou moins long selon le cas (certains étudiants reviennent vers nous un ou deux ans après la fin du DU).

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Proposition aux étudiants qui souhaitent rester inscrits dans leurs licences tout en s'inscrivant dans une démarche de réorientation, de suivre une partie des blocs d'enseignement et d'accompagnement du DU.

Développer des liens entre les formations et établissements pour proposer les réorientations « précoces », au second semestre ou l'année suivante (en lien avec la réforme de la direction des études de l'Université).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Meilleure valorisation des étudiants en réorientation (du DU Universitas et des diplômes « Paréo ») dans Parcoursup.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://hal.science/hal-04557146>

<https://www.univ-paris8.fr/-DU-Universitas->

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : REBOND

NCU : ELANS

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Poitiers

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Dufont Isabelle, Directrice du SAFIRE (= SCUIO-IP de l'université de Poitiers), isabelle.dufont@univ-poitiers.fr ou 05 49 45 44 25

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Bachelor 1

Effectif visé par l'action : 30

Date de lancement de l'action : 2019

L'objectif de l'action

Rebond est un parcours de remédiation mis en place afin d'aider les étudiants en défaut d'orientation, au début de leur cursus d'études (LI, BUT 1) à construire un plan d'action pour « rebondir » vers une autre formation ou une insertion socio-économique. Rebond s'adapte pour renforcer le besoin d'accompagnement personnalisé des primo-entrants dans la réussite de leur projet d'études, personnel et professionnel : il offre la démarche et les outils pour permettre d'être acteur de son parcours.

L'action innovante

Description de l'action

Les étudiants intégrés à REBOND bénéficient d'un contrat d'aménagement d'études spécifique et à ce titre, conservent leur inscription administrative, leur statut, et leurs éventuels droits à bourses s'ils sont assidus. Répartis en deux promotions de 15 étudiants maximum pour favoriser la pair-émulation, le parcours se déroule sur une période de 3 mois, articulée entre novembre (premiers résultats et 1er échanges avec les enseignants-référents) et février (pour pouvoir coïncider avec la campagne de réorientation via Parcoursup).

Le dispositif est composé de deux parties, auxquelles s'ajoutent un suivi individuel renforcé d'au minimum trois RDV- étapes par les conseillers orientation-insertion du service :

Une partie socle commun d'orientation incluant outils, méthodes, et mises en situation (simulation, jeux de rôle etc.), constitué principalement d'ateliers collectifs (analyse de compétences et d'intérêts, Portefeuille d'expériences et de compétences, recherche et traitement de l'information, outils de candidature, etc.), ainsi que plusieurs ateliers complémentaires pour travailler la remobilisation, la confiance en soi et l'aisance à l'oral (avec l'appui de comédiens). Cette partie représente une soixantaine d'heures d'intervention. Plusieurs temps forts sont organisés pendant cette période, notamment des rencontres avec des professionnels et une présentation des projets des uns et des autres devant le groupe à l'issue du socle commun ;

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Une « partie modulaire », en fonction des préconisations, des profils ou du projet, pour maintenir un lien rapproché jusqu'à la rentrée suivante, avec au choix la possibilité de :

- réinvestir la filière d'origine et poursuivre les cours ;
- acquérir des compétences transversales (Méthodologie du travail universitaire , langues, compétences informatiques...);
- effectuer un stage ou un service civique, une immersion dans une nouvelle formation, ...

Deux enquêtes sont systématiquement réalisées, à la sortie immédiate du dispositif et à 6 mois (ce qui correspond à la rentrée suivante) pour évaluer le ressenti et faire évoluer le dispositif.

Étapes de mise en œuvre

Étapes de mise en œuvre du projet REBOND

- 2019-2020 : cahier des charges et ingénierie du dispositif, mise en place équipe et partenariats internes ou externes (CROUS par ex.)
- 2020-2021 : lancement la 1ère promotion (crise sanitaire)
- 2021-2022 : 1ère année de « vrai fonctionnement » d'un groupe complet (1 promo, capa d'accueil de 15 étudiants) ; 1ers résultats d'enquête pour faire évoluer le dispositif
- 2022-2023 : ouverture d'une 2ème promo (capacité d'accueil à 30 étudiants)
- 2023-2024 : année de rodage de 2 promotions ; intégration nouveaux contenus
-

Étapes dans une année universitaire

- phase 1 (jusqu'à nov.) : information aux équipes (pédagogiques et de scolarité); 1ères identifications par les équipes pour promo 1 (promo 2 jusqu'à Noël) ; RDV et prescriptions au SAFIRE pour promo 1 ou 2.
- phase 2 (entre mi nov. et mars) : socle commun (2 groupes en décalé)
- phase 3 (à partir de mars) : socle modulaire, suivi démarches (Psup notamment)
- phase 4 (jusqu'à sept.) : suivi, enquêtes

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Conditions et leviers : le travail collaboratif d'identification entre enseignants-référents et service d'accompagnement à l'orientation-insertion.

Bien sensibiliser en interne à l'objectif du dispositif (ce n'est pas de la « remise à niveau académique », c'est du travail sur le projet d'orientation, quel qu'il soit.

Autre levier identifié : la sensibilisation de partenaires internes ou externes qui permettent un écosystème bienveillant autour de ces étudiants pour favoriser leur «rebond» : association d'anciens cadres et DRH qui acceptent de participer à des simulations, interventions d'entreprises du territoire, accueil des étudiants en stage d'immersion professionnelle y compris dans des services universitaires (dans toutes leur variété de métiers !) pour montrer des métiers différents, etc.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Introduction de jeu de rôle d'insertion professionnelle (en 23-24).

Augmentation des séances avec des comédiens (teambuilding) en début de parcours pour stimuler l'appartenance au groupe.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Construire un nouveau projet au cours de la première année de licence

NCU : @SPIRE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Savoie Mont-Blanc

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Elodie Kredens – elodie.kredens@univ-smb.fr – responsable de l'axe réussite du projet @SPIRE

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1

Effectif visé par l'action : 3000

Date de lancement de l'action : Décembre 2023

L'objectif de l'action

Le DU « Mon Nouveau Projet » a ouvert en décembre 2023. Il s'adresse aux étudiants de 1ère année de licence abandonnant leur formation initiale au cours du 1er semestre. Les objectifs sont de construire un nouveau projet d'orientation, d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer les acquis du lycée, de découvrir le monde professionnel avec des stages et surtout, de reprendre confiance en soi.

L'action innovante

Description de l'action

Une partie importante des néo-bacheliers échoue dès la première année à l'université. Certains n'ont pas forcément obtenu leur premier vœu. D'autres ne savent pas réellement à quoi s'attendre en découvrant une formation et peuvent rencontrer rapidement des problèmes d'adaptation ou se confronter à une exigence académique difficile à satisfaire.

À l'USMB, une enquête par questionnaire est menée chaque année auprès de tous les étudiants de première année quelques semaines après la rentrée. Elle permet d'interroger les étudiants sur conditions d'études, leur passage du lycée à l'université et les problèmes qu'ils rencontrent. Les résultats de 2023-2024 corroborent l'existence de difficultés notoires au premier semestre. Elle montre que 34% des répondants de L1 rencontrent des difficultés de compréhension des cours et 36% des difficultés d'organisation. Par ailleurs 16% disent avoir des doutes à poursuivre leur formation.

Jusqu'à présent, peu de solutions étaient proposées à ces étudiants, sauf à rester dans leur filière en bénéficiant du relai du service d'orientation et d'insertion de l'USMB (SUIO-IP) ou encore du Club des entreprises, partenaire de l'université. En abandonnant leur formation, beaucoup sortaient finalement du champ des études.

C'est pour éviter que les étudiants dans cette situation restent en échec que le DU « Mon Nouveau Projet » (DU MoNoPro) a ouvert.

Le DU est constitué de 4 unités d'apprentissage (UA) de 50h chacune. Les trois premières UA constituent le tronc commun et la dernière UA est à choisir parmi 3 possibilités.

L'UA 1 porte sur la construction du nouveau projet personnel et professionnel. Il fait intervenir les agents du SUIO-IP, à savoir les conseillères d'orientation, les accompagnateurs à la réussite

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

étudiante (ARE) et les chargés d'insertion professionnelle. Un ou plusieurs stages de 4 à 6 semaines permettent aux étudiants de découvrir des métiers ou des secteurs d'activités. Cette UA est porteuse de 6 crédits ECTS pouvant être pris en compte si l'étudiant décide de se réorienter en licence au sein de l'USMB l'année suivante.

L'UA 2, dite « modulaire » permet de suivre des cours d'anglais, de renforcer ses compétences numériques, de valoriser ses compétences existantes et à venir avec l'e-portfolio. Enfin, elle offre la possibilité de participer à des ateliers d'intelligence collective et de faire une sortie sportive. Cette UA est également porteuse de 6 crédits ECTS à valoir l'année suivante à l'USMB hors BUT et Polytech.

L'UA 3 est intitulée « S'exprimer ». Elle propose de travailler sur la prise de parole, la facilitation graphique (Sketchnoting) et le rédactionnel avec la plateforme Ecri+. Elle est évaluée en compétences.

L'UA 4 vise à renforcer les acquis du lycée et se décline en 3 parcours au choix.

- Le parcours « Économie et Gestion » donne l'occasion de revenir sur les fondamentaux de la discipline et de suivre un cours pour produire des statistiques descriptives.
- Le parcours « Humanités » se construit autour de 3 compétences : s'informer, argumenter et questionner le monde contemporain.
- Le parcours « Sciences et techniques » vise à maîtriser un ensemble d'outils mathématiques appliqués.

Les 3 parcours comportent un module « Mesurer les enjeux de la transition écologique et du développement durable ». L'UA 4 est évaluée en compétences.

Le dispositif peut accueillir 20 étudiants par parcours, soit 60 étudiants au total. Les étudiants décrocheurs sont identifiés entre la fin du mois de septembre et le début du mois de décembre. Le DU commence en décembre pour le tronc commun. Au mois de février les modules des parcours s'ajoutent à l'emploi du temps et la période de stage s'étend du mois de mars à fin avril. Les étudiants reviennent en cours au mois de mai pour dresser un bilan de toute leur année, faire le point sur leurs compétences et être préparés à une soutenance orale. Le jury se tient début juin.

Étapes de mise en œuvre

Plusieurs étapes sont nécessaires dans la création du DU. Il faut tout d'abord construire la maquette pédagogique et faire voter le projet en CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire). Le calibrage financier et la mise en œuvre administrative doivent pouvoir assurer la naissance du DU.

Ensuite, vient la co-construction des interventions autour du nouveau projet des étudiants avec le service d'orientation et d'insertion professionnelle. L'équipe pédagogique doit également se construire pour assurer le reste des cours. Vient par ailleurs la mise au point d'un processus de recrutement des étudiants ainsi que la communication autour du DU. Restent la coordination de tous les acteurs du DU et l'amélioration continue du dispositif.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

La première année du DU a fait l'objet de deux types d'évaluation. D'une part, plusieurs réunions de pré-bilans et bilans avec l'ensemble des acteurs et des services concernés ont permis de dresser un état de lieux des forces, des faiblesses et des perspectives d'avenir du dispositif. L'équipe pédagogique, l'équipe administrative, la composante d'accueil, le SUIO-IP ont été sollicités tour

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

à tour. Un document de synthèse a été établi. D'autre part, plusieurs questionnaires auprès des étudiants permettent de dresser une typologie précise des étudiants ayant bénéficié du DU et de mesurer les apports et les impacts de la formation. A l'issue du DU, 89% des étudiants ont un projet de réorientation, le reste évoquant des pistes. 97% recommandent le DU et 78% obtiennent le diplôme.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

L'expérience de la première année nous conduit à envisager des adaptations. En 2024 nous ferons deux rentrées décalées pour l'UA 1 afin de faire correspondre le début des cours avec plusieurs temporalités d'abandon des étudiants. En effet, certains décrochent au bout de quelques jours voire quelques semaines, tandis que d'autres le font après quelques mois. Ainsi, une première rentrée interviendra début novembre et une seconde début décembre avant que tous les étudiants ne commencent les autres UA en même temps en janvier. Par ailleurs, la durée des stages va être étendue à 8 semaines pour effectuer les stages, mais également avoir la possibilité de faire des immersions dans des filières visées à l'USMB ou dans d'autres structures, comme par exemple des Fablabs.

Publication scientifique ou un site web relative à l'action décrite :

LE GUERN A. et KREDENS E., « Le décrochage universitaire au prisme de nouveaux dispositifs d'accompagnement à la réussite étudiante : le projet NCU @SPIRE à l'Université Savoie Mont Blanc », in OSP, à paraître fin 2024

Illustrations ou photos relatives à l'action :



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Persévérer ou se réorienter ? Facteurs contextuels et motivationnels de la réorientation des étudiants de licence

NCU : NeptUNe

Nom du laboratoire de rattachement : CREN

Nom de l'établissement de rattachement : Nantes Université

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : Jacob Céline

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : Michaut Christophe (directeur) et Albandea Ines (co-encadrante)

Date du début du travail de recherche : 01/09/2021

Date de fin du travail de recherche :

Mots clés : accompagnement ; réorientation ; acteurs de l'éducation ; université ; étudiants

L'Objectif du travail de recherche

L'objet de cette communication est d'analyser les représentations et les pratiques d'accompagnement à la réorientation des étudiants. Face à l'individualisation des parcours, les institutions sont encouragées à faciliter la flexibilité des parcours, y compris les réorientations (Minault et al, 2020). La diversité des pratiques invite à interroger comment ces transitions sont médiées.

Description du travail de recherche

Introduction

La réussite étudiante ne se limite pas uniquement à la performance académique, mais inclut également l'importance des parcours non traditionnels et des transitions qui s'écartent des normes institutionnelles établies (Michaut, 2023). La réorientation, qu'il s'agisse d'un changement de filière ou de formation, constitue désormais une forme de réussite à part entière (Rossignol-Brunet, 2024). Un tiers des néo-bacheliers inscrits en licence en 2021 ont d'ailleurs connu une réorientation (Klipfel, 2023), témoignant de l'individualisation des parcours étudiants où les choix d'études à la carte se normalisent (Charles et Delès, 2018). Ce phénomène questionne la manière dont les institutions éducatives gèrent et soutiennent les réorientations des étudiants. Quelles sont les modalités de mise en œuvre de l'accompagnement des étudiants en réorientation à l'université, et comment les étudiants s'en saisissent ?

Méthodologie

Cette recherche utilise une méthodologie combinant des méthodes qualitatives et quantitatives. Dans un premier temps, une enquête qualitative a été réalisée auprès de 50 professionnels impliqués dans le processus de réorientation des étudiants, en particulier pour les primo-arrivants (responsables de formation, conseillers d'orientation, personnels du rectorat et des services régionaux, associations, etc.). Les entretiens menés ont fait l'objet d'une analyse thématique transversale, ainsi que d'un traitement à l'aide d'un logiciel d'analyse de données textuelles. Dans un deuxième temps, les données quantitatives ont été exploitées à partir d'un questionnaire administré aux étudiants de première année de licence de l'université étudiée (N=1490), en utilisant des analyses croisées et des analyses des correspondances multiples. L'approche d'enquête repose sur une démarche compréhensive visant à saisir les enjeux liés à la réorientation étudiante.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Résultats

Les résultats montrent un écart entre le prescrit institutionnel et les pratiques réelles d'accompagnement des étudiants à la réorientation. Cet accompagnement est relativement hétérogène et peu codifié, marqué par des variations selon les cultures disciplinaires. Si les dispositifs de remédiation sont conçus pour faciliter la réorientation, ils sont souvent perçus comme des solutions réservées aux étudiants les plus éloignés des attentes institutionnelles. De plus, près des trois quarts des étudiants interrogés déclarent ne pas connaître ces dispositifs de réorientation, soulignant la difficulté de communiquer auprès de ce public. Bien que les représentations et les normes sociales façonnent les pratiques d'accompagnement, celles-ci sont finalement peu structurées et soumises à des incertitudes. Ces pratiques reflètent le développement progressif et la reconnaissance encore limitée du processus de réorientation en tant que tel au sein des établissements.

De nombreux acteurs échangent avec les étudiants qui se questionnent sur leur orientation, sans que ces interactions soient nécessairement formalisées ou reconnues, notamment avec les enseignants. Cependant, ces relations ne sont pas toujours considérées comme une aide par les étudiants eux-mêmes, puisque 42% des réorientés déclarent n'avoir reçu aucun conseil concernant leur réorientation.

L'étude souligne la nécessité de prendre en compte la diversité des acteurs impliqués dans l'accompagnement à la réorientation, nous conduisant à l'élaboration d'une typologie les distinguant en quatre catégories: les Tuteurs, guidant et soutenant les étudiants dans leur parcours par des pratiques individualisées ; les Facilitateurs, conseillant et orientant les étudiants de manière réflexive et personnalisée ; les Pragmatiques, gérant les processus administratifs et académiques de réorientation de manière normée ; et les Médiateurs, accompagnant le développement professionnel et personnel des étudiants par des pratiques de remédiation. Cette catégorisation permet de saisir des logiques professionnelles centrales, mais aussi les transformations structurelles de l'université concernant l'accompagnement à la réorientation.

Discussion

Alors que les dispositifs officiels peinent à prendre en compte la réalité des parcours non linéaires, les pratiques sur le terrain composent un nouveau mode d'action. D'une part, les échanges informels entre étudiants et accompagnants révèlent une résistance, voire une forme de contournement des logiques institutionnelles. Les pratiques d'accompagnement semblent naviguer entre une régulation institutionnelle visant à encadrer les changements de parcours, et une régulation autonome émergeant des pratiques situées des acteurs de terrain. Nos travaux laissent supposer une forme de «dévolution» de l'accompagnement à la réorientation, où priment les relations interindividuelles sur le fonctionnement structurel de l'université. La réorientation apparaît ainsi comme une «nébuleuse», une zone grise de l'enseignement supérieur, ni pleinement considérée comme une réussite, ni totalement assimilée à un échec. De plus, son traitement demeure fortement hiérarchisé selon les filières, reflétant des degrés variables d'attractivité et de sélectivité liés à Parcoursup.

D'autre part, on constate une polarisation des problématiques des jeunes liées à la réorientation, d'ordre personnel ou de santé, tendant à accentuer la complexité de la régulation de ce processus. Nos résultats appellent à repenser les cadres d'intervention. Créer des espaces de dialogue et de co-construction entre les différents acteurs serait un levier pour développer une culture partagée et transversale de l'accompagnement à la réorientation. Un tel mode de fonctionnement, décroissant les logiques institutionnelles, pédagogiques et individuelles, permettrait d'incarner un modèle d'université pleinement «intégrée» dans la société (Zapp et al., 2021), mais exigerait de reconnaître et de valoriser le travail réalisé par les acteurs de terrain.

Sous-thème

Les dispositifs d'accompagnement à l'orientation tout au long du parcours

- La Communauté des Formateurs Accompagnateurs – CoFA, dispositif de fédération d'un écosystème de l'orientation -3/+3 - [page 218](#)
- Dispositifs visant à accroître le niveau de connaissance des lycéens (exigences du travail universitaire, fonctionnement de l'université, contenus de formation) - [page 221](#)
- Accompagnement du parcours personnalisé et transformation des services dédiés : le Training Hub du projet NCU PRÉLUDE - [page 224](#)
- Donnez du PEP'S à vos études! - [page 228](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : La Communauté des Formateurs Accompagnateurs – CoFA, dispositif de fédération d'un écosystème de l'orientation -3/+3

NCU : ELAN

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Haute-Alsace

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Duda / Adrien / adrien.duda@uha.fr / SCUIO & NCU ELAN
- Ecornier / Myriam / myriam.ecornier@uha.fr / SCUIO & NCU ELAN
- Cudel / Christophe / christophe.cudel@uha.fr / porteur NCU ELAN

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro2 ; LPro3 ; Diplôme de niveau bac+1 ; Bachelor 1 ; Bachelor 2 ; Bachelor 3 ; Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : à ce jour 52 personnes dans la communauté

Date de lancement de l'action : Septembre 2018

L'objectif de l'action

Le NCU ELAN dispose d'un axe -3/+3 pour une meilleure transition du lycée à l'université. Les trois principaux leviers identifiés sont un accueil qualitatif des néo-bacheliers, un accompagnement renforcé et personnalisé au cours de leur parcours en Licence, et d'un lien consolidé entre les acteurs de l'orientation du secondaire et du supérieur. La CoFA agit principalement sur le lien entre les acteurs, afin de créer une communauté capable d'être en posture d'accompagnement pour l'orientation.

L'action innovante

Description de l'action

Au sein du NCU Eveil à la Liberté et à l'Autonomie dans un monde Numérique (ELAN) et de son axe -3/+3, la Communauté des Formateurs Accompagnateurs en orientation (CoFA) vise tout particulièrement à développer, favoriser et dynamiser un réseau d'acteurs, issus du secondaire et du supérieur, autour des problématiques de l'accompagnement en orientation des apprenants.

Le concept de la CoFA repose à la fois sur le développement pour ses membres, de compétences en lien avec la posture d'accompagnement en orientation mais également sur la découverte de nouveaux outils innovants et créatifs d'aide à l'orientation, sans oublier une part importante dédiée à l'échange et l'analyse de la pratique professionnelle.

La CoFA a été déployée depuis la rentrée 2018-2019 avec le partenariat de 7 lycées pilotes. Depuis, ce sont 10 autres établissements alsaciens qui sont venus renforcer la communauté, assurant au dispositif un maillage territorial fort et représentatif du bassin d'influence de l'UHA.

Elle compte aujourd'hui près de 50 personnes, enseignants et non-enseignants, issus du secondaire pour la majorité et référents dans plus de 17 établissements du département du Haut-Rhin.

Parallèlement au développement de pratiques professionnelles de ses membres en termes d'accompagnement en orientation, l'objectif est également d'assurer un essaimage de ces

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

pratiques au sein des établissements partenaires. Les membres de la CoFA peuvent ainsi agir dans leurs lycées, collèges ou composantes en qualité de référent et expert dans le domaine. Ils y développent ainsi à la fois des formations à destination de leurs collègues mais également contribuent au développement de programmes cohérents d'accompagnement en orientation pour les apprenants des établissements.

Afin de renforcer la visibilité de l'action, un label « CoFA-ELAN » a été créé en 2022 dans le but de d'appuyer les actions d'essaimage mais également de mieux identifier les acquis et compétences développées par ses membres. Le label CoFA-ELAN s'adosse à un document qui cadre le référentiel de compétences visé, les modalités d'évaluation ainsi que les conditions de validation du label.

Étapes de mise en œuvre

La CoFA a été l'une des premières actions mises en œuvre par le NCU. Dès avril 2018 le dispositif s'est mis en place en différentes phases :

- entrée progressive des lycées impliqués dans l'action avec soutien affirmé du rectorat ;
- dissémination aux acteurs de l'enseignement supérieur ;
- labélisation des membres de la CoFA.

Après 6 années de mise en œuvre, la CoFA est bien en place sur le territoire et compte un solide réseau d'acteurs. Le dispositif entre dans le périmètre des compétences à s'orienter. La prochaine étape de mise en œuvre sera une dissémination plus large et à une échelle plus large au travers de la création d'un diplôme universitaire dédié.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

C'est une action qui a été systématiquement évaluée, notamment avec une évaluation continue et systématique des dispositifs et actions auprès des membres de la communauté et des structures impliquées. Cette évaluation continue a permis d'analyser et de faire évoluer tous les ans le dispositif. Parallèlement, un recueil de données quantitatives opéré par l'observatoire, ELAN vise à mesurer l'impact de la CoFA sur la réussite étudiante (incluant notamment les indicateurs ANR). Vu les différentes trajectoires prises par les lycées ayant bénéficiés du dispositif, la mesure quantitative reste une donnée difficile à exploiter objectivement. Le recueil de témoignage et la dynamique du groupe est une source de données plus riche. La mise en place récente du conseil scientifique ELAN (révision 2023 du NCU), va conduire à une évaluation plus scientifique de cet axe du NCU.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

La CoFA est une communauté active de plus de 50 membres, mais qui souffre d'une répartition déséquilibrée des acteurs du secondaire et du supérieur avec une meilleure participation du personnel du secondaire. Pour y remédier, des actions ciblées, comme celle des enseignants-référents, ont été entreprises pour former les enseignants et enseignants-chercheurs à aider les étudiants en difficulté dès le premier semestre universitaire, conduisant à des actions de remédiation.

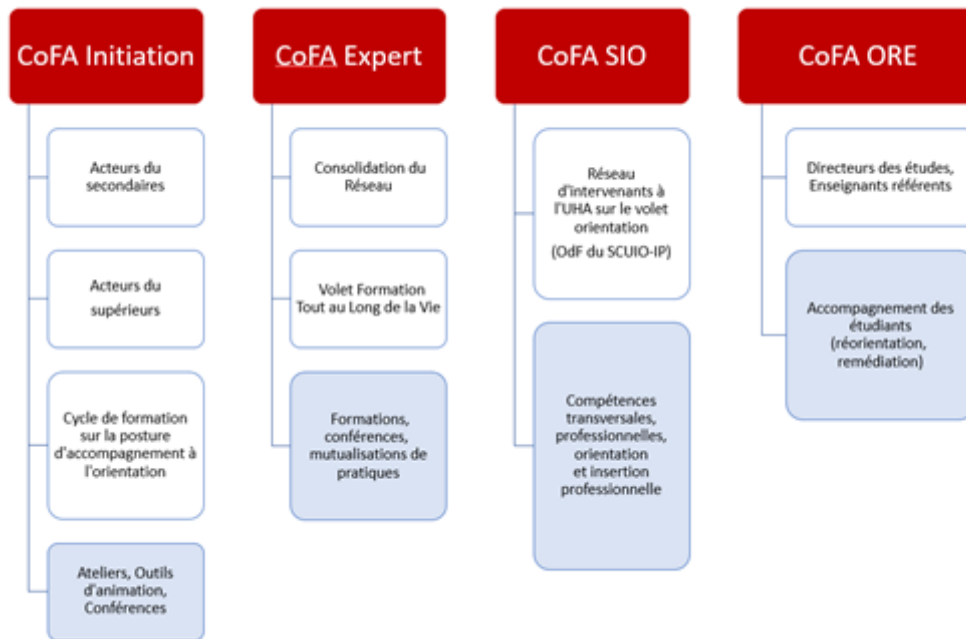
Dans une seconde itération, le NCU ELAN travaille à mettre en place un Diplôme Inter-Universitaire sur la thématique de l'accompagnement en orientation. Ce projet répond aux besoins de qualification et de reconnaissance des acquis de compétences des membres de la CoFA. Il accorde également toute légitimité aux membres de la COFA pour mener des missions de référents au sein de leurs lycées. Ce projet est prévu d'être mené avec l'Université Paris Cité (LaPEA UMR 7708T) pour un démarrage au premier semestre 2025.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.elan.uha.fr/>

Illustrations ou photos relatives à l'action :



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Dispositifs visant à accroître le niveau de connaissance des lycéens (exigences du travail universitaire, fonctionnement de l'université, contenus de formation)

NCU : THELEME

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Universités d'Angers et du Mans
Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

Équipe CONTINUUM LYCÉE-UNIVERSITÉ PROJET THÉLEME – SUIO-IP Le Mans Université

- Rachel POMMIER : Chargée d'action « continuum Lycée-Université », Référente LLU Le Mans Université, directrice du SUIO-IP
- Juline MESSAGER : Chargée d'aide à la gestion du projet
- Yasmine REZVANI : Chargée de mission « continuum Lycée-Université »
- Katty ROUILLÉ : Gestionnaire administrative et logistique
- Contact : continuum-theleme@univ-lemans.fr

Équipe CONTINUUM LYCÉE-UNIVERSITÉ PROJET THÉLEME – SUIO-IP Université d'Angers

- Martine LONG : Chargée d'action « continuum Lycée-Université », chargée de mission LLU Université d'Angers
- Edanur SOGUT : Assistante administrative « continuum Lycée-Université »
- Contact : continuum-lycee-universite@contact.univ-angers.fr

Maturité de l'action : Pérennisation – Essaimable

Public cible de l'action : Lycéens / Étudiants / Enseignants du secondaire

Effectif visé par l'action : 3200 lycéens

Date de lancement de l'action : 2017

L'objectif de l'action

L'action consiste au développement de dispositifs qui visent à accroître le niveau de connaissance des lycéens concernant les exigences du travail universitaire, le fonctionnement de l'université et les contenus de formation. De la simple exploration de l'enseignement supérieur à l'approfondissement d'un projet d'orientation, l'ensemble des dispositifs sont conduits par des étudiants formés à intervenir auprès des élèves avec un temps dédié à la présentation du parcours de l'étudiant intervenant.

L'action innovante

Description de l'action

L'action s'attache à mettre en relation les lycéens, les étudiants et les enseignants du secondaire par le biais du tutorat. Ce tutorat est mené, en association avec des enseignants de lycée, par des étudiants inscrits en deuxième et troisième année de licence dans les Universités d'Angers et du Mans auprès de classes de seconde, première et terminale des lycées partenaires.

Le tutorat conduit par les étudiants-tuteurs vise à accroître la connaissance du fonctionnement de l'université et des contenus de formation par les élèves.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Ce type de tutorat se donne également pour objectif de donner l'opportunité aux élèves de découvrir la vie universitaire à travers le témoignage des étudiants-tuteurs. Bien qu'il soit mené en direction du public lycéen, le tutorat vise tout autant à permettre aux étudiants tuteurs de développer des compétences transversales à travers la préparation et l'animation de séances auprès d'un public lycéen.

Ce tutorat peut prendre plusieurs formes : tutorat d'orientation (module Explore Sup', conférence ludique Parlons Sup', présentation Zoom sur ma licence, présentation « Comment je vis ? », « comment je travaille ? »), parrainage lors des journées d'immersion « Vis ma vie d'étudiant.e », animation du jeu « La bonne Spé' » sur le choix des enseignements de spécialité, accueil et accompagnement lors du serious game « Campus Challenge ».

En complément de ces actions, sont développées des capsules numériques interactives (une par mention de licence), les modules de découverte, à destination des lycéens, familles, enseignants et PSY-EN, dont les objectifs sont les suivants : appréhender clairement le contenu, le cadre d'études et les spécificités locales d'une mention de licence proposée à l'université d'Angers ou du Mans, faciliter l'accès à l'information à travers des contenus explicites, concrets, illustrés et attractifs et favoriser ainsi une réflexion nourrie et éclairée dans l'élaboration du projet de formation post-bac.

Étapes de mise en œuvre

2017-2018 : séminaires et temps de travail avec les établissements partenaires

2018-2019 : 1ère année d'expérimentation : séances de tutorat méthodologiques et disciplinaires lors de séances d'AP (Accompagnement Personnalisé) et EDE (Enseignements d'Exploration) dont les modalités et finalités pédagogiques étaient définies par les enseignants de lycée. Constat : complexité de la mise en œuvre (logistique et pédagogique)

2019-2020 : expérimentation de séances types conçues par l'équipe continuum ayant vocation à présenter le monde universitaire et basées sur l'explicitation du parcours de l'étudiant.

2020-2024 : début de l'essaimage, renforcement et développement de nouveaux dispositifs

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Contraintes/difficultés rencontrées :

- Compatibilité EDT lycéens / étudiants
- Temps et modalités de déplacements dans les lycées
- Diffusion de l'information au sein des lycées
- Implication des enseignants (secondaire /supérieur)
- Renouvellement des personnels de direction des lycées
- Créneaux dédiés à l'orientation au lycée
- Recrutement et fidélisation des étudiants

Leviers / stratégies mises en œuvre :

- Création de liens étroits avec les lycées (interventions en réunions de rentrée, bilans annuels avec les proviseurs-adjoints et les enseignants impliqués, désignation d'enseignants-référents LLU pour relayer l'information et assurer la continuité des dispositifs au sein des établissements)
- Co-construction des dispositifs avec les lycées partenaires (compatibles avec les besoins des élèves et les contraintes logistiques des lycées)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- Réunions de travail entre les équipes continuum lycée-université du Mans et d'Angers
- Conception d'une formation mobilisatrice pour les étudiants (ludification, développement des compétences transversales)
- Valorisation de l'engagement des enseignants-chercheurs

Évaluation des dispositifs :

- Réalisation d'enquêtes auprès des enseignants de lycées, des élèves et des étudiants tuteurs.
- Réunions annuelles de bilan et d'échanges sur l'expérimentation avec les proviseurs adjoints et équipes enseignantes des lycées pilotes.
- Conduite de courts entretiens semi-directifs auprès de lycéens
- Suivi du nombre d'étudiants inscrits en L1 issus des lycées partenaires du projet

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Réflexion en cours pour faciliter et amplifier l'essaimage des dispositifs (évolution du calendrier, de l'organisation logistique, des modalités techniques des dispositifs proposés en distanciel ...).

Réflexion en cours pour concevoir une action « en mode synchrone » à destination des familles à partir des dispositifs existants.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

Lien vers espace lycéen et professionnels du secondaire (Université du Mans) : <https://www.univ-lemans.fr/fr/reussir-ses-etudes/accompagnements/lyceens.html> et <https://www.univ-lemans.fr/fr/reussir-ses-etudes/professionnels-du-secondaire/decouverte-lyceens.html>

Lien vers espace liaison Lycées-Université (Université d'Angers) : <https://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/futur-etudiant/decouvrir-l-universite.html>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Accompagnement du parcours personnalisé et transformation des services dédiés : le Training Hub du projet NCU PRÉLUDE

NCU : PRÉLUDE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Institut catholique de Lille avec UPHF

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Catherine Demarey, ICL, Vice-recteur aux affaires académiques et à la vie étudiante, enseignant-chercheur en psychologie du travail, PSyCOS Ethics EA 7446, porteur du NCU PRÉLUDE catherine.demarey@univ-catholille.fr
- Juliette Taisne, ICL, chef de projet PRÉLUDE juliette.taisne@univ-catholille.fr
- Mourad Abed, UPHF, Vice-Président délégué au numérique, à l'innovation pédagogique et à la stratégie de projets, Professeur des Universités en Génie Informatique, LAMIH UMR CNRS 8201, co-porteur du NCU PRÉLUDE mourad.abed@uphf.fr
- Franck Barbier, UPHF, Vice-Président «Formation et Vie Universitaire », Professeur des Universités en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), LAMIH UMR-CNRS 8201 franck.barbier@uphf.fr
- Dorothee Callens-Debavelaere, UPHF, Vice-Présidente déléguée à la réussite étudiante et à la vie étudiante, Maître de Conférences en Génie Electrique, Electronique, Photonique et Systèmes, IEMN Dorothee.Callens@uphf.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 15 000

Date de lancement de l'action : 2020

L'objectif de l'action

PRÉLUDE s'appuie sur 5 principes :

- Accueil des étudiants,
- Training Hub (TH),
- Capitalisation et orientation progressive,
- insertion professionnelle et création d'entreprise,
- I-Parcours : plateforme intelligente d'aide à la réussite.

Le Training Hub permet à l'étudiant de devenir co-designer de son parcours et de valoriser ses compétences dans le cadre de son projet professionnel. Il assure un accompagnement personnalisé et innovant, en utilisant les méthodes issues du design thinking et du codesign.

L'action innovante

Description de l'action

Avec le projet PRÉLUDE, l'ICL et l'UPHF déploient le Training Hub, incubateur d'idéation, de co-design, de co-créativité et de suivi de projet. Utilisant notamment des méthodes inspirées du design thinking, il assure un accompagnement complet et personnalisé pour la réussite de l'étudiant. Il se structure autour de 3 zones :

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- « Je crée mon entreprise »,
- « Je suis le designer de mon parcours »,
- « Je valorise mes compétences dans le cadre de mon projet professionnel »
- Ce nouveau dispositif a amené les deux établissements à réinterroger les services d'appui à l'accompagnement des étudiants.

Pour l'ICL, un bilan de l'existant a été conduit dans le cadre d'une étude (2021-2023) portant sur :

- un recensement des services (Career Center, SAIO, responsables pédagogiques, responsables relations entreprises, doyens, secrétaires généraux),
- un recueil des besoins des étudiants (focus groups et entretiens individuels),
- un benchmark en France et à l'international.

Un groupe de travail a ensuite défini les missions d'un nouveau service intégrant les principes du Training Hub (et conservant le nom de « Career Center », ce dernier étant déjà connu des étudiants). Le Career Center connecte étudiants, enseignants, facultés, écoles, et le monde professionnel. Il a pour ambition d'accompagner tous les étudiants dans leur projet pédagogique et professionnel, en définissant un parcours personnalisé au sein d'un écosystème dédié à la professionnalisation.

L'offre du Career Center est thématiquée selon plusieurs axes et déclinée en « box » :

- un accompagnement pour créer mon identité professionnelle,
- un accompagnement pour valoriser mes compétences dans le cadre de mon projet professionnel,
- un accompagnement pour co-designer mon parcours : Orientation et Ré-Orientation (me connaître et construire ma trajectoire étudiante),
- un accompagnement pour l'international,
- un accompagnement pour créer mon entreprise.

Les modalités proposées sont variées : rendez-vous individuels, ateliers collectifs, présentations en amphis, jobs dating, CV dating, tutorat en présentiel et en hybride, des podcasts et vidéos métiers, des ateliers ludo-pédagogiques, des forums métiers, des interventions d'entreprises, des jobs étudiants, pour exemples.

L'équipe du Career Center s'est agrandie avec de nouvelles compétences : les chargés de professionnalisation et conseillers pédagogiques (8 ETP).

PRÉLUDE a insufflé des innovations au sein du Career Center tels qu'une box sur la professionnalisation (la fabrique de mon avenir : intégrant un eportfolio et un SPOC d'accompagnement à son usage), un serious game, un écosystème de reconnaissance des talents et engagements étudiants (badges certifiants et open badges).

A la rentrée 2023-2024, l'incubateur est intégré au Career Center, permettant l'accompagnement des étudiants entrepreneurs.

Pour l'UPHF, dès 2020 lors de la création de l'Université Polytechnique, les services administratifs ont en partie été restructurés.

Le Pôle Formation et Vie Étudiante (PFVE) intégrant les services gérant la Vie Étudiante et de Campus (CVEC, initiatives étudiantes, social & handicap), la scolarité, l'orientation, le pilotage de la FA et FC, l'insertion professionnelle, l'observatoire, l'entrepreneuriat, l'administration des formations transversales et pluridisciplinaires ont permis la création du Training Hub.

Le Training Hub fédère et met en synergie plusieurs services : le Bureau Information Orientation (IO), la cellule de prise en charge des décrocheurs, le HubHouse (entrepreneuriat) et le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) afin d'accompagner l'étudiant à la fois dans la définition et la réalisation de son projet personnel et professionnel.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Étapes de mise en œuvre

À l'ICL et à l'UPHF, la transformation des services d'accompagnement est terminée.

À l'ICL, de nouvelles activités ont été impulsées : un catalogue de box permettant de construire un parcours de professionnalisation personnalisé pour l'étudiant, d'enrichir la dimension professionnalisante des formations, et une box originale : la fabrique de mon avenir (eportfolio : accompagnement à la démarche réflexive).

À l'UPHF, le Training Hub a permis de mutualiser les activités du Bureau Information-Orientation et du Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle, facilitant tutorat, orientation, réorientation, soutien au décrocheurs, consolidation du projet et insertion professionnelle. De nouvelles actions ont été mises en place telles que le mentorat en Licence, la création de podcasts aidant à l'insertion professionnelle, la création d'un module en autoformation « Booster son image professionnelle » ou l'aide à la recherche de stages.

Ces actions sont généralisées à l'ensemble des licences.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

À l'ICL, la conduite du projet du Career Center a permis l'adhésion de chacun lors de son déploiement et une articulation efficiente avec les facultés et écoles. Les différentes activités du Career Center ont ainsi touché 15 000 étudiants en 2023 contre 573 en 2022, et notamment :

- Ateliers : 34 en 2022, 192 en 2023
- Rdv individuels étudiants : 250 en 2022, 806 en 2023

À l'UPHF, l'accompagnement d'étudiants en difficultés ne se résume pas à des difficultés académiques mais sont concomitantes avec des difficultés sociales (freins sociaux, ambition, projet), économiques (mobilité) ou médicales. L'intégration du Training Hub au sein du PFVE (au sein duquel se trouvent les services sociaux et à proximité duquel est situé le centre de santé) permet de prendre en charge de nombreux étudiants et contribue ainsi à lutter contre les inégalités en favorisant l'insertion professionnelle de chacun.

- Ateliers : 320 en 2022, 494 en 2023
- Rdv Individuels étudiants : 767 en 2022, 1009 en 2023

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Dans la poursuite des actions menées et dans une seconde phase, le développement d'un écosystème de reconnaissance des talents et des engagements, basé sur les badges certifiants et les open badges est en cours. La contractualisation avec Open Badge Factory est établie, et les premiers badges sont édités avec une réflexion sur leur design.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

Page Career Center ICL : <https://www.univ-catholille.fr/recrutez-vos-futurs-collaborateurs/career-center/>

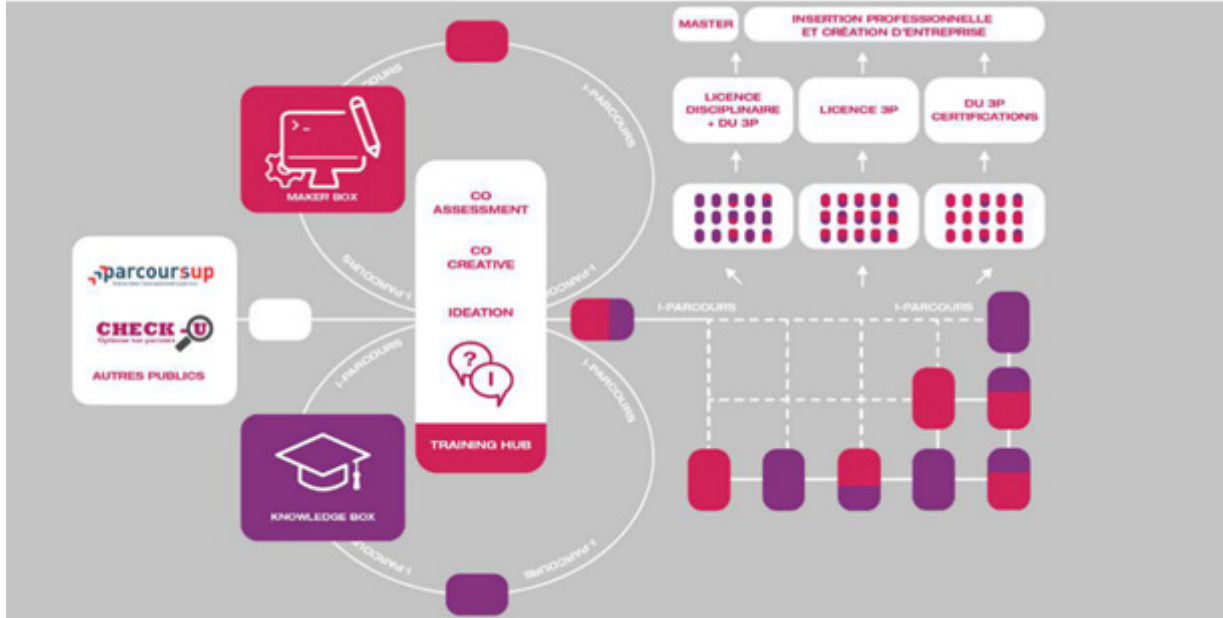
Page PFVE UPHF : <https://profil.uphf.fr/>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Illustrations ou photos relatives à l'action :

Figure n°1: Architecture de PRÉLUDE



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Donnez du PEP'S à vos études!

NCU : SPACE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Pau et des Pays de l'Adour

Personne(s) impliquée(s) dans l'action

- Eve Péré, enseignante-chercheuse, responsable scientifique du NCU SPACE, responsable PEP'S, eve.pere@univ-pau.fr
- Christelle Kilgus, chargé d'orientation, pilote PEP'S 1, 2 et 3, christelle.kilgus@univ-pau.fr
- Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP)

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 6 136

Date de lancement de l'action : 2019

L'objectif de l'action

L'objectif est d'accroître la réussite des étudiants de licence en les accompagnant de façon personnalisée tout au long de leur parcours de formation de licence universitaire. Après un accueil spécifique dès la rentrée en L1 qui permet de répondre à ses besoins de néo entrants, l'étudiant est amené à construire progressivement son projet d'études et professionnel et personnaliser son parcours d'étude en lien avec ce dernier. Pour se faire, un dispositif offrant des méthodes d'aide à l'orientation a été développé sur la base d'un accompagnement individuel et des espaces d'apprentissage en ligne (MOODLE) afin de pouvoir répondre aux difficultés engendrées par la massification en licence.

L'action innovante

Description de l'action

L'action PEP'S (Projet d'Études et Professionnel dans le Supérieur) s'inscrit dans le cadre du volet AOA « Accueil-Orientation-Accompagnement » du projet SPACE. Elle est principalement composée de 2 dispositifs : PEP'S GO et PEP'S 1, 2 et 3.

PEP'S GO est un dispositif d'accueil et d'accompagnement individuel proposé à chaque néo entrant (L1). Il permet d'identifier les besoins des étudiants afin d'y répondre le plus tôt possible. Il propose notamment du tutorat (méthodologique, d'excellence, de remise à niveau), un accompagnement spécifique à la réorientation (organisé par le SCUIO-IP) ou encore une prise en charge spécifique par les services universitaires d'appui aux étudiants (DEVE, santé étudiant, service des sports, culture, mission handicap...) ; il permet à chacun de trouver sa place dans la formation choisie ou une nouvelle voie. Le repérage des besoins se fait grâce à un questionnaire d'aide à la réussite rempli par chaque étudiant et un entretien individualisé réalisé par le directeur d'études de 1ère année.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

PEP'S 1, 2 et 3 est un dispositif global qui permet aux étudiants de licence de réfléchir progressivement à leur projet d'études et professionnel tout au long de leur diplôme. Il se déploie sur les 3 années de la licence. Chaque année, il est proposé aux étudiants un parcours d'orientation conçu par le SCUIO-IP et suivi par le directeur d'études de l'année concernée. L'originalité de ces parcours d'orientation vient du fait que ces modules d'enseignement sont en ligne (sur MOODLE) et suivis de façon autonome par les étudiants. Ceci permet de pallier à la dualité entre massification (près de 6 000 étudiants) en licence et insuffisance d'intervenants (EC ou E ou chargés d'orientation). Leur contenu est basé sur les piliers de l'orientation « s'informer, se connaître et se projeter ».

À partir de la connaissance de leur formation et des compétences qu'elle délivre, les étudiants découvrent les domaines professionnels de celle-ci puis les métiers en repérant les activités et les compétences requises. Cette démarche leur permet de construire et d'affiner leur projet en cohérence avec leurs intérêts et leurs compétences pour établir enfin un plan d'action leur permettant de personnaliser leur parcours d'études. Ils pourront ainsi choisir des UE colorées pré-professionnalisantes en lien avec leur projet et compléter leurs compétences par des dispositifs connexes. Une fois leur projet validé, le contenu de PEP'S 3 les aide à trouver, choisir et candidater de façon pertinente à des formations (Master notamment) ou des emplois post-licence en valorisant leurs compétences. Chaque espace MOODLE PEP'S présente la même structuration afin de faciliter l'utilisation par des étudiants et son ergonomie a été pensée pour optimiser l'apprentissage à la démarche d'orientation. Les espaces d'apprentissage s'appuient également sur des espaces numériques de documentation autour de l'orientation et l'insertion professionnelle, spécifiques à chaque mention ainsi que sur la plateforme PEC (Portefeuille d'Expériences et de Compétences) dédiée à l'identification et à la valorisation des compétences acquises par les étudiants lors de leurs diverses expériences en adoptant une démarche réflexive.

Durant toute la durée du parcours, les étudiants peuvent faire appel aux professionnelles du SCUIO-IP qui leur proposent également des ateliers thématiques et des webinaires sur les deux semestres. La progression dans leur réflexion est suivie par le directeur d'études de l'année via les espaces PEP'S en ligne. Ce dernier effectue également un entretien individuel permettant à chaque étudiant de présenter son projet d'études et professionnel ainsi que son plan d'action.

Les deux ans d'expérimentation sur les différents PEP'S ont permis d'intégrer ce dispositif dans les maquettes de la nouvelle accréditation par l'intermédiaire de modules obligatoires (3x1 ECTS). L'évaluation se fait sous un format « acquis/non acquis » par le directeur d'études. L'étudiant valide ainsi le bloc de compétences RNCP « Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel ».

Étapes de mise en œuvre

Expérimentation sur 3 formations pilotes en début de projet puis essaimage à l'ensemble des licences à partir de 2022.

Les modalités d'accompagnement des étudiants et des enseignants et le cours MOODLE ont été améliorés au fur et à mesure par le SCUIO-IP grâce aux retours d'expérience des utilisateurs (étudiants et enseignants).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

- Dispositif d'évaluation : questionnaires à destination des étudiants et des enseignants, mesure de la fréquentation de l'espace en ligne.
- Leviers : suivi et accompagnement des enseignants et communication régulière auprès des étudiants.
- Difficultés : modalité en ligne et en autonomie qui ne convient pas à tous les étudiants.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

- Amélioration continue des contenus des cours MOODLE PEP'S chaque année en fonction des retours des étudiants et des enseignants : accessibilité, ingénierie pédagogique adaptée au e-learning, mise en place d'une évaluation suite à l'intégration dans les maquettes.
- Amélioration continue de l'accompagnement des équipes pédagogiques par le SCUIO-IP qui gère également le suivi de la mise en œuvre.
- Amélioration continue de l'accompagnement des étudiants : séance de présentation du PEP'S par le directeur d'études en binôme avec une professionnelle du SCUIO-IP, programmation d'ateliers, webinaires et foires aux questions animés par le SCUIO-IP tout au long de l'année et communication régulière via les cours.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://organisation.univ-pau.fr/fr/grands-projets/space/donnez-du-peps-a-vos-etudes.html>

Illustrations ou photos relatives à l'action :



Sous-thème

Les dispositifs d'accompagnement à l'orientation tout au long du parcours

- Synergies et refonte des dispositifs pour développer le savoir-devenir - [page 232](#)
- Plateforme transmédia A.N.A. - [page 235](#)
- RéoPass : le Passeport pour les réussites étudiantes - [page 237](#)
- R2o : un outil pour Réfléchir et Réussir son orientation - [page 241](#)
- Thèse : Utilisation des Learning Analytics pour la génération automatique de profils apprenants - [page 244](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Synergies et refonte des dispositifs pour développer le savoir-devenir : conception d'un espace en ligne pour l'orientation et l'insertion professionnelle.

NCU : D.Clic

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Gustave Eiffel

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Véronique Mairesse veronique.mairesse@univ-eiffel.fr; Matthieu Schwartz matthieu.schwartz@univ-eiffel.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 5000

Date de lancement de l'action : 01/01/2022

L'objectif de l'action

- Améliorer la lisibilité et renforcer l'attractivité des licences auprès des étudiants
- Garder le lien avec les étudiants tout au long de l'année universitaire
- Personnaliser le parcours de construction du projet d'orientation et d'insertion professionnelle.

L'action innovante

Description de l'action

Afin de permettre aux étudiants de construire un projet d'orientation et d'insertion professionnelle qui leur corresponde, il est apparu nécessaire de mettre en visibilité l'étendu des actions que pouvait apporter le SIO-IP pour le « savoir-devenir » de l'étudiant.

Avec le soutien de l'équipe D.Clic, le SIO-IP a conçu un environnement d'apprentissage en ligne sur les sujets afférents à l'orientation et à l'insertion professionnelle. Cet environnement traduit l'ensemble des actions que mène le SIO-IP tout au long de l'année. Il permet surtout de mettre en relation ces actions afin de proposer un parcours personnalisé à chacun.

Dans cet espace nous pouvons trouver :

- Des ressources adaptées aux enjeux de l'année universitaire en cours
- Une information ou des ressources externes validées par les conseillers d'orientation
- Des activités liées à la compréhension du monde universitaire
- Des contenus pédagogiques d'auto-formation (exemple : tutos, le guide des stages, l'aide au CV, lettre de motivations, etc.)

La plus-value de cette mise à disposition de contenus en ligne réside dans le fait de pouvoir cibler les publics par une différenciation des niveaux. Le contenu de l'espace L1 diffère sensiblement de celui des L3. Par exemple dans le premier nous trouverons une ressource concernant la découverte de l'environnement universitaire, alors que dans le second nous trouverons à la place une ressource liée à la poursuite d'études en Master. De plus, le SIO-IP peut répondre aux besoins spécifiques d'une filière en lui ouvrant un espace personnalisé.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

A cette première forme d'individualisation s'ajoute une progression qui s'adapte au calendrier universitaire. Le contenu des sections peut être modifié, certaines sections sont cachées ou affichées au moment choisi. Ces deux éléments conjugués permettent d'apporter une information plus pertinente à des étudiants confrontés à un flux d'informations conséquent. Aussi, grâce à un système d'annonce, les étudiants sont régulièrement prévenus des principales échéances. Cela permet de maintenir un lien avec le SIO-IP.

Lorsque l'information ou les ressources présentes sur l'espace en ligne ne suffisent pas, dans le cas des étudiants les plus en difficultés ou ayant des besoins spécifiques, l'objectif est de renvoyer directement vers le service et d'inviter à la prise de rendez-vous individuels.

Au-delà de l'enjeu pour les étudiants, la plateforme se trouve être un outil de pilotage pour le service car les agents du SIO-IP peuvent s'appuyer sur les statistiques de fréquentation de la plateforme. Ils peuvent donc adapter le contenu d'une année sur l'autre et ainsi rester en phase avec les besoins des étudiants.

Étapes de mise en œuvre

Nous avons réalisé cette action en 5 étapes

- Etat des lieux : en résonance avec les objectifs du projet D.Clic et des besoins de mise à disposition des contenus du SIO-IP, la nécessité de centraliser les éléments est apparue.
- Conception & Design : en co-construction avec le CIPEN (centre d'innovation pédagogique), l'ensemble des informations, activités et contenus multimédia a été intégré dans un cours moodle répliquable et personnalisable.
- Réalisation des actions : les agents du SIO-IP sont intervenus au sein des filières volontaires tout au long de l'année.
- Déploiement : la plateforme a été mise à disposition de l'ensemble des étudiants de licences dès la rentrée 2022
- Évaluation : l'action a fait l'objet d'une évaluation afin de faire ressortir les éléments pertinents et ceux à améliorer.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Afin d'évaluer les actions, une enquête mise en place par l'Observatoire des Pratiques Pédagogique (OPP) est en cours auprès des étudiants. Cette évaluation se fait en plusieurs étapes :

- Une enquête exploratoire qui a permis de déterminer des indicateurs ;
- Un questionnaire va être diffusé à grande échelle ;
- Des entretiens seront menés auprès d'étudiants volontaires.

Il est encore tôt pour parler d'impact, néanmoins nous avons une hausse de la fréquentation sur la plateforme au global et nous sommes en capacité d'identifier les activités et contenus plébiscités par les étudiants.

Selon nous, les conditions de réussites sont :

- La concertation et les suivi avec les équipes pédagogiques volontaires ;
- La communication à l'échelle de l'université ;
- L'identification de l'outil par les étudiants ;
- La coordination entre services centraux pour le maintien et la mise à jour de la plateforme.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

L'espace est mis à jour tous les ans dans l'objectif de répondre de manière pertinente aux besoins des étudiants. Nous nous appuyons sur le relevé statistique de fréquentation de la plateforme mais aussi les recommandations des conseillers d'orientation.

Premières réflexions sur mon parcours d'orientation et mes projets (1re année)

Tableau de bord > Mes cours > Premières réflexions sur mon parcours d'orientation et mes projets (1re année)

Bienvenue

Service Information, Orientation et Insertion professionnelle (SIO-IP)

Calendrier de la réorientation

Activités

- Annonces
- Le SIO-IP qu'est-ce que c'est ?
- Prendre un RDV avec un conseiller
- À quoi sert cet espace ?
- Poser vos questions

SIO-IP
Université Gustave Eiffel

Progression du cours

1 Forum 5 Étiquettes 1 Fichier 2 Dossiers

Cet espace vous est proposé par le SIO-IP à l'initiative du projet D.Clic.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Plateforme transmédia A.N.A.

NCU : Form'UL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Limoges

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Anne-Sophie Macharinow, Responsable Service Universitaire de Pédagogie, Cheffe de projet Form'UL : anne-sophie.macharinow@unilim.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Hors diplôme

Effectif visé par l'action : 900

Date de lancement de l'action : Décembre 2022

L'objectif de l'action

La plateforme A.N.A, «Accompagnement des Nouveaux Arrivants» est une plateforme en ligne immersive dédiée aux lycéens, permettant de découvrir de façon ludique les parcours aménagés proposés à l'Université de Limoges et les dispositifs de réussite associés.

L'action innovante

Description de l'action

Comment tout savoir sur les parcours aménagés ?

Lancée en décembre 2022, cette plateforme a été pensée en adéquation avec le retour des lycéens quant à l'univers graphique (mélange de différents genres : minimaliste, baroque et rétro futuriste). Construite par le Médialab et la Direction Orientation Réussite et Insertion (DORI) du Pôle Formation de l'Université de Limoges, cette plateforme permet de répondre aux besoins d'informations des lycéens sur les parcours aménagés.

Synopsis : Un jeune lycéen se retrouve mystérieusement bloqué dans une dimension parallèle. Il fera la rencontre d'A.N.A, une intelligence artificielle qui est la créatrice du programme dans lequel ils sont bloqués. Pour qu'ils retournent à la réalité, A.N.A va faire découvrir le monde de l'Université au jeune lycéen à travers différentes rencontres.

Lien Teaser de la plateforme A.N.A. : <https://www.youtube.com/watch?v=wtbJNHU2Qj4>

Étapes de mise en œuvre

- Définition des objectifs de la plateforme.
- Séance de créativité avec des étudiants et lycéens pour définir l'ambiance de la plateforme, l'univers visuel.
- Conception d'un scénario vidéo.
- Écriture des scripts.
- Choix d'une plateforme pour développer le projet.
- Création des éléments graphiques et sonores correspondant à l'univers de la plateforme.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

7. Réalisation des vidéos d'animation présentant les parcours, des témoignages et des scènes avec les effets spéciaux.
8. Développement de la plateforme, intégration des éléments vidéos et création du parcours usager.
9. Phase de test en interne puis auprès de lycéens «testeurs».
10. Ajustement technique et graphique de la plateforme.
11. Lancement de la plateforme.
12. Conception et animation d'un atelier de découverte de la plateforme auprès des lycéens.
13. Évaluation et amélioration de l'outil et de l'animation de l'atelier.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Le nombre de connexions sur la plateforme entre décembre 2022 et mai 2023 a été de 1400. Au SI de l'année universitaire 2022-2023, les chargés d'accompagnement à la réussite de la DORI ont animé 35 ateliers de 2h sur la découverte de l'Université de Limoges et de ses parcours aménagés auprès de 877 lycéens :

- 80,1% des lycéens ont trouvé cette intervention utile (506 lycéens répondants au questionnaire).
- 93.6% des lycéens ont appris de nouveaux éléments sur les différents parcours proposés en licence.

Cette initiative est très appréciée des lycéens :

- « L'atelier est bien amené et nous aide à comprendre les différences et/ou les points communs entre chaque parcours. Durant nos années scolaires, nous n'avons pas beaucoup d'informations sur ce que nous pouvons faire plus tard, j'ai donc trouvé cette intervention très utile. »
- « Au début, je pensais qu'on allait faire un truc plutôt ennuyant, mais finalement j'ai apprécié car j'ai appris des choses ! »

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

- 1 - Une deuxième version de la plateforme est prévue pour la rentrée 2024-2025, incluant un changement de support de développement et davantage d'éléments de gamification.
- 2 - Rendre l'outil responsive.
- 3- Un escape-game autour d'A.N.A. a également été conçu et vient s'articuler avec la découverte de la plateforme.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://ana.unilim.fr/>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : RéoPass : le Passeport pour les réussites étudiantes

NCU : MonPassPro (MPP)

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Clermont Auvergne

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- CAIRA Françoise francoise.caira@uca.fr responsable scientifique du projet MonPassPro
- GATINEAU Laurence laurence.gatineau@uca.fr, cheffe de projet MonPassPro et responsable du service La Fabrique, Réussite Orientation, Insertion (Direction de la Formation) de l'Université Clermont Auvergne
- FANGET Delphine delphine.fanget@uca.fr , coordinatrice RéoPass
- PLAZANET Fanny fanny.plazanet@uca.fr coordinatrice RéoPass
- MANTE Jean-Yves jean_yves.mante@uca.fr chargé d'orientation et d'insertion professionnelle RéoPass
- MUNICH Marianne marianne.munich@uca.fr psychologue chargée d'orientation et d'insertion professionnelle RéoPass
- FALANDRY Xavier xavier.falandry@uca.fr ingénieur pédagogique RéoPass

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1

Effectif visé par l'action : 5000

Date de lancement de l'action : 01/09/2018

L'objectif de l'action

Proposer au sein de chaque licence de l'Université Clermont Auvergne le dispositif d'accompagnement RéoPass, dédié aux étudiants de première année dont l'objectif est de favoriser une meilleure intégration socio académique et le développement des compétences à s'orienter et des compétences psycho-sociales. Intégré dans toutes les maquettes de formation des Licences 1, chaque étudiant peut désormais en bénéficier.

L'action innovante

Description de l'action

Depuis 2018 au sein de l'UCA, l'ANR soutient les réussites étudiantes via le déploiement du NCU MonPassPro (MPP).

La réussite des étudiants est au cœur du projet MPP et notamment de RéoPass qui s'adresse plus spécifiquement aux étudiants de premier cycle et aux enjeux de l'entrée à l'université. La notion de réussite est plurielle. Il s'agit de mieux comprendre les enjeux sous-jacents à la réussite et aussi d'envisager la réussite comme une combinaison de facteurs : elle ne se résumera pas au seul passage à l'année supérieure. MPP a été structurant pour l'établissement permettant de créer au sein de la direction de la formation un pôle dédié à la réussite, l'orientation et l'insertion : les étudiants-es ont contribué à cette nouvelle identité en votant pour son nom : La Fabrique. Ce service ainsi porteur de MPP a impulsé une dynamique au sein de l'établissement en mettant l'accent sur l'accompagnement de l'étudiant dès sa première année.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

RéoPass est construit sur une démarche scientifique avec une équipe de psychologues de l'orientation et basée sur des travaux de recherche. Ainsi, l'importance d'une intégration socio-académique réussie a été relevée comme facteur clé pour les réussites étudiantes. De ce constat a été créée la première action de RéoPass : le jeu sérieux UCA Travel Tour. C'est un dispositif ludopédagogique permettant une présentation innovante de tous les services de l'UCA et la création de lien entre pairs. La psychologie sociale a démontré l'importance d'un réseau de soutien, réel catalyseur poussant les individus à réaliser leurs objectifs. Élément essentiel de la motivation, le soutien social et informationnel permettront de lutter contre certaines formes de décrochage. Le jeu sérieux réunit ainsi sur une demi-journée 200 étudiants d'une ou plusieurs composantes dans une bibliothèque universitaire où les services et associations sont présents. Les étudiants rassemblés en petits groupes, s'engagent dans un voyage symbolique pour découvrir, d'escale en escale, les différents partenaires de leur parcours universitaire. Face à son succès, il s'est institutionnalisé au sein de l'UCA. Expérimenté à la rentrée 2021 dans 2 licences touchant 276 étudiants, il ne cesse de s'essaimer en se jouant en 2024 dans 19 licences pour 2950 étudiants bénéficiaires impliquant toujours plus de services partenaires (8 en 2021 à 15 en 2024).

De plus, la rentrée 2024 est marquée par l'ouverture du Learning Centre Le KAP de l'UCA équipement innovant regroupant une Bibliothèque Universitaire, le service Innovation Pédagogique et le service La Fabrique, porteur de RéoPass. Cela permettra de décliner le jeu sérieux dans ce nouvel environnement et d'en favoriser son appropriation par les étudiants de première année.

Au second semestre, RéoPass prend la forme de TD proposés aux étudiants qui le souhaitent. Pour préparer les inscriptions à ces TD, il faut commencer dès le 1er semestre à informer les étudiants. Afin de s'adresser au maximum d'entre eux, il est présenté lors de réunions d'informations obligatoires où leur est proposé un outil d'aide à l'identification du besoin.

L'équipe recueille ainsi la liste des étudiants souhaitant intégrer RéoPass. L'inscription se fait via les services de scolarité.

Depuis le début du projet, RéoPass s'est progressivement essaimé pour atteindre son intégration dans toutes les maquettes de licence en 2024-2025.

Les 24 heures de cours RéoPass sont animés par une équipe pluridisciplinaire, déclinés en petits groupes pour favoriser un climat propice aux échanges et permettre aussi une forme d'individualisation de l'accompagnement. Des rencontres avec des représentants du monde socio-économique permettent aux étudiants de se projeter de manière plus réaliste ou d'élaborer un parcours alternatif.

L'ingénierie pédagogique est pensée pour permettre à l'étudiant d'apprendre à mieux se connaître pour mieux identifier les formations et métiers en lien avec ses aspirations.

Étapes de mise en œuvre

Les étapes de mises en œuvre pour les étudiants-es sont les suivantes :

Détection des profils les plus fragiles et prévention du décrochage au semestre 1

Au cours du semestre 1 :

- Intégration des étudiants : mise en place du jeu sérieux en septembre pour les niveaux 1
- Ciblage des étudiants : présentation de RéoPass et inscription via des réunions d'informations et passation d'un outil d'identification du besoin permettant la pré-inscription
- Accompagnement anticipé : prise en charge rapide des étudiants en voie de décrochage, en collaboration avec les enseignants référents et proposition d'un E-ReoPass le cas échéant.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Au cours du Semestre 2 :

- Accompagnement en TD intégré dans les maquettes des NI : parcours de 24 heures TD basé sur la démarche projet : développement compétences à s'orienter et psycho-sociales
- Amélioration du dispositif et poursuite accompagnement : suivi individuel post TD des étudiants qui en ont besoin. Suivi de cohorte avec l'Observatoire des Formations et du Devenir des Etudiants, évaluation du dispositif en vue de régulation.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Le programme MPP est évalué par différents travaux de recherche :

- Deux thèses sont financées par l'ANR pour évaluer l'impact de RéoPass, une en Sciences de l'éducation et une en Psychologie Sociale et Cognitive.
- 4 travaux de masters de psychologie de l'orientation, et 3 en Sciences du Langage

Évaluation de chaque action :

- Jeu sérieux évalué par des enquêtes auprès des étudiants et services impliqués (en amont et en aval pour une mesure précise de l'impact du dispositif)
- TD RéoPass : à chaud via des questionnaires et à froid par des enquêtes réalisées par l'Observatoire des Formations et du Devenir des Étudiants

NuméPass permet de mesurer :

- L'assiduité à RéoPass : une fois que ces étudiants ont intégré le parcours, nous constatons que la majorité adhère et poursuit jusqu'à la fin du parcours : 76% d'assiduité.
- L'évolution des compétences à s'orienter (en cours de déploiement)

En parallèle, les différentes instances de gouvernance et des groupes de travail avec les partenaires impliqués permettent des bilans et régulations en vue d'une amélioration continue.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Suite à la préconisation de notre doctorante en science de l'éducation, les TD initialement proposés dès le S1 ont été intégralement basculés au S2. De plus, il a été démontré que l'intégration académique et sociale était un facteur de réussite étudiante. C'est ainsi que le jeu sérieux a été créé en 2021 puis essaimé.

Nous avons constaté que l'étudiant a besoin de temps pour expérimenter sa vie étudiante, RéoPass prévu initialement dès le S1 était donc trop prématuré.

Divers ajustements pour cibler les étudiants ont été mis en place (réunion de présentation, outil autoréflexif sur l'identification du besoin).

L'ingénierie pédagogique est repensée chaque année afin de répondre aux besoins des étudiants mais aussi pour faire face à une population de plus en plus massive.

NuméPass permet désormais un meilleur suivi de l'étudiant au sein des TD RéoPass mais aussi de sa licence. Il a également pour objectif à venir d'évaluer l'évolution des compétences à s'orienter des étudiants.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://lafabrique.uca.fr/je-suis-enseignant-ou-partenaire/monpasspro>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Nathalie Younès, Juliette Robert, Elisa Guyon et Emmanuèle Auriac-Slusarczyk, « Accompagner la réorientation en licence : une évaluation de l'implantation d'un dispositif d'aide à la réussite », *Éducation et socialisation* [En ligne], 58 | 2020, mis en ligne le 12 janvier 2021, consulté le 13 septembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/edso/12942> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edso.12942>

Illustrations ou photos relatives à l'action :



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : R2o : un outil pour Réfléchir et Réussir son Orientation

NCU : Cursus IDE@L

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre :

Université de Rennes ; Université Rennes 2 ; École des Hautes Études en Santé Publique ; École Nationale Supérieure de Rennes ; École Nationale Supérieure de Chimie de Rennes ; Institut National des Sciences Appliquées de Rennes ; Institut Agro Rennes-Angers ; Sciences Po de Rennes ; CentraleSupélec de Rennes ; École Nationale des Statistiques et de l'Analyse de l'Information de Rennes

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- ousseau Jean-François / cursus-ideal@univ-rennes.fr / Équipe de site Cursus IDE@L

Maturité de l'action :

- En production (pour la phase 1) dans votre établissement
- En test (pour la phase 2) dans votre établissement
- Public cible de l'action :
 - Lycéens (Bac - 1)
 - Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3
 - DUT 1 ; DUT 2 ; LPro
 - BUT 1 ; BUT 2 ; BUT 3
 - Master 1 ; Master 2
 - Diplôme Universitaire &/o Inter-universitaire
 - Diplôme au-delà de bac+5

Effectif visé par l'action : 78000

Date de lancement de l'action : 03/2019

L'objectif de l'action

R2o est une application web de type progiciel visant à aider un(e) apprenant(e) à faire ses choix d'orientation/réorientation ou de personnalisation de son parcours de formation, au travers de catalogues, accompagné(e) ou non, de professionnel(le)s de l'orientation et de la formation. L'outil est centré sur les compétences individuelles de l'apprenant(e).

Les catalogues (qui constituent la phase 1 de R2o) permettent de rechercher des métiers, des formations en lien avec les métiers ou des personnalisations des formations.

L'action innovante

Description de l'action

L'application R2o est destinée aux :

- Apprenant(e)s pour découvrir des possibilités d'orientation/réorientation par leurs propres moyens ;
- Conseiller(ère)s d'orientation et d'insertion professionnelle, conseiller(ère)s des services de formation continue et les enseignant(e)s, responsables pédagogiques et directeur(trice)s des études, pour les besoins d'orientation/réorientation et choix d'options des apprenant(e)s.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

R2o permet aux utilisateur(trice)s :

- de consulter les catalogues associés à l'application : catalogue des métiers («quel métier j'envisage»), catalogue des formations («quelle formation me correspond») et catalogue des personnalisations des formations («quelle spécialité de parcours je souhaite suivre»), liste des enseignements accessibles en option ou sous la forme d'une mineure), ainsi que le référentiel des compétences des formations
- de visualiser, au travers d'un tableau de bord, le suivi de la progression et de l'acquisition des compétences d'un(e) apprenant(e)
- d'utiliser les fonctions d'orientation/réorientation (pour un(e) apprenant(e) en mode simulation uniquement)
- à un(e) apprenant(e), de renseigner son profil pour le personnaliser au sein du tableau de bord (par exemple, open badge acquis, mobilité à l'international...)
- à un(e) professionnel(le) de formation et d'orientation, de valider les éléments de personnalisation renseigné par un(e) apprenant(e)

Étapes de mise en œuvre

En termes de réalisation de l'application, après les étapes de recueil des besoins, de définition des spécifications, de prototypage de l'outil, de tests de beta testeurs avec les publics visés, y compris des étudiants, nous sommes entre les phases :

- de mise à disposition de l'outil auprès de la communauté pour consulter les catalogues (version «catalogue»)
- d'industrialisation de R2o (version qui sera connectée aux systèmes d'informations (SI) des établissements)

En termes de déploiement, l'outil est opérationnel sur les établissements du consortium (Rennes et les campus délocalisés), et prévoit de se déployer au niveau de l'Académie (Région Bretagne), et potentiellement sur d'autres territoires (national).

Le déploiement de la version «catalogue» à l'échelle des établissements du consortium est effectif.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

À ce stade, il est prématuré de fournir une évaluation des résultats. Néanmoins, des retours sur le prototypage (beta testeurs avec les publics visés) ont été intégrés pour l'amélioration de l'application. L'outil est conçu pour être évolutif, y compris après la phase d'industrialisation, pour s'adapter aux besoins futurs et aux évolutions du périmètre (réglementaire, sources de données...). Une des difficultés rencontrées est l'hétérogénéité des systèmes d'information (adaptation systématique des formats d'import des sources de données) et la cohérence des données (format, libellés, codes... spécifiques à chaque application &/ou sources de données). 22 bases de données ont été intégrées dans R2o sous la forme d'une unique interface pour les mettre en relation. Cette interface sert de point d'entrée vers d'autres sites d'informations plus détaillés.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Après les premiers retours sur les prototypes, des phases d'ajustement/validation sont prévues lors du déploiement de chaque version de l'application (interfaçage, intégration, connexion aux SI des établissements...). Un des éléments significatifs sur ces points est la récupération des informations contextuelles d'un étudiant pour l'aider à s'orienter. À cet égard, les catalogues de R2o peuvent être assimilés à des agrégateurs de données (Data warehouses) ou des outils de syndication de contenu.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

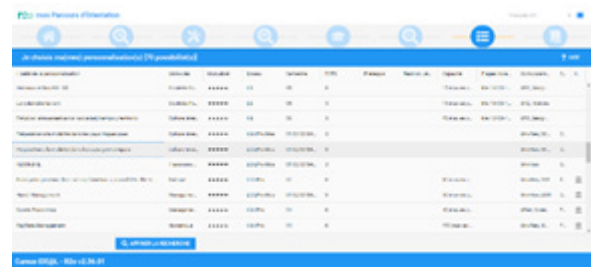
L'application peut être utilisée par d'autres établissements moyennant une mise à jour des catalogues en cohérence avec l'offre de formation, et les données & procédures permettant d'assurer l'import et l'export d'informations avec le SI. Une première expérimentation d'intégration d'autres établissements a été menée sur le périmètre de la Région Bretagne avec les universités de Bretagne Sud (UBS) et de Bretagne Occidentale (UBO), les retours sont attendus pour la fin de l'année 2024.

Une utilisation par les étudiants est en cours de test dans le cadre du «3PE» (Projet Professionnel et Personnel de l'Étudiant) dès la rentrée 2024-2025 au sein de l'IUT de Lannion.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://cursus-ideal.fr/r2o-reflechir-et-reussir-son-orientation/>

Illustrations ou photos relatives à l'action :



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Utilisation des Learning Analytics pour la génération automatique de profils apprenants.

NCU : ELANS

Nom du laboratoire de rattachement : XLIM

Nom de l'établissement de rattachement : Université de Poitiers

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : Chiquet Pauline

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : Carré Philippe, Lecellier François

Date du début du travail de recherche : 02/10/2023

Date de fin du travail de recherche : 30/09/2026

Mots clés : Analyse de l'apprentissage, apprentissage supervisé, forêt d'arbres décisionnels, Moodle, sur-échantillonnage.

L'Objectif du travail de recherche

L'objectif de ce travail est de générer des profils d'étudiants à partir des traces numériques qu'ils génèrent sur les plateformes d'apprentissage en ligne (Moodle) de l'Université de Poitiers. Pour générer ces profils, nous utilisons les Learning Analytics. Nous cherchons à savoir s'il existe une corrélation entre l'utilisation d'une plateforme d'apprentissage en ligne par un étudiant et les résultats qu'il obtient (à court terme et à long terme).

Description du travail de recherche

Les premiers profils d'étudiants que nous avons générés de manière automatique sont issus d'une base de données d'une plateforme d'autoformation de l'Université de Poitiers. Cette plateforme est destinée aux étudiants et est dédiée aux compétences transversales. Elle est construite avec l'outil Moodle.

La problématique de ces données était le déséquilibre des classes (abandon, succès et échec). Les abandons et les succès étaient beaucoup plus représentés que les échecs. Nous avons donc testés deux méthodes de sur-échantillonnage : le sur-échantillonnage aléatoire et le sur-échantillonnage de la classe minoritaire. Au total, trois pipelines ont été testés. Le pipeline 1 permettait de savoir si le déséquilibre des données empêchait la prédiction des classes. Les pipelines 2 et 3 testaient le sur-échantillonnage avant ou après la séparation des données (entraînement et test).

Grâce au sur-échantillonnage, les profils ont pu être prédits. La précision moyenne du modèle est passée de 0,75 (dans le cas des données déséquilibrées) à 0,85 (dans le cas des données équilibrées). L'amélioration la plus significative concerne le rappel de la classe Échec. Celui-ci est passé de 0,17 (dans le cas des données déséquilibrées) à 0,89 (dans le cas des données équilibrées). En équilibrant artificiellement les données, nous avons pu rendre la classe Échec davantage détectable par le modèle.

La suite de ces travaux portera sur le Moodle complet de l'Université de Poitiers.

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

- Article long - PFIA 2024 La Rochelle (conférence à venir)

Thème 5

L'évolution des métiers dans l'Enseignement Supérieur la valorisation de la pédagogie universitaire

RÉUSSITES plurielles

Formation des tuteurs
1228 tuteurs formés
Référentiel de compétences tuteurs
Situations emblématiques
Module de sensibilisation
MOOC National "Je suis tuteur à l'université"
Autopositionnement

OpenBadge régional "tuteur"
201 OpenBadges délivrés
délivré par commission
suivant analyse auto-positionnement
suivant situations vécues

Donner envie de devenir tuteur

SPACE

La réflexivité comme vecteur
d'auto-apprentissage des tuteurs

Quel est le rôle
du tuteur ?
(représentation
initiale)

Quels problèmes
ai-je eu pendant
mes études ?

Comment j'aurai
aimé être
accompagné ?

Journal de bord

Vidéo expliquant
l'évolution de leur
représentation

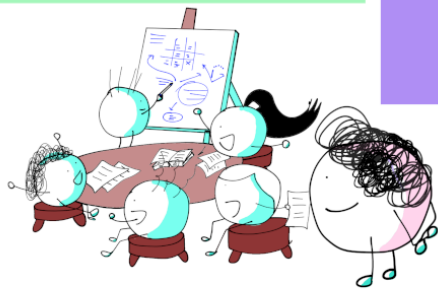
CUPS (ELFES)

Du sens à sa mission

De la rémunération

Du sentiment de compétences

Une approche collective, active, ludique pour du plaisir à être ELFE



Le rôle de tuteur



THELEME

Bon étudiant

A déjà été tutoré

Tester le métier d'enseignant (se professionnaliser)

Mauvaise représentation du tuteur (tuteur = enseignant bis)

Plus bénéfique pour le tuteur que le tutoré

Profil du tuteur

100 tuteurs pour 1000 étudiants accompagnés

DREAM-U

Autonomie

Engagement

Formation

Analyse des facteurs d'impact sur le tuteur

Auto-tutorat par les pairs

L'évolution des métiers dans l'Enseignement Supérieur la valorisation de la pédagogie universitaire

Les 21 contributions sont le reflet d'un écosystème d'actrices et d'acteurs nouveau initié par les « Nouveaux Coursus à l'Université ». Elles démontrent l'importance de soutenir les formations par de nouveaux métiers dans les services en soutien, de valoriser les activités d'enseignement et d'accompagner les étudiants en tant que tuteurs ou dans leur engagement dans ou hors de l'établissement.

Du côté des services, les projets NCU ont fait apparaître de nouveaux métiers pour soutenir les étudiants ou les équipes pédagogiques et ainsi inclure tous les profils d'étudiants. Après des étudiants, les chargés d'accompagnement à la réussite réalisent un accompagnement pour développer leurs projets de formation, ou développer des méthodes d'apprentissage personnalisées. Pour piloter ces nouvelles activités, les conseillers à la réussite coordonnent et forment les équipes en soutien aux étudiants. Après des enseignants, les assistants pédagogiques ont pour mission d'accompagner les équipes pédagogiques sur l'élaboration des formations ou des cours (scenarii, la mise en place d'ateliers physiques ou d'espaces virtuels).

Du côté des enseignants, la valorisation des activités d'enseignant apparaît comme fondamentale. Tout d'abord, la valorisation passe par la capacité à mesurer l'activité, comme le montre le projet de grilles critériées sur l'enseignement hybride. Dans un second temps, la valorisation repose sur la reconnaissance des activités, notamment celles « invisibilisées » des responsables de formation, pourtant pilotes des réussites. Dans un troisième temps, la valorisation repose sur l'accompagnement tant par des résidences à la pédagogie (réels espaces d'expérimentation), que par des formations dans des chaires de pédagogie. Enfin, la valorisation repose sur des productions partagées dans des revues pédagogiques, sous des formats divers tels que des rapports, des retours d'expériences, des regards croisés ou des enquêtes.

Les étudiants vont alors jouer un rôle central. Les tuteurs étudiants sont relevés comme précieux pour aider leurs pairs à développer des compétences et dans le processus d'autonomisation des étudiants. Ce qui nécessite de les former, et de développer des communautés de pratiques de tuteurs. Les tuteurs peuvent désormais être formés dans des UE comme l'UE « être tuteur/tutrice » pour les préparer à leur mission ou l'UE ELFE (Étudiants Lucides et Facilitateurs en Escouade) qui forme les tuteurs à animer des ateliers ou des sessions de projets au sein d'autres UE (l'UE CATI notamment) mais aussi aider des lycéens dans leur choix d'orientation.

Plus généralement, les dispositifs démontrent que les étudiants doivent être mis au centre, et qu'il est possible de les engager à formuler des recommandations sur l'offre de formation, par des accompagnements ou des jeux sérieux. Comprendre leur pratique, comme l'analyse de leurs pratiques numériques est essentielle pour adapter des actions. Une meilleure mise connaissance des étudiants dans leurs individualités favorisera alors une plus grande inclusion des étudiants.

Les nouveaux métiers

- Le métier de Chargé d'accompagnement à la réussite - [page 249](#)
- Accompagnement à la réussite - [page 251](#)
- Les assistants pédagogiques - [page 257](#)
- Inclusion for life : création d'un parcours de master en alternance pour former aux nouveaux métiers de l'inclusion - [page 259](#)

La valorisation de l'enseignement

- Création d'une revue à vocation scientifique et professionnelle dédiée à la pédagogie dans l'enseignement supérieur pour valoriser l'expertise de la communauté universitaire et favoriser l'essaimage - [page 263](#)
- Résidences de la pédagogie - [page 266](#)
- Chaires de développement pédagogique - [page 269](#)
- VENUS (Valoriser l'Enseignement Universitaire et ses Spécificités) Faire reconnaître pour faire coopérer - [page 271](#)
- Grille critériée pour l'hybridation des enseignements - [page 273](#)

Le rôle de tuteur

- Accompagner et reconnaître le développement de compétences par les tuteurs-étudiants : formation, pairagogie et open badges - [page 278](#)
- La réflexivité comme vecteur d'auto-apprentissage des tuteurs - [page 281](#)
- Les ELFES : des étudiants-tuteurs pour accompagner la TEDS et la massification du mode projet - [page 284](#)
- Thèse : Modalités d'inscription du tutorat étudiant en contexte universitaire - [page 287](#)
- Thèse : Les apports du tutorat entre pairs dans le processus d'autonomisation des étudiants en cycle licence - [page 289](#)

L'engagement étudiant et les méthodes

- L'engagement étudiant et les projets partenaires étudiants-personnels pour l'amélioration des formations ou de l'environnement d'études - [page 292](#)
- De la prescription à l'inclusion une démarche d'accompagnement à la réussite co-construite avec les étudiant.e.s - [page 295](#)
- Recherche : De l'accessibilité numérique vers des usages numériques qui favorisent l'inclusivité ? - [page 297](#)
- Thèse : Espaces d'apprentissage innovants-capacitants : analyse des pratiques pédagogiques effectives et de l'engagement des étudiants dans les activités d'apprentissage - [page 299](#)

Les nouveaux métiers

- Le métier de Chargé d'accompagnement à la réussite - [page 249](#)
- Accompagnement à la réussite - [page 251](#)
- Les assistants pédagogiques - [page 257](#)
- Inclusion for life : création d'un parcours de master en alternance pour former aux nouveaux métiers de l'inclusion - [page 259](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Le métier de Chargé d'accompagnement à la réussite

NCU : Form'UL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Limoges

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Mélanie Peplaw, Coordinatrice de la réussite étudiante, melanie.peplaw@unilim.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1

Effectif visé par l'action : 550

Date de lancement de l'action : Septembre 2022

L'objectif de l'action

Présentation de l'évolution des métiers en lien avec la réussite dans l'Enseignement Supérieur avec l'apparition de nouvelles compétences et de nouvelles missions dont le nouveau métier de «chargé d'accompagnement à la réussite». La Direction Orientation Réussite et Insertion du Pôle Formation de l'Université de Limoges dispose d'une équipe dédiée à la réussite composée de trois chargés d'accompagnement et d'une coordinatrice.

L'action innovante

Description de l'action

A partir d'exemples concrets, une présentation sera faite des différentes missions que remplissent ces chargés d'accompagnement et leur place au sein de l'écosystème dédié à la réussite.

Les missions du chargé d'accompagnement à la réussite oscillent entre celles du psychologue de l'éducation nationale, du chargé d'orientation, et de l'enseignant. Il ne les remplace pas, au contraire et d'une certaine façon, il est un soutien à leur fonction. A l'instar du conseiller principal d'éducation dans le secondaire,

- il participe à la mise en œuvre de la politique pédagogique et éducative de l'Université,
- assure un suivi pédagogique et éducatif individuel et collectif des étudiants,
- participe à l'accompagnement au projet de formation des étudiants,
- assure une relation de confiance avec les étudiants,
- contribue à la qualité du climat de classe et à la bonne compréhension de la méthodologie universitaire.

Nos trois chargés d'accompagnement accueillent les étudiants de première année de licence, et plus particulièrement les étudiants inscrits en parcours Tremplin et Licence Rythme progressif en rendez-vous pour diverses problématiques :

Méthodologie universitaire : accompagnement individuel à la gestion de l'emploi du temps, des révisions, des examens & accompagnement personnalisé à la méthodologie universitaire plus étendu (savoir faire une prise de notes efficace, appui à la recherche documentaire etc.)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

- Aide liée aux inscriptions administratives/pédagogiques & demande de bourses.
- Orientation/Réorientation
- Soutien à l'intégration universitaire
- Suivi de l'assiduité, motivation et des résultats des étudiants.

Étapes de mise en œuvre

1. Identification des missions du chargé d'accompagnement.
2. Rédaction fiche de poste et recrutement.
3. Formation complémentaire.
4. Suivi des actions et accompagnement.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

À la suite des entretiens individuels, des questionnaires de satisfaction permettent de recueillir les impressions de l'étudiants sur cet accompagnement et donne lieu à des remédiations dans la scénarisation de ces temps d'échanges.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Au fur et à mesure de l'animation des ateliers et du contact avec les étudiants, les besoins en accompagnement s'affinent et des formations sont faites régulièrement par l'équipe pour pouvoir proposer de nouveaux ateliers (en lien avec la méthodologie disciplinaire, le travail en groupe ou la gestion du stress en période d'examen...).

Un guide est également en cours de rédaction pour aider les chargés d'accompagnement dans le déroulé de leurs entretiens afin de balayer l'ensemble des problématiques conditionnant la réussite.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.unilim.fr/u-pratique/accueil-et-accompagnement/la-reussite-a-lul/>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : De l'idéation à l'institutionnalisation du métier de « Conseiller-ère à la réussite » à l'Unistra, l'Action 6 NCU2 Include « Accompagnement à la réussite », un tremplin durant la période d'expérimentation et de modélisation.

NCU : INCLUDE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Strasbourg (Unistra)

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- TOSSÉ, Yann Didier, Conseiller à la réussite, IDIP, Unistra, ydtosse@unistra.fr
- CAUBLLOT, Morgane, Chargée de mission réussite, IDIP, Unistra, caublott@unistra.fr
- KENNEL, Sophie, Directrice, IDIP, Unistra, sophie.kennel@unistra.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro 1; LPro 2 ; LPro 3; Diplôme de niveau bac+1 ; Bachelor 1 ; Bachelor 2 ; Bachelor 3 ; Diplôme au-delà de bac+3 ; Hors diplôme

Effectif visé par l'action : 25000

Date de lancement de l'action : 2019

L'objectif de l'action

Les objectifs de l'action sont de :

- Cadrer l'activité et les conditions d'exercice du métier de « Conseiller-ère à la réussite » (CR), puis l'institutionnaliser.
- Offrir un accompagnement personnalisé aux étudiants : remobilisation, stratégies d'apprentissages, etc.
- Conseiller et former les enseignants, les équipes pédagogiques et les tuteurs étudiants, ainsi que les autres personnels.
- Développer et valoriser le tutorat à l'Unistra en l'articulant avec d'autres dispositifs d'accompagnement à la réussite étudiante par un fonctionnement en réseau.

L'action innovante

Description de l'action

Débutée en 2018-2019, l'Action 6 se décline en 2 sous actions, avec chacun des objectifs opérationnels spécifiques, et des livrables spécifiques. La démarche utilisée de manière transversale tout au long du projet suit autant que possible la procédure suivante :

1. Développer et expérimenter des dispositifs, des outils ou des pratiques
2. Evaluer et valider chaque dispositif, les outils ou les pratiques expérimentées
3. Faire connaître, faire adhérer et utiliser les dispositifs, les pratiques ou les outils validés
4. Institutionnaliser, améliorer et pérenniser les dispositifs, les outils ou les pratiques
5. Faire évoluer de manière itérative le métier de « Conseiller-ère à la réussite » par l'analyse de l'activité

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Action 6a. – Offrir un accompagnement personnalisé à la réussite étudiante.

Pour répondre aux problématiques de réussite étudiante, l'Unistra propose « d'offrir un accompagnement personnalisé à la réussite étudiante » en s'appuyant dans un premier temps sur le modèle des orthopédagogues québécois.

Les objectifs opérationnels de la sous-action 6a. :

1. Cadrer l'activité du métier de conseiller à la réussite (clarifier son rôle, son périmètre d'action, ses missions, son contexte d'intervention et ses outils) et définir les conditions requises pour la mise en place de cette fonction dans l'établissement (articulation avec les autres services, conditions matérielles de son exercice, etc.) – 5 livrables
2. Accompagner les étudiants durant leurs études en s'appuyant sur des pratiques éclairées pour soutenir leur réussite – 5 livrables
3. Conseiller les composantes et l'établissement dans la mise en place de dispositifs d'accompagnement à la réussite et former les acteurs concernés – 3 livrables
4. Institutionnaliser le dispositif de conseiller à la réussite au sein de l'établissement – 5 livrables
5. Coordonner un réseau d'acteurs de l'accompagnement à l'échelle de l'établissement (voire, au-delà) pour harmoniser des pratiques d'accompagnement et développer une culture commune centrée sur l'étudiant – 4 livrables

Action 6b. – Déployer le tutorat par les pairs

L'Unistra souhaite « développer le tutorat et former les acteurs de l'accompagnement pédagogique » (p.11, Dossier Include) en partant du principe que le tutorat porte un bénéfice réciproque aux tuteurs et aux étudiants tutorés. Dans ce contexte, le projet INCLUDE prévoit la mise en place d'« un dispositif d'encadrement et de soutien des équipes relais dans les composantes » (p.21, Dossier Include) pour accompagner les composantes et les associations étudiantes dans le déploiement et l'amélioration des dispositifs de tutorat.

Les objectifs opérationnels de la sous-action 6b. :

1. Créer un écosystème favorable à l'accompagnement et à la réussite étudiante – 2 livrables
2. Développer, essayer, pérenniser et améliorer les dispositifs de tutorat – 6 livrables
3. Faire connaître, faire adhérer et utiliser le tutorat – 1 livrable
4. Professionnaliser les tuteurs et valoriser le tutorat – 2 livrables

Articulation des sous-actions 6a. et 6b. :

Pensées de manière distincte initialement, ces deux sous actions ont été articulées par les porteurs d'actions, incluant les « Conseiller·ère·s à la réussite », grâce à l'expérience acquise sur le terrain au sein de l'écosystème dans lequel le projet a été lancé. Les objectifs cités ci-dessus ont donc évolué par rapport au dossier de candidature initial.

Présentation métier à la suite des dernières itérations en 2023 – été 2024 :

Une nouvelle modélisation du métier basée sur une approche systémique a été développée au sein du Pôle d'Appui à la réussite de l'IDIP, avec des actions : en face à face avec les étudiant·e·s, et la participation à la construction d'un écosystème favorable à l'accompagnement des étudiants. Les missions sont :

- Accompagner les étudiant·e·s dans leurs stratégies d'apprentissage et leur positionnement dans leur parcours d'études, individuellement et collectivement
- Conseiller et former les enseignants et les équipes pédagogiques, ainsi que les autres personnels, pour l'accompagnement des étudiant·e·s
- Encadrer et former les tuteur·ice·s étudiant·e·s, piloter des dispositifs de tutorat étudiant
- Participer aux activités du Pôle d'Appui à la réussite étudiante de l'Idip

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Étapes de mise en œuvre

Phase de découverte et d'idéation (2017-2018) :

- Découverte des métiers de soutien à la réussite, dont celui d'Orthopédagogue au Québec
- Volonté d'expérimenter l'accompagnement individualisé dans la candidature NCU2 Include

Phase 1 – Expérimentation (2019-2021) :

- V1 Fiche de poste (FP) et recrutement 1ère CR
- Lancement accompagnement avec entretiens individualisés et ateliers au niveau central, avec V1 « Charte des conseiller-ère-s à la réussite », outils d'évaluation
- Premiers locaux temporaires d'accompagnement
- Phase 2 – Expérimentation et développement (2021-2023) :
- V2 FP et recrutement 2nd CR
- Développement du tutorat par les pairs à l'Unistra (Action 6.B)
- Conseil et formation aux équipes pédagogiques, enseignants, services, tuteurs et associations
- Co-création et animation du MOOC « Je suis tuteur dans l'Enseignement Supérieur »
- Lancement du COFIL Tutorat
- Lancement AMI Tutorat et accompagnement porteurs de dispositifs

Phase de modélisation (2023- Eté 2024) :

- Installation Bureaux dédiés sur le campus central
- Communication au colloque DARES sur une approche écosystémique du métier de CR à l'Unistra
- Création Cellule Tutorat coordonné par l'équipe de CR

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

L'action est pensée jusqu'à la fin du projet en 2028. Certaines actions ont été expérimentées avec une approche inductive, puis une structuration au fil des itérations. Certains dispositifs, outils ou pratiques, sont devenus des services ou des activités récurrentes.

Au vu de la complexité de l'action 6, nous avons listé les différents critères d'évaluation à l'issue du projet :

1. Face à face avec les étudiants :
 - Type d'action : accompagnement et conseil ; communication
 - Format d'interaction : Individuel ou collectif
 - Nombre d'heures
 - Nombre d'étudiants touchés
2. Participer à la construction d'un écosystème favorable à l'accompagnement :
 - Type d'action : accompagnement et conseil ; communication
 - Format d'interaction : Individuel ou collectif
 - Nombre d'heures
 - Nombre de services touchés
 - Nombre d'interlocuteurs touchés
3. Niveau d'avancement sur les objectifs, livrables et sous livrables

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

En phase d'institutionnalisation depuis septembre 2024 avec le modèle du métier de « Conseiller·ère à la réussite » basé sur une approche écosystémique. De nouvelles sources de financements ont été trouvées, l'équipe est désormais constituée de 3 conseiller·ère·s et passera normalement à 4 en 2025, avec un poste en CDI. Une convergence des actions 6.a et 6.b est en cours. Cela entrainera très probablement une modification significative dans l'activité même du Pôle Appui à la réussite étudiante de l'Idip de l'Unistra.

Voici une liste non-exhaustive des activités prévisionnelles qui seront menées jusqu'en 2028 :

- Structurer davantage les pratiques d'accompagnement à la réussite
- Établir un référentiel métier du conseiller à la réussite,
- Finaliser et valider les règles éthiques, voire déontologiques propres à ce (ou ces) nouveau(x) métier(s),
- Continuer la structuration et les réflexions sur ces métiers par le biais de réseaux de pairs à l'échelle nationale et internationale
- Mise en place d'un carnet des anomalies et des outils de contractualisation

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

Page web site institutionnel des conseiller·ère·s à la réussite : <https://www.unistra.fr/formation/soutien-aux-apprentissages/conseillers-a-la-reussite>

Article Savoirs Unistra, 8 juin 2023 : <https://savoirs.unistra.fr/talents/nous-sommes-une-piece-du-puzzle-de-la-reussite-etudiante>

Caublott, M., Tossé, Y.D., Kennel, S.(2024). Approche écosystémique de l'accompagnement à la réussite. <https://idip.unistra.fr/2024/04/communication-dires-approche-ecosystemique-de-laccompagnement-a-la-reussite/> ; <https://hal.science/hal-04557176>

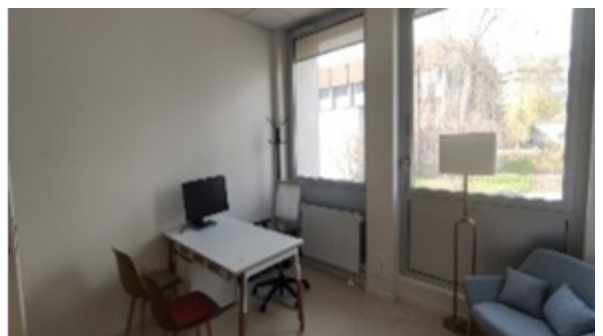
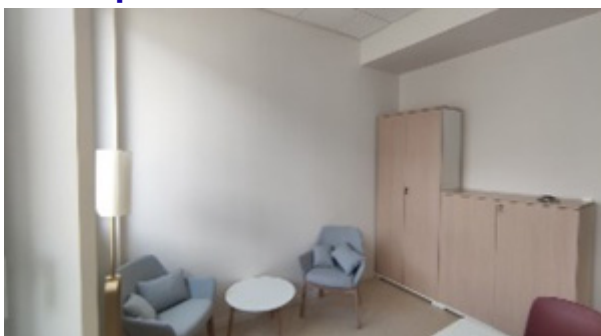
Idip. (2018). Guide de l'enseignant référent. Université de Strasbourg. http://kenso.fr/portailidip/documents/Guide_EnseignantRef_Unistra.pdf

Kennel, S. et Caublott M. (2023). Le développement de l'accompagnement à l'université : quelles transformations pour les métiers ? Carrefours de l'éducation (56). Repéré à : <https://www.revues.armand-colin.com/educ-sante/carrefours-leducation/carrefours-leducation-ndeg56-22023/quels-besoins-formation-professionnels-lenseignement-superieur-developper>

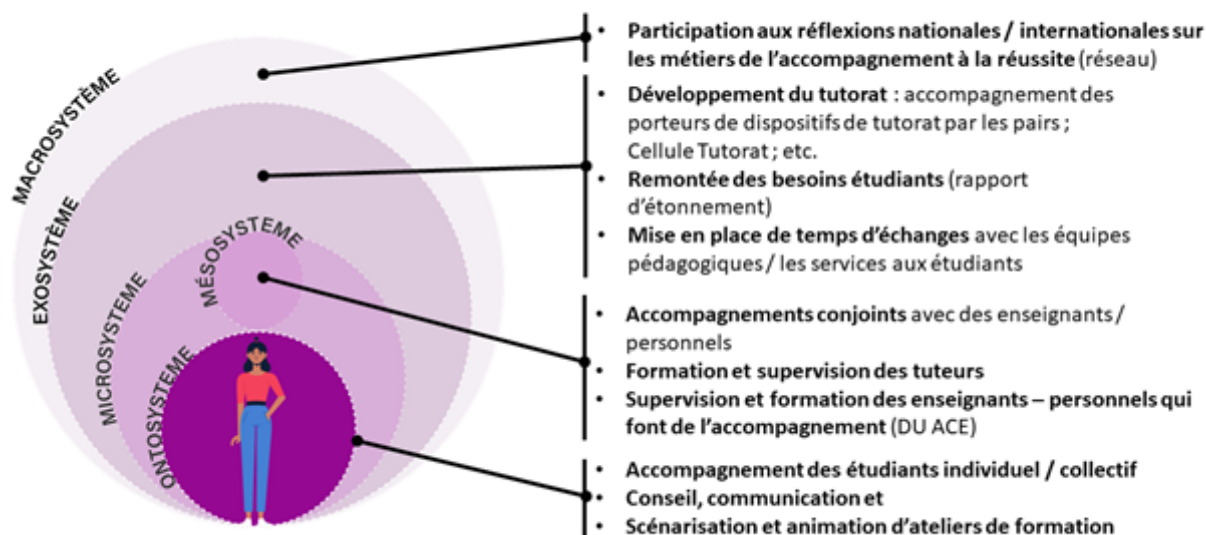
Projet NCU2 Include levier 1 : <https://include.unistra.fr/levier-1-de-nouvelles-formes-daccompagnement-de-letudiante#c144290>

Université de Strasbourg (2021). Guide du tuteur et de la tutrice REPARÉ : Conseils pour l'accompagnement de ses pair·e·s. https://idip.unistra.fr/guide_etudianttuteurrepare_unistra-2/

Illustrations ou photos relatives à l'action :

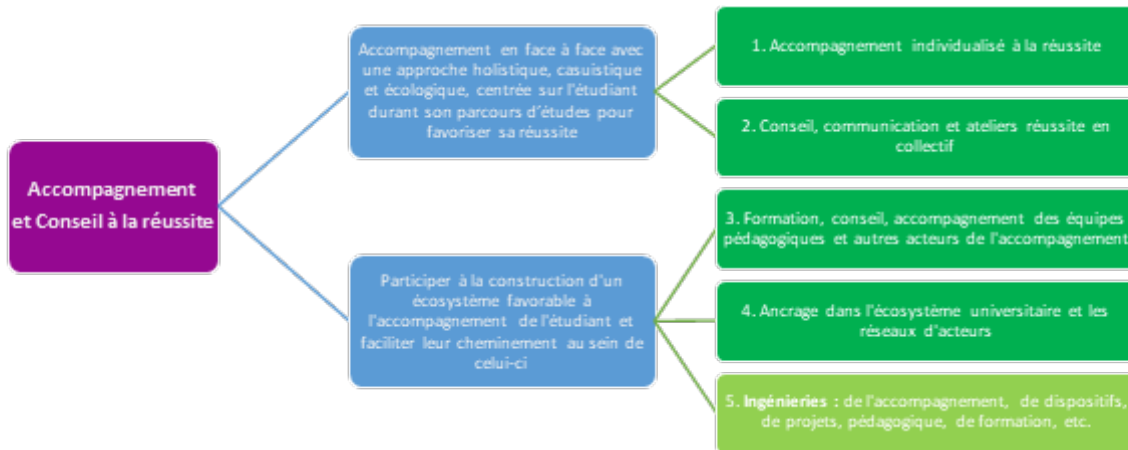
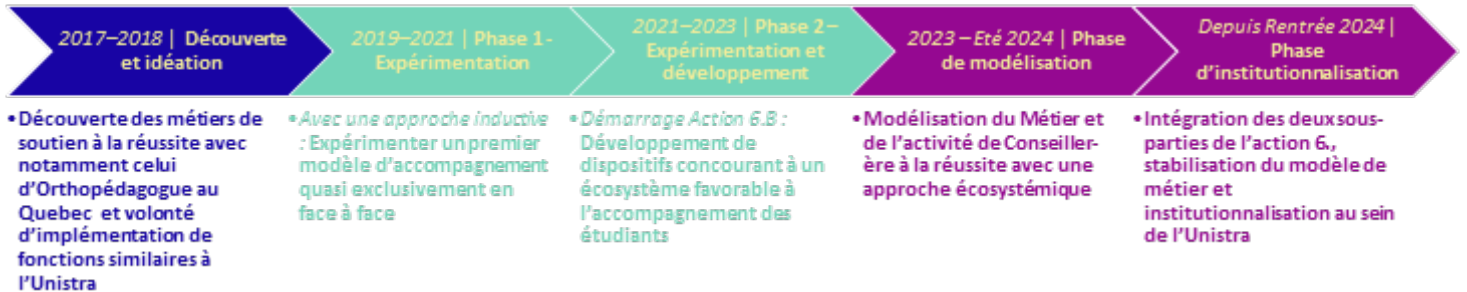


Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Les assistants pédagogiques

NCU : NeptUNe

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Nantes Université

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Ambre VILAIN, Département Histoire de l'Art et Archéologie, 0253522664 (n° interne : 442664)
- Ambre.Vilain@univ-nantes.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action :

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Afin de favoriser le développement d'innovations pédagogiques et accompagner les étudiants dans leurs apprentissages, Nantes Université a développé une mission d'assistant pédagogique (mission inédite sur les campus français). Les objectifs sont d'offrir aux étudiants qui deviendraient assistants pédagogiques une opportunité de développer de nouvelles compétences (pédagogiques, techniques, relationnelles) et aux enseignants de collaborer avec des étudiants pour co-construire des enseignements.

L'action innovante

Description de l'action

Dans le cadre d'un cours d'Histoire de l'art dispensé aux étudiants de Licence 3, l'enseignante responsable de l'UE a recruté une assistante pédagogique. La fonction principale d'un assistant pédagogique est de venir en appui des enseignants dans la mise en place de stratégies pédagogiques et de l'organisation pédagogique des enseignements et de soutenir directement les étudiants dans leurs apprentissages. Les missions d'un assistant pédagogique sont complémentaires de celles des enseignants et visent à développer des pédagogies plus actives et engageantes dans le but de soutenir la réussite des étudiants.

Les missions confiées à l'assistante pédagogique dans le cadre du cours en question ont été définies de façon précise par l'enseignante et l'équipe pédagogique et sont les suivantes :

- Aider l'enseignante engagée dans un processus de transformations pédagogiques durables pour favoriser l'amélioration continue de l'expérience d'enseignement et d'apprentissage.
- Encourager les étudiants à s'engager dans leur formation et accompagner au plus près les étudiants en difficulté.
- Appui aux enseignants dans l'organisation et l'animation des activités pédagogiques.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

D'un point de vue pratique durant le semestre l'assistante pédagogique :

- a mis en place une activité d'évaluation par les pairs en LI, a aidé à la co-construction et co-animation d'une séance de travaux dirigés proposé sous la forme d'un jeu de rôle.
- a participé à la rédaction de scénarii et la réalisation de capsules vidéo.
- a réalisé, avec l'enseignant, le suivi des espaces d'échanges sur le Moodle (forum ...).
- enfin, l'assistante pédagogique a mené une enquête auprès des étudiants sur l'UE en questions afin de recueillir les ressentis et en vue d'améliorer l'enseignement.

Afin de favoriser cette action, Nantes université a proposé une formation à l'assistante pédagogique ainsi qu'un accès à un espace de ressources (administratives et pédagogiques, contacts utiles) disponible sur le moodle de l'université (MADOC). L'assistant pédagogique peut également bénéficier de l'aide d'un ingénieur.

Résultats :

Cette action a permis d'enrichir l'expérience d'apprentissage des étudiants (perception d'un meilleur accompagnement de proximité parce que réalisé par des pairs étudiants), mais également pour les enseignants le dispositif a permis d'offrir la possibilité de collaborer avec des étudiants pour co-construire des enseignements et d'y intégrer de façon plus active le point de vue étudiant dans une perspective d'amélioration continue.

Grâce à l'aide apportée par l'assistant pédagogique, l'enseignante a pu disposer d'un appui humain pour développer des modalités pédagogiques plus engageantes, parfois coûteuses en temps pour l'enseignant lors de leur phase de conception et enfin de valoriser la mission d'enseignement des enseignants-chercheurs tout comme celui d'enseignant auprès des étudiants.

Étapes de mise en œuvre

1. Recrutement de l'assistante pédagogique
2. Rencontre et discussions sur les besoins de l'enseignante pour l'UE
3. Création de ressources
4. Suivi des lieux de discussions (forum)
5. Animation de séances en présentiel et en binôme avec l'enseignant

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Concernant les conditions de réussite de cette action elles sont multiples :

- Veiller à ce que l'assistant(e) pédagogique soit correctement encadré.
- Veiller à la pertinence des missions confiées.
- Un dialogue, des rencontres régulières entre l'enseignant et l'assistant.
- Instaurer un climat de confiance entre les protagonistes.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.campusmatin.com/numerique/pedagogie/des-etudiants-assistants-pedagogiques-travaillent-aux-cotes-des-enseignants-a-l-universite.html>



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Inclusion for life : création d'un parcours de master en alternance pour former aux nouveaux métiers de l'inclusion

NCU : LCeR

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Picardie Jules Verne U du Littoral Côte d'Opale et U d'Artois

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Laure IBERNON, Directrice adjointe de l'INSPE en charge des formation et responsable du comité Valorisation, Recherche, Transfert de la LCeR, laure.ibernon@u-picardie.fr

Maturité de l'action : En phase de test dans votre établissement

Public cible de l'action : Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : 20

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Proposition d'un parcours de Master en alternance pour former des professionnels de l'inclusion en s'appuyant sur une approche par compétences.

L'action innovante

Description de l'action

Le parcours Inclusion for life – I2SPBS (Inclure Socialement et Scolairement les Publics à Besoins Spécifiques) forme des professionnels qualifiés dans le domaine de l'inclusion et répond aux besoins du marché du travail régional, en offrant des compétences très recherchées dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Les diplômés du parcours Inclusion for life pourront contribuer à la réalisation des objectifs de développement économique et social des Hauts-de-France autour de la notion de vulnérabilités inscrite dans les axes de développement prioritaires de la région.

Le parcours de master Inclusion for Life – I2SPBS répond à une problématique à forte valeur sociétale, l'inclusion. En effet, l'inclusion des personnes présentant des déficiences, des troubles d'apprentissage ou une situation de handicap (SH) est un objectif majeur au niveau des instances nationales et internationales telles que la Commission européenne, l'OCDE et l'UNESCO. Le parcours s'inscrit pleinement dans cette dynamique d'inclusion en proposant une formation spécialisée pour accompagner les publics à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap dans l'ensemble de leurs milieux de vie (école, établissement médico-éducatif, travail, loisir, etc.). Entièrement conçu en APC, il prépare les étudiants à l'accompagnement individuel et collectif, à l'élaboration et à l'encadrement de projets inclusifs dans les institutions relevant du domaine de l'éducation, du médico-social et du soin. Grâce à l'ancrage universitaire de l'INSPE, la formation dispensée contribue à la construction d'une posture professionnelle par l'apport de connaissances scientifiques pluridisciplinaires, d'outils méthodologiques et par un travail personnel de recherche à visée professionnelle.



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

L'APC mise en œuvre dans le parcours permet de former des professionnels compétents et qualifiés pour répondre aux défis de la société inclusive, en mettant l'accent sur les pratiques inclusives et les politiques publiques visant à promouvoir l'égalité des chances pour tous.

Les compétences visées sont les suivantes :

- S'approprier des compétences de formateur en accompagnant les collaborateurs du secteur psycho-socio-éducatif dans le cadre de l'évolution des politiques inclusives ;
- Accompagner l'individu et le collectif dans l'identification et la conception d'interventions adaptées ;
- Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer les dispositifs de formation et la conduite de projets ;
- S'initier à la méthodologie de la recherche et produire un mémoire à visée professionnelle.

Pour chaque compétence, une SAé est proposée. Une évaluation formative est menée via le portfolio Karuta. Elle implique : une autoévaluation par l'étudiant, deux évaluations par les pairs, deux évaluations intermédiaires par l'enseignant référent.

L'ouverture de la formation en apprentissage en master 2 dès la rentrée 2024/2025 est l'occasion d'un ancrage professionnel qui permettra aux étudiants de mettre en œuvre les compétences développées et de promouvoir, au sein des structures d'accueil l'inclusion pour tous. L'ouverture à l'apprentissage de ce parcours de master en master 2 marque la première ouverture de formation à l'alternance de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens.

Le parcours Inclusion for life est à l'heure actuelle le seul parcours en France dédié à l'inclusion proposé en alternance. L'APC permet aux étudiants de la formation de développer et consolider des compétences d'avenir et une posture professionnelle leur permettant de se positionner en tant que véritable personne ressource au sein des institutions et des entreprises tout en développant de solides compétences en ingénierie de projet inclusifs.

Étapes de mise en œuvre

- 2023-2024 : passage du parcours en APC.
- 2024-2025 : ouverture du M2 en alternance et accueil de la 2ème promotion d'étudiants.
- 24 janvier 2025 : organisation d'un évènement pour la journée mondiale de l'éducation (SAé de la compétence 3 en M2).
- 2025-2026 : bilan des 2 promotions d'étudiants et pérennisation des lieux d'accueil des alternants.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Un questionnaire est en cours d'élaboration afin de recueillir de manière objective les remarques des étudiants. A cela s'ajoutent les conseils de perfectionnement : un en M1 et deux en M2 (exigences du CFA FormaSup). Les enseignants-chercheurs du parcours veillent dès le début de l'année de M1 à créer un climat bienveillant et propice aux apprentissages. Des délégués sont élus et peuvent se faire l'écho des problématiques de leurs collègues. Des réunions de régulation sont organisées tous les mois ainsi que des moments conviviaux afin de créer une cohésion d'équipe.



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

L'équipe en place est réduite, le recrutement d'un ATER en psychologie sociale permettra de la renforcer et devrait déboucher en 2025 sur le recrutement d'un MCF. La formation manque de notoriété et doit continuer d'affirmer son identité pour montrer que les INSPE ne forment pas que des enseignants.

Le vivier d'apprentis doit continuer à être constitué en s'appuyant sur les formations de l'A2U passées par la LCeR et le soutien des entreprises reste à pérenniser.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.u-picardie.fr/catalogue-formations/FC/co/master-meef-pif-i2spbs/master-meef-pif-i2spbs.pdf>

Sous-thème

La valorisation de l'enseignement

- Création d'une revue à vocation scientifique et professionnelle dédiée à la pédagogie dans l'enseignement supérieur pour valoriser l'expertise de la communauté universitaire et favoriser l'essaimage - [page 263](#)
- Résidences de la pédagogie - [page 266](#)
- Chaires de développement pédagogique - [page 269](#)
- VENUS (Valoriser l'Enseignement Universitaire et ses Spécificités) Faire reconnaître pour faire coopérer - [page 271](#)
- Grille critériée pour l'hybridation des enseignements - [page 273](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Création d'une revue à vocation scientifique et professionnelle dédiée à la pédagogie dans l'enseignement supérieur pour valoriser l'expertise de la communauté universitaire et favoriser l'essaimage

NCU : NewDEAL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Bordeaux

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Christophe Roiné, Maître de conférences, christophe.roine@u-bordeaux.fr
- Anna Barry, Chercheure post-doctoral, anna.barry@u-bordeaux.fr
- Open Lab In'Pact, Université de Bordeaux

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Tout public

Effectif visé par l'action :

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

À l'initiative de l'Open Lab In'Pact, la revue Études et Pédagogies est consacrée aux pédagogies de l'enseignement supérieur. À vocation scientifique et professionnelle, elle vise la montée en expertise des professionnels intéressés par les questions pédagogiques, toutes disciplines académiques confondues. Ouverte à tous les acteurs de l'enseignement supérieur (enseignants, chercheurs, ingénieurs pédagogiques et de formation, étudiants, etc.) , elle favorise le débat d'idées et le partage de pratiques.

L'action innovante

Description de l'action

Dans un contexte de transformations pédagogiques visant l'ouverture des cursus des étudiants et de nouvelles pratiques professionnelles, l'Open Lab In'Pact de l'université de Bordeaux lance en 2023 une revue entièrement dédiée à la pédagogie de l'enseignement supérieur. Revue dite « interface », à vocation scientifique et professionnelle, et hébergée sur la plateforme Open U Journals, Études et Pédagogies répond aux principes de l'Édition Scientifique Ouverte Publique selon un « modèle diamant » : l'accès à la publication et au contenu est entièrement ouvert et gratuit.

Ce projet fait le pari que, pour passer à l'échelle de la transformation pédagogique, les professionnels de l'université ont besoin d'être outillés en données relatives à la pédagogie de l'enseignement supérieur (résultats d'enquêtes, retours d'expérience...).

En faisant la part belle aux retours d'expériences des acteurs de l'enseignement supérieur ainsi qu'aux articles scientifiques en pédagogie , la revue ouvre la publication à une diversité d'auteurs pluridisciplinaires : enseignants, chercheurs, étudiants, ingénieurs pédagogiques et de formation, personnels de soutien... ; autrement dit, tout acteur de l'enseignement supérieur souhaitant mener une réflexion, décrire, comprendre, partager, analyser et prendre du recul sur les pratiques pédagogiques dans le supérieur.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

La revue ne défend pas d'école de pensée pédagogique particulière et accueille une grande hétérogénéité d'articles dans leur format et dans leur contenu. Les articles, provenant de disciplines variées sont publiés au fil de l'eau, et répartis dans quatre rubriques :

- Notes et rapports : pour rendre compte de rapports institutionnels et ministériels, d'ouvrages scientifiques, de notes de lecture et de synthèse relatifs à la transformation pédagogique ;
- Retours d'expérience : pour partager un dispositif ou une expérience pédagogique que l'auteur a mis en place ou accompagné ;
- Regards croisés : pour témoigner d'une expérience vécue sous la forme d'une co-écriture, rendre compte d'une collaboration ou réagir à des écrits précédemment publiés dans la revue ;
- Enquêtes et recherches : pour partager des résultats d'études menées par des acteurs de terrain, sur des sujets d'actualité.

Dans un esprit de démarche SoTL (Scholarship of Teaching and Learning), l'ambition de la revue est de favoriser le partage d'idées et la croisée des regards, de fédérer des communautés de pratiques autour de questions pédagogiques et de faire monter en expertise les professionnels du supérieur. Publier au sein de la revue *Études et Pédagogies*, c'est avant tout une intention de rendre service à la communauté, pour faire vivre une pédagogie de terrain, en faisant de sa pratique d'enseignement un objet d'étude.

L'équipe restreinte de la revue est soutenue par deux comités pluridisciplinaires et pluri institutionnels : un comité de rédaction (n = 20) et un comité de lecture (une quarantaine d'experts répartis sur l'espace francophone national et international).

Les critères requis pour une publication, et sur lesquels le comité de lecture porte attention sont avant tout :

- La lisibilité : le texte est écrit dans un niveau de langue et d'orthographe correct ; la structure du texte est cohérente et fluide ; la rédaction permet de suivre la pensée de l'auteur.
- L'inscription de l'article dans un contexte politique, socio-économique, scientifique, théorique, épistémologique, conceptuel, organisationnel, institutionnel, etc...
- La description de la méthode, du terrain, de l'expérimentation et/ou du dispositif pédagogique, des enjeux qui y sont rattachés et de la visée pédagogique.
- Une prise de recul critique sur la recherche et/ou le dispositif présenté.

Étapes de mise en œuvre

- Soumission d'un dossier de candidature auprès de la gouvernance UB et du COPIL de la plateforme Open U Journals (description argumentée du projet, plan de financement, équipe...)
- Constitution d'un comité de rédaction et de lecture ;
- Finalisation du dossier administratif (choix du nom de la revue, signature accord de service, achat nom de domaine et extensions...)
- Travail en collaboration avec la plateforme, la DSI et le service communication de l'UB pour finaliser la conception de la revue en ligne et annoncer son lancement (visuel, création rubriques et description du contenu, rédaction de la ligne éditoriale...)
- Rédaction de l'appel à contributions, création d'un template d'article-type pour les auteurs et d'un guide à destination des relecteurs ;

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- Gestion du flux éditorial (de la soumission à la publication) ;
- Secrétariat de rédaction, mise en page et mise en ligne des articles ;
- Diffusion de l'existence de la Revue auprès de la communauté, et appels à communiquer

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

1. Conditions de réussite :

Mobilisation de la communauté (en interne, externe, nationale et internationale francophone), processus qualitatif de publication, communications sur la revue et ses derniers articles.

2. Leviers identifiés :

Soutien de la direction de la communication à l'UB, réseau NCU, et réseaux internationaux tels que l'AIPU et réseaux sociaux (LinkedIn).

3. Impacts de l'action sur le public visé :

Montée en expertise de la communauté universitaire, engagement dans l'amélioration continue, échanges de pratiques (formels ou informels), au bénéfice de l'apprentissage des étudiants.

4. Dispositif d'évaluation :

Nombre de publications, nombre de soumissions, nombre de visiteurs/mois, couverture internationale (Statistiques Matomo).

5. Difficultés rencontrées :

Renforcement et pérennité de l'équipe porteuse.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Ajustements techniques (en cours d'action) :

- Guide à destination des relecteurs, critères d'évaluation ; feuille de style (template) fournie aux auteurs, passage à une V2 de la plateforme.

Ajustements stratégiques (en cours d'action) :

- Proposition d'ateliers d'aide à l'écriture ;
- Création d'un espace éditorial consacré exclusivement à la transformation pédagogique (seconde itération) ;
- Publicisation, ouverture d'appels à communication thématiques.

Ajustements structurels (seconde itération) :

- Renforcement et pérennisation de l'équipe porteuse (notamment 1 personne salariée).

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

Site de la revue : <https://etudesetpedagogies.fr/>

Publication au sein de l'AECSE : <https://aecse.net/2024/02/12/une-nouvelle-revue-interface-consacree-a-la-pedagogie-de-lenseignement-superieur/>

Article De Ketele : <https://journals.openedition.org/ries/14144>

Article Cityramag : <https://cityramag.fr/luniversite-de-bordeaux-lance-une-revue-dediee-a-la-pedagogie-de-lenseignement-superieur>

Article Newstank : <https://education.newstank.fr/article/view/296505/pedagogie-nouvelle-revue-ouillier-professionnels-universite-barry.html>

Article Campus matin : <https://www.campusmatin.com/numerique/pedagogie/la-pedagogie-racontee-par-ceux-qui-la-font.html>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Résidences de la pédagogie

NCU : RITM BFC

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : ComUE Université Bourgogne Franche-Comté

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

Déclinaison opérationnelle :

- Juliette Brey-Xambeun, Ingénieure de projets pédagogiques & scientifiques, juliette.brey-xambeun@ubfc.fr
- Pascaline Personnier, Directrice opérationnelle du projet – NCU RITM-BFC, pascaline.personnier@ubfc.fr

Pilotes stratégiques de cette action :

- Laurence Ricq, Vice-Présidente Formation, laurence.ricq@univ-fcomte.fr
- Elise Bosset, Conseillère pédagogique, elise.bosset@u-bourgogne.fr

Enseignants, enseignants-chercheurs, services d'appui à la pédagogie, personnels d'appui administratifs et ingénieurs pédagogiques, services supports (RH, financiers, ...)

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro3 ; Diplôme de niveau bac+1 ; Bachelor 1 ; Bachelor 2 ; Bachelor 3 ; Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : 1500

Date de lancement de l'action : septembre 2019

L'objectif de l'action

Le défi à relever consiste à faire évoluer la posture de l'enseignant du supérieur au service de la réussite étudiante.

Ces transformations nécessitent du temps et c'est dans cet objectif qu'ont été mis en place des Résidences de la pédagogie : dispositif permettant d'accorder du temps aux enseignants sous forme de décharge/délégation puis reconnaissance d'heures au profit du développement de leurs pratiques pédagogiques.

L'action innovante

Description de l'action

Le dispositif de « Résidences de la pédagogie » propose aux enseignants individuellement ou en équipes « un espace d'expérimentation » pour imaginer, concevoir, tester et mettre en œuvre tout projet lié à la formation et/ou à l'innovation en pédagogie.

En complément des Congés pour Projets Pédagogiques (CPP) et selon des modalités plus diverses, les Résidences de la Pédagogie donnent, pour la formation et l'innovation pédagogique, le temps et les moyens d'initier un projet, de le développer, de le diffuser, via une décharge/délégation de services ou heures complémentaires accordées sur une période de quelques jours à une année universitaire.

Thème 5
Page 266

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Les « Résidences de la Pédagogie » représentent un premier réseau d'experts enseignants impliqués dans la dissémination des pratiques, l'accompagnement et la formation de leurs collègues, en appui de l'Accélérateur de la Transformation Pédagogique (ATP-BFC) et des structures existantes de recherche, d'évaluation et d'ingénierie de soutien. Les premières Résidences ont vu le jour en septembre 2019.

D'abord individuelles, les résidences ont évolué et mobilisent désormais davantage des collectifs, équipes pédagogiques, départements d'enseignements. Le dispositif a aussi évolué dans ces orientations : les premiers projets portaient sur des thématiques propres aux préoccupations d'un enseignant (le défi du numérique, Réussite des bacheliers technologiques en IUT, support pour l'hybridation pédagogiques, géométrie algébrique et théorie de l'information quantique). Les résidences se sont ensuite développées en proposant des thématiques ciblées, enjeux pour les établissements dans un contexte d'évaluation par le Hceres et d'accréditation des formations : c'est ainsi qu'ont été proposées, à compter de 2022, les résidences de la pédagogie dites « ouvertes », les résidences « compétences » et plus récemment les résidences « internationalisation des enseignements », particulièrement en 1er cycle.

Le soutien proposé par RITM BFC aux candidats enseignants, enseignants-chercheurs dans ces dispositifs permet le financement d'heures (décharges, heures complémentaires), de frais de missions, de formation, de prestations externes, de matériel, etc.)

Ce soutien favorise une réelle valorisation des activités de l'enseignant ou des enseignants engagés dans l'évolution de leurs pratiques pédagogiques. Il permet en outre de légitimer des porteurs de projets vis-à-vis d'un collectif et ainsi d'accompagner les établissements dans l'évolution de leurs pratiques pédagogiques au bénéfice de la réussite étudiante.

Étapes de mise en œuvre

- Evaluation des besoins en termes d'accompagnement pédagogique et de modalités
- Rédaction d'un appel à candidature (AAC)
- Lancement de l'AAC semestriel
- Evaluation des propositions
- Déploiement des actions
- Evaluation

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

La principale condition de réussite du dispositif identifiée est le besoin de temps pour l'enseignant dans l'objectif de faire évoluer sa pratique.

C'est ainsi que le principal levier a été la reconnaissance du temps passé à la réflexion sur l'évolution de la pratique pédagogique.

La proposition de résidences adaptables en terme de durée et périmètre (individuelle ou en équipe) couplée à des thématiques identifiées (résidences dites ouvertes, compétences, internationalisation des enseignements) constitue des conditions de réussite par l'évolution avérée des pratiques.

L'exemple des résidences « compétences » en est l'illustration : la mobilisation d'un collectif, d'information, de formation dans la perspective de la mise en place d'une démarche APC nécessite du temps ; dans ce contexte, les résidences compétences proposées depuis Mai 2022 ont permis à plusieurs collectifs d'être mobilisés et accompagnés par des experts et ainsi de s'engager pleinement dans cette approche.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Le travail mené par l'équipe projet de RITM BFC a permis de faire évoluer le dispositif au cours du temps.

Après une première phase au cours de laquelle les résidences ont eu de la peine à trouver leur place, le dispositif a été ajusté en assouplissant les modalités et orientant sur des thématiques ciblées en lien avec les préoccupations fortes des établissements dans le contexte de l'évaluation Hceres et de l'accréditation. Ces évolutions ont permis une mobilisation du dispositif désormais satisfaisante : il touche un nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs croissant laissant présager un impact sur les pratiques pédagogiques. Les ajustements nécessaires seront désormais posés en lien avec l'évolution des préoccupations des établissements. Une attention particulière devra être portée à l'évaluation de l'impact du dispositif sur les pratiques pédagogiques au regard du nombre de résidences déployées actuellement.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.ubfc.fr/les-appels-a-candidatures-ritm-bfc-ftlv/aac-residences-pedagogie/>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Chaires de développement pédagogique

NCU : NeptUNe

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Nantes Université

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Arnold MAGDELAINE, Direction Générale des Services, 0272648835 (n° interne : 218835), Arnold.Magdelaine@univ-nantes.fr

Maturité de l'action : En phase de test dans votre établissement

Public cible de l'action :

Effectif visé par l'action :

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Afin d'observer et de documenter la mise en place des transformations pédagogiques, initier et susciter de nouveaux projets, tout en identifiant les bonnes pratiques pour les essayer en interne et vers d'autres établissements d'enseignement supérieur, NU propose la création de chaires de développement pédagogique labellisées. Elles contribuent par leurs activités de formation et de recherche à l'amélioration continue de l'expérience d'enseignement et d'apprentissage à NU.

L'action innovante

Description de l'action

Travaillant en réseau, les chaires de développement pédagogique – Nantes Université validées par un comité scientifique international ont pour missions d'impulser et de contribuer à la production, l'animation pédagogique et scientifique en proximité auprès des équipes pédagogiques en lien avec le Service d'appui aux enseignements (SAE). Les productions font systématiquement l'objet de ressources éducatives libres (REL).

Les enseignants-chercheurs titulaires des chaires durant 3 ans apportent de l'expertise et des recommandations auprès des équipes de direction (des composantes/établissements-composantes/pôles et de l'établissement) et de pilotage de projets de transformation dans une démarche d'amélioration continue du déploiement des actions en cours. Bénéficiant de moyens dédiés (décharge d'enseignement, appui RH, soutien scientifique, suivi administratif et financier, budget dédié de fonctionnement), ils initient également des travaux de recherches et des collaborations nationales et internationales pour éclairer l'impact de ces transformations sur l'expérience d'enseignement et d'apprentissage, la motivation, l'engagement des étudiants et leur réussite dont ils partagent en libre accès leurs résultats. De plus, ils produisent des revues de littérature, des synthèses, états des lieux sur les pratiques nationales et internationales dans le champ de la pédagogie universitaire en lien avec les besoins identifiés en proximité, ainsi que des publications scientifiques dans des revues reconnues à l'international. Ils participent et contribuent à des événements scientifiques nationaux et internationaux afin d'assurer le rayonnement de Nantes Université dans le champ de la pédagogie universitaire.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Enfin, ils informent régulièrement les instances et les équipes de direction du pôle et de l'établissement (eg. Conseil de pôles, Conseil Académique) des travaux conduits par la chaire pour irriguer la politique de formation, d'éducation ouverte et de transformation pédagogique.

Étapes de mise en œuvre

Lancé en septembre 2023, l'appel à candidature a suscité la création de 6 chaires. Réuni à 2 reprises, le comité scientifique international en a validé 4 dont 1 portée par 2 co-titulaires. Elles ont été lancées officiellement le 1er janvier 2024 :

- Promotion de la qualité de vie et accompagnement des étudiants du Pôle Santé de Nantes Université
- Itinéraires de développement pédagogique dans l'enseignement supérieur
- Compétences en soins pharmaceutiques
- Des revues de littératures ont été produites pour 2 d'entre elles et 2 contributions au colloque international Diversité et réussites (avril 2024) ont été réalisées. Dispositif « au fil de l'eau », 2 nouvelles candidatures en sciences humaines et sociales sont en cours d'évaluation.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Le déploiement des chaires a débuté en janvier 2024 et fait l'objet d'un suivi scientifique et pédagogique individualisé à la fois politique et opérationnel par une planification mensuelle pour chacune des chaires. Ces rencontres permettent ainsi d'exposer l'état d'avancement du plan d'action défini avec les titulaires des chaires voire de discuter du budget pluriannuel provisionné pour l'année en cours. Les titulaires produiront un bilan académique annuel des actions réalisées et présenteront leurs perspectives pour l'année suivante au comité scientifique lors d'une session en janvier 2025. Ce sera l'occasion de mettre en cohérence les expériences vécues par l'ensemble des parties prenantes de ce dispositif et de discuter de potentiels autres repères d'actions nécessaires à son développement efficace.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.aefinfo.fr/depeche/686598-ncu-le-projet-de-nantes-universite-a-deja-permis-de-transformer-completement-cinq-licences-a-deledalle-vp>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : VENUS (Valoriser l'Enseignement Universitaire et ses Spécificités) Faire reconnaître pour faire coopérer

NCU : D.Clic

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Gustave Eiffel

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Jamila Al Khatib, responsable de l'Observatoire des Pratiques Pédagogiques, jamila.al-khatib@univ-eiffel.fr
- Jonathan Gibert, chargé de mission pour la valorisation pédagogique D.Clic, jonathan.gibert@univ-eiffel

Maturité de l'action : En cours de prototypage

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro 1 ; LPro2 ; LPro3

Effectif visé par l'action : 5000

Date de lancement de l'action : mars 2021

L'objectif de l'action

Le projet VENUS a pour objectif d'identifier précisément les activités des responsables de formation, pour comprendre le périmètre d'actions du personnel des composantes de formation en coordination avec les responsables de formation et les services généraux. Les trois sens du mot « Valoriser » guident l'évolution du projet : mesurer (évaluer, qualifier) les activités associées pour les connaître et rendre visible le travail réel pour le reconnaître à sa mesure et accompagner au service de la qualité de l'enseignement et des personnels concernés.

L'action innovante

Description de l'action

L'objectif général du projet VENUS est de questionner le métier d'enseignant du supérieur et ses spécificités dans le but de décrire son ou ses identités professionnelles et de caractériser les différentes facettes du métier pour mieux les accompagner dans leur développement professionnel pédagogique. Deux spécificités sont étudiées : les profils des enseignants vacataires et les activités des responsables de formation, tout en prenant soin de tenir compte de la diversité des situations professionnelles des enseignants.

En effet, une grande partie des enseignants intervenant à l'université Gustave Eiffel sont de statut vacataire, dont le principal métier n'est pas d'enseigner et certains ne disposent pas d'expérience en pédagogie. Certains interviennent en tant que professionnels pour présenter leur métier et d'autres enseignent des disciplines plus académiques. Afin de contribuer à la réussite des étudiants, il semble important que l'université accompagne les enseignants vacataires dans leur développement professionnel en pédagogie. Or cette population est actuellement peu connue à l'échelle d'une composante de formation et au niveau de l'administration générale de l'université et un poste est essentiel pour proposer une mise en œuvre d'un accompagnement pertinent : il s'agit du responsable de formation, qui fait le lien entre les enseignants et les étudiants.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Il conçoit la maquette des cours, recrute les enseignants vacataires et reçoit les évaluations des enseignements par les étudiants. De plus, en matière de pédagogie, le responsable de formation est l'interlocuteur principal, si ce n'est unique, des enseignants vacataires.

Étapes de mise en œuvre

L'organisation du projet s'est appuyée sur une méthodologie reposant sur un groupe-projet regroupant deux laboratoires de discipline différente et des services décideurs (Vp-Fip et DGDRH). Durant trois ans, ce groupe se réunit mensuellement pour définir les questions de recherche et la méthodologie de recherche, investiguer sur le terrain pour collecter des données et formuler des préconisations (et/ou expérimenter des dispositifs d'accompagnement professionnel). Cet objectif a poussé à questionner le rôle du responsable de formation, ses responsabilités prescrites et attendues de la part de la composante de formation et vis-à-vis des enseignants vacataires. Ces derniers étant assez nombreux à intervenir dans nos formations, nous en avons cherché à dresser une typologie en nous appuyant sur des données administratives.

Durant cette première étape du projet, nous avons choisi de mener une méthodologie qualitative, sous forme d'entretiens semi-directifs. La grille d'entretien a été élaborée par le groupe-projet et les entretiens se sont déroulés sur le Campus de l'université Gustave Eiffel (Marne-la Vallée) sur trois sites pilote : une école d'ingénieur et deux formations universitaires. L'entretien était constitué de trois parties permettant de connaître le parcours professionnel du responsable de formation, de préciser les activités relevant de la responsabilité de formation au niveau de la composante et au niveau de l'université et de décrire le suivi organisé pour les enseignants vacataires.

Dans une seconde étape, nous envisageons de continuer à explorer le terrain de l'Université Gustave Eiffel et de préciser les activités des responsables de formation en fonction des contraintes disciplinaires des composantes et le niveau universitaire des diplômes gérés. Une collaboration avec l'Université Haute Alsace est prévue pour approfondir notre étude pour concevoir et évaluer un dispositif d'accompagnement professionnel.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

C'est un projet sous le format de recherche action. L'étude a été menée sur trois sites-pilote volontaires : l'ESIPE, l'UFR LACT et l'UFR SEG. Les résultats sont présentés sous forme de rapports et de documents de travail disponibles sur demande.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Au regard des constats faits par le groupe projet, cette recherche action doit être institutionnalisée afin que les actions envisagées soient validées et portées politiquement.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://uca.hal.science/hal-04056853>

<https://hal.science/hal-04132190>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Grille critériée pour l'hybridation des enseignements

NCU : L@UCA

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Côte d'Azur

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- GACHASSIN Bruno, Ingénieur pédagogique Projet L@UCA, bruno.gachassin@univ-cotedazur.fr
- THIBAUT Elodie, Ingénieure pédagogique Projet L@UCA, elodie.thibault@univ-cotedazur.fr
- NAKHLEH Marie, Ingénieure pédagogique Projet L@UCA, marie.nakhleh@univ-cotedazur.fr
- MIRBEL Isabelle, Responsable scientifique et technique Projet L@UCA, isabelle.mirbel@univ-cotedazur.fr
- DE CIAN Marie-Cécile, Co-pilote Projet L@UCA, marie-cecile.de-cian@univ-cotedazur.fr
- DAUNOIS-GIUDICELLI Anne, Responsable opérationnelle Projet L@UCA, anne.daunois-giudicelli@univ-cotedazur.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 13000

Date de lancement de l'action : Septembre 2018

L'objectif de l'action

Les objectifs de l'action sont à la fois d'attester de façon cohérente, au niveau de l'ensemble de l'établissement, du niveau de transformation numérique des unités d'enseignement, mais aussi de valoriser le travail des enseignants par l'obtention de primes.

L'action innovante

Description de l'action

Un des axes développés par le projet L@UCA pour améliorer la réussite étudiante en licence est la transformation numérique (hybridation) des enseignements c'est-à-dire l'enrichissement des cours en présentiel ou distanciel par l'apport de ressources et d'activités disponibles sur la plateforme pédagogique Moodle.

Pour donner des repères pédagogiques et qualitatifs aux enseignants, assurer l'homogénéité de cette transformation numérique au niveau de l'établissement et valoriser l'investissement des enseignants dans ce processus, des critères ont été définis et explicités dans une grille qui sert aujourd'hui d'outil d'évaluation de cette transformation numérique. Pour un enseignement (UE ou ECUE), trois niveaux de transformation numérique sont possibles : hybridation, hybridation avancée ou distanciel. Une UE ou un ECUE répondant à ces critères permet à son enseignant d'obtenir une prime.

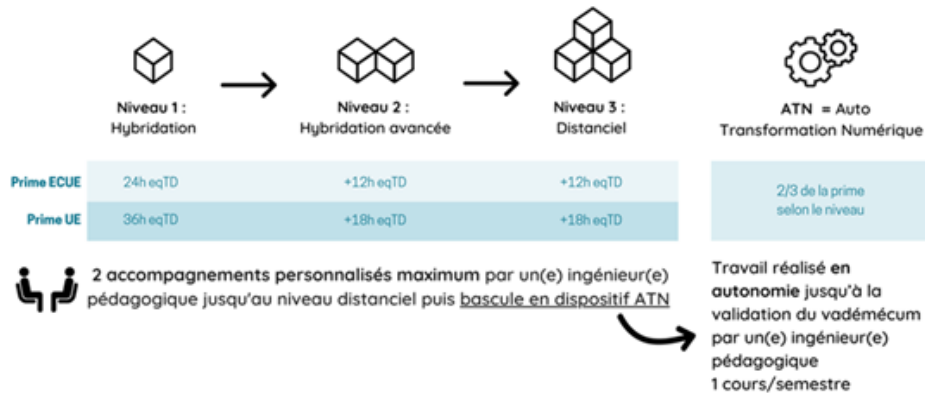
Précisons que le but de cette grille n'est pas d'évaluer les enseignants ou la qualité des contenus pédagogiques, elle évalue uniquement la transformation de l'enseignement vers le numérique.

Un vadémécum adossé à la grille est disponible en ligne afin de guider les enseignants sur les critères nécessaires à l'obtention du niveau de transformation souhaité. Les primes associées à chaque niveau y sont également indiquées.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN A LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DES ENSEIGNEMENTS



Pour ce travail d'hybridation, les enseignants peuvent être accompagnés par les ingénieurs pédagogiques du projet L@UCA en licence et du Centre d'accompagnement pédagogique (CAP) pour le reste de l'établissement. Pour cela, ils répondent à un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) diffusé deux fois par an ou contactent directement les IP en cours d'année (accompagnement au fil de l'eau). Chaque enseignant peut bénéficier de deux accompagnements complets jusqu'au niveau distanciel, à raison d'un cours accompagné (ECUE ou UE) par semestre (deux par semestre pour les PRAG compte tenu du volume plus important d'enseignements qu'ils dispensent).

Au-delà de ces deux accompagnements complets, l'enseignant peut transformer d'autres cours de manière autonome grâce à l'expérience d'hybridation acquise : il réalise une autoévaluation sur le vademécum qui sera transmis en fin de processus à un ingénieur pédagogique pour avis et validation du niveau atteint.

La grille est composée de cinq catégories. Chaque catégorie est accompagnée d'une courte description et décrite sur au moins trois niveaux auxquels sont associés un certain nombre de points. Les niveaux eux-mêmes sont décomposés en critères. Pour valider un niveau, il faut remplir l'ensemble des critères du niveau. Seule une catégorie propose des critères au choix pour atteindre un niveau.

Des points bonus peuvent également être attribués pour certains éléments de la transformation non essentiels et donc n'entrant pas dans la description d'un niveau dans une catégorie. Ces points seront comptabilisés dans le score global mais n'entrent pas dans le score d'une des cinq catégories.

TRANSFORMATION NUMERIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Catégories de la grille	Hybridation				Hybridation avancée				Distanciel			
	N1	N2	N3	N4	N1	N2	N3	N4	N1	N2	N3	N4
N = Niveau (5 pts / niveau)												
Scénarisation	●	●	●	○	●	●	●	○	●	●	●	●
Supports de cours – Ressources	●	●	○	○	●	●	○	○	●	●	●	●
Activités pédagogiques	●	○	○	○	●	●	○	○	●	●	●	●
Accompagnement – Suivi	●	○	○	○	●	●	○	○	●	●	●	●
Evaluation	●	○	○		●	●	○		●	●	●	
Total points	40				60				95			

+1 catégorie niveau 3 min

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Parallèlement à l'accompagnement pédagogique et technique des ingénieurs pédagogiques, plusieurs actions sont mises en place soutenir l'investissement des enseignants :

- Organisation de séminaires bimensuels pour favoriser les échanges sur les meilleures pratiques en pédagogie active.
- Mise en place de cours en autoformation pour prendre en main les outils numériques accompagnant la transformation des enseignements.
- Organisation d'ateliers pédagogiques sur les fondamentaux de l'enseignement et de l'apprentissage, sur la scénarisation et les outils de pédagogie active.
- Par ailleurs, les enseignants peuvent également bénéficier de ressources sur le LMS UniCA (tutoriels vidéo ou PDF « pas à pas », auto-formations, guide des solutions vidéo...) et d'un espace de test individuel pour s'entraîner à la mise en œuvre des fonctionnalités de Moodle.

Étapes de mise en œuvre

1. Conception par les ingénieurs pédagogiques (CAP + L@UCA) à partir d'un modèle extérieur de grille de transformation numérique,
2. Validation de la grille et des primes associées par le Conseil académique du 18 décembre 2018 puis le Conseil d'administration de l'établissement,
3. Diffusion de la grille à l'ensemble de la communauté accompagnée d'un vadémécum élaboré par les ingénieurs pédagogiques pour expliciter tous les critères aux futurs utilisateurs,
4. Elargissement du périmètre d'action
5. Retours d'expérience annuels menant à une évolution régulière de la grille avec validation par le Conseil académique.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Chaque année, une réflexion est menée par les ingénieurs pédagogiques à partir de retours d'expérience, des évolutions des outils et du contexte pédagogique, sur la pertinence de la grille qui aboutit à d'éventuelles modifications.

L'action est évaluée par :

- Des mesures de la satisfaction du dispositif d'accompagnement incluant la compréhension de la grille sont également réalisées auprès de enseignants accompagnés.
- Des études statistiques présentées en parallèle lors du colloque, sont menées en continu pour mesurer l'impact de l'hybridation des enseignements sur l'engagement des étudiants.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

La grille de transformation numérique est régulièrement revue pour améliorer sa cohérence et sa compréhension par les enseignants et pour l'actualiser au contexte, en particulier aux pratiques et aux compétences des enseignants dans l'utilisation des outils numériques (5e version en cours d'élaboration).

Les évolutions notables ont été notamment :

- introduction de l'autoévaluation de l'hybridation et limitation du nombre annuel de transformations
- ajout du niveau distanciel
- ajustement des seuils et critères

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Pour la 5ème version, le niveau distanciel sera sensiblement renouvelé pour répondre aux exigences nouvelles de la pédagogie en ligne et les systèmes de points et de bonus supprimés car ils sont devenus obsolètes et ils brouillent la compréhension du mode de validation des cours.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://univ-cotedazur.fr/universite/nous-connaître/programmes-d-investissements-d-avenir/luca/accompagner-les-enseignants>

Sous-thème

Le rôle de tuteur

- Accompagner et reconnaître le développement de compétences par les tuteurs-étudiants : formation, pédagogie et open badges - [page 278](#)
- La réflexivité comme vecteur d'auto-apprentissage des tuteurs - [page 281](#)
- Les ELFES : des étudiants-tuteurs pour accompagner la TEDS et la massification du mode projet - [page 284](#)
- Thèse : Modalités d'inscription du tutorat étudiant en contexte universitaire - [page 287](#)
- Thèse : Les apports du tutorat entre pairs dans le processus d'autonomisation des étudiants en cycle licence - [page 289](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Accompagner et reconnaître le développement de compétences par les tuteurs-étudiants : formation, pairagogie et open badges

NCU : RÉUSSITES PLURIELLES

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : ComUE Normandie université (Caen, Rouen, Le Havre)

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Gautier Noémie, Ingénieure de recherche au Centre d'Enseignement Multimédia Universitaire (CEMU), Université de Caen Normandie, noemie.gautier@unicaen.fr
- Bouchard Adeline, Ingénieure pédagogique, Mission d'Appui à la Pédagogie (MAP), Université Le Havre Normandie / adeline.bouchard@univ-lehavre.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Tuteurs étudiants

Effectif visé par l'action : 1228

Date de lancement de l'action : septembre 2019

L'objectif de l'action

Nos actions autour du tutorat-étudiant se développent autour de trois objectifs:

- Accompagner la montée en compétences des tuteurs-étudiants via une formation sur le rôle et la posture de tuteur, l'environnement professionnel et les outils pour l'exercice de la fonction tutorale
- Reconnaître et permettre la valorisation des compétences développées (compétences pédagogiques, organisationnelles, communicationnelles, psychosociales)
- Soutenir l'instauration d'une communauté de pratique de tuteurs

L'action innovante

Description de l'action

Un des axes du projet NCU Réussites plurielles vise à faire de l'emploi-étudiant, et plus particulièrement du tutorat-étudiant, un facteur de réussite tant pour les tutorés que les tuteurs. Réussites plurielles a souhaité croiser les regards de professionnels de différents horizons pour former et accompagner l'identification et la reconnaissance des compétences que les tuteurs développent. A cet effet, un groupe de travail régional a été mis en place dès le début du projet composé d'acteurs aux profils variés : chercheurs en sciences de l'éducation et de la formation, chargés de mission, ingénieurs pédagogiques, assistants multimédia. Différents livrables en ont découlés dont un guide régional à destination de l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire ainsi qu'une exposition photographique présentant des portraits de tuteurs et de ceux qui ont bénéficié de leur accompagnement. Ces productions ont contribué à renforcer la communication, accroître la visibilité des dispositifs d'aide à la réussite et à en modifier la perception.

Pour documenter les actions mises en place dans les trois universités, une thèse de doctorat intitulée "Le tutorat entre néo-étudiants et étudiants avancés au service de la réussite en premier cycle universitaire, dans les universités normandes" a été initiée en 2019.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Depuis, les outils de suivi élaborés dans le cadre de cette thèse sont utilisés chaque année par l'équipe projet en partenariat avec le laboratoire CIRNEF (UR 7454) pour évaluer les actions. Nous nous appuyons notamment sur un questionnaire portant sur plusieurs items dont la formation des tuteurs, les aspects logistiques et organisationnels de l'exercice de leurs missions, les relations avec l'équipe pédagogique et les tutorés. A partir des réponses, le groupe de travail régional a pu identifier les difficultés rencontrées par les tuteurs et les actions prioritaires à mettre en œuvre. Par exemple, pour répondre aux contraintes et besoins exprimés par les tuteurs, les formations ont été hybridées et des modules en ligne ont été créés. Un questionnaire d'autopositionnement invite également les tuteurs à s'évaluer quant à l'acquisition et le développement de compétences transversales au travers de leurs missions. Les tuteurs identifient une montée en compétences sur plusieurs volets, il s'agira de présenter les compétences dont l'évolution est la plus marquée entre le début et la fin des missions de tutorat.

Par ailleurs, afin d'inciter les étudiants à candidater en tant que tuteurs, rendre plus lisible l'intérêt de leurs missions et valoriser ces dernières, le projet Réussites plurielles a créé un open badge "Agir en tuteur à l'université" adossé à un référentiel de compétences structuré en 4 domaines : comprendre et appliquer ; analyser ; motiver et évaluer ; créer et faire preuve d'initiatives. Commun aux trois universités, cet open badge est destiné à l'ensemble des tuteurs étudiants qui peuvent en faire la demande via un questionnaire dont les réponses sont ensuite examinées par une commission. Cette communication détaillera notamment le processus d'élaboration du badge, du référentiel associé, le mode d'attribution ainsi que les pistes de travail pour favoriser l'appropriation des open badges par les étudiants.

Par ailleurs, pour enrichir la formation proposée aux tuteurs, ces derniers ont émis le souhait d'échanger avec des pairs, issus notamment d'autres composantes pour s'inspirer de leurs pratiques. Dans cette communication, nous présenterons deux exemples de communautés de pratiques ayant émergé : l'une s'étant développée spontanément et l'autre résultant d'ateliers d'apprentissage par les pairs (pairagogie) s'appuyant sur la méthode "We are peers". Lors de cette dernière expérimentation, les tuteurs de l'ensemble des composantes ont pu échanger entre eux autour des bonnes pratiques mises en œuvre et la synthèse de leurs échanges permettra d'éditer un nouveau guide à destination des futurs tuteurs.

Étapes de mise en œuvre

1. Mise en place d'une formation dans les trois universités. Volumes et formats différents (2019)
2. Mise en place d'un groupe de travail régional (2019)
3. Thèse de doctorat : élaboration d'un questionnaire à destination des tuteurs et des tutorés, mise en place d'entretiens semi-directifs à destination des tuteurs et tutorés (2019)
4. A partir de l'examen du questionnaire, création d'axes de travail et mise en place d'actions régionales pour l'amélioration continue (depuis 2021) :
 - rédaction d'un guide du tutorat
 - création d'un module de sensibilisation à l'inclusion (essaimé au niveau national au sein du mooc "Je suis tuteur de l'enseignement supérieur",
 - modules en autoformation à partir de 6 situations emblématiques,
 - communication avec une exposition photographique
5. Création d'un open badge "Agir en tuteur à l'université" (2021)
6. Émergence d'une communauté de pratique de tuteurs (depuis 2020)
7. Organisation de journées Tutorat (2023 et 2024)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

La formation des tuteurs est évaluée par un questionnaire régional transmis aux tuteurs. Il permet de recenser les difficultés rencontrées, les pistes d'amélioration tant au niveau de la formation que de l'exercice de leurs missions et l'évaluation de l'acquisition de compétences transversales. Le traitement de ces données montre que les tuteurs acquièrent des compétences organisationnelles, pédagogiques, communicationnelles et psychosociales. Les réponses montrent également l'importance d'ancrer le tutorat dans l'écosystème universitaire en faisant en sorte que tous les acteurs y prennent part : personnels, équipes pédagogiques, étudiants. Plusieurs leviers ont été identifiés : favoriser les échanges entre tuteurs de diverses composantes via une communauté de pratiques (ateliers), s'appuyer sur des relais au sein de la communauté universitaire (enseignants référents du tutorat et inscription de ces activités dans leurs missions via le référentiel d'équivalences horaires).

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Suite aux différentes actions menées, la nécessité de développer les échanges de pratiques entre tuteurs est apparue. Une expérimentation basée sur l'apprentissage entre pairs a été mise en place en avril 2024 à l'université de Caen Normandie. La synthèse des verbatims d'un des ateliers d'échanges de pratiques entre tuteurs étudiants nous a permis d'identifier les futures pistes d'actions à mener dans le cadre du groupe de travail régional. Il s'agira par exemple d'élaborer un guide rassemblant les bonnes pratiques des tuteurs et les stratégies d'apprentissage mises en œuvre qui sera enrichi chaque année.

Des journées 'Tutorat' avec des ateliers réunissant des enseignants, tuteurs et personnels administratifs ont été organisées pour identifier des actions prioritaires à mettre en place lors de la prochaine année universitaire.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.reussites-plurielles.fr/presentation/axesduprojet/lemploi-etudiant-comme-facteur-de-reussite/>

Illustrations ou photos relatives à l'action :

Exposition régionale "Les visages du tutorat-étudiant en Normandie"



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : La réflexivité comme vecteur d'auto-apprentissage des tuteurs

NCU : SPACE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Pau et des Pays de l'Adour

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Peytavy Christian, Enseignant, chercheur (section 14), responsable pédagogique du tutorat pour l'UPPA et de l'UE « Être tuteur, tutrice », christian.peytavy@univ-pau.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 50

Date de lancement de l'action : 2017, mais 2023 dans sa version actuelle.

L'objectif de l'action

Le tutorat intégré dans une UE au semestre impair propose des étapes et des outils aux tuteurs (de L3 en général) pour qu'ils engagent un processus réflexif sur le déroulement de leurs séances de tutorat, leur attitude durant celles-ci, les interactions et la nature de l'aide apportée, de façon à en identifier les points forts et les points faibles et être en mesure de proposer des remédiations, et donc de « s'autoformer ». Ils sont autonomes en tant que tuteurs contractuels au semestre pair.

L'action innovante

Description de l'action

Une nouvelle version de l'UE « être tuteur/tutrice » a été créée en 2022 et mise en œuvre en 2023-2024. Sachant que nous n'assistons pas aux séances de tutorat réalisées par les L3 de toutes les mentions sur plusieurs sites, le choix a donc été fait de les accompagner à la réflexivité sur leur pratique auprès des L1, de façon à garantir un bon alignement pédagogique de l'UE.

Pour ce faire, diverses étapes viennent jaloner le semestre impair :

1. Une séance de lancement au cours de laquelle les étudiants interrogent, entre autres, leur représentation initiale du tutorat et de leur rôle. Ils doivent déposer le fruit de leurs réflexions sous la forme d'un audio. L'enseignant responsable leur fait un premier feedback (sur 2 points) pour évaluer la qualité de leur communication orale, le fond n'est pas évalué, une représentation initiale étant ce qu'elle est.
2. Les tuteurs effectuent 3 séances de tutorat d'1h30 auprès des L1 volontaires de leur mention et ils remplissent la première partie d'un journal de bord, dans lequel ils décrivent le déroulement synthétique des séances et consignent leurs réflexions sur leur attitude, les rapports avec et entre les L1, les activités menées, les critères de réussite de leurs actions, leurs éventuelles difficultés, les remédiations possibles pour la séance suivante, etc. Ils ont accès à un espace moodle avec diverses ressources qui peuvent les aider dans leur mission (sur le fonctionnement de la mémoire, sur les types d'activités, sur les services de l'Université, etc).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

3. L'enseignant responsable leur fait un feed-back détaillé et personnalisé sur leur journal de bord: points positifs, points à détailler davantage, aspects sur lesquels porter leur attention, dans une perspective d'évaluation formative (sur 5 points).
4. Les tuteurs participent à une séance de régulation interdisciplinaire entre pairs, permettant les échanges sur leurs pratiques, variables selon les mentions, et de partager leurs réussites et leurs interrogations.
5. Ils assistent à au moins un séminaire au choix sur « les Dys », « l'autisme », « la communication non violente », etc.
6. Les tuteurs effectuent 3 nouvelles séances de tutorat et remplissent la deuxième partie du journal de bord, à la lumière des remarques de l'enseignant.
7. Ils réalisent enfin une vidéo de bilan de leur expérience, en partant de leur représentation initiale, pour en souligner les éventuelles évolutions, ce qu'ils ont retiré de l'expérience, s'ils ont eu des retours des tutorés, etc.
8. Ils reçoivent de nouveaux feed-backs de l'enseignant sur ces deux derniers travaux, qui constituent le cœur de leur évaluation (9 points et 4 points).
9. Les tuteurs sont invités à compléter à leur tour un feed-back sur le dispositif, dans la perspective d'une amélioration continue.
10. Au semestre suivant, selon les besoins des mentions, les étudiants certifiés peuvent être tuteurs contractuels (20h maximum).

Étapes de mise en œuvre

2017-2023 : Création et mise en place d'un dispositif de tutorat dans le cadre d'une UE « être tuteur/ tutrice »

- 2022-2023 : Audit complet du dispositif précédent. (par Eric Garcia, étudiant en Master 2 Humanités numériques à Montpellier III, en stage à Pau).
- Réflexions sur les faiblesses du dispositif et les évolutions possibles et/ou nécessaires, dont l'évaluation de l'UE et son alignement pédagogique.
- Dans la perspective de l'année universitaire suivante:
- Elaboration du nouveau scénario pédagogique pour favoriser la réflexivité et mieux accompagner les tuteurs.
- Création d'un espace Moodle dédié.
- Recrutement de référents locaux sur les divers sites (Pau, Anglet, Bayonne, Tarbes)

2023-2024

- Mise en place du nouveau dispositif sur l'ensemble de l'UPPA.
- Analyse et feedbacks des usagers pour une amélioration continue

2024-2025 : consolidation du dispositif et ajustements à la marge.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

La réussite du dispositif n'est pas quantifiable sur la base d'objectifs chiffrés. Le nombre de tuteurs doit rester corrélé au nombre réel de LI tutorés qui assistent librement au tutorat, et l'augmentation du nombre de LI ayant suivi le tutorat ou leurs résultats académiques ne peuvent pas être directement attribués au dispositif mis en place.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

L'évaluation du dispositif se fait donc de façon qualitative, par le constat d'une plus grande richesse réflexive des rapports des tuteurs, et par le biais d'enquêtes auprès des tuteurs. La dernière en date montre qu'ils sont très majoritairement satisfaits des modalités d'accompagnement et de travail, et disent percevoir les changements dans le regard porté sur les séances et sur eux-mêmes, et sur leur progression.

Une enquête auprès des tutorés est à l'étude pour 2024-2025. L'équipe pédagogique souligne deux difficultés: un calendrier assez contraint et le temps requis pour élaborer les feedbacks individuels.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

- Contrairement au précédent dispositif, la nouvelle UE « Être tuteur/tutrice » n'est plus proposée qu'au semestre impair (celui où les LI doivent être le plus accompagnés). Au semestre pair, du tutorat subsiste néanmoins sous la forme de tutorat contractuel par les étudiants ayant validé l'UE, en fonction des besoins des mentions.
- Des évolutions ponctuelles des consignes du journal de bord ont été effectuées.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action: Les ELFES : des étudiants-tuteurs pour accompagner la TEDS et la massification du mode projet

NCU : CUPS

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : CY Cergy Université. Extension à CY Alliance en janvier 2022

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Tuyet Tram DANG NGOC, EC en informatique co-animatrice du dispositif CATI/ELFE, ancienne chargée de mission diversification pédagogique de CYU, dntt@cyu.fr
- Sandrine BERNARD, cheffe du service de diversification pédagogique, ancienne cheffe de projet CATI/ELFE, sandrine.bernard@cyu.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 1600

L'objectif de l'action

Former des étudiants-relais aux compétences de tutorat pour les impliquer dans l'accompagnement de séquences pédagogiques en mode projet pour des effectifs massifs (plus de 1600 étudiants chaque année) et très hétérogènes (3 années de licence, 24 formations).

Le but est de soutenir l'équipe pédagogique, mais également de constituer un vivier d'étudiants formés et mobilisables pour des événements comme l'animation dans des salons ou JPO, l'aide à l'organisation de séminaires, la conception d'activités d'orientation, et le tutorat.

L'action innovante

Description de l'action

À CY Cergy Paris Université, nous avons, depuis 3 ans, initié des actions engageant les étudiants dans une démarche de transition. Nous développons des actions amenant les étudiants :

- à être conscient des enjeux environnementaux et sociétaux,
- à être conscient de leurs compétences, à les développer et les mobiliser,
- à travailler de façon collective et interdisciplinaire au service d'un projet.

Dans ce cadre, nous avons mis en place une Unité d'Enseignement (UE) CATI pour les 1600 étudiants des 3 années des licences de Sciences et Techniques.

Ces étudiants - en équipe interdisciplinaire - doivent proposer des aménagements du territoire local en mobilisant les compétences développées dans leur formation et en les axant sur des Objectifs de Développement Durable (ODD). Or, travailler à résoudre les problèmes complexes interdisciplinaires que pose la transition requiert de savoir partager l'information, d'enrichir ses idées, de collaborer et co-construire. Les compétences visées tout au long des projets menés par les étudiants sont :

- Appliquer une démarche scientifique en contexte interdisciplinaire
- Proposer un projet innovant interdisciplinaire

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- Gérer un projet en équipe de sa conception à sa réalisation
- Communiquer et vulgariser des connaissances scientifiques

Il ne suffit pas de mettre des étudiants en groupe pour qu'ils travaillent en équipe. Il est nécessaire de donner des outils et des méthodes d'intelligence collective et d'accompagner les équipes à s'en saisir.

Dû au nombre important de groupes d'étudiants, d'autres étudiants appelés ELFES (Étudiants Lucides et Facilitateurs en Escouades) sont formés parallèlement au tutorat d'équipe et à l'intelligence collective via une UE optionnelle appelée UE ELFE qui leur permet de développer les compétences suivantes :

- Tutorer des petits groupes d'apprenants en présentiel ou distanciel,
- Aider les lycéens à s'orienter dans les formations du supérieur,
- Créer et animer des activités collectives et motivantes.

Notre action permet aux ELFES de développer les compétences de tutorat de groupe, d'orientation et d'animation en nous basant sur l'expérimentation faite sur 3 ans dans l'UE Libre ELFE et l'UE CATI. Les ELFES ainsi formés sont mobilisables durant toute leur scolarité pour des événements comme l'animation dans des salons, des journées portes ouvertes ou des semaines d'intégration, l'aide à l'organisation de séminaires et l'accueil, la conception d'activités d'orientation ou de présentation de l'enseignement supérieur auprès de lycéens, et bien sûr le tutorat dans des activités en mode projet comme l'UE CATI.

Étapes de mise en œuvre

- **Conception de l'UE CATI** : APC, refonte Majeures-Mineures et pédagogie par projet ont poussés l'équipe pédagogique à créer un dispositif centré sur la pluridisciplinarité et le mode projet. Organisé en synchrone pour tous les étudiants de Licences de la composante la question de l'animation du dispositif s'est posée
- **Conception de l'UE libre ELFE** : dans le cadre des UE Libres en Licence, l'équipe a décidée de proposer une formation à l'intelligence collective et à l'animation de session de travail en mode projet. Les étudiants de L2/L3 formés dans le cadre de cette UE ont ensuite été recrutés comme emploi-étudiants pour mettre en œuvre leurs compétences dans le cadre du CATI
- **Gestion du vivier des ELFES** : grâce au maintien de l'UE Libre ELFE le turnover induit par les départs a été surmonté et a aidé à maintenir un nombre suffisant d'animateurs. Les étudiants encadrés par les ELFES ont eux aussi eut envie de le devenir enclenchant un cycle positif.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

- **Conditions de réussite** : portage politique pour imposer le dispositif et reconnaître la valeur/compétence des ELFES pour en assurer la co-animation auprès des EC
- **Leviers identifiés** : formation des ELFES dans le cadre d'une UE ELFE permettant d'obtenir des ECTS, rémunération en tant qu'emploi-étudiant lors des interventions en séances CATI
- **Impacts de l'action sur le public visés** : capacité d'encadrement accrue des effectifs étudiants (10 EC pour 40 ELFES et 40 ELFES pour 1600 étudiant), maîtrise plus rapide des outils utilisés pour animer le dispositif, meilleure communication entre pairs, autonomisation.
- **Difficultés rencontrés** : gestion administrative des ELFES recrutés comme emplois-étudiants, turnover annuel

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

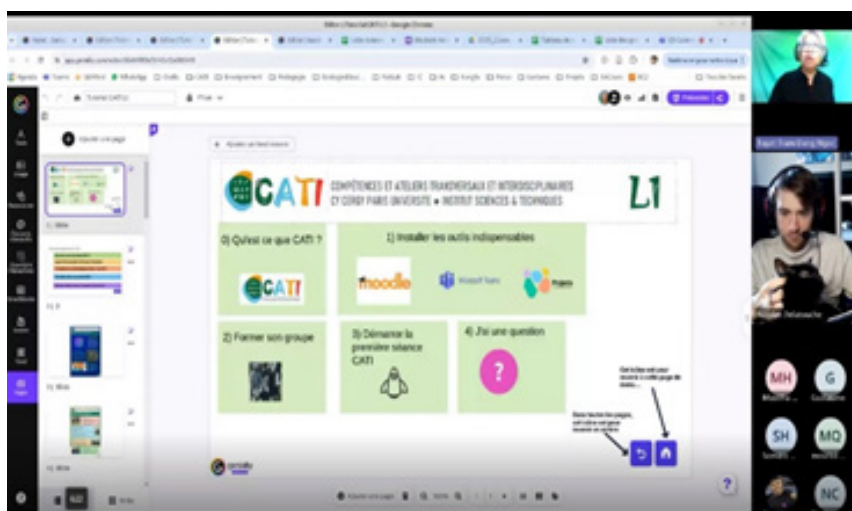
Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

- Volonté d'essaimage de la formation et de l'implication des ELFES dans le cadre du déploiement généralisé dès 24-25 d'une UE TEDS préfiguratrice du déploiement du socle commun TEDS.
- Volonté de maximiser l'apport des ELFES en mobilisant certains sur des événements/actions autres que pédagogiques : animation d'évènements liés à la vie étudiante notamment.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

- Dang Ngoc, T. T., Leroy-Dudal, J., Leturmy, P., Pech-Janody, R., Picot, C., Pytkowicz, J., Rémy, G., & Vido, L. (2023). L'Intelligence Collective dans la Conception et le Déploiement d'une Unité d'Enseignement Transversale et Interdisciplinaire à Grande Échelle : L'UE CATI. Dans la revue « les Annales de QPES », 2(1) <https://hal.science/hal-04204620/>
- Dang Ngoc, T.-T., Delatouche, N. Les ELFES : des étudiants-tuteurs pour accompagner la transition. Poster à Question de Pédagogie pour l'Enseignement Supérieur (QPES), Jun 2023, Lausanne, Suisse. <https://cyu.hal.science/hal-04109805/>

Illustrations ou photos relatives à l'action :



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Modalités d'inscription du tutorat étudiant en contexte universitaire

NCU : THELEME

Nom du laboratoire de rattachement : Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN)

Nom de l'établissement de rattachement : Le Mans Université

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : Faustine Rousselot

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : Jean-François BOURDET et Pascal LEROUX

Date du début du travail de recherche : 01/12/2020

Date de fin du travail de recherche : 21/06/2023

Mots clés : Tutorat entre pairs - Université - Professionnalisation - Transition Lycée/Université - étudiant

L'Objectif du travail de recherche

Cette thèse de doctorat s'inscrit dans le cadre du projet Thélème. Cette recherche s'intègre plus précisément dans l'action numéro 2 de Thélème, qui correspond au tutorat et à l'accompagnement. L'objectif principale de cette thèse est de comprendre comment le tutorat étudiant répond aux différents besoins des acteurs (Tuteurs et tutorés) et saisir la manière dont ce dispositif permet à chacun de trouver sa place (et de s'épanouir) au sein de l'université.

Description du travail de recherche

Cette recherche explore deux grands axes à travers les questions suivantes :

- Quels sont les enjeux réciproques afférents à cette situation : d'un côté l'insertion et l'affiliation pour les néo-étudiants et d'un autre côté, le processus de développement de pratiques d'accompagnement et de compétences de remédiation pour les étudiants tuteurs.
- Quelles sont les représentations de la fonction de tuteur par les différents acteurs ?

Nous faisons l'hypothèse suivante : les premiers visés par ce dispositif d'accompagnement sont bien les néo-étudiants mais ils ne sont pas les seuls à en tirer parti. Nous supposons que le dispositif profiterait davantage aux tuteurs qu'aux tutorés, dans le sens où le tutorat participerait au processus de professionnalisation des étudiants tuteurs.

Le Mans Université qui a été notre unique terrain d'enquête. Au vu de notre question de recherche et de notre problématique, nous avons opté pour une méthode de type qualitatif. En effet, l'un des objectifs de notre recherche est de faire émerger les représentations de la fonction des tuteurs de différents acteurs impliqués dans les dispositifs. Nous souhaitons interroger les représentations auprès de trois catégories d'acteurs : un échantillon de tuteurs, un échantillon de tutorés et un échantillon d'enseignants. Nous avons choisi de mener des entretiens semi-directifs individuels. Nous avons interrogé 61 tuteurs lors de la première année de la recherche, puis 36 entretiens avec les tutorés et 15 enseignants. En tout, ceux sont 112 entretiens qui ont été réalisés. Le taille de corpus a permis de mener une double analyse : une qualitative et une quantitative.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

L'enquête a permis d'élaborer le profil des étudiants tuteurs et des étudiants accompagnés. Nous connaissons aussi les raisons pour lesquelles ils décident de s'investir dans le dispositif. Si pour les étudiants tutorés, les difficultés disciplinaires ne sont pas au coeur de leurs préoccupations, il semble que les difficultés d'affiliation soient importantes. Le tutorat mais aussi les tuteurs semblent ouvrir un tier-temps/ un tier-lieu qui permettent de rassurer ces étudiants et de les accompagner dans cette difficile transition. Concernant les tuteurs, leurs motivations sont davantage individuelles, une grande majorité d'entre eux souhaitent devenir enseignant, le tutorat semble être un «terrain d'expérimentation» à l'enseignement pour ces étudiants. Cette thèse vient questionner la construction de deux métiers, celui du «métier d'étudiant» (Coulon,1997) et celui du «métier de tuteur». Pour ce dernier, l'analyse de l'activité du tuteur a permis de faire le parallèle avec la fonction enseignante. Les similitudes existantes viennent questionner la professionnalisation du tuteur et la place qu'il occupe au sein de l'université. Cette recherche vient interroger les pédagogies de l'enseignement supérieur et la place des étudiants dans cette institution.

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

- Rousselot, F. (2023). Le tutorat à l'université. Les cahiers pédagogiques, 584.
- Rousselot, F (2023). Être tuteur à l'université : une auto-formation vers le métier d'enseignant ?. Interpares, 10.
- Rousselot,F.(2021). Début de thèse sur le tutorat entre pairs. Webinaire sur les travaux de recherche en cours dans les projets d'avenir PIA3 NCU.
- Rousselot,F. (2021). Le tutorat entre pairs : quelle éthique pour cette profession de l'entre-deux ?. Journée d'étude sur l'éthique des professions. France, Lille.
- Rousselot, F & Trémoureux, J. (2022). Des étudiants ambassadeurs et tuteurs au services de la réussite en cycle de licence. Colloque AIDOC. Regards croisés sur l'(es) échange(s) : enjeux contraintes et développement. France, Angers.
- Rousselot, F. (2022). Le tutorat entre pairs : un accompagnement vers la vie étudiante. Colloque CIDEF 2022. Education et Formation : accompagner les transitions à l'Université. France, Rennes.
- Rousselot, F. (2022). Devenir tuteur à l'université : une stratégie professionnalisante ?. Colloque CIDEF 2022. Education et Formation : accompagner les transitions à l'Université. France, Rennes.
- Rousselot, F (2023). Le Tutorat entre pairs à Le Mans Université. Recontres Internationales de la Réussite Étudiante. France, Strasbourg.
- Rousselot, F (2023). Être tuteur à l'université : un intérêt professionnel ?. Colloque Egalisup. Égalité(s) vers et dans l'enseignement supérieur. France, Rennes.
- Rousselot, F (2024). Le tutorat entre pairs : une réussite pour les tutorés ou pour les tuteurs ?. Colloque DIRES 2024 : diversité et réussite[s] dans l'enseignement supérieur. France, Nantes.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Les apports du tutorat entre pairs dans le processus d'autonomisation des étudiants en cycle licence

NCU : DREAM-U

Nom du laboratoire de rattachement : Laboratoire Parole et Langage (LPL)

Nom de l'établissement de rattachement : Aix-Marseille Université (Aix-en-Provence)

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : OLIVEIRA Virginia

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : ROMAIN Christina / CAPPELLINI Marco

Date du début du travail de recherche : 15/11/2022

Date de fin du travail de recherche : 15/11/2025

Mots clés : Tutorat entre pairs, autonomie, autonomisation, formation des tuteurs et réussite

L'Objectif du travail de recherche

Cette étude vise à approfondir la compréhension du tutorat proposé à AMU dans le contexte de la réussite étudiante. Son objectif est de démontrer que l'autonomie est un élément crucial de la réussite, à la fois personnelle et académique, tout en élaborant des référentiels d'autonomisation avec différents niveaux d'autonomie selon les disciplines avec un tronc commun.

Description du travail de recherche

La réussite des étudiants en milieu universitaire fait l'objet d'une attention particulière. En effet, le taux de réussite en licence au sein d'Aix-Marseille Université demeure inférieur à celui du niveau national. Pour pallier l'échec, différentes actions sont mises en place par le projet DREAM*U dont le tutorat entre pairs. Le but étant d'améliorer la réussite des étudiants en licence en développant leur autonomie. L'étude proposée s'articule autour des notions de tutorat entre pairs et d'autonomie, mobilisées pour accompagner la réussite étudiante. Ce sont également des notions polysémiques tout comme la notion de réussite (Demba, 2016).

Ainsi, dans cette recherche, on s'intéressera au tutorat comme étant une forme d'accompagnement mais également de soutien méthodologique et de suivi pédagogique (Danner, Kempf & Rousvoal, 1999) et plus précisément au tutorat entre pairs. Ce dernier pouvant être assimilé à un processus d'apprentissage dans laquelle est formée une dyade composée d'un étudiant plus avancé académiquement et d'un étudiant moins avancé (Lafont & Ensergueix, 2009). Le tutorat peut offrir de nombreux avantages que ce soit aux étudiants tuteurs ou aux étudiants tutorés. Pour ces derniers, les avantages peuvent être de l'ordre d'une meilleure compréhension des matières scolaires, une amélioration de leur réussite scolaire, une augmentation de la confiance en soi, une meilleure motivation ainsi que le développement de l'autonomie (Papi, 2013). L'autonomie est un processus dans lequel l'apprenant est amené à avoir une réflexion critique pour avancer dans son apprentissage (Quintin, 2013). L'autonomie est également le résultat de la mise en place de plusieurs opérations d'apprentissage et stratégies (Holec, 1979) étayées par leurs pairs (Figureau, 2015, Bruner, 2002, Lafont & Ensergueix, 2009) et ancrées dans leur zone proximale de développement (ZPD) (Vygotski, 1997).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Pour cela, cette recherche est ciblée sur un public d'étudiants de licence de L1 voire L2 accompagnés par des tuteurs étudiants de L2 ou L3 voire M1 sur les sites d'AMU. Cette étude s'effectue dans différentes unités de formation et de recherche d'Aix-Marseille Université où des tutorats sont mis en place. Premièrement, dans le domaine des sciences dont les tutorats sont proposés en biologie, en physique, en informatique, en maths et en chimie. Ensuite, dans le domaine de la santé dont les tutorats sont proposés dans l'UE PIX et en anglais. Puis, les tutorats proposés dans le programme d'autoformation et tandem du centre de formation en langues (CFAL) au sein de la faculté d'Arts, lettres, langues et sciences humaines (ALLSH). Une formation pour les tuteurs, via l'UE PAUCANA (Pédagogies Actives, Utilisation et Création d'Activités Numériques et Applications), est proposée en sciences de manière synchrone. Elle est depuis récemment proposée dans la composante santé en version asynchrone, elle est obligatoire pour tous les étudiants de la 3e à la 6e année. Il sera donc intéressant d'adopter une approche comparative entre les tuteurs formés et non formés afin de voir si cela a un impact sur la réussite étudiante des tutorés.

Pour le recueil de données, différents outils seront sollicités dont l'utilisation de questionnaires en ligne, l'enregistrement de séances tutorales ou encore l'accès aux données de suivi, telles que les notes et les résultats des examens, pour mesurer l'impact du tutorat sur les résultats académiques. Une comparaison sera établie entre les étudiants de la même promotion ayant suivi le tutorat et ceux ne l'ayant pas suivi.

Les premiers résultats se concentrent sur un groupe de quatorze étudiant.e.s tutoré.e.s en sciences et neuf tuteurs.trices, ayant répondu aux deux phases du questionnaire. En adoptant une méthodologie mixte, l'étude met en lumière la manière dont les caractéristiques démographiques, l'expérience des tuteurs.trices, et l'engagement des tutoré.e.s influencent le processus d'autonomisation des étudiant.e.s. Les tutoré.e.s ont défini leurs objectifs d'apprentissage au début du tutorat, puis évalué leur progression en fin de semestre, avec une perception globalement positive de l'impact du tutorat sur leur autonomie. Les résultats révèlent que l'âge, l'engagement en heures de tutorat et la spécialisation en mathématiques favorisent l'autonomie des étudiants, tandis que le genre et l'expérience des tuteurs ne semblent pas avoir d'effet notable. Cette recherche met également en lumière les pratiques des tuteurs qui ont encouragé l'autonomisation des tutorés, éléments qui feront l'objet d'une analyse approfondie ultérieure.

Sous-thème

L'engagement étudiant et les méthodes

- L'engagement étudiant et les projets partenaires étudiants-personnels pour l'amélioration des formations ou de l'environnement d'études - [page 292](#)
- De la prescription à l'inclusion une démarche d'accompagnement à la réussite co-construite avec les étudiant.e.s - [page 295](#)
- Recherche : De l'accessibilité numérique vers des usages numériques qui favorisent l'inclusivité ? - [page 297](#)
- Thèse: Espaces d'apprentissage innovants-capacitants : analyse des pratiques pédagogiques effectives et de l'engagement des étudiants dans les activités d'apprentissage - [page 299](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : L'engagement étudiant et les projets partenaires étudiants-personnels pour l'amélioration des formations ou de l'environnement d'études

NCU : NewDEAL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Bordeaux

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Bouchez-Detrez Estelle, chargée de projets / Mission d'appui à la Pédagogie et à l'Innovation (MAPI), UB, estelle.bouchez-detrez@u-bordeaux.fr
- Picard-Limpens Cécile, cheffe de projet NCU NewDEAL / Mission d'appui à la Pédagogie et à l'Innovation (MAPI), UB, cecile.picard-limpens@u-bordeaux.fr

Maturité de l'action : En cours de prototypage

Public cible de l'action : communauté UB

Effectif visé par l'action : 5

Date de lancement de l'action : rentrée 2025

L'objectif de l'action

La mise en place de projets partenaires étudiants-personnels s'inscrit dans l'appropriation de la transformation par la communauté universitaire et le renforcement de l'implication des étudiants. En plaçant les étudiants en tant que véritables acteurs de l'amélioration des formations et de l'environnement d'études, l'objectif est tout à la fois de s'assurer d'une adéquation de la transformation engagée au plus près des besoins des apprenants, qu'il s'agit d'œuvrer à leur réussite éducative.

L'action innovante

Description de l'action

Dans le cadre du NCU NewDEAL, l'implication des étudiants dans la transformation se traduit dans un premier temps par la mise en place d'un comité des étudiants, avec deux objectifs : dynamiser la participation des étudiants, installer une culture de débat; recueillir les besoins des étudiants. Les premières instances mises en place, en 2020/2021 et 2021/2022, mettent en évidence tant leur bonne compréhension des transformations engagées, que l'intérêt qu'ils portent à ce type de consultation.

Lors des séances du comité des étudiants, les participants ont exprimé leurs besoins de retours, preuve de l'intérêt qu'ils portent à ce recueil : ils cherchent à percevoir l'impact sur les choix pris à l'échelle de l'établissement.

En vertu d'une autre forme d'implication des étudiants dans la transformation de l'offre, le projet UE démocratie soutenue par le NCU NewDEAL engage les étudiants dans la conception des enseignements, dans une démarche de co-construction : une étroite collaboration entre les étudiants et les professeurs, où les étudiants construisent des savoirs et des ressources avec le personnel académique impliquant un processus mutuel créatif, qui s'appuie sur les idées des enseignants et des étudiants, où tous peuvent contribuer de manière égale même si ce n'est pas

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

de la même manière. L'idée sous-jacente est qu'impliquer les étudiants dans leurs apprentissages et faire d'eux des acteurs de ce processus s'inscrit comme une nécessité pour faire face aux défis du monde contemporain, et notamment les enjeux de la transition numérique, écologique, professionnelle et sociale.

Ainsi, il s'agit de faire émerger largement des projets co-portés par les étudiants et les personnels de l'établissement, au bénéfice de la transformation de l'offre. Les étudiant.e.s développent des connaissances et compétences dans le contexte du projet, tout en contribuant à la mise en œuvre du cadrage de l'offre de formation, s'agissant tant des contenus d'une formation, que des outils, processus et méthodes engagées en fonction des métiers, avec une dimension concrète. La transformation universitaire devient terrain d'engagement pour l'étudiant (reconnaissance par l'« UE engagement »).

Les projets partenaires ont donc vocation à :

1. installer une appropriation collective de la transformation et l'amélioration continue engagée par l'université de Bordeaux. Ainsi, les personnels au sens large sont invités à participer, non seulement des enseignants et enseignants-chercheurs, mais aussi des personnels administratifs.
2. permettre la montée en expertise des étudiants engagés, sur le développement des compétences transversales ;
3. faire bénéficier la communauté universitaire de solutions concrètes pour l'amélioration continue de l'offre de formation.

Conscients de la transformation culturelle que cela engage, il s'agit de mettre en œuvre un engagement et une appropriation collective de la part de tous les membres de la communauté. Pour chacun des points développés précédemment, on relève les principes suivants:

1. on sera vigilant à la dimension égalitaire de la collaboration, s'assurant que chaque partie prend effectivement part à la réflexion et à la mise en œuvre, tant en termes d'investissement que d'impact sur le résultat. Toute l'originalité de ce type de projet étant de faire dialoguer et co-concevoir les personnels et les étudiants.
2. on portera alors l'attention sur le développement des savoir et savoir-faire en lien avec les compétences transversales (acquis d'apprentissages formalisées en termes d'objectifs pédagogiques, et évaluation de ces derniers) ; pour cet aspect, un rapprochement est opéré avec la valorisation de l'engagement étudiant.
3. le projet doit aboutir à une preuve de concept, entendu qu'il s'agit à ce stade d'une acceptation souple de « Proof Of Concept POC », permettant de s'assurer l'objectivation d'une production.

Étapes de mise en œuvre

- Sept 2023 : émergence de l'idée ;
- 2023/2024 : état de l'art de projets similaires dans l'enseignement supérieur, cartographie des acteurs, conception d'un cahier des charges, et rétroplanning pour l'émergence d'un appel à projets ;
- Avril-Octobre 2024 : expérimentation au sein d'une formation ;
- 2024/2025 : ajustements post expérimentation et préparation au lancement
- Septembre 2025 : lancement de l'appel à projets.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

L'action sera évaluée à travers le nombre de projets émergents, et le nombre d'étudiants participants

Par ailleurs, on pourra préciser :

- les leviers identifiés: stratégie de communication, expérimentation pour éprouver le modèle;
- les risques potentiels: mécompréhension du dispositif, manque de disponibilité de la communauté.
- l'impact espéré : une interaction installée avec les étudiants ; des transformations plus proches des besoins des étudiants.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : De la prescription à l'inclusion une démarche d'accompagnement à la réussite co-construite avec les étudiant.e.s

NCU : THELEME

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université d'Angers, avec université Le Mans

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Cavarlé Maureen, Maurice Amandine, Orenzia Elodie, chargées d'accompagnement des étudiant.e.s-Université d'Angers, maureen.cavarle@univ-angers.fr, amandine.maurice@univ-angers.fr, elogie.orenzia@univ-angers.fr
- Davy Béatrice, chargée d'accompagnement des étudiant.e.s- Université d'Angers), beatrice.davy@univ-angers.fr
- Reymondeaux Anna, responsable du PARI -Pôle Accompagnement Réussite Inclusion- Université d'Angers, anna.reymondeaux@univ-angers.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; Bachelor 1 ; Bachelor 2 ; Bachelor 3 ; Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : 200

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Améliorer la formation des tuteurs afin de la rendre plus adaptée à la diversité des publics. Favoriser l'inclusion et l'inclusivité.

L'action innovante

Description de l'action

Nous avons constaté la nécessité d'adapter la formation des tuteurs afin de les accompagner dans leurs missions. Le Mans Université du Mans a développé un jeu sérieux permettant des mises en situation, basées sur des expériences vécues par des tuteurs. L'Université d'Angers a mis en œuvre une formation de 16h dédiée au tutorat et construite en approche par compétences. Ces deux initiatives contribuent à une meilleure formation des tuteurs, au développement de la réflexivité et à l'échange de pratiques entre pairs.

Étapes de mise en œuvre

Première étape de diagnostic et d'identification des besoins des publics visés et des tuteurs. Deuxième étape de formation des équipes d'accompagnement sur les sujets tels que la pédagogie inclusive ou la ludification. Troisième étape de mise en production des dispositifs. Quatrième étape de test. Cinquième étape d'opérationnalisation à l'ensemble de l'établissement. Sixième étape d'évaluation et d'amélioration continue.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Les conditions de réussite reposent sur les moyens humains dédiés, l'implication de l'ensemble des parties (équipes administratives, les équipes pédagogiques, la gouvernance, la volonté politique, la co-construction avec les publics concernés.

Les impacts identifiés sont l'adaptation à la diversité des publics, la prise en compte des besoins des étudiant.e.s, les meilleures conditions d'étude favorisant la réussite de tous les étudiant.e.s, la meilleure formation des tuteurs, la meilleure identification des compétences acquises, l'évaluation via des enquêtes auprès des publics concernés, la mise en place d'un portfolio pour les tuteurs, les échanges réguliers avec les équipes pédagogiques.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Processus d'amélioration continue, ajustement au fil de l'eau.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

https://www.univ-angers.fr/fr/vie-des-campus/actualites/actus-2024/l-ua-plebiscitee-pour-son-accompagnement.html*

Illustrations ou photos relatives à l'action :

Infographic titled 'TUTORAT ENTRE PAIRS : POUR LE DEPLOIEMENT D'UNE FORMATION DES TUTEUR.RICE.S CO-CONSTRUITE ET INCLUSIVE'. It details the context, evolution, methodology, results, and perspectives of the peer tutoring program.

Thème 5 Page 296

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : De l'accessibilité numérique vers des usages numériques qui favorisent l'inclusivité ?

NCU : NEXUS

Nom du laboratoire de rattachement : LIRDEF

Nom de l'établissement de rattachement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Nom et prénom du post-doctorant ou du chercheur : Capucine Huet

Date du début du travail de recherche : 10/11/2022

Date de fin du travail de recherche : 01/09/2024

Mots clés : Environnements techno-pédagogiques ; inclusivité universitaire ; médiations pédagogiques

L'Objectif du Travail de recherche

L'objectif de ce travail de recherche est d'identifier les usages numériques proposés aux étudiants de Licence dans une visée pédagogique et de mieux comprendre en quelles mesures ceux-ci favorisent ou empêchent l'inclusivité universitaire.

Description du travail de recherche

Cette recherche porte sur l'accessibilisation des environnements d'enseignement - apprentissages universitaires et notamment celle des environnements techno-pédagogiques proposés aux étudiants. Il s'agit d'analyser les usages numériques à visée pédagogique et didactique de ces environnements. Cette recherche s'inscrit dans le cadre du projet Nexus qui vise la réussite étudiante par le déploiement des Humanités numériques en développant notamment la plateforme des Briques Humanités numériques (BHN).

L'enjeu est de penser des outils pour le collectif et dont chacun-e puisse se saisir, dans une logique de conception universelle des environnements d'apprentissage. Nous étudions ainsi les usages plus ou moins inclusifs des outils numériques dans le cadre des propositions pédagogiques faites aux étudiants de Licence à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. Nous analysons les obstacles auxquels se confrontent les étudiants et les enseignants mais aussi les ressources générées par ces mêmes acteurs de la situation pédagogique. La démarche est qualitative à visée compréhensive et repose majoritairement sur la mise en œuvre d'entretiens avec les acteurs concernés. Ceux-ci ont été menés auprès d'étudiants de licence, à la fois accompagnés par le service Handi-Études et inscrits aux modules des BHN. Trois résultats principaux émergent.

Premièrement, la présence physique et la présence à distance sont complémentaires et même nécessaires pour permettre à certains étudiants de suivre simplement un cursus universitaire mais aussi pour permettre une certaine continuité pédagogique en fonction des impossibilités de chacun-e.

Deuxièmement, les étudiants mettent en avant les bénéfices potentiels de pratiques pédagogiques plus encadrantes et plus accompagnantes qui permettent de les sécuriser dans leur compréhension des attendus, des modalités d'enseignement et des consignes d'évaluation. L'enseignant agit alors davantage comme un médiateur entre les savoirs et les étudiants.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Troisièmement, il semble qu'une diversité des modalités des contenus et des formats permette à un plus grand nombre de se saisir des ressources proposées et de choisir le trajet qui lui convient le mieux pour apprendre. Cela s'inscrit dans une démarche de différenciation pédagogique des plus inclusives.

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

- Huet, C. (2023). Les environnements numériques de travail inclusifs : de nouveaux espaces d'engagement ? Colloque inter-congrès AREF, Université Paris-Nanterre, du 14 au 16 novembre 2023, Paris.
- Huet, C. (2023). Accessibilité numérique et environnements capacitants. Journée des INSPE d'Occitanie au Cap d'Agde, du 26 au 28 juin 2023.
- Huet, C. (2023). De l'accessibilité numérique : un point de vue sur la recherche. 5ème Journée Handi- Formation de l'Université Paul Valéry Montpellier 3, 23 février 2023, Montpellier.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Espaces d'apprentissage innovants-capacitants : analyse des pratiques pédagogiques effectives et l'engagement des étudiants dans les activités d'apprentissage

NCU : DREAM-U

Nom du laboratoire de rattachement : ADEF (apprentissage, didactique, evaluation, formation) UR 4671 ED356 AMU

Nom de l'établissement de rattachement : Aix Marseille Université

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : DIOP Amadou

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : Metz Stéphanie Mailles-Viard , Armand Hélène Cheneval

Date du début du travail de recherche : 02/12/2021

Date de fin du travail de recherche : 30/11/2024

Mots clés : Espaces d'apprentissage; pratiques pédagogiques, engagement,

L'Objectif du travail de recherche

Premièrement, il vise à travers des observations filmées de séance de cours, de caractériser les pratiques pédagogiques des enseignants au sein des EAI, ainsi que l'utilisation de son potentiel physique-spatial et matériel. Deuxièmement, ce travail vise à étudier l'influence de ces pratiques ainsi que des caractéristiques physiques et matérielles spécifiques aux EAI sur la perception des étudiants sur leur engagement dans les activités d'apprentissage.

Description du travail de recherche

Dans le contexte actuel, les pratiques pédagogiques et les espaces physiques d'apprentissage dans lesquels elles se déroulent sont de plus en plus questionnés (Brooks, 2012; Beichner, 2007; Paquelin, 2019; Young, 2022). Ce contexte se caractérise d'abord par un accès au savoir de plus en plus facilité par les technologies numériques. Ensuite, dans un monde professionnel en perpétuelle évolution, les étudiants ont des besoins essentiels de développer des compétences transversales de collaboration, de résolution de problèmes, de créativité, (Partnership for 21st-century Skills, 2010; Wagner, 2009). Enfin, les travaux issus des théories constructivistes (Piaget, 1974) et socio-constructives (Vygotsky, 1997) de l'apprentissage invitent à repenser les pratiques d'enseignement-apprentissage centrées sur les enseignants et la transmission des contenus disciplinaires vers des méthodes considérant les apprenants comme des acteurs principaux de leur apprentissage. Cet apprentissage doit susciter la réflexion, des tâches pratiques, et des discussions interactives. C'est dans ce contexte qu'émergent les méthodes pédagogiques dites « actives telles que la classe inversée (Lebrun, 2016), l'apprentissage par problème et par projet (Aguirre et al., 2021) comme moyen permettant de concrétiser ces visions théoriques de l'apprentissage. Ces méthodes gagnent ainsi du terrain et sont considérées comme des alternatives ou des compléments aux méthodes traditionnelles. Or, pour les mettre en œuvre, les espaces d'apprentissage actuels dits traditionnels tels que les salles de classe en rangées linéaires frontales et les amphithéâtres sont jugés inadaptés aux besoins particuliers de ces méthodes (Kariippanon et al., 2018; Neill et Etheridge, 2008). La pédagogie doit être cohérente avec l'espace physique d'apprentissage.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Neill et Etheridge (2008) affirment qu'« avec sa composition figée, la salle de classe traditionnelle limite l'enseignement et l'apprentissage à des flux linéaires et unilatéraux ». C'est ainsi que, parallèlement à ce besoin de changement pédagogique, on assiste à l'émergence d'une nouvelle génération d'espaces d'apprentissage pour contrer les limites des espaces traditionnels. Beaucoup d'universités aménagent de plus en plus des espaces d'apprentissage innovants (EAI). Ils sont définis comme des espaces multimodaux flexibles et imprégnés de technologies qui répondent à l'évolution des pratiques éducatives (OCDE, 2013). Ils fournissent un cadre qui articule un design innovant de l'espace physique spatial et matériel avec des pratiques pédagogiques innovantes (Imms et al., 2020). Sur le plan pédagogique, ils sont intentionnellement conçus pour promouvoir des pratiques pédagogiques qui prônent un apprentissage actif, centré sur les apprenants, collaboratives et stimulantes (Talbert et MorAvi, 2019). Ces pratiques sont aussi censés susciter un engagement (Fredricks et al., 2004) plus actif des étudiants (Beichner, 2014; Brooks, 2012; Charles, Lasry et al., 2011; Odum et al., 2021; Rands et Gansemer-Topf, 2017). Au niveau physique-spatial et matériel, ils sont caractérisés par, une modularité-flexibilité du mobilier permettant diverses configurations spatiales, la présence de surface d'écritures multiples, ainsi que l'intégration des technologies éducatives interactives. Dans la littérature, les EAI sont considérés comme un domaine sous-étudié (Bligh, 2019; Temple, 2007; Tight, 2012) et peu conceptualisés. Néanmoins, des études ont été menées dans différents axes thématiques, les paramètres architecturaux (Barret et al, 2015; Dori et Belcher, 2005), les effets sur les performances des étudiants (Beichner et al., 2007; Brooks, 2011; Dori et al., 2003; Kariippanon et al., 2017), les comportements et pratiques pédagogiques (Brooks, 2012). Cependant on peut constater que malgré leur émergence croissante au sein du milieu universitaire, les recherches sur leur efficacité réelle restent encore limitées.

Néanmoins, certains auteurs ont constaté qu'au-delà des caractéristiques physiques et matérielles, leur efficacité dépend étroitement des pratiques pédagogiques effectives mises en œuvre au sein des EAI. D'autre part, des travaux ont également mis en évidence que lorsque les enseignants continuent d'utiliser des méthodes d'enseignement traditionnelles comme le cours magistral, les espaces perdent tout leur potentiel et peuvent produire des résultats négatifs sur les performances des étudiants. (Brooks, 2012; Charles, Lasry et Whittaker 2013). En plus, certaines études montrent que certains enseignants ne perçoivent pas toujours les potentialités offertes par les EAI. Du côté des étudiants, on observe que l'efficacité perçue des EAI notamment sur leur engagement aux activités en classe, est étroitement liée aux pratiques mises en œuvre dans les EAI (Lundahl et al., 2017; Whiteside et al., 2009). Malgré ces nombreux constats, peu d'études se sont réellement penchées sur la manière dont les enseignants s'approprient concrètement ces espaces. Par conséquent, ce qui se passe réellement au sein des EAI, en termes de pratiques pédagogiques, d'utilisation de l'espace physique et des équipements, reste largement inexploré et peu connu. En plus l'impact de ces pratiques sur l'engagement des étudiants dans les activités d'apprentissage et des facteurs qui le déterminent dans ce contexte spécifique d'apprentissage reste encore peu étudiés. Ce travail adopte ainsi une démarche holistique et cherche à intégrer à la fois le point de vue des enseignants et des étudiants. Il impliquera, à travers la mise en évidence des écarts d'usage entre les EAI prescrits (espace conçu par les concepteurs) et les EAI réellement mises en œuvre (espace perçu et vécu par les enseignants et étudiants), de fournir de nouvelles connaissances et compréhensions des actions à mener permettant une amélioration des EAI existants mais également une optimisation des projets futurs de conception.

Thème 6

Le pilotage des projets NCU et les apports de la recherche



Le pilotage des projets NCU et les apports de la recherche

Depuis 2018, l'enseignement supérieur, à travers la loi ORE et l'initiative « Nouveaux Coursus à l'Université » a entrepris une transformation en créant un cadre lui permettant de diversifier son offre de formation afin de soutenir les réussites des étudiants tout en s'adaptant le plus possible à la diversité des publics accueillis. Au travers de ces transformations, la notion de réussite est naturellement questionnée. **Un regard scientifique sur la qualification, le suivi et l'évaluation des réussites**, notamment au travers de plusieurs thèses et actions, est posé sur les projets NCU afin d'élargir cette notion au-delà de l'obtention d'un diplôme. Au travers des actions portées par les projets NCU, la réussite est désormais perçue comme un parcours éducatif global, prenant en compte la diversité des profils et projets des étudiants tout en faisant intervenir une pluralité d'acteurs et métiers dépassant le cadre de l'accompagnement disciplinaire.

Les contributions présentées lors du colloque « cinq années de transformations de l'enseignement supérieur » illustrent ainsi la diversité des accompagnements dont peut bénéficier l'étudiant. Être accompagné dans son projet d'orientation et dans son nouveau métier d'étudiant, pouvoir personnaliser son parcours à travers de la flexibilisation de sa formation ou bénéficier de nouvelles modalités pédagogiques avec la mise en place de l'APC ou de la numérisation des enseignements sont autant d'axes permettant de soutenir les projets des étudiants afin de les accompagner vers leurs réussites. Documenter, comprendre, analyser l'impact et mettre en place **des évaluations des dispositifs pédagogiques** auprès des enseignants mais également des étudiants devient donc un enjeu pour les projets NCU. Plusieurs approches, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives, sont ici présentées. Plus largement, l'ensemble de ces actions mais également les changements structurels induits par les projets NCU depuis maintenant cinq années sont observés, documentés et valorisés. **L'évaluation des dispositifs NCU et le suivi d'impact** deviennent donc au regard de la maturité des projets essentiels afin de permettre un ajustement mais aussi un essaimage et un passage à l'échelle des actions les plus efficaces. Plusieurs approches permettant cette évaluation et ce suivi d'impact sont ici présentées. **La mise en place de laboratoires d'innovation pédagogique (LAB)** dans plusieurs établissements portant des projets NCU illustre l'impact que les projets NCU et la philosophie NCU peuvent avoir sur les établissements. En effet, ces LAB en favorisant la coopération entre chercheurs et praticiens (enseignants, étudiants, ingénieurs pédagogiques et conseillers à la réussite) permettent d'analyser et valoriser les transformations pédagogiques tout en faisant émerger les pratiques collaboratives et expérimentales.

L'évolution des outils de suivi et la mise en place de nouveaux indicateurs dans un écosystème en mutation répond à la nécessité de mieux comprendre et accompagner les trajectoires des étudiants. Les projets NCU ont su prendre en main cette dimension dans un contexte où les évaluations institutionnelles se diversifient et où la mesure de la réussite étudiante cherche à dépasser la réussite académique en intégrant des dimensions plus globales telles que l'adéquation entre projet personnel, progression et insertion professionnelle des étudiants. Ces approches et les outils développés par les projets NCU permettront à terme d'offrir des indicateurs adaptés à chaque parcours, tout en s'inscrivant dans une démarche continue d'amélioration de l'accompagnement à la réussite étudiante. **L'évolution des outils de pilotage vers des outils métier** est elle aussi au cœur de la philosophie NCU. Conçues initialement pour optimiser la gestion des données étudiantes, ces plateformes mises en place par les projets NCU ont progressivement évolué pour répondre à des besoins métiers spécifiques. L'objectif est au sein d'un même espace de centraliser les informations liées à la réussite étudiante, faciliter l'accès aux dispositifs d'accompagnement pour les étudiants tout en permettant aux équipes d'assurer un suivi personnalisé des projets étudiants. Ces outils permettent ainsi de transformer le pilotage des parcours étudiants en un processus métier intégré et collaboratif au service de l'étudiant.

La mise en place d'un LAB pour soutenir la pédagogie

- Le Lab de l'expérience étudiante - [page 306](#)
- L'Open Lab In'Pact, un dispositif de recherches au service de la transformation pédagogique - [page 308](#)
- Thèse : Les réussites à l'université et leurs fondements et dynamiques organisationnels et professionnels : que produisent les universités et leurs professionnels au service de leurs publics ? - [page 312](#)
- Thèse: Analyse compréhensive du processus de transformation des pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur. Repères pour un accompagnement des enseignants au changement. - [page 314](#)

Les outils de suivi et les nouveaux indicateurs

- Mesurer la réussite étudiante dans un contexte de transformation de l'offre de formation - [page 319](#)
- Tableaux de bord pour le pilotage des licences de l'USMB - [page 322](#)
- BoardZ, un tableau de bord pédagogique - [page 323](#)
- Etablir des diagnostics sur l'aide à la réussite étudiante à l'échelle d'un établissement, d'une faculté ou d'un programme - [page 325](#)

L'évaluation des dispositifs pédagogiques

- Effet de la transformation numérique des enseignements sur l'engagement des étudiants en licence générale - Application à Université Côte d'Azur - [page 328](#)
- Thèse : Analyse des effets du projet @spire sur les pratiques des enseignants, les parcours et expériences des étudiants - [page 331](#)
- Postdoc : Effets de l'enseignement hybride en LANSAD - [page 334](#)

Le regard scientifique sur la qualification, le suivi et l'évaluation des réussites

- Thèse : Influence des conditions de vie étudiante sur la réussite étudiante - [page 337](#)
- Thèse : La réussite en cycle de licence à Le Mans Université - [page 339](#)
- Thèse : Évaluer et favoriser l'acceptation des accompagnements à la réussite dirigés vers des étudiant-e-s issu-e-s de populations vulnérables - [page 343](#)
- Étude sur les marqueurs de la réussite - [page 345](#)
- Thèse : Comprendre la réussite étudiante : vers une approche plus systémique et dynamique. Redéfinir les concepts centraux et mesurer les variables de la réussite - [page 347](#)

Faire d'un outil de pilotage un outil métier

- Application NumePass - [page 351](#)
- Escale, une application d'accompagnement à la réussite étudiante - [page 355](#)
- Objectif réussites : un écosystème au service des réussites étudiantes. Développement d'une application pour le suivi et l'accompagnement des étudiants de licence - [page 358](#)

Table ronde L'évaluation des dispositifs NCU et le suivi d'impact

- **ELANS** - Suivi et évaluation pluriels des dispositifs déployés au service de la réussite étudiante - [page 363](#)
- **RITM BFC** - Thèse : Nouvelles formes d'évaluation des dispositifs et politiques en éducation - [page 366](#)
- **RITM BFC** - Les différentes stratégies d'accompagnement à l'évaluation des dispositifs du NCU RITM-BFC : pluralité des approches micro et macro - [page 367](#)
- **CURSUS IDE@L** - Thèse : Stratégies de changement dans l'enseignement Supérieur : Perspectives, Pratiques et Impacts D'une démarche de contrôle à celle d'amélioration émancipatrice - [page 369](#)
- **IngéPlus** - Le défi de quantifier l'efficacité d'un dispositif pédagogique - [page 371](#)
- **Cursus IDE@L et Open CV** - Thèse : Living Lab : pour une coopération des praticiens et des chercheurs en pédagogie - [page 374](#)

La mise en place d'un LAB pour soutenir la pédagogie

- Le Lab de l'expérience étudiante - [page 306](#)
- L'Open Lab In'Pact, un dispositif de recherches au service de la transformation pédagogique - [page 308](#)
- Thèse: Les réussites à l'université et leurs fondements et dynamiques organisationnels et professionnels : que produisent les universités et leurs professionnels au service de leurs publics ? - [page 312](#)
- Thèse : Analyse compréhensive du processus de transformation des pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur. Repères pour un accompagnement des enseignants au changement. - [page 314](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Le Lab de l'expérience étudiante

NCU : NeptUNe

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Nantes Université

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

Arnaud GUEVEL, Vice-président Formation et Education ouverte - Professeur des universités - Membre du laboratoire Motricité, Interactions, Performance UR 4334 / UFR STAPS

Maturité de l'action : En phase de test

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action :

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Dans le cadre du projet NCU NeptUNe, un observatoire de la réussite universitaire (ORU) a été créé fin 2020. Celui-ci a pour mission l'évaluation, l'observation, l'accompagnement des équipes, la veille scientifique et le conseil centré sur les dispositifs NeptUNe et la réussite universitaire. Nous avons décidé de créer un « Lab de l'expérience étudiante » qui vient recouvrir les missions de l'ORU, étendues à d'autres dimensions de la réussite étudiante et à l'ouverture sociale de nos formations.

L'action innovante

Description de l'action

Étapes de mise en œuvre

1. Phase de conception (9 mois) :
 - Créer la chaire sur l'ouverture sociale
 - Définir le périmètre des activités de la coordination des chaires et du Lab
 - Définir les objectifs précis et les indicateurs de performance
 - Mobiliser les partenaires internes et externes
2. Phase de lancement (12 mois) :
 - Mettre en place les organisations nécessaires
 - Débuter les premières études et collectes de données
3. Phase d'expérimentation et d'évaluation (24 mois) :
 - Conduire des projets pilotes et expérimentations
 - Évaluer les résultats et ajuster les actions en conséquence
 - Partager des conseils et préconisations
 - Mettre en place des premières actions pour transformer nos pratiques
 - Diffuser expériences et résultats au niveau national et international

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Conditions de réussite :

- Implication active des personnels et mise en œuvre des interactions.
- Partenariats solides avec les acteurs territoriaux.

Leviers identifiés :

- Collaboration interdisciplinaire.
- Utilisation de données probantes pour nourrir les analyses et produire des préconisations.

Impacts sur le public visé :

- Amélioration des réussites et qualité de vie des étudiants.
- Accès élargi à l'enseignement supérieur pour les populations « éloignées ».

Dispositif d'évaluation :

- Suivi régulier des indicateurs de performance (défini en phase 1 de conception).
- Difficultés rencontrées :
- Résistance au changement.
- Problèmes de coordination entre les différents partenaires.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

En cours d'action :

- Ajuster les méthodologies d'évaluation et les outils en fonction des retours initiaux.
- Renforcer la communication et la collaboration entre les différents acteurs impliqués.

Post-action :

- Analyser les résultats pour identifier les points forts et les axes d'amélioration.
- Diffuser les enseignements tirés et les bonnes pratiques au sein de l'établissement et au-delà.

Pour une seconde itération :

- Intégrer les retours d'expérience pour affiner les objectifs et les stratégies.
- Élaborer un plan de pérennisation des actions efficaces.
- Étendre les collaborations à d'autres établissements et réseaux pour partager les résultats et les méthodologies développées.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : L'Open Lab In'Pact, un dispositif de recherches au service de la transformation pédagogique

NCU : NewDEAL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Bordeaux

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- ROINE Christophe, Open Lab In'Pact - NewDEAL, UB - christophe.roine@u-bordeaux.fr
- BEAUMATIN Léa, Open Lab In'Pact - NewDEAL, UB - lea.beumatin@u-bordeaux.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action :

Effectif visé par l'action :

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

S'appuyer sur la recherche pour accompagner les processus de transformations pédagogiques engagés au sein du programme NewDEAL.

- Réaliser des enquêtes pour observer et analyser les projets de transformation au cours de leur mise en œuvre
- Documenter des thématiques ou dispositifs pédagogiques pour éclairer la communauté des travaux scientifiques les plus récents en la matière
- Évaluer l'impact des dispositifs de transformation mis en œuvre et émettre des recommandations

L'action innovante

Description de l'action

L'Open Lab In'Pact est un programme de recherches dédiées à la production de connaissances permettant de documenter, de comprendre et de mesurer les transformations engagées à l'université de Bordeaux. Il réalise des enquêtes in situ sur des thématiques liées à la pédagogie « en train de se faire » dans l'établissement : suivis d'expérimentations, études d'impact, accompagnements méthodologiques, veille et diffusion scientifique.

In'Pact est un dispositif flexible et ouvert qui constitue ses équipes en mode projet en fonction des enquêtes à réaliser: enseignants-chercheurs, étudiants (stages – emplois étudiants), ingénieurs pédagogiques et de formation, observatoire FVU, etc.

L'Open Lab est piloté par un professeur en sciences de l'éducation ; deux ingénieures d'étude sont recrutées à temps plein ainsi qu'un contrat doctoral.

1/ Enquêter

Les dispositifs et processus de transformation pédagogique engagés font l'objet d'enquêtes commanditées selon les cas par la direction du programme ou par les équipes mettant en œuvre une transformation et désirant des retours du point de vue de la recherche

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Les enquêtes ont vocation selon les occurrences : soit à documenter une action en amont de sa réalisation, soit, en cours d'action, à produire des connaissances susceptibles d'aider les équipes à orienter leur processus, soit en aval, à évaluer les dispositifs mis en œuvre (voir partie « évaluer ») . Les méthodologies de recherche varient en fonction des commandes et des terrains d'enquête. Elles sont selon les cas, qualitatives (observations, entretiens, recherches-actions, recherches collaboratives), quantitatives (questionnaires, analyses statistiques de données), ou mixtes lors d'enquêtes multi référentielles.

Chaque enquête est structurée par l'élaboration préalable de « livrables » et donne lieu in fine à un rapport de recherche final à disposition de la communauté, et à des recommandations.

Exemples de réalisations:

Thématique	Nom de l'enquête	Date	Objet	Méthodologie
Engagement des étudiants	UE Démo	22-24	Suivi 'expérimentation participation et engagement des étudiants	Recherche-action
Transformation de l'offre de formation	EVA 2020	2020	Représentations et vécus des étudiants sur évaluation des acquis d'apprentissage	Enquête quantitative et qualitative
Suivi des expérimentations	Enquête CPES	2023	Étude des freins et des leviers à la transformation pédagogique mise en œuvre pour l'ouverture d'une nouvelle licence pluridisciplinaire	Enquête quantitative

2/ Documenter

En amont d'expérimentations ou sur des thématiques décisives liées au pilotage du NCU, l'Open Lab est sollicité pour réaliser des états de l'art et notes de synthèse mettant à jour les connaissances scientifiques actualisées sur les sujets précités.

Exemples de réalisation :

Thématique	Nom	Date	Objet
Réussite des étudiants	Réussir	En cours	Note de synthèse sur la réussite étudiante vue des points de vue sociologique, psychologique, pédagogique, organisationnel

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

3/ Évaluer

Le suivi d'impact et l'évaluation des dispositifs est un vecteur important de nos missions. La complexité de l'exercice est réelle. C'est en ce sens que nous avons organisé sur une année (2023) 3 webinaires- recherche invitant les différents NCU à partager les connaissances et les dispositifs mis en œuvre sur cette thématique spécifique.

Exemples de réalisation

Thématique	Date	Objet
Evaluation de la semaine d'intégration licence sociologie	En cours	Mesure l'impact de la semaine d'intégration licence sociologie sur la persévérance et les conditions d'études en L1
Evaluation syllabus	2024	Évaluation auprès des enseignants des usages du syllabus à l'université

Étapes de mise en œuvre

Phase 1 (2018-2022) - Implantation du dispositif :

- autonomie de fonctionnement (orientations stratégiques et méthodologies de travail)
- recrutement d'ingénieurs d'étude (2) à temps plein
- appui d'une structure administrative (Mission d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation)
- publicisation de ses objectifs et missions au sein de la communauté (AMI, sollicitations des départements recherche, articles et notifications dans la Newsletter UB)
- réalisation des premières enquêtes et notes de synthèse

Phase 2 (2022-2026) - Consolidation du dispositif

- passage à l'échelle et diffusion des premiers résultats, notamment par la création d'une revue interface en ligne de science ouverte « Etudes et Pédagogies » (voir proposition de présentation sur axe 9)
- recrutement d'un.e prochain.e ingénieur.e d'étude
- recrutement d'un.e étudiant.e en alternance
- essaimage (publications, communications, au sein de la communauté scientifique)

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Les conditions de réussite sont évaluées à l'aune des commandes d'enquêtes qui nous parviennent mais aussi à l'aune de l'impact de nos productions sur les transformations en cours.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Un rapport d'activités est rédigé chaque année. A disposition de la communauté, il permet de mesurer la progression quantitative et qualitative des actions engagées.

Pour l'heure, nous réfléchissons à des dispositifs qui nous permettraient de mieux nous assurer de la prise en compte de nos travaux par la communauté. Nous identifions quelques leviers potentiels pour augmenter cette appropriation : webinaires UB, sollicitation de collègues ambassadeurs dans une optique de valorisation scientifique sur les pratiques pédagogiques (notamment du comité de rédaction de la revue), sollicitation d'étudiants pour travaux de diffusion et de vulgarisation...

La pérennisation du modèle est aussi une de nos préoccupations. Elle fait partie intégrante du « Plan financier et stratégie d'atterrissage du programme NewDEAL »

Le contexte

Titre du travail de recherche : Les réussites à l'université et leurs fondements et dynamiques organisationnels et professionnels : que produisent les universités et leurs professionnels au service de leurs publics ?

NCU : D.Clic

Nom du laboratoire de rattachement : LATTs – Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés

Nom de l'établissement de rattachement : Université Gustave Eiffel

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : KHADDOUR Wafae

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : UGHETTO Pascal

Date du début du travail de recherche : 01/10/2022

Date de fin du travail de recherche : 30/09/2025

Mots clés : réussites étudiantes, indicateurs, système d'activité, négociation

L'Objectif du travail de recherche

La réussite des étudiants, notamment dans les universités, a été au centre des politiques publiques de l'enseignement supérieur portées par les gouvernements successifs sur les dernières décennies. Cette thèse questionne donc les liens existants entre l'évolution des enjeux de réussites étudiantes et les enjeux organisationnels et professionnels.

Description du travail de recherche

Au cours des dernières décennies, la réussite des étudiants s'est imposée comme un enjeu central des politiques publiques de l'enseignement supérieur, en particulier dans le domaine universitaire. Les réformes organisationnelles mises en place dans les universités reflètent des efforts plus ou moins explicites pour intégrer cet objectif dans leur fonctionnement. Bien que ces transformations soient partiellement documentées, notamment à travers des recherches et des thèses portant sur l'émergence de nouveaux métiers liés à la pédagogie, une approche systémique de ces changements, tant au niveau organisationnel que professionnel, reste encore à développer. Cette thèse se propose donc d'explorer les liens entre l'évolution des enjeux de la réussite étudiante et les dynamiques organisationnelles et professionnelles.

Dans le cadre de la communication au colloque NCU, il a été mis en lumière le rôle central de la formation universitaire, au cœur de la mission des universités. Celle-ci est perçue comme un investissement en faveur des étudiants, avec pour objectif principal d'améliorer leurs performances académiques et de garantir leur réussite, symbolisée par l'obtention de leur diplôme. Cependant, pour atteindre ces objectifs, l'université se retrouve dans une position ardue, devant coordonner un ensemble d'acteurs aux perspectives variées : les enseignants, les enseignants-chercheurs, ainsi que les services d'appui à la pédagogie. Ces groupes, bien qu'animés par une volonté commune de favoriser la réussite des étudiants, peuvent avoir des conceptions divergentes quant à ce qu'elle signifie réellement. En s'appuyant sur les premiers résultats issus de la thèse, l'objectif était de comprendre de quelle manière les différentes représentations de la réussite étudiante influencent la définition et la production des indicateurs de performance.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Cette étude s'est focalisée sur la capacité des divers acteurs impliqués à négocier et à parvenir à un consensus autour d'indicateurs communs, malgré la diversité de leurs visions et approches respectives dans le cadre du projet NCU de l'université. L'ambition est de déterminer si ces démarches conduisent à l'élaboration d'indicateurs communs, intégrant les perspectives de différents corps professionnels, ou si elles se traduisent plutôt par une accumulation d'indicateurs parcellaires, reflétant des visions fragmentées et parfois divergentes.

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

- Article publié dans la revue RessourSES intitulé «Enseignants à l'université : quand l'enrichissement des missions déstabilise le cœur de métier» en Avril 2024

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Analyse compréhensive du processus de transformation des pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur. Repères pour un accompagnement des enseignants au changement.

NCU : OPEN CV

Nom du laboratoire de rattachement : MICA (MÉDIATIONS, INFORMATIONS, COMMUNICATION, ARTS), Université Bordeaux Montaigne

Nom de l'établissement de rattachement : La Rochelle Université

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : Crosse Maëlle (docteure)

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : Paquelin Didier

Date du début du travail de recherche : 01/11/2017

Date de fin du travail de recherche : 01/07/2021

Mots clés : Pédagogie de l'enseignement supérieur, Transformation des pratiques d'enseignement-apprentissage, Innovation pédagogique, Accompagnement au changement, Développement professionnel

L'Objectif du travail de recherche

Quelles sont les conditions qui peuvent favoriser le passage d'expérimentations pédagogiques individuelles à une transformation systémique au sein d'une institution d'enseignement supérieur ? Notre recherche vise à (1) Identifier les préalables à la mise en œuvre d'une transformation pédagogique dans une institution universitaire et (2) Comprendre le processus, à partir du vécu des enseignants de l'institution, pour (3) Proposer des repères pour l'accompagnement de ces praticiens au changement.

Description du travail de recherche

L'enseignement supérieur connaît, depuis plusieurs décennies, des évolutions majeures notamment dans les publics étudiants qu'il accueille et dans les enjeux de la formation attendus par la société*1. Dans un tel contexte, le paradigme d'enseignement « traditionnel » inscrit dans une approche magistro-centrée se trouve questionné. Les valeurs, l'identité et les pratiques des enseignants se voient ainsi bouleversées. En outre, les institutions d'enseignement supérieur doivent démontrer leur capacité à conduire des projets de transformation pédagogique d'ampleur, qui dépassent le cadre des initiatives individuelles émanant du terrain. Or peu de recherches permettent de saisir le processus de transformation des pratiques d'enseignement-apprentissage, au sein de ces institutions, dans une dynamique systémique. Une question se posait alors à nous : Quelles sont les conditions qui peuvent favoriser le passage d'expérimentations pédagogiques individuelles à une transformation systémique au sein d'une institution d'enseignement supérieur ?

Notre recherche vise ainsi à (1) Identifier les préalables à la mise en œuvre d'une transformation pédagogique dans une institution universitaire et (2) Comprendre le processus, à partir du vécu des enseignantes de l'institution, pour (3) Proposer des repères pour l'accompagnement de ces praticiens au changement.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Pour répondre à ces objectifs, notre cadre conceptuel s'inscrit dans une approche multiréférentielle qui mobilise une diversité de disciplines en sciences humaines (théories de l'innovation sociale, théories de l'apprentissage et du changement organisationnels, sociologie, psychologie, etc.). Cette diversité s'avère en effet indispensable pour saisir le processus de transformation des pratiques, dans un paradigme de la complexité*2.

La recherche a été menée dans le cadre du projet NCU OpenCV de La Rochelle Université. Parce qu'il s'agit de saisir l'expérience que font les individus de cette transformation, la recherche s'inscrit dans une logique compréhensive. Elle présente en outre des visées pragmatiques dans la mesure où nous cherchons à contribuer à l'amélioration des processus d'accompagnement au changement. À la suite d'une enquête exploratoire quantitative, nous avons mené trente-quatre entretiens semi-directifs, auprès d'enseignants universitaires ayant participé à des projets collectifs de développement de l'approche par compétences ; et auprès d'autres enseignants et de représentants de la gouvernance. Le recueil et l'analyse de ces données ont été conduits dans une logique exploratoire, selon une démarche abductive*3.

Nos analyses nous conduisent à appréhender le processus de transformation des pratiques pédagogiques comme un processus complexe, traversé par une multitude de tensions qui susciteraient un mouvement oscillatoire des sujets entre continuité et changement. Ces tensions émergent à différents niveaux : à un niveau intra-individuel entre désirabilité du changement, acceptation du changement et pouvoir d'agir ; entre l'individuel et le collectif ; entre l'individuel et l'organisationnel. Nous considérons que ces tensions sont constitutives de la dynamique du processus de transformation. Dans cette perspective, l'accompagnement au changement serait à considérer comme un processus écosystémique de régulation des tensions, qui suppose de :

- Favoriser la projection au travers de buts visibles, acceptables et accessibles ;
- Favoriser l'acceptation du changement, par une sécurisation du processus ;
- Anticiper l'institutionnalisation de la transformation, par le développement d'une organisation capacitante.

Dans la perspective d'un passage à l'échelle de la transformation pédagogique, nous proposons d'inscrire l'accompagnement dans un paradigme de la transition, centré non plus sur les résultats mais sur les processus, fondés sur le développement d'un pouvoir d'agir individuel, collectif et organisationnel. Des repères d'action sont alors proposés pour repenser l'accompagnement au changement dans les institutions d'enseignement supérieur engagées dans des projets de transformation pédagogique, tels que les projets NCU. Ces repères reposent principalement sur un principe de responsabilité partagée – selon nous indispensable à une régulation des tensions – pour favoriser une mise en sens collective de la transformation des pratiques pédagogiques.

Ces résultats intéresseront différentes catégories d'acteurs des établissements d'enseignement supérieur engagés dans des projets de transformation pédagogique menés à l'échelle d'un établissement, d'une composante, d'un département, etc. à savoir :

- Les acteurs en charge de l'accompagnement de ces changements (personnels de soutien, gouvernances, chefs de projets, etc.) ;
- Les acteurs du changement eux-mêmes (enseignants, étudiants, personnels de soutien, etc.) dans une perspective d'introspection ;

Les doctorants et chercheurs travaillant autour des problématiques liées à la pédagogie du supérieur. Enfin, ces résultats peuvent contribuer à la démarche d'évaluation des NCU dans la mesure où ils concernent le pilotage et les processus de réalisation de ces projets.

* 1 Romainville, M. (2006). Introduction. In N. Rege Colet, & M. Romainville (dirs.), *La pratique enseignante en mutation à l'université* (p. 7-13). De Boeck Supérieur. <https://doi-org/10.3917/dbu.colet.2006.01.0007>.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

* 2 Morin, E. (1990). Introduction à la pensée complexe. Éditions du Seuil.

* 3 Catellin, S. (2004). L'abduction : Une pratique de la découverte scientifique et littéraire. *Hermes, La Revue*, 39(2), 179-185.

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

Publication d'un ouvrage scientifique :

- Crosse, M. (2023). Transformation des pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur. Un processus en tension. L'Harmattan.

Liste de mes communications/publications liées à la thèse :

Publications dans des revues

- 1. Paquelin, D. & Crosse, M. (2022). Passer d'une expérimentation à une transformation des pratiques pédagogiques : Comment sécuriser l'engagement et la prise de risque collective ? *Les annales de QPES*, 1(5). Presses Universitaires de Louvain. https://ojs.uclouvain.be/index.php/Annales_QPES/article/view/68043
- 2. Paquelin, D. & Crosse, M. (2021). Responsabilisation, ouverture et confiance : Pistes pour l'enseignement supérieur du futur. *Enjeux et société*, 8(2), 190-215. <https://doi.org/10.7202/1078495ar>

Chapitres d'ouvrage scientifiques (COS)

- Crosse, M., & Paquelin, D. (2020). Mise en œuvre d'une stratégie de transformation pédagogique au sein d'une université : Analyse de l'ambiguïté et des non-dits dans la communication organisationnelle. In V. Carayol, V. Lépine, & L. Morillon, *Le côté obscur de la communication des organisations* (p. 65-79). Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

Conférences invitées

- 1. Crosse, M. (2023, déc.). Conférence « La professionnalisation dans l'enseignement supérieur : L'université en mouvement ». Association IFPEK (Instituts de formation en Pédiatrie-Podologie, Ergothérapie et Masso-kinésithérapie) et Pôle de Formation du CHU de Rennes.
- 2. Crosse, M. (2024, février). Transformation des pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur. Un processus en tension. Webinaire de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire section Amériques [en ligne].
- 3. Crosse, M. (2024, mars). Transformation des pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur. Un processus en tension. Séminaire de recherche DREAM-U, Aix-Marseille Université [en ligne].

Communications avec actes dans un colloque scientifique

- 1. Crosse, M., & Paquelin, D. (2022, janvier). Soutenir l'engagement et le pouvoir d'agir des enseignants dans une transformation des pratiques pédagogiques. *Questions de Pédagogies dans l'Enseignement Supérieur 2022, (S')engager et pouvoir d'agir*, La Rochelle, France. https://qpes2021.sciencesconf.org/data/pages/ACTES_QPES2022.pdf
- 2. Paquelin, D., & Crosse, M. (2019, juin). Passer d'une expérimentation à une transformation des pratiques pédagogiques : Comment sécuriser l'engagement et la prise de risque collective ? *Questions de Pédagogies dans l'Enseignement Supérieur 2019, (Faire) coopérer pour (faire) apprendre*, Brest, France. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02290512>
- 3. Crosse, M., & Paquelin, D. (2019, mai). Transformation pédagogique au sein d'une université : Comment l'accompagnement d'enseignants peut-il contribuer à développer un sentiment

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

de sécurisation nécessaire à une remise en question des pratiques existantes ? Journées AIPU France. La notion de posture pour éclairer le développement pédagogique, Strasbourg, France. <https://idip.unistra.fr/wp-content/uploads/2019/12/Cahiers-de-Idip-HS-AIPU-2019.pdf>

- 4. Paquelin, D., & Crosse, M. (2019, mars). Mise en œuvre d'une stratégie de transformation pédagogique au sein d'une université : Analyse de l'ambiguïté et des non-dits dans la communication organisationnelle. Colloque Org&Co2019. Le « côté obscur » de la communication des organisations, Pessac, France. <https://org-co.fr/wp-content/uploads/2018/09/Actes-colloque-OrgCo-2019-Darkside.pdf>

Communications sans actes dans un colloque scientifique

- 1. Crosse, M. & Chusseau, E. (2022, septembre). Soutenir les enseignants du supérieur dans l'appropriation des transformations pédagogiques : le développement d'une « dynamique capacitante ». Congrès international d'actualité de la recherche en éducation et en formation 2022, Lausanne.
- 2. Crosse, M. (2022, juillet). Les environnements capacitants, soutien à l'innovation pédagogique ? Table-ronde organisée dans le cadre du Colloque scientifique international RITM-BFC (Réussir-Innover-Transformer-Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté) 2022, Besançon.
- 3. Crosse, M. (2022, mai). Une agentivité organisationnelle pour une transformation durable ? Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire 2022, Agir ensemble dans l'enseignement supérieur : enjeux et perspectives, Rennes, France. <https://aipu2022.sciencesconf.org/377149/document>
- 4. Crosse, M. (2021, mai). La transformation des pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur, une dynamique oscillatoire et autopoïétique. Séminaire du Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur (Canada), en ligne.
- 5. Paquelin, D. & Crosse, M. (2021, mai). Analyse systémique d'une transformation attendue. Conférence annuelle de la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur, en ligne.
- 6. Crosse, M. (2021, janvier). La transformation pédagogique dans l'enseignement supérieur, une dynamique oscillatoire et autopoïétique. Webinaire national de recherche des Projets Investissements d'Avenir « Nouveaux Coursus à l'Université », en ligne.
- 7. Carayol, V. & Crosse, M. (2020, juin). L'accompagnement comme ressource aux vulnérabilités. Séminaire de l'équipe COS du Laboratoire MICA. Vulnérabilités et résilience organisationnelles et individuelles, en ligne.
- 8. Crosse, M. (2020, mai). Nos institutions d'enseignement supérieur présentent-elles les facteurs favorables à l'accompagnement d'une transformation pédagogique ? Colloque AIPU 2020, Québec, Canada – Colloque annulé.
- 9. Crosse, M. (2020, novembre). Situer son action de « passeur » dans un processus de transformation pédagogique. Journées d'études AIPU France, en ligne.

Sous-thème

Les outils de suivi et les nouveaux indicateurs

- Mesurer la réussite étudiante dans un contexte de transformation de l'offre de formation - [page 319](#)
- Tableaux de bord pour le pilotage des licences de l'USMB - [page 322](#)
- BoardZ, un tableau de bord pédagogique - [page 323](#)
- Etablir des diagnostics sur l'aide à la réussite étudiante à l'échelle d'un établissement, d'une faculté ou d'un programme - [page 325](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Mesurer la réussite étudiante dans un contexte de transformation de l'offre de formation

NCU : NewDEAL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Bordeaux

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Simon Macaire, Observatoire de la formation et de la vie universitaire - simon.macaire@u-bordeaux.fr
- Ensemble de l'équipe de l'Observatoire de la formation et de la vie universitaire

Maturité de l'action : En phase de test

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action :

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Le pôle Pilotage et aide à la stratégie de l'université de Bordeaux a, dès le lancement du projet New Deal, été sollicité pour mener des études et enquêtes afin d'aider les porteurs de projet à évaluer les effets de la transformation de l'offre de formation. Les études ont pour objectif de mettre à disposition de nouveaux indicateurs afin d'évaluer la réussite étudiante et pas uniquement la réussite académique.

L'action innovante

Description de l'action

Le projet New Deal vise à l'amélioration de la réussite étudiante, entendue non pas comme la réussite académique c'est-à-dire la réussite aux examens et au diplôme mais comme « une adéquation entre le projet professionnel et personnel de chaque étudiant, les aptitudes à le mener à bien et sa concrétisation » (Note de cadrage de l'accréditation de l'université de Bordeaux). Parmi les actions mises en œuvre dans le cadre du projet, la désannualisation des formations et l'adaptation des rythmes de progression à chaque étudiant rendent caduques les indicateurs classiques de mesure de la réussite académique en raison de la fin programmée d'une référence au semestre ou à l'année. De même, le taux d'obtention du diplôme de licence en 3 ou 4 ans reste encore un indicateur mesurable mais il reste centré sur la formation et ne prend pas en compte l'individualisation de celle-ci.

Pour répondre à ces enjeux, le pôle pilotage et aide à la stratégie, à travers son observatoire, a construit un dispositif d'enquêtes et d'études devant permettre à terme la mesure de cette réussite étudiante.

Ainsi trois grands champs sont en cours d'exploration.

1 : La mesure individualisée de la réussite

Suite au rapport de l'IGESR sur la mesure de la réussite, la construction d'indicateurs qui s'appuient sur l'inscription pédagogique à l'UE permet de mesurer la progression individualisée de l'étudiant

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

en s'affranchissant du niveau dans lequel il est inscrit. Ces indicateurs se basent non plus sur la validation de l'année mais sur les crédits ECTS acquis au cours d'une période d'observation. Néanmoins, ces indicateurs sont nécessaires mais pas suffisants car ils ne prennent pas en compte la poursuite en dehors de l'établissement. Ils ne disent rien sur l'adéquation entre le projet de l'étudiant et sa concrétisation. Ils sont aveugles sur l'entrée sur le marché du travail.

2 : La connaissance du devenir des étudiants sortant de l'établissement

Un étudiant peut quitter l'établissement et concrétiser son projet professionnel et personnel en dehors tout en bénéficiant des acquis obtenus dans l'établissement. Deux études distinctes tentent de mesurer le devenir des étudiants :

- un suivi de cohorte des néo-bacheliers sur 5 ans à partir des fichiers nationaux SISE permet de mesurer le taux d'obtention d'une licence sur plusieurs années, d'évaluer les réorientations et leur localisation, d'approximer l'abandon des études au bout de 5 années.
- une enquête auprès des sortants de L1 afin de comprendre les raisons du départ, le moment du départ, les rebonds éventuels et l'entrée sur le marché du travail. Cette étude mesure également l'adéquation du projet avec la situation à N+1 des étudiants qui n'ont pas poursuivi dans l'établissement. Enfin, elle permet de construire des profils de sortants afin de mettre en place des actions correctives ciblées.

Néanmoins, ces études ne permettent pas d'évaluer la qualité du diplôme à la fois en termes de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

3 : L'évaluation de la qualité du diplôme sur les possibilités de poursuite d'études et d'insertion

Comme précédemment, deux études distinctes tentent de mesurer le devenir des diplômés de licence générale :

- un suivi de cohorte des diplômés de licence générale à partir des fichiers nationaux SISE mesure la poursuite d'études en master ou dans un diplôme de niveau bac+4/5
- une enquête pour connaître le devenir des diplômés de licence qui ne poursuivent pas dans l'établissement est menée annuellement pour mesurer les effets du diplôme sur l'insertion professionnelle post-licence. Dans ce questionnaire, des questions sur l'adéquation avec le projet professionnel et personnel de l'étudiant et la situation à la date de l'enquête sont explicitement posées.

Ainsi, une mesure de la réussite étudiante passe par une pluralité d'indicateurs issus d'une pluralité de sources de données.

Étapes de mise en œuvre

- La mise en œuvre du dispositif d'observation s'est faite en plusieurs temps :
- la participation à l'audit de l'IGESR sur la mise en place de nouveaux indicateurs de mesure de la réussite a permis de développer ces nouveaux indicateurs et de les mettre à disposition des responsables pédagogiques.
- l'enquête pour connaître le devenir des sortants de l'établissement sans validation a lieu tous les 2 ans.
- les suivis de cohorte et l'enquête pour connaître le devenir des diplômés de licence générale sont mis en œuvre tous les ans.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Ce dispositif d'études et d'enquêtes, même s'il permet de mieux évaluer la réussite étudiante, connaît certaines limites.

La première d'entre elles provient de la période dans laquelle a été mis en place le dispositif d'observation. En effet, de nombreuses réformes (la loi ORE, réforme du baccalauréat) auxquelles il est nécessaire d'ajouter la période de crise sanitaire rendent complexe la mesure des effets du projet New Deal.

De plus, ces nouveaux indicateurs nécessitent une explicitation importante pour qu'ils soient utilisés à la fois par les acteurs internes et le public externe et notamment le public lycéen. Une nécessaire période de cohabitation entre anciens et nouveaux indicateurs complexifie l'appropriation par les équipes pédagogiques et les équipes de direction.

Enfin, ces indicateurs sont issus de plusieurs sources de données sur des temporalités différentes et sur des périmètres différents complexifiant une mesure « simplifiée » de la réussite étudiante.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

La construction du dispositif doit aboutir en 2027 à une incorporation des différents indicateurs dans le pilotage de l'offre de formation. De nouveaux indicateurs nécessitent encore des améliorations comme la prise en compte des blocs de connaissances et de compétences.

Avec l'aide du service d'orientation et d'insertion, il convient de mettre en place les éléments afin de vulgariser les indicateurs.

Enfin, la création d'un tableau de bord pour faciliter la lecture de ces indicateurs et permettre leur appropriation est en cours de réalisation.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://enseigner.u-bordeaux.fr/outils-et-ressources/indicateurs-et-statistiques>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Tableaux de bord pour le pilotage des licences de l'USMB

NCU : @SPIRE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Savoie Mont-Blanc

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Bernard Caron, Responsable scientifique projet @SPIRE - bernard.caron@univ-smb.fr
- Charly Benoit, Chargé d'enquêtes - charly.benoit@univ-smb.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 6000

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Rassembler dans un même document toutes les données du système d'information utiles au pilotage des formations et en particulier au conseil de perfectionnement. Lorsque ces données n'existent pas, mettre en place les procédures permettant de les produire. Promouvoir ce document auprès des responsables de licence pour qu'ils s'en saisissent

L'action innovante

Description de l'action

Les licences sont évaluées par l'Hcéres sur des critères qui peuvent être anticipés à partir des informations recueillies lors des évaluations des précédentes vagues. De plus, les universités ont souvent répondu à des appels d'offres qui portent eux-mêmes des critères de réussite. Pour l'Université Savoie Mont-Blanc, les grands projets NCU2 @SPIRE et UNITA ont donc amenés de nouveaux critères d'évaluation des formations.

Nous avons rassemblé dans un même document les données, issues du système d'information, qui renseignent tous les indicateurs d'évaluation des formations.

Étapes de mise en œuvre

Le tableau de bord s'est coconstruit avec les responsables de licence et au fur et à mesure que les données étaient disponibles dans le système d'information.

3 années ont été nécessaires pour mettre en place la version aboutie du tableau de bord.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

L'objectif est que les formations se saisissent du tableau de bord pour piloter la formation. Le critère principal est qu'il soit mentionné comme élément de pilotage lors du conseil de perfectionnement.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

[Les tableaux de bord ne sont pas diffusés au public.](#)



Le contexte

Nom/Titre de l'action : BoardZ, un tableau de bord pédagogique

NCU : CAPACITE

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Avignon Université

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Thierry SPRIET, Vice-président Numérique - thierry.spriet@univ-avignon.fr
- Anne-Gaëlle JAY, responsable mission APUI - anne.jay@univ-avignon.fr

Maturité de l'action : En phase de test

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3 ; LPro 3 ; Diplôme au-delà de bac+3

Effectif visé par l'action : 7000

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

Doter les étudiants dans un contexte d'enseignement hybride ou à distance d'un outil explicitant les attendus de l'enseignant et leur permettant de se comparer au rythme d'apprentissage du reste de la cohorte.

Ce tableau de bord permet aux enseignants de piloter leurs enseignements en suivant la dynamique de la promotion et les alertant au plus tôt sur les risques de décrochage d'étudiants.

L'action innovante

Description de l'action

Le projet BoardZ de tableau de bord pédagogique, porté à l'échelle nationale se propose d'accompagner les étudiants, les enseignants et au-delà les équipes pédagogiques des formations, en ré-éclairant pour les acteurs les informations dégradées par la modalité distancielle issues de la communication informelle ou d'informations implicites en présentiel. Ce tableau de bord se positionne uniquement sur la partie numérique de l'environnement techno-pédagogique. Il propose cependant aux étudiants comme aux enseignants un guide pour l'adaptation de leurs pratiques à ce nouvel environnement co-modal.

Le tableau de bord pédagogique BoardZ reconstruit pour les apprenants et les enseignants les capteurs informels perdus dans la distance qui permettent, de façon plus ou moins explicite, de se positionner par rapport au reste de la cohorte. La comparaison à la cohorte concerne à minima la pratique numérique des apprenants mais peut également selon la pédagogie numérique mise en place par l'enseignant, monitorer la qualité de leurs apprentissages. Le tableau de bord pédagogique ne nécessite pas un paramétrage spécifique de la part de l'enseignant, il s'adapte automatiquement à sa pratique, cependant plus les activités numériques proposées apportent de la plus-value pédagogique plus les informations remontées par BoardZ sont pertinentes. En ce sens, l'accompagnement des enseignants à la prise en main de l'outil BoardZ par les services d'appui pédagogique permet de leur suggérer de bonnes pratiques de pédagogie en ligne permettant d'enrichir les informations délivrées par BoardZ.



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Basé sur la comparaison du comportement numérique de chaque apprenant par rapport à la cohorte, le tableau de bord déclenche des alertes lorsqu'il repère un comportement atypique. L'interprétation de ce comportement est laissée à l'enseignant et à l'étudiant car elle peut nécessiter des informations complémentaires qui ne trouvent pas dans les traces numériques telles qu'un Régime Spécial d'Etude ou une interprétation spécifique des traces numériques elles-mêmes telle qu'une activité réservée à un groupe d'étudiants. Ce système d'alerte permet la détection précoce de difficultés pour un apprenant pouvant être signe de décrochement.

En dehors du suivi individuel des trajectoires d'apprenant, BoardZ permet aux enseignants de s'assurer que leurs attendus sont bien réalisés par la promotion et donc de piloter en temps réel leur enseignement. Les attendus des enseignants sont détectés automatiquement par l'outil grâce à l'analyse du comportement de la cohorte.

Les étudiants ont accès aux mêmes indicateurs les concernant que leurs enseignants. Ces indications leur permettent de se positionner par rapport au reste de la cohorte sur l'ensemble des activités numériques. Cette information, souvent perdue lors du passage au distanciel, permet d'anticiper un décrochage long qui se révélerait uniquement au premier partiel dans bien des cas.

Enfin, l'outil propose également une vue pour le responsable de formation qui peut ainsi monitorer les trajectoires d'apprentissage individuelles et des cohortes sur l'ensemble des enseignements de la formation.

En pratique, le tableau de bord permet une visualisation graphique et synthétique de tous les indicateurs, les vues globales ou détaillées sont sous forme de diagrammes variés (en radars, en bâtons, etc) selon la donnée collectée et le profil, (étudiants, enseignants et responsables de formations). Ces visualisations prennent sens dès la première activité numérique proposée et ne font que s'enrichir avec l'introduction de traces numériques au plus près du scénario pédagogique global. L'outil est open source et peut être installé par les établissements soit sur un serveur local soit accessible en mode « à la demande » après inscription de l'institution auprès du service FUN MOOC.

Étapes de mise en œuvre

BoardZ peut être installé en local par les DSI des établissements (sur un serveur virtuel ayant accès à la base de données Moodle). Il est également possible de mettre en place BoardZ en mode SAAS auprès du GIP FUN.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Des recherche-actions vont être menées dans les établissements déployant BoardZ en septembre 2024 pour étudier l'appropriation du tableau de bord par les étudiants et les enseignants.

Dans un second temps, nous étudierons son impact sur la réussite étudiante d'une part et sur la transformation des pratiques des enseignants.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite

- Maamri, O., Albareil, E., Jay, A.-G., & Spriet, T. (2024). BoardZ, un tableau de bord pédagogique outil de transformation. Diversité et réussites dans l'enseignement supérieur. Nantes Université. <https://hal.science/hal-04557107>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Etablir des diagnostics sur l'aide à la réussite étudiante à l'échelle d'un établissement, d'une faculté ou d'un programme

NCU : RITM BFC

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : ComUE Université Bourgogne Franche-Comté

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Cathy Perret, Présidente du Conseil Scientifique et d'Evaluation RITM-BFC, IGR-HDR IREDU/ université de Bourgogne - cathy.perret@u-bourgogne.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Porteurs de dispositifs pédagogiques, Conseillers/ingénieurs pédagogiques, Chargés d'évaluation au sein des NCU

Effectif visé par l'action :

Date de lancement de l'action : 2023-2024

L'objectif de l'action

L'objectif est d'établir un diagnostic sur le (les) dispositif(s) proposés (évaluation ex ante - avant la fin de l'action) en cherchant un alignement cohérent entre l'évaluation et les différents objectifs et modalités des dispositifs.

L'action innovante

Description de l'action

L'accompagnement à la réflexion sur l'aide à la réussite étudiante peut être faite en s'appuyant sur une grille de caractérisation de l'aide à la réussite étudiante issue de la recherche en éducation et sur les travaux relatifs aux définitions de la réussite. La production de cette cartographie dans un contexte donné (dispositifs ou NCU) permet d'établir différents diagnostics immédiats sur l'aide à la réussite proposée dans une institution. La démarche de nature qualitative se situe dans une perspective très différente des démarches évaluatives sur les dispositifs d'aide à la réussite. Cette réflexion permet surtout aux participants de réfléchir ensuite aux indicateurs de performances des dispositifs adéquats, compte tenu de la caractérisation de leurs dispositifs. Cette démarche permet de dépasser les seuls indicateurs de performances aux examens objet de nombre de commentaires dans la littérature. Cette réflexion permet aussi d'initier une réflexion pour la construction de l'aide à la réussite qui s'éloigne des pratiques en cours pouvant être faite à partir du recyclage d'anciens dispositifs, de l'inventaire des expériences locales ou d'appels auprès de la communauté. Des cartographies sectorielles et temporelles étant possibles, différents éclairages peuvent être faits : Quel est le parcours d'aide offert à un étudiant entrant dans un programme ? Existe-t-il des différences dans l'offre offerte entre les différents programmes d'une faculté ou d'un établissement ? Comment caractériser l'aide à la réussite pour les étudiants aux faibles préacquis à l'entrée dans un programme ? Comment l'aide à la réussite a-t-elle évolué, voire doit-elle évoluer ? Existe-t-il des différences entre la réalité de l'aide à la réussite offerte aux étudiants et son affichage ?

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Quelles sont les différences entre les objectifs politiques souhaités et ses déclinaisons sur le terrain auprès des étudiants ? La cartographie permet d'étudier la cohérence de la politique institutionnelle d'aide à la réussite à l'échelle d'un établissement, d'une faculté ou d'un programme et pas seulement pour un dispositif singulier (sa cohérence interne comme le fait l'ingénierie de formation avec l'alignement pédagogique). Dans cette cartographie, la prise en compte des ressources et contraintes (contraintes réglementaires et législatives, ressources financières humaines et techniques, comportements des acteurs...) peut aussi permettre d'éclairer le diagnostic et comprendre les choix faits au sein des institutions.

Étapes de mise en œuvre

Grille descriptive des pratiques et dispositifs d'aide à la réussite : aménagements en fonction des contextes

Recueil d'information sur l'aide à la réussite dans l'établissement

Confrontation des informations avec la grille retenue : Production de cartographies et de différents diagnostics (études sectorielles, étude des changements, accompagnement aux changements)

Accompagnement des acteurs dans la réflexion par le chercheur-expert

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Plusieurs terrains ont été utilisés pour tester cette approche tant pour évaluer le programme institutionnel d'aide à la réussite de différentes universités mais aussi pour accompagner la construction d'un nouveau programme. Elle permet d'orienter l'action et son évaluation d'une autre manière en dépassant notamment les expériences et représentations des acteurs, que ce soit au niveau de chaque dispositif ou au niveau de l'établissement. Cette cartographie fait l'objet d'ajustements qui peuvent aussi être faits par les différents acteurs. Elle s'appuie sur la nécessaire collaboration entre un chercheur-évaluateur et les acteurs de terrain.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Ajustement du référentiel utilisé pour la cartographie par le biais des interactions avec les acteurs et la redéfinition de la réussite étudiante

Prise en compte des du contexte du programme d'aide à la réussite (ses ressources directes et indirectes & ses contraintes levables et non levables)

Publications scientifiques relatives à l'action décrite :

- Perret, C. (2024). Pluralité des approches évaluatives des programmes institutionnels d'aide à la réussite étudiante (2 volumes), Habilitation à diriger des recherches, université de Bourgogne Franche-Comté.
- De Clercq, M., Perret, C. & Constans, A. (2024). D'une réussite quantitative à qualitative dans l'enseignement supérieur : Approche tridimensionnelle et conceptualisation. Document de travail

Sous-thème

L'évaluation des dispositifs pédagogiques

- Effet de la transformation numérique des enseignements sur l'engagement des étudiants en licence générale - Application à Université Côte d'Azur - [page 328](#)
- Thèse : Analyse des effets du projet @spire sur les pratiques des enseignants, les parcours et expériences des étudiants - [page 331](#)
- Postdoc : Effets de l'enseignement hybride en LANSAD - [page 334](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Effet de la transformation numérique des enseignements sur l'engagement des étudiants en licence générale - Application à Université Côte d'Azur

NCU : L@UCA

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Côte d'Azur

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- PERODAUD Maxime, Ingénieur statisticien Projet L@UCA - Maxime.PERODAUD@univ-cotedazur.fr
- CROVELLO Hugo, Ingénieur statisticien Projet L@UCA - Hugo.CROVELLO@univ-cotedazur.fr
- DOUAI Ali, VP Formation Université Côte d'Azur - Ali.DOUAI@univ-cotedazur.fr
- MIRBEL Isabelle, Responsable scientifique et technique du projet L@UCA - Isabelle.MIRBEL@univ-cotedazur.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 13 000

Date de lancement de l'action : Septembre 2022

L'objectif de l'action

Le projet L@UCA accompagne les enseignants dans la transformation pédagogique et numérique à Université Côte d'Azur (UniCA) au moyen notamment d'une grille de transformation numérique afin d'impulser une dynamique de transformation au sein des mentions de Licence générale. Un protocole d'étude d'impact, observant la relation entre la transformation numérique des enseignements à UniCA et l'engagement des étudiants a été mise en place dès la rentrée 2022 et sera progressivement déployée à l'ensemble des portails de licence.

L'action innovante

Description de l'action

Notre travail empirique se propose d'observer la transformation pédagogique et numérique des enseignements en croisant l'usage que les enseignants font de la plateforme Moodle comme technologie numérique d'apprentissage et l'engagement de leurs étudiants face à ces pédagogies. Le prisme étudiant est observé au travers d'une approche quantitative mixte intégrant à la fois enquêtes par questionnaires et analyses de traces d'apprentissage générées sur la plateforme Moodle. Le prisme de l'enseignant sera lui appréhendé au travers d'entretiens qualitatifs permettant d'objectiver leur approche pédago-numérique. Un travail qualitatif, articulé autour de focus group, sera aussi engagé auprès des étudiants à la rentrée 2024.

Deux types de questionnaires sont administrés aux étudiants :

1. un questionnaire de mesure de l'engagement (Heilporn et al., 2020) visant à mesurer, pour chaque cours observé, l'engagement des étudiants dans des modalités de cours hybrides. Ce modèle d'engagement se réfère au modèle tridimensionnel de l'engagement qui englobe les dimensions comportementale, émotionnelle et cognitive (Fredricks et al., 2004).

Thème 6 Page 328

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Il englobe également la dimension sociale de l'engagement.

2. un questionnaire de mesure de l'engagement dans les études: visant à identifier les déterminants de l'engagement et la persévérance chez les étudiants dans une perspective curriculaire (adaptation de (Lison et al., 2011)).

Au sein d'une même formation et pour une même cohorte étudiante, un travail de catégorisation a priori des enseignements en fonction de leur degré de transformation est réalisé. Lors de la phase d'implémentation 3 cours ont été sélectionnés :

- i. un enseignement ouvert sur la plateforme Moodle non transformé selon les critères établis (groupe de contrôle),
- ii. un enseignement transformé mais non accompagné par le projet L@UCA (T1),
- iii. un enseignement transformé et accompagné par le projet L@UCA (T2).

Pour compléter l'appréciation de l'engagement des étudiants selon des diverses modalités de transformation numérique, nous proposons d'étudier leurs traces d'apprentissage sur la plateforme Moodle en créant un indicateur d'engagement comportemental en suivant la méthodologie employée par Katsigiannakis & Karagiannidis (2017).

Les hypothèses de recherche sous-jacente sont :

- H1 – Des niveaux d'engagement déclarés (dans les trois modalités) plus élevés en T1 et T2 que dans le groupe de contrôle (avec $T2 > T1 > \text{Contrôle}$).
- H2 – Un indice d'engagement comportemental plus élevé en T1 et T2 que dans le groupe de contrôle (avec $T2 > T1 > \text{Contrôle}$).

Étapes de mise en œuvre

La classification des enseignements selon les 3 typologies retenues est essentielle dans ce protocole de recherche. Dans le contexte UniCa, cette classification repose sur deux éléments : i) les enseignements accompagnés au travers de la grille de transformation numérique par l'équipe transformation pédagogique du projet, ii) une extraction de la structuration des cours Moodle de l'ensemble des enseignements du périmètre L@UCA.

Le protocole repose également sur les équipes enseignantes en collaboration avec les référents des portails. La participation à ce protocole de recherche est libre mais les enseignants doivent pouvoir dégager au début de leurs cours (CM en Amphi ou TD/TP) quelques minutes pour que l'équipe projet puisse administrer au format numérique les questionnaires. Un membre de l'équipe recherche présente le protocole aux étudiants et s'assure que la passation se déroule convenablement.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

L'ensemble du protocole de recherche a fait l'objet d'un enregistrement auprès de la CNIL, d'une validation du comité éthique de l'établissement, et d'un enregistrement sur la plateforme AsPredicted.

Ce protocole ne peut pas, selon nous, réussir sans la participation active et l'engagement des enseignants.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

En effet, une partie non négligeable de la réussite de ce protocole réside dans le fait de réaliser les passations sur des temps de cours. Nous avons lors de la phase pilote réalisé des passations 100% en ligne avec, in-fine, un taux de réponse très faible rendant les résultats non exploitables. La coordination avec les équipes enseignantes est donc essentielle dans la réussite de ce protocole de recherche selon nous.

Les premiers retours des équipes enseignantes vis-à-vis des résultats obtenus permettent d'ouvrir l'échange et la réflexion autour de l'impact du travail réalisé par les ingénieurs pédagogiques dans les portails.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

La phase pilote réalisée sur l'année 22-23 a permis plusieurs adaptations :
Ajout d'une typologie de cours supplémentaire (T1) au protocole de recherche afin d'avoir l'effet du projet L@UCA en complément de l'effet de la transformation pédagogique.
Vérification de la nécessité de réaliser l'intégralité de la passation des questionnaires sur des temps de cours au risque de dégrader la qualité de l'échantillon.
L'analyse des résultats de la phase d'incrémentation a permis de valider l'importance de mettre en place au sein de ce protocole de recherche une phase qualitative auprès des étudiants afin de préciser certaines conclusions.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://hal.science/DIRES-2024/hal-04557124v1>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Analyse des effets du projet @spire sur les pratiques des enseignants, les parcours et expériences des étudiants

NCU : @SPIRE

Nom du laboratoire de rattachement : CRDAF

Nom de l'établissement de rattachement : Université Savoie Mont Blanc

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : Le Guern Azéane

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : Schehr Sébastien et Torregrosa Apolline

Date du début du travail de recherche : 17/10/2022

Date de fin du travail de recherche : 17/10/2025

Mots clés : sociologie, université, compétence, expérience étudiante, cheminement étudiant

L'Objectif du travail de recherche

Ce travail de recherche doctoral analyse l'impact induit par l'adoption d'une approche par compétences sur les processus d'apprentissage, l'expérience et les cheminements des étudiants, ainsi que sur les pratiques des enseignants. Il vise à étudier les dispositifs d'accompagnement pédagogique à la réussite prévus dans le cadre du projet @spire de l'USMB. L'objectif est de fournir des moyens de compréhension et d'analyse des pratiques et expériences vécues concernant les actions mises en œuvre.

Description du travail de recherche

Cette communication se focalisera uniquement sur les perceptions des étudiants des dispositifs d'ingénierie pédagogique et d'accompagnement mis en place dans le cadre du projet. Les récits d'étudiants, de personnels administratifs et enseignants amènent à saisir les conditions et les modalités de suivi et d'accompagnement.

L'étude longitudinale (Cayouette-Remblière, Geay et Lehingue, 2018) réalisée permet de suivre l'évolution du projet en rendant compte des conditions de sa mise en œuvre et de l'impact produit sur l'expérience étudiante (Dubet, 1994). 75 entretiens ont été réalisés, dont 12 auprès d'enseignants-chercheurs, 18 auprès de personnels administratifs et techniques et 45 auprès d'étudiants : 32 étudiants de première année de Licence des filières AES, Droit, Sociologie et STAPS interrogés entre janvier et mars 2023, dont 13 réinterrogés en février-mars 2024. Grâce à cette méthodologie, un suivi de leurs cheminements tout au long des années passées à l'université est réalisé. Les entretiens menés interrogent l'expérience des étudiants à l'université : en cours, en dehors des cours, mais aussi en dehors de l'université, puisqu'être étudiant ne s'arrête pas aux portes de l'université (Millet, 2003) et est souvent synonyme de changements dans la vie de l'étudiant (Coulon, 1997). Cette analyse permet d'observer la transformation pédagogique mais aussi organisationnelle (Crosse, 2023) induite par le projet. Se pose alors la question de savoir comment les étudiants perçoivent cette transformation des premiers cycles ? En quoi leurs expériences et leurs parcours créent une (autre) compréhension du système universitaire et de ses formations dans un contexte de projet toujours en construction ?

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

D'après les entretiens réitérés, les étudiants ne perçoivent que certains éléments de transformation, bien qu'ils ne les associent pas forcément au projet en tant que tel, ils s'en voient impactés.

I. Des compétences définies par les équipes pédagogiques et affichées dans les maquettes de formation

Début 2023, lors du premier entretien, les étudiants évoquent peu le projet, qui apparaît plutôt dans le discours des enseignants-chercheurs et des ingénieurs pédagogiques. Selon Emmanuel, un enseignant-chercheur en charge de l'application de l'Approche Par Compétences dans sa mention de Licence en SHS, le premier changement pour les étudiants semble s'opérer avant l'entrée à l'université, au moment des choix Parcoursup (Belghith, Carvalho, Ferry, Tenret, 2019), lorsque les lycéens se renseignent sur les formations qu'ils souhaitent intégrer en consultant les offres de formation, ainsi que les compétences associées. Il explique que lors des Journées Du Lycéen, lorsqu'il présente dorénavant la nouvelle maquette de formation, les compétences sont définies et donnent une plus grande lisibilité et une meilleure compréhension des objectifs et attendus de la formation. Il raconte ainsi en entretien que l'affichage de compétences est plus accessible pour les étudiants.

II. Des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation mentionnées par les étudiants

Néanmoins, dès la première année de Licence, ici début 2023, d'autres aspects de la transformation, sont présents dans le discours des étudiants, comme les Situations d'Apprentissage et d'Évaluation. En effet, les enseignants-chercheurs sont incités à modifier leurs pratiques pédagogiques, et à proposer des mises en situations, des approches projet, une hybridation de leurs contenus, etc. Dans les discours des étudiants, certaines pratiques sont mentionnées, comme Naelle, étudiante en STS, habituée à ce que la connaissance soit dictée et qui ne voit pas l'intérêt d'un cours coconstruit. Antoine, étudiant en STS, quant à lui, explique de quelle façon un « jeu sérieux » a suscité son intérêt et lui a permis de mieux comprendre le cours. Les appréciations et besoins des étudiants sont donc très différents. L'impensé pédagogique (Paivandi et Coulon, 2008) revêt un sens particulier dans un contexte de massification marqué par le décalage croissant entre enseignant et étudiant quant à la relation au savoir et par la disqualification du savoir universitaire chez les nouvelles générations d'étudiants.

III. Des interrogations concernant le relevé de notes et de compétences chez les étudiants

C'est seulement dans un second temps, qu'apparaissent les compétences dans le discours des étudiants réinterrogés début 2024. Sara, étudiante en DEG, raconte, lors de ce deuxième entretien, qu'une enseignante-chercheuse leur a parlé des compétences à acquérir dans le cadre de leur formation, suite à la demande de précisions concernant le relevé de notes et de compétences. Parallèlement, certains enseignants-chercheurs et personnels de scolarité interrogés mentionnent également que la première incompréhension chez les étudiants concerne le relevé de compétences. En effet, certaines filières ont commencé à mettre en place un relevé de notes où apparaissent les compétences, parfois associées à une note, parfois à un niveau de maîtrise, ou encore à une évaluation à part entière. Les compétences sont calculées et apparaissent de façon très différente selon les filières. De plus, toutes les mentions de Licence n'évaluent pas encore les compétences, elles apparaissent parfois sur certaines maquettes, présentées comme travaillées dans certains cours mais ne sont pas encore évaluées. En outre, concernant le relevé de compétences, Jasmine, enseignante-chercheuse en DEG, m'explique qu'elle souhaiterait que le relevé de compétences soit un document distinct du relevé de notes.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Ainsi, les étudiants semblent percevoir de plus en plus de « brides » du projet. Ce dernier semble parfois créer une autre compréhension, voire une meilleure compréhension de l'université pour les étudiants, et parfois susciter également des incompréhensions du système universitaire, sûrement dues au fait que le projet soit toujours en construction et l'enseignement supérieur en « reconfigurations » (Guyon, 2023).

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

Communications dans des congrès et colloques :

- 31 mai 2024 « Des communautés de pratiques au prisme d'un projet de transformation du premier cycle universitaire ». Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire, Mai 2024, Université Bishop's, Sherbrooke, Québec, Canada.
- 04 avril 2024 « Approche de la diversité des publics étudiants dans une université de proximité : le cas de l'Université Savoie Mont Blanc ». Colloque international Diversité, Réussites dans l'Enseignement Supérieur, Nantes Université. Avec Elodie Kredens.
- 03 avril 2024 « L'accompagnement individualisé à la réussite étudiante : le dispositif "Directeur des Études/Accompagnateur à la Réussite Étudiante" à l'USMB ». Colloque international Diversité, Réussites dans l'Enseignement Supérieur, Nantes Université. Avec Elodie Kredens.
- 29 nov. 2023 « Les perceptions de la valeur des enseignements par les étudiants dans un contexte institutionnel de déclinaison des connaissances en compétences ». Colloque international et interdisciplinaire : Les valeurs de la connaissance, Université de Haute-Alsace, Mulhouse.

Communications dans des journées d'études et des séminaires :

- 02 juil. 2024 « Les dispositifs de soutien à l'enseignement universitaire pour accompagner le parcours des étudiants ». Journée des doctorants du Réseau international francophone de recherche en Education et Formation REF, Haute Ecole Pédagogique de Fribourg, Suisse.
- 29 juin 2023 « L'évaluation de la transformation pédagogique à partir d'enquêtes quantitatives auprès d'étudiants dans le cadre du projet NCU @spire ». Webinaire Recherche Nouveaux Cursus à l'Université : Approche méthodologique quantitative pour le suivi de la transformation, Université de Bordeaux, en ligne.
- Poster scientifique
- 14 juin 2023 « Capabilités des étudiants à s'orienter et rapports au temps universitaire : Expériences et cheminements des étudiants de première année de Licence à l'Université Savoie Mont Blanc ». Prix du public. Ecole de recherche pluridisciplinaire : réussite et autonomie étudiante, Aix-Marseille Université.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Effets de l'enseignement hybride en LANSAD

NCU : Nexus

Nom du laboratoire de rattachement : DIPRALANG

Nom de l'établissement de rattachement : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Nom et prénom du post-doctorant ou du chercheur : Despoina Stefanou

Date du début du travail de recherche : 01/09/23

Date de fin du travail de recherche : 31/08/25

Mots clés : hybridation, langues, LANSAD, Université,

L'Objectif du Travail de recherche

L'objectif de ce travail de recherche est d'étudier l'organisation pédagogique et l'impact des acquis des Humanités numériques afin de proposer des pistes d'amélioration du secteur LANSAD de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 qui, comme dans d'autres universités en France et en Europe, est un secteur sous tension.

Description du travail de recherche

Le présent travail de recherche vise à comparer les pratiques pédagogiques antérieures avec les pratiques pédagogiques mises en place à l'aide des outils numériques dans le secteur LANSAD (langues pour spécialistes d'autres disciplines) à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. En effet, le chantier « Hybridation » du PIA Nexus est un chantier qui est investi dans ce secteur en raison de la spécificité des secteurs d'enseignement et de recherche à l'UPVM : les lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales. Dans chaque cursus de licence, les étudiants prennent obligatoirement une langue vivante parmi les douze langues enseignées et même parfois une deuxième langue dite « optionnelle ». L'objectif de ce chantier est d'investir un travail de conception pédagogique où les compétences grammaticales, lexicales et culturelles, ainsi que les travaux de compréhension écrite et orale de la langue seront travaillés en grande partie en autonomie, pour laisser davantage de place à l'expression orale et écrite et à l'interaction sur lesquels les apprenants et les enseignants vont se focaliser en temps-classe.

Depuis le début des recherches menées sur ce chantier, nous observons une amélioration de la gestion du temps à la fois par les enseignants que par les étudiants, mais aussi un meilleur taux de réussite aux épreuves de langues étrangères, notamment pour l'occitan. Cette étude menée sur trois langues pilotes - le grec moderne, l'occitan et l'anglais - corrobore notre hypothèse première sur l'utilité indéniable de l'hybridation des enseignements en langues à l'université grâce, notamment, aux acquis des humanités numériques et à une démarche d'ingénierie pédagogique et de la formation dans une perspective d'autonomisation des parcours des apprenants. Une quantification du temps de travail des enseignants et une meilleure répartition peut, en effet, garantir une meilleure acquisition des différentes compétences comme ce qui a été le cas, par exemple, du niveau débutant en occitan.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Dans cette lignée, nous allons montrer les premiers résultats pour ces trois langues et décrivons l'impact de cette hybridation, notamment en termes de gestion du temps de travail des enseignants et du temps d'apprentissage des étudiants.

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

- Luis Tovar, Despoina Stefanou, Jovan Kostov. Hybrider pour mieux accompagner en LANSAD : l'exemple du projet Nexus de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3. RANACLES 2023 - Congrès du Rassemblement National des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur, École nationale supérieure de Lyon, Nov 2023, Lyon, France. halshs-04306796
- Stefanou, D. (2024) - Greek out of borders : The case of the hybrid teaching model in a French university - 10ème UNIVERSITÉ INTERNATIONALE D'ÉTÉ - LANGUE GRECQUE, CULTURE ET MÉDIAS 28 mai - 2 juin 2024, Boston, États-Unis.
- Stefanou, D. et Kostov, J. (2024). Autonomie en apprentissage des langues en hybridation. École de recherche pluridisciplinaire : Réussite, régulation émotionnelle et dispositifs d'aide à l'autonomie Autonomie en apprentissage des langues en hybridation, Université Aix Marseille, 23-24 mai 2024, Aix Marseille, France.

Sous-thème

Le regard scientifique sur la qualification, le suivi et l'évaluation des réussites

- Thèse : Influence des conditions de vie étudiante sur la réussite étudiante - [page 337](#)
- Thèse : La réussite en cycle de licence à Le Mans Université - [page 339](#)
- Thèse : Évaluer et favoriser l'acceptation des accompagnements à la réussite dirigés vers des étudiant-e-s issu-e-s de populations vulnérables - [page 343](#)
- Étude sur les marqueurs de la réussite - [page 345](#)
- Thèse : Comprendre la réussite étudiante : vers une approche plus systémique et dynamique. Redéfinir les concepts centraux et mesurer les variables de la réussite - [page 347](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Influence des conditions de vie étudiante sur la réussite étudiante

NCU : THELEME

Nom du laboratoire de rattachement : UMR Espaces et Sociétés (ESO CNRS 6590)

Nom de l'établissement de rattachement : Université d'Angers

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : Launay Jaoven

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : Gaillard Richard

Date du début du travail de recherche : 01/11/2021

Date de fin du travail de recherche :

Mots clés : Conditions étudiantes ; vulnérabilité ; insécurité sociale ; incertitude ; solidarités ; systèmes de protections ; politiques sociales ; études

L'Objectif du travail de recherche

Les principaux objectifs de la thèse :

- Identifier l'évolution des situations sociales des étudiant-es depuis 15 ans
- Comprendre la montée de la vulnérabilité et de la précarité étudiante
- Déterminer les profils étudiants les plus fragilisés
- Saisir les effets de ces transformations sur les parcours académiques et les existences sociales des étudiants

Description du travail de recherche

La thèse porte sur les situations sociales des étudiant-es inscrit-es à l'Université d'Angers (UA). Dans la continuité des enquêtes menées de longue date sur ces questions, tant au niveau national que local, ce travail de recherche prête une attention sociologique particulière aux caractéristiques de la vie quotidienne des étudiant-es de Premier Cycle, considérant qu'elles ont un impact décisif sur les parcours des individus. Il s'agit de comprendre les disparités de supports sociaux et des conditions d'existence des individus selon les mondes étudiants identifiés ; de mesurer les inégalités qui en découlent et les incidences sur les parcours de formation ; d'identifier les profils des étudiant-es les plus précaires et ce qui détermine de tels écarts situationnels. Les données sont issues d'une enquête monographique (menée à l'Université d'Angers), répétée à trois reprises (2008-2009 ; 2011-2012 ; 2022-2023) mobilisant des outils quantitatifs (questionnaires) et qualitatifs (entretiens non-directifs de recherche).

C'est à partir de ce matériel qu'il est possible de saisir l'évolution de l'insécurité sociale étudiante depuis une quinzaine d'années et de saisir combien le système de protection dont dispose la population étudiante s'est ébranlé. La thèse propose ainsi de rendre compte de la transformation globale des formes de solidarités en direction des étudiant-es en identifiant quels sont les individus les plus affectés.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

Communications scientifiques

- Communication aux 29ème Journées Du Longitudinal. Intitulé de la communication : « Les parcours étudiants au prisme des allocations de ressources : quelles évolutions depuis 15 ans ? ». 24-25 juin 2024, Aix-en-Provence.
- Communication à l'Université d'Été du Mans. Intitulé de la communication : « ?? ». 20-21 juin 2024, Le Mans.
- Communication aux Doctoriales « enseignement supérieur et recherche » du RESUP. Intitulé de la communication : « Penser l'insécurité sociale des étudiant.es au carrefour d'une sociologie des supports et des théories de l'échange. ». 3-4 juin 2024, Paris.
- Communication au Colloque International EGALISUP « Égalité(s) vers et dans l'enseignement supérieur ». Intitulé de la communication « De l'efficacité des supports étudiants aux effets sur la réussite : quelles sont les évolutions dans les dispositifs et pratiques de soutien aux étudiant-es depuis 15 ans ? » 5-7 juillet 2023, Rennes.
- Communication aux Journées DATA SHS 2022, organisé par Progedo Loire et la MSH Ange Guépin. Intitulé de la communication : « Interroger les effets des situations sociales des étudiant.e.s sur leurs études. Du recours aux « enquêtes vie étudiante » (2008 et 2011) à l'administration d'un nouveau questionnaire (2022). ». 5 décembre 2022, Angers.
- Communication avec un Poster au 6ème Colloque Doctoral International de l'Éducation et de la Formation (CIDEF). Intitulé du poster : « La conduite d'une politique sociale étudiante : un nouveau rôle pour les universités ? ». 20 et 21 octobre 2022, Rennes.

Communications institutionnelles et « grand public »

- Intervention à la Commission Égalité de l'Université d'Angers. Intitulé de l'intervention : « Les conditions sociales des étudiant-es de l'UA depuis 15 ans. Inégalités, vulnérabilités et insécurité sociale ». 16 novembre 2023, Angers.
- Communication avec un poster à la Nuit Européenne des Chercheur 2022, intitulé du poster « Les ressources étudiantes et leurs évolutions depuis 15 ans » 30 septembre 2022, Angers.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : La réussite en cycle de licence à Le Mans Université

NCU : THELEME

Nom du laboratoire de rattachement : Espaces et Sociétés (ESO)

Nom de l'établissement de rattachement : Le Mans Université

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : Trémoureux Julie

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : Gasnier Arnaud et Melchior Jean-Philippe

Date du début du travail de recherche : 01/10/2020

Date de fin du travail de recherche : 05/12/2024

Mots clés : Démocratisation, universités de proximité, territorialisation de l'enseignement supérieur, inégalités socio-scolaires, réussite étudiante.

L'Objectif du travail de recherche

La thèse participe à l'évaluation du PIA Thélème de remédiation pédagogique à Le Mans Université, via le suivi d'une cohorte étudiante sur 3 ans depuis 2019-2020. L'objectif principal est d'identifier les déterminants de la réussite étudiante en cycle de licence au-delà des seuls dispositifs Thélème et dans un contexte d'université de proximité.

Description du travail de recherche

Le dispositif Thélème lancé en 2018 dans les universités partenaires pose le succès ou non aux examens, soit la réussite académique, comme l'aboutissement des inégalités de situations et de conditions d'apprentissage entre les étudiants. Il propose d'y remédier grâce aux expérimentations pédagogiques des cinq axes suivants : Continuum Lycée-Université (aider l'étudiant à réussir son entrée à l'université), Accompagnement et Tutorat (Offrir un soutien adapté aux besoins de l'étudiant), Cursus et Rythme (donner à l'étudiant le choix de sa vitesse de progression), Evaluation et Compétences (Permettre à l'étudiant de voir ses progrès et/ ou ses blocages), Numérique et Formation tout au long de la vie (Appui numérique au service du projet).

L'intérêt de ce dispositif se situe dans sa morphologie. A la fois tentaculaire et polymorphe, il s'apparente moins à un programme défini qu'à une enveloppe financière à disposition de l'innovation pédagogique. Le projet s'inscrit ainsi dans une nouvelle logique de gouvernance en faveur de l'attractivité et de la mise en compétition des établissements.

En effet, l'articulation entre la transformation du public des universités et la mutation des logiques de gouvernance de ces dernières témoigne d'une évolution de la perception des inégalités dans l'enseignement supérieur. Dans les années 1960-70, c'est l'inégalité d'accès qui pousse les universités à ouvrir leurs portes pour devenir l'instrument d'une plus grande justice sociale (Neave, 1996). Ce mouvement de massification et de démocratisation quantitative de l'enseignement supérieur est encouragé par le développement des universités de proximité qui viennent mailler le territoire et proposer un nouvel accès à l'enseignement pour les étudiants les moins mobiles (Kamanzi, Goastellec, Picard, 2017). Le Mans Université naît en Sarthe (72) en 1977 dans ce contexte et accueille aujourd'hui 12 452 étudiants en 2020-2021, ainsi que 300 étudiants de plus dans son antenne lavalloise située en Mayenne (53).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

La massification de l'enseignement supérieur et la création de nouvelles universités entraînent une course à l'attractivité entre les établissements qui définit un contexte d'offre universitaire variée (Romainville, Michaut et al, 2012). Pour bénéficier de financements publics les universités se dotent de grands projets – tel le plan d'investissement d'avenir Thélème qui s'inscrit dans la troisième vague des PIA « Nouveaux cursus et rythme » (NCU) – et s'engagent à rendre compte de l'utilisation de ces financements. Le projet Thélème témoigne d'une nouvelle mutation de l'institution universitaire. La mise en compétition du marché de l'enseignement pousse les universités à toujours plus améliorer leur taux de réussite, soit le nombre de leurs diplômés (Romainville, 2000). L'université entre alors dans un registre de remédiation pédagogique pour aider à la réussite académique du plus grand nombre. C'est dans ce contexte que la loi relative à l'orientation et la réussite des étudiants (loi ORE, 2018) réforme les conditions d'accès en premier cycle. L'arrêté Licence, pris en application de cette loi, met en place de nouveaux dispositifs que le projet Thélème expérimente également, tels que l'organisation de parcours adaptés ou encore les blocs de compétences. Dès lors, l'hypothèse suivante semble s'imposer, à savoir que le dispositif de remédiation pédagogique Thélème influence les parcours étudiants les plus faibles vers la réussite académique. En effet, Thélème s'apparenterait à un dispositif de discrimination positive à destination des élèves les plus fragiles. On peut donc se demander dans quelle mesure ce dispositif de remédiation interne à l'institution universitaire peut remédier à des inégalités socio-scolaires parfois, voire même systématiquement, d'origine externe (bagage social) ?

Le travail de recherche propose ainsi d'explorer le dispositif Thélème dans une dimension expérientielle. L'étude repose notamment sur les résultats d'une enquête quantitative (questionnaires diffusés en ligne) sur la vie et les pratiques d'une cohorte étudiante inscrite à Le Mans Université entre 2019 et 2022, et sur un corpus d'entretiens réalisés auprès des étudiants manœuvres, ainsi que sur le discours des acteurs du projet Thélème.

Les premiers résultats tendent à dessiner un modèle systémique de facteurs, internes et externes à l'université et aux études universitaires, influençant voire peut-être structurant les parcours étudiants. C'est pourquoi l'action du dispositif Thélème doit nécessairement être pondérée en fonction de sa réelle influence sur les parcours étudiants. Il s'agit donc de proposer un indice composite comme nouvelle grille de lecture des parcours étudiants pour mieux comprendre la place du projet pédagogique Thélème et son action réelle sur les inégalités d'apprentissage et de conditions étudiantes.

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

- COMMUNICATION DANS UN COLLOQUE (Grenoble) : Colloque RESUP « Fin d'un monde nouveau monde ? Penser les changements des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche », 18-20 octobre 2023.
Sujet d'intervention : « Université de proximité : université de classes moyennes ou université moyenne pour le territoire ? » dans le cadre de la session « Dimensions spatiales des inégalités scolaires : publics étudiants et accès à l'enseignement supérieur ».
- COMMUNICATION DANS UN COLLOQUE (Rennes) : Colloque ÉGALISUP2 « Égalité vers et dans l'enseignement supérieur », Université de Rennes 2, 5-7 juillet 2023. Sujet d'intervention : « Thélème à Le Mans Université : étude de la mise en œuvre d'un PIA NCU dans une université de proximité » dans le cadre du symposium « Déclinaison des politiques éducatives et réalités locales ».

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

- VALORISATION DE LA RECHERCHE (Le Mans) : Université d'Été « Enjeux et innovations pédagogiques », Le Mans Université, 29-30 juin 2023.
Sujet d'intervention : « Les nouveaux publics étudiants à l'Université ».
Animation d'une table ronde sur les nouveaux publics étudiants, publics empêchés et nouvelles approches pédagogiques avec des étudiants, des doctorants et des personnels de Le Mans Université.
- COMMUNICATION DANS UN SÉMINAIRE (Le Mans) : Séminaire de l'UMR ESO, Le Mans Université, 30 janvier 2023.
Sujet d'intervention : « Démocratisation de l'enseignement supérieur et production d'une "université de classes moyennes" : permanence ou recomposition des inégalités socio-territoriales ? ».
- CONTRIBUTION À UN OUVRAGE COLLECTIF : Trémoureux J., 2022, « Mieux évaluer les parcours étudiants pour mieux les accompagner », L'évaluation pour quoi faire ? dir. Melchior J.-P., Zana O., Editions du Borrego, 236 pages, ISBN : 978-2-904724-77-0.
- VALORISATION DE LA RECHERCHE (Le Mans) : Comité d'organisation local du J.I Géo (Junior International Geographers) : organisation de la première édition des journées jeunes chercheurs du J.I Geo les 16, 17 et 18 novembre 2022 à Le Mans Université.
Intitulé de l'édition : « Épistémologie, méthodologie et réflexivité en géographie : diversifier et renouveler les regards pour embrasser les pratiques ».
- VALORISATION DE LA RECHERCHE (Le Mans) : Forum Jeunes Chercheurs 2022, Concours de poster Expose ta thèse, Le Mans Université, 18 novembre 2022.
Intitulé du poster : « Portes ouvertes sur la réussite : comprendre les conditions de réussite des étudiants ».
- COMMUNICATION DANS UN COLLOQUE AVEC ACTE PUBLIÉ (Rennes) : Trémoureux J., 2023, « Caractériser les transitions vécues des étudiants de Le Mans Université : analyse du cycle de licence dans une dimension expérientielle », colloque doctoral international de l'éducation et de la formation (CIDF), 6ème édition, Université de Rennes 2, 20-21 octobre 2022, 440 pages, en ligne.
- ARTICLE DANS UNE REVUE À COMITÉ DE LECTURE : Trémoureux J., 2022, « Démocratisation de l'enseignement supérieur et production d'une "université de classes moyennes", permanence ou recomposition des inégalités socio-territoriales ? », Urbanités, #16 / À l'école de la ville, septembre 2022, en ligne.
- COMMUNICATION DANS UN SÉMINAIRE (Rhuys) : Journées doctorales de l'ED STT « Apprendre et faire de la recherche en sciences humaines et sociales : problèmes de recherche, méthodologies et négociation de l'interdisciplinarité », 4ème édition, Rhuys, 1-3 juin 2022.
Sujet d'intervention : « Mieux évaluer les parcours étudiants pour mieux les accompagner » dans le cadre de l'axe « Des SHS proches et distantes : emprunts d'outils, de méthodes et de techniques ».
- COMMUNICATION DANS UN COLLOQUE (Angers) : Colloque AIDOC sur les « Regards croisés sur l'(es) échange(s) : enjeux, contraintes et développement », Université d'Angers, 30-31 mai 2022.
Sujet d'intervention : « Des étudiants ambassadeurs et tuteurs au service de la réussite en cycle de licence » dans le cadre de la session « La construction par l'interaction ».

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

- COMMUNICATION DANS UN SÉMINAIRE (Le Mans) : Atelier doctorant.e.s de l'UMR ESO « Doctorant.e.s dans l'UMR et pratiques d'enseignement », Le Mans Université.
Sujet d'intervention : « Ouvrir le débat sur les pratiques d'enseignement ».
- COMMUNICATION DANS UN COLLOQUE (Lyon) : Colloque RESUP « La construction des inégalités dans l'enseignement supérieur et la recherche », ENS de Lyon, 14-15 octobre 2021.
Sujet d'intervention : « Les inégalités de réussite en licence et la remédiation pédagogique : quelle efficacité du PIA Thélème de Le Mans Université » dans le cadre de l'axe « Gouverner les inégalités : instruments et dispositifs ».
- COMMUNICATION DANS UN WEBINAIRE (en ligne) Journées d'études « L'évaluation, pour qui faire ? », Le Mans Université, 26 mars 2021. Sujet d'intervention : « Évaluation du bien-être étudiant » dans le cadre de la session « L'évaluation scolaire ».
- COMMUNICATION DANS UN WEBINAIRE (en ligne) Webinaire PIA NCU sur « Les travaux de recherche en cours dans les projets PIA3 NCU », 15 janvier 2021.
Sujet d'intervention : « La réussite à l'université au prisme de l'innovation pédagogique Thélème et des effets socio-territoriaux de la pratique étudiante ».

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Évaluer et favoriser l'acceptation des accompagnements à la réussite dirigés vers des étudiant-e-s issu-e-s de populations vulnérables

NCU : MonPassPro

Nom du laboratoire de rattachement : LAPSCO (Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive, UMR6024)

Nom de l'établissement de rattachement : UCA (Université Clermont Auvergne)

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : KOUASSI Vincent

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : DARNON Céline

Date du début du travail de recherche : 01/01/2024

Date de fin du travail de recherche : 31/12/2026

Mots clés : Réussites, diplôme, étudiant, décrochage, réorientation

L'Objectif du travail de recherche

L'objectif de la thèse est de se centrer sur le programme Réopass afin de le mettre en lien avec la littérature scientifique sur l'accompagnement, et notamment les différentes visions de la(es) réussite(s) dans l'enseignement supérieur. Nous récolterons des données longitudinales afin de permettre l'évaluation du dispositif et de réfléchir à ses possibles améliorations. La thèse visera également à étudier l'acceptation de dispositifs visant des populations étudiantes vulnérables.

Description du travail de recherche

Au sein de notre société, les positions sociales ne se valent pas. Certaines d'entre-elles sont davantage valorisées avec de meilleurs salaires, une sécurité financière, des risques de chômage moins élevés (Tan et al., 2020 ; Claes et al., 2021 ; Reiss et al., 2010) par rapport à d'autres. Par exemple, un poste de niveau cadre est associé à un salaire moyen environ 3 fois plus élevé que le salaire moyen associé à un poste de niveau ouvrier (INSEE, 2021). En outre, de nombreux travaux montrent que le lien entre diplôme et position sociale est élevé (INSEE, 2023 ; OCDE, 2023 ; particulièrement en France : Berninghoff et al., 2012). Notre système accorde de fait une très forte valeur au diplôme (en tant que sésame vers un statut avantageux : le « credentialisme » : Hurn, 1978 ; Dornbusch et al., 1996 ; « l'emprise du diplôme » : Dubet et al., 2010 ; 2011). Dans ce contexte, le nombre d'étudiants qui cherchent à obtenir des diplômes de l'enseignement supérieur est bien souvent plus élevé que le nombre de diplômes qui vont pouvoir réellement être délivrés. Outre sa fonction de formation, cette dynamique confère à l'enseignement supérieur une fonction de sélection : Il s'agit en effet de sélectionner les individus considérés comme « méritant » le plus d'obtenir les diplômes (Dornbusch et al., 1996 ; Darnon et al., 2009).

L'évaluation du mérite est cependant difficile dans un système où de nombreux facteurs autres que le mérite déterminent les chances de réussite (Easterbrook & Hadden, 2021 : e.g., les publics avec une autre culture, des origines sociales modestes...). Cela est d'autant plus vrai que la « réussite » des étudiants est le plus souvent définie exclusivement en termes de niveau académique, un critère sur lequel on observe généralement d'importants écarts entre les étudiants issus de groupes privilégiés ou désavantagés (Jury et al., 2015 ; Laplante et al., 2014 ; Major & Schmader,

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

1998 ; Smeding et al., 2013). Des chercheurs en sciences humaines ont ainsi entrepris d'apporter des compléments à la définition purement académique de la réussite (DeClercq et al., en cours de publication ; York et al., 2015). Ils suggèrent notamment que le fait de prendre en compte les objectifs personnels, le bien-être psychologique et sociale, la motivation et les finalités professionnels de l'étudiant-e permettrait de dresser un profil plus global et plus valorisant des parcours étudiants (« la réussite étudiante ») et par conséquent, de mieux pouvoir faire face aux problématiques liées à l'hétérogénéité des publics, aux inégalités et au décrochage.

Dans ce but, l'UCA a mis en place, via le projet MonPassPro et le service d'orientation, un programme visant à intervenir dans les composantes de l'université afin d'agir sur la réussite étudiante, le décrochage et la réorientation des étudiant-e-s de LI. L'un des objectifs de la thèse sera de donner un appui scientifique et théorique à cette action en proposant une évaluation de ce programme. Cette évaluation sera notamment effectuée par le biais d'une étude longitudinale avec deux objectifs :

- Comparer l'évolution des étudiant-e-s qui ont suivi Réopass et celle des étudiant-e-s qui n'ont pas suivi Réopass en termes de réussite étudiante, de réussite académique et de décrochage.
- Comparer l'évolution des écarts entre les populations favorisées et défavorisées en termes de réussite étudiante, de réussite académique et de décrochage en fonction que Réopass ait été suivi ou non

En parallèle, Réopass est susceptible de faire face dans le cadre de ses interventions, à une opposition concernant des accompagnements spécifiques qu'il propose à des étudiant-e-s ayant des problématiques propres (e.g., les étudiant-e-s mahorais qui font face à des difficultés langagières). Les travaux en psychologie sociale montrent, en effet, que l'application de dispositifs d'inclusion (e.g., la discrimination positive : Downing et al., 2002, ainsi que « l'éducation inclusive » présentée par l'UNESCO en 1994) peut parfois rencontrer un certain nombre de freins (Costa-Lopes et al., 2013 ; Crosby et Franco, 2003 ; Jury et al., 2021 ; Sidanius & Pratto, 1999 ; 2004).

Dans le milieu éducatif, notamment, est promue la croyance en la méritocratie scolaire, selon laquelle seul le mérite des individus (leurs capacités, leurs efforts) détermine la réussite ou l'échec (Wiederkehr et al., 2015). Bien qu'elle procure des effets bénéfiques au niveau intra-individuel (plus cette croyance est élevée, meilleure est le sentiment de contrôle, l'estime de soi et la persévérance des individus : Darnon et al., 2024), cette croyance peut amener à négliger le poids de facteurs contextuels qui agissent pourtant sur la réussite des populations les plus vulnérables (e.g., le décalage culturel, le fait de devoir travailler en parallèle de ses études,...).

La thèse visera donc également à étudier et à favoriser l'acceptation de programmes mis en place auprès de certaines populations étudiantes vulnérables. Nous avons récemment mené une étude sur 150 étudiant-e-s, toutes filières confondues. Les résultats (descriptifs et corrélationnels) montrent que plus l'échec est perçu comme ayant été causé par des causes contextuelles (différences culturelles, discrimination, problèmes financiers...), plus les individus tendent à soutenir les étudiant-e-s issus de populations « vulnérables » (e.g., les étudiant-e-s avec un handicap, boursiers, issu-e-s de minorité ethnique, qui travaillent à côté de leurs études...). Une prochaine étude visera à identifier un lien causal entre la manière dont les individus expliquent l'échec d'un-e étudiant-e et la volonté de le soutenir avec des accompagnements spécifiques. A termes, le but sera de proposer une ou des interventions afin de favoriser l'acceptation des dispositifs d'accompagnements proposés par MonPassPro.

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

- Colloque Réussite(s) et Diversité : présentation d'une étude sur le soutien d'accompagnement ciblant différentes populations étudiantes vulnérables

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Etude sur les marqueurs de la réussite

NCU : Form'UL

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Limoges

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Caroline Ringard, responsable de l'Observatoire de la réussite, caroline.ringard@unilim.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 7000

Date de lancement de l'action : Mai 2021

L'objectif de l'action

Mettre en évidence les facteurs de réussite qualitatifs et quantitatifs à l'Université de Limoges pour identifier les leviers d'action possibles afin d'améliorer la réussite étudiante, notamment en première année et dans un contexte post-covid.

L'action innovante

Description de l'action

Enquête par questionnaire pour évaluer les marqueurs quantitatifs et qualitatifs de la réussite des étudiants inscrits en Licence générale en 2020-2021, dans le cadre du projet NCU « Form'UL ». Le passage dans l'enseignement supérieur et surtout à l'Université peut constituer une épreuve pour de nombreux étudiants, et notamment en première année où les changements sont nombreux, ce qui peut largement impacter la réussite.

L'objectif de cette étude est donc de mettre en évidence les marqueurs de réussite à l'Université de Limoges en première année de Licence, mais également d'éclairer ceux qui persistent au-delà de cette année. Les facteurs quantitatifs de la réussite étant déjà très présents dans de nombreux travaux de recherche, cette enquête se focalise davantage sur les marqueurs qualitatifs, plus difficilement mesurables mais néanmoins essentiels.

Dans cet objectif, un questionnaire a été conçu autour de plusieurs thématiques :

- Le passé scolaire et universitaire de l'étudiant
- Les caractéristiques de l'étudiant
- La transition du lycée à l'université
- L'intérêt pour les cours
- L'environnement social
- Le contexte sanitaire
- La motivation à étudier
- L'implication hors des cours
- Les projets envisagés

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le questionnaire a été transmis par mail à l'ensemble des étudiants inscrits en Tremplin pour l'année 2020-2021 ainsi qu'aux étudiants de Licence générale, tous niveaux et composantes confondus. Le questionnaire a été envoyé fin mai 2021 à 6973 étudiants. Parmi ceux-ci, 1125 ont répondu, soit 16,1%.

Étapes de mise en œuvre

- 1 - Élaboration du questionnaire (9 thématiques) : passé scolaire et universitaire, caractéristiques de l'étudiant, transition lycée/université, intérêt pour les cours, environnement social, relations avec les enseignants, santé mentale, motivation à étudier, projets d'études et professionnels.
- 2 - Transmission du questionnaire par mail et collecte des données.
- 3 - Préparation des données et redressement de l'échantillon.
- 4 - Analyse des données collectées, régression logistique en fonction de la moyenne au semestre 1, construction de scores de motivation et de santé mentale.
- 5 - Analyse textuelle de la question ouverte : « D'après vous, qu'est-ce qui vous aurait permis de mieux réussir votre année ? » (764 répondants)
- 6 - Croisement exhaustif entre les données d'inscription Apogée et les données de résultats, sur la base de plusieurs marqueurs de réussite quantitatifs : âge, genre, type d'hébergement, type de baccalauréat et mention obtenue à ce diplôme...

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

En complément des marqueurs de réussite quantitatifs et qualitatifs plutôt « habituels » (âge, origine sociale, type de bac et mention, ...), cette enquête a permis de mettre en évidence l'importance de la motivation à étudier et de la santé mentale comme facteurs essentiels de la réussite.

Par conséquent, l'intégration de l'étudiant au sein de la promotion, l'établissement d'une relation positive avec les enseignants ou la définition d'un projet professionnel sont autant de leviers d'action pour améliorer la réussite.

Cette enquête a également permis d'élaborer le programme du dispositif « Booster sa réussite » proposant aux étudiants de premier cycle un accompagnement individualisé et des ateliers de méthodologie universitaire, dans l'objectif d'améliorer leur réussite notamment en première année.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Ajustement des questions afin de réduire le temps de réponse à l'enquête.

Intégrer les notions de réussites plurielles en corrélant les réponses aux résultats académiques et aux trajectoires des étudiants sur N+1.

Effectuer des relances pour améliorer le taux de réponse.

Lien éventuel vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

<https://www.unilim.fr/formul/>

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Comprendre la réussite étudiante : vers une approche plus systémique et dynamique. Redéfinir les concepts centraux et mesurer les variables de la réussite

NCU : DREAM-U

Nom du laboratoire de rattachement : Centre de Psychologie de la Connaissance, du Langage et des Emotions

Nom de l'établissement de rattachement : Aix-Marseille Université

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : Constans Alice

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : Barbier Marie-Laure & Mizzi Raphael

Date du début du travail de recherche : 01/12/2021

Date de fin du travail de recherche : 30/11/2024

Mots clés : Réussite académique, définition réussite étudiante, représentations étudiants, représentations enseignants

L'Objectif du travail de recherche

Depuis deux décennies, la réussite à l'université est une problématique de premier plan, sans pour autant être l'objet d'une définition claire et opérationnelle. L'objectif de cette thèse est de contribuer à identifier l'ensemble des variables socio-démographiques, académiques et psychologiques qui permettraient de préciser, voire de (re)définir la notion de réussite, en étudiant leurs effets sur une population étudiante française, à Aix-Marseille Université.

Description du travail de recherche

Titre : Les représentations de la réussite étudiante à l'université

La volonté de démocratisation de l'enseignement supérieur a entraîné une forte augmentation du nombre d'étudiant et une plus grande hétérogénéité en ce qui concerne les origines sociales, âge, sexe, etc. Pour autant, l'université se trouve dans un contexte d'échec généralisé (OCDE, 2009). En France, 29% des étudiants ont obtenu leur diplôme de licence dans les trois ans (MESRI, 2021). De nombreux pays font face à des taux faibles de réussite en licence. Les chercheurs, principalement anglo-saxons, se sont emparés de ce sujet et la littérature scientifique sur la réussite étudiante rend compte d'un certain nombre de facteurs pouvant influencer et prédire cette dernière. Dans la plupart des études existantes, la réussite est mesurée par la performance des étudiants ou l'obtention du diplôme. Peu d'études ont contribué à identifier d'autres variables qui permettraient de préciser voir de (re)définir la notion de réussite à l'université.

Roland et ses collaborateurs (2015) ont défini la réussite académique, dans le contexte franco-belge, comme « la satisfaction d'un étudiant aux critères minimaux de maîtrise des compétences relatives à son cursus déterminé selon les normes, usages et décrets de son contexte éducatif ; satisfaction qui sera basée sur la décision du jury de délibération » (p.9). Dans un contexte anglo-saxon, York et ses collaborateurs (2015) mettent en avant le caractère multidimensionnel de la réussite académique en la définissant comme « inclusive de la performance académique, l'atteinte des objectifs d'apprentissage, l'acquisition des compétences et aptitudes désirées, la satisfaction, la persévérance et les performances post-universitaires » (notre traduction, p.5).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Plutôt que la réussite académique, nous nous intéressons dans notre étude à définir la notion de réussite étudiante, autrement dit, la réussite autour de l'étudiant. Une revue de la littérature nous a amené à constater que peu d'études ont directement interrogé les étudiants sur ce que représente pour eux la réussite. Deux études peuvent être citées. Celle de Cachia et de ses collaborateurs (2018) souligne l'importance du diplôme universitaire pour les étudiants anglais et le besoin de développement personnel et professionnel au cours de leur passage à l'université. De leur côté, les résultats de l'étude d'Hannon et al. (2017) montrent que la perception des étudiants australiens de leur réussite est, en général, liée à la passation des années, l'obtention du diplôme et l'obtention d'un bon travail.

Dans la prolongation de ces quelques études, notre recherche vise à interroger les représentations de la réussite étudiante par des étudiants inscrits à Aix-Marseille université. Pour mieux appréhender les représentations propres aux étudiants, nous nous intéressons également à celles d'autres acteurs de l'université, en particulier celles des enseignants et des responsables de formations. Nous interrogeons ces représentations dans une diversité de parcours de l'université. L'objectif est de proposer une définition de la réussite étudiante dans un contexte français, à partir des représentations des étudiants eux-mêmes, comparées à celles des autres acteurs engagés à l'université.

Pour mener à bien cette recherche, une première étude a été réalisée sous le mode exploratoire. Elle a consisté en une méthodologie qualitative sous la forme de 20 entretiens semi-directifs menés auprès d'étudiants de différents niveaux de formation et d'enseignants et responsables d'Aix-Marseille Université. Les étudiants et enseignants faisaient partie de la filière de psychologie et les responsables était rattaché à la composante Art Lettres Langues et Sciences Humaines. L'entretien est individuel, il dure entre 20 et 30 min et il a été enregistré avec le consentement des participants. Une analyse thématique de ces entretiens a été réalisée. Cette analyse a permis de passer à la deuxième partie de l'étude qui consiste cette fois en une méthodologie quantitative. Un questionnaire a été créé en ligne à l'aide de Lime Survey, à partir des thèmes saillants ressortant des entretiens. Le questionnaire contient des questions sur la réussite étudiante et le parcours des étudiants. Il est actuellement diffusé à large échelle au sein d'Aix-Marseille université mais également au sein d'autres universités. Les premiers résultats seront présentés au colloque NCU en septembre 2024.

Bibliographie

- Roland, N., De Clercq, M., Dupont, S., Parmentier, P. P., & Frenay, M. (2015). Vers une meilleure compréhension de la persévérance et de la réussite académique : analyse critique de ces concepts adaptée au contexte belge francophone. *Pédagogiques (Montréal)*, 31(3). <https://doi.org/10.4000/ripes.1009>
- York, T., Gibson, C., & Rankin, S. (2015). Defining and Measuring Academic Success. *Practical Assessment, Research And Evaluation*, 20(5), 1-20. <https://doi.org/10.7275/hz5x-tx03>
- Cachia, M., Lynam, S., & Stock, R. (2018). Academic success : Is it just about the grades ? *Higher Education Pedagogies*, 3(1), 434-439. <https://doi.org/10.1080/23752696.2018.1462096>
- Hannon, O., Smith, L., & Lã, G. (2017). Success at university: The student perspective success in higher education. In L. N. Wood & Y. A. Breyer (Eds.), *Success in Higher Education* (pp. 257-268). Singapore: Springer.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

Un chapitre d'ouvrage :

Constans, A., Mizzi, R., & Barbier, M.-L. (2024). Un modèle systémique et dynamique de la réussite étudiante. Dans B. Chevrier, B. Dauvier, I. Fort, E. Galy, J.-B. Pavani, N. Prudhomme et P.-Y. Gilles (dirs.), *Actualité de la psychologie différentielle* (p. 75-89). Presses Universitaires de Provence.

Un article soumis :

De Clercq, M., Perret, C., & Constans, A. (soumis). D'une réussite quantitative à qualitative dans l'enseignement supérieur : Approche tridimensionnelle et conceptualisation. Article Soumis Pour Publication.

Sous-thème

Faire d'un outil de pilotage un outil métier

- Application NumePass – [page 351](#)
- Escale, une application d'accompagnement à la réussite étudiante – [page 355](#)
- Objectif réussites : un écosystème au service des réussites étudiantes. Développement d'une application pour le suivi et l'accompagnement des étudiants de licencee – [page 358](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Application NumePass

NCU : MonPassPro

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université Clermont Auvergne

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Françoise CAIRA, responsable scientifique MPP et pilote NuméPass - francoise.caira@uca.fr
- Laurence GATINEAU, cheffe de projet MPP - laurence.gatineau@uca.fr
- Guillaume LEVEL, analyste et conception - guillaume.level@uca.fr
- Yohan MADEIRA, développeur informatique - yohan.madeira@uca.fr
- Valérie AUDAS, pilote fonctionnel suivi pédagogique de réussite - valerie.audas@uca.fr
- Tristan MOREL, Observatoire des Formations et du Devenir des Etudiants (OFDE) - tristan.morel@uca.fr

Maturité de l'action : Déployé à l'UCA (pilote 2023-24, global 2024-25)

Public cible de l'action : Licence 1 ; Bachelor 1

Effectif visé par l'action : 7240

Date de lancement de l'action : janvier 2023

L'objectif de l'action

NuméPass est une application au service de la réussite étudiante. Via un accès sécurisé, l'application permet une vue centralisée des parcours, des résultats, des notes, des besoins spécifiques et des projets d'orientation des étudiants. C'est aussi une application métier dédiée à la gestion des entretiens individuels et des ateliers du service orientation et insertion ("La fabrique"), qui intègre la mise en œuvre du contrat pédagogique de réussite (LOI ORE). Cet outil vise à unifier et simplifier le processus de suivi et d'accompagnement des étudiants pour lesquels le risque d'échec dans une formation universitaire est le plus élevé. Véritable data app, c'est également un outil qui incorpore des fonctionnalités analytiques (dashboard, indicateurs datascience, filtres) permettant aux acteurs de la réussite étudiante de mieux cibler et orienter leurs actions.

L'action innovante

Description de l'action

Initialement conçue pour faciliter l'interaction avec les données étudiantes, cette application s'appuie sur une architecture moderne comprenant une base de données SQL, une base NoSQL, et une interface utilisateur développée en VueJS. Inspirée par les applications web d'analyse de données, elle vise à mettre à disposition des indicateurs clés sur la réussite et l'orientation des étudiants de manière sécurisée pour réunir tous les acteurs autour d'un même outil afin d'optimiser et simplifier les processus.

Cette application a ensuite évolué vers une application métier autour de la gestion des entretiens individuels et ateliers de la fabrique par les conseillers d'orientation puis vers une application autour de la gestion du CPR pour les étudiants et enseignants référents. Ce virage permet ainsi d'attirer les utilisateurs sur cette plateforme, de centraliser les usages et ainsi enrichir la donnée étudiante indispensable à son orientation.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Fonctionnalités clés de l'application :

- **Gestion des ateliers, des entretiens individuels, et pilotage du service orientation et insertion :** L'application permet une gestion optimale des ateliers et entretiens individuels, tout en assurant un pilotage efficace du service d'orientation et d'insertion des étudiants.
- **Gestion des contrats pédagogiques de réussite (CPR) :** L'outil intègre pleinement la gestion des contrats pédagogiques de réussite, assurant un suivi personnalisé des engagements pour chaque étudiant.
- **Capacité analytique :** Centrée sur les données étudiantes, l'application centralise toutes les informations clés de notre système d'information sur le cursus des étudiants. Elle retrace l'ensemble des actions en termes d'orientation, de besoins particuliers, de participation aux ateliers, d'entretiens individuels, de modifications du projet d'orientation, ainsi que les besoins spécifiques dans une timeline. Ces données sont compilées et exploitées dans des tableaux de bord interactifs, permettant un pilotage précis pour chaque acteur.

Étapes de mise en œuvre

L'application est actuellement déployée au sein de l'UCA. Une synchronisation avec le SI de l'université (APOGEE) est nécessaire en premier lieu afin d'alimenter la base de données de NuméPass et d'assurer l'authentification des utilisateurs (SSO, CAS). Une configuration fine des droits utilisateurs est alors nécessaire afin de ventiler les droits d'accès et la mise en œuvre du suivi pédagogique de réussite, qui nécessite de définir par étape les différents dispositifs mis en œuvre au sein d'une composante.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Leviers identifiés : la loi ORE et l'obligation d'accompagnement et signature d'un CPR est un levier pour attirer les utilisateurs et centraliser les usages

Difficultés rencontrées : Initialement axé sur la data science, Numépass a pris de l'ampleur en se transformant en une application métier dédiée à la gestion des entretiens individuels et des ateliers de La Fabrique par les conseillers d'orientation. Par la suite, l'application a évolué pour gérer les CPR des étudiants, impliquant également les enseignants référents et les directeurs d'études.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

- Amélioration continue de la prise en charge du CPR : suivi de l'état des demandes de besoins particuliers des étudiants, gestion de nouveaux rôles (SSU, SUH).
- Nouvelles fonctionnalités pour l'envoi d'emails, de questionnaires, et d'invitations à une population d'étudiants cible.
- Intégrer de nouveaux indicateurs sur l'orientation et la détection d'étudiants (travail en datascience et en collaboration avec l'équipe RéoPass).
- Élargir l'usage aux étudiants de L2, L3 (M1, M2) ainsi qu'aux enseignants de ces formations.
- Déployer l'outil au sein d'autres universités.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

[Site Web NuméPass](#)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Illustrations ou photos relatives à l'action :

Nom/Prénom	IA	Statut	Ordre	CO	Projet d'orientation	Statut SFR	Désignant référent	Dispositif d'ac
[Filter]	[Filter]	[Filter]	[Filter]	[Filter]	[Filter]	[Filter]	[Filter]	[Filter]
[Nom]	Non Duit					[Statut]	François GARNELLI	
[Nom]	Non Administration Economique et sociale					[Statut]	Hélène FRACKNE	
[Nom]	Non Administration Economique et sociale					[Statut]	Hélène FRACKNE	[Statut]
[Nom]	Non Duit					[Statut]	François GARNELLI	

L'étudiant a validé son suivi pédagogique de réussite.

1. Mon projet d'orientation

J'ai choisi cette formation car je souhaite après ma licence passer des concours (gendarmérie, police, douanes...) et je pense que cette formation peut m'apporter les compétences nécessaires à ce genre de carrière. Il s'agit de mon premier choix sur parcoursup.

Dernière modification : ESTELLE VIALATTE - 25/09/2024 18:35

2. Besoins spécifiques / Statuts particuliers

Pour certaines situations (handicap, sportifs) l'UCA prévoit des accompagnements personnalisés. Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, merci de prendre connaissance des démarches à effectuer.

Cette déclaration sert à informer l'équipe pédagogique, il vous appartient d'effectuer ensuite toutes les démarches indiquées pour valider votre situation.

Engagé à servir dans la réserve

Sapeur pompier volontaire

Sportif de haut et bon niveau

Etudiant salarié

Responsable associatif

Artiste

Sportif de haut et bon niveau

Les sportifs de "haut niveau" désignent :

- les sportifs listés (élite, senior, jeune et reconversion) ;
- les espoirs et partenaires d'entraînement ;
- les sportifs sous convention de formation ;
- Pôle France, Pôle espoir labellisé ;
- les juges et arbitres sur la liste de haut niveau.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

N1 Gestion
IAE Clermont Auvergne
Cours
Longue durée

Parcours

- 2024 **N1 Gestion**
IAE Clermont Auvergne
Résultat: Aucun(e)
Note: Aucun(e)
- 2024 **BAC 0022-bacs professionnels tertiaires**
Mention: Passable
Lieu: HAUTE LOIRE
Spe Term 1: Aucun(e)
Spe Term 2: Aucun(e)

Notes de l'année

Tests de positionnement

Intitulé du test	Note
Sem math	3,7/10

1.1 sur 1

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Escale, une application d'accompagnement à la réussite étudiante

NCU : PaRM

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Tours

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Marion Barratault, Responsable du pôle qualité des formations - marion.barratault-gallais@univ-tours.fr
- Marie-Camille Girard, Chargée d'études - mariecamille.girard@univ-tours.fr
- Eric Raharijesy, Référent technique Escale (DSI) - eric.raharijesy@univ-tours.fr
- Charlotte Rault, Coordinatrice formation & Référente fonctionnelle Escale - charlotte.rault@univ-tours.fr

Maturité de l'action : **Essaimable**

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 12 500

Date de lancement de l'action : 18 septembre 2023 (après une première année de test en 2022-2023)

L'objectif de l'action

Escalé est la plateforme d'accompagnement à la réussite étudiante de l'université de Tours. Il s'agit d'une web application en ligne favorisant l'accompagnement des étudiants de licence par la communauté universitaire.

Escalé évolue grâce à une méthodologie de co-construction avec les utilisateurs et utilisatrices de la plateforme. Cette méthodologie est élaborée grâce à l'équipe pluri-disciplinaire de la direction de la formation de l'université de Tours.

L'action innovante

Description de l'action

La plateforme Escalé est à destination des étudiants et des différents accompagnants qui peuvent solliciter les étudiants tout au long de leur cursus universitaire (directions d'études, service d'orientation et d'insertion professionnelle, service santé étudiant, service de la vie étudiante).

Escalé est disponible directement depuis l'Environnement Numérique de Travail (ENT) via la tuile «Escalé» et par le biais de TouCam, l'application mobile permettant – entre autres – à l'étudiant de retrouver son emploi du temps personnalisé.

→ **En utilisant Escalé, les étudiants accèdent à plusieurs fonctionnalités :**

- Saisie du contrat pédagogique de réussite étudiante
- Affichage des notes,
- Questionnaires « Faisons le point »,
- Prise de rendez-vous avec son directeur d'études ou son responsable d'année.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

→ Grâce à Escale, les directeurs d'études et les responsables d'années :

- Prennent connaissance et valident les Contrats pédagogiques de réussite étudiante
- Accèdent aux dossiers des étudiants dont ils assurent le suivi,
- Visualisent des tableaux de bord des cohortes suivies,
- Proposent des rendez-vous individuels ou en masse à des étudiants.

→ Sur Escale, les gestionnaires pédagogiques :

- Définissent les cohortes d'étudiant pour chaque directeur d'études,
- Publient des communications vers des populations d'étudiants ciblées,
- Publient un calendrier de la filière d'études.

En évolution constante depuis sa création, Escale va poursuivre son développement dans les mois et années à venir.

Ainsi, une délibération est en cours, initiée en collaboration avec l'université Lyon 2, pour faire d'Escale un outil support du régime spécial étudiant (RSE). Les fonctionnalités seraient :

- Demande du statut RSE
- Instruction et suivi des dossiers en composantes
- Prise de décision des aménagements d'études selon les situations particulières
- Formalisation dans le contrat pédagogique de réussite étudiante et diffusion auprès des enseignants : implications concrètes des aménagements.

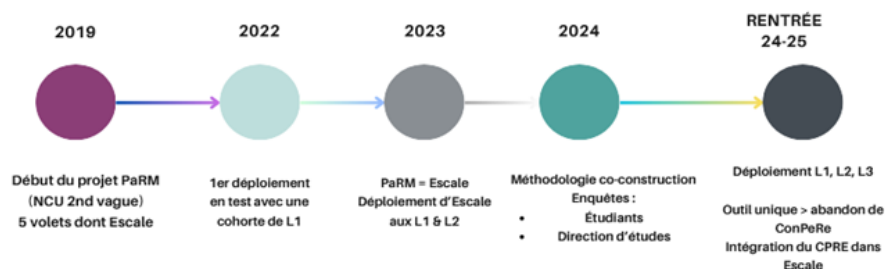
D'autre part, un travail de réflexion sur un rôle « étudiant relai / tuteur » est en cours – l'accompagnement, l'aide entre pairs jouant un rôle important dans la réussite étudiante.

Le développement d'Escale a été pensé conjointement à une évaluation au long cours du projet. Ainsi, dans une perspective d'amélioration continue de la plateforme, une double approche est menée : un suivi des indicateurs d'utilisation (nombre d'étudiants et de directeurs d'études qui se connectent à Escale, fonctionnalités utilisées, fréquence d'utilisation...) complété par un dispositif d'enquêtes auprès des étudiants et directeurs d'études. Les principaux objectifs de ces enquêtes sont de mieux connaître les usages de la plateforme Escale, d'établir si elle correspond aux besoins des utilisateurs, si elle leur est utile. Le dispositif d'enquêtes, amorcé en 2023 et poursuivi en 2024 sera reconduit en 2025.

Par ailleurs, l'application a été conçue de manière à rendre possible l'essaimage dans d'autres universités.

Étapes de mise en œuvre

Escale s'est déployée de manière progressive sur les années de Licence à partir de 2022. Cette rentrée 24-25 est la première année où Escale est déployée à l'ensemble des licences de la L1 à la L3, soit 12 500 étudiants de 22 licences générales.



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Novembre 2019 : début des groupes de travail transversaux sur l'identification des fonctionnalités à intégrer dans la plateforme numérique

Octobre 2021 : ouverture à une petite cohorte d'utilisateurs pour des tests techniques et des avis fonctionnels

Septembre 2022 : ouverture d'Escale en production pour certaines filières de première année

Septembre 2023 : ouverture d'Escale à tous les L1 et L2, création du profil de responsable d'année

Septembre 2024 : ouverture aux L3, intégration du contrat pédagogique de réussite étudiante, création du profil de gestionnaire de scolarité

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Le dispositif d'évaluation d'Escale s'articule autour d'enquêtes auprès des utilisateurs (étudiants et directeurs d'études) et d'analyse des données de connexion. Cette méthode agile permet une autoévaluation de l'application, dans une perspective d'amélioration continue du dispositif.

- Une enquête a été effectuée auprès d'un échantillon de 295 étudiants utilisateurs d'Escale :
 - La fonctionnalité la plus utilisée est l'affichage des résultats d'examens (88%)
 - 81% des répondants jugent les fonctionnalités faciles à utiliser et 75% les considèrent utiles.
 - L'enquête a également mis en lumière l'importance de développer le responsive design sur PC (les étudiants utilisant finalement peu leurs smartphones pour accéder à Escale, même si l'ergonomie y est adaptée)
- Une autre enquête a été effectuée auprès des directeurs d'études et a révélé qu'il était prioritaire pour eux d'intégrer le contrat pédagogique de réussite étudiante à Escale, ce qui a été fait dès cette rentrée 2024

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

La plateforme Escale s'est créée en discussion et groupes de travail avec des directeurs d'études et avec des étudiants testeurs et s'inscrit toujours dans une logique de co-construction. La mise en œuvre de cette méthode agile qui consiste à évaluer le dispositif en même temps que l'outil est développé et déployé permet d'être au plus près des besoins des utilisateurs et amène l'équipe à procéder à des ajustements réguliers. C'est dans cette optique qu'un travail est actuellement en cours sur un outil automatique de statistiques intégré à Escale.

D'autre part, une nouvelle interface pour les gestionnaires de scolarité, sur les aspects plus administratifs – avec notamment la gestion des RSE (régime spécial d'étude) – va être développée dans les mois à venir. La création d'un profil pour les responsables de mention est également à l'étude.

Enfin, les développeurs travaillent actuellement à construire des possibilités d'intégrations du logiciel d'enquêtes Le Sphinx dans Escale.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

[Site Web Escale](#)

Contacts :

Equipe Escale : support.escale@univ-tours.fr

Pôle qualité des formations : qualite.formations@univ-tours.fr

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Objectif réussites : un écosystème au service des réussites étudiantes. Développement d'une application pour le suivi et l'accompagnement des étudiants de licence

NCU : RÉUSSITES PLURIELLES

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : ComUE Normandie université (Caen, Rouen, Le Havre)

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Marjorie REINE, Responsable du pôle Accompagnement aux réussites étudiantes / Université de Caen Normandie - marjorie.reine@unicaen.fr

Maturité de l'action : V2.0 (septembre 2024) de l'outil

Public cible de l'action : Licence 1 ; Licence 2 ; Licence 3

Effectif visé par l'action : 2300 étudiants pour la rentrée universitaire 2024-2025

Date de lancement de l'action : Mars 2023

L'objectif de l'action

Dans une visée de déploiement d'un Contrat Pédagogique de Réussites Étudiantes « systématisé » auprès des étudiant.e.s de licence, les objectifs de cette action sont :

- Mettre l'accent sur le suivi individualisé de l'étudiant.e et son accompagnement
- Renforcer le dialogue entre les différents acteurs : étudiants, équipes pédagogiques et administratives, et services
- Améliorer la connaissance de l'offre d'accompagnement de l'établissement,
- Améliorer le suivi et la mesure des réussites étudiantes,
- Étudier les trajectoires au regard des projets personnels et professionnels de l'étudiant,
- Mesurer l'impact des dispositifs d'aide à la réussite sur le parcours de l'étudiant,
- Améliorer l'évaluation de nos dispositifs d'aide à la réussite,

Pour répondre à ces enjeux, le projet NCU Réussites Plurielles a fait le choix de développer un outil dédié.

L'objectif principal d'un outil commun est de fournir à tous les étudiants, de façon inclusive, un guichet unique centralisant toutes les informations utiles pendant leur scolarité dont les contrats pédagogiques, leur suivi, les régimes spéciaux d'études (demandes d'aménagements, de soutien et d'accompagnements) afin de sécuriser leur parcours académique en simplifiant leurs démarches administratives grâce à un logiciel dédié.

L'action innovante

Description de l'action

Dans le cadre du projet NCU porté par les trois établissements normands, l'université de Caen Normandie s'est portée volontaire pour développer et expérimenter le dispositif Objectif Réussites. Ce dispositif sera à terme déployé sur l'ensemble des formations de licence des 3 établissements normands.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Ainsi, en réponse à un besoin exprimé par les équipes pédagogiques et les services pour assurer un suivi individualisé, par exemple auprès des régimes spéciaux d'études ou des étudiants acceptés sous conditions via Parcoursup ("oui-si"), l'université de Caen Normandie a fait le choix de développer une application dédiée au suivi des réussites étudiantes : "Objectif réussites". L'outil permettra notamment de repérer les étudiants en difficulté pour différents motifs, ou ayant fait une demande d'accompagnement répondant à un besoin spécifique.

Les apprenants sont à l'initiative de l'édition de leur CPRE. Chacun d'entre eux a une visibilité sur l'ensemble des dispositifs offerts au sein de sa formation. Si certains dispositifs lui sont préconisés par l'équipe pédagogique (remédiation disciplinaire par exemple), il est également à même de solliciter d'autres dispositifs via son contrat pédagogique ou d'exprimer un besoin d'accompagnement.

En faisant apparaître au même endroit les différents dispositifs liés aux réussites étudiantes, « Objectif Réussites » permet de renforcer l'idée que la formation des étudiants se construit non seulement par rapport aux études suivies mais intègre également les éléments constitutifs de la personnalisation des parcours : ateliers sur l'orientation, aménagements des études liés aux régimes spéciaux, dispositifs de remédiation, étalement de la durée des études, ou encore activités extra-curriculaires au travers de la reconnaissance de l'engagement étudiant et de la césure. Ainsi rassemblés et explicités, ces éléments pouvant sembler épars pour la communauté étudiante, apparaissent plus cohérents les uns avec les autres. Il est ici fait le pari que, mieux informés de l'existence et du fonctionnement de ces dispositifs, les étudiants pourront plus aisément s'en saisir afin d'adapter leur parcours à leurs buts personnels et professionnels.

L'accès facilité et centralisé aux procédures, certaines déjà dématérialisées et intégrées (le module RSE notamment), devrait également favoriser l'appropriation des aides à la réussite par les étudiant.e.s. Ces dispositifs peuvent être d'ordre disciplinaire et être proposés aux étudiants par l'équipe pédagogique de chaque mention. Dans ce cas, au moment de la complétion du CPRE, l'étudiant n'a accès qu'aux dispositifs de sa mention. Dans ce cas précis, l'étudiant a accès uniquement aux dispositifs qui sont proposés par ses enseignants. Ces dispositifs peuvent également relever d'une offre plus globale proposée à l'ensemble des étudiants de licence (par exemple, les modules de formation en ligne, ou bien un atelier proposé par l'Espace Orientation Insertion).

La génération du CPRE est conçue en trois étapes lors desquelles l'étudiant.e est moteur. Il initie la procédure en suivant une feuille de route destinée à recueillir les informations qui apparaîtront dans le document final. Au fil de ces démarches, d'autres acteurs (gestionnaires de scolarité, et dans certains cas, enseignants), interviennent afin notamment de valider les différentes étapes.

Étapes de mise en œuvre

L'Université de Caen Normandie a souhaité co-construire cette application avec l'ensemble des acteurs concernés : étudiant.e.s, personnels de scolarités en composantes, équipes pédagogiques, personnels des services communs et centraux afin que ce dispositif prenne en compte l'ensemble des besoins exprimés par les acteurs, mais également la diversité des fonctionnements au sein de chaque composante.

Afin d'expérimenter ce dispositif, deux UFR pilotes ont été identifiées : l'UFR STAPS et l'UFR Sciences Économiques, Gestion, Géographie et Aménagement des Territoires

Un groupe de travail « usagers » a été initié réunissant les équipes de direction, pédagogiques et de scolarité de ces 2 UFR, ainsi que des personnels de services centraux et communs.



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Ces séances de travail ont permis d'identifier les fonctionnalités à intégrer au regard des réalités de terrain de chacun et de définir les processus de validation du CPRE.

Une première version de l'outil a été livrée en janvier 2024. Objectif Réussites a été testé auprès des étudiants des 3 années de licence, pour chaque UFR. Cette phase d'expérimentation a permis une accoutumance de l'outil auprès des étudiants et des équipes de scolarité.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Cette solution permettra également de personnaliser les indicateurs de réussites étudiantes, en lien avec le projet PIA 3 NCU Réussites Plurielles et ainsi de suivre plus finement les trajectoires étudiantes. Cette application permettra en effet de mesurer les réussites étudiantes dans leur pluralité : réorientations, adéquation du parcours de l'étudiant.e avec son projet professionnel ou personnel, participation aux dispositifs d'accompagnement à la réussite (tutorat par exemple), etc. Il s'agira par exemple de mettre en regard un éventuel décrochage universitaire ou abandon avec le projet personnel ou professionnel de l'étudiant.e. Ainsi, si un étudiant déclare s'être inscrit dans une formation qui ne serait pas son premier choix, une inscription dans son choix initial l'année suivante pourra être comptabilisée comme une « réussite » et non une réorientation. Le dispositif Objectif réussites nous permettra ainsi d'étudier les trajectoires étudiantes en prenant en compte un ensemble de facteurs, d'améliorer l'évaluation de nos dispositifs d'accompagnement à la réussite et d'en mesurer l'impact.

Ainsi, un certain nombre de leviers ont été identifiés : l'adhésion des acteurs, l'adaptabilité de l'outil pour correspondre aux fonctionnements différents des UFR, l'intégration du CPRE dans le processus global d'inscription, l'identification de besoins par les réponses émises dans le CPRE permettant de déployer des actions ciblées, la nécessité de mettre en place des permanences pour que les étudiants prennent en main l'outil...

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Cette application est destinée à être élargie en intégrant d'autres fonctionnalités pour aboutir à un « guichet unique » lié à la scolarité des étudiant.e.s, en adéquation donc avec la démarche Services Publics +. L'objectif est de ne proposer, à terme, qu'un seul outil pour éviter la multiplication des applications tant pour les étudiants que pour les personnels (inscriptions, relevés de notes, etc.). Ainsi, un seul outil permettra aux différents interlocuteurs d'avoir le même niveau d'information, situé au même endroit, quant à la situation de l'étudiant.e.

De plus, ce dispositif s'accompagne de la création d'un pôle Accompagnement aux Réussites Étudiantes, mis en œuvre au sein de la Direction des Études et de la Vie Étudiante. Pour le bon fonctionnement des missions de ce pôle, des chargé.e.s d'accompagnement pour la réussite étudiante ont été recrutés. Ces personnels animent les dispositifs d'aide aux réussites étudiantes en étroite coopération avec les acteurs pédagogiques et administratifs des UFR et des services. La mise en place de ces nouveaux professionnels vient, en complément du déploiement d'Objectif Réussites, accompagner et renforcer le suivi individualisé des étudiants inscrits en premier cycle.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

- <https://hal.science/hal-04557158>
- <https://www.reussites-plurielles.fr/blog/objectif-reussites/>

Table ronde

L'évaluation des dispositifs NCU et le suivi d'impact

- **ELANS** - Suivi et évaluation pluriels des dispositifs déployés au service de la réussite étudiante - [page 363](#)
- **RITM BFC** - Thèse : Nouvelles formes d'évaluation des dispositifs et politiques en éducation - [page 366](#)
- **RITM BFC** - Les différentes stratégies d'accompagnement à l'évaluation des dispositifs du NCU RITM-BFC : pluralité des approches micro et macro- [page 367](#)
- **CURSUS IDE@L** - Thèse : Stratégies de changement dans l'enseignement Supérieur : Perspectives, Pratiques et Impacts D'une démarche de contrôle à celle d'amélioration émancipatrice - [page 369](#)
- **IngéPlus** - Le défi de quantifier l'efficacité d'un dispositif pédagogique - [page 371](#)
- **Cursus IDE@L et Open CV** - Thèse : Living Lab : pour une coopération des praticiens et des chercheurs en pédagogie - [page 374](#)

L'évaluation des dispositifs NCU et le suivi d'impact

I. Bertrand - A. Guitet - L. Stiot - V. Charil - C. Perret - C. Martin - N. Guillemot - M. Canavesio-Mollat

Qui évalue ?

Psychologie
micro : on regarde le dispositif

Evaluation par la Recherche
Socio-économique
macro : on regarde l'établissement, la nation

Evaluation par l'institution (agence)

Evaluation par l'enseignant

Qu'évalue-t-on ?

Le dispositif en lui-même

Résultat des étudiants

L'impact

Retour des étudiants

Réussite étudiante

Poursuite étude
Insertion pro

Services



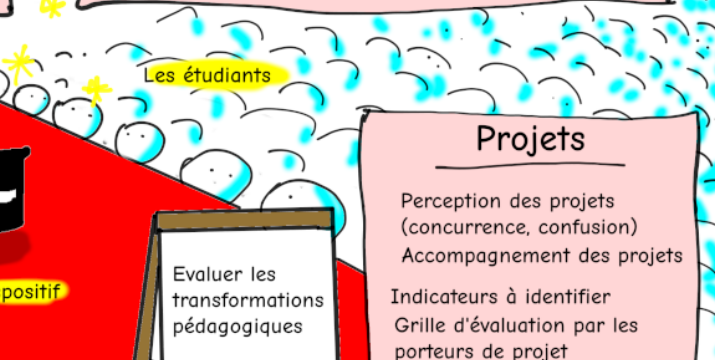
L'enseignant



Meso

Le dispositif

Les étudiants



Projets

Perception des projets
(concurrence, confusion)

Accompagnement des projets

Indicateurs à identifier

Grille d'évaluation par les porteurs de projet

Accompagnement par la gouvernance

Suivi de cohortes

Pourquoi évaluer ?

Pour (s') améliorer ?

Pour orienter ?

Pour contrôler ?

Quand évaluer ?

Avant

Pendant

Après

L'établissement

DNTT
26-07-2024

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Suivi et évaluation pluriels des dispositifs déployés au service de la réussite étudiante

NCU : ELANS

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Université de Poitiers

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- BERTRAND Isabelle, OREVE - Pôle Formation et Réussite Etudiante - isabelle.bertrand@univ-poitiers.fr
- GUITET Agnès, Cheffe de projet ELANS - Directrice du Pedagolab - Pôle Formation et Réussite Etudiante - agnes.guitet@univ-poitiers.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Licence 1

Effectif visé par l'action : 4700

Date de lancement de l'action :

L'objectif de l'action

L'objectif est de créer une dynamique d'évaluation des actions déployées dans le NCU impulsée par un ensemble d'acteurs de différents champs d'observations: le comité scientifique d'évaluation et de diffusion, l'équipe de pilotage, les responsables d'axes du PIA et des services fonctionnels impliqués dans ce travail. Cette structuration organisée comme un outil de pilotage, permet d'identifier les pistes d'amélioration et/ou de réorientations à mener dans une démarche d'amélioration continue.

L'action innovante

Description de l'action

Impulsée par « l'équipe projet » du PIA (porteur du projet – VP « réussite étudiante »- cheffe de projet et adjointe de la cheffe de projet), la démarche a consisté à structurer l'évaluation et le suivi du projet autour d'une équipe plurielle, constituée de l'ensemble des acteurs impliqués : experts-métiers (pédagogie, technique, recherche, formation...), responsables des work packages, porteur scientifique, observatoire de la réussite et de la vie étudiante, conseillers pédagogiques et ingénieurs numériques du Pedagolab ainsi que l'équipe présidentielle (VP CFVU et VP déléguée à la réussite étudiante et à l'orientation).

Cette diversité à la fois de compétences et d'acteurs mobilisés s'est traduite par la mise en place d'un suivi multidimensionnel tant au niveau des analyses menées, des acteurs impliqués, des populations observées et des méthodologie déployées. Elle est pilote pour répondre à la fois aux besoins de réajustements de certains indicateurs notamment de performance mais aussi à initier des évaluations sur l'efficacité des dispositifs mis en œuvre en proposant des analyses ciblées et en s'attachant à répondre aux questionnements et ou précisions qui émanent des différentes rencontres avec nos partenaires (établissement, ANR, jury international Go/no go).

Cette pluralité des hiérarchies et pluralité des expertises travaillant dans une démarche conjointe sur les orientations à prendre pour mesurer les impacts structurants et transformants de nos actions se sont traduites dans la prise en compte des résultats obtenus issus de certains focus.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

On a pu mettre en évidence non seulement un aspect transformant au niveau de la pédagogie mais aussi au niveau de l'organisation structurelle nécessaire pour répondre à ces transformations. Pour illustrer cette démarche, nous proposons de présenter 3 focus menés sur la mise en œuvre de l'Approche par Compétence, les Oui si et les enseignants référents avec des approches et des méthodologies différentes. Les observations ont été mises en place au démarrage de chacun des dispositifs, ont porté sur l'ensemble des parties prenantes (étudiants (4500) et enseignants 200)), et les résultats ont été analysés en étroite collaboration avec l'équipe politique.

Étapes de mise en œuvre

- Mise en place du groupe de pilotage constitué de représentants de la gouvernance de l'établissement, de représentants de la formation et de la recherche et de représentants des services impactés par les transformations ;
- Mise en place d'outils de suivi et d'évaluation des dispositifs déployés (enquêtes quantitatives, qualitatives, ... ;)
- Lecture transversale des résultats par le groupe de pilotage ;
- Réajustements/réorientations des dispositifs du NCU (par exemple évolution des modalités pour les « oui-si »), réorganisation structurelle de certains services et de leurs missions comme le service d'accompagnement des équipes pédagogiques (Pedagolab) et évolution des pratiques pédagogiques (Approche Par Compétences) ;
- Suivi annuel des dispositifs oui si et enseignants référents depuis 2019 avec deux regards croisés (enseignants et étudiants) ;
- Pour le suivi de l'APC, observation systémique de la mise en œuvre de l'APC auprès des enseignants, des étudiants, des services fonctionnels impliqués.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Conditions de réussite :

Cette configuration optimise la mise en place des évaluations, considérées comme un outil de pilotage des actions donnant une orientation sur les ajustements, améliorations ou réorientations à mener.

Leviers identifiés :

- La constitution d'une équipe plurielle et complémentaire permettant une lecture complète des situations et impulsant une nouvelle dynamique d'observation des formations (recherche, pédagogie, administration, didactique, ...) ;
- Un portage fort de la gouvernance.

Impacts :

- Suite aux résultats observés, des évolutions ont été mises en place au niveau par exemple des oui si sur l'élargissement de leurs modalités de recrutement et plus largement élargissement du public pouvant bénéficier des accompagnements proposés par l'Etablissement.
- Difficultés rencontrées :
- Le rythme temporel nécessaire pour absorber les transformations proposées comme par exemple la gestion de l'opposition à la transformation.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Il nous apparaît nécessaire au vu de l'évolution du projet sur 10 ans de réajuster certains indicateurs fixés au démarrage du PIA (indicateurs spécifiques et de performance), insuffisants pour mesurer les transformations impulsées par les dispositifs mis en place, notamment sur la réussite plurielle étudiante.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Il apparaît également utile d'enrichir les profils constituant l'équipe de pilotage pour mieux appréhender les transformations organisationnelles, pédagogiques et opérationnelles qui n'étaient pas présents au départ. Cette équipe constituée avec une pluralité de compétences permet d'avoir ce regard critique pour enrichir et compléter les premières analyses.

Un focus plus spécial sur l'impact structurel nécessitant la réorganisation des missions et des services afin d'apporter l'appui indispensable à l'accompagnement multidimensionnel des transformations induites par les actions de notre PIA.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Nouvelles formes d'évaluation des dispositifs et politiques en éducation

NCU : RITM BFC

Nom du laboratoire de rattachement : IREDU

Nom de l'établissement de rattachement : Université de Bourgogne

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : Stiot Laura

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : Morlaix Sophie et Perret Cathy

Date du début du travail de recherche : octobre 2023

Date de fin du travail de recherche :

Mots clés : Évaluation ; Recherche évaluative ; Politiques éducatives ; Dispositifs éducatifs ; Innovation

L'Objectif du travail de recherche

L'objectif est de faire une revue de la littérature des formes d'évaluation de dispositifs ou de politiques en France ou à l'international, de leur méthodologie et tendances en matière d'innovation. Elle vise, avec une approche empirique, à interroger les acteurs de ces innovations, d'en comprendre la genèse, les caractéristiques, les besoins et les résultats produits. Elle permet, dans une discussion scientifique, d'identifier le caractère novateur de ces nouvelles formes d'évaluation.

Description du travail de recherche

La première année de ce travail de recherche est dédiée à la revue de la littérature. Elle est effectuée en plusieurs étapes. La première a été de se renseigner sur l'évaluation et la recherche évaluative, que ce soit par le biais de leurs diverses définitions ou formes. La deuxième a été de définir les politiques éducatives, les dispositifs éducatifs ainsi que les types d'évaluation auxquels ils sont confrontés. La troisième a été d'identifier les freins qui influent sur le travail des évaluateurs. La quatrième a été de travailler sur l'innovation afin d'analyser comment les évaluateurs peuvent pallier les freins qu'ils rencontrent.

Une des hypothèses qui a été formulée au cours des six premiers mois de ce travail de recherche est que l'innovation en évaluation résulte des freins que cette dernière rencontre : la supposition ici est que les évaluateurs innoveront pour pouvoir évaluer, restituer les résultats et les rendre compréhensibles.

Les étapes suivantes de cette revue de la littérature seront d'identifier les autres facteurs amenant les évaluateurs à innover.

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

- Journée des doctorants REF 2024 - 1er juillet 2024 - Fribourg, Suisse

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : Les différentes stratégies d'accompagnement à l'évaluation des dispositifs du NCU RITM-BFC : pluralité des approches micro et macro

NCU : RITM BFC

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : ComUE Université Bourgogne Franche-Comté

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Cathy Perret, Présidente du Conseil Scientifique et d'Évaluation RITM-BFC, IGR-HDR IREDU/ université de Bourgogne -Cathy.perret@u-bourgogne.fr

Maturité de l'action : Essaimable

Public cible de l'action : Equipes de gouvernance des NCU, Equipes opérationnelles des NCU, Chargés d'évaluation au sein des NCU

Effectif visé par l'action :

Date de lancement de l'action : 2018- 2028

L'objectif de l'action

Évaluation des dispositifs d'un NCU à des niveaux micro et macro : 1) présentation du Conseil Scientifique et d'évaluation du NCU RITM-BFC avec ses principes pour une adhésion à l'évaluation, les postures et les visions de l'évaluation adoptées illustrées par la multiplicité des évaluations réalisées et 2) exposé de la manière de construire un jugement collectif permettant de dépasser les constats pour faire émerger des propositions d'amélioration du NCU dans le cadre d'une logique de co-évaluation et d'accompagnement des équipes opérationnelles et de gouvernance pour agir avec des plans concrets.

L'action innovante

Description de l'action

Après une présentation du NCU RITM-BFC et de son Conseil Scientifique et d'Évaluation du NCU RITM-BFC (membres, mission et principes de fonctionnement), seront exposés les différentes stratégies mises en œuvre pour favoriser l'évaluation. Dans ce programme, la construction du jugement est faite pour chaque dispositif (niveau micro) mais aussi pour l'intégralité du programme en cours (niveau macro) par le biais de l'accompagnement de l'équipe opérationnelle par des experts scientifiques et pédagogiques dans une logique de co-évaluation mais aussi avec l'accompagnement des équipes pédagogiques avec une action de formation/action. Ici sera plus particulièrement exposée comment l'évaluation est menée régulièrement afin de structurer des plans d'actions pour le pilotage du NCU RITM-BFC (niveau macro) comme de chaque dispositif (niveau micro) permettant de confirmer certaines orientations, de les discuter ou de les remettre en cause, voire d'en proposer des nouvelles.

Étapes de mise en œuvre

Dès la création de RITM-BFC, l'évaluation a été instituée par le biais de l'implantation du CSE. L'évaluation s'inscrit en contrepied d'une évaluation implicite car elle est instituée soit, explicite,

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

obligatoire, organisée socialement, officielle et avec une fonction sociale pour donner une valeur objective reconnue par tous. Le CSE a pour objectif de répondre tout au long du projet à une demande interne d'évaluation formulée pour le pilotage du projet (niveau macro) et des différents projets (niveau micro). Cette demande interne d'évaluation est liée à différents objectifs : Améliorer / réguler le(les) projet(s) ; Réorienter le(les) projet(s) ; Valoriser le(les) projet(s) ; Partager des expériences ; Aider au pilotage stratégique ; Appuyer la pérennisation et l'essaimage. Le déploiement des évaluations par le CSE s'est fait de manière progressive en suivant celui du NCU RITM-BFC et les demandes d'évaluation interne, tout en souhaitant anticiper les demandes de l'ANR.

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Une perspective critique du CSE existe en interne : prise en compte des remarques des expert-es internes et externes, des porteur-ses d'actions (projets et leviers) et de l'ANR. Le fonctionnement collégial du CSE permet une confrontation constituant un « garde-fou » pour limiter l'autojustification et la légitimation de toutes les situations. Le CSE veille à être attentif à différents risques pour son évaluation (instrumentalisation, contrôle de conformité, dérive fonctionnaliste...) et « à dépasser les difficultés réelles de mise en œuvre de l'évaluation (management de la complexité, pilotage de projets à institutions et partenaires multiples, gestion de l'évolution constante des demandes, organisation d'actions à visée formative sur un territoire élargi...) » (Bedin & Talbot, 2010, p. 8). Enfin, l'analyse du devenir des propositions d'action proposées à l'issue des recommandations du CSE en cours permettra d'apporter un nouveau regard sur le dispositif proposé.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Il semble important d'encourager la participation de représentant.es étudiants et de réfléchir à l'arrivée de nouveaux membres. En effet, on peut s'étonner de l'absence de représentant.es des personnels des établissements ou encore des porteur-ses des différents leviers (membres de l'équipe Projet élargie). Faut-il aussi prévoir des représentant.es des autres NCU pour favoriser les échanges de pratiques pédagogiques et évaluatives ? En outre, une analyse est en cours sur le devenir des plans d'action proposés par le NCU à l'issue des recommandations du CSE.

Lien vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

Perret, C., & Villeneuve, E. (2023). Accompagnement de l'évaluation d'un programme d'aide à la réussite étudiante par un Comité Scientifique et d'Évaluation. La Revue LEEe. <https://doi.org/10.48325/rlee.varia.001.02> (Original work published 6 avril 2023)

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Stratégies de changement dans l'enseignement Supérieur : Perspectives, Pratiques et Impacts. D'une démarche de contrôle à celle d'amélioration émancipatrice

NCU : CURSUS IDE@L

Nom du laboratoire de rattachement : Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication

Nom de l'établissement de rattachement : Université Rennes 2

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : CHARIL Violaine

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse : SOMAT Alain et BONJOUR Emmanuelle

Date du début du travail de recherche : 01/01/2023

Date de fin du travail de recherche : 31/12/2025

Mots clés : Changement organisationnel, management stratégique, Enseignement Supérieur, Culture organisationnelle, Évaluation de projet

L'Objectif du travail de recherche

Le cadre initial de la recherche se situe dans une perspective évaluative au croisement des conditions d'appropriation du projet, de l'implication de la communauté et des initiatives pouvant émerger en dehors du projet. Ceci dans un contexte de départ où l'évaluation intermédiaire relève «une résistance au changement» avec une perception floue des manières d'y répondre. Il s'agit pour nous, à ce stade, d'observer les spécificités du contexte de déploiement du projet sur l'appropriation.

Description du travail de recherche

Le système «enseignement supérieur» peut être considéré comme une organisation complexe. En effet, ses missions variées, ne cessent de s'étendre à de nouvelles pour répondre aux nouveaux enjeux sociétaux (Ory, 2018 ; Bollecker, 2021), son mode de gouvernance dont l'introduction du New Public Management fait s'entremêler et bousculent les modèles organisationnels historiques (Chatelain-Ponroy et al., 2014 ; Mignot-Gérard, 2003). En outre, la multiplicité des parties prenantes qui mobilisent des individus et des collectifs au cœur de situations où l'interactivité transforme les acteurs et actrices, qui transforment à leur tour les situations, confère ainsi au système à la fois une dynamique irréductible et une dimension aléatoire, caractéristique des systèmes complexes décrits par Edgar Morin (1990 /2005).

Les Programmes d'Investissement d'Avenir (PIA), visent le développement de démarches fortes d'innovation pour répondre aux nouveaux défis contemporains. Ces PIA sont décrits comme des «programmes exceptionnels du fait de leurs [ses] montants» et dans une volonté d'accélération de l'innovation, inscrits dans une «logique transformante» (rapport évaluation 1er volet du PIA 2009-2019). L'action «Nouveau Coursus à l'Université» (NCU) dans laquelle s'inscrit notre étude se positionne donc comme levier à la transformation de l'enseignement supérieur et nous le situons en cohérence avec la réglementation qui encadre le système, plaçant ces projets PIA NCU comme instrument d'action publique majeur.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Dans la perspective de la pensée complexe nous considérons alors les projets PIA NCU, qui visent à transformer l'organisation, les postures, les pratiques, les usages (rapport du jury international, 2017), comme ajoutant de nouvelles dimensions paradoxales à la complexité existante : expérimentation - passage à l'échelle, contrôle - confiance, temps court (productions) - temps long (changement), objectif intangible - objectif quantifiable, etc. Cette complexité nous invite à nous intéresser à la manière dont est mené le projet et à identifier d'ores et déjà trois défis. (1) Une approche programmatique, qui permet d'anticiper des trajectoires, de donner du sens, de stabiliser l'organisation qui peut devenir dans son excès, trop mécanique, voire techniciste oubliant de prendre en compte le facteur humain, et peut alors conduire les protagonistes à la frustration, la baisse de motivation, l'abandon ou la résistance (Vial, 2012). (2) À l'inverse, une abstraction trop forte, (Morin, 1990/2005) peut rendre le projet opaque, intangible, trop flou et créer une perte de sens (et de cohérence) des actions, générant des difficultés d'appropriation du projet par les différentes communautés. (3) Enfin, une mise en œuvre qui peut être effective sur le plan technique et de l'outillage mais être inefficace en termes de changement des comportements, des pratiques et des représentations. (Choplin et al., 2008).

L'idée que nous pouvons alors avancer à ce stade est qu'il se pose un certain nombre d'enjeux à l'échelle des gouvernances stratégiques quant à la mise en place de conditions pour mettre en œuvre, accompagner, évaluer la démarche de changement dans des organisations spécifiques telles que celles relevant de l'enseignement supérieur. Autrement dit, il s'agit de distinguer le contenu du projet (pilotage programmatique) et sa démarche de changement, qui nécessite un pilotage stratégique, au sens porté par Morin (1990/2005), où la stratégie est la réponse à l'incertain, aux aléas, aux imprévus, par l'adaptation permanente et par l'identification des opportunités à transformer pour conduire le changement (Orlikowski et Hofman, 1997).

Ainsi, afin de pouvoir dans une première phase, décrire avec précision l'objet d'étude, un travail diagnostique a été initié, qui consiste à analyser la documentation grise (discours politiques, appel à projet, rapports de jurys, etc.), à s'approprier le projet, en appui sur la théorie des programmes (Lipsey, 1990 ; Rossi et Chen, 1992 cités par Brousselle et al., 2011) et sur des outils de modélisation (Baslé, 2018, 2019) que sont la formalisation du projet à travers un arbre à objectifs et des logigrammes. Une enquête exploratoire de terrain est en cours, par la conduite d'entretiens collectifs pour recueillir des données qualitatives autour des représentations et des perceptions de la communauté enseignante de l'appel à projet PIA NCU. Cette phase diagnostique vise à éclairer, in itinere, la communauté sur les enjeux passés et à venir du projet de changement dans une approche compréhensive, considérant que la culture organisationnelle des établissements du supérieur joue un rôle crucial dans la manière dont le changement est perçu et mis en œuvre. La liberté académique, l'expertise de l'observation critique et les relations horizontales sont des éléments fondamentaux à prendre en compte dans les processus de changement (Marouani, 2013).

L'étude de la littérature scientifique autour du changement et de son évaluation nous ouvre des perspectives intéressantes pour la poursuite des travaux, que nous mettrons en regard de l'enquête exploratoire réalisée, dans une approche plus globale et normative. Ainsi, le regard multidimensionnel porté par Contandriopoulos et al., (2011) qui s'appuient sur quatre fonctions du système déployées par T. Parsons (adaptation à l'environnement, atteintes des buts, intégration de la production, maintien des valeurs) ; l'approche polyphonique portée par Pichault et al., (2023) (Approches : planificatrice, contingente, incrémentaliste, interprétativiste, politique) ; les sept phases de préoccupations décrites par Bareil (2008) ou bien encore la mise en lumière des contradictions (Evaluation située, Vial, 2012 ; Laboratoire du changement, Engeström et Sannino, 2021) ouvrent le champ des possibles quant aux stratégies de changement susceptibles de répondre au contexte spécifique de l'enseignement supérieur.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Nom/Titre de l'action : IngéPLUS, le défi de quantifier l'efficacité d'un dispositif pédagogique

NCU : IngéPlus

Établissement(s) dans le(s)quel(s) l'action a été mise en œuvre : Grenoble INP - UGA

Personne(s) impliquée(s) dans l'action :

- Céline Martin, porteur de projet - celine.martin@pagora.grenoble-inp.fr
- Nadine Guillemot, Pr émérite Grenoble INP - UGA - nadine.guillemot@grenoble-inp.fr
- Mathilde Canavesio-Mollat, cheffe de projet IngéPLUS - mathilde.canavesio-mollat@grenoble-inp.fr

Maturité de l'action : en phase de déploiement

Public cible de l'action : élèves de BTS spécialités industrielle, agricole et sciences de l'information

Effectif visé par l'action : 1800 en 2023

Date de lancement de l'action : septembre 2019

L'objectif de l'action

Les écoles d'ingénieurs recrutent un pourcentage faible de jeunes issus de milieux modestes, ceux-ci choisissant de ne pas faire d'études supérieures ou s'orientant vers des formations supérieures courtes, type BTS.

Le projet IngéPLUS s'est construit autour de 4 grands objectifs :

1. Diversifier l'origine sociale des étudiants en filière d'ingénierie (école d'ingénieur ou master) en augmentant de manière significative la part des étudiants issus de milieux modestes ;
2. Mieux accompagner ces jeunes dans leur orientation et leur donner de l'ambition ;
3. Améliorer l'accès et la réussite des BTS dans les formations en ingénierie, de la licence au niveau master ;
4. Répondre aux besoins des entreprises de diversifier leurs recrutements.

L'action innovante

Description de l'action

Pour répondre à ces objectifs, IngéPLUS s'est organisé autour de 3 parcours de formation (BTS, licence et école d'ingénieur) basés sur l'accompagnement humain et disciplinaire d'étudiants engagés dans des formations existantes par ailleurs. Le programme IngéPLUS en BTS est le plus riche en activités d'accompagnement, en regard de la maturité des étudiants qui suivent ce parcours post-BAC et des freins psycho-sociaux avec lesquels arrivent ce public face à une poursuite d'études après leur cursus court, freins sur lesquels IngéPLUS a un impact important. Les enseignants de BTS volontaires sont notamment formés à la posture de coach pour guider, suivre et motiver leurs étudiants dans leurs entraînements académiques et leur projet d'études

IngéPLUS a été mis en place en 2019 dans les formations de BTS de spécialités industrielles et SI et agricoles sur les académies de Grenoble et de Toulouse, et déployé à la rentrée 2023 sur l'académie de Clermont-Auvergne ainsi que de manière thématique (IA) sur l'académie de Grenoble avec les spécialités sur les sciences de l'information.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

A la rentrée 2023, 1800 étudiants avaient bénéficié du dispositif.

Étapes de mise en œuvre

Un premier bilan réalisé à la rentrée 2023 sur la réussite des étudiants montre que les étudiants de BTS accompagnés dans le cadre du projet IngéPLUS réussissent très majoritairement :

- en 2 ans leur BTS (97% de réussite),
- en 3 ans la licence (97% de réussite).

L'accompagnement proposé dans IngéPLUS qui, au-delà du renforcement disciplinaire, « apprend à apprendre » aux jeunes de BTS, leur donne confiance en leur avenir, leur permet de se projeter sur des métiers de cadre, peut expliquer en grande partie ce premier bilan positif.

Avec 70% des étudiants IngéPLUS de 2ème année de BTS qui poursuivent au-delà du BTS et un étudiant sur 3 qui poursuit ses études en master ou école d'ingénieur, l'objectif d'ouverture des possibles en termes de poursuites d'études paraît atteint.

Enfin, conformément à l'un des objectifs de départ, les bénéficiaires du projet IngéPLUS correspondent au public attendu. D'après une enquête du LISEC, Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication (LISEC – UR 2310), les participants au dispositif sont majoritairement des jeunes issus de milieux modestes (63,7% pour la promo 2020).

Évaluation de l'action (conditions de réussite, leviers identifiés, impacts de l'action sur le public visé, dispositif d'évaluation, difficultés rencontrées)

Dans le souci d'assurer la cohérence pédagogique du programme IngéPLUS, une évaluation externe a été confiée au LISEC. La démarche évaluative comprend trois volets : niveau macro (fonctionnement du dispositif), méso (conception pédagogique) et micro sur lequel un focus va être fait.

Étalé entre 2020 et 2023, ce volet avait pour objectif de mesurer les effets du dispositif IngéPLUS sur le développement de certaines compétences transversales jugées essentielles pour intégrer une école d'ingénieurs : autonomie dans l'apprentissage, estime de soi et gestion du temps. Les résultats ont montré, sur la base de différences significatives, que les étudiants qui allaient jusqu'au bout du programme d'accompagnement en BTS étaient susceptibles d'intégrer une école d'ingénieurs : en plus d'obtenir les meilleures notes en mathématiques à l'examen du BTS, ces étudiants présentent les meilleurs scores aux questionnaires visant à mesurer les compétences transversales attendues. A noter, l'évaluation du LISEC s'arrêtait au BTS, et n'abordait ni le niveau licence ni le niveau BAC+5. Ce dernier volet de l'évaluation n'a pas pu, vus les délais, être présenté au Comité des Ecosystèmes d'Enseignement de Recherche et d'Innovation qui émettait en 2023 un avis sur la poursuite ou pas des projets NCU 2.

Ajustements éventuels (en cours d'action, post-action, pour une seconde itération)

Ce Comité a émis en septembre 2023 un avis favorable à la poursuite du projet avec des recommandations. Il est notamment demandé pour le projet IngéPLUS de comparer :

- La réussite en licence et l'acquisition de soft skills pour chaque classe de BTS engagée entre les étudiants accompagnés par IngéPLUS et les autres ;
- Le nombre de diplômés en licence pour chaque filière de BTS entre les classes impliquées et celles qui ne le sont pas, avec traitement des biais qui pourraient perturber l'analyse.

Un groupe de travail a été mis en place pour répondre à ces 2 recommandations.

Plusieurs éléments sont ressortis des échanges au sein de ce groupe, complétés par l'expertise du

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Service Interacadémique de la Statistique de l'Evaluation de la Prospective et de la Performance (SIASEPP) du Rectorat.

Le traitement actuel de l'ensemble des données de BTS remontées par les rectorats est un traitement global qui ne permet pas de faire, à la demande, des analyses ciblées ou croisées comme par exemple des études sur certaines spécialités (poursuite en licence notamment).

Par ailleurs, vus les effectifs limités d'étudiants accompagnés par IngéPLUS et actuellement en licence, il est difficile d'avoir un échantillon représentatif permettant de comparer des populations avec le traitement des biais (sexe, PCS, etc.) comme le demande le Comité.

Les nombreux témoignages d'acteurs IngéPLUS (étudiants, coachs...) rassurent sur la pertinence du projet et la nécessité d'accompagner les étudiants en BTS dans la poursuite d'études. Une mesure quantitative de l'efficacité pour la réussite en licence s'avère par contre compliqué avec la taille actuelle des cohortes et le traitement possible des données. Une question se pose : que faire pour engager avec les ministères une étude approfondie quand les outils pour ce type d'analyse seront en place.

Liens vers une publication scientifique ou un site web relatif à l'action décrite :

- Site internet IngéPLUS : <https://inge-plus.fr/>
- Communication au Colloque International « Diversité et Réussite – Nantes du 3 au 5 avril 2024 <https://hal.science/DIRES-2024/hal-04557135v1>

Illustrations ou photos relatives à l'action :



Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Le contexte

Titre du travail de recherche : Living Lab : pour une coopération des praticiens et des chercheurs en pédagogie

NCU : CURSUS IDE@L en lien avec le NCU OPEN CV

Nom du laboratoire de rattachement : CREAD (Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique), Université Rennes 2

Nom de l'établissement de rattachement : Université Rennes 2

Nom et prénom de l'étudiant(e) en thèse : Crosse Maëlle (docteure)

Nom et prénom du ou des directeurs de thèse :

Date du début du travail de recherche : 01/01/2022

Date de fin du travail de recherche :

Mots clés : Pédagogie de l'enseignement supérieur, Développement professionnel, Recherches participatives, Coopération, Accompagnement du changement

L'Objectif du travail de recherche

La démarche Living Lab cherche à rapprocher chercheurs et praticiens, dans la perspective de co-construire des savoirs relatifs aux transformations pédagogiques dans l'enseignement supérieur. Leur coopération dans la production de savoirs en pédagogie s'inscrit aux niveaux individuel et collectif, dans une perspective de développement professionnel (démarche SoTL), et au niveau organisationnel, dans une perspective de développement d'un pouvoir d'agir collectif (Clot, 2005).

Description du travail de recherche

La démarche Living Lab, expérimentée dans le cadre du projet rennais CURSUS IDE@L, consiste notamment à soutenir l'émergence d'enquêtes collectives ascendantes (Dewey, 1938) autour des questions pédagogiques émanant du terrain. Ces enquêtes collectives sont en effet considérées comme propices à la rencontre entre chercheurs et praticiens et doivent contribuer à « accompagner, expérimenter, comprendre et documenter les transformations pédagogiques et organisationnelles dans l'enseignement supérieur rennais » (Lameul et Messina, 2022, p. 30). La démarche Living Lab repose donc sur la création d'espaces soutenant la documentation et l'analyse conjointes par les acteurs (enseignants, personnels de soutien, étudiants, chercheurs), des pratiques, des postures, et des processus pédagogiques ; ainsi que la production et la diffusion de savoirs en pédagogie de l'enseignement supérieur. C'est en effet par une meilleure compréhension de leurs pratiques et des processus, ainsi qu'en expérimentant de nouvelles manières de travailler, que les acteurs pourront s'engager dans leur transformation et dans celle de l'organisation pour des changements en profondeur.

Le Living Lab s'inspire donc des démarches de recherches participatives qui reposent sur deux principes :

« Des formes de recherche impliquant une articulation forte avec un milieu de pratique (que la recherche soit conçue à partir de ce milieu, dans une perspective d'abord cognitive et réflexive, ou en vue de ce milieu, dans une perspective d'appropriation et de traduction des connaissances produites en orientations d'action) ; et une relation de collaboration active entre au moins deux catégories d'acteurs, à savoir des « chercheurs professionnels » et des « praticiens » » (Bonny, 2015, p. 36).

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Au-delà de cette relation de « collaboration » entre les acteurs, la démarche Living Lab repose sur une relation de « coopération » au sens défini par Laurent (2018), c'est-à-dire comme « une quête de connaissance partagée plus qu'une simple collaboration limitée à l'accomplissement en commun d'une tâche nécessaire. Les humains coopèrent pour un bénéfice, mais ce bénéfice est le savoir, et son utilité comme son efficacité leur sont inconnues au moment où ils choisissent de coopérer plutôt que de faire sécession » (cité dans Messina et al., 2020, p. 29). Cette coopération est, selon l'auteur, générée par des institutions formelles ou informelles. Le Living Lab constitue ainsi une institution pour soutenir la coopération entre chercheurs et praticiens dans la perspective de transformations pédagogiques systémiques. Cette institution se situe donc au carrefour des « mondes » de la recherche et de la pratique pour permettre leur rencontre, chaque monde étant régi par ses propres valeurs, pratiques, règles, normes, cultures, etc. Elle peut ainsi être considérée comme un « inter-monde » (Paquelin et al., 2006) qui, à travers des opérations de traduction, permettrait la co-construction de savoirs « négociés » (Meyer, 2013), à l'interface des savoirs d'expérience et des savoirs scientifiques.

Cette coopération se veut à la fois :

- Intercatégorielle – il s'agit de réunir des personnes aux statuts différents (enseignants, ingénieurs pédagogiques, étudiants, gouvernance, etc.) ;
- Et interdisciplinaire – en complément de chercheurs en sciences de l'éducation, il s'agit d'associer des chercheurs d'autres disciplines ;

Afin de pouvoir croiser une diversité d'expertises sur des processus complexes et de soutenir une démarche de développement mutuel, en vue de transformations systémiques. En effet, selon Laurent (2018) « la coopération transforme les humains en pédagogues les uns pour les autres » (cité dans Chusseau et al., à paraître).

Dans la perspective de transformations pédagogiques durables, il paraît important de ne pas se limiter au développement professionnel des individus mais de viser également le développement d'un pouvoir d'agir au niveau de l'organisation elle-même. Le « passage à l'échelle » attendu de la transformation suppose en effet de travailler aussi au niveau de l'écosystème de formation dans son ensemble. Cela suppose de prendre en compte les différentes composantes du milieu dans lequel se déroule l'expérience d'enseignement et d'apprentissage, qui sont en interaction les unes avec les autres. Au-delà des pratiques pédagogiques, il s'agit également d'interroger les cadres réglementaires et institutionnels, l'organisation même de l'offre de formation, les cadres de coordination, etc. Autant de composantes avec lesquelles ces pratiques interagissent et se co-transforment. Dans ce cadre, des méthodes de recherche-intervention à visée développementale (telles que le laboratoire du changement) sont mobilisées. Chercheurs et praticiens (enseignants, personnels de soutien, étudiants, etc.) prennent ainsi part à une analyse conjointe en profondeur qui ne porte pas seulement sur les problèmes tels qu'ils se révèlent aux acteurs mais sur la partie « invisible » de l'activité, dans le but de reconcevoir cette activité au sein du système dans laquelle elle s'inscrit.

Bonny, Y. (2015). Chapitre 3. Les recherches partenariales participatives : ce que chercher veut dire. Les recherches-actions collaboratives Une révolution de la connaissance. Presses de l'EHEP, pp. 36-43. <https://doi.org/10.3917/ehesp.lesch.2015.01.0036>.

Chusseau, E., Crosse, M., Lameul, G. et Messina, V. (à paraître). Living Lab : pour une coopération des praticiens et des chercheurs en pédagogie à l'université. Palimpseste, n°12.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur

25-26-27 Septembre 2024

Clot, Y. (2005). Chapitre 8. Le développement du collectif : Entre l'individu et l'organisation du travail. In P. Lorino & R. Teulier (dirs.), *Entre connaissance et organisation : L'activité collective* (p. 187-199). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.lorin.2005.01.0187>

Dewey, J. (1938). *Experience and Education*. Macmillan Company.

Lameul, G. et Messina, V. (2022). Partie I. Les dynamiques coopératives dans DUNE-DESIR. Transformations pédagogique et numérique dans l'enseignement supérieur. Quatre années pour changer les pratiques. Presses des Mines, pp. 27-32.

Messina, V. Lameul, G., Roullais, Y. et Lorcy, P. (2020). Coopération et enquête collective. Quelle recherche coopérative pour accompagner l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur ? *Éducation Permanente*, 2020/4 N° 225. pp. 27-42. <https://doi.org/10.3917/edpe.225.0027>.

Meyer, M. (2013). Faire circuler les savoirs : Le courtage du savoir et la médecine translationnelle. *Cahiers de la Documentation*, 2013(1), pp.17-25.

Paquelin, D., Audran, J., Choplin, H., Hryshchuk-Berthet, S., & Simonian, S. (2006). Campus numérique et innovation pédagogique : L'hypothèse de la territorialisation. *Distances et savoirs*, 4(3), 365-395. <https://doi.org/10.3166/ds.4.365-395>.

Communications déjà réalisées dans le cadre de ce travail :

Ouvrage

Collectif DESIR. (2022). *Transformations pédagogique et numérique dans l'enseignement supérieur. Quatre années pour changer les pratiques*. Presses des Mines.

2023-2024

Crosse, M. (2024, juin). Le développement pédagogique comme levier pour répondre aux enjeux de mobilisation des étudiants et aux défis environnementaux et sociétaux. Table-ronde organisée dans le cadre du séminaire AlsaceTech, Munster, France.

Jaffredou, M., Crosse, M. et Chusseau, E. (2024, mai). Soutenir le développement de communautés de pratiques en pédagogie. Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire 2024, Sherbrooke, Canada. <https://aipu24.sciencesconf.org/browse/author?authorid=408216,910526>

Crosse, M. et Chusseau, E. (2024, mai). Un Living Lab pour rapprocher communautés de recherche et de pratiques. Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire 2024, Sherbrooke, Canada. <https://aipu24.sciencesconf.org/browse/author?authorid=910648,491024>

Chusseau, E., Defente, V., Devos, L. et Garcia-Arjona, N. (2024, mai). Le collectif facteur de développement professionnel. Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire 2024, Sherbrooke, Canada. <https://aipu24.sciencesconf.org/browse/author?authorid=408216,910526>

Chusseau, E. (2024, avril). Des projets de transformation pédagogique, source de pouvoir d'agir. Colloque international Diversité et Réussite[s], Nantes, France. <https://dires-2024.sciencesconf.org/519870/document>

Crosse, M. (2024, avril). Développement d'une dynamique systémique autour de la réussite étudiante. Colloque international Diversité et Réussite[s], Nantes, France. <https://dires-2024.sciencesconf.org/519870/document>

Collias, E. et Crosse, M. (2024, avril). Cultiver l'art de l'attention lors d'une expérience de recherche-action transformatrice. Colloque international Diversité et Réussite[s], Nantes, France. <https://dires-2024.sciencesconf.org/browse/author?authorid=910527,1009272>

Caroff, C., Chusseau, E., et Crosse, M. (2023, décembre). Transformations pédagogiques : d'une dynamique individuelle à une dynamique collective. Séminaire PédagoSup du PRTI "Expertise.s/expérience.s" du CREAD, en ligne.

Cinq années de transformations de l'Enseignement Supérieur 25-26-27 Septembre 2024

Chusseau, E., Crosse, M. et Lameul, G. (2023, décembre). Soutenir des transformations pédagogiques durables dans les projets NCU. Journée nationale de regroupement du réseau des projets Nouveaux Coursus à l'Université, Rennes, France.

Atal, I., Chusseau, E., Crosse, M., Lanteri, M. et Drouot, C. (2023, décembre). Comment les enseignants évaluent-ils leurs pratiques ? Analyse de contenu des indicateurs mobilisés dans des projets de recherche-action d'enseignants en France. Journée d'étude CNRS RTP "Education", Regards croisés sur l'analyse et l'évaluation des pratiques en classe, INSPE Aix-Marseille et en ligne.

Crosse, M. et Barry, A. (2023, septembre). Engager par la recherche les acteurs de l'enseignement supérieur dans la transformation pédagogique. Table-ronde organisée dans le cadre des Journées Jeunes Chercheurs du « Groupement d'Intérêt Scientifique Innovation, Interdisciplinarité, Formation » (GIS 2if), Université Paris Cité.

2022-2023

Chusseau, E., Crosse, M. et Lameul, G. (2023, juin). Living Lab, au cœur d'une dynamique capacitante propice au développement professionnel des enseignants ? Colloque Questions de pédagogie dans l'enseignement supérieur, Université de Lausanne. <https://qpes2023.sciencesconf.org/444669>

Collias, E., Dufernez, N., Lafitte, A., Nicol, A., Crosse, M. et Melan, N. (2023, juin). Un atelier de géographie pour apprendre les humanités avec la nature. Colloque Questions de pédagogie dans l'enseignement supérieur, Université de Lausanne. <https://qpes2023.sciencesconf.org/446011>

Charil, V., Chusseau, E., Crosse, M. (2023, juin). Les principes de la permaculture au service de l'éco-système pédagogique : soutien à la réflexivité. Colloque Questions de pédagogie dans l'enseignement supérieur, Université de Lausanne. <https://qpes2023.sciencesconf.org/454886>

Chusseau, E. et Crosse, M. (2023, mars). Le processus de créativité pédagogique au service d'une émancipation des étudiants et des enseignants. Journée d'études "Emancipation et créativité", Université Rennes 2.

Charil, V., Chusseau, E. et Crosse, M. (2023, février). Living Lab, au cœur de l'évaluation des transformations pédagogiques dans le projet C-IDE@L. Webinaire recherche Réseau NCU "L'évaluation des projets pédagogiques et de la transformation".

Crosse, M. et Chusseau, E. (2023, février). Living Lab, des données issues de recherches coopératives. Table-ronde de la Love Data Week « Les données sous le feu des projecteurs : atouts et freins à la diffusion des données de recherche », Université Rennes 2.

Crosse, M. (2022, décembre). Le Living Lab, tensions et paradoxes d'un projet innovant d'articulation entre praticiens, chercheurs et décideurs. Séminaire du GIS2IF sur les recherches participatives, en ligne.

Berthomé, M., Chusseau, E. & Crosse, M. (2022, novembre). La communauté Profs-Chercheurs : recherche collaborative pour relever les défis de l'enseignement supérieur. Journée d'étude de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire section France 2022, Rennes, France.

Crosse, M. & Chusseau, E. (2022, octobre). La recherche-action coopérative pour accompagner la transition pédagogique dans l'enseignement supérieur. Colloque doctoral international de l'éducation et de la formation 2022. Éducation et formation : Accompagner les transitions, Rennes. <https://cidef2022.sciencesconf.org/resource/page/id/1>

Crosse, M. & Chusseau, E. (2022, septembre). Soutenir les enseignants du supérieur dans l'appropriation des transformations pédagogiques : le développement d'une « dynamique capacitante ». Congrès international d'actualité de la recherche en éducation et en formation 2022, Lausanne, Suisse.

Liste des communications et publications : <https://livinglab.hypotheses.org/communications-et-publications>

Regards croisés des membres du jury international sur le colloque NCU 2024

Ces quelques pages proposent une lecture chronologique du colloque, puis une prise de recul sur les grandes tendances.

Elles sont le fruit de la réflexion des trois vice-présidents du jury international, témoins assidus de ces journées : Bernadette Charlier, Denis Bédard et André-Benoît de Jaegere.

MERCREDI

Séance d'ouverture

Durant la séance d'ouverture du colloque, différents intervenants ont pris la parole. Leurs propos ont été à la fois inspirants et un rappel des défis qui sont toujours présents pour les acteurs du grand laboratoire des projets NCU. Il est apparu clairement que le point focal du financement NCU et de ce colloque était la réussite étudiante. En effet, force est de constater qu'il semble toujours exister un taux d'échec important en 1^{re} année dans les établissements d'enseignement supérieur en France. Les efforts d'adaptation des parcours de formation au profil des étudiants apparaissent comme un levier pertinent, mais les moyens mis en place auront davantage à être multiples. Parmi les leviers mobilisés, on retrouve l'approche par compétences (APC), de nouveaux rôles pour les enseignants, mais aussi le développement des compétences du 21^{ème} siècle et la conception de tableaux de bord et d'indicateurs permettant de rendre visibles les actions mises en œuvre.

La réorientation des parcours de formation vers la cible du développement des compétences est exigeante pour les responsables et les acteurs de terrain. Parmi les questions que ce choix soulève, mentionnons : « Comment piloter la transformation ? » ; « Comment valoriser l'APC auprès des enseignants et des autres acteurs ? » ; « Comment pérenniser le changement ? » « Quels modèles pour l'avenir ? ». Ainsi, il est souhaité que les transformations pédagogiques mises en place soient accompagnées de transformations organisationnelles visant à les soutenir. L'action NCU, comme celles qui suivront, souligne cette codépendance entre développement pédagogique et développement organisationnel.

Les différentes présentations ont mis en évidence la relation conceptuelle et effective entre l'APC et la professionnalisation des parcours de formation. Viser le développement des compétences chez les étudiants dans le supérieur implique aussi de revisiter la notion de réussite. Dans ce contexte, qu'est-ce que réussir ? Comment mesurer cette réussite ? À ce point d'avancement des projets NCU, il semble que la réussite puisse être considérée par le prisme de l'étudiant, par celui de l'établissement et de l'insertion professionnelle, voire par celui des parents et de la société. Dans une perspective NCU, le chemin qui mène à la réussite étudiante passe assurément par la réussite des projets qui ont été financés dans le cadre de cette initiative.

Conférence introductive

Partant d'un récent rapport de l'Association européenne des universités intitulé « Trends 2024 : European Higher Education Institutions in Times of Transition », la conférence prononcée par Thérèse Zhang a mis en relief 3 tendances : 1. la diversité de la population étudiante en augmentation, 2. un enseignement de plus en plus centré sur l'étudiant et 3. un enseignement plus flexible, hybride et non diplômant. Cette dernière tendance peut être associée à la façon dont les programmes de formation en enseignement supérieur ont orienté leur développement depuis une quinzaine d'années en France, soit celle de l'individualisation des parcours, en tout ou en partie. Ce choix, facilité par les nouvelles technologies et l'usage du numérique en formation, invite à diversifier les offres de formation afin d'offrir des parcours d'apprentissage ouverts, quant à l'offre et quant à la durée, comme la création d'unités d'apprentissage réduites et agiles. Enfin, une question s'ouvre pour l'avenir, comment rendre l'apprentissage visible ?

Session 1 : La structuration de l'offre de formation en compétences

De l'une à l'autre des salles où ont été regroupés les projets NCU et leurs représentants, il a été possible de constater que les enjeux autour de la structuration de l'offre de formation apparaissent nombreux. La mise en œuvre de l'APC et l'évaluation des compétences figurent assurément parmi les plus importants. Le choix de proposer des « blocs de compétences » afin de structurer les cibles de formation semble porteur, tout en soulevant différentes questions. À titre d'exemple, « Comment intégrer ces blocs afin d'en favoriser l'alignement ? » ou « Comment mettre en évidence le caractère développemental des compétences ? ». Assurément, le choix de l'APC invite à revoir et modifier les maquettes de formation. Pour y arriver, certains projets proposent de faire un état des lieux de ce qui a déjà été mis en place dans les programmes afin de partir des acquis de l'expérience. Par la suite, ces projets soulignent qu'il importe d'accompagner et de documenter l'évolution des changements implantés.

L'évaluation des compétences peut représenter le talon d'Achille de nombreux dispositifs de formation. Une des raisons qui explique cela est de nature épistémologique. En effet, le concept de compétence est parfois difficile à définir ou à circonscrire, d'autant que sa représentation pourra varier d'une discipline ou d'un domaine à l'autre. Cette situation invite les acteurs à se doter d'une définition claire et partagée du concept de compétence, tout autant que fonctionnelle. Une autre explication tient au fait que peu d'enseignants ont une formation en mesure et en évaluation des apprentissages. D'un point de vue cognitif, évaluer est un acte complexe (voir la taxonomie de Bloom). Il l'est tout autant dans un contexte de formation et d'accompagnement. Ainsi, différents aspects peuvent se retrouver dans l'angle mort des personnes responsables de l'évaluation, enseignants ou gestionnaires. À titre d'exemple, l'idée même que des compétences se développent dans le temps (sur plusieurs semestres), plutôt qu'elles s'acquièrent à un moment précis (par exemple, en quelques semaines), pose des défis de natures pédagogique et administrative. Dans cette perspective, avoir comme cible le développement des compétences chez les étudiants invite à adopter une perspective curriculaire de la scénarisation du dispositif évaluatif. Des réalisations concrètes ont été analysées comme la mise en place de SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou l'usage de portfolios.

Session 2 : Les compétences en faveur des réussites

L'intitulé des différents regroupements des communications de cette session semble mettre en évidence un flottement dans le sens donné au mot compétence. Les titres « Le développement des compétences... » et « La formation aux compétences... » suggèrent la présence de deux visions, plus ou moins compatibles. Pour les étudiants, s'agit-il d'être compétent (indépendamment de la tâche, de la situation ou du contexte) ou d'agir avec compétence (en tenant compte de la tâche, de la situation ou du contexte) ? Selon la réponse à cette question, la trajectoire de développement des compétences et son opérationnalisation en contexte de formation seront vraisemblablement différentes, tout comme la façon de définir la réussite étudiante. Ainsi, à l'enjeu de la position épistémologique des acteurs pédagogiques (voir ci-dessus notre commentaire de la Session 1) vis-à-vis du mot compétence, s'ajoute celui de son usage ou de son opérationnalisation.

Chez les responsables des projets NCU, la notion de compétence se décline en deux catégories : les compétences techniques (ou disciplinaires) et les compétences transversales (ou professionnelles). Pour ces dernières, certains intervenants se sont demandés « Quel adossement aux disciplines ? ». La réponse proposée a été de situer les compétences transversales à l'intérieur des disciplines afin de leur donner un sens et d'augmenter la valeur perçue de ces compétences chez les étudiants.

Le terme « transverses » a parfois été utilisé par certaines personnes comme synonyme de « transversales », mais d'autres porteurs de projets ont souhaité distinguer ces deux termes. La notion de « compétences transverses » renvoyait alors à celle d'acquis d'apprentissage (également abordé lors de la conférence introductive sous son appellation anglophone Learning Outcomes). Il n'est pas clair que ces termes soient bien définis ou distingués les uns des autres. Cette possible confusion ou non-différenciation terminologique pourrait générer des difficultés de conception et de communication auquel les porteurs de projet, comme les autorités en place, auront avantage à s'attarder.

JEUDI

Table ronde 1 : Former aux compétences du 21ème siècle dans un monde en mutations

Les personnes intervenantes de cette table ronde ont souligné la nécessité de considérer le développement des compétences dans une perspective « tout au long de la vie ». Ainsi, la perception du parcours de développement ne devrait pas se terminer au terme de la formation dans les établissements d'enseignement supérieur. Durant les études, l'approche par projets a été identifiée comme une pédagogie porteuse, autant dans la perspective d'orchestrer l'apprentissage des contenus (apprentissage et enseignement « juste à temps ») que dans la valeur ajoutée perçue des projets à réaliser par les étudiants. Dans cette perspective, le savoir-être apparaît comme une cible de formation importante, voire incontournable. Enfin, pour chacun et chacune une attention à l'accessibilité des ressources offertes est fortement rappelée (voir les réalisations du projet Atypie Friendly).

Session 3 : Les outils et la flexibilisation des parcours étudiants

Les présentations de cette session ont entre autres abordé le thème de la réussite. Quelles attestations de réussite aux compétences ou blocs de compétences ? En toile de fond, la question du type de formation offerte, certifiante ou diplômante, s'est profilée. Les discussions ont révélé un réel effort d'intégration du concept de compétence et, ce faisant, de mise en évidence de l'importance de parler de pédagogie dans les établissements de formation. Bien sûr, les enjeux d'ordre logistique ou organisationnel sont importants à considérer, mais l'implantation de l'APC touche également la relation pédagogique entre les enseignants et les étudiants. Les projets NCU sont en voie de créer une importante masse de savoirs expérientiels qu'il sera avantageux de faire émerger ou percoler vers les acteurs d'autres établissements sur le territoire français et au-delà. Les présentations ont également permis de constater la présence de nombreuses collaborations entre les porteurs de projet NCU.

Session 4 : Les outils et la flexibilisation des parcours étudiants

Durant cette session, l'idée de « projet étudiant » a été interrogée, en particulier afin de distinguer le « projet personnel » du « projet professionnel » de l'étudiant. Cette double cible semble pouvoir en partie expliquer les choix d'orientation ou de réorientation de certains. Que révèlent ces choix ? Pour y répondre, divers projets NCU ont fait le choix de commanditer un travail de recherche dans le cadre d'une thèse. Au-delà des objectifs poursuivis, la présentation de ces recherches a été l'occasion d'aborder des aspects de nature méthodologique : quelles données colligées ? Quelles analyses réalisées ? Quelle interprétation attendue ? La volonté de documenter les changements mis en place et l'incidence de ces transformations chez les étudiants et les enseignants est apparente dans plusieurs projets NCU.

Session 5 : L'évolution des métiers dans l'enseignement supérieur et la valorisation de la pédagogie universitaire

D'autres travaux de recherche (thèses) ont été présentés durant cette session. Un des enjeux qui apparaît clairement à l'écoute de ces travaux est celui de leur degré de scientificité. Des questions ou objectifs de recherche qui ont été choisis jusqu'aux conclusions tirées, en passant par la recension des écrits réalisée et les outils méthodologiques mobilisés, il existe beaucoup de variabilité d'une thèse à l'autre. Est-ce que ces efforts de recherche visent avant tout à améliorer la formation ou à démontrer l'incidence des transformations réalisées ? Ces deux cibles ne sont pas incompatibles ou exclusives, mais selon l'importance accordée à l'une ou l'autre, les exigences scientifiques changent.

Table ronde 2 : L'évaluation des dispositifs NCU et le suivi d'impact

Dans la même perspective, la deuxième table ronde a abordé le thème de « L'évaluation des dispositifs NCU et le suivi d'impact ». Il a beaucoup été question des objets sur lesquels portait

l'évaluation des dispositifs NCU présentés : le contenu des projets étudiants, la gouvernance et le fonctionnement institutionnel, la réussite étudiante et le choix d'indicateurs de performance, la flexibilisation des parcours. Chacune de ces cibles est à la fois intéressante et pertinente à considérer. Il n'en demeure pas moins que la raison d'être de ces « évaluations d'impact » (le pourquoi ?) n'est pas toujours clairement énoncée. Plus nombreuses seront les évaluations des projets NCU, plus rigoureux et discriminatifs devront être les thèses et les projets de recherche, de même que les acteurs responsables de leur financement.

VENDREDI

Session 6 : Le pilotage des projets NCU et les apports de la recherche

Le colloque se concluait par une sixième session abordant le thème du pilotage. De façon intéressante, ce fut l'occasion pour les présentateurs de prendre un pas de recul et d'adopter une posture d'observateurs face aux projets NCU. Différents sujets ont été présentés et discutés, comme la responsabilité partagée des projets de transformation (enseignants, étudiants, chercheurs), et ce, dans une perspective de codéveloppement. *Le Scholarship of Teaching and Learning (SoTL)* s'est invité dans certains projets et semble avoir permis aux porteurs et acteurs de se donner un outil permettant de cadrer les activités de développement et de recherche. La question cruciale des indicateurs a été abordée par la présentation de plusieurs solutions concrètes. Ces propositions souvent instrumentées stimulent le questionnement quant au choix des indicateurs et leur alignement avec les nouvelles pratiques et avec les intentions du projet. Une démarche à poursuivre...

Conférence de clôture, par Denis Bédard

La conférence de clôture constructive et ouverte vers l'avenir a d'abord invité les participants à constater que « ça bouge ! ». En ce sens, les NCU peuvent être considérés comme le plus grand laboratoire d'innovations pédagogiques, curriculaires et organisationnel contemporain. À cet égard, on a trouvé dans ce colloque de nombreuses traces d'innovation et de langage partagé. Un questionnement sur le dualisme théorie/pratique permet ensuite de repérer les tensions entre logiques, didactique, socio-économique et psychologique. Les participants ont également été invités à changer de posture pour partir de la recherche afin de construire de nouvelles pratiques pédagogiques : « to prove-to improve ». Enfin, se centrer sur la personne étudiante est le fil rouge de toute cette action. Ils et elles sont appelés à être davantage représentés.

Enfin, pour poursuivre le chemin, faire un pas de côté et se détendre fait aussi du bien !

En guise de conclusion... pour l'avenir !

L'action NCU, voulue par le Secrétariat Général pour l'investissement et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et financée et suivie par l'Agence Nationale de la Recherche, est un formidable laboratoire des pratiques de transformation des organisations. L'action NCU nous livrent des éclairages saisissants sur les enjeux dont sont porteurs les projets. Nous voudrions n'en retenir que quatre en écho à la conférence de clôture : la stratégie de transformation, la gouvernance et l'engagement, la mesure et l'évaluation et enfin, le changement des postures, des comportements et des capacités dans la durée.

Pourquoi ces quatre-là ? C'est le fruit des retours d'expérience de ces transformations d'organisation, terme qui est apparu au siècle dernier. Par transformation d'une organisation, on désigne les projets de changement stratégiques à l'échelle de l'ensemble d'une organisation qui ont un impact profond sur ses capacités, son environnement, ses processus et ses performances. Correctement planifiée et mise en œuvre, la transformation a des implications et des avantages de grande portée pour l'organisation et son capital humain (ses capacités). Elle vise et produit des résultats significatifs qui sont tangibles pour ses parties prenantes et dont l'impact est mesurable quantitativement et qualitativement.

Les projets NCU présentent bien ces caractéristiques : la stratégie de transformation, la gouvernance et l'engagement, la mesure et l'évaluation et enfin, le changement des postures, des comportements et des capacités dans la durée.

À cette aune, qu'est ce qui frappe un témoin attentif, bienveillant et passionné des débats NCU ?

1. Sur la stratégie de transformation. Il s'agit d'avoir un fil rouge stratégique qui focalise toutes les actions et permet de partager leur sens, concrètement et à tout un chacun. Et ainsi convaincre de leur intérêt et emporter l'adhésion des acteurs. Cette pierre de touche, c'est la réussite étudiante et donc la personne étudiante elle-même dans toute sa diversité de profils, de parcours et de projets de vie. Il a été très enrichissant à chaque session de voir les débats revenir sur ce point nodal « des réussites étudiantes » et émerger un consensus sur ce qui était derrière ce terme.

2. Sur la gouvernance et l'engagement des acteurs. L'engagement se mesure souvent moins dans les discours que par les actes. Tout au long du colloque, la participation et la présence active des équipes des projets, de leurs porteurs mais aussi des membres de leur gouvernance en a porté témoignage avec éclat. Sans dissimuler les difficultés rencontrées et les voies trouvées pour les dépasser, notamment pour passer de l'expérimentation à la généralisation ou faire face à l'inertie des désengagés voire des « opposants de principe ». Et pour reconnaître aussi l'impact majeur personnel des hommes et des femmes qui relèvent le défi parfois ingrat de conduire ces projets. Un étonnement toutefois : la faible présence de la parole étudiante dans cette gouvernance (et lors du colloque).

3. Sur la mesure des résultats et des impacts. C'est un volet majeur des projets et qui se nourrit des projets de recherche lancés en parallèle sur l'évaluation. Le fait de pouvoir partager cette production de connaissance ancrée sur les pratiques est un formidable acquis du colloque. Les pièges que rencontrent habituellement les transformations sont doubles. D'une part, baisser progressivement l'ambition au fur et à mesure du temps face à la difficulté des changements. C'est là qu'avoir un fil rouge clair et une gouvernance réellement engagée font la différence. D'autre part, et c'est naturel, pris par la gestion des différents chantiers de transformation, s'habituer à mesurer le comment on avance (le budget, les livrables produits, le nombre d'actions réalisées, l'avancement par rapport à la planification) et pas le quoi de ce que l'on veut changer (l'impact sur les parcours, les compétences, les pédagogies et in fine, la transformation des réussites étudiantes). Ainsi de la même manière qu'il est important de s'accorder sur cette notion « des réussites étudiantes », il semble tout aussi important de s'accorder sur la façon de la mesurer et d'évaluer les différents impacts des transformations engagées.

4. La gestion du changement pour la pérennisation de la transformation. Les projets de transformation ont un début et une fin. Et on peut apprécier leur réussite, indépendamment des résultats produits à la façon dont les nouveaux modes de fonctionnement, les nouvelles pratiques, les nouvelles compétences sont intégrées par le collectif et deviennent « une nouvelle façon de travailler ». Cette dimension de gestion du changement est bien apparue dans les échanges. La notion de changement de posture et de « *prove to improve* » introduite en clôture en est une illustration. Cela pose la question des dispositifs de formation continue et d'accompagnement des acteurs de la réussite étudiante. Dans un monde devenu digital, ces capacités sont aussi liées aux outils numériques (les bons !) et à la façon dont ils viennent augmenter les pratiques des acteurs. Là aussi les échanges entre projets NCU sont d'une grande richesse car ils permettent de dresser une vision en « relief » des retours d'expérience. Enfin, et avec toute l'humilité d'un regard extérieur, les débats ont montré l'importance de « compétences critiques » dans les projets et ont rendu hommage à ces talents qui sont au cœur de la transformation (les ingénieurs pédagogiques, les enseignants ayant une fibre de management de projet, les équipes d'évaluation...). Là encore, l'action NCU permet de faire une cartographie très concrète de ces profils et de leurs viviers pour en permettre une gestion prévisionnelle sur le plan des emplois et des compétences.

Représentants du jury international



Hanne Leth ANDERSEN

Rectrice de l'Université de Roskilde (Danemark) depuis 2014 et est professeur de pédagogie universitaire. Elle préside le jury international des projets NCU.

Hanne Leth Andersen a travaillé ces dernières années sur les formes d'examen avec l'intelligence artificielle, le développement de l'enseignement, l'importance des langues étrangères dans l'éducation et sur l'engagement des étudiants.

Précédemment à l'Université d'Aarhus, elle a été vice-doyenne en charge de la formation à la faculté des sciences humaines et a dirigé le centre de développement pédagogique.

De plus, avant de rejoindre l'Université de Roskilde, elle a été professeure et directrice du Learning Lab de la Copenhagen Business School et s'est particulièrement intéressée au développement des compétences des enseignants, au choix des formes d'examen, des outils d'évaluation et de l'internationalisation.



Denis BÉDARD

Après avoir été de 1993 à 2021 professeur titulaire à la Faculté d'éducation de l'université de Sherbrooke (Canada), il y est depuis 2022 consultant et professeur associé.

Il a remplacé Hanne Leth Andersen à titre de président du jury international des projets NCU pour la session 2023.

Denis Bédard a dirigé de 2001 à 2017 le Centre d'études et de recherche en enseignement supérieur, puis le Centre d'étude et de développement pour l'innovation technopédagogique.

Ses travaux portent principalement sur l'innovation pédagogique et curriculaire, de même que sur l'enseignement et l'apprentissage en enseignement supérieur. Il a également publié plusieurs articles sur les effets de l'apprentissage par problèmes et de l'approche par projets chez les étudiants et les professeurs de programmes de formation professionnalisante.

Il a notamment codirigé l'ouvrage « Innover dans l'enseignement supérieur », paru en 2009 aux Presses Universitaires de France.

Invitée d'honneur



Thérèse ZHANG

Diplômée en philologie de l'université catholique de Louvain, elle est directrice adjointe pour les politiques de l'enseignement supérieur à l'Association européenne des universités (EUA, www.eua.eu).

Thérèse Zhang s'intéresse entre autres à la formation et à la pédagogie universitaire et aux politiques menées aux niveaux nationaux et européen. Avec Michael Gaebel, elle est la co-autrice des publications « Trends 2018 » et « Trends 2024 » de l'EUA qui permettent d'avoir une vue globale des évolutions de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES).

L'édition 2024 se base ainsi sur les réponses de 489 établissements d'enseignement supérieur dans 46 systèmes d'enseignement supérieur européens, et analyse les perspectives et les stratégies des établissements au regard de leurs multiples missions. L'étude se concentre sur la mission éducative, les changements dans le corps étudiant et l'offre éducative, l'amélioration de l'apprentissage et de l'enseignement, l'essor de l'enseignement non diplômant et les développements en matière de mobilité et d'internationalisation.

Thérèse ZHANG est à ce titre une observatrice très éclairée des tendances profondes de l'enseignement supérieur dans l'EEES.

Le comité d'organisation

- Philippe Lalle, Agence Nationale de la Recherche
- Sacha Bensahel-Mercier, Université Gustave Eiffel
- Sophia Nunes, Université Gustave Eiffel
- Cécile Picard Limpens, Université de Bordeaux
- Pierrick Roberge, CY Cergy Paris Université
- Hugo Crovello, Université Côte d'Azur



- @SPIRE – Université Savoie Mont-Blanc : [64](#) ; [181](#) ; [212](#) ; [322](#) ; [331](#)
- Atypie Friendly – Université de Toulouse : [133](#) ; [146](#)
- CAPACITE – Avignon Université : [142](#) ; [175](#) ; [323](#)
- CUPS – CY Cergy Paris Université : [111](#) ; [130](#) ; [136](#) ; [189](#) ; [284](#)
- CURSUS IDE@L – Université de Rennes, Université Rennes 2 : [241](#) ; [369](#) ; [374](#)
- CURSUS+ – ComUE Université de Lyon
- D.Clic – Université Gustave Eiffel : [75](#) ; [97](#) ; [142](#) ; [232](#) ; [271](#) ; [312](#)
- DREAM-U – Aix-Marseille Université : [52](#) ; [163](#) ; [197](#) ; [289](#) ; [299](#) ; [347](#)
- écri+ – Université Ouverte des Humanités, Université de Strasbourg, et établissements partenaires
[78](#) ; [87](#)
- ELAN – Université de Haute-Alsace : [142](#) ; [218](#)
- ELANS – Université de Poitiers : [67](#) ; [91](#) ; [210](#) ; [244](#) ; [363](#) ; [366](#)
- EPIONE – Université de Picardie Jules Verne : [38](#)
- Flexi-TLV – Université Grenoble Alpes : [18](#) ; [55](#) ; [158](#)
- FormUL – Université de Limoges : [161](#) ; [200](#) ; [235](#) ; [249](#) ; [345](#)
- HESAM 230 – ComUE HESAM Université (CNAM, ENS Arts et métiers, CESI, ENSArchitecture Paris – La Villette)
- HILL – AgroParis Tech (réseau de 13 établissements) : [21](#)
- INCLUDE – Université de Strasbourg : [107](#) ; [192](#) ; [251](#)
- IngéPLUS – Grenoble INP : [371](#)
- L@UCA – Université Côte d’Azur : [13](#) ; [16](#) ; [44](#) ; [101](#) ; [151](#) ; [194](#) ; [273](#) ; [328](#)
- LCeR – Université de Picardie Jules Verne, Université de Littoral Côte d’Opale, Université d’Artois :
[36](#) ; [61](#) ; [121](#) ; [202](#) ; [259](#)
- MisTRAL – Université de Toulon : [33](#) ; [46](#) ; [118](#) ; [148](#) ; [204](#)
- MonPassPro – Université Clermont Auvergne : [237](#) ; [343](#) ; [351](#)
- NeptUNE – Nantes Université : [110](#) ; [128](#) ; [215](#) ; [257](#) ; [269](#) ; [306](#)
- NEW DEAL – Université de Bordeaux : [70](#) ; [80](#) ; [155](#) ; [178](#) ; [263](#) ; [292](#) ; [308](#) ; [319](#)
- NEXUS – Université Paul-Valéry Montpellier 3 : [49](#) ; [104](#) ; [142](#) ; [167](#) ; [297](#) ; [334](#)
- NLSU – Sorbonne Université
- OPEN CV – La Rochelle Université : [94](#) ; [170](#) ; [314](#)
- PaRM – Université de Tours : [355](#)
- PRÉLUDE – Institut catholique de Lille, Université polytechnique Hauts-de-France : [28](#) ; [82](#) ; [224](#)
- PULSE – Université Paris-Est Créteil
- REUSSITES PLURIELLES – ComUE Normandie université (Caen, Rouen, Le Havre) : [115](#) ; [182](#) ; [278](#) ; [358](#)
- RITM BFC – ComUE Université Bourgogne Franche-Comté : [266](#) ; [325](#) ; [366](#) ; [367](#)
- SoSKILLED – Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, Université Paris Nanterre : [58](#) ; [125](#) ; [207](#)
- SPACE – Université de Pau et des Pays de l’Adour : [173](#) ; [228](#) ; [281](#)
- THELEME – Université d’Angers, Le Mans Université : [221](#) ; [287](#) ; [295](#) ; [337](#) ; [339](#)
- TREC – Université de la Nouvelle Calédonie

Remerciements

Les Actes du Colloque du Réseau des Nouveaux Coursus à l'Université sont le résultat d'une démarche collective, dynamique et nationale de l'ensemble des actrices et acteurs du réseau.

En premier lieu, nous tenons à remercier les membres des 36 projets NCU, représentés par les Responsables Scientifiques et Techniques, les chefs de projet, les contributrices et les contributeurs du réseau, qui en seulement quatre mois, ont contribué aux différentes étapes.

Nous remercions les membres du jury des NCU, particulièrement Hanne Leth Andersen, présidente du jury NCU pour nous avoir enrichi d'une vision éclairante des perspectives de l'enseignement supérieur et Denis Bédard, Vice-Président du jury NCU, pour avoir été le grand témoin de ces journées, mais aussi Thérèse Zhang, qui a recontextualisé l'enseignement supérieur français au regard des pays européens.

Nous remercions pour leurs interventions les représentants du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, représenté par Sébastien Chevallier, du Secrétariat Général pour les Programmes d'Investissement, représenté par François Germinet. La nécessité de définir les réussites a été soulevé, nous l'avons entendu.

Nos remerciements se dirigent évidemment vers notre chargée d'animation du réseau NCU, Sophia Nunes qui a orchestré l'organisation du colloque et la production des actes permettant la réalisation de ce travail collectif de dimension nationale. Nous remercions très chaleureusement Mylène Zimmermann, qui a désigné l'ensemble des actes.

Le Colloque en lui-même n'aurait pu avoir lieu sans l'intervention des équipes de l'Université Gustave Eiffel, et notamment la direction de la communication représentée par Sandrine Witeska, et tout particulièrement Mandine Javersac et Élodie Laurency qui ont inventé, pensé l'organisation et la communication de l'événement, mais aussi les membres du Centre d'Innovation Pédagogique et Numérique et les équipes de la Vice-Présidence Formation et Innovation Pédagogique qui ont contribué à l'expérience du colloque.

Le colloque n'aurait pu avoir lieu sans le soutien financier de l'ANR et de l'Université Gustave Eiffel. Nos remerciements s'adressent ainsi à l'ANR, représentée par Daniela Floriani, et de l'Université Gustave Eiffel, organisateur du colloque et nous tenons à remercier Gilles Roussel, Président de l'Université Gustave Eiffel, Corinne Blanquart, 1ère Vice-Présidente et particulièrement Venceslas Biri, Vice-Président Formation et Innovation Pédagogique de l'Université Gustave Eiffel.

Enfin, ces actes représentent une incroyable aventure humaine studieuse, collective et humaine, qui dans l'objectif de mettre en lumière les réussites étudiantes, est l'émanation d'une osmose des membres organisateurs. Ce livrable représente une nouvelle étape de la dynamique du réseau NCU, souhaitant à la fois consolider et pérenniser une histoire commune mais surtout l'élargir en dehors même du réseau. Les réussites étudiantes représentent la préoccupation de tous les acteurs des formations, et en ce sens, une mutualisation de nos connaissances sera à construire dans le temps.

Merci à toutes et tous, pour votre participation, votre rigueur et votre joie,

Le comité d'animation du réseau des NCU.

FAVORISER L'ACQUISITION DES
COMPÉTENCES POUR REpondre
Aux ENJEUX DE DEMAIN

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
DÉVELOPPEMENT
SOUTENABLE

IA



HANNE LETH ANDERSEN
PRÉSIDENTE DU JURY INTERNATIONAL

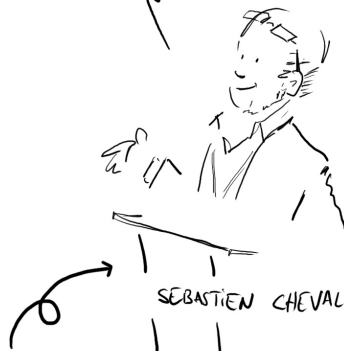
anr

IGRIS CRAYON

VOS ACTIONS, VOS EXPERIMENTATIONS
CONTRIBUENT A LA REUSSITE
ETUDIANTE

Suivi
DE COHORTE
DE
PARCOURS

POUR UN ESSAIMAGE
À L'ÉCHELLE NATIONALE
CONTINUEZ À
EXPERIMENTER !



SEBASTIEN CHEVALIER
CHEF DU SERVICE DE LA
COORDINATION DES STRATEGIES
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

anr

IGRIS CRAYON

Nouveaux **C**ursus à l'**U**niversité ■

NCU

